

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

**préparée dans le cadre d'une cotutelle entre la
Communauté Université Grenoble Alpes et
l'Université du Québec à Montréal**

Spécialité : **sociologie**

Arrêté ministériel : le 6 janvier 2005 – 25 mai 2016

Présentée par

Anaïs BOVET

Thèse dirigée par **Ewa Bogalska-Martin** et **Jean-Marc Fontan**
codirigée par **Amélie Artis** et **Elsa Guillaud**

préparée au sein du **Laboratoire Pacte** et du **Centre de recherche
sur les innovations sociales**

dans l'**École Doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du
Territoire** et au **département de sociologie** de l'Université du
Québec à Montréal

La reconfiguration de l'utopie dans les imaginaires sociaux des acteur·trices de l'économie sociale et solidaire au Québec et en France

Thèse soutenue publiquement le **4 décembre 2020**
devant le jury composé de :

Mme Ewa BOGALSKA-MARTIN

Professeure des Universités à l'Université Grenoble Alpes (co-directrice de thèse)

Mme Céline BRYON-PORTET

Professeure des Universités à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (rapporteuse)

Mme Annie Camus

Professeure à l'Université du Québec à Montréal (examinatrice)

M. Jean-Marc FONTAN

Professeur à l'Université du Québec à Montréal (co-directeur de thèse)

M. Guillaume GOURGUES

Maître de conférences à l'Université Lumières Lyon-2 (examinateur)

M. Xabier ITÇAINA

Directeur de recherche CNRS au Centre Emile Durkheim/Sciences Po Bordeaux
(rapporteur)

M. Thierry MENISSIER

Professeur des Universités à l'Université Grenoble Alpes (président du jury)



A ma grand-mère, Germaine Bovet,
femme de culture et de tendresse.

Remerciements

Merci aux personnes qui ont accepté de diriger cette thèse. A Ewa Bogalska-Martin pour son apport intellectuel et sa bienveillance. A Jean-Marc Fontan pour son suivi et son accueil.

Merci à celles qui ont bien voulu la co-encadrer. A Amélie Artis pour son investissement et son soutien intellectuel et moral sans faille. A Elsa Guillaudot sans qui je n'aurais probablement jamais eu la curiosité et l'envie d'entreprendre une thèse.

Merci à tout·es les participant·es à cette recherche qui m'ont accordé de leur précieux temps, en espérant que ce travail puisse leur être utile d'une quelconque manière.

Merci aux membres du jury, Céline Bryon-Portet, Annie Camus, Guillaume Gourgues, Xabier Itçaina et Thierry Ménissier, dont le regard saura nourrir encore la réflexion.

Merci aux copines du bureau, Maureen Clappe et Camille Duthy, déversoirs des doutes et des appréhensions, pourvoyeuses de pauses.

A Loïse Prévost et Marie Vialle, camarades de travail et amies qui prouvent que l'on vit dans un tout petit monde.

A la *team* du Québec, Alice Morard, Camille Brice, Dominique Trudel-Grégoire et Jade Fallardeau. J'ai fait exprès d'écrire « team » juste pour vous agacer. Un merci particulier à Williams Limon pour sa chaleur.

A Laura, Faustine et Clémence, qui sont encore et toujours là.

A la famille, particulièrement Bibi, pour m'avoir supportée et apaisée.

Sommaire

Remerciements	4
Sommaire	5
Ecriture inclusive.....	10
Introduction	11
Section 1 : La reconfiguration de l’utopie dans les imaginaires sociaux	12
Section 2 : L’économie sociale (et solidaire)	15
Section 3 : Des liens entre utopie et économie sociale (et solidaire) : histoire, théorie et politisation	21
Section 4 : Le champ de l’alimentation pour investiguer.....	26
Section 5 : Plan.....	27
Partie 1. Cadre théorique : l’utopie.	28
Chapitre 1. L’utopie et les utopies	28
Section 1 : Enjeux méthodologiques de l’utopie.....	29
1.1. L’utopie existe-t-elle ? Définir sans diluer : la diversité des objets qualifiés d’utopie	29
1.2. La normativité des définitions rencontrées	37
Section 2 : Quelques supports et thèmes privilégiés des utopies : premiers éléments de théorie.....	42
2.1. Les communautés utopiques	43
2.2. De la rationalité dans les utopies : quand tout fait sens	47
2.3. Les projets architecturaux et la planification urbaine	51
2.4. Les écrits utopiques : romans et projets	56
Chapitre 2. Des limites de la réalité à l’horizon repoussé : utopie, matérialité et action	71

Section 1 : Des typologies suggérant une scission entre utopies d'action et utopies intellectuelles : ruptures et continuités historiques des utopies.....	72
Section 2 : L'action comme impératif utopique.....	75
2.1. Au fondement de l'action en utopie : la pensée de Mannheim	75
2.2. Implication de l'action en utopie : rupture inauguratrice et mise en scène, une logique d'émancipation	88
Section 3 : Echelle et temps de l'utopie	103
3.1. L'échelle de l'utopie : interstice ou totalitarisme ?	103
3.2. Le temps de l'utopie	107
Partie 2 : Méthode	117
Chapitre 3. De la construction du terrain à l'analyse des données.....	117
Section 1 : La construction du terrain et le choix des matériaux	117
1.1. Un échantillon non-représentatif	117
1.2. La composition du corpus : entretiens, écrits et archives.....	125
1.3. Un terrain réparti entre le Québec et la France	149
Section 2 : Analyser les résultats.....	152
2.1. Positionnement dans les différentes démarches d'analyse : posture illustrative, posture restitutive et posture analytique ; analyse structurale ou sociolinguistique interactionniste	152
2.2. L'utilisation d'un CAQDAS pour le codage : NVivo.....	156
Section 3. Présentation du terrain.....	167
3.1. Comment et de quoi parlent les enquêtés ?	167
3.2. Les missions	170
3.3. Les activités.....	176
3.5. Les valeurs.....	177
3.6. Conclusion de l'aperçu.....	179
Conclusion de la partie méthodologique : les limites constatées	180

Partie 3 : Présentation des résultats : le rapport à l'économie et au politique des acteur-trices	181
Chapitre 4. Le rapport à l'économie dominante, entre distanciation et emprunts : un modèle de la débrouille	181
Préambule : Economie, domination et utopie	183
Section 1 : Les ressources humaines : salariat, bénévolat et sociétariat.....	189
Section 2 : Le financement comme moyen, entre alignement et démarcation.....	195
2.1. L'équilibre budgétaire, une contrainte et une limite au sens de Martuccelli (2014)	195
2.2. La représentation des financements : autofinancement, appels à projets et subventions.....	200
2.3. Conclusion partielle : le financement de l'utopie ou le financement contre l'utopie ?	214
Section 3 : La question du prix : être concurrentiel ou « juste » ?	216
Section 4 : Croître, compter et mesurer : le primat des missions.....	222
Section 5 : Une répartition des bénéfices propre à l'ES(S) comme conséquence d'un principe affirmé de non-lucrativité.....	228
Conclusion : des continuums qui témoignent d'un modèle de la débrouille	231
Chapitre 5. Penser global ? La politisation comme enjeu de création d'un horizon utopique contre l'idéologie.....	236
Section 1 : Allier performance économique et valeurs dans un cadre où le politique semble secondaire.....	238
Section 2 : Quand l'action a un sens politique	248
2.1. Une logique descendante guidée par la recherche du sentiment d'utilité	249
2.2. La logique ascendante : du proche au lointain	261
Section 3 : Quand faire et dire s'imbriquent	266
Section 4 : Quand la pensée s'ancre dans l'organisation : l'impression de proximité comme condition de distinction	273

Section 5 : Quand seules sont pensées les pratiques : le concret pur entre distinction et opposition	283
Conclusion : un alignement jamais total mais une politisation plutôt faible	285
Partie 4 : L'éclatement de l'horizon utopique au profit de l'action restreinte	288
Chapitre 6. Agir local : l'impératif d'une action qui se suffit à elle-même comme porteuse de sens	288
Section 1 : l'action comme rêverie affirmative en contrepoids de l'effacement de l'horizon	290
1.1. L'action comme rejet de la politique mais non du politique : de l'horizon commun à l'horizon mosaïque	291
1.2. Un effacement <i>du</i> politique qui n'est que momentané : l'horizon mis entre parenthèses	295
1.3. De la quête du bonheur à la quête de l'utilité : l'action au service de l'épanouissement individuel.....	297
Section 2 : l'action comme impératif : un engagement jusqu'au sacrifice	314
2.1. L'engagement naturel, le sens inné de l'engagement.....	316
2.2. De la continuité entre vie professionnelle et privée au débordement : l'engagement dans l'emploi comme prolongement de soi et pourvoyeur d'identité collective	320
Conclusion.....	335
Chapitre 7. L'individu comme objet de transformation : bénéficiaires et sensibilisation..	338
Section 1 : L'individu à transformer, de l'autrui bénéficiaire au (presque) semblable consommateur·trice	340
1.1. Les preuves de l'efficacité d'une transformation axée sur l'individu : anecdotes exemplaires et chiffres	343
1.2. Le rapport aux « bénéficiaires » comme mise en œuvre du sentiment d'utilité : relationnel et reconnaissance.....	348
1.3. Quand aider c'est « empouvoirer » : les paradoxes d'une émancipation dont on est dépossédé	357

1.4. Conclusion partielle : sentiment d'utilité, nature de la consommation et identité	388
Section 2. L'outil formalisé de la transformation de l'individu : la sensibilisation, nouvelle version de l'éducation coopérative ?	393
2.1. D'hier à aujourd'hui : les enjeux de l'éducation dans l'ES(S).....	394
2.2. L'éducation-sensibilisation pour les autres et pour soi, entre activité spécifique, préoccupation secondaire et imprégnation par le travail.....	396
Conclusion.....	406
Conclusion.....	410
Bibliographie	426
Table des matières	465
Table des figures	471
Table des annexes.....	473
Annexes	475
Résumé en anglais	511
Résumé en français.....	512

Écriture inclusive

La thèse utilise l'écriture inclusive, les personnes rencontrées au cours de l'enquête et les chercheur·euses mobilisé·es dans l'analyse étant des femmes et des hommes. Si l'utilisation de termes neutres a été favorisée quand cela était possible et n'altérerait pas le sens du propos, la méthode utilisée est plus souvent celle du point central, « · », en fin de mot pour ajouter la terminaison du féminin, comme par exemple dans acteur·trice. Puisqu'elle est utilisée pour renvoyer aux humains et par souci de cohérence grammaticale, les qualificatifs se rapportant à des énumérations d'objets comportant des mots féminins et masculins sont eux aussi écrits de la sorte. Comme le résume Haddad,

L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des deux sexes. Concrètement, cela signifie notamment : renoncer au masculin générique (« des acteurs du développement durable »), à la primauté du masculin sur le féminin dans les accords en genre (« des hommes et des femmes sont allés »), ainsi qu'à un ensemble d'autres conventions largement intériorisées par chacun et chacune d'entre nous (p. 4).

Les pronoms « iel » et « iels » ont été choisis pour renvoyer respectivement aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel dans la mesure où ils incluent plus largement que le binaire « il(s) et/ou elle(s) » puisqu'en tant que pronom neutre, il peut également être utilisé pour renvoyer à des personnes non-binaires en matière de genres¹.

Le choix de l'écriture inclusive se justifie dans la mesure où le discours, qui fait l'objet d'une attention particulière dans cette thèse, témoigne des imaginaires d'une société et est à ce titre porteur de rapports de domination. Cette dimension est notamment développée dans les ouvrages de Goffman *Façons de parler*, publié en 1981, et Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, publié en 1982, auxquels il sera fait plus tard référence dans cette thèse.

¹ Et bien qu'en pratique aucune des personnes rencontrées n'ait souhaité utiliser ce pronom.

Introduction

« Il est un pays superbe, un pays de Cocagne, dit-on, que je rêve de visiter [...]. Un vrai pays de Cocagne, où tout est beau, riche, tranquille, honnête ; où le luxe a plaisir à se mirer dans l'ordre ; où la vie est grasse et douce à respirer ; d'où le désordre, la turbulence et l'imprévu sont exclus [...] ». Sous la plume de Charles Baudelaire, dans la version en prose de *L'invitation au voyage*, apparaissent ainsi les traits d'un pays idéal fantasmé. Bonheur, honnêteté et chasse au désordre sont autant de caractéristiques que l'on retrouve dans l'utopie où, dans la version en rimes du même poème, « tout n'est qu'ordre et beauté ».

Aujourd'hui, l'utopie apparaît encore comme un sujet de préoccupation récurrent, peut-être parce qu'elle seule semblerait suffisamment puissante pour faire face à la catastrophe écologique qui se profile, ou peut-être parce que les insatisfait-es de ce monde sont encore suffisamment nombreux-ses pour trouver en elle tout à la fois un exutoire et un horizon mobilisateur. Des productions telles que le documentaire *Demain* (Dion et Laurent, 2015), *Le chantier des possibles – Neighborhood Utopia* (Lamont, 2016) et *Après-demain* (Dion et Noualhat, 2018), des publications telles que les numéros de magazines « L'Atlas des utopies » (2017), « Et si on changeait tout ? 20 scénarios pour un autre monde » (2017), « Utopies vivantes » (2017), « Utopies. Changer le monde. Les grands textes expliqués » (2015) et « Utopies. Ils rêvent d'un monde meilleur » (2014) témoignent de la quête encore présente d'un avenir meilleur. L'économie sociale (et solidaire) elle-même se présente comme un ensemble prompt à être investi des espoirs d'un monde différent. Ces espoirs s'incarnent par exemple l'exposé des motifs du projet de loi français sur l'ESS (Sénat, 2013), où elle apparaît comme une réponse à « la prise de conscience généralisée de la nécessité de transformer durablement notre système économique » (*ibid.*, p. 3) issue de la crise de 2008, mais aussi aux « critiques fondées sur la financiarisation, la spéculation et l'absence de prise en compte des externalités environnementales ou sociales » (*ibid.*).

Interroger l'utopie c'est donc interroger un concept travaillé, manipulé, approprié de longue date par toutes sortes d'acteur-trices. L'angle d'attaque de l'utopie sera ici celui de sa reconfiguration dans les imaginaires sociaux des acteur-trices de l'économie sociale (et solidaire) au Québec et en France, chacun des termes ou presque appelant une définition. L'introduction commencera donc par présenter, non pas l'utopie, qui sera l'objet d'une analyse

théorique dans la première partie de la thèse, mais le sens que prend l'idée de reconfiguration dans le contexte des imaginaires sociaux (section 1). Ensuite, elle s'intéressera à l'économie sociale (et solidaire) dans sa diversité (section 2). Elle s'attardera alors sur les liens entre utopie et économie sociale (et solidaire), abordant notamment la question de la politisation des acteur-trices (section 3). Enfin, elle expliquera pourquoi, au sein de l'économie sociale (et solidaire) le champ de l'alimentation constitue un terrain d'investigation privilégié pour répondre à la question de recherche (section 4).

Section 1 : La reconfiguration de l'utopie dans les imaginaires sociaux

L'approche par les imaginaires sociaux se prête particulièrement bien à l'étude de l'utopie. Elle s'inscrit plus largement dans la sociologie de l'imaginaire qui s'intéresse à des concepts parmi lesquels figurent les mythes, symboles, représentations sociales, idéologies et, pour ce qui va ici nous intéresser, les utopies. Avec Guillaud,

L'on perçoit bien que ces concepts présentent la difficulté d'être malaisés à pénétrer, de s'imposer sans cesse tout en restant insaisissables, de n'être accessibles que par des détours disciplinaires, vers la psychologie, ou l'anthropologie. De plus, si leur caractère fondamental dans le rapport que l'homme (sic), placé en société, construit avec le monde qui l'entoure, n'est plus à démontrer, ils heurtent encore notre culture occidentale rationaliste. Ils restent souvent synonymes d'obscurantisme ou de pensée archaïque, de telle sorte qu'ils ne seraient pas dignes d'être considérés comme objets d'études (2000, p. 9-10).

Mais, comme on le verra dans le deuxième chapitre de cette thèse, l'étude de l'utopie, tout en se situant dans la filiation de la sociologie de l'imaginaire, s'inscrit aussi pleinement dans la sociologie politique en tant qu'objet de mobilisation de groupes sociaux dominés face à une idéologie dominante (Mannheim, 1929)². Ainsi, « l'imaginaire utopique [est] une forme spécifique d'ordonnement d'un ensemble plus large de représentations que les sociétés se donnent d'elles-mêmes » (Baczko, 1984, p. 8).

² Comme le souligne aussi Baczko, « exercer un pouvoir symbolique, ce n'est guère ajouter de l'illusoire à une puissance « réelle », mais doubler et renforcer une domination effective par l'appropriation des symboles, par la conjugaison des rapports de sens et de puissance. De même, il est banal de constater que dans chaque grave conflit social – une révolte, une guerre, une révolution –, les actions mêmes des forces en présence ont des conditions de possibilités symboliques, ne serait-ce que les images exaltantes et magnifiantes des objectifs à atteindre, des fruits de la victoire recherchée, etc. », l'utopie pouvant incarner ces « images exaltantes et magnifiantes des objectifs à atteindre » (*ibid.*).

Ces représentations ont un rôle sémiotique : elles rendent le réel intelligible à l'humain. Pour Godelier,

Les représentations : 1. *rendent présentes* à la pensée des « réalités » extérieures ou intérieures à l'homme, dont la pensée elle-même. Ces « réalités » peuvent être matérielles et /ou intellectuelles, visibles et /ou invisibles, concrètes et /ou imaginaires, etc. 2. Mais « présenter » à la pensée une « réalité » c'est toujours, de la part de la pensée, *interpréter* cette réalité. Interpréter c'est expliquer, *définir la nature, l'origine et le fonctionnement* d'une « réalité » présente à la pensée. Il ne peut exister de représentation qui ne soit en même temps une interprétation et qui ne suppose l'existence d'un *système* de représentations, c'est-à-dire d'un ensemble de représentations réglées par une logique et une cohérence spécifiques, quelles qu'elles soient (Godelier, 1978, p. 172)³.

Les représentations permettent de se situer dans le monde ; lui donner un sens dépend de leur existence. Elles opèrent aussi des distinctions entre plusieurs sous-groupes sociaux partageant le même répertoire de représentations. Pour Jodelet, « les représentations expriment ceux (individus ou groupes) qui les forgent et donnent de l'objet qu'elles représentent une définition spécifique. Ces définitions partagées par les membres d'un même groupe construisent une vision consensuelle de la réalité pour ce groupe » (2012, p. 52) et « [la représentation sociale] est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (*ibid.*, p. 53). Ces représentations sont alors susceptibles de faire agir les individus d'un même ensemble social dans le même sens : « schéma d'interprétation mais aussi de valorisation, le dispositif imaginaire suscite l'adhésion à un système de valeurs et intervient efficacement dans le processus de leur intériorisation par les individus, façonne les conduites, captive les énergies et, le cas échéant, entraîne les individus dans une action commune » (Baczko, 1984, p. 35). Ainsi, « nous trouvons donc à l'intérieur même de toute activité matérielle de l'homme sur la nature un ensemble complexe de réalités idéelles dont la présence et l'intervention sont nécessaires pour que cette activité ait lieu » (Godelier, 1978, p. 160).

³ De même, pour Castoriadis, « tout ce qui se présente à nous, dans le monde social-historique, est indissociablement tissé au symbolique. [...] Les actes réels, individuels ou collectifs – le travail, la consommation, la guerre, l'amour, l'enfantement – les innombrables produits matériels sans lesquels aucune société ne saurait vivre un instant ne sont pas (pas toujours, pas directement) des symboles. Mais les uns et les autres sont impossibles en dehors d'un réseau symbolique » (1975, p. 162). En d'autres termes, pour Jodelet, la représentation sociale « est avec son objet dans un rapport de « symbolisation », elle en tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations » (2012, p. 61). Dans le même ordre d'idée, pour Pessin et Torgue « l'image n'est pas morte copie de la réalité, non plus qu'apparition quasi réflexe soumise à cette réalité. Elle est déformation, outrance par rapport à l'environnement perçu. Elle est le fruit d'un dynamisme créateur par lequel la réalité perçue se trouve prise en charge » (1980, p. 12). Martuccelli, enfin, évoque le « rôle des représentations [dans la construction sociale de la réalité] » (2014, p. 19).

Dans la mesure où les individus vivent dans le même monde et en dépit de divergences d'idées, certaines grandes représentations sont assez largement partagées à l'échelle d'une société. Les représentations sociales confèrent alors à l'humain le sentiment que le réel est ordonné. Ainsi, « comme Durkheim et Mauss l'ont souligné, les représentations collectives (ou plutôt partagées) contribuent à la régulation et à la stabilité des systèmes sociaux » (Bronner, 2013, p. 48). Parmi ces objets symboliques, les imaginaires sociaux, au sens de Baczko (1984), présentent un caractère plus politique :

Tout pouvoir s'entoure de représentations, symboles, emblèmes, etc., qui le légitiment, le magnifient et dont il lui faut assurer la protection. La domination dans ce champ de représentations, de même que les conflits dont celles-ci sont l'enjeu, demandent l'élaboration des stratégies adaptées aux modalités de ces conflits, comme, par exemple, la propagande. Le terme imaginaires sociaux semble le mieux convenir à cette catégorie de représentations collectives, idées-images de la société globale et de tout ce qui se rapporte à elle (p. 8)⁴.

Or, l'utopie elle-même, en tant qu'imaginaire social particulier, s'avère particulièrement politique puisqu'« une des fonctions des imaginaires sociaux consiste dans l'organisation et la maîtrise du temps collectif sur le plan symbolique » (*ibid.*, p. 9) et que « cette fonction est apparente dans le cas d'utopies qui conjurent l'avenir en accueillant et en structurant les rêves et les espoirs d'une société autre » (*ibid.*).

L'utopie est donc une forme particulière d'imaginaire social. L'enjeu de l'étude de l'utopie est ainsi exprimé par Ansart : « penser le mythe est une voie pour comprendre notre condition. Pour les utopies, elles sont, plus encore significatives de notre condition humaine et de notre liberté » (dans Dutheil-Pessin et Neyrat, 2007, p. 27). L'utopie répond à plusieurs critères sur lesquels on reviendra chapitres 1 et 2, mais plus généralement, elle se prête à une approche en matière d'utopèmes. Ces derniers constituent des unités de sens fondamentales de l'utopie, ou comme l'explique Pessin (2000) « de petites unités constituant ce que l'on peut appeler les « vérités premières » de l'utopie, et qui se signalent généralement par la redondance. Là où les mythologues parlent de « mythèmes » pour désigner les particules signifiantes du mythe, nous

⁴ Dans un autre ouvrage il écrit également que « l'imagination sociale joue un rôle stabilisateur - elle contribue à la légitimation d'un pouvoir ainsi qu'à l'élaboration d'un consensus social, qui appellent des symboles et des mythes, des modèles dominants de comportement, des systèmes de valeurs et d'interdits ; elle est à l'œuvre dans la compréhension de la vie sociale, comme dans l'occultation de ses mécanismes. Facteur régulateur et stabilisateur, l'imagination sociale est pourtant aussi la faculté qui permet de ne pas considérer les modes de sociabilités existants comme définitifs et seuls possibles, mais de se représenter d'autres formes et modèles. Elle exerce une activité autonome en ce sens que ses emplois et produits ne sont pas réductibles à une activité intellectuelle ou encore cognitive » (Baczko, 2001, p. 403).

parlerons d'« utopèmes », unités d'images obsédantes de l'utopie » (2001, p. 51). Ainsi, « introduit dans le champ théorique par l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, le concept de mythème a été repris et développé par Gilbert Durand qui en a fait l'unité significative minimale du mythe, son principe même d'identification ainsi que l'instrument de son interprétation » (Walter, 2011, p. 39)⁵.

La reconfiguration est à entendre au sens que lui donne Ricœur dans le contexte de son dialogue avec Castoriadis (2016) où tous deux s'interrogent sur la possibilité de créer du nouveau historiquement. Elle s'inscrit elle aussi dans la perspective de l'imaginaire : « par opposition à une imagination qui ne fait que reproduire en copie quelque chose qui est déjà là, la production est essentiellement une production de synthèses nouvelles, de configurations nouvelles » (p. 41) et « d'autres ont parlé et ont établi les règles du jeu. Ce que nous pouvons faire, c'est les replacer dans ce que Malraux appelait des « déformations réglées ». Nous pouvons procéder par déformations réglées, mais toujours dans du préstructuré, du déjà structuré que nous restructurons (*ibid.*, p. 44). La reconfiguration est opposée à l'« autocréation » (*ibid.*, p. 60) de Castoriadis, comme le répète Ricœur : « nous sommes toujours dans du pré-institué, dans du nouvellement institué. Et je ne vois pas où vous pouvez placer la notion de création sinon au sens d'un événement de pensée que nous reconfigurons exactement comme nous racontons une autre histoire avec les mêmes archives » (*ibid.*, p. 61). L'exemple le plus flagrant de ce pré-institué est peut-être le langage : « nous parlons toujours dans un milieu où il a déjà été parlé. En ce sens, nous sommes déjà précédés en tant qu'individus et en tant que collectivité » (*ibid.*, p. 60).

Section 2 : L'économie sociale (et solidaire)

La question de l'utopie se pose dans le cadre de l'économie sociale (et solidaire) ou ES(S). L'ES(S) représentait en 2015 en France 10,5% de l'emploi, soit 2,37 millions de salariés (CNCRES, 2015). En matière de répartition, « les trois quarts des établissements de l'ESS comptent moins de 10 salariés, ce qui peut donner l'image d'une économie exclusivement

⁵ Walter précise que « non seulement ces unités [constitutives du mythe] occupent dans la structure du mythe la même place que les phonèmes, morphèmes ou sémantèmes dans la structure de la langue mais de plus elles s'articulent, comme leurs modèles linguistiques, en structures à complexité croissante à savoir les mythèmes, nom donné par Lévi-Strauss aux « grosses unités constitutives » qui, seront donc à « chercher au niveau de la phrase » et constitueront les éléments les plus complexes spécifiques au mythe » (2011, p. 40).

constituée de petites structures de proximité. Or, ce sont les établissements de plus de 10 salariés qui concentrent près de 85 % des emplois » (*ibid.*, p. 4). Les emplois de l'ES(S) sont majoritaires dans certains secteurs d'activité, ils représentent 60,9% de l'action sociale et 53,6% des sports et loisirs, mais pèsent très peu dans d'autres secteurs, par exemple seulement 1,2% dans l'information et communication. Au Québec on peut préciser que les organisations de l'ES(S) « offrent des produits et des services dans un grand nombre de secteurs : agroalimentaire ; arts et culture ; commerce de détail ; environnement ; finance solidaire ; immobilier collectif ; loisirs et tourisme ; manufacturier ; médias et communication ; petite enfance ; santé ; services aux personnes ; TIC, transport, etc. » (Bergeron, 2017, p. 3) sans plus de détail quant au poids de l'ES(S) dans ces différents secteurs. En revanche, l'on sait que « parmi ces 7 000 entreprises [de l'économie sociale que compte le Québec], 3 300 sont des coopératives et 3 700 des organismes à but non lucratif (OBNL) ayant des activités marchandes. La moitié des entreprises sont situées dans la région montréalaise » (*ibid.*, p. 2). Cependant, ces chiffres ne disent rien de la diversité des ensembles considérés de part et d'autre de l'Atlantique ni des différentes définitions possibles de l'ensemble qui connaît une institutionnalisation progressive couronnée par les lois cadres de 2013 au Québec et 2014 en France.

L'ES(S) est en effet un ensemble auquel l'on prête diverses définitions⁶. Comme le souligne Dacheux (2007), en France,

L'institutionnalisation de l'économie solidaire, avec la naissance, au printemps 2000 d'un Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire⁷, a singulièrement compliqué la tâche du chercheur. D'une part, la circulation de cette notion dans l'espace public s'est accompagnée de glissements sémantiques et de simplifications journalistiques ayant pour effet d'accoler l'étiquette « économie solidaire » à toutes les initiatives économiques poursuivant un but éthique. D'autre part, de nombreux acteurs cherchant à bénéficier de l'aubaine politique se sont soudain réclamés de cette mouvance. Ces deux phénomènes se conjuguant, l'économie solidaire est devenue un label social aux contours gigantesques, que la notion « d'économie sociale et solidaire » veut embrasser, mais qu'elle n'étreint guère (p. 82).

Au Québec, l'ES(S) ne semble pas plus unifiée *a priori* et « les acteurs eux-mêmes ont souvent hésité à faire appel à cette notion d'économie sociale pour désigner ce qui leur semblait être

⁶ Les diverses définitions font d'ailleurs écho à la diversité des initiatives auxquelles elles peuvent renvoyer. Comme le souligne par exemple Jeantet (dans Jeantet et Poulnot, 2007), « entre la micro-banque « le Grenier de l'argent » du Mali et les puissantes banques coopératives canadiennes, entre Max Havelaar et les coopératives de consommation traditionnelle, entre une micro-coopérative de production au Brésil et le groupe coopératif espagnol de Mondragon, existent des différences de taille, de champs d'activités » (p. 34).

⁷ Tendance accentuée par la loi cadre de 2014.

des organisations de nature différente, poursuivant des objectifs divers » (Lévesque et Petitclerc, 2008, p. 15) et

Parler d'économie sociale, c'est marcher comme un funambule qui risque à tout moment de basculer dans le vide. D'un côté, les critiques les plus acerbes : l'économie sociale serait une stratégie diabolique téléguidée depuis la Banque mondiale, un prétexte pour la dévolution des responsabilités de l'État, un bassin d'emplois à bon marché pour pallier aux coupures de postes dans le secteur public, une passerelle d'insertion ne menant nulle part. De l'autre, les attentes les plus irréalistes : l'économie sociale serait la solution à la crise de l'emploi, le remède à l'exclusion, le tremplin pour un renouveau démocratique, le moyen de faire mieux avec moins (D'Amours, 1997, p. 59).

Pour y voir plus clair dans cette diversité d'approches, D'Amours (1997) souligne qu'il est possible de définir l'ES(S) par ses composantes, nommées ci-dessous familles, par ses règles de fonctionnement, reprises à Vienney (1994), notamment le principe « 1 membre, 1 voix » et le réinvestissement des excédents de gestion dans l'organisation sans appropriation individuelle⁸, par ses valeurs – démocratie, autonomie, service aux membres – et enfin par les dynamiques de ses acteur·trices et ses formes économiques. Certaines définitions puisent d'ailleurs dans ces différentes approches, Lévesque et Petitclerc soulignent par exemple que « les organisations concernées, c'est-à-dire des regroupements volontaires de personnes, ont toujours fait appel à un répertoire similaire de pratiques démocratiques et de valeurs d'entraide pour offrir des biens et des services en privilégiant des finalités solidaires » (2008, p. 15).

C'est qu'historiquement l'ES(S) emprunte à différents mouvements d'idées qui ne forment pas un ensemble cohérent. Comme le soulignent par exemple Vaillancourt et Favreau l'économie sociale « s'est alimentée, au XIX^e siècle, en Europe comme en Amérique du Nord, à des sources intellectuelles et politiques diverses : des socialistes utopiques, tels Saint-Simon et Fourier, des chrétiens sociaux (Le Play et Raiffeisen), des libéraux, des coopérativistes (Gide) ainsi que des socialistes, comme Mauss et Jaurès » (2001, p. 71). Pour Gueslin (1998) les origines de l'ES(S)

⁸ Vienney écrit plus précisément que « les clauses contenues dans leurs statuts juridiques correspondent à des règles que l'on peut regrouper autour de quatre grands principes :

- identification réciproque des personnes associées et de l'activité d'une entreprise ;
- égalité des associés, indépendamment de leurs participations au financement et à l'activité d'une entreprise ;
- s'il est admis, partage des excédents entre les associés proportionnellement à leur participation à l'activité ;
- propriété durablement collective des bénéfices réinvestis » (1994, p. 7). Cette approche est par exemple celle à laquelle recourt partiellement Draperi quand il écrit : « l'économie sociale désigne les groupements de personnes qui s'appuient sur la « double qualité » de leurs membres : ceux-ci sont à la fois acteurs - bénéficiaires de l'action mise en œuvre – et sociétaires - propriétaires collectifs et détenteurs du pouvoir » (2005, p. 12). Mais « elle [cette approche] est critiquée notamment par Jean-Louis Laville, qui lui reproche de réduire le mobile des acteurs d'économie sociale à un calcul stratégique, en oubliant l'importance de la réciprocité et du don dans l'émergence de ces expériences (Laville ; 1995) » (D'Amours, 1997, p. 15).

puisent dans le socialisme associationniste, le christianisme, le libéralisme, le mutuellisme, ou encore le solidarisme. Et Demoustier (2012) rappelle pour sa part qu'à la fin du XIX^e siècle coexistent quatre écoles : l'école libérale qui attribue à l'ESS le rôle d'intégrer les gens au marché, l'école paternaliste/philanthropique qui a vocation à protéger tout en contrôlant les individus, l'école associationniste qui centrée sur la démocratie économique et l'école étatiste dont le but est d'intégrer à la communauté publique.

En conséquence, aujourd'hui, plusieurs questions se posent quant aux frontières de l'ES(S) qui se meuvent en fonction des approches choisies. D'abord, il est courant de distinguer économie sociale et économie solidaire. Si l'économie sociale se prête à une définition par les règles qui aboutit à retenir certains statuts d'organisations – associations ou organismes, selon le contexte national, coopératives et mutuelles – l'économie solidaire renvoie surtout aux services de proximité et aux initiatives locales et

Les principales différences entre économie solidaire et économie sociale se résument donc à ceci : en réunissant travailleurs-euses et usagers-ères, l'économie solidaire permet la construction conjointe de l'offre et de la demande ; elle fonctionne grâce à une combinaison des formes de travail et d'économie ; elle réintroduit l'inscription dans la sphère politique (accès à l'espace public, projet de transformation sociale) que l'économie sociale a peu à peu abandonnée à mesure qu'elle entraînait dans la société salariale (D'Amours, 1997, p. 32).

Pour Draperi (2000), la différence entre économie sociale et économie solidaire réside dans des critères proches de ceux de D'Amours (1997) : prise en compte de l'histoire et définition par les règles pour la première et dimension politique et primat du lien social pour la seconde⁹. De même, Demoustier (2000) indique que l'économie solidaire met en exergue les liens sociaux et critique la banalisation de l'économie sociale¹⁰. Enfin, Azam, pour sa part, semble se concentrer

⁹ « L'économie sociale définit en premier lieu des entreprises respectant des règles et régies par un droit. Elle affirme que la finalité coopérative ne peut être poursuivie que par la construction de règles collectives. Prenant largement en considération l'histoire des mouvements coopératifs et mutualistes, elle contribue à comprendre les fonctionnements de ces entreprises et les processus d'institutionnalisation. L'économie solidaire définit une économie spécifique, incluant des actes non-marchands et la redistribution en provenance de l'Etat. Elle s'attache plus résolument au projet politique et à la nature de la relation socio-économique entre les acteurs. Elle définit tout autant un horizon à atteindre qu'un ensemble de pratiques observables » (Draperi, 2000, p. 30).

¹⁰ Elle explique que « l'économie solidaire – promue par des sociologues, politologues, et philosophes – regroupe les activités économiques qui se veulent « encadrées » dans les liens sociaux de proximité (du SEL à la petite économie associative locale, du commerce « équitable » au financement solidaire), pour lutter contre l'anomie sociale et renforcer la cohésion sociale. L'analyse de son émergence s'appuie sur la crise du fordisme (extension de l'accès aux bénéfices du salariat par le développement des entreprises, sans visée de redistribution égalitaire) et de du welfare state (rôle déterminant de l'Etat pour le bien-être de tous) et sur la mobilisation de la société civile. Elle critique la « banalisation » de l'économie sociale accusée d'être incapable de prendre en charge les nouvelles formes d'exclusion socio-économique » (Demoustier, 2000, p. 75). Elle distingue par ailleurs trois approches de

sur le critère de la tendance à l'économisation, au détriment du politique, de l'économie sociale¹¹. Il apparaît alors que les organisations de l'économie solidaire, si tant est qu'un tel ensemble puisse être définitivement arrêté, recoupent en partie celles de l'économie sociale. Dans la conception de l'ensemble ici retenue, il est tout à fait possible de porter un regard politique sur l'économie sociale, sans la faire changer de nom, d'autant que la dimension politique trouve racine dans l'économie sociale historique. Nous utilisons alors, par commodité, l'expression « économie sociale (et solidaire) » ou l'abréviation « ES(S) » pour souligner le fait que l'ensemble dont il est question ici est d'abord défini selon les critères de l'économie sociale mais que la définition de l'économie solidaire telle que présentée ci-dessus renvoie bien à une partie de l'économie sociale plutôt que d'en être strictement séparée et que les organisations du corpus s'inscrivent souvent à la croisée des deux approches.

De plus, au Québec, la notion d'économie solidaire est moins volontiers mobilisée que celle d'économie sociale¹² et quand elle l'est c'est soit de manière indifférenciée vis-à-vis de l'économie sociale soit pour renvoyer à une appellation de l'économie sociale qui serait celle employée à l'étranger. En revanche, les enjeux de frontières semblent se jouer entre économie sociale et secteur communautaire¹³. Pour D'Amours (1997), le développement économique communautaire est un « sous-ensemble du développement local » (p. 33) lui-même défini comme « tout processus de mobilisation d'acteurs locaux basée sur une logique territoriale par opposition à une logique strictement basée sur la rationalité économique pure » (Parodi, dans *ibid.*, p. 32). Si économie sociale et secteur communautaire se recoupent eux aussi pour partie, *« dans le mouvement communautaire, un nombre significatif d'organisations et de leaders ont depuis longtemps manifesté des réticences à s'identifier à l'économie sociale (Kearney et al.,*

l'ESS : « l'approche du secteur sans but lucratif privilégié les activités non marchandes (monétarisée ou non), donc les associations, en excluant les coopératives » (2003, p. 121), « celle de l'économie solidaire repose sur l'hybridation des ressources et le renforcement des liens sociaux interpersonnels dans de petites organisations locales » (*ibid.*) et « celle de l'économie sociale regroupe, à partir du modèle coopératif, des activités non marchandes et marchandes articulées sur la mutualisation des ressources et le démocratie économique » (*ibid.*).

¹¹ « C'est précisément l'économisme d'une grande part de l'économie sociale d'hier qui constitue le point de clivage fondamental avec une part de l'économie solidaire » (2003, p. 160).

¹² Comme le souligne Tremblay, dans le contexte québécois « il n'y est guère question d'économie solidaire mais plutôt d'économie sociale. Il s'agit sans doute de nuances, mais dans sa forme hégémonique, l'accent est mis sur les formes entrepreneuriales, les modèles d'organisation et de propriété, beaucoup plus que sur le lien au reste de la société » (dans Dacheux, 2007, p. 102).

¹³ « La *community* s'inscrit dans l'idéal américain comme entité existant entre l'individu et l'État et structurant le fonctionnement de la société. Elle représente un corps intermédiaire entre sphère privée et sphère publique, entre le citoyen et l'État, qui engage des rapports d'appartenance, d'origine, de natures diverses, choisis ou non par les individus qui la composent : il peut s'agir d'un lien territorial, religieux, ethnique ou identitaire, de pratiques ou de cultures communes » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 11)

2004) » (Vaillancourt, 2008, p. 35) et « dans la culture organisationnelle du mouvement communautaire, notamment dans les générations issues des années 1970-1980, le mot économie fait parfois problème parce qu'il est associé symboliquement à une forme de coopération avec l'économie de marché et le capitalisme. Le fait de s'identifier à l'économie, qu'elle soit sociale ou pas, est vu comme un refus de la rupture avec le capitalisme » (*ibid.*)¹⁴.

Ensuite, sur la question des frontières de l'ES(S), les associations loi 1901 françaises et OBNL¹⁵ québécoises n'appartiennent toutefois pas toutes à l'ES(S) : il faut pour cela qu'elles aient une activité économique (Lévesque et Petitclerc, 2008). Dans le prolongement, Favreau exclut les associations non-marchandes de l'économie sociale. « En s'exprimant ainsi, il fait référence à des associations qui vont chercher un pourcentage significatif de leurs ressources financières « en provenance de la vente de produits et/ou services » (2008 : 93, note 9) » (Vaillancourt, 2008, p. 36) ; là où ce pourcentage significatif varie entre 10 et 50% selon les auteur·trices, Favreau serait plutôt partisan de 50%. Le caractère déterminant que l'on retiendra ici n'est pas tant d'être inséré sur un marché *via* la vente de biens et services mais plutôt d'avoir une activité économique, cette activité n'ayant pas à correspondre à un certain pourcentage de l'ensemble des activités de l'organisation. Ainsi, avec Vaillancourt,

En affirmant que les associations non marchandes font partie de la grande famille de l'économie sociale, on n'est pas en train de dire que ces associations ont une identité principalement économique. *On reconnaît que l'identité première de ces associations provient de leurs caractéristiques d'abord sociales, culturelles, politiques, etc. Toutefois, on a le droit d'ajouter, en faisant appel à une vision substantive de l'économie, que ces organisations ont aussi une identité économique* (2008, p. 37)¹⁶.

En revanche, certaines organisations se sont retrouvées exclues de la présente enquête. D'abord, puisque l'on adopte primairement une approche de l'ES(S) par les règles, les fondations, du fait de leur gouvernance, et les entreprises sociales, du fait que rien ne les écarte *a priori* du principe de lucrativité, sont écartées de l'ensemble. Ensuite, c'est parce que le champ de l'alimentation

¹⁴ On retrouvera d'ailleurs ce phénomène chez quelques acteur·trices du corpus.

¹⁵ Organisations à but non-lucratif.

¹⁶ Pour Demoustier *et al.* l'entrée des associations en économie se fait d'ailleurs graduellement : dans un première étape l'association est conçue comme un ménage élargie et traite des questions de consommation et redistribution, elle devient ensuite une entreprise associative avec la production d'un service objectivable, enfin, elle devient porteuse d'un projet socio-politique au service duquel se développe une activité économique, elle passe alors d'une logique contestataire à une logique attestataire, dimension qui nous intéressera particulièrement dans cette thèse.

a été choisi comme terrain d'enquête que les mutuelles n'apparaissent pas dans le corpus¹⁷ et non à cause d'une éventuelle exclusion *a priori*.

Au niveau sémantique, plusieurs notions sont distinguées pour appréhender les organisations de l'ES(S). L'activité, d'abord, renvoie à ce que l'organisation fait au quotidien, ce que l'on peut matériellement observer, par exemple la vente de produits et l'animation d'ateliers éducatifs. La mission, ensuite, désigne l'intention derrière l'organisation : à quoi aspire-t-on à travers l'activité, quelle est la raison d'être de l'organisation ? La mission se distingue ici du projet malgré une utilisation courante qui pourrait rendre les deux synonymes l'une de l'autre : le projet est l'idée formellement déposée en vue souvent d'obtenir un financement, il comporte une ou plusieurs activités concrétisant une mission, qu'elle soit déjà existante ou au contraire que le projet l'inaugure. Il n'est pas encore réalisé mais renvoie à une temporalité future. Le statut, pour sa part, s'entend dans une acception purement juridique, il est la forme juridique de l'organisation et recoupe pour partie la notion de famille de l'ES(S) qu'il précise. Mais là où les grandes familles de l'ES(S) sont, au Québec comme en France, les coopératives, mutuelles et associations loi 1901 ou organismes à but non-lucratif (OBNL), les statuts peuvent se subdiviser, par exemple en France pour les coopératives, coopérative d'activités et d'emploi (CAE), société coopérative ouvrière de production (SCOP), société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). La mission peut dépendre, dans certains cas, des statuts juridiques : les coopératives de travail québécoises visent ainsi toujours à fournir du travail à leurs membres¹⁸. De même, activités et mission peuvent parfois se confondre si les premières incarnent directement la seconde, par exemple vendre des produits biologiques et locaux.

Section 3 : Des liens entre utopie et économie sociale (et solidaire) : histoire, théorie et politisation

Poser la question de l'utopie dans l'ES(S), c'est s'inscrire dans une partie de son histoire. En effet, « l'économie sociale était à l'origine un projet d'alternative globale au capitalisme » (D'Amours, 1997, p. 23). De même, pour Martin, « la coopérative s'enracine dans une tradition

¹⁷ Il en va de même pour les fonds de travailleur-euses identifiés comme participants de l'ES(S) par Lévesque et Petitclerc (2008) qui n'ont pas de rapport direct à l'alimentation.

¹⁸ On reviendra dans la partie méthodologique, au chapitre 4, sur la proximité des statuts de l'ES(S) entre le Québec et la France.

utopiste importante » (2016, p. 201). Desroche (1976) n'hésite pas non plus à qualifier les débuts historiques de la coopération d'utopie¹⁹. Et comme le commente Draperi (2014) à propos des travaux de Desroche :

Alors que la sociologie religieuse interroge le monde, la sociologie coopérative interroge le groupe humain. Le lien entre les deux sociologies est la continuité que Desroche découvre entre les mouvements messianiques fondateurs de nouvelles religions et les utopies sociales initiatrices de coopératives. La continuité s'ancre ainsi dans une sociologie de l'imaginaire : l'objet théorique majeur est l'imaginaire déployé à travers les millénarismes et les utopies fondatrices (p. 16)²⁰.

Les liens historiques entre utopie et ES(S) trouvent leur prolongement dans certaines approches d'aujourd'hui dans lesquelles il est commun de rapprocher utopie et ES(S)²¹. L'une et l'autre se trouveraient liées par la perspective d'un changement global qui passerait d'abord par une démocratisation de l'économie : la gouvernance particulière de ces organisations peut être présentée comme un enjeu de démocratisation de l'économie (Dacheux, dans Frère et Jacquemain, 2013 ; Dacheux, 2007²² ; Eme et Laville, dans Laville et Catani, 2005²³ ; Zimmer et Orquiza Churfem, 2015). Cette idée de transformation rejoint aussi une définition de

¹⁹ Il résume d'ailleurs la filiation entre communautés utopiques et projets coopératifs sur la figure en annexe 19. Il y aurait selon lui « trois âges de l'élaboration coopérative » (1976, p. 406) : « le premier qui serait l'âge utopique et que je ferais aller très loin, jusqu'à la nostalgie des Républiques coopératives au début du XX^e siècle. Le deuxième serait l'âge expérimental, ou du moins l'âge empirique, qui au contraire remonterait assez haut dans les maquis des expériences pilotes. Viendrait enfin l'âge réflexif, non seulement avec la réflexion des économistes, doctrinaires ou théoriciens, mais aussi avec celle des sociologues, historiens, ou même des ethnologues [...]. Ce ne seraient pas des âges tels que l'un finisse là où l'autre commence. Ce serait un emboîtement, un tuilage, dans lequel un âge dure au-dessous ou au-dessus des autres » (*ibid.*, p. 406).

²⁰ Draperi reprend à son compte l'idée que « les utopies qui inspirent l'économie sociale visent à changer les rapports entre l'homme, le travail et l'économie, à développer l'activité, à prévenir des risques majeurs, à répondre aux besoins sociaux de base, à réduire les inégalités, à maîtriser l'énergie et la croissance, et à assurer le respect des équilibres naturels et humains essentiels » (2005, p. 17), ajoutant par ailleurs que « l'économie sociale est bien une utopie dans le sens où elle constitue « un projet imaginaire de société alternative », selon les termes d'Henri Desroche. Le terme « société » peut paraître (trop) ambitieux pour des projets fréquemment modestes et ciblés – s'associer pour consommer autrement, travailler en coopérative, prévenir des risques, échanger de façon équitable, etc. –, mais il ne l'est pas dans la mesure où la somme de ces actions modestes et ciblées est susceptible de changer les relations entre la production et la consommation, entre l'économie et la santé, entre la société et l'échange » (2003, p. 10).

²¹ En témoigne par exemple le colloque « Passé, présent et avenir d'une utopie, l'économie sociale » tenu à Lyon, du 8 au 10 Juin 2000 (Berthet, 2000), mais aussi le texte de l'ancien secrétaire de la confédération générale des SCOP, François Espagne, intitulé *Les coopératives ouvrières de production entre utopies fondatrices et idéologies concurrentes* (2000b), ou encore la suggestion de Dacheux et Goujon (2011) de considérer l'économie solidaire comme une nouvelle utopie pour l'Europe.

²² Pour lui, les initiatives d'économie solidaire « se nourrissent et nourrissent en retour un discours utopique qui conteste le système économique dominant et propose un nouveau modèle de société invitant une démocratie participative à investir toutes les sphères du monde commun y compris celle qui semble le plus réfractaire à la démocratie : la sphère économique » (p. 32).

²³ Ils écrivent ainsi que « l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités économiques soumise à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens » (p. 253).

l'économie sociale dans laquelle ses organisations visent à répondre à des besoins ou aspirations non-satisfaits (Lévesque, 2002) : si répondre à des besoins, dans cette définition, peut être perçu comme une manière de pallier les manques d'un ordre dominant sans le questionner, les aspirations sont susceptibles de dépasser ce cadre²⁴. De même pour Laville et Sainsaulieu, « le ressort de la création associative est l'exigence d'une action collective. En cela la formation d'une association est sous-tendue par une protestation à l'encontre des manques ressentis par les promoteurs, ce qui l'amène à être initiée en réaction implicite ou explicite aux institutions existantes » (2013, p. 27). Malo résume finalement qu'en matière d'appréhension de l'ES(S),

En ajoutant Polanyi, à Desroche et Vienney, en s'appuyant cette fois sur un trio, on en vient à voir les coopératives et les associations d'économie sociale comme des initiatives de la société civile, des micro-utopies ouvertes faisant jouer la réciprocité en même temps qu'elles insèrent leurs entreprises dans le marché ou leurs organismes locaux dans un rapport partenarial à l'Etat (2000, p. 5).

Mais c'est peut-être plus le potentiel politique de l'ES(S) qui en fait un territoire particulièrement intéressant pour l'utopie qui se définit, entre autres, dans un rapport de force face à une idéologie dominante (Mannheim, 1929). Dans un monde largement marqué par l'économie capitaliste néolibérale, elle apparaît comme une économie dominée et acquerrait ainsi le titre de potentielle utopie. Ainsi, « force est de constater que l'« économie sociale » demeure, d'abord et avant tout, la forme dominée d'une économie dominante » (Hély et Moulévrier, 2013, p. 13). De même pour Draperi, « l'économie sociale comme système économique reste à bâtir. Les entreprises d'économie sociale disposent de statuts, mais faute d'unité, elles subissent largement les règles de l'économie dominante » (2005, p. 12). Si elle est dominée, elle est aussi parfois présentée comme une forme de résistance : « la crise, conjuguée à la réaffirmation de l'utopie libérale, a conduit à la domination renouvelée de la logique marchande. L'économie solidaire ainsi définie se caractérise alors comme résistance à cette logique dominatrice » (Azam, 2003, p. 159). Dès lors, poser la question de l'utopie de l'ES(S), c'est interroger sa portée politique, telle qu'elle est présente à l'esprit de acteur·trices.

Cette perception de la domination semble exister chez certain·es de ses acteur·trices. Une étudiante en formation sur l'économie sociale explique ainsi : « on nous apprend à regarder des deux côtés ; le côté Start up Nation et côté ESS quoi en gros. Ça développe notre capacité à

²⁴ Plus particulièrement, « les expérimentations et les initiatives [de la nouvelle économie sociale] sont également alimentées par des aspirations pour une autre société » (Lévesque, 2002, p. 15).

argumenter, ce qui est super important dans l'ESS parce qu'on est tellement la risée du capitalisme... » (Louise, 24 ans, dans Urvoa, 2019, p. 62). Ainsi, « de manière générale, la voie dans laquelle ils [les étudiants en économie sociale] sont en train de s'orienter est perçue comme dominée, voire marginalisée » (Urvoa, 2019, p. 63). Nous partageons donc l'interrogation d'Urvoa et l'hypothèse qu'il avance :

Dès lors, pourquoi choisir, quand on a la liberté de le faire, de se former en ESS ? Pourquoi choisir de passer les épreuves qui amèneront à un Master si celui-ci ne vous protégera pas d'un premier emploi qui sera probablement rémunéré au minimum légal, et possiblement à temps partiel²⁵ ? C'est l'hypothèse du choix militant et donc d'une persistance militante au sein de l'ESS que nous souhaitons explorer ici (Urvoa, 2019, p. 13).

Si l'ES(S) résulte d'un choix militant, c'est que ses acteur·trices sont politisé·es. Or, Urvoa constate pourtant que les jeunes en formation sur l'ES(S) ne croient pas en *la* politique, d'où l'intuition qui en découle de l'ES(S) comme manière d'exercer *le* politique.

Certain·es auteur·trices avancent déjà l'idée d'une politisation de l'économie. Laville et Cattani soulignent ainsi qu'« on est passé [depuis un quart de siècle] d'un registre de revendication « antiéconomique » à un registre qui articule une vision critique et construction d'une « alteréconomie » » (2005, p. 22). Pour Gaudillière et Lechevalier

L'idée selon laquelle la lutte contre les inégalités et les rapports de domination passe par la construction d'un secteur économique fonctionnant selon des logiques alternatives à celles des entreprises capitalistes et des administrations d'État a-t-elle trouvé une nouvelle jeunesse ? Peut-être. En tout cas cela vaut la peine de s'y arrêter. Réfléchir aux conditions de viabilité d'une économie « tierce » qui échappe à la fois à la marginalité, aux dérives bureaucratiques – publiques ou privées – et aux contraintes de la valorisation marchande suppose de discuter à la fois la nature des rapports qu'elle entretient à l'État et au marché, des modalités de son fonctionnement et des effets de transformation sociale qui en résultent (2002, p. 9).

Au niveau politique, le rapprochement entre ES(S) et mouvement social a été plusieurs fois opéré : « la dimension contestataire de l'ESS a déjà été soulignée [Pleyers, 2011]. Celle-ci répond par exemple pour Guy Groux [2009] à la définition d'un mouvement social selon Alain Touraine [1973] et renvoie à un phénomène agissant sur la société en tant que telle » (Rodet,

²⁵ Méda souligne par exemple que « le niveau des salaires infiniment plus bas dans les associations du tiers secteur que dans les anciens services de l'État social [qu'elles ont remplacés] » (dans Bidet, 2003, p. 163), tandis que Dussuet et Flahault expliquent qu'en parallèle « les tentatives pour professionnaliser les activités associatives ne débouchent pas forcément sur une reconnaissance du travail effectué » (2010, p. 35).

2015, p. 194). Cependant, si l'hypothèse d'une ES(S) se constituant comme un mouvement social est relativement faible, notamment du fait de sa diversité, les liens entre mouvements sociaux et ES(S) existent. Dans le cadre de cette thèse, il peut s'agir d'un lien avec le mouvement de la consommation responsable qui tend à s'incarner dans des formes d'organisation de l'ES(S), mais aussi, au niveau historique au Québec, de liens entre des mouvements sociaux et la troisième génération que distingue D'Amours (1997) dans la nouvelle économie sociale, soit celle qui se développe plus particulièrement dans les années 1980 formant un mouvement qui se définit comme « populaire et communautaire » (p. 40), composé notamment de groupes de femmes, groupes de jeunes, groupes spécialisés en santé mentale²⁶. Pour Vaillancourt et Favreau, « trois éléments distinguent la nouvelle économie sociale de celle des générations qui l'ont précédée : les demandes sociales auxquelles ces initiatives cherchent à répondre ; les acteurs qui les animent ; la volonté explicite de changement social » (2001, p. 70)²⁷. La période correspond aussi à la « formulation d'un projet d'une nouvelle économie sociale plurielle qui ne se limite pas au rôle résiduel que lui confère le modèle de développement néolibéral » (Lévesque et Petitclerc, 2008, p. 26). Ainsi, volonté de changement social et dépassement du modèle néolibéral laissent entrevoir la portée politique de l'économie sociale de cette époque.

Les questions que nous nous posons finalement sont, avec Draperi,

Si l'alternative est la simple option entre deux possibilités, le fait d'exister est en soi une alternative. Mais ce qui fait problème est plutôt : est-ce que l'alternative que représente l'économie sociale exprime une réelle différence, et de quelle nature ? L'économie sociale est-elle une alternative au capitalisme ou un régulateur rendant possible l'adaptation du

²⁶ Bouchard note elle aussi que l'économie sociale est « portée par les mouvements sociaux » (2006, p. 6).

²⁷ Ainsi, « la plupart des auteurs québécois établissent une distinction entre une ancienne économie sociale (principalement les coopératives et mutuelles d'assurances, qui datent du début du siècle) et une nouvelle économie sociale (principalement les groupes communautaires et de développement économique communautaire, qui se multiplient à partir des années 70) » (D'Amours, 1997, p. 37). L'ancienne économie sociale naît au XIX^e siècle avec les sociétés d'entraide et les mutuelles d'assurances. Elle connaît une deuxième vague au début du XX^e siècle avec les coopératives d'approvisionnement agricoles et les coopératives de commercialisation agricoles. À partir des années 1930, elle connaît une troisième vague marquée par le développement du mouvement coopératif centré sur les secteurs de la consommation, de la pêche et de la forêt et encouragé par l'Eglise catholique. La nouvelle vague émerge dans les années 1960-1970 et se décompose elle-même en trois générations. La première, dans les années 1960, rassemble les comités de citoyens des quartiers défavorisés des grandes villes, « ils réclament non seulement la création mais un contrôle populaire sur des équipements tels que des centres communautaires, cliniques communautaires, cliniques juridiques » (*ibid.*, p. 39). Quelques années après les villes, les villages connaissent des mobilisations similaires pour contrer leur fermeture. La deuxième génération, entre 1976 et 1982, constitue l'« âge d'or des groupes populaires ou groupes de services. Ces groupes ont en commun d'expérimenter une alternative en mettant sur pied des services différents de ceux offerts par les établissements de services publics » (*ibid.*, p. 39-40).

système, donc une force de réforme permettant à celui-ci de perdurer ? (Draperi, 2003, p. 14).

En réponse, des pistes de politisation de l'ES(S) sont avancées par Gaudillière et Lechevalier dont nous nous emparerons ici comme autant de critères possibles d'identification du politique chez ses acteur·trices :

La première est celle d'un changement d'échelle. [...] La deuxième idée est celle d'un tiers secteur pluriel qu'on ne limite pas à la seule gestion des services de proximité ou des carences de l'État-social. [...]. Une troisième piste est l'importance du tiers secteur comme instrument de transformation des rapports sociaux. [...]. Un dernier axe est celui de la démocratie et de la redistribution des capacités à agir. L'ESS a pour ambition de redonner du pouvoir aux usagers et aux salariés (2002, p. 10).

Section 4 : Le champ de l'alimentation pour investiguer

Le champ de l'alimentation au sein de l'ES(S) permet précisément d'investiguer le caractère alternatif et la portée politique de l'ES(S) dans les imaginaires sociaux de ses acteur·trices dans la mesure où il se situe à la croisée d'enjeux tant palliatifs, autour de l'aide alimentaire par exemple, que transformateurs, autour de modes de consommation pensés face aux enjeux écologiques²⁸. Les discours ancrés dans les préoccupations écologiques vont par exemple s'incarner à travers la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation au développement durable à travers l'alimentation, enjeux dont s'empare d'ailleurs l'acteur public (Brand, 2015). La domination de la grande distribution pratiquant une concurrence par les prix (Cliquet *et al.*, 2008 ; Chatriot et Chessel, 2006 ; Daumas, 2006, D'Hauteville, 2000) mène à identifier l'idéologie à laquelle ferait face une utopie centrée sur l'alimentation²⁹.

²⁸ La restriction du terrain au champ de l'alimentation répond au risque d'avoir finalement des discours trop diversifiés, notamment sur la question des missions prêtées à l'organisation en vue de l'identification d'un potentiel horizon idéal lié à ces dernières.

²⁹ Le lien est aussi, encore une fois, historique. Dans la perspective d'une reconfiguration de l'utopie, l'alimentation présente l'avantage d'être à la fois une préoccupation ancienne et renouvelée aujourd'hui. Au XIX^e siècle, elle est même centrale dans la pensée coopérative utopique de l'époque dans laquelle la consommation est perçue comme un levier de transformation sociale notamment sous l'influence de Gide et de son programme en trois étapes de République coopérative. Plus récemment, l'économiste québécois François-Albert Angers dans *Théorie économique de la coopération : de la réalité à la théorie* « présente un système complètement fondé sur les coopératives de consommateurs qui se fédèrent et qui par des intégrations successives en amont, en viennent à englober toute l'économie » (Malo, 2000, p. 3).

Tant les premier·ères penseur·euses de l'utopie que ses théoriciens se sont emparés de ces préoccupations et thèmes, se situant ell·eux-mêmes dans cette perspective entre alternatif et palliatif. Dans les travaux récents, Audet *et al.* (2015) parlent de mise en marché *alternative* de l'alimentation, Andrieu *et al.* (2006) s'intéressent aux rapports entre alimentation et pauvreté, et les travaux sur la consommation alternative ou responsable (par exemple Dubuisson-Quellier, 2018, 2014, 2013 ; Cochoy, 2008 ; Gendron *et al.*, 2006) témoignent d'un lien entre alimentation et mouvement social déjà évoqué qui tendrait à politiser des pratiques quotidiennes.

Section 5 : Plan

Le plan suivi pour poser la question de la reconfiguration de l'utopie dans les imaginaires sociaux des acteur·trices de l'ES(S) sera assez classique. Une première partie est destinée à la présentation du cadre théorique de l'utopie. Le premier chapitre s'attardera sur la diversité des objets qualifiés d'utopies associée à la conséquence d'une difficile définition par les thèmes dont ces utopies s'emparent. Le deuxième puisera dans les écrits théoriques sur l'utopie afin d'en construire une définition actualisée. Une deuxième partie présentera la méthode, de la composition de l'échantillon au procédé d'analyse en passant par le choix des matériaux étudiés, la posture d'enquête et l'utilisation d'un logiciel d'analyse qualitative. La troisième partie exposera les résultats, organisés autour de la question de la dimension alternative des imaginaires sociaux des acteur·trices. Le chapitre 4 s'intéressera plus particulièrement au rapport à l'économie tandis que le chapitre 5 posera directement la question de la politisation des acteur·trices au sein de leur organisation. Enfin, la quatrième et dernière partie prendra la forme d'une discussion. Dans le chapitre 6, on définira plus finement la perspective politique des acteur·trices, centrée sur l'action et perdant sa dimension contestataire. Dans le chapitre 7, on montrera que l'utopie s'incarne primordialement à l'échelle d'un individu investi d'une volonté de transformation normative.

Partie 1. Cadre théorique : l'utopie.

Chapitre 1. L'utopie et les utopies

L'utopie apparaît comme une notion complexe et large, renvoyant à différents ensembles dont il n'est pas toujours évident de cerner les contours, soit qu'ils ne soient pas explicités par les chercheurs ou profanes qui s'emparent de la notion, soit que, lorsqu'ils font l'objet d'un certain développement théorique, ce dernier varie fortement au gré des individus et groupes qui s'expriment. Comme l'explique Paul Ricœur, « les utopies (au pluriel) ne se laissent pas aisément réduire à une signification centrale qui serait celle de l'utopie (au singulier). Ceci découle du fait que les utopies spécifiques sont le fruit d'auteurs spécifiques » (2005, p. 356). L'auteur, mais aussi le contexte de l'époque dans lequel elle se développe, impactent le contenu de l'utopie. Pour Baczko en effet, « les motivations sociales des refus et des espoirs, des malaises et des attentes qui se font jour dans les utopies sont les plus diverses, sinon contradictoires » (2001, p. 61). Il y aurait ainsi autant d'utopies que d'utopistes et d'époques, chacun développant la sienne, nullement superposable à une autre. Parler des utopies au pluriel revient à mettre l'accent sur les différences, le particularisme de chaque utopie, leur diversité, là où l'utopie au singulier renvoie à une perspective plus conceptuelle. L'objectif est ici de rendre compte de manière synthétique des utopies plurielles afin de pouvoir ensuite, en tissant des liens entre cette approche thématique synthétique et les propositions théoriques plus denses, proposer une métathéorie de l'utopie au chapitre suivant.

Au cours de cette réflexion dont le but est de dépasser la forme d'évitement qui consisterait à recourir au pluriel pour marquer l'impossibilité ou le renoncement à l'établissement d'une définition de l'utopie en tant que tels, plusieurs problèmes se sont posés. D'abord, la recension analytique des écrits sur l'utopie met au jour deux ensembles de problèmes récurrents présentés section 1, soit qu'ils soient directement explicités comme tels par les auteurs, soit que l'on puisse les identifier en filigrane de la lecture des travaux. Une première difficulté mentionnée par les théoriciens de l'utopie est celle de sa grande diversité qui rend finalement malaisé de cerner les contours de la notion, difficulté exposée section 1.1. La seconde précaution s'identifie dans des travaux qui appréhendent l'utopie sous un angle normatif : la notion d'idéal qui la traverse souvent pose question quant à l'identification de ce à quoi elle renverrait en dehors de

toute normativité. Cet enjeu sera discuté section 2.2. Ensuite, et avant de passer à l'utopie au singulier, des premiers éléments théoriques pourront être extraits de l'étude des utopies au pluriel à la section 2.

Section 1 : Enjeux méthodologiques de l'utopie

1.1. L'utopie existe-t-elle ? Définir sans diluer : la diversité des objets qualifiés d'utopie

La première difficulté, consiste à proposer une définition qui circoncrive aussi clairement que possible l'utopie. Face à la masse consistante de ce que divers écrits tendent à qualifier d'« utopiques », l'enjeu est de proposer une définition excluante : toute alternative n'est pas utopique, toute initiative qui présenterait un caractère nouveau non plus, quoiqu'on tende parfois à associer utopie et innovation. Une acception large de l'utopie aboutirait à un concept trop vaste pour être finalement opérationnel³⁰. Comme le souligne Raulet, « à partir du moment où il est devenu un nom commun, le terme d'utopie connut une généralisation telle qu'en dépit de sa prise au sérieux on doit néanmoins désespérer de cerner un « concept » univoque » (1992, p. 104) avant d'en conclure plus radicalement que « l'utopie est le simulacre d'un concept » (*ibid.*, p. 108). En l'absence de définition suffisamment bornée, c'est effectivement le risque que semble courir l'utopie. D'où l'importance d'éviter de trop la diluer au point que n'importe quel récit ou n'importe quelle initiative innovante puisse se trouver appréhendé comme tel. A l'inverse, une simplification à l'extrême des potentielles variations utopiques à la recherche de leurs plus petits dénominateurs communs présente le risque d'aboutir à un concept vide, inapte à en restituer la richesse, et finalement trop éloigné du sens premier des utopies dans leur diversité, parce que déjà trop précis et restreint dans la sélection de critères partagés, pour réellement embrasser cette diversité.

Il y a donc un équilibre à trouver entre ces deux écueils. Ainsi,

L'existence du phénomène utopique est un fait sur lequel se mettront facilement d'accord l'historien et le philosophe, le sociologue et le « littéraire » [...]. Les choses se compliquent et se gâchent quand on cherche à préciser le concept et dès qu'on passe des exemples isolés à une définition de l'utopie et de son domaine propre. Inutile d'insister

³⁰ Face à la trop grande généralité et à la connotation négative de l'utopie, Gérard Raulet semble renoncer à l'aborder en tant que telle et affirme que « la notion d'utopie est à ce point problématique qu'un consensus n'existe guère que sur son acception négative - « c'est une utopie », en d'autres termes une chimère » (1992, p. 102).

sur le fait que dans la définition de notions de ce type sont engagés des choix méthodologiques et, partant, la manière d'aborder et de conceptualiser tout un champ de recherches. De plus, l'utopie n'est nullement un concept neutre mais au contraire fortement valorisé et valorisant (Baczko, 2001, p. 19).

Baczko soulève, d'une part, l'absence de neutralité de l'utopie comme difficulté supplémentaire à son appréhension. S'il lui attribue une valeur positive, c'est peut-être que, comme le souligne Ricœur (2005), on se déclare parfois utopiste mais on n'admet jamais être soumis à l'idéologie : la portée sémantique des deux notions n'est donc pas la même, la première pouvant être assumée en tant qu'elle est considérée positivement là où la seconde est rejetée, dimension développée chapitre 2. Cependant, la potentielle normativité de l'utopie constitue une difficulté qui, au-delà de la manière dont les acteurs peuvent s'en saisir, se répercute surtout sur certaines approches académiques de l'utopie, ainsi qu'abordera partie suivante (1.2.).

D'autre part, avec les choix méthodologiques évoqués par Baczko, se pose dans l'opérationnalisation du concept d'utopie la question de la construction d'un terrain suffisamment borné pour être homogène, et donc étudié comme un ensemble. Faut-il pour autant accepter, dans cette perspective empirique, de réduire l'utopie à une partie du corpus auquel elle a pu renvoyer, au risque de lui faire perdre en substance, au mépris de certains éléments de diversité ? La concession semble s'imposer puisque l'utopie ne peut être étudiée dans toute sa complexité, de manière illimitée, sans poser de sérieuses questions quant à la faisabilité de la recherche. Alain Pessin souligne à ce sujet que

Tous les analystes de l'utopie s'accordent sur un point : les manifestations de l'esprit utopique sont innombrables, et un recensement complet en est proprement impossible. Aucun accord en revanche n'est visible quant à la définition d'un échantillon acceptable, et les contradictions sont permanentes, d'une théorie à l'autre, aussi bien quant à la fixation de limites temporelles que quant à la détermination de limites de voisinage (2001, p. 20).

La notion de « limites de voisinage » (*ibid.*) ne semble pas dénuée d'intérêt. Constatant la difficulté à tracer des frontières fixes de l'utopie, non pas tant pour parvenir à un consensus – introuvable – quant à ces dernières, mais plutôt pour cerner un minimum le concept utopique dans le travail de recherche, appréhender ses frontières permettrait, d'une part, tantôt d'exclure les concepts proches quand le contexte, le choix méthodologique, le justifient, et tantôt au contraire de les inclure ; opérer ce travail d'exclusion *a priori* dans une démarche généralisante ne paraissant pas pertinent. On se permettra donc de choisir ce qui est de l'utopie ou n'en est

pas après avoir suffisamment entamé ce travail. D'autre part, l'étude du voisinage laisse méthodologiquement la porte ouverte à l'appréhension de notions à la fois trop proches de l'utopie pour être complètement ignorés mais trop lointaines pour être exactement assimilés à elle. Les difficultés définitionnelles seraient telles que, selon Jean-François Draperi, elles expliqueraient le « déficit d'étude » (dans Mélo, 2015, p. 255) sur l'utopie. Or, partageant le même constat initial de difficulté définitionnelle, il semblerait que ce soit plutôt la trop grande profusion d'études sur l'utopie qui contribue à en brouiller les frontières.

Le corpus d'auteurs et acteurs admis comme utopiques semble lui-même instable, mettant en jeu lui aussi la possibilité même de cerner l'utopie et d'en tirer une définition claire. Ainsi, pour Pessin, l'utopie n'existe pas « si l'on peut, quant aux hommes et aux œuvres explicites, aussi bien faire aller ensemble Owen, Fourier, Cabet, Saint-Simon et Proudhon, que de les disjoindre et ne retenir que les trois premiers » (2001, p. 24). Parmi les utopistes Thomas More seul semble faire consensus mais la paternité même de l'écrit utopique lui est disputé. Pour certains en effet, l'utopie, bien que non encore nommée comme telle, remonterait à *La République* de Platon (lue dans l'édition de 1966) qui décrit entre autres une cité idéale basée sur une division du travail entre les producteurs, les gardiens, chargés de gouverner à l'intérieur de la cité et les auxiliaires, guerriers chargés de la protéger vis-à-vis de l'extérieur.

Pour d'autres, dont le positionnement est inauguré par Mannheim, l'utopie naît dans le mouvement chiliaste incarné par la figure de Thomas Müntzer dans l'Allemagne du XVI^e siècle. La première forme de la mentalité utopique identifiée par Mannheim est effectivement le chiliarisme qu'il résume par l'idée de présence absolue, d'union avec le présent immédiat, de promesse du futur qui ne renvoie pas à plus tard mais à maintenant (1929)³¹. Comme le précise

³¹ La première des trois autres formes de mentalités utopiques identifiées par Mannheim est l'idée humanitaire-libérale caractérisé notamment par « une acceptation positive de la culture et par l'attribution d'un ton éthique aux affaires humaines » (1929, p. 84) et par le fait que « le monde est regardé comme se mouvant dans le sens d'une réalisation de ses buts, d'une utopie » (*ibid.*, p. 87). La deuxième forme est l'idée conservatrice marquée par « la notion d'une idée déjà contenue et exprimée dans la réalité » (*ibid.*, p. 94) que l'on retrouve dans la conception hégélienne du temps évoquée par Mannheim et résumée par Hegel lui-même à la fin de la troisième partie des *Principes de la philosophie du droit* (2013). Il prête un sens à l'histoire en soutenant que « la seule pensée qu'elle [la philosophie] apporte, c'est la simple pensée de la raison, que la raison domine le monde, et donc que dans l'histoire mondiale elle aussi, il en est allé rationnellement » (2009, p. 54). Plus précisément, Hegel estime que l'histoire, en tant que passé, présent et futur est déjà entièrement incluse dès les débuts du monde et ne fait que se développer à partir de cette origine. Le principe de développement de l'histoire est selon lui est l'épanouissement de la liberté. Dans son langage « l'histoire mondiale présente donc la suite de degrés (*Stufengang*) dans le développement du principe dont le contenu est la conscience de la liberté » (*ibid.*, p. 90) et « comme on l'a déjà établi, elle [l'histoire mondiale] présente le développement de la conscience qu'a l'esprit de sa liberté et de la réalisation effective de celle-ci, produite par cette conscience. Dire que c'est un développement, c'est dire que

Raulet, « le chiliasme millénariste, notamment chez Joachim di Fiore, prône un avènement terrestre du « troisième âge » [...] l'autre monde n'est donc pas hors de ce monde ni purement intérieur. Il est inscrit dans l'histoire du Salut » (1992, p. 110). Deux caractéristiques semblent finalement particulièrement traverser l'utopie chiliaste : d'une part sa temporalité fortement ancrée dans le présent et d'autre part la prédominance accordée à l'action. La seconde caractéristique résulte de la première : c'est parce qu'on estime que le changement peut survenir dans le présent, que les aspirations peuvent se réaliser dès maintenant, que l'action prend une importance cruciale visant à faire advenir ce qu'on estime possible.

Ce parti pris de faire remonter l'utopie au chiliasme impacte considérablement la manière dont on appréhende l'utopie. Suivre Mannheim c'est faire primer l'action utopique sur son élaboration intellectuelle et, ainsi que le souligne Macherey,

C'est récuser comme un préjugé l'idée selon laquelle l'utopie serait avant tout un genre discursif, ce qu'elle ne serait devenue qu'ensuite, lorsque son esprit initial s'est affaibli, et c'est lui restituer le caractère d'une primordiale aventure, qui, en pratique, a ébranlé de façon radicale les structures traditionnelles de la société, remettant à plus tard d'exposer une théorie raisonnée des conditions de cette transformation, sous la forme par exemple d'une théorie de l'Etat, qui ne représente pas en conséquence l'esprit authentique de l'utopie (2011, p. 40).

Apparaît ici la question de la catégorie sociale concernée par l'utopie : alors que l'observation des utopies classiques sous forme de romans tend plutôt à renvoyer au monde des lettrés, le chiliasme l'ancrerait dans une mouvance plus populaire. Pour Baczko,

Le discours utopique, sous ses formes diverses, demeure un discours de la culture savante, de la culture des élites. Elle est le seul lieu de sa production. Certes, on pourrait s'interroger sur le caractère utopique des rêves sociaux sous-jacents aux révoltes paysannes du XVIII^e siècle et, notamment, de ce rêve séculaire d'un Etat protecteur des pauvres et qui serait un Etat sans impôts. Mais si utopie il y a, elle ne peut être qu'une utopie non dite, ou bien, si l'on veut, une utopie avortée en ce sens qu'elle n'arrive pas à s'avouer sous une forme discursive élaborée et ne s'exprime que dans des gestes et des

c'est une suite de degrés - une série d'autres déterminations de la liberté, qui proviennent de la chose [même], c'est-à-dire de la nature de la liberté devenant consciente de soi, par le moyen du concept » (*ibid.*, p. 99). La dernière forme de mentalité utopique distinguée par Mannheim est l'utopie socialiste-communiste. Elle se trouve opposée au rapport au temps de l'utopie conservatrice mais partage celui de l'utopie libérale tout en s'en distinguant d'elle en termes d'échéance, comme l'explique Mannheim : « le socialisme est d'accord avec l'utopie libérale en ce sens que tous deux croient que le règne de la liberté et de l'égalité ne pourra exister que dans un avenir lointain. Mais le socialisme situe cet avenir à un point beaucoup plus déterminé spécifiquement dans le temps, à savoir la période de l'effondrement de la civilisation capitaliste. Cette solidarité du socialisme avec l'idée libérale, dans son orientation vers un but situé dans l'avenir, s'explique par leur commune opposition à l'attitude conservatrice d'acceptation immédiate et directe et de confirmation de l'ordre existant » (*ibid.*, p. 98).

rites. De même la diffusion du discours utopique est circonscrite dans le domaine de la culture « savante » (2001, p. 62).

Si l'on se concentre donc sur l'utopie qui se dit comme telle, elle est bien du ressort d'intellectuels, à des époques où l'accès aux études est restreint.

Ainsi, pour d'autres théoriciens de l'utopie, au contraire, l'utopie est plutôt assimilable à une élaboration intellectuelle qui se constitue comme genre littéraire. Pour défendre cette thèse, on peut souligner que le terme « utopie » lui-même apparaît d'abord en anglais en 1516 dans le roman éponyme de Thomas More et renvoie en grec à la fois à *eu-topos*, le lieu du bonheur, et *a-topos*, un lieu qui n'existerait nulle part. « Ainsi appelle-t-on utopie tout texte qui suit le modèle narratif proposé par More : le récit d'un voyage imaginaire au bout duquel le narrateur découvre un pays inconnu où règne l'ordre social idéal qui est raconté en détail » (Baczko, 2001, p20). Quant au contenu du genre littéraire auquel elle renvoie, Pessin ajoute que

[L'utopie comme convention littéraire] fera figure d'un monde du bonheur abstrait car conçu, voulu et réglé par les dispositifs de la loi. L'île utopique n'est pas la consolation nostalgique d'une permanence naturelle et heureuse. Elle est une conquête. Et le voyageur n'y trouve que ce qu'il cherche. L'harmonie n'est pas promise, préexistante et intemporelle. Il faut qu'elle ait été pensée et, souvent, calculée. Le voyageur n'est que le masque que se donnent l'inventeur et le législateur. Et s'il est vrai qu'elle est rêvée comme un havre, au bout du monde, c'est-à-dire un achèvement des malheurs du monde, elle n'en reste pas moins d'abord un projet (2001, p. 43-44).

L'utopie serait donc bien dans un premier temps un genre littéraire qui ne deviendrait qu'ensuite un projet politique lié à l'action. C'est la thèse que défend Roza (2015) pour qui l'utopie se transforme au XVIII^e siècle pour passer du roman au programme politique. Après More, en langue française, le nom propre « Utopie » apparaît pour la première fois dans *Pantagruel* de Rabelais (1532) : elle est alors la terre des géants (Macherey, 2011). La place de l'humain dans l'utopie semble incertaine à cette époque puisqu'elle est associée à des non-humains. Quelques dizaines d'années auparavant pourtant l'utopie de More aboutit par l'action humaine. Ainsi pour Elias

L'ouvrage [de Thomas More] est un des tout premiers témoignages de la prise de conscience que les êtres humains peuvent et devraient eux-mêmes faire quelque chose pour réduire la misère et la pauvreté sur cette terre – qu'ils pourraient faire quelque chose non en raison des récompenses attendues au ciel, mais par compassion pour les humains eux-mêmes, non pour plaire à Dieu, mais dans leur intérêt (2014, p. 55).

Du nom propre, l'utopie deviendra nom commun, marquant sa structuration en genre littéraire, comme le souligne à nouveau Roza : « les premières mutations interviennent dès le début du [XVIII^e] siècle, qui voit Leibniz, dans ses *Essais de Théodicée* (1710), substantifier le terme et l'employer, le premier, dans un sens qui fera florès, celui de représentation d'une société chimérique et faussement désirable (2015, p. 12). Finalement, le terme « utopie » entre pour la première fois dans un dictionnaire en 1771³² pour être définie comme une « région qui n'existe nulle part, un pays imaginaire [...] » (dans *ibid.*, p. 13)³³. L'évolution du terme se résume sur le schéma suivant.



Figure 1. Evolution du terme « utopie »

Au-delà de l'évolution du contenu auquel l'utopie renvoie, deux éléments semblent pouvoir être soulignés : d'abord, l'invention du terme n'est pas l'invention du genre utopique puisque qu'on retrouve des récits supposés correspondre au modèle de More avant 1516. Ensuite, l'utopie, en tant que genre littéraire décrivant une cité idéale, ne serait pas exclusivement occidentale³⁴.

Les frontières du corpus utopique varient aussi selon les caractéristiques que l'on prête à l'utopie : certains, jugés trop paternalistes, sont par exemple écartés par ceux qui considèrent l'utopie comme un projet d'émancipation radicale. C'est parfois le cas de Robert Owen qui,

³² Il s'agit du *Dictionnaire universel français et latin*, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*.

³³ Selon Paquot toutefois s'il apparaît plus tôt dans certains dictionnaires, c'est au début du XIX^e siècle que le terme « utopie » entre dans la plupart d'entre eux (2018).

³⁴ L'emploi du conditionnel reflète l'absence de vérification directe par la lecture du texte d'al Afarabi et des connaissances littéraires nécessaires pour discuter de l'inclusion de ce texte dans le genre utopique. La référence à al Afarabi est en effet tirée d'une contre contribution de Boutros Boutros-Ghali aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois dans laquelle il évoque « des penseurs du monde arabe, comme al Afarabi qui, au dixième siècle, avait imaginé la Cité vertueuse, et Abdul Rahman Kawakibi qui conçut à la fin du XIX^e siècle, la ville idéale, Om El Kora » (2001, p. 115).

dans la première partie de sa vie, développe un projet social au sein des usines de New Lanark dont il est le propriétaire, réduisant par exemple le travail des enfants au profit de leur éducation (1825). Owen se trouve ainsi dépeint, dans le récit que fait Jullien, pour la revue encyclopédique d'avril 1823 de sa rencontre avec lui lors de sa visite à New-Lanark, comme un personnage dont les traits physiques reflètent directement les qualités qui lui ont été nécessaires pour mener son projet à bien. En effet, « M. Owen, âgé de cinquante-un ans, paraît n'en avoir guère plus de quarante. Sa physionomie, douce et calme, aimable et spirituelle, annonce un homme bienfaisant, intelligent et heureux, dont la vie est consacrée au bonheur de ses semblables » (dans Owen, 1825, p. 17-18). Il est aussi présenté en tant que « père commun de la famille » (*ibid.*, p. 23) qui « a pris, depuis environ vingt-quatre ans, la direction de ces établissements où tout respire aujourd'hui l'ordre, l'activité et le bonheur » (*ibid.*, p. 18), les qualités évoquées semblant ici directement résulter de la bonne direction de la figure paternelle. Parmi les patrons bienveillants dont l'affiliation utopique est discutée, on recense également Jean-Baptiste André Godin et son familistère à Guise : c'est à la fois le caractère paternaliste de son positionnement et la considérable édulcoration du projet initial de phalanstère fouriériste dans le familistère qui le mènent à être parfois exclus du corpus. Ainsi, sur le caractère paternaliste du familistère, Freitag souligne que

Le « Familistère » de Godin à Guise, dans le nord de la France, était d'après Friedrich Engels le seul projet utopique à avoir réussi, qui rejeta néanmoins l'idée d'une union entre capital et travailleurs, tandis que d'autres critiques dénoncèrent cette fausse compassion pour les travailleurs, la qualifiant de paternaliste et de tentative d'apaisement de la classe ouvrière afin de la détourner de l'action révolutionnaire (2005, p. 103).

De même, la proposition élitiste saint-simonienne consistant en l'avancée progressive vers l'utopie sous l'impulsion d'un groupe restreint de personnes que sont les industriels, pose question à ceux qui estiment que l'utopie doit être l'affaire de l'émancipation de tous par tous. Chez Saint-Simon ce sont aussi les artistes qui sont perçus comme l'avant-garde de la communauté émancipée : la puissance d'imagination des artistes et leur capacité à représenter la possibilité du bouleversement et ainsi à conscientiser mérite d'être mise en avant, elle permet de changer les mentalités et les affects afin de faire advenir le bouleversement. Perrier explique que chez Saint-Simon « l'élite des artistes et des savants a ainsi pour mission d'organiser l'instruction publique » (2015, p. 107), là où Ricœur affirme : « pourquoi les artistes sont-ils en tête ? Parce qu'ils apportent avec eux le pouvoir de l'imagination » (2005, p. 386) avant de préciser que « ce qui est en jeu, c'est le besoin d'une esthétique politique, où l'imagination

artistique sera une force politiquement motivante » (*ibid.*, p. 389) et « passionner la société, c'est la mouvoir et la motiver » (*ibid.*). L'exploration des possibles est permise par l'art et l'artiste devient ainsi porte-parole de ceux qui ne peuvent parler (Perrier, 2015). La question qui se pose alors, face à ces visions élitistes de l'utopie, et à laquelle une réponse sera proposée au chapitre suivant, est celle de savoir la nature de l'émancipation dans l'utopie : est-elle simplement une thématique abordée avec récurrence par les utopistes ou un élément définitionnel indispensable et à quoi renvoie-t-elle ? La question de la place du paternalisme vis-à-vis des contours de l'utopie se prolonge ainsi dans celle de rôle de l'élite. Dès les romans utopiques pourtant, la figure d'un leader éclairé, d'un grand homme incarnant à lui seul l'élite, constitue le levier nécessaire à la transformation de la société. Il en va ainsi d'Utopus en Utopie (More, 2013) et d'Icar en Icarie (Cabet, 1979) où c'est suite à la révolution qu'un dictateur nommé Icar fut élu par le peuple par qui il est considéré, encore après sa mort, comme « le meilleur des hommes » (*ibid.*, p. 39). Lui sont reconnus notamment le mérite d'avoir, avec son entourage, organisé la République et la Communauté. Il fait en conséquence l'objet d'un culte de la personne : célébré par un Hymne de reconnaissance, il sera décidé en son honneur de nommer le pays Icarie et la capitale Icaria. Ainsi, dans l'utopie, « on retrouve la figure idéologique et le mythe, ambigus tous les deux, du Prince éclairé qui ferait du pouvoir hérité d'une histoire rationnelle l'agent qui transforme la société en un ordre aussi raisonnable que transparent » (Baczko, 2001, p.52).

La difficulté d'identification d'un corpus de penseurs utopiques se prolonge avec les socialistes utopiques : si l'on vient d'évoquer deux de ce qui sont associés à cet ensemble, Saint-Simon et Robert Owen, Charles Fourier, dans sa radicalité, semble plus consensuel en termes d'appartenance utopique. C'est sans compter sur le fait que Fourier lui-même, pas plus que les autres socialistes dits « utopiques », ne se considérait comme tel et que le terme d'« utopique » lui a été apposé. La qualification d'« utopique » imposée aux pensées de trois hommes évoqués est souvent associée à un objectif de discréditation. Cependant, Siméon propose de nuancer cette interprétation : « rappelons que les deux auteurs [Marx et Engels] parlent bien de socialisme *critico*-utopique, appellation que la postérité n'a pourtant pas retenue. La nuance est de taille, car elle confère aux prédécesseurs une légitimité bien réelle, quoique inférieure à celle du « socialisme scientifique » » (2014, p. 28).

1.2. La normativité des définitions rencontrées

Un deuxième ensemble de problèmes s'articule autour de la notion de normativité. En effet, plusieurs auteurs, universitaires ou non, posent comme préalable que l'utopie peut être définie comme la projection du monde souhaitable, idéal, désirable, libéré. Ce sont d'abord des dictionnaires de philosophie politique et de science politique qui proposent ce genre de définitions. Ainsi, pour Grolleau, « les utopistes ont généralement imaginé une société idéale » (dans Gélédan et *al.*, 1998, p. 365), tandis que pour Ménissier « on qualifie d'utopies les constructions intellectuelles imaginant un monde meilleur sinon idéal, les visions de la société dans lesquelles l'homme serait parfaitement bon et / ou heureux » (2005, p. 209)³⁵. Birnbaum va plus loin en précisant dans sa définition l'idéal sur lequel se projette l'utopie : « la pensée utopique s'efforce d'imaginer et de construire une société émancipée, libérée des contraintes et de toutes les formes de pouvoir, une société également close et organisée où règnerait une cohésion entre les hommes qu'aucune source de conflit n'opposerait désormais plus » (dans Hermet et *al.*, 1996, p. 277). On peut toutefois comprendre cette attitude dans la manière d'élaborer la définition à partir d'une pensée de l'utopie comme programme politique, ainsi que déjà évoqué dans ce texte autour du travail de Roza (2015). Si projet il y a, ces projets poursuivent un but qu'il devient aisé de qualifier d'idéal, bien que ces buts soient divers et potentiellement contradictoires entre eux, se rattachant à des mouvements d'idées distincts. Ainsi, « la démarche utopique prend son point de départ dans le sentiment, sinon dans la conscience claire d'une rupture entre le devoir-être, l'idéal et la réalité sociale » (Baczko, 2001, p. 30).

Dans des approches théoriques plus conséquentes de l'utopie, on retrouve ponctuellement cette dimension d'idéal dans les définitions. Pour Baczko par exemple on appelle « utopie tout texte qui suit le modèle narratif proposé par More : le récit d'un voyage imaginaire au bout duquel le narrateur découvre un pays inconnu où règne l'ordre social idéal qui est raconté en détail » (2001, p. 20) et « il revient à la Cité utopique de s'emparer de l'idée de bonheur collectif et mettre en image la félicité publique » (*ibid.*, p. 30). De plus, abordant la période où l'utopie est devenue un projet politique aux XIX^e et XX^e siècle en citant Enfantin, Fourier, Saint-Simon et

³⁵ Par exemple Diderot dans *Supplément au voyage de Bougainville* : « Je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de vrai bonheur pour l'espèce humaine que dans l'état social où il n'y aurait ni magistrat, ni prêtre, ni loi, ni tiers, ni propriété foncière, ni vices, ni vertus ; et cet état est diablement idéal » (dans Baczko, 2001, p. 48).

Cabet, il qualifie leurs idées de « visions des sociétés idéales » (*ibid.*, p. 21). La définition dans ces termes est reprise hors du stricte champ de la pensée du politique. Cioran assimile par exemple utopie et société idéale quand il affirme : « concevoir une vraie utopie, brosser, avec conviction, le tableau de la société idéale, il y faut une certaine dose d'ingénuité, voire de niaiserie » (1960, p. 103). De même, Jameson, dans une étude sur la science-fiction dans laquelle il considère l'utopie comme son sous-genre littéraire, évoque le « désir nommé « utopie » » (2007, p. 156), Wright, préoccupé dans son ouvrage sur les utopies réelles par la « possibilité d'un changement social émancipateur » (2013, p. 14) évoque à plusieurs reprises l'« idéal utopique » (*ibid.*, p. 21) et Raulet, s'interrogeant sur le concept d'utopie lui-même, souligne qu'« on l'applique [...] aux projets de gouvernement, aux Républiques idéales ou imaginaire » (1992, p. 104). Enfin, pour Ricœur, analysant Mannheim, l'utopie moderne « se définit par cette conjonction entre un idéal transcendant et la rébellion d'une classe opprimée » (2005, p. 363-362).

Or, il semble que, quel que soit le qualificatif employé pour désigner l'idéal, passer par cette idée de désirabilité implique un jugement qui tend à s'inscrire dans une perspective manichéenne : c'est souhaitable parce que c'est bien. On suppose que le lecteur va spontanément comprendre pourquoi il s'agit d'un idéal grâce à une forme de complicité avec l'auteur. Si c'est bien ce mécanisme sur lequel repose les romans utopiques, à commencer par celui de More où le parallèle implicite entre l'Utopie et l'Angleterre du XVI^e siècle³⁶ invite le lecteur à comprendre en filigrane la critique de More adressée à la société de son époque.

Cette supposée connivence entre l'utopiste et son récepteur pose problème quand il s'agit d'établir une définition stable de l'utopie. D'abord, dans le sens commun, rien n'est *a priori* intrinsèquement désirable de la même manière pour tous et il ne paraît pas possible, en dehors de la discipline philosophique, d'imaginer un consensus universel sur ce qui serait souhaitable. Pour illustrer ce propos, on peut s'appuyer sur le thème de la disparition de la pauvreté, tel qu'on le retrouve dans certaines utopies, à l'image de celle qui entoure l'idée d'un revenu de base (Bregman, 2017) ou, parmi les exemples plus classiques, des Icariens de Cabet et des habitants de la cité du soleil de Campanella dont le mode de vie sera présenté plus bas. A cet idéal de disparition de la pauvreté, on pourra toujours opposer la vision d'un système

³⁶ On rappelle qu'il y a cinquante-quatre villes en Utopie et cinquante-trois comtés en Angleterre auxquels il faut ajouter Londres.

économique dans lequel plus la pauvreté est étendue et plus les individus sont en concurrence, plus ils sont susceptibles d'accepter de basses rémunérations aboutissant à produire un bien ou service à moindre coût. L'enjeu de cet exemple que l'on pourrait qualifier de caricatural n'est pas tant de discuter où se trouve la moralité ou le bien-être humain – on pourrait par exemple prolonger le second point de vue en mettant en avant une situation dans laquelle la réduction du coût de production aboutit à une diminution du prix de vente pour le consommateur qui maintient finalement son pouvoir d'achat et ne s'appauvrit donc pas –, ni d'en prétendre la véracité au plan des sciences économiques, mais bien de montrer brièvement que différents idéaux s'inscrivant dans une perspective utopique de transformation du monde en vue d'un monde désirable peuvent se trouver en contradiction entre eux. De même, on pourrait penser qu'une exception d'actualité sur le caractère consensuel de certains idéaux peut être constituée par l'imaginaire de la transition écologique, par opposition à celui de l'effondrement. La transition écologique « peut désigner, *a minima*, la transformation sociale qui conduit d'un état insoutenable vers un état soutenable » (Semal, 2017, s. p.). Mais son caractère consensuel réside en pratique dans le fait que, sous le terme de soutenabilité, cohabitent différentes visions parfois contradictoires entre elles, notamment sur la question de la place accorder à la croissance. Pour certains il faut tout simplement y renoncer tandis que d'autres « acceptent l'idée qu'il existe de nombreux problèmes d'environnement, mais pensent pouvoir les résoudre par un alliage volontariste de croissance verte et de progrès technique » (*ibid.*, s. p.), la croissance verte allant même jusqu'à constituer un levier de la transition. Ce sont ainsi à nouveau des représentations contradictoires qui s'affrontent au sein de l'utopie de la transition écologique qui n'ont finalement en commun que le souhait d'éviter l'effondrement³⁷.

Il apparaît donc problématique d'asseoir une définition de l'utopie sur le désirable. En l'absence d'objectivité envisageable sur le contenu de l'idéal, une telle définition se trouve conditionnée à la précision du point de vue duquel l'idéal est exprimé. Ce point de vue peut être celui des acteurs étudiés dans une démarche compréhensive, et semble devoir être explicité afin d'éviter d'avancer une proposition supposée acceptée par tous de ce qui serait idéal. C'est le parti pris que semblent adopter ceux qui associent l'utopie au rêve plutôt qu'au cauchemar, rattachant l'utopiste au rêveur, ce qui permet de réincarner qui est porteur de l'idéal en question. Parmi

³⁷ Larrère opère le même genre de distinction en identifiant deux récits traversant l'anthropocène : d'une part, celui de la commande, fondée sur l'idée d'une « géo-ingénierie planétaire » (2015, p. 48), repose sur la croyance en la possibilité de contrôler le changement climatique grâce à la mobilisation technique à grande échelle consistant, par exemple à bloquer les rayons du soleil ; d'autre part celui de la perte de contrôle, du « catastrophisme » (*ibid.*).

ceux-ci, on compte Vuarnet pour qui « l'utopiste est [...] un rêveur constant » (1976, p. 5), Cioran qui évoque « l'utopie et ses rêves » (1960, p. 22), Bloch qui la décrit comme un « rêve vers l'avant » (1976, p. 20) tandis que Piron se réfère au « « rêve social » élaboré par l'utopie » (dans Jouanno, 2008, p. 15) et que Pessin lui préfère « le rêve utopiste » (2001, p. 3) ou l'utopie comme « univers de rêveurs » (*ibid.*, p. 19). Pour Baczko enfin « au sens le plus large elle [l'utopie] est [...] rêverie » (2001, p. 39). Il est notable que ce rapprochement entre rêve et utopie est l'œuvre d'auteurs aux approches et ancrages disciplinaires divers, Vuarnet, Cioran et Bloch en philosophie, Piron en études littéraires, Pessin en sociologie et Baczko en histoire.

Dans une démarche de recherche académique, s'appuyer sur cette notion d'idéal pour appréhender l'utopie implique également une prise en compte du contexte sociohistorique de l'utopie étudiée puisque c'est en miroir de ce contexte que prend forme l'utopie. Ainsi, plutôt qu'identifier l'utopie en tant que concept, ces démarches décrivent des utopies ancrées dans une période historique et dans un milieu particulier dans lequel elles se développent. Ce ne serait finalement que l'accumulation de cas utopiques qui permettrait, dans un second temps, de tirer une définition plus large de l'utopie. Cette démarche est celle ici adoptée en complément de la lecture de propositions proprement théoriques sur l'utopie comme concept.

Finalement, toute définition basée sur des éléments normatifs reposant sur l'identification du bien et du mal ou d'un meilleur en vertu duquel il faudrait agir est proscrite. Cependant, dans le prolongement de cette réflexion, une première caractéristique de l'utopie semble ici se dessiner : celle d'avoir pour point de départ une *critique* de l'existant effectivement tournée vers ce qui serait souhaitable du point de vue de son auteur et dans un contexte identifié.

Corrélativement, les définitions des dystopies consistant à les appréhender comme ce qui n'est pas souhaitable deviennent également ébranlables. Ainsi, Elias, s'intéressant principalement aux romans et en particulier à Thomas More, ne résout pas le problème en affirmant que l'utopie peut être « un tableau idéal ou indésirable » (2009, p. 80). Il semble cependant possible d'avancer une définition de la dystopie en miroir de celle de l'utopie, et en rappelant préalablement que la dystopie est à distinguer de la catastrophe.

Dans les productions audiovisuelles en effet, le genre dystopique et le film catastrophe peuvent parfois se confondre, certains scénarios mêlant les deux dans une histoire où la dystopie succède

à la catastrophe, par exemple dans la série télévisée *The 100* (Rothenberg, 2014) où une catastrophe nucléaire précède la mise en place des différentes formes de société dystopiques. Autre proximité, la dystopie et la catastrophe permettent toutes deux d'appréhender les vulnérabilités humaines (Alalouf-Hall, 2018 ; Rumpala, 2016) en mettant en scène les potentielles brèches par lesquelles la dystopie comme la catastrophe peuvent se faufiler, dénonçant par exemple l'usage exagéré des technologies comme dans la série *Black Mirror* (Brooker, 2011-2019) ou la mise en concurrence exacerbée des individus sur un marché du travail comme dans la série *Trepalium* (Bassis et Hiet, 2016). La catastrophe et la dystopie reposent en effet souvent sur l'accentuation paroxystique d'un des traits du monde desquels l'humain peut être tenu responsable au présent, les emblèmes les plus connus en étant peut-être les perturbations liées dérèglement climatique et la pollution³⁸. Elles sont également définissables de manière assez proche : là où la catastrophe renvoie étymologiquement à un renversement (Godin, 2009)³⁹ les dystopies « dénoncent [l'Avenir] sur le mode apocalyptique » (Clément, 2016, p. 384). Il s'agit dans les deux cas d'une mise en scène qui suscite la peur. Cependant, une différence observable semble résider dans la temporalité de l'une et de l'autre,

³⁸ Par exemple, dans *Trepalium* (Bassis et Hiet, 2016), l'entreprise *Aquaville* dans laquelle les protagonistes travaillent a en charge de produire l'eau potable dont l'accès est réservé à la population vivant à l'intérieur des murs de la ville ; dans *La servante écarlate* (Miller, 2017-2018) les femmes sont devenues stériles à cause d'une pollution mise en scène à travers les « colonies », des zones que sont chargées de purifier les femmes qui ont péché et où elles meurent en pratique en quelques mois ; dans *The 100* (Rothenberg, 2014), c'est la pollution nucléaire qui est en cause.

Au-delà de ces exemples populaires, l'imaginaire de l'effondrement auquel contribuent Servigne et Raphaël dans *Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes* repose bien sur des éléments climatiques : « neuf frontières vitales à la planète ont été identifiées : le climat, la biodiversité, l'affectation, des terres, l'acidification des océans, la consommation d'eau douce, la pollution chimique, l'ozone stratosphérique, le cycle de l'azote et du phosphore et la charge en aérosols de l'atmosphère. Sur ces neuf seuils, quatre ont déjà été dépassés, avec le réchauffement climatique, le déclin de la biodiversité, la déforestation et les perturbations du cycle de l'azote et du phosphore... Or, quand nous franchissons une frontière, nous augmentons le risque de franchissement des autres seuils » (dans Anonyme, 2015, p. 409-410). L'approche qu'ils développent est la suivante : « la collapsologie convoque la sociologie pour rendre compte des tendances démographiques, la psychologie pour expliquer pourquoi la proximité de l'effondrement ne provoque pas le sursaut attendu, la politique pour comprendre l'inaction des gouvernements » (dans Perrot, 2015, p. 140). En l'absence de lecture approfondie de leur ouvrage, l'idée que nous en tirons ici est que cette proposition théorique alimente l'imaginaire de la catastrophe tout en validant son centrage sur les enjeux climatiques. La collapsologie constitue aussi une piste de recherche intéressante en tant qu'elle présente des caractéristiques communes avec l'utopie telle que définie chapitre 2 notamment dans son rapport à l'action. Ainsi, Tallent tire du second ouvrage de Servigne, co-écrit avec Stevens et Chapelle intitulé *Une autre fin du monde est possible. Vivre l'effondrement (et pas seulement y survivre)* l'idée que « nous devons opérer un changement de posture radical, faire « un pas de côté » – et cela passe par le deuil de notre civilisation thermo-industrielle – et apprendre à mourir « non pas en tant qu'individus, mais en tant que civilisation ». Dès lors, la réponse à la peur légitime des bouleversements à venir n'est pas l'espoir ni l'optimisme, mais le courage. Le courage de changer radicalement de regard sur le monde en décloisonnant la pratique des sciences. Le courage de remettre en cause les mythes fondateurs de notre pensée scientifique actuelle et de recréer de nouveaux récits. Et le courage de lancer un immense effort de guerre » (2019, p. 259-260).

³⁹ La catastrophe naturelle, pour sa part, est appréhendée dans les textes juridiques comme « l'intensité anormale d'un agent naturel » (Alalouf-Hall, 2018, p. 85 ; Godin, 2009, p. 4).

bien que s'inscrivant toutes deux dans l'anticipation⁴⁰ : la catastrophe est un événement borné dans le temps dont l'intensité ne saurait durer, à l'image de *2012* (Emmerich, 2009) et du *Jour d'après* (*ibid.*, 2004), alors que la dystopie présente souvent une société qui se veut apaisée puisqu'il y règne un certain ordre, mais que le spectateur juge communément indésirable, ainsi que le montrent par exemple les différents volets cinématographiques des *Hunger Games* (Lawrence, 2015 ; 2014 ; 2013 ; Ross, 2012), la série *La servante écarlate* (Miller, 2017-2018), ou les films *Bienvenue à Gattaca* (Niccol, 1997) et *Minority Report* (Spielberg, 2002).

Une autre dimension problématique de la normativité des écrits sur les utopies réside dans la dimension évaluative parfois présente dans certains textes. Les utopies ne sont pas toujours observées pour ce qu'elles sont mais souvent appréhendées avec une intention sous-jacente, dans une démarche de comparaison avec un objectif plus ou moins annoncé, parfois même les tentatives d'objectivation aboutissant à des écarts normatifs de ce type. L'utopie est de ce fait considérée tantôt comme trop restreinte, tantôt comme tellement déployée qu'elle en deviendrait totalitaire (Bryon-Portet et Keller, 2015). Au chapitre suivant, l'utopie totalitaire sera pourtant présentée comme oxymorique du fait du rapport particulier qu'entretiennent utopie et action.

Section 2 : Quelques supports et thèmes privilégiés des utopies : premiers éléments de théorie

Face à la diversité des initiatives qui ont pu être qualifiées d'utopies, la tentation peut se présenter de les considérer comme irréductibles à une définition particulière. C'est que, comme le souligne Baczko, « on remarque la présence des idées-images utopiques dans les œuvres et les activités les plus diverses – de l'art aux grands mouvements sociaux, même si ceux-ci se prétendent distincts de toute démarche utopique et opposés à elle » (2001, p. 22). Ainsi, sans prétention à l'exhaustivité, on peut citer parmi ces initiatives des communautés⁴¹, des projets architecturaux et urbanistiques, des romans, qui constituent peut-être le mode d'incarnation de l'utopie auquel on pense le plus spontanément dans la mesure où Thomas More lui-même

⁴⁰ Dimension de l'utopie développée au chapitre 2.

⁴¹ La question des utopies communautaires semble d'ailleurs particulièrement d'actualité scientifique si l'on se base sur l'appel à communications du colloque de la section thématique 63 de l'Association Française de Science Politique (AFSP) intitulé « Sociologie politique des utopies communautaires ».

inventa le terme dans son roman éponyme en 1516 ; des projets politiques, artistiques, auxquels on attribue la faculté de matérialiser l'utopie, l'économie sociale et solidaire, qui sera développée plus longuement puisqu'elle est l'objet d'étude de ce travail, mais aussi, plus ponctuellement, des écoles porteuses d'innovations pédagogiques, des jardins qui reproduiraient en miniature et symboliquement un monde idéal, des langages comme l'Espéranto créée par Louis-Lazare Zamenhof pour lutter contre les préjugés raciaux entretenus par les incompréhensions dues aux différences linguistiques (Rouzet, 2013) ou la langue des Icariens chez Cabet qui se veut « parfaitement rationnelle, régulière et simple, qui s'écrit comme elle se parle et se prononce comme elle s'écrit » (1979, p. 2). La section suivante propose de rendre compte de la diversité des initiatives ainsi englobées sous le vocable de l'utopie à travers un panorama non-exhaustif.

2.1. Les communautés utopiques

L'utopie « peut être [...] la tentative d'implanter, dans des terres proches ou lointaines, des communautés industrielles ou agricoles (les mouvements fouriéristes, owénistes ou anarchistes se sont essayés à la réalisation de ses projets) » (Riot-Sarcey, dans Les rendez-vous de l'Histoire de Blois, 2001, p. 10). Ces communautés sont tantôt qualifiées d'icariennes comme par Rousselière (2018) tantôt plus directement d'utopiques (Fremaux et Jordan, 2012).

Sous ce terme de communautés, dans leur recension aléatoire⁴² d'utopies réalisées aujourd'hui, Fremaux et Jordan s'intéressent à plusieurs initiatives, elles-mêmes très diverses tant en termes de projets – puisqu'il ne s'agit pas toujours uniquement de vivre ensemble mais que la vie s'organise souvent autour d'un travail commun – que d'organisation de la vie. Ainsi, « Landmatters⁴³ » se veut une communauté écologiquement soutenable au Royaume-Uni s'appuyant sur une coopérative pour l'achat collectif de terres, « Longo Mai⁴⁴ » désigne un ensemble de coopératives agricoles se décrivant souvent à travers l'image d'un archipel⁴⁵ qui

⁴² La recension est qualifiée d'aléatoire dans la mesure où elle ne répond d'aucune méthode particulière et consiste en un témoignage journalistique du voyage effectué par les deux auteurs partis à la rencontre de ces initiatives.

⁴³ Que l'on pourrait traduire par « questions de terre » ou « questions foncières ».

⁴⁴ « Que cela dure longtemps » en provençal indiquent les auteurs (Fremaux et Jordan, 2012).

⁴⁵ Ce que soulignent Fremaux et Jordan et que l'on retrouve directement sur le site de la communauté en question : « Longo mai c'est, depuis 1973, un archipel de lieux ouverts et communautaires, existants et à venir, pour apprendre, réaliser, essayer... Du temps et des moyens pour les solidarités et les résistances d'aujourd'hui et de demain ; la joie de vivre, l'expérimentation, l'utopie comme outils pour bricoler un futur plus harmonieux » (Longo mai, s.d.)

« reflète la mise en réseau de communautés capables de s'entraider » (*ibid.*, p. 233), « ZEGG » en Allemagne adopte une approche radicale de l'amour et de la sexualité et « Christiania » a investi une ancienne caserne de Copenhague qu'elle détient collectivement en mettant en place en son sein des règles de vie particulières, différentes de celles du reste de la ville⁴⁶. Autre initiative communautaire évoquée cette fois-ci par Bertin (dans Bard et *al.*, 2014), Damanhur, dans les Alpes italiennes a été créée dans les années 1970 et est, elle aussi, encore en activité. Elle se présente elle-même comme une « communauté [...] fondée sur des valeurs éthiques et spirituelles » (Damanhur, s.d.) et « une réalité fertile basée sur la solidarité, le partage, l'amour réciproque et le respect de l'environnement » (*ibid.*). Parmi les initiatives emblématiques des communautés utopiques basées sur la spiritualité, les ashrams sont des lieux qui, en Inde, accueillent des retraites spirituelles, à l'image de celui d'Auroville fondé par Mirra Alfassa (Rouzet, 2013). Pour en donner une image plus précise, Auroville est un site de 405 hectares en forme de spirale, divisé en plusieurs zones : au centre l'Aire de la Paix symbolise l'âme de la cité au sein de laquelle le temple de la Mère est « destiné à favoriser le silence intérieur et l'introspection du visiteur » (*ibid.*, p. 100) ; au Nord l'Aire de la Paix est une zone industrielle avec des ateliers et usines de petite taille, des services administratifs, une zone résidentielle, une zone culturelle et zone internationale qui accueille les pavillons nationaux de différents pays. A Auroville, il n'y a ni hiérarchie, ni police, ni pouvoir judiciaire, ni argent, les habitants disposant d'un compte virtuel avec un système équivalent à une carte bancaire.

Parmi les initiatives communautaires du passé, Rousselière s'intéresse plus particulièrement aux communautés icariennes qui se développent aux Etats-Unis au XIX^e siècle. Avant de partir outre-Atlantique, les Icariens se réunissent à Vienne pour réciter des poèmes et étudier les ouvrages de Cabet. Un rituel de passage est mis en place entre l'ancien monde et le nouveau. Mais dès le voyage vers l'Amérique des tensions apparaissent entre les anciens militants icariens de tendance communiste et la nouvelle génération plus instruite que les premiers qualifient d'aristocratique et bourgeoise. Sur place, les tensions se poursuivent au sein du travail : Cabet apparaît comme un despote et les citoyens venus s'installer dans la communauté ne peuvent se plier au travail agricole. Le projet aboutit finalement au redoublement de la misère (Pessin, 2001).

⁴⁶ Une mesure emblématique souvent citée est l'autorisation de l'usage des drogues dites « douces » au sein de la communauté.

Au nombre de sept, réparties entre le Texas, l'Illinois, l'Iowa, le Missouri et la Californie et basées sur l'exercice d'une activité agricole en commun, les communautés présentent certaines proximités avec les kibboutzim : elles produisent et vendent collectivement, l'éducation s'organise en commun à travers la librairie et l'école de la communauté, et la production individuelle y est rejetée. Les décisions au sein des communautés icariennes comme du kibboutz « Degania » sont prises à la majorité. Ces similitudes s'expliqueraient par la lecture tant dans les communautés icariennes qu'à « Degania », du *Voyage en Icarie* de Cabet (1979). Les kibboutzim constituent en eux-mêmes une forme de communauté associée à l'utopie. Ainsi, pour Rouzet, Aharon David Gordon, fondateur de « Degania » « ambitionne d'accomplir un rêve a priori impossible : marier l'utopie égalitaire des communistes russes à la tradition des fils du Livre » (2013, p. 74). Pour lui, « il s'agit de mettre en pratique l'idéal social de la libération du juif par le travail de la terre ; un travail non salarié et fraternel qui donnera naissance à l'homme nouveau » (*ibid.*, p. 79). Rouzet identifie également dans le passé la communauté de Monte-Verita fondée par Henry Cedenkoven sur l'importance accordée à la vérité qui lui vaut son nom et sur le principe de retour à la nature qui se traduit par le fait de vivre nu, le végétarisme et, exemple peut-être plus original encore, les danses nues au clair de lune en vue de célébrer « les noces de l'univers et de l'intériorité mystique » (Rouzet, 2013, p. 19). En son sein, les repas sont pris en commun et financés grâce à une contribution à la journée dont la valeur s'échelonne selon les moyens dont disposent les pensionnaires entre cinq et neuf Francs.

Le familistère de Jean-Baptiste André Godin à Guise, habité à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, s'inspire quant à lui de la communauté phalanstérienne de Fourier en s'en écartant toutefois sur des éléments cruciaux : si certaines améliorations sont effectivement constatées au plan social pour les ouvriers, deux critiques peuvent être adressées au projet par les partisans de Fourier. D'abord, comme le souligne Freitag « l'utopie de Fourier était ancrée dans des principes socialistes, Godin dans des principes capitalistes » (2005, p. 106) et le familistère « ne se révéla pas avoir la force de changer la société environnante, ce qui était un des objectifs de Fourier, avec son concept de phalanges » (*ibid.*, p. 107). Ensuite, rien de ce que Fourier ne prévoyait quant à la sexualité, pourtant centrale dans son propos⁴⁷, n'est mis en place au

⁴⁷ La sexualité fait d'ailleurs chez Fourier l'objet de son propre projet utopique dans *Le nouveau monde amoureux* (2015).

familistère, ce que laissait déjà pressentir l'appellation « familistère », l'unité de base y étant la famille.

Dans la lignée des phalanstères également, la « colonie d'inspiration fouriériste que Victor Considerant fonda au Texas en 1855, sous le nom de « La Réunion » » (Bryon-Portet et Keller, 2015, p. 5), plus proche des principes de Fourier, ne dura que cinq ans mais accueillit néanmoins cinq cents colons européens issus des classes supérieures (Mattelart, 2009)⁴⁸. De même, le Robert Owen à qui l'on a pourra reprocher dans l'expérience des usines de New Lanark menée au début de sa vie une certaine forme de paternalisme, tentera lui aussi d'établir sa propre communauté aux Etats-Unis : issue d'une radicalisation de sa pensée autour de l'idée de communauté à partir de 1815⁴⁹ (Siméon, 2014), le projet, baptisé « New Harmony » sera abandonné en 1828 pour raisons financières. Brook Farm, communauté de citoyens américains d'inspiration fouriériste établie en 1841 dans le Massachusetts et fondée sur la pensée transcendentaliste⁵⁰, ne parviendra pas non plus à se pérenniser (Mattelart, 2009).

L'attrait des Etats-Unis pour les habitants du Vieux continent soucieux de créer des communautés utopiques, que l'on peut constater à travers les expériences icariennes, phalanstériennes et owénistes, s'explique selon Guillaud par le fait que « le continent américain, par ses territoires vierges, fournit un modèle alternatif qui n'est plus seulement mythique, mais rationnel » (dans Bard et. *al.*, 2014). Or, de cette explication, il convient de souligner deux éléments de compréhension de l'utopie. D'une part, le rêve du Nouveau Monde⁵¹ comme « territoire vierge » (*ibid.*) s'inscrit dans un processus utopique plus vaste de rupture développé

⁴⁸ Sans se décourager, Considerant tentera à nouveau, sans plus de succès, d'établir une communauté à San Antonio (Mattelart, 2009).

⁴⁹ Ainsi, c'est en lien avec les *Poor Laws* qu'Owen proposera dans un premier temps de reloger les indigents dans des villages de coopération au sein desquelles ils exerceront des activités agricoles et industrielles sur un temps de travail restreint grâce au développement des machines. La réduction du temps de travail laisserait ensuite à chacun du temps libre pour s'adonner au loisir mais aussi à l'éducation (Siméon, 2014), idée que l'on rencontre déjà chez Thomas More (1516).

⁵⁰ Mattelart explique sur le transcendentalisme qu'« à l'idéal communautaire, Emerson (1803-1882), un des représentants les plus notoires du mouvement dit transcendentaliste, oppose le « crois en toi-même », la « résistance aux liens et ligaments qu'un jour on a supposés essentiels à la société civile ». Le « véritable individualisme » tire sa justification du fait que le plus humble des individus peut nous aider à comprendre la totalité de la nature. Car il existe une profonde analogie entre l'homme et la nature : « Le système entier des choses est représenté dans chaque particule. » [...] A la place de l'existence sociale partagée par tous, il y a maintenant la séparation. Chacun pour soi ; chacun étant conduit à chercher en soi-même toutes ses ressources, ses espoirs, ses récompenses, sa société et sa divinité. » » (2009, p. 149, les citations sont de Ralph Waldo Emerson).

⁵¹ L'appellation « *Mundus Novus* » viendrait de Vespucci : « monde nouveau parce que le dépaysement de l'Occidental est radical face à des choses irréductibles à son univers mental et à son expérience de vie. La manière de vivre des aborigènes est « épicurienne », ils n'ont rien en propre, et tout en commun, s'exclame le navigateur » (Mattelart, 2009, p. 15).

au chapitre suivant. D'autre part, la rationalité se présente comme un élément central des utopies, tel qu'appréhendé ci-dessous.

Dans l'ensemble, rares sont les communautés qui perdurent dans le temps. Pessin identifie deux principales difficultés expliquant cette absence de durée. D'abord, les communautés se trouvent confrontées à une « tendance permanente à la reconstitution de structures sociales hiérarchiques, et la mise en échec de l'idéal d'égalité » (2001, p. 149). Les habitants du Nouveau monde éprouvent des difficultés à abandonner leurs habitudes du Vieux continent, particulièrement sur la question de la division du travail entre tâches manuelles et intellectuelles.

Ainsi, des sous-groupes se reconstituent et, avant qu'ils n'en aient conscience, sont déjà définitivement séparés. L'une des sources particulières de dysfonctionnement et de conflit a été l'incapacité des intellectuels, théoriciens, idéologues venus s'installer dans les colonies, à faire autre chose que ce qu'ils savaient faire depuis toujours : émettre des points de vue abstraits sur la transformation de la vie, se révéler les plus intransigeants dans l'exigence du changement, et considérer que leur parole et leur existence étaient un tribut suffisant au changement en question. [...] Le resurgissement du rôle de l'idéologue est un indice très sûr de la faillite de l'expérience (ibid., p. 150).

La seconde difficulté rencontrée par ces communautés qui expliquerait leur faible maintien dans le temps est la question des relations entre hommes et femmes. Selon Pessin, ces dernières ont pour la plupart suivi leur mari sans avoir de vocation utopique particulière, ce qui a rapidement posé problème en matière de sexualité, la conservation de l'organisation familiale traditionnelle ayant été préférée au format communautaire.

2.2. De la rationalité dans les utopies : quand tout fait sens

Ainsi, comme le souligne déjà Guillaud quant au Nouveau monde, la rationalité se présente comme une dimension transversale à la pensée utopique, alors même qu'intuitivement on tend à opposer utopie et rationalité du fait de l'association entre l'utopie et l'imaginaire, qu'on renvoie fortement à cette irrationalité. En effet, « l'utopie relève certes de l'imaginaire, mais d'un imaginaire subtilement calculé comme tel pour l'émission et la transmission d'un message qui ne va pas sans recéler sa propre rationalité » (Desroche, 1973, p. 218). Elle est traversée par une « dialectique interne [...] de son aspect rationnel et de son aspect émotionnel » (Ricœur, p. 2005, p. 378) et « le rêve, la transe voire la folie, en tout cas aussi bien les mythes que l'utopie prennent la densité de démarches qui pour n'être pas rationalisées et même qui pour être

irrationnelles n'en sont pas moins des démarches humaines relevant éventuellement d'un autre type de rationalité ou d'un autre type de « science » » (Desroche, 1973, p. 35). L'utopie est finalement appréhendée comme un « modèle rationnel » (Grolleau, dans Gélédan et *al.*, 1998, p. 367), « une contre-réalité qui s'efforce de fonder rationnellement la légitimité de ses espérances, par la cohérence rationnelle du système qu'elle imagine » (Raulet, 1992, p. 108) et qui « pêche souvent davantage par surcroît que par défaut de rationalité » (Macherey, 2011, p. 11).

La société utopique est présentée sous forme d'un discours rationalisé ayant pour effet supposé de lui octroyer une légitimité nécessaire pour susciter l'adhésion au monde imaginé. Pour Baczko par exemple « la société autre n'est pas seulement imaginée, elle est aussi pensée comme conforme à la raison et elle se réclame de la rationalité qu'elle met en œuvre » (2001, p. 32)⁵² et Jouanno souligne que « Lucio Bertelli dit que l'utopie utilise le mythe comme un répertoire d'images et de situations dotées d'une forte portée symbolique : elle y sélectionne les matériaux les plus adéquats et les adapte à ses vues rationnelles de société heureuse, s'en servant comme instrument pour diffuser ses propres mirages politiques » (2008, p. 18). Nombreux sont ceux qui mettent en avant cette dimension rationnelle des utopies. Pour Raulet « l'utopie est avant tout une contre-réalité qui s'efforce de fonder rationnellement la légitimité de ses espérances, par la cohérence rationnelle du système qu'elle imagine » (1992, p. 108) ; pour Desroche, « l'utopie relève certes de l'imaginaire, mais d'un imaginaire subtilement calculé comme tel pour l'émission et la transmission d'un message qui ne va pas sans recéler sa propre rationalité » (1973, p. 218) ; pour Pessin,

[L'utopie] fera figure d'un monde du bonheur abstrait car conçu, voulu et réglé par les dispositifs de la loi. L'île utopique n'est pas la consolation nostalgique d'une permanence naturelle et heureuse. Elle est une conquête. Et le voyageur n'y trouve que ce qu'il cherche. L'harmonie n'est pas promise, préexistante et intemporelle. Il faut qu'elle ait été pensée et, souvent, calculée (2001, p. 43-44).

Cette volonté de paraître rationnel se traduit concrètement dans l'abondance de détails par une certaine obsession du nombre (Ricœur, 2005) dont l'utilisation est de prouver que l'on a finalement pensé à tout dans la société utopique. Fourier est probablement un des exemples les

⁵² Baczko souligne d'ailleurs un paradoxe sur le statut de la rationalité particulièrement dans l'utopie de Dom Deschamps : « l'affirmation totale de la raison est son anéantissement total : dans le monde de la vérité rationnelle réalisée tout exercice de la pensée rationnelle devient superflu et sans objet » (2001, p. 132). Ainsi, l'assaut de la rationalité en Utopie supprime le besoin même de rationalité : puisque l'utopie est déjà rationnelle quand elle se réalise, il n'est nul besoin de continuer à penser la rationalité.

plus emblématiques de cette volonté d'afficher un modèle rationnel qui passe chez lui non seulement par le recours au nombre mais aussi par l'invention d'un langage propre aux thèmes qui lui tiennent à cœur. Ainsi affirme-t-il par exemple dans *Le Nouveau monde amoureux* dans un langage ésotérique qui est le sien :

Le quadrille omnigyne est le plus étendu qu'on puisse pratiquer et comprend en ordre simple 32 personnes et les deux foyers. S'il est composé, le nombre est double, chaque individu étant remplacé par un couple. La distribution est la même que celle des 32 planètes. Les deux foyers élisent d'abord quatre sous-foyers ou cardinaux de quadrille. Ce sont les quatre aimés en titre de favoritisme et d'unitéisme ; ensuite chacun sur ses 14 aimés dont 7 pivotaux en gamme haute et 7 en gamme basse. On élit 4 ambigus en gamme basse et le surplus forme 12 touches majeures et 12 touches mineures, dont 6 pivotaux ou pivotales (2015, p. 94-95)⁵³.

La rationalité prétendue de sa théorie se manifeste aussi par l'extrême utilisation de listes voulues exhaustives sur tous les aspects de l'amour : il existe par exemple selon lui cinq ordres amoureux qui sont

1° l'ordre simple ou radical (composé du matériel simple ou du sentimental simple) ; 2° l'ordre composé ou balance (qui comprend les 2 éléments d'amour) ; 3° l'ordre polygame, ou transcendant qui applique à plusieurs unions l'amour composé ; 4° l'ordre omnigame ou unitaire (comprenant les orgies composées, chose inconnue en civilisation, ou orge crapuleuse) ; 5° l'ordre ambigu ou mixte multiple bâtard qui comprend des genres aujourd'hui tombés en désuétude (*ibid.*, p. 11).

De même, il recense quatre effets positifs et neuf effets négatifs dans l'adultère. Pour obtenir la reconnaissance de sainteté amoureuse en Harmonie, il faut se soumettre à sept épreuves respectivement intitulées l'initiative « de Piété-ambigu simple local » (*ibid.*, p. 36) ou la patente, les « épreuves subalternes : noblesse céladonique, céladonie simple, ambigu et Philanthropie » (*ibid.*), « les 3 pupillats vicinaux » (*ibid.*), « les 4 angélicats » (*ibid.*), « les 3 archangélicats » (*ibid.*), les « épreuves transcendantes en Polygamie et Omnigamie » (*ibid.*) et pour finir l'« ambigu composé extérieur » (*ibid.*)⁵⁴. Cette attraction pour les nombres et les listes entraînera le commentaire suivant de Debout : « il n'est jamais plus fou, sans doute, que lorsqu'il se veut prince de l'exactitude, lorsqu'il détermine les temps de l'apogée et du déclin de l'humanité, le nombre des naissances et des morts successives (1620) assignées à chaque

⁵³ Ou encore : « dans chaque branche du mouvement l'harmonie doit combiner en plein tous les détails. S'agit-il d'amour ; s'il existe un rassemblement de 100 000 hommes et femmes, il faut que les amours de chacun des 100 000 individus soient en rapport avec ceux des 99 999 autres, que chacun des 99 999 coopère activement aux plaisirs du 100 000^e personnages » (2015, p. 103).

⁵⁴ Il ne décrit d'ailleurs aucune des deux dernières les estimant encore trop choquantes pour l'époque.

individu, et la durée de ces avatars, 27 000 ans sur terre et 54 000 dans les ultra-mondes » (1979, p. 234).

Cette interprétation de la présence des détails comme tentative de rationalisation des propositions utopiques permet de répondre à l'étonnement de Ricœur : « qu'une quantité considérable d'idées nouvelles soit toujours exprimée par des tableaux extrêmement détaillés, c'est l'une des énigmes propres aux utopies » (2005, p. 396). Ainsi, certains éléments identifiés comme caractéristiques de l'utopie rejoignent cette dimension rationnelle, par exemple Ainsa Fernando (dans Antony et *al.*, 1995) évoque la planification urbaine, dimension que l'on développe ci-dessous, et la réglementation contraignante. Mais on peut également à nouveau citer la langue icarienne qui se veut rationnelle (Cabet, 1979) et surtout, de manière plus large et associée à cette idée de réglementation contraignante, l'organisation minutieuse du travail comme de la vie privée, qui n'est finalement plus si privée, au sein des utopies.

Les règles régissant la vie maritale, familiale et sexuelle en sont peut-être l'exemple le plus frappant. Il en va ainsi chez Campanella où le mariage est vu comme un arrangement sexuel en vue de la procréation : « le magistrat Amour est chargé [...] de faire en sorte que les unions sexuelles soient telles qu'elles produisent la plus belle progéniture possible » (1998, p. 168) et les relations sexuelles ne peuvent avoir lieu que tous les trois jours et après un bain. Le repérage des futures unions a lieu lors des jeux publics ont lieu au cours desquels hommes et femmes sont nus afin que les magistrats puissent choisir ceux qui s'accordent⁵⁵. Les époux sont donc sélectionnés uniquement sur critères physiques. Chez More (1997) et Fourier (2015) ils se choisissent eux-mêmes selon leur attirance physique puisqu'ils sont présentés nus l'un à l'autre⁵⁶, avec une nuance chez Fourier puisque les futurs mariés peuvent choisir de ne montrer qu'une partie de leur corps et qu'il admet qu'il est plus aisé d'associer les couples par sympathie

⁵⁵ Par ailleurs, dans la cité du soleil, les femmes sont sexuellement actives à partir de dix-neuf ans, cet âge étant porté à vingt-et-un ans pour les hommes. Ceux qui veulent avoir une vie sexuelle avant se voient satisfaire par des personnes âgées tandis que les jeunes hommes peuvent coucher avec des femmes enceintes ou stériles. La sodomie est interdite et pour signifier qu'il s'agit d'une inversion ceux surpris la pratiquant ont comme punition de porter pendant deux jours leurs chaussures autour du cou.

⁵⁶ More décrit ainsi cette procédure : « une dame honnête et grave fait voir au futur sa fiancée, fille ou veuve, à l'état de nudité complète ; et, réciproquement, un homme d'une probité éprouvée montre à la jeune fille son fiancé nu » (1997, p. 93) avant de commenter : « les Utopiens avaient raison de parler ainsi, car tous les hommes ne sont pas assez philosophes pour n'estimer dans une femme que l'esprit et le cœur, et les philosophes eux-mêmes ne sont pas fâchés de trouver réunie la beauté du corps aux qualités de l'âme » (*ibid.*, p. 94).

d'âme qu'au premier coup d'œil⁵⁷. C'est le parti pris de Cabet puisqu'en Icarie les futurs époux se fréquentent pendant six mois pour bien se connaître, toujours en demeurant sous la surveillance d'un tiers. Parmi les exemples de réglementation poussée qui règne en Icarie, la loi a tout réglé sur le vêtement qui reflète la condition de celui qui le porte : s'il est marié ou célibataire, enfant ou pubère et quelle est sa profession. Dans le même ordre d'idée, en Utopie « les vêtements ont la même forme pour tous les habitants de l'île » (More, 1997, p. 61) : c'est ici à l'égalité entre Utopiens que le vêtement semble vouloir renvoyer.

Ce que montre finalement cette brève présentation de quelques communautés utopiques rencontrées au cours des lectures, c'est la diversité des projets, de leurs sources d'inspiration et de leurs modalités de mise en œuvre qui brouille les frontières de l'utopie que l'on cherche à cerner.

2.3. Les projets architecturaux et la planification urbaine

Tout comme pour les communautés, on se réfère communément à certains projets urbanistiques et architecturaux comme des utopies. Ce lien entre utopie et architecture émerge dès les premiers romans utopiques dans lesquels l'espace est pensé comme un élément incontournable de la transformation utopique du monde imaginé. L'ambition est encore une fois de rationaliser au maximum la vie : les comportements, l'organisation sociale sont censés être facilités par le bâti. Au-delà de l'esthétique, il s'agit bien soit d'influencer voire de limiter les individus dans leur action soit de porter un message : représenter les valeurs de la société utopique, montrer ostensiblement les progrès qu'elle a conquis sur le vieux monde ou encore faire écho à celui-ci pour mieux souligner les changements opérés. « L'assimilation de l'architecture à un langage n'est pas un tribut que nous payons à la mode. C'est une idée-force de l'architecture qui se

⁵⁷ Fourier fait d'ailleurs figure d'exception parmi les penseurs de ce corpus. Si pour la plupart d'entre eux la sexualité est pensée en tension avec la procréation et la réussite d'un mariage, il considère pour sa part que le plaisir et l'amour sont bien des objectifs en tant que tels. Il développe donc une théorie pour optimiser les relations amoureuses, l'amour se partageant selon lui entre sensualité et sentiments, et propose un système de récompenses qu'il appelle « sainteté » fondé sur l'implication de chacun dans les passions. Ainsi, pour recevoir son diplôme de saint ou de héros en Harmonie il faut répondre à plusieurs épreuves qui mènent à des aptitudes :

- en sainteté majeure, sur la sagesse gastronomique,
- en héroïsme majeur, sur les sciences,
- en sainteté mineure, sur la vertu amoureuse,
- en héroïsme mineure, sur les arts (Fourier, 2015, p. 35).

voulait parlante. Avec les corps et leur masse l'architecte dispose d'un système de signes, d'un langage à lui » (Baczko, 2001, p. 329).

Ainsi, il y a cinquante-quatre villes en Utopie renvoyant au cinquante-trois comptés d'Angleterre auxquels s'ajoute Londres, ces villes étant éloignées entre elles d'une journée de marche maximum (More, 1997). Le plan de la cité du soleil est pensé dans une perspective pédagogique puisque les différents éléments qui le composent symbolisent les savoirs astronomiques : « la cité est divisée en sept cercles immenses qui portent les noms des sept planètes. On va de l'un à l'autre de ces cercles par quatre rues et quatre portes qui correspondent aux quatre points cardinaux » (Campanella, 1998, p. 161) et au sommet de la colline sur laquelle est située la cité se trouve un planétarium. De plus, les différents murs d'enceinte sont peints pour que « des professeurs expliquent ces peintures, et [que] les enfants apprennent ainsi presque toutes les sciences et leur histoire avant l'âge de dix ans, sans fatigue, et presque en se jouant » (*ibid.*, p. 168). Cheminer dans la cité du soleil doit donc permettre d'acquérir les connaissances avec facilité.

En Icarie, les bâtiments d'une même rue sont identiques mais les rues sont différentes, compromis entre la symbolisation de l'égalité qui règne entre les Icariens grâce au communisme et la volonté d'éviter que les Icariens ne se lassent de l'architecture⁵⁸. Toutes les rues sont grandes, larges et propres, synonymes de la modernité et de la salubrité⁵⁹ dont bénéficie l'Icarie. L'architecture transmet l'absence de misère qui règne chez les Icariens : « ton œil ne sera jamais blessé ici de la vue de ces masures, des cloaques et de ces carrefours qu'on trouve ailleurs à côté des plus magnifiques palais, ni de la vue de ces haillons qu'on rencontre à côté du luxe de l'Aristocratie » (1979, p. 46) signale-t-on au visiteur de l'Icarie. La ville d'Icaria, capitale de l'Icarie, est presque circulaire, elle se compose de soixante quartiers, chacun reprenant l'architecture d'une ville du monde « en sorte qu'Icaria est vraiment l'abrégé de l'univers terrestre » (1979, p. 21). Se retrouve ici la même logique que dans la cité du soleil : l'urbanisme a valeur de pédagogie.

⁵⁸ De même, à l'hôtel des voyageurs tous les appartements sont les mêmes. La dimension pratique n'est toutefois pas oubliée : il existe trois tailles de maison différentes, si la plus grande ne suffit pas pour une famille très nombreuse, la famille occupe deux maisons côte à côte reliées entre elles par une porte intérieure.

⁵⁹ Cabet prend d'ailleurs la peine de préciser qu'Icaria dispose d'hôpitaux, de cimetières en bordure de la ville et d'un système d'égouts.

L'architecture phalanstérienne pensée par Fourier au XIX^e siècle est basée sur des galeries dont le but est à la fois au plan pratique de pouvoir circuler au chaud l'hiver et au plan de la vie sociale de favoriser les rencontres. La future ville d'Harmonie ne comporte « plus de murs qui masquent la vue, plus de rues étroites, obscures et nauséabondes : chacun a droit à un horizon étendu et varié » (Debout, 1979, p. 69). D'une part l'enjeu est, comme à Icaria, la salubrité, et d'autre part, l'absence de mur et l'idée d'horizon ouvert doivent encourager les rencontres, y compris de nature sexuelle, en invitant à porter le regard sur son environnement. Comme le souligne Debout, la vue sur un paysage, sur un monument, est primordiale en Harmonie car elle « anticipe des actions possibles, des mouvements du corps et de l'âme [...] Or, le regard n'est pas ubiquitaire ni infini. Son champ de vision varie selon le lieu d'où nous regardons et les mouvements du corps » (*ibid.*, p. 269).

Projet architectural encore plus ancien, les salines royales d'Arc-et-Senans conçues par Claude-Nicolas Ledoux à la fin du XVIII^e siècle offrent la possibilité depuis la maison du directeur de surveiller ce qui passe dans les ateliers et les logements des ouvriers réparties en arc-de-cercle face à celle-ci. L'observation peut se faire via une fenêtre ronde qui rappelle la forme d'un œil. Signe de prestige, c'est également le seul bâtiment à colonnes dans les salines. Les ouvriers, disposent de leurs propres jardins pour pouvoir cultiver ce qu'ils souhaitent. C'est à nouveau le contrôle des comportements à travers une surveillance potentiellement permanente à l'image du panoptique et l'incitation à agir dans un sens estimé convenable par la suggestion d'entretenir un jardin qui s'expriment à travers l'architecture. Bryon-Portet et Keller souligne que « l'utopie se manifesta [...] avec la saline royale d'Arc-et-Senans, conçue par Claude Nicolas Ledoux et dont la topographie, conjuguant perfection circulaire et harmonie géométrique, devait se prolonger pour donner naissance à une cité idéale » (Bryon-Portet et Keller, 2015, p. 5). C'est peut-être aussi ainsi que l'on peut interpréter les figures géométriques formées par les villes des romans utopiques : cercles de la cité du soleil et rues à angles droits d'Icaria. De même, les villes parfaites construites sur la lune sont à angle droit (Baczko, 2001). Plus largement concernant les projets urbanistiques du XVIII^e siècle, Baczko souligne qu'« on dirait qu'au long du siècle on ne fait que réinventer toujours la même ville. Il est d'autre part remarquable que les différences qui existent entre les systèmes socio-économiques et politiques de ces sociétés imaginées n'influencent pas beaucoup la vision globale de la ville » (2001, p. 298).

Certains projets architecturaux et urbanistiques plus récents sont qualifiés d'utopie. Ils ont en commun, dans la continuité des exemples historiques, la volonté d'anticiper la vie sociale des futurs habitants à travers le bâti et de mettre en scène les valeurs censées les guider. Ainsi, le modèle des cités-jardins d'Ebezener Howard en 1898 témoignent de la volonté de rassembler sur un même lieu les avantages de la ville et de la campagne tout en évitant leurs inconvénients. L'actualisation en serait aujourd'hui la banlieue (Sadoux, 2015b). Les cités-jardins, dans l'esprit d'Howard, accueillent en leur sein à la fois la beauté de la nature et des sources de distraction, elles sont composées d'une multitude de petits centres-villes qui rendent les services accessibles. Dans le prolongement, Broadcare city, la ville horizontale propose le même modèle de centres multiples et dispersés. L'objectif mis en avant est alors, à travers le développement horizontal de l'urbanisation, que la nouvelle société soit portée à l'égalité. De plus, son concepteur, Franck Lloyd Wright « voit dans l'horizontalité des territoires de l'Ouest une impulsion qui élargit de façon illimitée le champ des activités humaines » (Rouzet, 2013, p. 254). Tout comme dans les phalanstères, les couloirs de la cité radieuse du Corbusier à Marseille sont conçus comme des espaces de rencontres entre habitants, la cité elle-même étant considérée comme un village vertical doté de rues intérieures. Le modèle a essaimé à Chadigarh en Inde (Rouzet, 2013). Enfin, la cité industrielle de Tony Garnier, censée accueillir 35 000 habitants, « est considérée comme le premier manifeste d'urbanisme du XX^e siècle et renoue avec les utopies du XIX^e siècle » (Cité de l'architecture, s.d., p. 2). Jamais réalisée, les logements devaient y être orientés vers le Sud, lumineux, aérés et standardisés. Ainsi, « l'organisation de cette cité montre une volonté d'adapter les données architecturales et l'organisation spatiale aux besoins de l'homme vivant à l'ère industrielle, tout en restant au contact de la nature » (*ibid.*, p. 7). En ce sens, le projet s'inscrit dans la mouvance des cités-jardins, auxquels Tony Garnier préfère l'expression de cités-parcs⁶⁰.

⁶⁰ L'expression est un des éléments indiquant que Tony Garnier s'inspire de la cité décrite par Emile Zola : « l'ouvrage *Travail* d'Emile Zola qui paraît au tournant du XX^e siècle a servi de catalyseur et de programme littéraire à l'élaboration de cette cité. L'écrivain y décrit la construction d'une cité idéale et marque un retour aux idéaux du socialisme utopique prôné par Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin et aux valeurs du courant hygiéniste. *Travail* semble apporter des éléments de réponse à l'ouvrage d'Emile Verhaeren « Villes tentaculaires. » Le site décrit dans *Travail* se situe dans la région de Saint Etienne, autrement dit à proximité de Lyon, et ressemble à celui imaginé par Tony Garnier qui épouse un paysage proche de ceux que l'on voit entre Saint Etienne et Lyon. Les esquisses dessinées par Emile Zola pour son futur roman ne font que confirmer ces similitudes avec la cité industrielle. Quelles sont ces convergences ?

- le rôle dominant de la grande métallurgie
- il parle de cités parcs plutôt que de cités jardins
- les habitations individuelles seulement
- les systèmes pavillonnaires pour les hôpitaux et les écoles
- l'absence d'équipements institutionnels : église, prison, justice, caserne
- la référence hygiéniste marquée (Larges avenues plantées, recherche de l'ensoleillement, rejet de la rue étroite)

Les intentions utopiques des projets architecturaux et urbanistiques peuvent plus largement se comprendre à l'aune de l'idée de transparence, qui prolonge celle de rationalité. Pour Macherey (2011), dans l'utopie de More, toute la vie est publique, la norme très forte, l'opinion publique contrôlant et prévenant les éventuelles déviances ; et la transparence est ainsi ce qui permet un meilleur fonctionnement démocratique : tout débat est public, tout intérêt est général. Dans la *Basiliade*, c'est jusqu'à l'acte sexuel qui est exposé à la vue de tous (Roza, 2015). De même, dans l'utopie contemporaine de ZEGG : « ce qui est important n'est pas le nombre des amants que vous pouvez avoir, mais à quel point vous êtes capable d'apprendre à faire confiance aux autres et être transparent avec vos émotions » (Fremaux et Jordan, 2012, p. 289). L'idée de transparence est développée par Baczko qui, étudiant le XVIII^e siècle, souligne que

Dans les utopies les descriptions accumulées du quotidien ne deviennent fonctionnelles que dans la mesure où elles concrétisent, « matérialisent » la société globale imaginée et, notamment, les principes qui la commandent. A la limite, chaque détail n'est qu'un symbole, tandis que tous les détails ne sont que des signes qui n'ont qu'un seul signifié, la représentation de la Cité Nouvelle. Ainsi la société est imaginée comme « lisible » à tous ses niveaux. Les utopies figurent des sociétés transparentes : le tout est entièrement perceptible dans chacune de ses parties (p. 31-32)⁶¹.

Le langage architectural, chargé en affects, contribue à la mise en scène du projet utopique. Complétant les règles qui règnent en Utopie, l'architecture et l'urbanisme participent à la rationalité précédemment évoquée. Plus largement, « l'utopie est susceptible d'être dite sur d'autres modes que celui de récit romanesque ou du code de législation parfaite ; elle peut utiliser d'autres langages » (2001, p. 34), l'architecture faisant partie de ces langages, comme le vêtement, la fête ou l'art. Associés à la transparence telle que l'entend Baczko⁶², la rationalité s'inscrit dans l'utopème de la maîtrise mis en avant par Pessin. Cet utopème renvoie à la

- le principe d'une architecture nouvelle » (Cité de l'architecture, s.d., p. 7).

⁶¹ Il précise par ailleurs que « les rapports structuraux entre la représentation de la société globale et les images détaillées de l'ordinaire de la vie sont aussi complexes que révélateurs » (Baczko, 2001, p. 31). De même Bloch souligne qu'« en ce qui concerne le problème qui se pose ici, celui de la rencontre de la fonction utopique avec l'allégorie et le symbole, il s'agit dans un cas comme dans l'autre de mettre la catégorie de chiffre en évidence : le chiffre est la signification ayant pris forme, voire se manifestant réellement dans les objets, de l'allégorique ou du symbolique lié à l'archétype. L'allégorie investit donc chaque élément isolé d'un chiffre qui recouvre un sens réparti lui-même dans diverses manifestations singulières (pluralité, alteritas), sens encore situé au niveau de l'éphémère, du morcelé. Le symbole au contraire investit chaque élément singulier d'un chiffre qui recouvre l'unité du sens, transparaissant dans les manifestations singulières (pluralité, alteritas) ; il est donc axé sur l'Unum necessarium d'un aboutissement (arrivée, point de ralliement) et non plus sur le provisoire, non plus sur une pluralité de sens dispersé à gauche et à droite » (1976, p. 213-214).

⁶² C'est aussi au nom de la transparence que dans le roman *La Basiliade* de Morelly pour déculpabiliser l'acte sexuel, tout le monde peut l'observer (Roza, 2015).

« prévisibilité absolue [dans laquelle] il n'y a pas de jeu, pas d'amour, pas de hasard » (2001, p. 133), à une « obsession de la mesure, mathématique de l'humain » (*ibid.*) et à une « organisation panoptique [dans laquelle] il n'y a de vie que publique » et fondée sur une « chasse au désordre et au mouvement » (*ibid.*).

2.4. Les écrits utopiques : romans et projets

Forme que l'on associe le plus directement à l'utopie depuis l'invention du terme par More, le roman utopique a traversé les époques. Comme montré ci-dessus, l'enjeu dans les utopies est de penser le plus précisément possible le monde nouveau en ne laissant aucune place au hasard : l'abondance de détails dans les romans témoigne de cette volonté. Cependant, certains thèmes sont investis de manière plus récurrente que d'autres par les auteurs utopiques : l'organisation politique, la famille, l'éducation des enfants et des adultes en lien avec leur émancipation, la question économique dans laquelle sont englobés le travail, l'abondance et la pauvreté et le rapport à la propriété privée individuelle. Si l'on sépare ici ces thèmes, ils sont pensés comme intégrés les uns aux autres par les utopistes.

Au plan méthodologique, le corpus sur lequel on s'appuie est composé des romans utopiques de différentes époques déjà mentionnés : *La République* de Platon, *L'Utopie* de Thomas More publiée en 1516, *La cité du soleil* de Tommaso Campanella publiée en 1602, *La Nouvelle Atlantide* de Francis Bacon publiée en 1627, *Voyage en Icarie* d'Etienne Cabet publié en 1842. A ces romans utopiques s'ajoutent certains textes des socialistes utopiques : *l'Esquisse du système d'éducation à New Lanark* de Robert Owen publié en 1825 ; *Le Nouveau monde amoureux* publié en 1818 et *Textes choisis* qui recense certains extraits de Charles Fourier ; et *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* publié en 1803, *Sur la querelle des abeilles et des frelons ou sur la situation respective des producteurs et des consommateurs non producteurs* publié en 1819 et *De l'organisation sociale* publié en 1825 de Saint-Simon. La forme narrative entre les romans et les projets diffère, comme souligné ci-dessous, ce qui n'impacte pas l'analyse thématique proposée ici. Cette analyse s'appuie également sur des textes de seconde main portant sur différents utopistes. Témoignant à nouveau de la diversité des utopies écrites, la saturation des thèmes n'a pas été atteinte bien qu'il soit possible de distinguer ceux déjà mentionnés ci-dessus. Ce panorama thématique demeure valable d'un point de vue descriptif et dans une première approche de l'utopie ; cependant, il n'autorise en

rien à avancer des conclusions quant à la nature même de l'utopie, conclusions qui pourraient servir de définition. En effet, d'une part à cause de la non-saturation des thèmes que nous venons d'évoquer⁶³ et d'autre part car une démarche trop hâtive pourrait conduire, à partir des thèmes récurrents identifiés, à affilier l'utopie à un mouvement d'idées particulier. Or, en lien avec la discussion sur la notion d'idéal proposée plus bas, l'utopie n'est pas l'apanage d'une idéologie particulière.

Premier thème particulièrement récurrent dans ce corpus utopique, l'éducation se présente comme une dimension incontournable du discours utopique. D'abord, le développement intellectuel en tant que tel est un objectif affiché de certaines utopies. Chez More la relativement faible durée du travail quotidien pour l'époque, six heures, permet ensuite de se consacrer aux activités intellectuelles. Cette importance accordée à l'intellect se retrouve en Icarie où « la mère étant seule chargée de l'éducation pendant les cinq premières années, on l'instruit également sur toutes les questions concernant l'éducation intellectuelle et morale » (1979, p. 76) afin qu'elle puisse la transmettre à son enfant. C'est sans doute dans la Nouvelle Atlantide de Bacon (2000) et chez Saint-Simon que le rapport au savoir est le plus central. Dans *La Nouvelle Atlantide* toute l'utopie est développée autour de ce thème, la cité se caractérise précisément par la place de la science en son sein qui fait l'objet de l'essentiel du récit. Ainsi, la Nouvelle Atlantide dispose d'une Maison de Salomon ou Maison des six jours – Dieu ayant créé le monde en six jours – instituée « en vue de permettre de découvrir la nature de toute chose » (p. 105) et présentée ainsi aux étrangers qui débarquent sur l'île : « notre Fondation a pour fin de connaître les causes, et le mouvement secret des choses ; et de reculer les bornes de l'Empire Humain en vue de réaliser toutes les choses possibles » (p. 119). Chez Saint-Simon, l'instruction est identifiée comme une des deux conditions de l'accroissement du bien-être des prolétaires. Les programmes d'instruction publique sont déterminés par les élites :

L'Académie des Sciences et celle des Beaux-Arts réunies en une seule assemblée, nommeront les membres destinés à composer une académie philosophique (sic) qui portera le titre d'Académie suprême. Cette académie suprême sera chargée d'établir d'abord et de perfectionner ensuite la doctrine générale qui servira de base à l'instruction publique (1977, p. 165-166).

⁶³ Une piste de recherche serait d'ailleurs de numériser l'ensemble des grands textes utopiques pour pouvoir ensuite procéder à une analyse thématique beaucoup plus exhaustive à l'aide d'un logiciel de traitement des données.

Ensuite, l'éducation doit permettre de développer ses aspirations et de s'épanouir. Ainsi, pour Owen, l'instruction doit être agréable. Dans son projet d'éducation phalanstère, Fourier lie la manière dont l'enfant perçoit son milieu à la confiance qu'il aura adulte : il faut donc laisser les enfants exprimer leurs goûts, par exemple en ne les forçant jamais à manger un aliment qu'ils n'aimeraient pas⁶⁴. Cette contrainte, opposée à l'attraction de l'enfant, l'empêcherait sinon de se développer et surtout de développer ses spécificités de goût, indispensables à l'organisation par séries de passions que développe Fourier (Debout, 1979). Dans cette même perspective, certains utopistes ont l'ambition d'annihiler toute forme de contrainte que pourrait ressentir l'enfant dans son éducation. A New Lanark, il n'y a pas de punition car, selon Owen, elles favorisent en creux les élèves qui ont déjà un bon comportement inculqué par leurs parents. De même, pour Cabet, « gronder un enfant, le haïr, et surtout s'irriter contre lui à cause d'un vice ou d'un défaut quelconque, nous paraît un contresens et une folie qui rabaisserait l'homme au-dessous de l'enfant lui-même » (1979, p. 84) : l'enjeu est donc à la fois de ne pas contrarier l'enfant et de présenter face à lui un adulte exemplaire du point de vue du comportement.

Toujours en lien avec l'association entre éducation et épanouissement, pour More et Campanella il est plus spécifiquement question, dans son parcours éducatif, de pouvoir choisir un travail qui corresponde à ses inclinations. En Utopie « en général, chacun est élevé dans la profession de ses parents, car la nature inspire d'habitude le goût de cette profession » (More, 1997, p. 61)⁶⁵. Dans la Basiliade de Morelly, on apprend un métier entre dix et quinze ou seize ans, âge auquel on retourne dans la maison paternelle pour exercer en qualité d'ouvrier. Après la réalisation d'un service agricole entre vingt et vingt-cinq ans, on peut choisir soit de continuer dans ce métier et devenir maître-artisan soit d'en commencer un autre. A l'âge de quarante ans chacun peut exercer le travail qui lui plaît (Roza, 2015). Dans la cité du soleil « on les conduit [les enfants] tous ensemble dans les lieux où l'on pratique des métiers, dans les cuisines, les ateliers de peintures, de menuiserie, où l'on travaille le fer et où l'on fait des chaussures, etc.,

⁶⁴ La nourriture a une importance considérable dans *Le nouveau monde amoureux* de Fourier : elle constitue, aux côtés de la sexualité, une des deux voies pour atteindre une forme de sainteté associée à la « sagesse gastronomique » (2015, p. 35). Ainsi, ce qu'il nomme la gastrosophie politique est divisée en trois branches qu'il faut maîtriser pour atteindre cette sainteté : « 1° gastrosophie pratique : la préparation ou cuisinale, 2° gastrosophie théorique : la digestion accélérée et copieuse ou hygiène positive, 3° gastrosophie mixte : la critique sur les deux premières et par conséquent la connaissance des 810 tempéraments et des proportions de chaque produit cuisiné » (*ibid.*, p. 39).

⁶⁵ More précise juste après que « cependant, si quelqu'un se sent plus d'aptitude et d'attrait pour un autre état, il est admis par adoption dans l'une des familles qui l'exercent » (1997, p. 61) et plus loin que « si quelqu'un, ayant déjà un état, veut en apprendre un autre, il le peut aux conditions précédentes. On lui laisse la liberté d'exercer celui des deux qui lui convient le mieux » (*ibid.*).

afin que la vocation de chacun d'eux se détermine » (Campanella, 1998, p. 173)⁶⁶ ainsi, une fois adultes, « leurs travaux coïncident avec leurs dispositions naturelles » (*ibid.*, p. 199). De même dans le phalanstère, la volonté des plus jeunes d'imiter les plus grands les mène à vouloir participer aux tâches, d'autant que symboliquement ils revêtent des insignes particuliers en lien avec l'atelier dans lequel ils travaillent. Non seulement il s'agit de choisir un travail inspirant, mais aussi l'apprentissage se fait par la manipulation. Ce principe de rendre les enfants acteurs de leur apprentissage se retrouve avec, comme précédemment évoqué, la représentation des savoirs sur les murs de la cité du soleil. Dans le prolongement, la pédagogie se veut aussi active chez Owen : l'histoire naturelle, l'histoire ancienne et moderne et la géographie sont enseignées par des séances de lectures-questions, le but des questions étant au fur et à mesure du cours de vérifier la bonne compréhension du savoir transmis. Pour cela, les classes n'accueillent que quarante à cinquante individus, seuil au-delà duquel Owen considère qu'il n'est plus possible de procéder à partir de questions de la part des élèves.

L'apprentissage des langues étrangères est jugé inutile en Icarie puisque tous les livres sont traduits, sauf bien entendu pour les jeunes qui souhaitent devenir traducteurs. Dans la Nouvelle Atlantide les habitants sont polyglottes et le rôle de certains scientifiques de la Maison de Salomon est de collecter les différentes formes de savoir disponibles sur la planète, dans toutes les langues.

Dans le parcours éducatif, la préservation de l'indépendance d'esprit préoccupe les utopistes : l'école de New Lanark ne dispense pas d'enseignement religieux car pour Owen « la plus légère usurpation sur la parfaite liberté de conscience, nous paraît la pire espèce de tyrannie » (1825, p. 119) tandis qu'en Icarie c'est seulement après avoir achevé ses études primaires basées uniquement sur l'apprentissage des sciences que l'on peut commencer à aborder les questions de religion et de divinité, ainsi que l'éducation civique qui débute à dix-huit ans⁶⁷. Dans la continuité de cette préoccupation pour l'indépendance d'esprit, l'éducation se veut horizontale : pour Cabet, l'apprentissage doit se faire par les pairs, les enfants s'entraident et le professeur

⁶⁶ C'est aussi dans ce sens que l'on peut comprendre la proposition de Cabet d'attendre après dix-sept ans pour les filles et dix-huit ans pour les garçons pour commencer un apprentissage professionnel en plus de l'apprentissage scolaire, auquel on ajoute à ce moment de nouvelles matières : la littérature, l'anatomie, l'histoire universelle, l'hygiène, la maternité, l'éducation civique, alors que l'enseignement était jusque-là centré sur les sciences naturelles.

⁶⁷ Une nuance est à apporter toutefois sur ce point : si Cabet affirme que l'éducation civique commence à dix-huit ans, il souligne par ailleurs que parmi les premiers objectifs éducatifs qu'a à cœur la mère de l'enfant se trouve le sentiment de reconnaissance, y compris envers le fondateur Icar. Cette reconnaissance s'apprend en chansons.

intervient peu. Owen prône quant à lui une relation dans laquelle les professeurs se mettent au niveau des élèves pour que ces derniers puissent les considérer comme de « jeunes amis » (1825, p. 45). Pour cela, les professeurs sont invités à participer aux jeux des enfants.

Les propositions des utopistes sur l'éducation sont diverses, se rejoignant parfois entre elles sur certains points tandis que sur d'autres elles apparaissent en tension. Ainsi, alors que nous avons mis en avant l'importance d'une forme de pédagogie horizontale chez Owen et Cabet et active chez Owen et Campanella, intentions qui se comprennent à l'aune d'un apprentissage que l'on veut rendre accessible à tous, les perspectives éducatives de Saint-Simon et Bacon se veulent beaucoup verticales et sélectives, distinguant selon les capacités et excluant une partie de la population. Pour le premier, la vision élitiste se traduit notamment par un groupe restreint d'individus chargé d'établir les programmes de l'instruction publique. Pour le second, les femmes et les domestiques n'accèdent pas à la Maison de Salomon et bénéficient finalement d'un savoir déjà travaillé et parfois censuré quand les scientifiques de ladite Maison estiment que celui-ci doit l'être. Il demeure, malgré ces divergences sur certains éléments et malgré les diverses manières d'appréhender ce thème, que la question éducative en tant que telle n'est jamais oubliée par les utopistes, constituant de la sorte un point central de l'avènement de la nouvelle société.

Comme on l'a vu, l'éducation est aussi pensée dans la perspective du futur travail exercé par les adultes en devenir : ne pas contraindre l'enfant pour qu'il choisisse un travail plaisant et/ou l'orienter vers un apprentissage professionnel en lien avec un métier qu'il trouve attrayant. Cette perspective de travail associé au plaisir, qu'on trouve aussi chez Dom Deschamps⁶⁸ (Baczko, 2001), permet de répondre au moins partiellement à Cioran qui constatait que l'utopiste tente « de refaire l'Eden avec les moyens de la chute » (1960, p. 127). Ainsi, « Fourier renverse la vieille malédiction : Tu travailleras à la sueur de ton front ; il entend montrer que l'effort fructueux allie les rythmes du corps et des choses, le désir et les attrait, et que le plaisir et les richesses s'ajoutent à l'acte comme à la nature ses fleurs et ses fruits » (Debout, 1979, p. 255). Quant aux Icariens, « toute leur intelligence s'exerce à trouver tous les moyens possibles de rendre le travail court, varié, agréable et sans danger » (Cabet, 1979, p. 36). Le travail en tant que tel constitue un thème central de la pensée utopique, il est souvent perçu comme l'un des

⁶⁸ Moine utopiste rédacteur de *L'esprit du siècle* au XVIII^e siècle.

leviers de la transformation du monde et occupe de longs développements dans les écrits utopiques. En Utopie, un équilibre est proposé entre le choix d'un travail selon ses affinités et le besoin collectif. Le primat est ainsi accordé à l'activité agricole, « art commun à tous les Utopiens, hommes et femmes, et dont personne n'a le droit de s'exempter » (1997, p. 61) qui se voit compléter par d'autres activités : « les uns tissent la laine ou le lin ; les autres sont maçons ou potiers ; d'autres travaillent le bois ou les métaux » (*ibid.*). L'Utopien choisit librement ce métier secondaire « à moins que la ville ne lui en assigne un pour cause d'utilité publique » (*ibid.*). L'optimisation entre besoins communs et choix individuel a aussi cours en Icarie où une liste des postes disponibles est émise par la République ; s'il y a concurrence pour un poste les concurrents eux-mêmes choisissent qui l'obtient après concours et examens.

La division du travail souvent prônée dans les utopies⁶⁹, quoique les auteurs prévoient fréquemment de manière explicite des systèmes pour en changer plus facilement, n'est pas présentée comme une forme d'inégalité entre les citoyens. Par exemple « tous les Icariens étant associés et égaux [...] tous doivent exercer une industrie et travailler le même nombre d'heures » (1979, p. 35). Il y a toutefois quelques exceptions à la règle d'égalité au travail⁷⁰ qui règne dans les utopies⁷¹.

Chez Platon, d'abord, la division du travail implique une hiérarchie entre les trois classes sur lesquelles elle repose. Cette hiérarchie est symbolisée dans la fable contée par Platon par trois métaux : « vous êtes tous frères dans la cité [...] mais le dieu qui vous a formés a fait entrer de l'or dans la composition de certains d'entre vous qui sont capables de commander » (1966, p. 166). Platon se réfère ici aux gardiens avant de poursuivre : « il a mêlé de l'argent dans la composition des auxiliaires ; du fer et de l'airain dans celle des laboureurs et des autres artisans » (*ibid.*), c'est-à-dire les producteurs. Cependant, deux nuances peuvent être apportées quant au statut de l'égalité dans ce texte. D'une part, Platon poursuit en soulignant que les enfants nés dans chaque classe ne reçoivent pas nécessairement le même métal des dieux que celui dont disposent leurs parents, bien que cela soit le plus souvent le cas : l'inégalité n'est

⁶⁹ A l'exception de Dom Deschamps qui la fait disparaître (Baczko, 2001).

⁷⁰ On parle ici d'égalité au travail car le plus souvent les hommes et les femmes ne sont pas égaux, de même que les jeunes et les anciens. Par exemple en Utopie « le plus âgé [...] préside à la famille. Les femmes servent leurs maris ; les enfants, leurs pères et mères ; les plus jeunes servent les plus anciens » (More, 1997, p. 67) et au moment des repas « les meilleurs morceaux sont portés aux anciens des familles, qui occupent des places fixes et remarquables » (*ibid.*, p. 70) même si « tous les autres sont servis avec une égalité parfaite » (*ibid.*).

⁷¹ Égalité qui se manifeste souvent, comme déjà évoqué, dans les vêtements et dans l'habitat uniformes.

donc pas nécessairement amenée à perdurer à travers les générations et la naissance n'est pas la condamnation à demeurer dans une des trois classes. D'autre part, certaines interprétations de Platon suggèrent que la métaphore de la cité renvoie en fait à l'être intérieur et que chacun peut en soi convertir le fer et l'airain en or et finalement se gouverner soi-même. Ensuite, parmi les utopistes plus récents, Charles Fourier se distingue en insistant sur le fait que, l'égalité n'existant pas selon lui à l'état de nature puisque chacun possède des dispositions particulières, il ne faut pas la tenter de la mettre en place dans le phalanstère censé au contraire faciliter l'expression du naturel humain que la société de son époque condamne le plus souvent. Ce positionnement se traduit concrètement par la rémunération des travailleurs phalanstériens en partie selon leur talent. Outre ces deux exceptions, c'est plutôt l'égalité qui domine les principes d'organisation du travail, même quand celui-ci implique différentes catégories de travailleurs⁷².

Ainsi, la répartition genrée des tâches est proposée pour préserver la santé physique des femmes chez More. Selon lui, « les femmes, étant plus faibles, ne travaillent guère qu'à la laine ou au lin, les hommes sont chargés des états plus pénibles » (1997, p. 61) et en Icarie les femmes enceintes ne travaillent pas et peuvent prendre leur retraite quinze ans plus tôt que les hommes. La division du travail dans les utopies passe aussi par une distinction entre le travail manuel et le travail intellectuel. Dans la Basiliade, le travail scientifique est réservé aux plus doués. Chez More les magistrats sont exemptés de travail manuel mais ils travaillent quand-même pour montrer l'exemple. De même les jeunes gens qui ont été repérés comme particulièrement aptes au travail intellectuel et qui s'y destinent sont exemptés, toutefois l'exemption ni l'obligation de travail physique ne sont permanentes et « si l'un de ces élus trompe l'espérance publique, il est renvoyé dans la classe des ouvriers » (More, 1997, p.64) tandis que « si, au contraire, et ce cas est fréquent, un ouvrier parvient à acquérir une instruction suffisante en consacrant ses heures de loisirs à ses études intellectuelles, il est exempté du travail mécanique et on l'élève à la classe des lettrés » (*ibid.*). Dans la Nouvelle Atlantide de Bacon (2000) centrée sur le développement des connaissances, il existe une coupure entre ceux qui ont un accès direct au savoir, c'est-à-dire les hommes libres, pouvant ainsi sélectionner quels savoirs sont transmis ou non, et ceux qui en sont privés, c'est-à-dire les femmes et les domestiques. La distinction entre

⁷² L'égalité est d'ailleurs un thème récurrent des utopies en dehors de l'organisation du travail. Chez Condorcet par exemple l'utopie « suivra trois directions qui concordent : la disparition de l'inégalité entre les peuples [...] ; les progrès de l'égalité dans le même peuple ; le perfectionnement moral de l'homme, la rationalisation de ses institutions, ce qui aura comme conséquences la disparition des préjugés, l'accroissement du bonheur collectif et l'élimination des conflits entre l'individu et la société » (Baczko, 2001, p. 195).

les lettrées et le reste de la population est cependant plus nette que chez More puisque rien ne prévoit que les femmes ou les domestiques puissent un jour accéder au travail intellectuel qui se déroule dans la Maison de Salomon. Dans la Maison en question, le travail est cependant divisé avec précision sans que cela n'implique d'inégalité particulière : les « marchands de lumière » (*ibid.*, p. 129), au nombre de douze, voyagent à l'étranger sous de fausses identités afin d'acquérir les savoirs du monde, tandis que trois compilateurs mettent en forme le savoir récolté, trois mineurs expérimentent ce que bon leur semble, trois pilliers récoltent le savoir des livres, trois artisans récoltent les savoirs qui ne sont pas des arts, c'est-à-dire les savoirs expérimentaux et mécaniques, et trois bienfaiteurs ou donateurs cherchent l'applicabilité des découvertes. Les réunions de la Maison de Salomon aboutissent ensuite à ce que les trois flambeaux fixent les orientations de nouvelles expériences, que trois greffeurs exécutent ces nouvelles expériences et que trois interprètes de la nature interprètent et tirent des lois de ces expériences et observations.

Inversement, chez Fourier, s'il y a inégalité présumée entre les individus tous ont potentiellement accès à tous les travaux selon leurs appétences et il n'existe pas de division du travail entre catégories d'individus à l'âge adulte⁷³. En effet, comme dans le système pensé par Dom Deschamps, les phalanstériens peuvent passer d'une tâche à l'autre (Baczko, 2001). Dans le phalanstère, on peut ainsi à sa guise effectuer les tâches que l'on est le plus enclin à effectuer puisque cela satisfait la passion « papillonne », passion distributive du changement dans la pensée systémique fouriériste. Les individus travaillent en « séries passionnelles ou passionnées » (Fourier, dans Draperi, dans Bard et *al.*, 2014, p. 167) c'est-à-dire en groupes organisés que Fourier décrit comme des « compagnies d'amis spontanément réunis » (*ibid.*) dans le but de satisfaire la cabaliste, passion de l'intrigue⁷⁴. Chacun peut donc potentiellement

⁷³ En revanche, Fourier suggère que, du fait de leur propension naturelle à se salir, les plus jeunes aient en charge les travaux salissants.

⁷⁴ Toute l'ambition de Fourier est de favoriser la libre expression de ce qu'il appelle les « passions ». Par analogie avec la musique, chaque individu possède douze passions mais dans des proportions différentes. Les douze passions sont réparties de la manière suivante : cinq correspondent aux cinq sens (l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat et le goût), quatre passions affectives ont trait aux relations interpersonnelles (l'amitié, le corporatisme, le familisme et l'amour, passion la plus intense), trois, dont les deux que nous venons d'évoquer, sont les passions distributives, c'est-à-dire que leur rôle est de composer avec les différentes passions : la papillonne cherche la nouveauté, la composite apprécie la combinaison et la cabaliste aime l'intrigue. La douzième passion, l'unitisme, confère le sentiment d'un lien entre l'individu et tout son environnement. D'où l'intérêt, selon Fourier, des séries qui mêlent ces différents assemblages car si une série contient douze individus identiques du point de vue de la répartition des passions, elle générerait le même son (Debout, 1979).

accéder à n'importe quel type de travail, alors même que tous sont présumés inégaux entre eux.

Le travail reste une valeur centrale : il n'est question de paresse ou d'oisiveté dans aucune des propositions utopiques étudiées, alors même qu'on aurait pu envisager des utopies libérant l'humain du travail⁷⁵. Au contraire, pour Guillaud dans les utopies

Une nouvelle idée se fait jour : [...] il appartient aux pionniers de défricher la terre promise et de l'exploiter afin de subvenir aux besoins matériels. Le travail étant un impératif, il va de soi que l'oisiveté est proscrite. La Nouvelle Jérusalem sera donc en partie le produit du travail (dans Bard et *al.*, 2014, p. 15).

Ainsi en Utopie il faut « veiller à ce que personne ne se livre à l'oisiveté et à la paresse, et à ce que le monde exerce vaillamment son état » (More, 1997, p. 61) même s'il est souligné que cependant « il ne faut pas croire que les Utopiens s'attellent comme des bêtes de somme depuis le grand matin jusque bien avant dans la nuit » (*ibid.*), ce sort étant considéré comme de l'esclavage. La journée de travail est d'ailleurs plus courte dans les sociétés utopiques que dans le vieux monde : les habitants de la cité du soleil ne travaillent que quatre heures par jour, les Utopiens six, le personnel de santé en Icarie six à sept heures⁷⁶, tandis que dans les usines de New Lanark la journée de travail est réduite à dix heures, ce qui constitue une avancée pour l'époque. Les avancées sociales quant à l'obligation de travailler pour tous sont importantes en Icarie : les femmes peuvent prendre leur retraite à cinquante ans, les hommes à soixante-cinq, les malades n'ont pas à travailler mais doivent se rendre à l'hospice comme preuve de leur maladie et les femmes enceintes ne travaillent pas⁷⁷.

Le temps libre, quand il y en a, doit être consacré utilement : en Utopie « loin d'abuser de ses heures de loisir, en s'abandonnant au luxe et à la paresse, ils [les Utopiens] se reposent en variant leurs occupations et travaux » (More, 1997, p. 62), More citant en exemple les cours

⁷⁵ C'est un rapprochement qui est par exemple couramment opéré entre mécanisation et travail : la machine est supposée libérer l'humain pour qu'il puisse se consacrer à des activités choisies.

⁷⁶ La journée de travail est cependant plus longue pour les autres métiers : le travail a lieu de six à quatorze heures pour les hommes, il s'agit d'un travail à la chaîne : à l'horlogerie : « en haut sont les ouvriers, divisés chacun en autant de classes qu'il y a de pièces différentes à fabriquer, donc chacun fabrique toujours les mêmes pièces » (Cabet, 1979, p. 60). Les femmes, quant à elles, prennent en charge le travail domestique jusqu'à huit heures et demi, puis se rendent à l'atelier de neuf à treize heures. Dans la mesure où tous, y compris les enfants, se lèvent à cinq heures le matin et s'endorment entre neuf et dix heures, les journées restent longues.

⁷⁷ A l'opposé chez Fourier, l'alternance des activités semble pouvoir justifier une journée de travail qui s'allonge considérablement puisque les phalanstériens se lèvent à 3h30 le matin pour se coucher à 22h ou 22h30 le soir.

publics auxquels les Utopiens se pressent d'assister⁷⁸. Même les jeux ont vocation à cultiver l'esprit : « la bataille arithmétique⁷⁹ » (*ibid.*, p. 63) est un jeu mathématique tandis que « le combat des vices et des vertus⁸⁰ » (*ibid.*, p. 63) se veut une forme de réflexion morale. De même Saint-Simon proposait de remplacer les cartes à jouer par un jeu intitulé « Manuel de la Révolution » comportant des figures républicaines, la loi, le génie, la liberté et l'égalité se substituant à l'as, au roi, à la dame et au valet : « c'est là l'indice d'une volonté radicale de changer la société sans épargner les représentations obsolètes susceptibles de réintroduire subrepticement le Donné » (Perrier, 2015, p. 129), dans une perspective théorique où le donné renvoie à ce dont l'utopie s'échappe.

Le rejet de l'oisiveté se comprend aussi par distinction vis-à-vis du vieux monde, c'est-à-dire de celui depuis lequel écrivent les utopistes, dans lequel les oisifs sont les rentiers qui ne font que renvoyer avec d'autant plus de férocité la misère ouvrière. Pour More par exemple six heures de travail quotidiennes suffisent en Utopie car dans les autres pays la raison pour laquelle il faut travailler plus est précisément les oisifs :

Vous le comprendrez facilement, si vous réfléchissez au grand nombre de gens oisifs chez les autres nations. D'abord, presque toutes les femmes, qui composent la moitié de la population, et la plupart des hommes, là où les femmes travaillent. Ensuite cette foule immense de prêtres et de religieux fainéants. Ajoutez-y tous ces riches propriétaires qu'on appelle vulgairement *nobles* et *seigneurs* ; ajoutez-y encore leurs nuées de valets, autant de fripons en livrées ; et ce déluge de mendiants robustes et valides qui cachent leur paresse sous de feintes infirmités (1997, p. 63).

Le thème de l'abondance en miroir de la pauvreté est récurrent chez les utopistes. Fourier s'indigne ainsi dans *Le nouveau monde industriel et sociétaire* que « huit millions de Français ne mangent pas de pain, n'ont que des châtaignes ou autres pauvretés : vingt-cinq millions de Français n'ont pas de vin, et pourtant on est obligé par surabondance, de jeter aux égouts des récoltes entières » (1953, p. 99). Cabet fait dire au personnage de Valmor, Icarien qui guide le visiteur, qu'« il y a quelque chose de bien hideux, de bien révoltant, de bien honteux pour votre

⁷⁸ Cependant, contrairement à Bacon qui élève les activités de l'esprit bien au-delà de toute autre activité, More souligne que « quelques-uns, pendant ces heures de liberté, se livrent de préférence à l'exercice de leur état. Ce sont les hommes dont l'esprit n'aime pas s'élever à des spéculations abstraites. Loin de les en empêcher, on les approuve au contraire, de se rendre ainsi constamment utiles à leurs concitoyens » (1997, p. 62).

⁷⁹ More souligne.

⁸⁰ Idem.

Gouvernement, c'est l'horrible misère qui dévore une partie de la population » (1979, p. 27)⁸¹ alors qu'il souligne qu'en Icarie « nous, grâce à notre bon Icar, nous n'avons pas de Pauvres » (*ibid.*, p. 28). La dénonciation se fait même plus explicite quand Cabet écrit, dans une argumentation philosophique qui suit le récit du voyageur en Icarie, que

Dès le commencement du Genre humain, on peut distinguer deux classes, quoique mêlées et confondues : l'une, contenant les hommes bons, actifs, industrieux, tempérants, etc. ; l'autre, comprenant les paresseux, les intempérants, les cruels, etc. ; ce sont les premiers qui ont cultivé la terre, découvert les Arts et les Sciences, et créé les Propriétés et les Richesses, tandis que les seconds ne s'occupaient que de chasse et de guerre, de vol et de brigandage, consommant sans rien produire, ne connaissant d'autre moyen que la force, d'autre droit que la victoire, d'autre vertu que la cruauté et le meurtre ou l'oppression (1979, p. 392).

Du côté de la cité du soleil ce sont les habitants qui

Rient du mépris que nous avons pour les artisans et de l'estime dont jouissent chez nous ceux qui n'apprennent aucun métier, vivent dans l'oisiveté et nourrissent une multitude de valets pour servir leur paresse et leur débauche ; cette manière de vivre engendre de grands maux pour l'état ; une foule d'hommes pervers sortent d'une société pareille comme d'une école de vices (Campanella, 1998, p. 174).

En Utopie, « l'abondance étant extrême en toute chose, on ne craint pas que quelqu'un demande au-delà de son besoin » (More, 1997, p. 67-68) : l'assertion suppose l'honnêteté des Utopiens. Enfin, chez Dom Deschamps, la propriété et les inégalités sociales sont considérées comme les principaux vices de l'état de loi car même si elles existaient déjà à l'état sauvage avec une distinction entre le mien et le tien, leur institutionnalisation dans la loi en particulier avec le mariage monogamique aggrave leurs conséquences : d'une part la propriété ne permet pas à l'humain de se distinguer de son état animal et d'autre part les lois et gouvernements sont perçus comme instaurés pour défendre la propriété des riches et des puissants (Baczko, 2001).

Associé à la fin de la pauvreté, le principe de propriété collective est également récurrent dans les utopies. Pour Cabet, dans la société pré-icarienne « un autre vice fondamental c'était le droit de Propriété, qu'une loi romaine définissait le droit d'user et d'abuser des biens créés par la nature » (1979, p. 310) alors qu'en Icarie la République possède tout dans une communauté totale des biens selon les formules « tous pour chacun, chacun pour tous » et « à chacun suivant

⁸¹ De même, plus loin dans le roman, Cabet souligne que « le premier vice fondamental, générateur de tous les autres, c'était l'Inégalité de fortune et de bonheur » (1979, p. 310) et que « posséder et retenir du superflu quand des milliers et des millions manquaient du nécessaire était manifestement un acte d'injustice » (*ibid.*, p. 314).

ses besoins, de chacun suivant ses forces » inscrites sur la couverture de l'ouvrage original de Cabet. Dans la cité du soleil « tout est en commun, mais le partage est réglé par les magistrats » (Campanella, 1998, p. 169) y compris les « maisons, chambres, lits, tout, en un mot, est commun entre eux. Tous les six mois les magistrats désignent à chacun le cercle, la maison et la chambre qu'il doit occuper » (*ibid.*, p. 178). Chez Campanella l'idée de suppression de la pauvreté grâce à la propriété collective est explicitée par les habitants de la cité du soleil eux-mêmes :

La pauvreté, disent-ils, engendre la bassesse, l'astuce, le dol, le vol, les trahisons, le faux témoignage, le vagabondage, la mendicité ; mais la richesse produit aussi l'insolence, l'orgueil, l'ignorance, la présomption, la tromperie, la vanterie, l'égoïsme et la grossièreté. Grâce à la communauté, les hommes ne sont ni riches ni pauvres. Ils sont riches parce qu'ils possèdent en commun, pauvres parce qu'ils n'ont rien en propre (*ibid.*, p. 190).

Au-delà de l'enjeu de la pauvreté, c'est la crainte d'une société pervertie qui motive la suppression de la propriété privée individuelle : l'inégalité est à tenir responsable du mal qui règne en dehors de la cité du soleil⁸² là où le partage des biens engendre la bienveillance et un lien social apaisé entre les citoyens. Chez Platon, l'absence de propriété privée est associée à la vertu pour la classe des soldats :

Voilà donc [...] si pour être tels [aussi parfaits que possible] ils doivent vivre et se loger de la façon que je vais dire : d'abord, aucun d'eux ne possédera rien en propre, hors les objets de première nécessité ; ensuite aucun n'aura d'habitation ni de magasin où tout le monde ne puisse entrer. Quant à la nourriture nécessaire à des athlètes guerriers sobres et courageux, ils la recevront des autres citoyens, comme salaire de la garde qu'ils assurent, en quantité suffisante pour une année, de sorte à n'en avoir point de reste et à n'en point manquer ; ils prendront leurs repas ensemble et vivront en commun, comme des soldats en campagne. Pour l'or et l'argent, on leur dira qu'ils ont toujours dans leur âme les métaux qu'ils ont reçus des dieux, qu'ils n'ont pas besoin de ceux des hommes, et qu'il est impie de souiller la possession de l'or divin en la joignant à celle de l'or mortel, parce que beaucoup de crimes ont été commis pour le métal monnayé du vulgaire, tandis que le leur est pur ; qu'à eux seuls entre les habitants de la cité il n'est pas permis de manier et de toucher de l'or ; qu'ainsi ils se sauveront eux-mêmes et sauveront la cité. Au contraire, dès qu'ils auront en propre de la terre, des maisons et de l'argent, de gardiens qu'ils étaient ils deviendront économes et laboureurs, et d'alliés, despotes ennemis des autres citoyens ; ils passeront leur vie à haïr et à être haïs, à comploter et à être en butte aux complots,

⁸² Quelques pages plus tôt Campanella laissait déjà apercevoir comment les habitants de la Cité du soleil s'expriment sur cette question : « ils disent que l'esprit de propriété ne grandit en nous que parce que nous avons une maison, une femme et des enfants en propre. De là vient l'égoïsme car pour élever un fils jusqu'aux dignités et aux richesses et pour le faire hériter d'une grande fortune, nous dilapidons le trésor public ; si nous pouvons dominer les autres par notre richesse et notre puissance, ou bien, si nous sommes faibles, pauvres et d'une famille obscure, nous devenons avares, perfides et hypocrites. Donc, en rendant l'égoïsme sans but, ils le détruisent et il ne reste que l'amour de la communauté » (1998, p. 170)

craignant beaucoup plus les adversaires du dedans que ceux du dehors, et courant aux extrêmes bords de la ruine, eux et le reste de la cité (1966, p. 168).

De même pour Saint-Simon et Fourier le passage de la propriété privée au sociétariat est riche de vertus. Selon le premier, dans *De l'organisation sociale*, l'une des conditions à l'accroissement du bien-être des prolétaires est précisément ce changement du régime de propriété : « il fallait [...] qu'une révolution dans les propriétés appelât un grand nombre de prolétaires à en posséder, afin qu'en les administrant d'une manière habile, ils prouvassent par l'expérience qu'ils avaient la capacité requise pour être classés par la nouvelle organisation sociale, au rang des sociétaires » (1977, p. 171)⁸³. Le second, dans son *Traité de l'association domestique et agricole*, dénonce la propriété privée telle qu'elle a cour dans les sociétés de son époque : « L'ESPRIT DE PROPRIÉTÉ SIMPLE...domine en civilisation. Il n'y règne aucun principe sur la PROPRIÉTÉ COMPOSÉE, ou assujettissement des possessions individuelles aux besoins de la masse »⁸⁴ (1953, p. 91) avant de vanter les mérites de la propriété collective, non plus en termes de disparition de la pauvreté mais en termes d'augmentation de la productivité :

L'esprit de propriété est le plus fort levier qu'on connaisse pour électriser les civilisés ; on peut, sans exagération, estimer au double produit le travail du propriétaire, comparé au travail servile ou salarié. On en voit chaque jour les preuves de fait. Les ouvriers, d'une lenteur et d'une maladresse choquante lorsqu'ils étaient à gages, deviennent des phénomènes de diligence lorsqu'ils opèrent pour leur compte. On devrait donc, pour premier problème d'économie politique, s'étudier à transformer tous les salariés en propriétaires co-intéressés ou associés (ibid., p. 138).

Ces derniers thèmes, le travail, l'abondance et la pauvreté et la propriété collective, articulés autour de la question économique, constituent, nous le verrons chapitre 3, les premiers liens entre utopie et économie sociale et solidaire

De cette analyse thématique préliminaire à l'établissement d'un cadre théorique de l'utopie, on peut, d'abord, retenir les thématiques récurrentes qui indiquent les points d'achoppement identifiés par les utopistes dans les sociétés de leur époque. Si les auteurs insistent sur ces éléments, c'est bien qu'ils estiment que ce sont là des éléments-clés de la transformation qu'ils

⁸³ Or, cette capacité à devenir sociétaire est en lien avec le développement de l'instruction publique déjà évoqué que plaide Saint-Simon quand il souligne qu'« il fallait que les individus, composant la dernière classe de la société, fussent parvenus à un degré de civilisation tel qu'il permît de les admettre comme sociétaires, et pour cela il était indispensable qu'ils se trouvassent capables d'administrer des propriétés » (1977, p. 170-171).

⁸⁴ La casse de Fourier a été respectée.

souhaitent voir advenir. D'autre part, il ressort que la pensée utopique est avant tout une pensée globale dont les thèmes se croisent sans cesse dans les récits, une pensée d'un tout qui se veut intégré, un ensemble dont les différents éléments se répondent entre eux pour former une société utopique cohérente : les valeurs de nouveau monde sont partout, dans les moindres détails qui régissent la vie des citoyens du pays idéal, une vie fortement contrainte pour être au plus proche de ce que les penseurs utopiques perçoivent comme étant la perfection. En conséquence, il semblerait que les propositions de typologie des utopies consistant par exemple à distinguer des utopies politiques, sociales ou éducationnelles soient finalement assez peu pertinentes⁸⁵. Or, la question du travail, longuement abordé par More dès le XVI^e siècle et de l'éducation, réinventée en détail par Campanella au XVII^e, ne semblent pas être plus politiques que sociales, on les retrouve d'ailleurs au XIX^e siècle chez Fourier, Owen et Cabet. Finalement il semble que « l'utopie a toujours constitué un problème politique » (Jameson, 2007, p. 13) autant que social.

Ce panorama montre l'importance des détails traduisant la volonté de tout prendre en compte dans l'élaboration de l'utopie. Aucun aspect de la vie ne doit pouvoir échapper à la pensée globale qu'elle impose. Ce sont ainsi tous les supports possibles qui se trouvent investis de sens dans les récits utopiques, même ceux qui sembleraient le plus anodins, à l'image des vêtements ou des jeux : c'est la transparence telle que nous l'avons évoquée avec Baczko (2001) qui est en jeu. Ainsi, « le quotidien et son rituel sont, certes, imaginés ; mais, en même temps, ils sont déduits de l'idée-image de la société globale ainsi que des principes qui la régissent » (*ibid.*, p. 33).

Il s'agit alors d'allier l'émotionnel du quotidien, du vécu, aux grandes valeurs de la société utopique dans une perspective que Baczko identifie chez Mirabeau :

Mirabeau fut le premier, semble-t-il, qui [...] lança la formule-clé : « s'emparer de l'imagination ». Il l'appuie sur toute une anthropologie politico-philosophique appliquée. L'homme en sa qualité d'être sensible est guidé bien moins par « des principes généraux qui demandent de la méditation pour être saisis sous toutes leurs faces, que par des objets imposants, des images frappantes, de grands spectacles, des émotions profondes ». De

⁸⁵ Dans la pensée de Martin Buber « autant le social renvoie à un être-ensemble des hommes, à la présence de l'homme pour l'homme, à la proximité – au fait du prochain –, autant le politique se réfère à tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la spontanéité du social et de la détruire, à savoir les pouvoirs coercitifs la domination, le gouvernement répressif des hommes [...] Dans cette perspective, l'émancipation est conçue comme une extinction du politique – du gouvernement des hommes - pour laisser advenir une administration de la société par elle-même, une autogestion d'où aurait disparu toute domination de l'homme par l'homme » (Abensour, 2013, p. 246). Cependant la distinction entre politique et social n'est jamais posée en termes aussi explicites chez les théoriciens de l'utopie, d'où finalement sa relativement faible opérationnalité.

cette considération, « très importante, très féconde en vérités pratiques », les théoriciens n'ont pas tenu compte suffisamment en « faisant leurs calculs sur les progrès de lumières et sur les effets rapides et sûrs qu'ils leur supposent ». Or ce n'est pas assez de « montrer à l'homme la vérité ; le point capital est de le passionner pour elle ; c'est peu de le servir dans des objets de nécessité première, si l'on ne s'empare encore de son imagination » (Mirabeau, dans Baczko, 2001, p. 256).

L'utopie, tout en prenant les traits d'un discours rationnel, met en scène l'importance de s'adresser aux citoyens de la société utopique autrement que par ce discours rationnel.

Si nous avons préalablement à cette analyse thématique évoquer deux difficultés rencontrées dans l'élaboration d'une métathéorie de l'utopie – la diversité des utopies plurielles et la normativité des approches les concernant – un troisième élément problématique caractérise l'appréhension conceptuelle de l'utopie. Puisqu'étymologiquement elle renvoie en partie au lieu de nulle part, peut-il exister des utopies réalisées ou concrètes comme semble le suggérer la littérature scientifique ? Comment s'incarne l'utopie matériellement ? Cette question se pose avec une acuité particulière puisque le pari initial de la thèse d'interroger une utopie de l'économie sociale et solidaire suppose de pouvoir y répondre.

Chapitre 2. Des limites de la réalité à l'horizon repoussé : utopie, matérialité et action

La question qui va guider ce chapitre dans la démarche de construction du cadre théorique est plus particulièrement celle de la tension qui traverse l'utopie : à la fois lieu de nulle part et lieu du bonheur, comment peut-elle s'incarner ? Il s'agit non plus de s'intéresser aux formes que prend l'utopie dans le réel, à quels sont ses supports, mais de déterminer plus largement quels critères empiriques peuvent amener à l'identification d'une utopie. Première étape de ce travail, une focalisation sur la pensée de l'action en utopie semble nécessaire.

La démarche part d'un paradoxe étymologique fondé sur le problème de la concrétude de l'utopie que Baczko formule comme une question : « l' « utopie » : est-ce « eu-topos », la Région du Bonheur et de la Perfection, ou « ou-topos », la Région qui n'existe nulle part ? » (2001, p. 20). Pourtant, force est de constater que les utopies concrètes (Bertin, dans Bard et al., 2014, Bloch, 1976 ; Broca, 2014 ; Levitas, 1900), réelles (Farnea et Jeanpierre, 2016, Wright, 2017), réalistes (Bregman, 2017) ou vivantes, comme le titre un numéro hors-série du magazine *XXI* (2017), ou encore le réel de l'utopie (Riot-Sarcey, 1998) et les pratiques utopiques⁸⁶ suscitent l'intérêt tant du monde académique que du monde social. Ainsi, la multiplicité des expressions employées pour renvoyer à cette idée d'utopies pratiquées, implique pour certains le besoin d'établir une typologie des utopies sur ce critère. On discutera ces propositions section 1. Le premier à expliciter cette présence de l'action, donc d'une dimension pratique, comme élément définitionnel incontournable de l'utopie est Karl Mannheim (1929), dont la théorie sera présentée section 2.1.

L'approche par l'action de l'utopie implique un rapport particulier à l'imaginaire : il suppose une forme de rupture inauguratrice de la possibilité même d'envisager l'action utopique comme possible. Ce rapport à l'action fait écho tout à la fois à une littérature scientifique que l'on pourrait qualifier de classique sur l'utopie, composée notamment de *Lumières de l'utopie* de Baczko publié pour la première fois en 1978, du *Principe espérance* de Bloch publié en 1976, de la *Sociologie de l'espérance* et du *Projet coopératif. Ses utopies et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues* de Desroche parus respectivement en 1973 et

⁸⁶ Titre d'un séminaire proposé à l'Université Paris-Nanterre en 2016.

1976, de *L'imaginaire utopique aujourd'hui* de Pessin paru en 2001⁸⁷ et de *L'idéologie et l'utopie* de Ricœur édité sous forme de livre en 1986⁸⁸, qu'à des propositions théoriques plus contemporaines, particulièrement autour de l'ouvrage *Les sociétés et l'impossible les limites imaginaires de la réalité* de Martuccelli publié en 2014. Toute cette dimension sera développée section 2.2.

Dans une première définition, on pourrait souligner avec Bertin que « les Utopies concrètes organiseraient donc, sans en clôturer le sens, une rencontre de l'Imaginaire et du Réel articulant et rendant possible deux univers que tout semblait différencier, si ce n'est opposer » (dans Bard et al., 2014, p. 154). Il convient de souligner un élément important de cette définition : le sens de l'utopie, même quand elle s'incarne, doit rester ouvert, faute de quoi, comme développé section 3.1. c'est plutôt du totalitarisme que l'utopie concrète se rapprocherait.

Ainsi, pour échapper à l'assimilation de l'utopie pratiquée au totalitarisme et pouvoir ainsi, en particulier, appliquer le concept d'utopie à des initiatives d'économie sociale et solidaire, la prise en compte de la temporalité de l'utopie, présentée section 3.2., apparaît nécessaire.

Section 1 : Des typologies suggérant une scission entre utopies d'action et utopies intellectuelles : ruptures et continuités historiques des utopies

La question de la matérialité de l'utopie et plus particulièrement de la place de l'action dans les utopies, au pluriel, n'est pas oubliée par le monde académique. Ainsi, dans la littérature scientifique, plusieurs typologies des utopies suggèrent de distinguer des utopies d'action et des utopies de pensée. C'est qu'en effet, au premier abord, le XVIII^e siècle, marqué par la philosophie des « Lumières », semble présenter une forme utopique strictement intellectuelle. Ainsi pour Raulet « pour schématiser : avant le XVIII^e il y avait des textes utopiques, après le

⁸⁷ Ces ouvrages semblent devoir constituer des classiques de l'utopie au sens où ils sont au nombre de ceux qui développent de manière approfondie une théorie originale sur ce qu'elle est. La densité des propositions théoriques ici évoquées semble de plus en plus rare à notre époque récente, une des exceptions notables dans la discipline philosophique étant *Topeaographies de l'utopie, esquisses sur l'art, l'utopie et le politique* de Florent Perrier paru en 2015. Dans la sociologie récente, et bien que développant une démarche empirique centrée sur le budget participatif municipal, Wikipédia, les coopératives de travailleurs autogérées de Mondragon et le revenu de base inconditionnel, Erik Olin Wright élabore une théorie qui se rapproche beaucoup des classiques évoqués.

⁸⁸ La particularité de l'ouvrage est d'être tiré d'un cours donné par Ricœur aux Etats-Unis dans les années 1980. Il s'appuie ainsi sur plusieurs autres propositions théoriques qu'il explicite à la lumière de l'utopie ou de l'idéologie.

XVIII^e il y a des manifestes » (1992, p. 109). Reprenant une classification similaire, Abensour (2013) estime que le rôle de l'utopie diffère entre la période morienne où elle occupe une fonction critique et le XIX^e siècle où elle se présente comme un modèle à réaliser. De même, en France, au XVIII^e siècle, selon Baczko, il n'y a pas d'utopies pratiquées au sens de « fondation de petites communautés, où les membres entretiennent des rapports sociaux et moraux nouveaux entre eux et avec la société globale, d'après le modèle d'une microsociété où la communion s'exprime en communauté plus ou moins intégrale » (2001, p. 55), il faut attendre XIX^e, contrairement à l'Angleterre et l'Amérique. Enfin, Roza identifie le « moment remarquable de mutation de l'utopie dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui la voit évoluer vers la forme du projet politique » (2015, p. 11). En se basant sur une autre démarcation temporelle, Pessin propose le même type de distinction : il y aurait parmi les utopistes une génération « des créateurs, des constructeurs de systèmes, des pseudo-voyageurs, ceux qui accomplissent, par l'écriture, un écart exemplaire par rapport au monde existant » (2001, p. 33) et dans laquelle il inclut More, Campanella, Fourier et Cabet, et une génération « des réalisateurs, fascinés par les promesses du changement réel » (*ibid.*).

Cependant, concernant d'abord le XVIII^e siècle, la répercussion des idées des Lumières dans les faits, par la transition de l'Ancien Régime à la première République, ou par la conspiration des égaux, questionne l'existence d'une séparation monolithique entre utopie et action. De même, l'attribution aux pensées fouriériste et icarienne du XIX^e siècle d'un caractère strictement intellectuel ne se matérialisant que par l'écrit, comme le soutient Pessin, ne peut qu'être nuancée en rappelant que Fourier a, de son vivant, usé de son énergie pour tenter de rassembler les fonds nécessaires à l'établissement du premier phalanstère et que ses disciples se sont ensuite emparés de la mise en pratique de ses idées, là où Cabet a lui-même appliqué ses principes en montant sa propre colonie aux États-Unis, suivi par ses disciples.

Finalement, établir des scissions entre pure spéculation, espérance de réalisation et réalisations semble mal restituer la fluidité de l'utopie et des parcours des utopistes. Si les expérimentations tendraient à rejoindre l'utopie après le XVIII^e siècle, prenant la forme par exemple, en sus de incarnations utopiques déjà évoquées, des cités jésuites (Raulet, 1992), exclure la visée et le potentiel transformateur des utopies antérieures paraît maladroit. Ainsi, la défense d'un idéal ou même simplement d'une idée paraît déjà pouvoir être considérée comme une forme d'action. La perspective qui a pu être celle des utopistes d'écrire en vue de la réalisation d'un idéal paraît

envisageable mais évaluer l'efficacité de ce mode d'action supposerait l'étude de traces – correspondances ou documents administratifs par exemple – pour attester de l'intention et de l'influence d'un auteur utopique sur son époque. Il demeure cependant possible de soutenir que certaines œuvres littéraires ont eu un impact intellectuel considérable : si l'on ne peut mesurer avec certitude quelles ont été les conséquences matérielles de la publication de l'*Utopie* de More, pour ne citer que cet exemple, ce que l'on sait en revanche est que cet ouvrage a contribué à la formation intellectuelle d'une large audience et constitue aujourd'hui encore un classique de la pensée politique. Brissot, révolutionnaire français, soulignait ainsi : « l'*Utopie*, comme la *République* de Platon, a servi à former nos écrivains. Croyez que Rousseau, Helvétius avaient bien médité ces romans, et le moyen de parvenir à des vérités était peut-être de passer par ce chemin agréable tracé par ces rêveurs politiques » (dans Baczko, 2001, p. 46).

Rejoignant Baczko, il semble donc nécessaire de faire preuve de souplesse quant à cette frontière entre des utopies de pensée et des utopies d'actions. Comme il le souligne, « nombreux sont les cas où la démarche utopique dépasse le cadre du discours et se donne un prolongement dans une pratique » (2001, p. 34), mais en même temps « toute utopie ne se propose pas nécessairement comme un programme d'action ni même comme un modèle qui demanderait une adhésion intellectuelle ou affective. Les utopies « romanesque » ne s'offrent, très souvent, que comme un jeu intellectuel » (*ibid.*). L'enjeu serait même, selon lui, que les utopies d'action puissent s'appuyer sur des élaborations intellectuelles qui anticiperaient leurs contradictions éventuelles. Aussi conclut-il :

Certes, l'opposition discours utopique/utopie pratiquée n'est que relative. La « pratique utopique » ne requiert-elle pas, comme condition préalable, un minimum de discours sur la Cité nouvelle ? Cependant, dans les communautés utopiques le jeu des principes et du quotidien ne se fait pas au niveau d'un discours, mais d'une expérience collective vécue. La cohérence d'un discours-projet ne suffit pas à assurer la cohérence et la vie effectives d'une communauté. Ainsi les utopies pratiquées engendrent leurs mécanismes et contradictions spécifiques qui, le plus souvent, les font éclater (2001, p. 35-36).

L'enjeu est alors celui de l'articulation entre la dimension intellectuelle de l'utopie et sa dimension pratique, enjeu qui traverse notamment les communautés déjà évoquées.

Section 2 : L'action comme impératif utopique

2.1. Au fondement de l'action en utopie : la pensée de Mannheim

Placer Mannheim en tête de cette section vise à souligner l'importance qu'occupe sa proposition théorique parmi les conceptualisations de l'utopie. C'est d'abord par sa relative ancienneté que sa proposition se distingue, puisqu'elle date de 1929, mais aussi et surtout par deux originalités : la première est de penser ensemble, dans une relation dichotomique qui n'est pas sans poser question, l'idéologie et l'utopie ; la seconde est de considérer que ce qui fait l'originalité de l'utopie est son rapport à l'action.

2.1.1. L'idéologie et l'utopie dans le cadre d'une sociologie de la connaissance

Mannheim décide d'aborder dans un même travail idéologie et utopie car il définit l'une et l'autre autour d'une caractéristique commune : leur non-congruence avec le réel. Selon lui,

Toutes les idées qui ne s'adaptent pas dans l'ordre courant sont « situationnellement transcendantes » ou « irréelles ». Les idées qui correspondent à l'ordre *de facto* existant concrètement, sont désignées comme « adéquates » ou « situationnellement congruentes ». [...]. En contraste avec les idées adéquates et situationnellement congruentes, il y a les deux catégories principales d'idées qui « dépassent la situation » : les *idéologies* et les *utopies*⁸⁹ (p. 65).

Mais la non-congruence commune qu'il souligne entre l'une et l'autre mérite d'être interrogée. Dans quelle mesure la non-congruence utopique rejoint la non-congruence idéologique ? Comment les deux non-congruences se rencontrent tout en se distinguant pour donner lieu à des concepts différents ?

Si Mannheim sous-titre *Idéologie et utopie* par *Une introduction à la sociologie de la connaissance*, c'est qu'il explique que la tendance serait, au moment où il rédige son ouvrage, à s'interroger et mettre à jour non plus seulement l'idéologie d'un adversaire mais aussi la sienne propre. Il précise ainsi dans le prolongement que « l'histoire sociologique de la pensée a pour tâche d'analyser, sans égard pour les préjugés partisans, tous les facteurs de la situation sociale existante qui peuvent influencer la pensée » (p. 40). Dès lors, il conviendrait selon lui

⁸⁹ C'est Mannheim qui souligne.

de distinguer le relativisme du relationisme : cette réflexion renvoie plus largement à celles autour de la posture du chercheur en sciences sociales, qui est lui-même un agent social. Dans la perspective du relativisme tel qu'appréhendé par Mannheim « toute pensée historique est liée à la position concrète du penseur dans la vie » (*ibid.*) c'est-à-dire qu'on ne pourrait dépasser ce relativisme. Cela semble être par exemple la position de Maud Devès (2013) qui souligne que le chercheur, en tant qu'individu, est pris dans la vie sociale, qu'il est un sujet singulier qui finalement parle en son nom. A l'inverse, pour Fabiani, le thème de la rupture avec le sens commun est souvent exagéré par rapport à ce qui est nécessaire : il souligne que

La rupture avec le sens commun devient un thème incantatoire dans le MS [*Métier de sociologue*], sans qu'on perçoive jamais en quoi la connaissance sociologique diffère effectivement de la connaissance ordinaire : il n'est pas besoin de se donner cette théorie pour penser l'efficacité propre des méthodes statistiques ou ethnographiques. D'où vient-il que les sociologues se trompent si souvent ? On exagère d'ordinaire le caractère déconcertant ou contre-intuitif du discours des sciences sociales (1994, p. 133).

Chez Mannheim, le relationisme, par distinction du relativisme, consiste en l'acceptation du fait que toute connaissance est dépendante d'un point de vue, d'un contexte, mais que l'enracinement de la pensée n'est pas forcément source d'erreur puisqu'elle peut au contraire être un avantage pour la pensée dès qu'on étudie l'interaction entre la pensée et son milieu⁹⁰. Le développement de Mannheim sur l'idéologie et l'utopie s'inscrit donc avant tout dans une sociologie de la connaissance renversant notamment une limite de la démarche de recherche qui réside dans le fait qu'elle soit située par le positionnement du chercheur, pour en faire un atout en tant qu'outil permettant d'accéder au contexte historique de la recherche. On retrouve cette même idée de positionnement historique en philosophie chez Hegel lorsqu'il affirme que « chacun est de toute façon fils de son temps ; ainsi, la philosophie est elle aussi son temps appréhendé en pensées » (2013, p. 132).

⁹⁰ En ce sens, le positionnement semble rejoindre celui de Fabiani qui insiste sur la prise en compte du contexte historique dans la recherche sociologique, se positionnant dans la lignée de Passeron pour qui les propositions qui en sont issues ne peuvent être transhistoriques. Comme il le souligne : « le troisième axiome [de Passeron] est celui qui interdit catégoriquement à la sociologie de faire figurer une proposition transhistorique dans ses théories ou ses hypothèses. On est ici, me semble-t-il, plus que dans les deux premiers axiomes, au cœur d'une vraie décision épistémologique, celle qui définit le régime assertorique de la sociologie » (1994, p. 137). Ce positionnement est également pour Fabiani celui de Durkheim : « les sciences sociales ne peuvent se construire sans qu'on prête attention à leur dimension historique. Durkheim l'a personnellement montré à propos du système d'enseignement dans le monde occidental. Un des mérites de la publication de ce corpus de rapports est de nous rappeler que la méthode sociologique est tout le contraire d'un point de vue structural et a-historique. L'objectivation des objets du savoir est indissociable de leur historicisation » (2003, p. 164).

Pour Mannheim, l'idéologie apparaît donc à l'origine d'une possible réflexivité féconde pour le rapport à la connaissance⁹¹. Cependant, Ricœur (1997) lui adresse la critique d'une non-prise en compte de son propre point de vue de sociologue étudiant les relations entre une pensée et l'environnement dans lequel elle se déploie : se considérer soi-même comme purement extérieur, comme semble le faire Mannheim, apparaît contradictoire avec le reste de l'explication. Ainsi, Ricœur commence par reformuler dans ses termes ce en quoi consiste le relationnisme de Mannheim : « si nous parvenons à dresser une carte décrivant exactement toutes les forces à l'œuvre dans la société, nous pourrions loger chaque idéologie à sa place. Une compréhension de l'ensemble, de la totalité, nous sauverait de l'implication dans le concept même. » (*ibid.*, p. 222). Ensuite, il souligne que la méthode proposée par Mannheim consiste à s'extérioriser et de la sorte à faire disparaître sa propre position de la carte tracée : c'est ici finalement la possibilité de neutralité de la démarche scientifique qui est questionnée⁹².

L'utopie comme l'idéologie peuvent aider à lutter contre la séparation entre pensée et monde réel, la tentative d'échapper à l'idéologie et à l'utopie menant justement à la recherche de la réalité en tant que permettant le scepticisme initial à la recherche. Ainsi, « celles-ci [les idées situationnellement congruentes] sont relativement rares, et seul un état d'esprit qui a été pleinement clarifié du point de vue sociologique opère avec des idées et des motifs situationnellement congruents » (p. 65). Avoir des idées situationnellement congruentes serait donc le préalable à la démarche de recherche pour être au plus proche du « vrai » et des faits. Mais immédiatement avec cette proposition Mannheim se trouve pris dans un paradoxe qu'exprime Ricœur : « Mannheim conduit le concept d'idéologie et sa critique jusqu'au point où le concept devient auto-contradictoire, quand il a une telle extension et se trouve à ce point universalisé qu'il implique quiconque tente de l'utiliser » (1997, p. 215)⁹³.

⁹¹ Bloch part du même constat sur la non-congruence, quoique formulé en d'autres termes, pour arriver au même résultat : celui d'une sociologie de la connaissance qui identifie cet écart entre le réel et ce qu'on perçoit. Ainsi, « le concept de théorie de l'objet de la connaissance est apparu clairement pour la première fois chez Meinong ; toutefois en vertu d'un point de vue purement apriorique, elle s'y rapportait à la constitution d'un Etre-ainsi (*Sosein*) qui échapperait à l'Etre-là (*Dasein*) et qui planerait dans une indépendance totale de l'Etre-là ou du Non-Etre-là des objets » (Bloch, 1976, p. 277-278). Ce que l'on perçoit perçoit (l'Etre-là) peut être différent de ce qui est (l'Etre-ainsi), la théorie de l'objet de connaissance s'intéresse à ce qui est.

⁹² Ricœur est finalement pris par sa propre critique d'inscription idéologique du chercheur lorsqu'il affirme dans son chapitre sur le troisième Manuscrit de Marx qu'il faut oublier l'existence de l'URSS pour lire Marx afin d'éviter une lecture biaisée, tout en soutenant qu'en revanche, les lectures de Freud et de Nietzsche ne doivent pas être neutres.

⁹³ On retrouve cette idée d'idéologie indépassable dans l'interprétation d'Althusser par Ricœur : « la seconde conséquence majeure de la lecture d'Althusser est qu'une idéologie ne doit pas être discutée comme une pensée que quelqu'un assume, parce qu'une idéologie n'est pas quelque chose qui est pensé, mais plutôt quelque chose *au sein de laquelle* nous pensons » (1997, p. 167). Ricœur approuve Althusser : selon lui on ne peut faire preuve

Ainsi, l'idée d'une idéologie indépassable se confronte aux principes d'objectivation et de neutralité scientifique, soutenus notamment par Merton qui considère la science comme une activité supérieure vis-à-vis du social et régie par ses propres normes, donc autonome (Israel-Jost, 2015) ; de même, Philippe Fontaine (2008) souligne que, paradoxalement, on tend à estimer l'exclusion des valeurs comme la première des valeurs de la science, gageure de la qualité du travail scientifique.

2.1.2. Une dichotomie entre idéologie et utopie

Pour aborder les questions de l'idéologie et de l'utopie ensemble, Mannheim part du concept de non-congruence. Concernant l'idéologie, il s'appuie sur la démarche de la sociologie de la connaissance explicitée ci-dessus pour commencer par expliquer, dans une perspective profondément marxiste, que « des normes, des modes de pensée et des théories vétustes et inapplicables sont appelés à dégénérer en idéologies dont la fonction est de dissimuler la signification réelle de la conduite plutôt que de la dévoiler » (1929, p. 53). Une « mauvaise » (*ibid.*) théorie, selon lui, serait celle qui induit un comportement inadapté à la situation sociale. L'idéologie se caractériserait alors non seulement par sa non-congruence, mais par une non-congruence qui se manifeste dans les conséquences visibles d'un comportement inadapté. Deux éléments sont évoqués par Mannheim comme témoins de la présence d'une idéologie : d'une

de réflexivité totale puisque nous pensons avec des concepts et qu'« en ce sens, l'idéologie est indépassable » (*ibid.*, p. 168). Outre qu'elle soit porteuse d'un sens présenté par Althusser comme indispensable à la vie, l'idéologie est le moyen de médiation du réel pour l'humain : on ne pourrait donc en sortir. Ce positionnement s'inscrit dans les débats exposés dans le chapitre méthodologique sur le statut de l'imaginaire vis-à-vis de la réalité. Mais Mannheim réfute cette idée, c'est ce qui fait de sa théorie une théorie suspendue selon Ricœur qui explique que « parler de notre relation au monde requiert une structure symbolique. Mon principal argument est donc que, si nous n'avons pas au départ une structure symbolique de notre existence, rien ne peut être déformé. Comme Althusser lui-même le fait remarquer : « C'est la nature imaginaire de ce rapport qui soutient toute la déformation imaginaire qu'on peut observer [...] dans toute idéologie ». [...] Nous ne pourrions pas comprendre qu'il y a des images déformées s'il n'y avait pas d'abord une structure imaginaire primaire de notre être dans le monde qui sous-tend même ces distorsions. L'imaginaire n'apparaît pas que dans les distorsions, il est aussi présent dans la relation qui est déformée. L'imaginaire est constitutif de notre relation au monde » (*ibid.*, p. 198). Ricœur conclut finalement : « c'est pourquoi la notion d'une déformation originelle et fondamentale devient problématique et peut être totalement incompréhensible. Si tout est déformé, c'est comme si rien n'était déformé du tout » (*ibid.*, p. 199). La critique que Johann Michel (2003) adresse à Ricœur selon laquelle il mettrait sur le plan de l'idéologie tous les procédés symboliques de médiation du réel oublie de prendre en compte la distinction que le philosophe opère lui-même entre l'idéologie, qui englobe tout processus de réflexion, et l'imaginaire, dont le rôle médiateur est effectivement fondamental à la compréhension du monde. Cette interprétation de la critique semble d'autant plus pertinente que Michel souligne qu'au contraire pour Boudon l'idéologie a la prétention d'être scientifique. Il y aurait ici deux niveaux que Ricœur distingue mais que Michel ne semble pas saisir : celui de la perspective scientifique de la connaissance par la réflexion et celui de la simple compréhension quotidienne, les deux partageant un caractère englobant, mais dans des situations distinctes.

part, le comportement inadapté n'est pas imputable à une « transgression personnelle, mais doit être attribuée plutôt à la contrainte d'un ensemble d'axiomes moraux dont la base est erronée » (*ibid.*)⁹⁴ et d'autre part « l'interprétation morale d'une de nos propres actions est non valable lorsqu' [...] elle ne permet pas l'adaptation de l'action et de la pensée à une situation nouvelle et transformée, et, quand, en fin de compte, elle obscurcit et entrave dans la réalité cet ajustement et cette transformation de l'homme » (*ibid.*). On rencontre déjà ici deux caractéristiques de l'idéologie qui seront reprises par Ricœur (1997) : le fait qu'elle dissimule la réalité, rejoignant à nouveau la vision marxiste, et le fait qu'elle soit conservatrice. L'idéologie est ici considérée comme conservatrice en tant qu'« elle obscurcit et entrave dans la réalité cet ajustement et cette transformation de l'homme » (Mannheim, 1929, p. 53), donc que littéralement elle « conserve » l'humain dans un état inadapté à la réalité. Pour autant, Mannheim considère que le caractère conservateur peut tout à fait s'appliquer à l'utopie comme en témoigne son développement sur l'idée conservatrice comme troisième forme de la mentalité utopique : il explique que « dans le conservatisme au contraire [de l'idée libérale], l'accentuation se déplace vers la réalité existante, vers le « est ». Le fait de l'existence pure et simple d'une chose la dote d'une valeur plus élevée » (*ibid.*, p. 94). Si l'on comprend la position que défend ici Mannheim, on peut toutefois trouver paradoxale l'existence d'une utopie conservatrice par rapport à la définition qu'il propose de l'utopie comme conflictuelle vis-à-vis de l'ordre établi. Néanmoins, l'approche de Mannheim face à celle de Ricœur demeure éminemment sociologique puisque l'idéologie, dans sa perspective, renvoie à la manière dont l'idéologie est vécue par les acteurs sociaux et dont elles se reflètent dans leurs comportements.

Face à cette définition de l'idéologie, Mannheim affirme ensuite qu'« un état d'esprit est *utopique*, quand il est en désaccord avec l'état de réalité dans lequel il se produit » (*ibid.*, p. 63). Jusque-là, l'utopie ne se distinguerait pas de l'idéologie, l'une et l'autre demeurant non-congruentes. Mais il ajoute que

Nous ne devons pas considérer comme utopique tout état d'esprit qui se trouve en désaccord avec la situation immédiate et la dépasse (*transcends*), et qui, en ce sens, «

⁹⁴ La citation met aussi en évidence la distinction opérée par Mannheim entre une conception totale de l'idéologie et un sens particulier qui serait le sien : dans le premier cas l'idéologie englobe toute une époque ou un groupe et est noologique – c'est-à-dire relative au mode de pensée – tandis que dans le second elle est apposée à un adversaire qui la mobilise pour défendre son intérêt dans une perspective psychologique. La conception totale rejoint l'acception de l'idéologie de Teun Van Dijk pour qui « les idéologies, comme les langues, sont essentiellement sociales. Il n'y a pas d'idéologies « personnelles » ou « individuelles », mais seulement des emplois personnels ou individuels des idéologies » (2006, p. 3).

s'écarter » de la réalité. Ces orientations qui dépassent la réalité, ne seront désignées par nous comme utopiques que lorsque, passant à l'action, elles tendent à ébranler, partiellement ou totalement, l'ordre de choses qui règne à ce moment (*ibid.*).

La distinction entre idéologie et utopie repose donc sur le fait que la première n'entre pas en conflit avec l'ordre là où la seconde, au contraire, par les actions qui résultent de son esprit, l'ébranlerait. Mannheim précise que « ce n'est que lorsque certains groupes sociaux incarnèrent ces chimères dans leur conduite réelle et essayèrent de les réaliser, que ces idéologies devinrent utopiques » (*ibid.*, p. 64). C'est ici que l'on peut comprendre que pour Mannheim, l'utopie serait une forme particulière de l'idéologie : la seconde semble inclure la première, toute en entretenant un rapport dialectique avec elle autour du rapport à l'ordre qu'elle entretient. L'utopie conserverait de l'idéologie sa forme de non-congruence et la manifestation dans un comportement jugé inadapté, mais, en plus de l'idéologie, par son incarnation en acte, elle présenterait un rapport conflictuel à l'ordre existant⁹⁵. C'est d'abord le critère de la transformation de la pensée en actions concrètes qui fait que l'utopie est utopie, critère ayant ensuite pour conséquence la particularité d'un rapport conflictuel à l'ordre dominant, ce qui pose une nouvelle série de questions quant à cette dialectique entre utopie et idéologie.

Mais avant d'évoquer cette dialectique qui contribue à justifier, en plus du trait commun de la non-congruence, pourquoi Mannheim étudie ensemble l'utopie et l'idéologie, il convient de souligner à nouveau certaines limites de sa théorie. D'abord, il apparaît compliqué de cerner l'idéologie à partir uniquement de sa non-congruence : Ricœur explique ainsi que

Mannheim cherche à définir comme situationnellement transcendante, et donc irréelles, les conceptions dont le contenu ne peut être réalisé au sein de l'ordre existant. Mais qu'en est-il des idéologies qui, plutôt que d'ébranler cet ordre, le confortent ? Mannheim semble dire que des conceptions qui ne peuvent être actualisées sans ébranler l'ordre existant n'appartiennent pas à l'ordre de vie opérant. Cependant, les idéologies sont situationnellement transcendantes, tout en pouvant s'actualiser sans ébranler l'ordre existant. La définition que donne Mannheim de la non-congruence en fait un critère très difficile à appliquer (1997, p. 233).

C'est notamment pourquoi considérer l'utopie comme sous-catégorie de l'idéologie chez Mannheim peut paraître approprié : l'utopie a d'abord le critère fondamental de non-

⁹⁵ Cela est aussi le positionnement de Pessin pour qui « [l'utopie] est – pour toujours parfois, à un certain moment de la vie dans d'autres cas – une expérience originale qui vous arrache ou au moins vous décale par rapport au cours ordinaire de votre propre vie. C'est pourquoi elle est souvent l'affaire d'hommes vaincus, de toutes les façons où il est possible de l'être » (2001, p. 34).

congruence de l'idéologie, les deux notions se rencontrant sur ce point mais se distinguant sur le fait que la première a pour spécificité d'ébranler l'ordre existant. L'utopie serait dans cette interprétation de Mannheim une idéologie spécifique.

Ensuite, au cœur de la proposition d'une dichotomie entre utopie et idéologie, plusieurs difficultés sont à prendre en compte dans la distinction entre l'une de l'autre. D'une part, pour l'observateur extérieur, la nature même du comportement qui résulte de l'utopie ne semble pas être un facteur déterminant pour la distinguer de l'idéologie : Mannheim lui-même qualifie le comportement issu de l'idéologie d'inadapté, là où, dans le cas de l'utopie, ce sont ses adversaires qui peuvent apposer un tel qualificatif, voire qui précisent qu'au-delà de son inadaptation à la réalité, le comportement est vain. Ainsi, « les représentants d'un ordre donné désigneront comme utopiques toutes les conceptions d'existence qui, *de leur point de vue*⁹⁶, ne peuvent, en principe, jamais se réaliser » (*ibid.*, p. 66). Ce qui est présenté comme un comportement inadapté n'est *a priori* pas distinguable comme imputable à l'idéologie ou à l'utopie : la nature de la manifestation dans le réel de la non-contingence ne permet pas de distinguer si elle résulte d'une idéologie ou d'une utopie. D'autre part, la distinction entre utopie et idéologie ne va pas de soi comme l'admet Mannheim lui-même :

Déterminer concrètement ce qui, dans un cas donné, est idéologique et ce qui est utopique, est extrêmement difficile. Nous nous trouvons ici en face de l'application d'un concept impliquant des valeurs et des règles. Pour l'appliquer, nous devons nécessairement pénétrer dans les sentiments et motifs des partis qui luttent pour exercer leur domination sur la réalité historique (*ibid.*).

La séparation entre idéologie et utopie est donc relative aux groupes sociaux en jeu. Or, cette contrainte d'ancrage de l'idéologie et de l'utopie dans les comportements n'est pas non plus évidente à manipuler : elle pose la question de l'identification de groupes dominés et dominants. Dans la lignée marxiste, Bloch assimile lui aussi l'idéologie à la classe dominante, « comme les idéologies sont toujours au départ celles de la classe dominante, elles justifient l'ordre social existant, en niant les racines économiques de celui-ci en camouflant le phénomène d'exploitation. Tel est le tableau de toute société de classe » (Bloch, 1976, p. 187).

⁹⁶ C'est Mannheim qui souligne.

C'est également à partir de la relativité de l'utopie à l'idéologie que Ricœur aborde ensemble les deux notions dans son cours *L'idéologie et l'utopie*, dispensée dans les années 1980 à Chicago⁹⁷. Selon lui,

Nous ne pouvons échapper à la polarité de l'idéologie et de l'utopie. C'est toujours une utopie qui définit ce qui est idéologique, et cette caractérisation est toujours relative aux affirmations des groupes en conflit. C'est aussi dire que l'idéologie et l'utopie ne sont pas des concepts théoriques. Nous ne pouvons trop en attendre, car ils forment un cercle pratique. Par conséquent, toute prétention à construire une vision scientifique de l'idéologie n'est purement et simplement qu'une prétention (1997, p. 238).

La citation appelle plusieurs remarques. D'abord, dans une perspective de sociologie de la connaissance, les tentatives – pourtant nombreuses – de traiter scientifiquement de l'idéologie seraient vaines : l'objectivité dans l'étude de la pensée ne semble pas envisageable selon Ricœur, alors même qu'on peut retrouver cette « prétention » (*ibid.*) dans l'histoire des idées politiques, en tant sous-discipline de la science politique apparentée à la théorie politique. Ainsi Braud explique au sujet de la théorie politique qu'« on y associe souvent l'histoire des idées politiques dans la mesure où il s'agit de présenter et de discuter les idéologies et spéculations théoriques qui ont influencé les acteurs politiques » (2014, p. 8). Par ailleurs, on constate que la définition de la politique qu'il propose, bien que ne mentionnant ni l'idéologie ni l'utopie en tant que telles, est très proche de la définition que Ricœur propose des deux notions dans son cours. Braud affirme qu'« on peut en effet désigner sous ce terme [de politique] un champ social d'intérêts collectifs contradictoires ou d'aspirations collectives antagonistes que régule un pouvoir détenteur de la coercition légitime » (*ibid.*, p. 7) avant d'ajouter qu'

Une telle définition mérite d'être expliquée. Si, dans la société, il n'y avait pas de conflits de rationalités entre patrons et salariés, entre producteurs et consommateurs, entre actifs et retraités, entre villes et campagnes, entre religions, groupes ethniques, minorités linguistiques, etc., sans oublier les conflits potentiels au sein de chacun de ces groupes, s'il n'y avait que complémentarités et convergences, il ne serait pas nécessaire d'édicter des normes contraignantes, sanctionnées au besoin par la force (*ibid.*).

⁹⁷ Le cours consiste en l'étude de Karl Marx, Louis Althusser, Karl Mannheim, Max Weber, Jürgen Habermas, Clifford Geertz, Saint-Simon et Charles Fourier à travers les perspectives de l'idéologie et de l'utopie. Ces auteurs n'ont pas tous formulé directement des analyses en termes d'idéologie ou d'utopie, c'est parfois Ricœur qui en reconstitue le sens à partir de leurs œuvres, par exemple dans le cas de Weber, mais aussi pour Habermas qui évoque très peu l'une ou l'autre.

Ensuite, chez Ricœur, la relativité d'une notion à l'autre est non seulement proposée du point de vue de l'opposition de groupes sociaux, comme dans la définition que propose Braud (2014) de la politique, mais aussi de celui de la connaissance.

Du point de vue de l'opposition des groupes sociaux, Ricœur explique que

Si l'utopie est ce qui ébranle un ordre donné, l'idéologie est ce qui préserve cet ordre. Cela veut dire que la problématique de la domination et la place du pouvoir dans la structure de l'existence humaine deviennent des questions centrales. La question n'est pas seulement qui détient le pouvoir, mais comment un système de pouvoir peut être légitimé. L'utopie intervient aussi dans le processus de légitimation : elle ébranle un ordre donné en proposant d'autres manières de répartir l'autorité et le pouvoir. La légitimité est l'enjeu du conflit entre l'idéologie et l'utopie (1997, p. 238)⁹⁸.

C'est précisément de cette question de la légitimité du pouvoir politique que résulte l'étude de Weber par Ricœur, alors même que celui-ci ne mentionne pas en tant que telle la question de l'idéologie.

L'enjeu de l'idéologie, qui constitue sa troisième fonction selon Ricœur, est aussi celui de la cohésion sociale. En résulte la question du maintien de cette cohésion. Comme l'explique Braud au sujet de la socialisation politique : « aucune société ne pourrait durer si les individus qui la composent n'opéraient un apprentissage, plus ou moins forcé, de croyances, d'attitudes et de comportements compatibles avec le maintien du lien social » (2014, p. 57-58).

Du point de vue de la connaissance, l'hypothèse qui guide Ricœur est ainsi formulée dans le troisième chapitre sur Marx⁹⁹ : « c'est un certain usage de l'utopie qui est l'instrument de la critique de l'idéologie » (1997, p. 94) avant de préciser dans le passage en question : « n'est-ce pas du « nulle part » d'un homme désaliéné que nous pouvons parler d'aliénation ? Plus précisément, comment pourrions-nous souffrir de l'aliénation si nous n'anticipons pas un stade où nous ne serions plus aliénés ? » (*ibid.*). On retrouvera cette proposition de penser l'utopie depuis l'idéologie dans le premier cours sur Mannheim quand le philosophe affirme que « la seule manière de sortir du cercle dans lequel l'idéologue nous entraîne, c'est d'assumer une

⁹⁸ Ricœur précise par ailleurs que « ce qui est en jeu dans l'idéologie comme dans l'utopie, c'est le pouvoir. Si, conformément à mon analyse, l'idéologie est la plus-value qui s'ajoute au défaut de croyance en l'autorité, l'utopie est ce qui démasque cette plus-value. Toutes les utopies sont finalement aux prises avec le problème de l'autorité. Elles tentent de démontrer comment on peut être gouverné autrement que par l'Etat [...]. Le pouvoir répète le pouvoir. En revanche, l'utopie tente de le remplacer » (2001, p. 393).

⁹⁹ Le chapitre porte sur l'analyse du troisième *Manuscrit*.

utopie, de la déclarer et de juger de l'idéologie de ce point de vue » (*ibid.*, p. 231), proposition qui n'est pas sans rapport avec la question de l'action portée par l'utopie développée ci-dessous.

Dans le prolongement, Ricœur souligne encore à propos de Marx et Engels que « dans *L'Idéologie allemande*, l'idéologique est l'imaginaire en tant qu'il s'oppose au réel. Par conséquent, la définition du concept d'idéologie dépend de ce qu'est la réalité – classe ou individu – avec laquelle elle contraste » (1997, p. 105). Dans la perspective de Mannheim, cette définition qui insiste sur la non-congruence ne permet pas à elle seule de distinguer l'idéologie de l'utopie, la seconde se caractérisant également par son opposition au réel.

La non-congruence idéologique apparaît ainsi comme une non-congruence subie de laquelle il faut sortir dans le cadre d'une sociologie de la connaissance. Ricœur, reprenant et corrigeant la proposition de Mannheim, soutient que c'est depuis l'utopie qu'il faut penser l'idéologie, condition sans laquelle toute pensée de l'idéologie est elle-même condamnée à être idéologique. Du point de vue du pouvoir, les groupes sociaux lutteraient pour légitimer leur représentation du monde face à leurs adversaires : les dominants seraient porteurs de l'idéologie, en tant qu'elle tend à conserver l'ordre existant, là où les dominés répondraient de l'utopie en tant qu'elle ébranle l'ordre établi des dominants. C'est également ce que Ricœur repère chez Marx et Engels dans une interprétation possible de *L'Idéologie allemande* : « un intérêt dominant devient une idée dominante » (1997, p. 129). Mais la distinction entre les non-congruences utopique et idéologique ne paraît pas se jouer exclusivement sur cette question.

Aborder la distinction entre idéologie et utopie par la question de leur caractère positif ou négatif ne semble pas non plus pertinent. Chez Marx on peut percevoir l'une et l'autre comme négatives, la première en tant qu'opposée à la réalité et la seconde en tant qu'irréalisable¹⁰⁰. Pourtant, comme développé au chapitre précédent, l'utopie, en tant que concept, apparaît comme intrinsèquement neutre : si du point de vue de la connaissance elle permet d'échapper à l'idéologie, il n'en demeure pas moins que peuvent exister des utopies communément admises comme négatives. Teun Van Dijk pour sa part soutient qu'« une idéologie est le fondement des représentations sociales partagées par un groupe » (2006, p. 2) et que

¹⁰⁰ D'où la qualification d'« utopistes » de certains socialistes.

Contrairement à la plupart des approches traditionnelles de l'idéologie, les idéologies ne sont pas forcément négatives. Elles présentent des structures et des fonctions similaires, qu'elles soient partagées par des groupes dominants ou par des groupes dominés, de « mauvais » ou de « bons » groupes. Nous pouvons ainsi avoir des idéologies « positives » (utopies) aussi bien que négatives, selon le point de vue, les valeurs ou l'appartenance au groupe de celui qui les évalue (*ibid.*, p. 3).

Il présente l'utopie comme assimilable à une idéologie positive, la distinction entre utopie et idéologie se situant précisément sur la question de l'apposition d'un caractère négatif ou positif à l'idéologie. Mais la frontière entre les deux notions pose alors problème puisqu'il admet dans le même passage la relativité du qualificatif associé à la représentation selon les groupes sociaux en jeu : bâtir un modèle théorique de distinction entre l'idéologie et l'utopie sur la base de ce caractère ne paraît donc pas fiable. La non-congruence idéologique ne peut se distinguer de la non-congruence utopique à partir d'un tel critère. Enfin, Ricœur attribue tant à l'une qu'à l'autre des fonctions positives et négatives.

2.1.3. Conclusion sur la relativité des notions d'utopie et d'idéologie

Finalement, le caractère utopique d'une action ne semble pas *a priori* devoir exclure son caractère idéologique : si les deux représentations sont différentes, les mêmes actes peuvent renvoyer simultanément à l'une et à l'autre. Prenant l'exemple des organismes génétiquement modifiés (OGM), on peut se demander si l'action de la Fondation Gates en leur faveur ébranle l'ordre établi ou si elle tend plutôt à le légitimer. Ce ne sont toutefois pas des critères objectifs qui permettent de trancher cette question mais la réponse est relative au groupe social du point de vue duquel on se place. Pour certains, considérant que l'agriculture traditionnelle sans OGM représente¹⁰¹ un ordre établi dans lequel la productivité est insuffisante pour assurer l'approvisionnement de toutes et tous¹⁰², les semences OGM se présentent une utopie de contrôle du vivant et de la nature qui aboutirait finalement à la fin de la famine dans le monde¹⁰³. La perspective utopique est d'autant renforcée que les OGM sont issus de technologies perçues comme récentes et peuvent en ce sens s'inscrire dans une forme d'utopie plus large qui serait

¹⁰¹ Il s'agit bien d'une représentation et en ce sens ce qui est en jeu ne consiste pas en une liste de critères objectifs permettant de mesurer le poids relatifs de tel ou tel type d'agriculture vis-à-vis de tel autre.

¹⁰² On ne prétend pas ici à la véracité de cette proposition mais on se réfère au discours de certains acteurs pro-OGM. Ainsi, on pourrait par exemple tout autant imputer la faim dans le monde à une mauvaise allocation des ressources ou à un gaspillage alimentaire trop important.

¹⁰³ A titre d'exemple, on peut se référer à une interview de Bill Gates et Rebecca Blumenstein à Davos (2016) ou même au site web de la Fondation Bill & Melinda Gates (s.d.).

celle du progrès technologique comme solution aux maux de la planète¹⁰⁴. Du point de vue des autres, qui voient par exemple dans le développement des semences OGM l'expression d'intérêts capitalistique et financiers dominants, le discours s'apparenterait plutôt à une idéologie.

Un second exemple témoignant de cette relativité est celui du lyssenkisme¹⁰⁵, qui, pour les mêmes raisons, peut s'apparenter à une utopie : c'est la promesse de bonnes récoltes et donc de disparition de la famine qui entraîne le soutien envers Lyssenko. Le lyssenkisme est aussi une idéologie en tant que s'intégrant à la vision dominante de la science à l'époque soviétique qui est celle d'une science qui doit s'appliquer (Kindo, 2009). Mais le cas diffère de celui des OGM au sens où l'on peut supposer certains des acteurs porteurs de l'utopie des OGM être sincèrement convaincus de leur discours là où les résultats de productivité de la ferme-test de Lyssenko ont été truqués pour correspondre au discours. Dans le premier cas la non-congruence est consciente et on vise à la faire disparaître par l'action future, dans le second cas c'est au présent que l'on veut la faire disparaître par le biais du mensonge.

Mannheim (1929) évoque à ce propos plusieurs types de mentalité idéologique : la première consiste en l'absence de conscience d'être idéologique lorsqu'on est influencé par la pensée de son époque ; la deuxième est qualifiée de « mentalité hypocrite » (p. 65) : nous aurions la possibilité d'avoir conscience de notre idéologie mais cela n'est pas dans notre intérêt donc nous évitons cette possibilité ; et la troisième est la « tromperie consciente » (p. 66) dans laquelle nous mentons intentionnellement. S'il existe plusieurs degrés intermédiaires entre ces trois types, le cas de Lyssenko semble plutôt s'apparenter au troisième type présenté, là où la question se pose à nouveau concernant le positionnement de la Fondation Gates sur les OGM. Si l'on considère le point de vue des dominés précédemment évoqués comme le groupe porteur

¹⁰⁴ On observe par ailleurs le même genre de discours sur le nucléaire comme énergie non-polluante par rapport aux énergies fossiles et présentant une meilleure rentabilité (Topçu, 2006).

¹⁰⁵ Les thèses de Lyssenko, ingénieur agronome en URSS, s'articulent principalement autour de l'idée selon laquelle les gènes ne seraient pas porteurs d'hérédité car cette théorie, soutenue à l'époque par Vavilov, est perçue comme réactionnaire dans le cadre d'une science soviétique qui se veut applicable. Là où l'école de Vavilov pratique la science en laboratoire, au contraire, « le lyssenkisme est [...] présenté par ses partisans comme l'exemple réalisé d'une « science prolétarienne » unifiant la théorie et la pratique, et permettant par là-même de dépasser les horizons d'une « science bourgeoise » qui serait elle l'expression forcée limitative de l'idéologie d'une classe sociale aux abois... Au-delà de ces querelles purement idéologiques, Lyssenko annonce que sa compréhension nouvelle des mécanismes de l'hérédité va permettre de véritables révolutions agronomiques susceptibles de faire fortement progresser les rendements de l'agriculture soviétique collectivisée » (Kindo, 2009, p. 3). Ainsi, Lyssenko va finalement affirmer avoir obtenu la fixation héréditaire des caractères acquis au détriment de la réalité, ses échecs pratiques contribuant à la famine en URSS.

de la vision selon laquelle les OGM répondent à des intérêts capitalistes et financiers, on serait plutôt porté à considérer qu'il s'agit d'une « tromperie consciente » (*ibid.*). Mais comme souligné plus haut, on peut tout autant envisager que les acteurs de la Fondation Gates soient convaincus de leur discours et s'inscrivent alors dans le premier type exposé par Mannheim. De même, la position intermédiaire de la « mentalité hypocrite » (*ibid.*, p. 65) paraît envisageable.

Ces deux exemples témoignent du fait qu'un même discours peut être qualifié d'utopie et d'idéologique. Ainsi, pour caractériser l'utopie, d'autres critères doivent être mobilisés que celui de la question du combat entre groupes sociaux visant à légitimer leur vision du monde en vertu, d'une part, de la critique que Ricœur a pu adresser à Mannheim, critique déjà citée¹⁰⁶, selon laquelle la frontière qu'il trace entre idéologie et utopie à partir de l'ébranlement de l'ordre établi est floue. D'autre part, la relativité des deux concepts ne permet pas de trancher en faveur de l'un ou de l'autre : cela est particulièrement visible dans l'exemple des OGM où tout dépend du point de vue duquel on se place. La distinction entre utopie et idéologie dans la relativité de leur définition revient donc à adopter un point de vue que, pour des raisons de compréhension, seule une forme temporalisation linéaire rend intelligible, bien que celle-ci puisse sembler artificielle. Ainsi, on peut suggérer que l'idéologie précède l'utopie puisque l'utopie ne fait sens que quand elle la questionne. D'où le fait qu'il faille contextualiser l'utopie dans sa période historique : elle se développe comme un miroir critique de l'existant dans une vision selon laquelle l'ordre existant est maintenu par les dominants qui y voient un intérêt. Sans nécessairement adhérer à cette vision en termes de lutte des classes, on peut retenir que l'utopie se développe bien à partir d'un ordre existant apparaissant comme légitime.

Ainsi, pour conclure avec Baczkó,

Le « topos », le lieu dont l'utopie est la négation, est toujours historiquement déterminé : c'est l'ensemble des rapports sociaux auxquels s'oppose une classe sociale montante. Dans les utopies se manifestent les aspirations, les idéaux et les systèmes de valeurs des grands mouvements sociaux ; elles sont donc des visions globales du monde, cohérentes et structurées, et représentent les besoins profonds d'une époque. Les idéologies sont

¹⁰⁶ Que l'on rappelle ici : « Mannheim cherche à définir comme situationnellement transcendante, et donc irréelles, les conceptions dont le contenu ne peut être réalisé au sein de l'ordre existant. Mais qu'en est-il des idéologies qui, plutôt que d'ébranler cet ordre, le confortent ? Mannheim semble dire que des conceptions qui ne peuvent être actualisées sans ébranler l'ordre existant n'appartiennent pas à l'ordre de vie opérant. Cependant, les idéologies sont situationnellement transcendantes, tout en pouvant s'actualiser sans ébranler l'ordre existant. La définition que donne Mannheim de la non-congruence en fait un critère très difficile à appliquer » (Ricœur, 1997, p233).

aussi des systèmes globaux d'idées et de valeurs ; elles traduisent pourtant les déformations et les limitations de la conscience sociale des classes immobilistes, d'une conscience qui est toujours marquée par la tendance à mystifier la réalité et l'histoire. (Baczko, 2001, p. 26)

Dans le prolongement de cette logique issue de la théorie marxiste, nombreux sont cependant les théoriciens qui s'appuient sur l'idée selon laquelle l'utopie agit comme une rupture déclenchant une prise de conscience émancipatrice au sein d'une société idéologisée en ce qu'elle a d'ordonné, de normé.

2.2. Implication de l'action en utopie : rupture inauguratrice et mise en scène, une logique d'émancipation

2.2.1. Des formes discursives de l'utopie : fiction et prétention scientifique

Plusieurs formes de discours utopiques coexistent, les éléments qui les distinguent peuvent amener certains critères de distinction entre idéologie et utopie qui soient plus stables que celui des groupes sociaux en jeu. Baczko propose par exemple de distinguer plusieurs générations d'utopistes à partir de la forme discursive de leurs utopies. Par discours, on peut entendre ici la définition qu'en propose Ricœur (1984) à partir de l'analyse d'un récit :

L'analyse structurale du récit peut être considérée comme une des tentatives pour étendre ou transposer ce modèle [d'analyse sémiotique] à des entités linguistiques au-dessus du niveau de la phrase, la phrase étant l'entité ultime pour le linguiste. Or, ce que nous trouvons au-delà de la phrase, c'est le discours au sens précis du mot, c'est-à-dire une suite de phrases présentant à son tour des règles propres de composition (p. 61).

Dans l'analyse structurale d'un discours, la priorité est donnée à l'analyse du tout sur l'analyse des parties : ce qui importe est le sens global. Pour en revenir à Baczko sur les formes de discours utopiques, Fourier, Saint-Simon, Enfantin et Cabet proposeraient selon lui des « [visions de sociétés idéales] présentées comme autant de conséquences des théories sociales, comme des vérités scientifiquement fondées » (2001, p. 21) et non plus « des îles lointaines habitées par des peuples idéaux » (*ibid.*). C'est ainsi la prétention à la scientificité, entendue comme une forme de véracité des propositions utopiques concernées, qui permet selon lui de distinguer plusieurs types d'utopies entre eux. Les utopies les plus récentes ne seraient plus de pures spéculations théoriques mais auraient une portée en plus, l'ambition de se réaliser. Témoignant de cette volonté, le discours des utopistes change alors de forme. Si la question

d'un changement générationnel dans lequel une forme de discours remplace complètement l'autre ne paraît pas particulièrement appropriée, la proposition constitue le point de départ d'une analyse qui, elle, semble plus pertinente.

Dans le prolongement, en se basant toujours sur la portée du discours, il semble que ce soit le rapport à la réalité de l'utopiste qui permette de différencier non-congruence idéologique et non-congruence utopique. L'argument qui va être développé maintenant s'appuie essentiellement sur la théorie du récit que développe Ricœur (1984 ; 1985) que l'on rapproche du cours déjà cité sur l'idéologie et l'utopie (1997/2005). Il a pour point de départ l'assertion selon laquelle « personne ne se reconnaît jamais comme pris dans l'idéologie. En revanche, les utopies sont plaidées par leurs auteurs mêmes » (1986, p. 19) et qu'en conséquence « la portée linguistique de chacune des notions n'est [...] pas du tout la même » (*ibid.*).

La non-congruence utopique a donc ceci de notablement différent de l'idéologie qu'elle est assumée, là où la non-congruence idéologique est présentée comme subie :

Les idées transcendantes de l'idéologie sont invalides ou incapables de changer l'ordre existant ; elles n'affectent pas le statut quo. Avec l'idéologie, l'irréel est l'impossible. La mentalité idéologique assume l'impossibilité du changement, soit parce qu'elle accepte le système de justification expliquant la non-congruence, soit parce que la non-congruence a été dissimulée par des facteurs qui vont de la tromperie inconsciente au mensonge conscient (Ricœur, 1997, p. 234).

Quelques pages plus loin le philosophe ajoute que

Ceux qui s'attachent à défendre le statut quo appellent utopie tout ce qui va au-delà de l'ordre existant au présent, sans distinguer entre utopie absolue, irréalisable quelque soient les circonstances, et utopie relative, irréalisable seulement dans le cadre de l'ordre existant. En effaçant cette distinction, l'ordre existant peut « supprimer la validité des prétentions de l'utopie relative » (*ibid.*, p. 236).

On trouve dans cette citation non seulement l'idée précédemment développée qu'il y a lutte entre l'idéologie des dominants et l'utopie des dominés pour la légitimité mais aussi, apparaît sous-jacente, l'idée selon laquelle s'il y a prétention, c'est bien que l'utopie est assumée comme non-congruente. La revendication suppose l'acceptation du décalage entre la réalité telle qu'elle est et la représentation du souhaitable. Au contraire, on peut considérer que l'idéologie a plutôt vocation à s'incarner comme vérité puisqu'en tant qu'elle est à l'origine de la cohésion sociale

– troisième fonction de l'idéologie distinguée par Ricœur¹⁰⁷ – elle doit apparaître comme légitime pour rallier les individus. La situation vécue, donc perçue comme vraie, n'est pas questionnée du point de vue de l'idéologie puisque justifiée par des représentations apparaissant légitimes : on franchit aisément un pas entre accepter que le monde soit tel qu'il est sur la base d'une justification idéologique paraissant légitime et affirmer que le monde est tel que l'idéologie le décrit, ou encore entre une absence de mise en question de la justification de la réalité proposée et sa validation comme la seule réalité possible. La distinction entre réel objectif et réel perçu est à l'origine de la non-congruence, la médiation entre l'un et l'autre est soit, dans le cas de l'idéologie, non-assumée en tant que représentation légitimant l'ordre établi comme vérité, soit, dans le cas de l'utopie, assumée, et c'est alors l'ouverture à l'action sur le réel, comme l'évoque Mannheim.

Un détour par le second tome de *Temps et récit*, sous-titré *La configuration dans le récit de fiction* et publié en 1984, permet de renforcer l'argument d'une non-congruence assumée de l'utopie comme élément distinctif vis-à-vis de l'idéologie. Dans cet ouvrage, Ricœur se propose d'étudier les fictions, entendues comme « des créations littéraires qui ignorent l'ambition qu'a le récit historique¹⁰⁸ de constituer un récit vrai » (p. 12). La théorie proposée s'applique aux utopies en tant que ces dernières trouvent leur origine dans des œuvres littéraires qui se présentent elles-mêmes comme des fictions¹⁰⁹. Mais il semble finalement, par prolongement, que toute utopie, y compris quand elle ne prend plus la forme écrite du roman, reste une fiction assumée au sens où, même si elle a prétention à se réaliser un jour, comme le met en avant Baczkowski dans la prétention scientifique de certaines utopies, elle admet ne pas être réalisée au présent¹¹⁰. Elle reste un discours dont la non-congruence assumée vise à susciter la réflexion sur un présent avec lequel elle est explicitement en désaccord. Le discours utopique part du principe que la réalité, au présent, ne correspond effectivement pas à ce qu'il décrit. Une utopie, contrairement à un récit historique ou à une idéologie, n'a pas prétention à la véracité : la

¹⁰⁷ Michel (2003) critique cette fonction comme étant déjà une distorsion puisqu'elle mène à idéaliser le groupe. Il apparaît toutefois nécessaire de distinguer ces deux fonctions qu'identifie Ricœur : on ne peut assimiler distorsion et cohésion sociale puisqu'elles renvoient chacune à des idées bien différentes, même si l'on parle toujours du même procédé qu'est l'idéologie.

¹⁰⁸ Il montre par ailleurs dans la trilogie *Temps et récit* que l'histoire est bien, elle aussi, un récit, et en ce sens une construction.

¹⁰⁹ C'est précisément ce ressort fictionnel qui permet à More notamment d'engager des critiques contre l'Angleterre de son époque sans trop risquer d'avoir à en affronter les conséquences.

¹¹⁰ On exclut donc de ce cadre tout récit qui pourrait s'apparenter à la démence et aurait prétention à décrire à d'un point de vue fictionnel le monde tel qu'il est au présent.

première est une fiction, les seconds prétendent restituer ce qui s'est réellement produit par le passé ou ce qui est réel au présent. Si l'idéologie peut venir légitimer un récit historique, l'utopie ne le peut sans frapper de discrédit la prétendue vérité historique. On retrouve à l'œuvre le même principe que celui utilisé par les adversaires d'une idée pour la disqualifier.

Finalement, si la société actuelle se caractérise comme étant fondée sur l'autorité de la technique et de la rationalité (Habermas, 1973¹¹¹), entendue comme une idéologie donc comme dominante, on peut s'attendre à ce que les utopies contemporaines soient traversées par une tension entre la conscience du recours à un récit ouvertement fictionnel en tant qu'il n'est pas – ou pas encore, comme développé ci-dessous avec la théorie de Bloch (1976) – réalisé, et un registre d'arguments s'inscrivant dans la rationalité dont la vertu recherchée est de susciter l'adhésion au récit proposé. Cela n'invalide pas pour autant le processus de rupture qu'introduit l'utopie que nous évoquerons dans la sous-partie suivante (2.2.2.), mais signifie simplement que le détour imaginaire emprunté par les utopistes d'aujourd'hui se présente peut-être différemment, en assumant moins directement son caractère fictionnel puisqu'il prétend pouvoir refermer l'espace vacant entre réalité et récit utopique dans le futur. C'est toute l'ambiguïté d'un discours utopique à prétention scientifique.

2.2.2. La rupture

L'utopie est donc une mise en scène qui s'assume comme telle d'un monde autre, considéré comme désirable par son instigateur. La mise en scène peut prendre une diversité de formes déjà évoquées : romans, communautés, projets architecturaux *etc.* Quelle que soit la forme

¹¹¹ Ainsi, pour Habermas, la technique et la science, en lien avec une certaine représentation de la rationalité, constituent le socle sur lequel se bâtit l'idéologie contemporaine. Il met en avant « ce phénomène particulier qui veut que dans les sociétés capitalistes industriellement développées la domination tende à perdre son caractère d'exploitation et de répression pour devenir « rationnelle » » (1973, p. 6). En conséquence « cette répression peut disparaître de la conscience de la population parce que la légitimation de la domination a revêtu un caractère nouveau : en l'occurrence la référence à « la maîtrise de la nature et à la productivité toujours croissantes qui assurent aux individus des conditions d'existence toujours plus confortables » » (*ibid.*, p. 7, citation de Marcuse). Finalement, « l'idée que les rapports de production pourraient être mesurés au potentiel des forces productives déployées se trouve d'emblée écartée du fait que les rapports de production existants sont présentés comme les formes d'organisation techniquement nécessaires d'une société rationalisée » (*ibid.*). Le lien entre science et technique est explicité par Habermas en ces termes : « les informations strictement scientifiques (*erfahrungswissenschaftlich*) ne peuvent pénétrer dans le monde vécu social que par le biais de leur mise en valeur techniques, c'est-à-dire en tant que savoir technologique : et là elles servent à développer notre pouvoir de disposer de notre pouvoir de disposer techniquement des choses (*technische Verfügungsgewalt*). Elles ne se situent donc pas sur le même plan que les groupes sociaux se font d'eux-mêmes et qui oriente leur action (*handlungsorientierend*) » (*ibid.*, p. 78).

prise, l'enjeu pour l'utopie¹¹² est de parvenir à convaincre qu'elle est potentiellement réalisable, de se rendre envisageable tout en jouant de sa non-congruence avec le présent. Plusieurs éléments soutiennent ce processus.

Le caractère fictionnel de l'utopie, entendu comme non-congruence assumée, permet d'introduire la notion de rupture chère aux théoriciens de l'utopie. L'image de la rupture renvoie à une sorte d'arrachement au réel, qui s'extraie du cadre de l'idéologie, cette dernière devant au contraire être plausible pour se confondre avec le réel puisque, comme évoqué précédemment, elle est l'apanage des dominants souhaitant voir leur position se maintenir, donc la réalité rester ce qu'elle est.

Ainsi, comme le souligne d'abord Ricœur « n'est-ce pas par l'utopie – ce pas de côté – que nous pouvons radicalement repenser ce qu'est la famille, ce qu'est la consommation, ce qu'est l'autorité, ce qu'est la religion, *etc.* ? » (2001, p. 36). L'image du pas de côté paraît particulièrement appropriée pour qualifier la non-congruence utopique en tant que contenant, d'une part, l'idée d'un acte assumé, et, d'autre part, celle d'un décalage, d'un décentrement du regard hors du réel tel que l'idéologie le verrouille. En d'autres termes, Bachelard souligne qu'« imaginer, c'est s'absenter, c'est s'enfoncer dans une vie nouvelle » (dans Pessin, 2001, p. 31). Mais comme le précise Ricœur, le pas de côté n'est pas seulement une fuite, fonction qu'il identifie comme la pathologie de l'utopie¹¹³. Il consiste plutôt en un aller-retour entre réel et imaginaire : le pas de côté permet de penser le réel d'un autre point de vue, avec un autre regard. Par ce décalage, le regard porté sur la réalité échappe momentanément à l'emprise idéologique et engage un recul réflexif sur ce qui est à travers ce qui pourrait être.

Dès lors, pour Ricœur, « l'utopie est peut-être mieux définie par sa revendication qui est de miner l'ordre établi, que par le manque de congruence » (*ibid.*, p. 375), miner l'ordre établi commençant par la capacité à l'identifier produite par le pas de côté. La rupture instaurée par l'utopie s'appuie donc sur sa dimension non-congruente assumée : par la mise en scène

¹¹² On parle bien ici d'utopie et non pas d'utopiste car on s'intéresse au concept et à ce qu'il produit et non à l'intention de l'utopiste.

¹¹³ Dans la même perspective d'une distinction entre fuite et décalage du regard producteur de volonté de transformation, Baczko identifie deux genres d'utopistes : « pour les uns l'utopie ne sera qu'un lieu de passage, un relais où ils exercent leur imagination et leur esprit, libres de toutes entraves et en jouissant de l'exercice même de cette liberté. Pour les autres, l'utopie servira de lieu de formation et de fixation de l'imagination sociale ainsi que du désir de changement » (2001, p. 62).

utopique, c'est le monde actuel tel qu'il est qui se trouve en retour critiqué par l'utopie. Ainsi, « l'utopie est appréhendable sinon dans son mouvement, du moins dans son esprit qui détermine la conjonction d'une résistance critique à l'ordre établi et d'une mise au jour d'espaces ouverts à la surgie d'un monde autre » (Perrier, 2015, p. 23)¹¹⁴ et comme le souligne Baczko, « la mise en question de la légitimité et de la rationalité de l'ordre existant, le diagnostic et la critique des tares morales et sociales, la recherche des remèdes, les rêves d'un ordre nouveau *etc.* » (2001, p. 17-18) constituent des « thèmes préférés des utopies » (*ibid.*). Dans ce cadre, « l'utopie tend donc à la critique radicale de la société existante » (*ibid.*, p. 31), elle incarnerait même la forme la plus poussée de critique en matière littéraire : « la majorité des textes utopiques appartient à la littérature la plus engagée dans les combats idéologiques de l'époque. [...]. C'est encore lorsqu'elle s'oriente vers l'utopie que la critique s'engage le plus loin. Il lui arrive alors de se livrer à la contestation la plus radicale de la société établie, comme en témoigne l'œuvre de Dom Deschamps » (Baczko, 2001, p. 56). L'écart produit par la considération d'un autre réel ramène au constat des imperfections, limites ou manques du monde présent : désormais, si l'on souhaite voir advenir un autre monde, qu'il soit celui mis en scène ou toute autre proposition qui sort du cadre de l'idéologie¹¹⁵, il faut agir. L'utopie ouvre une porte à l'action.

L'idée de rupture se décline avec certaines nuances selon les théories. Pour Pessin, de manière générale « l'imagination humaine s'exerce [...] fondamentalement comme une capacité de rupture » (2001, p. 31) et « plus encore que toute autre manifestation de l'imaginaire, l'utopie est d'abord un mouvement de protestation intime contre l'enchaînement des faits. Elle est ouverture – sans cesse, il est vrai, corrigée, réprimée par les temps où elle se forme – à des possibles impensables sans un acte inaugural de rupture » (*ibid.*, p. 29). Plus particulièrement chez lui, la rupture constitue un utopème. L'utopème de la rupture renvoie ainsi à un « acte « postural » de ressaisissement, d'arrachement à une destinée de chute » (*ibid.*, p. 133), au

¹¹⁴ Plus loin, Perrier affirme encore que « demander au lecteur d'envisager la représentation de ce qui n'a pas lieu d'être c'est, au-delà de l'aspect ironique, lui faire prendre conscience de la relativité, de l'arbitraire, du caractère construit de tout point de vue » (Perrier, 2015, p. 286).

¹¹⁵ Les représentations mobilisatrices peuvent en effet différer l'une de l'autre tant dans leur contenu qu'elles diffèrent dans leur fonction. La première a pour effet de produire le pas de côté, le décalage par rapport au réel encadré de l'idéologie, tandis que la seconde est celle qui va mettre en marche, qui va pousser à agir. La nuance repose sur le fait qu'il est possible en cours de processus de changer de représentation mobilisatrice, dimension sur laquelle on revient sous-partie suivante.

« pressentiment de l'émergence d'une pensée vierge, non contaminée » (*ibid.*), « écart absolu, déclaration d'indépendance mentale » (*ibid.*)¹¹⁶.

Abensour formule la rupture dans les termes de la notion grecque d'*epochè* qui renvoie précisément à la rupture, la cessation, l'arrêt. Pour lui « si la face visible de l'interruption ontologique – l'*epochè* – est le mouvement pour une société meilleure – l'utopie –, la phase intelligible du mouvement pour une société meilleure – l'utopie – n'est-elle pas l'interruption ontologique – l'*epochè* ? » (2013, p. 27). Précisant quelque peu la notion, Abensour ajoute plus loin que

L'utopie pensée sous le signe de l'*epochè* phénoménologique a pour visée d'arracher au sommeil dogmatique dans ses différentes formes et notamment d'arracher au sommeil dogmatique de l'ordre établi qui est tel qu'il est. Aussi lui importe-t-il, grâce au suspens du cours des choses, de provoquer l'éveil, l'éveil d'une autre figure de la subjectivité débarrassée de tout ce que, sous l'emprise de l'ordre établi, elle avait incorporé ou intériorisé (*ibid.*, p. 31).

Dans d'autres termes, on retrouve ici exactement l'idée selon laquelle l'utopie produit une rupture de la pensée qui mène finalement à faire sauter le verrou idéologique. Le terme *epochè* est également préféré à celui de rupture par Macherey pour qui « l'utopie est une description d'essence, qui, comme telle suppose une radicale *epochè* ou mise en suspens de la considération des conditions pratiques dont dépend l'existence concrète de son objet, *epochè* dont le moyen est justement fourni par l'exposition fictionnelle, qui, tranchant dans le vif du sujet, opère une coupure radicale entre théorie et pratique » (2011, p. 34). De même pour Bloch, « les grands monuments de l'imagination utopique diurne ne se bornent pas à souffler des bulles de savon, ils percent des fenêtres qui ne s'ouvrent que sur le monde encore imaginaire d'une possibilité toutefois concrétisable » (1976, p. 124) et « la vie meilleure, c'est d'abord en pensée qu'on la mène. C'est à cette vie intérieure que se mesure le degré de jeunesse qui anime un être, l'intensité de l'attente qui l'habite » (*ibid.*, p. 236). Pour Baczko, il n'y a

Pas d'utopie sans représentation globale, idée-image d'une société autre, opposée à la réalité sociale existante, à ses institutions, rites, symboles dominants, à ses systèmes de valeurs, de normes, d'interdits, à ses hiérarchies, à ses rapports de domination et de

¹¹⁶ Précisant sa démarche il affirme que « ce ne sont pas les hommes qui, en eux, nous intéressent. Ni leur psychologie, ni leur biographie. C'est la manière dont ils ont été arrachés à l'une comme à l'autre, c'est cette manière très particulière que l'on peut avoir d'être traversé par un rêve, et qui donne forme, ailleurs et chez d'autres, à des poèmes hallucinés, des fêtes désespérées, des carrières criminelles, des existences suicidaires, ici à la mise en place, par le texte ou par la vie, de la société idéale. Ce qu'il nous intéresse de décrire, c'est cette rupture imaginaire, et ce qu'elle inaugure » (Pessin, 2001, p. 36).

propriété, à son domaine réservé au sacré, *etc.* Autrement dit, il n'est pas d'utopie sans une représentation totalisante et disruptive de l'altérité sociale (2001, p. 30).

Laissant momentanément de côté ce caractère totalisant puisqu'il sera développé sous-partie 2.3., c'est ici le caractère de rupture qui est à nouveau formulé. La représentation globale ici évoquée est celle qualifiée plus haut de mise en scène, elle est celle qui aboutit au pas de côté. Le processus décrit par Baczko est bien celui qui ébranle l'ordre établi comme l'évoquait Mannheim :

Une des fonctions des utopies, et non pas la moindre, c'est d'être un lieu et un mode spécifique d'exercice de l'imagination sociale. Dans et par les représentations utopiques l'imagination mène l'exploration de l'altérité sociale. Dans et par les utopies, les rêves sociaux, individuels et collectifs, prennent consistance ; ils s'organisent en ensembles cohérents d'idées-images d'une société autre, en opposition et en rupture avec l'ordre dominant (*ibid.*, p. 404).

Il s'agit à travers la mise en scène utopique s'appuyant sur le jeu d'une fiction de montrer que l'idéologie, finalement dépassable dans l'imaginaire, peut aussi l'être dans la réalité par l'action. En conséquence, « aux utopies écrites répondent généralement des utopies pratiquées, soit que cette pratique précède ou réactive l'écriture, soit que cette écriture nourrisse une pratique » (Desroche, 1973, p. 217). Mais l'identité utopique réside plus dans le pas de côté en tant que tel que dans la nature et la portée de l'action. Si les utopies sont jugées selon leur capacité de réalisation, elles sont finalement décevantes selon Desroche (1973). Beaucoup d'entre elles ne parviennent pas à se maintenir dans le temps, à l'image des communautés qui implorent. « Par contre, les utopies ont peut-être une autre fonction, une fonction dérèstique, celle où leur efficacité se mesure non pas à faire entrer dans la réalité mais à en faire sortir » (Desroche, 1973, p. 149).

2.2.3. L'utopie comme dépassement des limites de la réalité

Le cadre conceptuel de Mannheim, en particulier la fonction légitimatrice de l'idéologie et son prolongement dans la rupture utopique que soulignent plusieurs théoriciens postérieurs à Mannheim, peut aujourd'hui se revisiter à partir de la proposition de Martuccelli (2014), envisagée comme une théorie de l'action. Selon ce dernier, la réalité, telle qu'on l'entend couramment, impose une limite imaginaire à l'action, qui dépend des représentations que l'acteur s'en fait. La réalité « est ainsi invoquée chaque fois qu'il s'agit de couper court et à tout jamais à une discussion » (p. 14). Dans ce cadre, ce qu'il appelle limite intervient avant la mise

en œuvre de toute action : elle est strictement mentale et consiste précisément en cette impression de réalité bornée, indépassable. Les limites sont des « *moments*¹¹⁷ effectivement reconnus et collectivement construits par les acteurs » (p. 33). La limite peut ainsi empêcher à l'action d'advenir puisque l'acteur juge *a priori* sa réalisation impossible. Elle est une conviction de l'immutabilité de la réalité qui finalement rappelle la fonction de légitimation attribuée à l'idéologie par Mannheim. Les limites de la réalité, comme l'idéologie chez Mannheim, restreignent le champ des possibles. Là où l'idéologie invisibilise l'éventualité de l'action chez Mannheim, elle impose des limites de la réalité chez Martuccelli, c'est-à-dire que l'action n'est pas envisagée non plus car elle n'est tout simplement jamais conscientisée mais parce qu'elle est supposée vouée à l'échec. Appliquer l'idéologie de Mannheim au cadre de Martuccelli revient finalement à conclure à une assimilation de l'action à l'impossible, assimilation qu'opère l'idéologie. S'il fallait rendre linéaire un tel processus utopique, on pourrait considérer que les limites de la réalité, bien que s'inscrivant dans le verrouillage idéologique, interviennent plus tard dans la pensée que l'idéologie en tant que tel chez Mannheim.

La persistance de limites de la réalité et du monde tel qu'il est relève à la fois de l'ordre collectif et individuel. L'individu, renonçant à l'action, s'auto-convainc qu'elle est impossible à partir de ce qu'il perçoit des limites de la réalité. Le collectif, constatant l'absence d'action, considère qu'elle est impossible et y renonce, confortant ainsi la conviction individuelle d'une action impossible. Le processus de renoncement à l'action est fait d'allers-retours entre la dimension individuelle et la dimension collective. Finalement, la perception de l'impossibilité de l'action s'autovalide de manière circulaire, à l'image d'un serpent qui se mord la queue. Dans les termes de Merton (1997), on pourrait dire que la croyance initiale engendre sa propre réalisation qui en retour renforce la croyance. Moins il y a de mise en question des limites de la réalité par l'action, plus elle semble immuable et plus elle semble immuable, moins il y a de mise en question de ses limites par l'action. Le monde tend à rester tel qu'il est, et les aspirations au changement à ne pas se manifester, comme représenté sur le schéma ci-dessous.

¹¹⁷ C'est qui lui souligne.

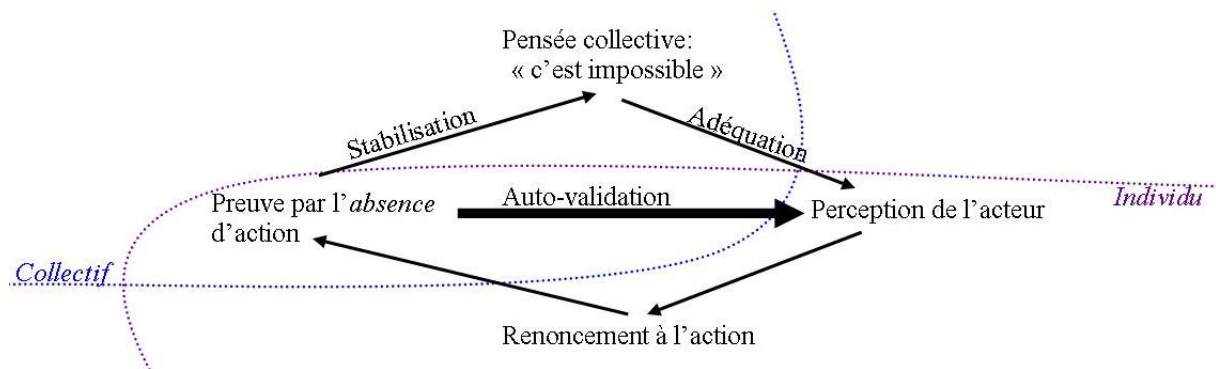


Figure 2. Les interactions entre individu et collectif dans la légitimation de l'ordre existant

Comme le souligne Baczko, « l'un ne croit faisable que ce qu'il fait et ainsi perpétue-t-il le jeu du mécanisme politique dont il est en même temps la force motrice et le produit » (2001, p. 72). Mais Kupiec, commentant Mannheim, répond que le point de vue utopique « empêche l'ordre existant de devenir absolu » (2006, p. 87) en questionnant cette immuabilité de la réalité, ce bienfondé idéologique. « Nous sommes ordinairement tentés d'affirmer que nous ne pouvons pas mener une autre vie que celle que nous menons actuellement. Mais l'utopie introduit un sens du doute qui fait voler l'évidence en éclats » (Ricoeur, 2005, p. 394).

Pour Abensour, également dans le prolongement de Martuccelli, « l'utopie est cette disposition qui grâce à un exercice de l'imagination ne redoute pas dans une société donnée d'en transcender les limites et de concevoir ce qui est différent, le tout autre social » (2013, p. 16). Au sujet de l'« Exposé de 1935 » de Walter Benjamin, Abensour explique qu'il « propose une théorie originale de l'utopie selon laquelle cette dernière comprendrait toujours deux strates indissociables : l'une historique qui correspondrait à la critique mais aussi à la transfiguration du mode de production le plus récent » (2013, p. 35). Autre exemple qu'Abensour mobilise, le cas de Fourier affirmant : « j'avais donc présumé que le plus sûr moyen d'arriver à des découvertes utiles, c'était de s'éloigner en tout sens des routes suivies par les sciences incertaines qui n'avaient jamais fait la moindre découverte utile au corps social » (dans *ibid.*, p. 21), là où Baczko préfère citer, du même auteur : « la secte des impossibles a fait bien du tort au genre humain et je ne crois pas qu'il en existe de plus malfaisante » (2001, p. 18). Il est encore une fois ici question, dans les termes de Martuccelli, du dépassement des limites de la réalité auquel l'utopie doit procéder. En ce sens, il s'agit de rendre possible ce qui apparaissait initialement comme impossible car enserré dans les carcans d'une réalité indépassable verrouillée par une idéologie faisant fonction de légitimation. Ainsi, « dans le modèle idéal

d'utopie, il s'agit de penser l'inimaginable tout en imaginant l'impensable » (Baczko, 2001, p. 33).

Ce dépassement des limites de la réalité est également identifié par Baczko chez Rousseau. Ce dernier écrit : « ils me voient dans le pays des chimères, moi je les vois dans le pays des préjugés » (dans Baczko, 2001, p. 69). Ainsi, « dans les *Considérations*, le « pays des chimères » gagne en territoire sur les « pays des préjugés » et ce sont les « bornes du possible en politique et en morale » qui se voient ainsi déplacées. Qui plus est, Rousseau envisage le déplacement de ces bornes comme l'effet de l'action que les « chimères », les représentations d'une Cité Nouvelle, sont susceptibles d'exercer sur les réalités » (*ibid.*, p. 69).

Le dépassement des limites de la réalité : on ne constate pas juste le « pas » mais bien un « pas-là » sous-entendant que le « pas » peut finalement advenir. Le constat d'un pas-là rejoint le processus déjà évoqué de contextualisation de l'utopie : l'utopie est toujours exprimée par rapport à une réalité présente.

C'est le Pas avec lequel tout s'amorce et tout commence, autour duquel chaque Quelque Chose (*jedes Etwas*) est encore construit. Le Pas n'est pas là, mais en étant de la sorte le Pas d'un Là, il n'est pas simplement Pas, mais est aussi le Pas-là. Comme tel, le Pas ne peut s'en tenir à lui seul, il est au contraire axé sur et tend vers le Là d'un Quelque chose. Le Pas est manque d'un quelque chose ainsi que fuite hors de ce manque ; il est donc poussé vers ce qui lui fait défaut (Bloch, 1976, p. 167-168).

2.2.4. L'utopie comme objet politique

C'est donc cette impression d'immuabilité de la réalité que questionne l'utopie. À l'invocation de l'impossible, l'utopie oppose la projection mentale d'un monde souhaitable, en miroir du monde existant, projection qu'incarnent les différentes formes d'utopie. De ce fait, l'utopie est un objet éminemment politique. En effet, pour Bourdieu,

L'action proprement politique est possible parce que les agents, qui font partie du monde social, ont une connaissance (plus ou moins adéquate) de ce monde et que l'on peut agir sur le monde social en agissant sur leur connaissance de ce monde. Cette action vise à produire et à imposer des représentations (mentales, verbales, graphiques ou théâtrales) du monde social qui soient capables d'agir sur ce monde en agissant sur la représentation que s'en font les agents (1982, p. 149).

L'utopie et l'idéologie figurent au rang de ces représentations. Mais Bourdieu va plus loin sur la nature de l'utopie parmi ces représentations, rejoignant une fois encore l'idée de rupture quand il affirme :

La subversion hérétique exploite la possibilité de changer le monde social en changeant la représentation de ce monde qui contribue à sa réalité ou, plus précisément, en opposant une pré-vision paradoxale, utopie, projet, programme, à la vision ordinaire, qui appréhende le monde social comme monde naturel : énoncé performatif, la pré-vision politique est, par soi, une pré-diction qui vise à faire advenir ce qu'elle énonce ; elle contribue pratiquement à la réalité de ce qu'elle annonce par le fait de l'énoncer, de le pré-voir et de le faire pré-voir, de le rendre concevable et surtout croyable et de créer ainsi la représentation et la volonté collectives qui peuvent contribuer à la produire (*ibid.*, p. 150).

De même, l'analyse que Braud fait de la politique s'inscrit complètement dans cette logique d'utopie qui permettrait de s'extraire de l'idéologie et des limites de la réalité qu'elle impose. Ainsi, « le travail politique des représentants est confronté à une oscillation permanente entre les logiques du « réalisme » et celles du volontarisme, voire de « l'utopisme » (1996, p. 212)¹¹⁸. Dans le second cas, celui de l'utopisme, les logiques qui sont en jeu sont celles qui

Tendent à construire une légitimité en offrant aux citoyens des objectifs mobilisateurs d'espérance. Cela revient à désigner comme accessibles, par l'effort, des biens déjà reconnus désirables, ou encore à qualifier de nouveaux biens comme souhaitables. A la limite, il s'agira de stimuler les rêves extrêmes en termes de puissance, de richesse, ou de mission historique à accomplir. Avec l'utopie au sens strict, apparaît la promesse d'un homme nouveau, d'une société nouvelle qui résoudra toutes les frustrations et comblera toutes les espérances (*ibid.*, p. 212).

Il s'agit donc pour l'utopie d'abord d'agir sur les imaginaires pour laisser entrevoir un monde meilleur avant de pouvoir susciter l'action. Comme l'exemplifie Baczko à travers la fête telle qu'elle est développée par Rousseau, « on tient, ici, peut-être, l'idée la plus originale des *Considérations* : mettre en représentation un ordre social qui n'existe pas encore mais qui, par cette mise en représentation, s'installe d'ores et déjà dans les imaginations. Son image devient ainsi un agent modifiant les réalités et étendant la « mesure des possibles » » (2001, p. 96). Ainsi, « l'utopiste déplace les limites mêmes de ce qui est accepté comme possible ou même comme imaginable » (*ibid.*, p. 17).

¹¹⁸ Braud souligne que « dans le premier cas le discours tenu à destination des gouvernés met l'accent sur les contraintes de tous ordres qui bornent la capacité d'initiative des gouvernants. En limitant les raisons d'espérer, en disqualifiant comme déraisonnables les espérances elles-mêmes, ce discours cherche à réduire l'écart entre biens escomptables et biens effectivement accessibles » (1996, p. 212). Selon lui, cette posture capte peu de soutiens.

La tension qui traverse le rapport entre utopie et idéologie est celle d'une lutte pour la détention de la légitimité symbolique sur le réel : « une fois produites et diffusées, les idées-images utopiques pénètrent dans les circuits de représentations symboliques. C'est ainsi que s'offrent à elles des chances historiquement variables d'intervenir dans des conflits et des stratégies qui ont comme enjeu le pouvoir symbolique sur l'imagination sociale » (Baczko, 2001, p. 7), dans une perspective où l'imagination sociale constituerait un levier pour l'action.

Ainsi, l'utopie, en mettant en scène un autre monde qui est dans l'esprit de l'utopiste souhaitable, vision à laquelle il suppose que d'autres peuvent adhérer, opère une forme de rupture imaginaire. Cette rupture rejoint toute la rhétorique théoricienne sur le lien entre utopie et émancipation. Bien que le mot en tant que tel ne soit pas présent chez tous les utopistes, l'idée à laquelle il renvoie l'est bel et bien. Parmi ceux chez qui la référence est implicite, Baczko souligne que « schéma d'interprétation mais aussi de valorisation, le dispositif imaginaire suscite l'adhésion à un système de valeurs et intervient efficacement dans le processus de leur intériorisation par les individus, façonne les conduites, captive les énergies et, le cas échéant, entraîne les individus dans une action commune » (1984, p. 35). De même, pour Pessin, « rien n'est plus libre que l'esprit qui préside à l'arrachement initial dans lequel s'invente la rêverie utopique, rien n'est plus audacieux que la conception d'un ailleurs, d'un autre monde » (Pessin, 2001, p. 130).

Chez d'autres, l'émancipation en tant que telle semble être une idée centrale du développement théorique sur l'utopie et fait l'objet de nombreuses mentions. Par exemple, Abensour prend la peine de la définir : « par émancipation, il convient d'entendre ce mouvement moderne qui consiste à se libérer des formes d'autorité existantes, de telle sorte que puisse apparaître, se constituer une nouvelle manifestation de la vie, de désir d'humanité » (2013, p. 265). Dans le cadre de l'utopie, les formes d'autorité existantes se rapprochent de l'idéologie dont il s'agit de sortir. De même, pour Perrier, l'ambition première de l'utopie est « radicalement émancipatrice » (2015, p. 22) : « par la représentation sensible de la possibilité pour chacun d'accéder à des espaces ouverts au déploiement de son altérité, l'utopie favorise avec l'art une prise de conscience libératrice, prémices à tout bouleversement dans l'espace du politique » (*ibid.*).

2.2.5. Les conséquences du dépassement de la réalité : l'utopie et l'action

Si le processus est moins linéaire que tel qu'il peut avoir été ici présenté, en prolongeant encore un temps cette modélisation de l'utopie, la rupture issue de la mise en scène d'un monde autre présenté comme désirable aboutit finalement à un rapport à l'action propre à l'utopie : ce qui paraissait irréalisable au premier abord, dans le cadre d'une réalité verrouillée par une idéologie, devient finalement possible. En rapport avec des groupes sociaux porteurs respectivement d'idéologie et d'utopie, les registres discursifs de ceux qui souhaitent voir la réalité rester ce qu'elle est et de ceux qui souhaitent voir un changement advenir en proposant un autre possible s'articulent autour des duos vérité/mensonge et possible/impossible. Pour les premiers, le contenu de l'idéologie est la réalité, elle est donc considérée comme le *vrai*, alors que pour les seconds, du côté de l'utopie, ce même contenu est un mensonge et est disqualifié comme *faux*. Pour les premiers, le contenu de l'utopie est disqualifié comme *impossible*, là où les seconds le considèrent *possible*, comme le résume le tableau suivant¹¹⁹.

	Dominants (parti de l'idéologie)	Dominés (parti de l'utopie)
Vérité/mensonge	Le contenu de l'idéologie est la réalité : considération par le <i>vrai</i>	Le contenu de l'idéologie est un mensonge : disqualification par le <i>faux</i>
Possible/impossible	Le contenu de l'utopie est impossible : disqualification par l' <i>impossible</i>	Le contenu de l'utopie est possible : considération par le <i>possible</i>

Figure 3. Les registres discursifs des idéologues et des utopistes

Puisque l'utopie a rendu possible ce qui ne l'était pas, il s'agit d'entrer en action pour faire advenir le possible souhaité. En effet, « [les utopies] s'imposent comme images-guides et idées-forces qui orientent les espoirs et mobilisent les énergies collectives. La période révolutionnaire hérite de nombreuses utopies et elle en produit en abondance » (Baczko, 2001, p. 9). Si ce phénomène est plus intense en période révolutionnaire, il n'en demeure pas moins que l'utopie peut se développer dans tout contexte susceptible de susciter des critiques ou des améliorations, la révolution se présentant peut-être comme le paroxysme de cette action contre l'ordre établi. En conséquence, « les utopies manifestent et expriment de façon spécifique une certaine

¹¹⁹ Dans les termes de Perrier (2015), l'utopie est discréditée par ce qui est présenté comme le « *donné* » (p. 26) du réel, la présentation de ce donné étant opérée par ceux qui en déterminent les règles, rapprochant cette notion de celle d'idéologie.

époque, ses hantises et ses révoltes, le champ de ses attentes comme les chemins empruntés par l'imagination sociale et sa manière d'envisager le possible et l'impossible » (*ibid.*, p. 18). Mais le phénomène qui lie utopie et réalité sociale tient plus de l'interaction que de l'influence exclusive de la première sur la seconde ou inversement. Comme le souligne Baczkowski, « manifestations d'une situation sociale et d'une orientation des mentalités, les utopies les influencent à leur tour » (*ibid.*, p. 18). C'est précisément par le déverrouillage mental et par l'action qu'elle suscite que l'utopie peut impacter la réalité d'une époque. « La fonction utopique arrache les affaires de la culture humaine au divan de la simple contemplation : elle découvre de la sorte, à partir des cimes réellement vaincues, la perspective non idéologiquement gauchie du contenu humain de l'espérance » (Bloch, 1976, p. 193).

Cette forme de théorie de l'action propre à l'utopie aboutit à une réhabilitation de la notion d'idéal, ce dernier renvoyant désormais à la mise en scène du souhaitable :

Un regard n'est vraiment ouvert que s'il s'attache à son objet. Il a un but en vue, dont il ne s'est guère écarté depuis sa jeunesse. Si ce but n'est pas accessible dans l'immédiat, s'il invite à la poursuite ou rayonne au loin, il s'impose comme une tâche ou attire comme un point de mire. Si ce but semble constituer un objet qui soit non seulement digne de souhaits et d'efforts mais qui représente aussi une perfection en soi, il est appelé idéal (*ibid.*, p. 201).

Le dépassement de la réalité s'opère donc à la faveur d'un monde autre mis en scène, ce monde autre est l'idéal auquel l'utopie veut faire croire, non pas au sens d'un mensonge qu'il s'agirait de faire passer pour vrai, mais au sens d'une adhésion à la possibilité de ce monde autre en tant que possible et souhaitable. Ainsi Pessin, qui étudie séparément les utopies littéraires classiques et des initiatives utopiques réalisées récentes, observe au sein de ces dernières la mise en avant de l'action au détriment d'une construction en miroir d'un réel imparfait :

Cet effacement ordinaire du discours oppositionnel n'enlève rien à la teneur générale des refus. Mais il annonce pourtant la transformation majeure qui est celle de l'utopie contemporaine. Son aspect dialectique, directement et uniquement chevillée aux torts du monde actuel, sa coloration imaginaire héroïque, dont on a vu l'importance précédemment, peuvent enfin passer au second plan et ériger en priorité absolue non plus l'acte mental de refus, mais celui qui exige l'invention, non plus la ressource de résistance, mais celui de l'affirmative. Il y a donc une atténuation très sensible du caractère polémique qui présidait à tous les aspects initiaux de l'utopie (2001, p. 179).

Finalement, avec Baczkowski, nous pouvons conclure que

L'imagination sociale joue un rôle stabilisateur – elle contribue à la légitimation d'un pouvoir ainsi qu'à l'élaboration d'un consensus social, qui appellent des symboles et des mythes, des modèles dominants de comportement, des systèmes de valeurs et d'interdits ; elle est à l'œuvre dans la compréhension de la vie sociale, comme dans l'occultation de ses mécanismes. Facteur régulateur et stabilisateur, l'imagination sociale est pourtant aussi la faculté qui permet de ne pas considérer les modes de sociabilités existants comme définitifs et seuls possibles, mais de se représenter d'autres formes et modèles. Elle exerce une activité autonome en ce sens que ses emplois et produits ne sont pas réductibles à une activité intellectuelle ou encore cognitive. Certes, l'imagination sociale ne travaille pas isolément, elle se nourrit des connaissances et des expériences qu'elle transforme et qu'elle exprime selon ses modalités propres. Les formations imaginaires, les « phantasmes » qu'elle produit ne sont « irréels » que précisément entre des guillemets. Si les acteurs n'agissent pas d'après les scénarios qu'ils ont eux-mêmes imaginés, leurs actions n'en sont pas moins inséparables des images qu'ils se donnent d'eux-mêmes et de leurs adversaires, de leurs rêves et de leurs mythes, de leurs hantises et de leurs espérances (2001, p. 403-404).

Section 3 : Echelle et temps de l'utopie

Parvenu·es à cerner ce que représente l'utopie tant au plan de l'imaginaire qu'en termes de rapport à l'action, plusieurs questions se posent. Si l'utopie aboutit à l'action, à quoi fait-on référence par cette action ? Qu'a de spécifique l'action utopique, au-delà d'être issue du processus décrit ci-dessus et quels sont les enjeux qui la traversent ? Quelle est finalement l'ampleur spatio-temporelle de l'utopie ?

3.1. L'échelle de l'utopie : interstice ou totalitarisme ?

L'utopie est fréquemment associée à un projet de société, à l'image de ce que sont les romans utopiques. Ce projet de société implique de repenser amplement et en profondeur l'ordre des choses qui règne au moment où l'utopie en question se développe. Dans cette perspective, l'utopie apparaît comme nécessairement globale, embrassant tous les aspects de la vie. Pourtant, les actions auxquelles l'imaginaire utopique donne naissance sont limitées. Les actions en vue d'avancer vers le possible souhaité sont des indicateurs matériels de l'utopie qui ne se bornent pas à coexister avec la logique dominante, leur matérialité apportant déjà une transformation de cet ordre.

La littérature scientifique apporte une réponse quant à la nature et l'ampleur de l'action utopique : l'utopie y est soit présentée comme un projet nécessairement totalitaire, soit comme

donnant lieu à des actions interstitielles, semblables à des brèches dans l'ordre dominant. Dans le premier cas, l'utopie est souvent assimilée aux totalitarismes du XX^e siècle. Comme le souligne Abensour :

L'intervention de Blanqui est d'autant plus précieuse qu'elle circonscrit très exactement le moment où est née la haine de l'utopie dans la modernité, à savoir les années 1840. [...] Or, de nos jours cette haine de l'utopie s'est considérablement renforcée en ce que publicistes, historiens, philosophes n'hésitent pas à faire de l'utopie le berceau de la domination totalitaire (2013, p. 15).

De même pour Riot-Sarcey les utopies sont « réputées entachées de totalitarisme » (2001, p. 5) et Baczkko explique que

Dans le paysage culturel et idéologique de la fin du XX^e siècle se retrouvent aussi des ruines des utopies. [...]. Les utopies fasciste et nazie n'ont pas survécu à la fin de la Seconde Guerre mondiale tandis que l'implosion de l'empire soviétique sonne le glas de l'utopie communiste. L'effondrement des régimes se réclamant d'un avenir assuré par la logique de l'histoire ne pouvait que ranimer et renforcer les méfiances à l'égard des utopies, des chimères de toute couleur et de toute provenance (2001, p. 5).

Enfin, pour Dacheux,

Les régimes totalitaires se réclamant de l'utopie communiste servent souvent de prétexte pour disqualifier les utopies présentes : tel qu'il est, le monde n'est pas parfait, mais tout changement radical ne tenant pas compte des contraintes du réel est voué au totalitarisme. L'alternative apparaît donc simple : ou l'utopie reste un genre littéraire et renonce donc à vouloir changer le monde, ou elle cherche à transformer le réel et devient alors un système totalitaire (2007, p. 31).

Mais c'est aussi que le projet utopique initial, celui qui mobiliser par sa mise en scène, peut, dans sa dimension englobante, se présenter sous les traits d'un totalitarisme. En contrepartie de la transparence de l'utopie évoquée au chapitre précédent, Baczkko indique que « du même coup, rien dans la vie sociale imaginée ne devrait échapper au regard totalisant » (2001, p. 8). Supposée vertueuse car synonyme de bonnes mœurs, et quoique les bonnes mœurs en question soient très diverses selon les utopistes, la transparence implique le contrôle total sur les habitants de la cité utopique. Pour Jameson

C'est ici que l'on trouve les plus fortes objections adressées à l'Utopie - accusée justement d'être un système hermétique radicalement séparé de notre synchronie concrète, un univers totalement autre, avec lequel il nous est impossible de communiquer -, dans cette doctrine qui pose que toutes ces conséquences involontaires tendent à la violence, et que l'intervention utopique ponctuelle, en détruisant l'ordre habituel et conventionnel,

conduit tout droit à la tyrannie (ou au totalitarisme comme on disait jadis) (Jameson, 2007, p. 166-167).

Dans le second cas, celui d'une appréhension de l'action utopique comme interstice, on retrouve le terme « interstice » chez Fremeaux et Jordan (2012, p. 364), qui rejoint celui de « brèche » employé par ailleurs (Malo, 2000, p. 7 ; Pessin, 2001, p. 155). De manière plus centrale, Pessin aborde les « stratégies interstitielles » des utopies récentes (2001, p. 189) : « la stratégie utopique consiste désormais à se glisser dans le monde, à prendre possession des lieux ou des formes de l'expérience qui se trouvent soit être laissés vacants, soit constituer, pour des raisons historiques diverses, des poches tenaces de résistance à l'ordre hiérarchique et au principe de domination » (*ibid.*). Pour Perrier (2015), c'est également la logique interstitielle de l'utopie qui perturbe le donné. L'utopie se présenterait alors comme un corps étranger qui se dissémine dans le donné, dans une conceptualisation où celui-ci est présenté comme une surface plane, lisse, parfaite que vient perturber l'utopie qui n'est plus le lieu de nulle part mais la perturbation de la topeographie du donné. L'image de Perrier se prolonge dans celle d'une craquelure qui, arrivée à la surface, entraîne d'autres sous formes d'étoiles qui figurent les possibles.

C'est alors toute la question de l'essaimage de l'utopie qu'il faut aborder. Pour Perrier à nouveau, les communautés visent à l'exemplarité pour se diffuser, c'est de même de cette caractéristique que ces lieux tirent leur valeur. Une seule communauté peut apparaître menacer le donné : « effraction mouvementée » (2015, p. 147), « déséquilibre instaurateur de bouleversements » (*ibid.*). Le bouleversement ne serait pas frontal mais repose sur l'idée de dissémination. Plus largement, le processus semble pouvoir s'appliquer à toute forme de matérialisation utopique : l'action, le « faire », vise aussi à montrer ce qui est possible et à montrer à quel point ce possible est satisfaisant pour inspirer d'autres soit à rejoindre l'action utopique en cours soit à en créer une autre participant aussi à la logique utopique¹²⁰.

L'utopie incarnée dans son exemplarité est souvent présentée par ses instigateurs comme une alternative. La portée du changement que ce terme, souvent revendiqué dans un sens positif, implique peut diverger selon les projets évoqués. En effet, si l'on suit Desroche, l'alternative ne peut être utopique. Contrairement à l'usage habituel du terme qui tend à considérer l'alternative comme une voie possible à côté de la voie dominante, pour Desroche, dans

¹²⁰ Dans le cas du phalanstère développé par Perrier, « l'effet de séduction est redoublé par la visite ouverte des éléments architecturaux ou paysagers nés avec cette communauté » (2015, p. 150).

l'alternative « l'opposition prend le pouvoir » (1973, p. 54). En ce sens, elle impose une nouvelle domination et redevient idéologique au sens de Mannheim (1929), situation que Desroche qualifie de risque d'aliénation dans la domination¹²¹. Mais deux autres formes d'altérité, c'est-à-dire d'espaces utopiques au sein d'une société idéologisée, ou encore de ce que nous entendons dans le langage courant par « alternative », sont mises en avant par Desroche. La plus aboutie est l'altercation : « une espérance d'altercation débouche dans une contestation radicale des messages et des institutions » (1973, p. 52) et « elle crée sa propre surface opérationnelle dans un groupe, un culte, une audience, une clientèle, un cercle de disciples » (*ibid.*). Les risques qui lui sont attachés consistent en l'aliénation dans une opposition symbolique et en une récupération mais « il est arrivé souvent que cette altercation – en se fédéralisant et en se généralisant – instaure dans une société l'opposition d'une contre-société avec son triple pouvoir : d'occupation, de compensation ou de négociation » (*ibid.*, p. 53). Enfin, pour Desroche, l'alternance renvoie à des espaces laissés au sein même de la société pour une contre-société dans un contexte où l'exaltation de la société telle qu'elle est ne peut durer. L'alternance est donc la forme la moins aboutie d'altérité et, rapprochant la proposition de Desroche de celle de Mannheim, on peut finalement se demander dans quelle mesure l'alternance ébranle l'ordre des choses, si ce n'est par sa qualité d'exemplarité dans la mise en scène d'une contre-légitimité, donc par son rôle d'instauration d'une rupture. Mais à l'inverse, une utopie réalisée, une utopie qui s'imposerait à la place de l'idéologie pour soutenir un ordre social nouvellement dominant, un ordre social qui viendrait de remplacer une idéologie, ne serait plus une utopie. Elle serait soit, comme évoqué ci-dessus, un système totalitaire, si elle est parvenue à faire advenir de manière rigide le projet qu'elle souhaitait, soit, à son tour, si elle tolère des contradictions, de nouvelles utopies en son sein, une idéologie. Pour que l'utopie demeure utopie, les actes qu'elle entraîne, doivent se contenter d'occuper un espace restreint au sein de la société tout en conservant l'ambition d'impacter plus largement la société ou d'impulser un changement plus important.

Ces différents niveaux d'altérités, renvoyant à différents degrés d'intensité dans l'ampleur et la mise en question de l'ordre établi sont à comprendre comme des situations le plus souvent nuancées, donnant lieu à des niveaux intermédiaires. Ainsi,

¹²¹ Dans le cadre du développement de Desroche, cela implique que l'alternative redevienne une espérance bouchée, c'est-à-dire une espérance dans laquelle le religieux et le terrestre sont liés au point que l'organisation sociale dépende de la religion et que cette dernière opère une sélection dans l'accès à l'espérance.

Dans l'abstrait, il y a une nette opposition entre utopie et réforme¹²². Dans l'utopie, l'idéal est situé d'une manière spécifique par rapport aux réalités sociales - l'idée-image utopique est disruptive et globale. L'utopie comme type idéal (dans le sens de Max Weber) n'accepte pas d'aménagements partiels et ponctuels qui ne feraient que diminuer le mal social existant. L'utopie ne se situe pas dans le relatif mais aspire à l'absolu. [...] Elle refuse du même coup de se cantonner dans les alternatives qu'offre l'ordre établi (Baczko, 2001, p. 51).

Cependant, Baczko précise juste après que « ce n'est pourtant qu'un schéma abstrait. [...] En réalité, les rapports entre utopies et réformes sont beaucoup plus complexes et nuancés » (*ibid.*) avant de préciser encore que « dans la plupart des cas, l'alternative ne se pose même pas en termes clairs. On recherche des compromis entre l'utopie et l'esprit de réforme et, selon le cas, c'est celui-ci ou celle-là qui l'emporte » (*ibid.*, p. 52). Les réformes peuvent apparaître comme des moyens d'atteindre l'utopie et l'altercation et l'alternance comme des étapes vers l'alternative, quoiqu'en termes de critique du monde existant l'altercation et l'alternance se suffisent à elles-mêmes en tant que mises en scène entraînant le retour critique sur la réalité.

3.2. Le temps de l'utopie

La temporalité utopique n'est pas sans rapport avec l'accusation de totalitarisme et la proposition d'appréhension interstitielle de l'utopie. C'est le rapport particulier que l'utopie entretient avec le temps qui lui permettrait d'échapper à de telles accusations. La volonté utopique de faire advenir un monde parfait sous tout rapport ne peut se trouver complètement satisfaite sans tomber dans la surveillance impliquée par la transparence utopique déjà évoquée. Desroche cite Djilas¹²³ sur cette question qui affirme :

Je suis convaincu que la société ne peut pas être parfaite. Les hommes doivent tenir à leurs idées et à leurs idéaux mais ils ne doivent pas s'imaginer que les uns ou les autres soient réalisables. Il nous faut comprendre la nature de l'utopie. L'utopiste une fois au pouvoir devient dogmatique et il peut très facilement faire le malheur des hommes au nom de son idéalisme. Parler de la société imparfaite c'est peut-être sous-entendre qu'elle peut être parfaite, ce qui à la vérité est impossible. Le devoir de l'homme de notre temps est d'accepter comme une réalité l'imperfection de la société mais aussi de comprendre que l'humanisme, les rêves et les imaginations humanitaires sont nécessaires pour la réformer sans cesse, pour l'améliorer et la faire progresser (1973, p. 189).

¹²² Fourier affirme par exemple dans la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* que « ce n'est pas avec la modération qu'on fait de grandes choses » (dans Macherey, 2011, p. 303).

¹²³ Homme politique yougoslave.

Pour échapper à l'emprise totalitaire de l'utopie, les actions auxquelles elle aboutit doivent rester limitées dans le présent, comme des brèches dans le donné, mais elles sont en tension avec un futur dans lequel le projet, dans sa dimension totalitaire, peut avoir prétention à se réaliser. La temporalité utopique est donc traversée de cet horizon d'attente dans lequel se déploient toutes les potentialités de la perfection.

Le décalage temporel d'une utopie qui s'envisage au futur accentue aussi la rupture déjà évoquée. « Chaque époque, en effet, ne rêve pas seulement de la prochaine et cherche au contraire dans son rêve à s'arracher au sommeil » (Benjamin, dans Abensour, 2013, p. 37). L'arrachement au réel contribue à la protection de l'utopiste qui ne peut ouvertement critiquer l'ordre établi sans risquer de mettre en jeu sa crédibilité ou sa réputation, quand il ne s'agit pas à certaines époques, comme à celle de More, de risquer sa vie en critiquant la société telle qu'elle est. La projection dans le futur reporte ce qui est perçu comme trop novateur, trop progressiste au présent : la tension vers l'avenir protège non seulement l'utopiste mais l'utopie elle-même qui serait autrement immédiatement déconsidérée. Quand la société n'est pas encore prête pour les changements qu'annonce l'utopie, c'est l'avenir qui répond à cet inconvénient en prenant en charge la préparation de la société future. En retour, c'est en vertu du futur que l'action utopique fait sens au présent : il faut agir dès maintenant pour atteindre l'idéal plus tard. Comme le souligne Baczko par exemple « c'est dans l'imaginaire collectif que Rousseau veut transposer la vision de la Cité dont la réalisation immédiate lui semblait impossible parce que dangereuse pour l'existence du pays » (2001, p. 100). L'utopie pensée comme totale présente également, suite à la rupture qu'elle instaure, le risque de dégénérer en parvenant finalement trop bien à renverser l'ordre dominant jusqu'à le remplacer complètement. Ainsi par exemple « l'Utopie (de Thomas More) [...] traduit à la fois les besoins d'évasion hors des réalités présentes et d'aménagement des réalités futures » (Febvre, dans Baczko, 2001, p. 18).

Cependant, dans le processus de réalisation utopique, la réalité évolue et en même temps la proposition utopique doit évoluer pour maintenir le caractère de rupture qui lui est propre puisque l'efficacité de la rupture dépend de sa capacité à se positionner en miroir critique de la réalité. De la sorte, c'est la possibilité même de faire advenir finalement la société poursuivie au départ, au début du processus, qui est questionnée dans la mesure où celle-ci se redessine

sans cesse. Si elle est issue d'une superposition temporelle des différents idéaux poursuivis¹²⁴, peut-on envisager qu'il puisse exister une société d'arrivée où l'on considérerait que l'utopie est pleinement réalisée ? Puisque l'utopie demeure mouvante en tant qu'il lui faudrait se maintenir toujours en phase avec la réalité dans laquelle elle s'élabore, les tentatives de réalisation, quelle que soit leur forme, sont vouées au changement permanent puisqu'il s'agit pour elle de rester en phase avec une réalité qui elle-même évolue. Ce qui était souhaitable hier en vertu notamment des limites imposées par la réalité ne l'est plus nécessairement aujourd'hui : le monde évolue en même temps que l'utopie. Or, la force de mobilisation de l'utopie réside précisément dans sa capacité à se développer en miroir du monde qu'elle critique : si elle cesse de lui répondre, si elle cesse d'être l'image inversée ou du moins dépassée de la réalité, elle perd son attrait et n'est plus qu'un récit parmi d'autres, sans rapport à l'idéologie. Elle abandonne finalement d'une partie de son caractère utopique.

En conséquence, dans le prolongement de la proposition développée ci-dessus dans le cadre du totalitarisme et des interstices, l'horizon n'est jamais atteint car il recule et se déplace, c'est-à-dire que les réformes engendrées par l'utopie permettent de se rapprocher de l'horizon poursuivi mais mettent immédiatement à jour de nouveaux éléments d'imperfection qu'elle peut investir. Commencer à changer le monde en le réformant, c'est déjà modifier la réalité et conjointement l'horizon en vertu duquel on pense le changement, un exemple emblématique étant de constater l'insuffisance d'impact de l'action mise en place, ou d'éventuels dommages collatéraux.

L'image de l'horizon renvoie à un processus maintes fois repris par les théoriciens de l'utopie. Ainsi, pour Bloch, l'utopie est cet horizon jamais atteint :

C'est ce qui reste alors [de l'utopie] : le rêve vers l'avant non mené à bien, la *docta spes* que seul le bourgeois tient à discréditer, c'est cela seul qui mérite le plus sérieusement le nom d'utopie, que la réflexion et une discrimination prudente permettent de distinguer de l'utopisme ; dans sa concision et sa précision nouvelles, ce terme devient synonyme d'*organe méthodique pour le Nouveau, d'état physique objectif de l'Emergent*¹²⁵ (Bloch, 1976, p. 192).

¹²⁴ Sur cette question d'empilement de différents idéaux, Baczkowski évoque « ces déplacements des utopies, leurs localisations et ancrages, leurs poussées et déclin [qui] sont ainsi des indices précieux aussi bien du champ des expériences que de celui des attentes et des espoirs d'un groupe social, d'un milieu, d'un domaine d'activité, etc. » (2001, p. 36).

¹²⁵ C'est Bloch qui souligne.

Toute la conceptualisation utopique de Bloch s'appuie sur la notion de pas encore advenu, de quelque chose qui serait en attente, en tension avec le futur. Ainsi, Abensour souligne à propos du concept de « Pas » chez Bloch : « un double mouvement se perçoit dans le pas : il est à la fois manque et évasion hors de ce manque. Si le Pas est un Vide, il est en même temps la poussée désireuse de s'en évader » (2013, p. 166) et « ici le Pas doit être soigneusement distingué du Rien : l'acte du Pas est la mise en mouvement, l'Acte du Rien l'anéantissement » (*ibid.*, p. 167). Bloch introduit lui aussi, dans le prolongement du Pas, l'idée d'un horizon sans cesse repoussé : « le Pas en tant que Pas encore, traverse l'Être devenu jusqu'à en sortir : la faim se change en force de production au front sans cesse percé d'un monde non mené à terme » (dans Abensour, 2013, p. 168). Selon Abensour, c'est ici que chez Bloch se trouve « le foyer de la persistance de l'utopie » (2013, p. 168) et « ce serait donc dans l'inachèvement de l'Être, dans le Pas encore Être que l'utopie trouverait sa source inextinguible, le secret de sa persistance, son principe le plus certain » (*ibid.*). L'horizon sans cesse repoussé de l'utopie la rend finalement permanente.

En conséquence de son adaptation constante au monde réel, les résultats de l'utopie en termes de matérialisation sont divers et son « espérance est doublement inespérée : elle n'obtient pas ce qu'elle espère et elle obtient ce qu'elle n'espérait pas » (Desroche, 1973, p. 58). L'utopie peut alors être appréhendée à partir de l'image d'un horizon qui fait avancer les caravanes sans jamais pour autant être atteint (Desroche, 1976)¹²⁶. Si c'est souvent Desroche qui est cité dans cette perspective, Bloch comme nous venons de le voir, mais aussi Baczko s'en tiennent très proche. Ce dernier écrit que « l'utopie est une réponse donnée aux inquiétudes, espoirs et rêves inassouvis du siècle ; elle apparaît ainsi comme une limite vers laquelle tendent la réflexion et l'imagination, comme une dimension cachée d'une idée, comme l'horizon lointain d'une recherche » (2001, p. 37-38).

D'une part, la conséquence qu'identifie Baczko à ce rapport au temps est à nouveau la mutation de l'utopie : « c'est aussi en s'ouvrant sur l'histoire, en rejoignant son temps et en chargeant celui-ci d'une grande promesse, que les représentations utopiques se renouvellent et se remodelent » (2001, p. 411). Puisque la société en rapport avec laquelle l'utopie se construit

¹²⁶ Image que Bloch exprime de la manière suivante : « l'imagination utopique éveillée n'enfourche d'abord que des souhaits pour s'élancer dans sa course, mais elle veut la poursuivre jusqu'au bout, elle veut atteindre le lieu où ses souhaits seront exaucés » (1976, p. 121).

change et que l'utopie s'adapte à ce changement en modifiant son horizon, c'est le contenu même de ce qui est poursuivi, l'horizon, qui évolue.

D'autre part, Baczko fait le rapprochement entre la poursuite de cet horizon et la rupture cognitive qu'elle implique, notamment chez Brissot : « pour Brissot, les utopies présentent une qualité qu'il trouve essentiel. Les utopies n'annoncent pas seulement des « vérités prématurées » ; même si elles ne sont que des rêveries, leur fonction essentielle consiste à former les esprits pour la découverte de grandes vérités du siècle » (2001, p. 46) et chez Dom Deschamps, « il se peut que ce qui nous paraît être « contre nature » soit en parfait accord avec la nature humaine à venir » (*ibid.*, p. 111). C'est à nouveau cette dimension d'irréalisabilité au présent à laquelle on apporte une réponse en mobilisant un futur potentiel. Ainsi, « une des plus grandes réussites historiques de l'utopie consiste déjà dans le fait qu'à partir d'une certaine époque le discours utopique s'impose comme une façon de parler de l'avenir et de le visualiser, et ceci en se substituant aux modes anciens, d'une tradition séculaire, tels que la prophétie ou l'astrologie » (*ibid.*, p. 17).

La temporalité de l'utopie renforce l'idée de l'utopie comme dépassement des limites de la réalité au sens de Martuccelli (2014). Comme le souligne à nouveau Bloch,

La représentation et les pensées de l'intention prospective ainsi caractérisée sont utopiques, mais une fois encore non pas dans le sens étié, voire mauvais du terme (fabulation insensée procédant d'affects, élucubrations abstraites et gratuites), mais dans le sens désormais défendable du rêve vers l'avant, de l'anticipation en général. En vertu de quoi la catégorie de l'Utopique possède donc à côté de son sens habituel et justement dépréciatif, cet autre sens qui, loin d'être nécessairement abstrait ou détourné du monde, est au contraire centralement préoccupé du monde : celui du dépassement de la marche naturelle des événements (1976, p. 20).

Puisque ce qui est impossible au présent apparaît possible dans l'avenir, c'est au présent qu'il faut agir. L'horizon poursuivi qui se dessine dans l'avenir constitue ce que Bloch appelle un possible réel : « ce qui distingue donc l'imagination propre à la fonction utopique, des élucubrations purement chimériques, c'est le fait que seule la première a pour soi un non-être-encore dont on est en droit d'espérer la venue, c'est-à-dire qu'elle ne tourne pas en rond et n'erre pas dans un possible en trompe l'œil, mais anticipe psychiquement un possible réel » (*ibid.*, p. 176-177). De même pour Desroche l'utopie est de ces « rêves qui précèdent,

annoncent, commandent et finalement constituent une réalité qui sans eux n'aurait été qu'un possible rédhibitoirement enseveli » (1973, p. 24).

L'utopie est parfois présentée comme dépassant l'anticipation purement psychique de la réalité. Baczko souligne que « « les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées » : ces paroles de Lamartine sont devenues presque un dicton. Elles résument une certaine optique, une certaine manière d'envisager les utopies : le problème essentiel serait leur rapport à l'avenir. La valeur d'une utopie dans le présent dépendrait de sa « vérité », c'est-à-dire de sa capacité de prévoir l'avenir » (2001, p. 15). Ainsi, « l'utopie se définit par référence à l'histoire. C'est dans le temps de l'histoire qu'elle dévoile la possibilité d'existence d'une société autre qui donnerait corps à ce qui n'était qu'objet des rêves » (*ibid.*, p. 163). Cependant, cette perspective de l'utopie comme vérité prématurée semble finalement assez mal rendre compte de sa plasticité dans le temps et la condamner à l'assimilation au totalitarisme.

Dans le prolongement de cette temporalité associée à l'espérance, l'utopie est en effet souvent rapprochée des messianismes et millénarismes qui partageraient ce trait. Pour Bloch « c'est la volonté utopique qui guide tous les mouvements de libération et les chrétiens eux aussi la connaissent à leur manière, tantôt avec une conscience sommeillante, tantôt avec un intérêt bien éveillé : ne leur fut-elle pas léguée dans les passages de la Bible relatifs à l'exode et au messianisme ? » (Bloch, 1976, p. 15) et « le moment est donc venu de considérer l'espérance, cet authentique affect d'attente dans le rêve vers l'avant, non plus comme une simple émotion indépendante [...] mais bien comme une *fonction utopique*¹²⁷ » (*ibid.*, p. 176). De même, pour Pessin « notre hypothèse de base réside dans la proposition que l'utopie doit être regardée comme une construction collective mettant au jour une modalité spécifique de l'espérance, et que cette spécificité est à découvrir d'abord dans l'organisation de son imaginaire » (2001, p. 49). Enfin, pour Desroche, « l'utopie et l'espérance, en particulier, ne sont-elles pas sœurs jumelles ? En utopie, espérance d'une autre société. En espérance, utopie d'un autre monde. En l'une et l'autre, stratégie de l'altérité. De l'une à l'autre, minceur de la démarcation : la société utopique a ses transes religieuses ; le monde de l'espérance ses implications terrestres » (1973, p. 37). Le temps de l'utopie est donc le temps de l'espérance. A nouveau, ce rapprochement entre utopie et espérance dans la perspective de Desroche contribue à une théorie de l'action

¹²⁷ C'est lui qui souligne.

utopique envisagée, dans le cadre de sa sociologie religieuse, comme une action terrestre plutôt que céleste. Il souligne initialement que « les vieilles théologies préconisaient que l'espérance serait la stratégie psychosociologique d'une alliance : celle de l'homme et de son dieu » (*ibid.*, p. 18), tout en ajoutant que toute religion n'est pas nécessairement perçue comme une religion d'espérance dans deux cas au moins. Le premier est celui d'une espérance bouchée dans laquelle la religion et la cité sont très liées au point que l'organisation sociale dépende de la religion et que cette religion opère une sélection parmi les citoyens susceptibles d'accéder à l'espérance via la pratique du culte. Le deuxième cas mis en avant par Desroche est celui d'une espérance évaporée : à l'inverse de la première, la religion porte beaucoup plus sur l'au-delà que sur la cité et en conséquence « elle en devient contestataire de toutes les contestations ici-bas » (*ibid.*, p. 20). L'exemple proposé par Desroche est celui du positionnement du christianisme vis-à-vis des pauvres au XIX^e siècle : peu importe finalement pour eux leurs conditions terrestres puisque chacun se doit d'être content de son sort et travailler. L'ordre social inégalitaire est justifié par le divin. Desroche souligne que l'utopie se situe entre ces deux formes de séparation entre religion et espérance : elle permet de rallier l'une à l'autre. En effet pour lui

Une religion de l'espérance qui ne soit ni une espérance bouchée ni une espérance évaporée serait donc une religion simultanée d'un autre ici-bas dans un autre au-delà ou réciproquement. Elle participe à l'utopie en ce sens qu'elle est à sa manière un projet imaginaire d'une société qui serait culturellement (cieux nouveaux) et socialement (terre nouvelle) une société alternative (*ibid.*, p. 22).

Le rapport de l'utopie à l'espérance tel que présenté par Desroche se rapporte à nouveau au dépassement des limites de la réalité. Ainsi, partant d'une méditation mystique d'Angelus Silesius selon laquelle « l'espérance est une corde » (dans Desroche, 1973, p. 9), il précise que cette corde symbolisant l'espérance est lancée contre la pesanteur et que le « déterminisme social est précisément une pesanteur que la grâce de l'imaginaire « dé-détermine », en quelque sorte, pour fomenter des libertés et des libérations » (*ibid.*). A travers cette image de Desroche, et en lien avec le temps de l'utopie pensée comme temps de l'espérance, d'un présent en tension avec un horizon futur, c'est à nouveau l'idée d'un dépassement des limites de la réalité, qualifiée ici de « déterminisme social » (*ibid.*) que l'on retrouve. Mais dans cette métaphore, la corde du fakir est supposée suspendue dans le vide. Dans notre perception de l'utopie, il ne s'agit plus de vide mais de la mise en scène utopique, constituée par une action exemplaire, un texte ou toute autre forme de support déjà évoquée, à laquelle la corde de l'espérance utopique

s'accroche, une espérance qui agit contre la pesanteur idéologique. Cependant, au fur et à mesure qu'il se transforme sous l'impulsion des évolutions sociales présentes, le dessin de l'avenir parfait peut effectivement s'effacer au profit d'une action qui se suffit à elle-même.

Dans une version plus laïcisée de la temporalité utopique, c'est du progrès dont il est question, un progrès qui n'est pas sans rappeler le questionnement autour du débat sur le positionnement de l'utopie entre absolu et réformisme. Ainsi, « la rencontre de l'utopie et de l'idée de progrès se fait par un double mouvement : le discours utopique assimile les thèmes propres à l'idée de progrès tout en les transformant, mais d'autre part le discours historique adapte et modifie à son tour les thèmes utopiques » (Baczko, 2001, p. 154) et

Pour ces utopistes qui ne voulaient pas se contenter de rêver, l'idée de l'histoire-progrès présentait une chance exceptionnelle de donner à leurs rêves une force exécutoire : l'histoire se voyait chargée d'assurer la transformation du « roman politique » en réalité collective. D'autre part, les idéologies du progrès ne cherchaient pas seulement à interpréter le passé mais aussi sinon surtout à éclairer le présent ainsi qu'à annoncer l'avenir (*ibid.*).

Deux exemples en particulier retiennent l'attention de Baczko en matière d'illustration du progrès dans l'utopie. D'abord, dans *L'an 2440* de Mercier « l'idée de progrès commande la représentation du temps, de la succession des siècles dont cet avenir est l'aboutissement » (2001, p. 166). Ensuite, chez Condorcet, dans *l'Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, l'utopie est présentée comme réalisation de l'histoire, une réunion de l'avenir, du présent et du passé dans la même histoire.

Ainsi, le temps est un thème que l'on retrouve en tant que tel mis en scène dans les utopies. Certaines d'entre elles sont effectivement rétrospectivistes, en tant que le futur qu'elles projettent s'enracine dans un passé révolu, elles s'articulent par exemple autour de l'Arcadie, de l'Âge d'Or ou du Bon Sauvage. Comme déjà évoqué, dans le prolongement d'une utopie dont le futur est passé, Mannheim (1929) identifie le conservatisme comme l'une des mentalités utopiques. L'apparition des uchronies, récits délocalisés non plus dans l'espace, comme les îles lointaines, mais dans le temps, marque aussi cette appropriation par les utopies de leur propre temporalité. Selon Baczko, c'est Louis-Sébastien Mercier qui transformerait l'utopie en uchronie avec *L'an 2440* paru en 1771 (2001). « En fait, cette historicisation est le résultat de la naissance de la philosophie de l'histoire, qui prend la place de l'histoire chrétienne du Salut [...] le voyage dans l'histoire, voyage dirigé vers le futur, remplace le topos du voyage dans

l'espace » (Raulet, 1992, p. 109). Mais en pratique il semblerait qu'utopies et uchronies cohabitent dès les XVIII^e siècle, les secondes ne remplaçant pas les premières à proprement parler. L'évolution relève plutôt d'une évolution de la forme discursive de l'utopie, comme celle déjà évoquée sur leur prétention à la scientificité.

Enfin, dans la prise en compte de sa propre temporalité, l'utopie, en tant que mise en scène dans laquelle la perfection se veut atteinte, supprime l'existence du temps. Chez Dom Deschamps par exemple, « les hommes de l'état de mœurs ne connaîtront plus aucune histoire ; avec l'état de mœurs c'est l'homo historicus comme tel qui serait dépassé. L'utopie vise bien à supprimer la dimension historique de l'existence humaine et à éliminer jusqu'au temps de l'histoire » (Baczko, 2001, p. 126-127). De même dans les utopies insulaires, le temps n'existe plus et apparaît est suspendu : « l'espace imaginaire dont il est parlé dans ce type de récits est opposé au temps de l'histoire » (*ibid.*, p. 155), l'espace qui sépare le voyageur des utopiens séparant les utopiens de l'histoire telle qu'elle est vécue par le voyageur. Le temps de l'utopie est alors un temps insulaire refermé sur lui-même, ce que marque par exemple l'utilisation d'un autre calendrier par le peuple du pays utopique (*ibid.*). Ce temps qui s'incarne par la proposition d'un nouveau calendrier renvoie encore à la rationalité des utopies évoquée au chapitre précédent : « ce qu'on cherche à installer avec le nouveau calendrier, c'est un temps parlant, chargé d'images et de symboles qui s'enchaînent dans un discours moral et social » (*ibid.*, p. 217). Mais l'histoire demeure toutefois présente dans les récits en négatif : les Utopiens sont parvenus à échapper à l'histoire du voyageur narrant son périple, qui renvoie en fait à l'histoire du lecteur, mais à travers sa suppression c'est bien de celle-ci dont il est question, tout comme la société utopique s'inscrit en miroir de la société dite réelle. Le versant positif de cette apparition de l'histoire en utopie est que l'histoire des Utopiens elle-même peut être racontée, ce dont ne se prive pas le narrateur, par exemple dans le *Voyage en Icarie* de Cabet (1979).

On peut donc prendre le temps de distinguer la volonté de réalisation de la fiction utopique, volonté de réalisation du projet mobilisateur de départ, sous sa forme pure et parfaite, des actes qui en résultent effectivement. La première prétend pouvoir faire advenir un monde idéal sans tolérer les ajustements pratiques auxquels sa mise en œuvre pourrait se trouver confrontée. Mais les actes associés aux utopies ont rarement cette rigidité, bien qu'ils puissent initialement poursuivre un tel objectif. Une fois son rôle d'instaurateur de rupture joué, le projet tel qu'il est proposé dans sa formulation initiale peut être mis en retrait, évoluer, ou même ne plus être

nommé par les acteurs. L'action en tant que telle peut se suffire à elle-même, s'auto-légitimer, et l'horizon poursuivi s'effacer : on agit pour agir, l'action devient un objectif en soi. Dans ce cas, la temporalité future de l'utopie tendrait à se dissoudre dans un présent sans fin. Comme le souligne Pessin, « le renversement utopique doit donc être vu comme un dédoublement des temps : on vient ficher dans le temps de l'histoire, exactement à la manière dont on fiche dans l'espace du monde une scène vide, un temps inventé, arraché, séparé » (2001, p. 89).

Partie 2 : Méthode

Chapitre 3. De la construction du terrain à l'analyse des données

Après présentation du cadre théorique dans lequel se déroule la recherche, l'objectif de ce chapitre est de présenter les questionnements méthodologiques qui se sont posés dans l'opérationnalisation de la problématique : comment répondre à la question de recherche en mobilisant un terrain qui soit à la fois cohérent par rapport à la théorie et réaliste en termes de contraintes matérielles liées à la réalisation de la thèse ? Quels ont été les choix empiriques et en vertu de quels critères ont-ils été opérés ? En quoi ces choix sont-ils cohérents vis-à-vis de la problématique ? Ce chapitre a aussi vocation à présenter le dialogue entre la théorie des recommandations issues des manuels et la pratique de la recherche afin de présenter le positionnement qui en est issu. Il commence ainsi par présenter les critères qui ont été mobilisés dans la composition du corpus et la nature du corpus lui-même, en s'attardant notamment sur la manière dont les entretiens ont été menés (section 1), avant de s'intéresser à l'analyse des résultats tant en matière de posture qu'à l'aide du logiciel NVivo (section 2). Enfin, il se conclut sur une présentation générale du corpus dans son ensemble qui donne l'occasion d'utiliser le logiciel : qui sont les enquêtés et quelles sont les premières caractéristiques des organisations rencontrées (section 3) ?

Section 1 : La construction du terrain et le choix des matériaux

1.1. Un échantillon non-représentatif

La construction du terrain découle d'intentions préalables à l'entrée sur celui-ci et s'éloigne donc d'une démarche de théorisation ancrée¹²⁸. Ces intentions résultent du travail théorique

¹²⁸ Dans cette perspective en effet, le terrain devrait être choisi selon sa pertinence théorique, avec l'idée que tous les cas possibles soient représentés. Ce positionnement implique de procéder en plusieurs phases de collecte, codage et analyse, la première ayant pour but de parvenir au niveau de saturation pour une des catégories considérées comme stratégiques. Demazière et Dubar expliquent ainsi que « l'objectif de la comparaison à ce premier niveau est de parvenir à la formulation d'une première version de la théorie locale (*substantive theory*). Celle-ci est centrée sur une première catégorie stratégique qui est considérée comme « théoriquement saturée » lorsque la recherche a permis d'en découvrir toutes les propriétés, c'est-à-dire « qu'aucune donnée supplémentaire n'est plus trouvée permettant au sociologue de développer des propriétés de la catégorie » (1967, p. 61). Au cours

déjà avancé avant toute considération empirique. Puisque l'ES(S) est un ensemble que l'on a jugé à la fois trop vaste et trop varié pour être appréhender empiriquement tant dans son intégralité que dans sa diversité, plusieurs choix sont intervenus, en complément d'une restriction au domaine de l'alimentation. Les organisations du champ de l'alimentation apparaissent encore trop nombreuses et trop diverses : il semble déraisonnable de s'attendre à pouvoir rencontrer une forme de cohérence entre une coopérative laitière telle que Sodiaal et une épicerie solidaire de quartier, ou encore entre une coopérative de commerçant·es comme Leclerc et un restaurant dont l'ambition est de proposer des repas à moindre coût tout en pratiquant l'insertion par l'activité économique pour ses salarié·es.

L'échantillon a ainsi été spécifié en articulant préoccupations scientifiques et possibilités pratiques. Au niveau scientifique, la démarche est qualitative¹²⁹. Paillé et Mucchielli (2012) soulignent qu'une recherche peut être qualifiée de « qualitative » dans deux sens. Elle peut l'être, premièrement, au niveau des outils et méthodes utilisées qui visent au recueil de données qualitatives. Mais elle peut aussi l'être, deuxièmement, dans l'analyse des données de façon qualitative, c'est-à-dire en privilégiant le sens plutôt que le chiffre, en recherchant la compréhension et l'interprétation plutôt que la mesure de variables. Historiquement, c'est la démarche quantitative qui apparaît la première en sociologie, par imitation des sciences de la nature. Comme l'explique Beaud (1996), l'institutionnalisation de la sociologie française avec la création de la licence de sociologie en 1958 et des principales revues dans les années 1960 se déroule en parallèle de la focalisation de la méthode sur l'enquête statistique, dans une

de cette première phase, si les trois opérations (collecte, codage, analyse) sont bien présentes en même temps, c'est la première qui occupe le plus de temps et de place dans les premiers produits de la recherche (notes de terrain, monographies, etc.) » (1997, p. 56). Ainsi, passer de la *substantive theory* à la *formal theory* implique de nouvelles données et de nouvelles comparaisons : « de quoi s'agit-il en fait ? De produire de nouvelles « catégories » plus abstraites, qui sont impliquées par les précédentes et qui leur donnent une signification théorique plus opératoire » (*ibid.*, p. 59). Or, s'il a été question ici de plusieurs phases de collecte, cette séparation est due à des contraintes géographiques plus qu'à une intention méthodologique. Si l'on approuve Bertaux quand il souligne que « dans l'enquête sociologique de terrain, la notion d'échantillon « statistiquement représentatif » n'a guère de sens » (2014, p. 26), le reste de sa proposition qui consiste à s'inscrire dans la perspective du « *theoretical sampling* » (Glaser et Strauss, 1967) qu'on peut traduire par « construction progressive de l'échantillon » (*ibid.*) n'est pas pour autant la solution ici adoptée.

¹²⁹ Quant à la spécificité de la démarche qualitative, Paillé explique que « selon les points de vue, elle a été considérée tantôt comme une démarche approximative de synthèse plus ou moins valable sur le plan scientifique, tantôt comme une activité hautement complexe accessible uniquement au terme d'un long apprentissage initiatique. Il n'y a ni vérité ni fausseté dans ces affirmations ; ce ne sont que les pôles extrêmes de positions historiques qui ne sont plus soutenues tant la lumière se fait de mieux en mieux sur cette forme d'analyse » (1994, p. 148). Sans aller jusqu'à parler d'apprentissage initiatique, expression qui semble un peu exagérée au regard notamment de la profusion de manuels méthodologiques disponibles faisant office de prêt-à-consommer, il n'est pas question de nier le fait qu'un certain nombre de subtilités, tant dans le positionnement que dans le déroulement formel de l'entretien, ne s'acquièrent qu'au fil du temps, par l'expérience.

volonté de légitimer le caractère scientifique des sciences sociales. Encore aujourd'hui, en matière d'échantillonnage, il affirme que

L'usage de l'entretien le plus répandu consiste à recueillir un nombre « représentatif » d'entretiens, cette fois enregistrés, pour traiter de questions précises (les raisons du vote FN, la vie en couple, etc.). La manière privilégiée de traiter ici la masse d'informations consiste, à partir de ce matériau qualitatif que l'on pourrait dire « quantitatif », à construire une typologie fondée sur l'analyse extensive de la diversité des entretiens (*ibid.*, p. 231)¹³⁰.

La démarche de la thèse s'inscrit à mi-chemin entre deux pôles : celui désigné par Beaud comme « quantitatif » (*ibid.*, p. 231) et celui désigné comme qualitatif. D'une part, l'échantillon n'a pas vocation à être représentatif au sens statistique puisqu'il n'existe pas suffisamment de données de qualité sur l'ES(S) au Québec et en France concernant la population globale de l'ES(S) pour en établir un échantillon qui réponde à cette contrainte. D'autre part, l'analyse repose effectivement en partie sur une perspective quantifiée : elle s'appuie certaines fois sur une contextualisation mais aboutit d'autres fois à des typologies.

Dans le prolongement de cette question d'équilibre entre une logique purement qualitative et une logique purement quantitative, la question du nombre d'entretiens à effectuer se pose. La préoccupation pour réaliser un grand nombre d'entretiens se comprendrait à nouveau, selon Beaud, par une volonté de se rapprocher de la démarche de sciences de la nature. Ainsi,

Les chercheurs se sentent comme contraints de multiplier le nombre d'entretiens, comme s'il leur fallait, en ce domaine aussi, « faire du chiffre ». Il y a peut-être là moins des raisons d'ordre purement scientifique qu'un gage de conformité à donner à la science «

¹³⁰ Selon lui, cette démarche pose plusieurs problèmes : si l'usage de l'entretien est perçu comme une façon de collecter rapidement de l'information, comme le substitut d'un questionnaire, elle rend en pratique possible une dissociation entre directeur-trice de recherche et enquêteur-trice, qui dans la pratique s'avère fréquemment être un-e étudiant-e. Cette organisation des tâches était d'ailleurs la norme à certaines époques, les entretiens étant réalisés par des subalternes : « comme l'ont bien montré les travaux récents de Jean-Michel Chapoulie et Jean Peneff : la stricte division du travail dans la production de la recherche scientifique en sociologie correspondait aux hiérarchies scolaires, sexuelles et sociales, fonctionnant par couples d'oppositions suivants : théoriciens/empiristes-enquêteurs ; hommes/femmes ; sociologues issus de milieux bourgeois/populaires ; parisiens/provinciaux » (Beaud, 1996, p. 229). Le problème qu'il semble pertinent de développer ici n'est pas tant celui de ce que peut impliquer cette division du travail au niveau des rapports sociaux mais au niveau de la qualité de la recherche elle-même. L'identification et la mise en œuvre de deux rôles distincts instaure une coupure entre l'entretien et l'observation puisqu'il n'est plus possible de prendre en compte le contexte de l'entretien au moment de l'analyse. Les entretiens n'ont finalement comme unité entre eux que la démarche de l'entretien en tant que telle et le travail interprétatif s'en trouve décontextualisé (*ibid.*). Quoiqu'on comprenne l'idée qu'avance ici Beaud, et que la richesse du contexte puisse effectivement être perdue par cette méthode d'enquête reposant sur une séparation des différentes tâches, il semblerait que ce défaut puisse en partie être compensé par la tenue de carnets de bord de recherche propres aux différent-es enquêteurs-trices et par des réunions fréquentes entre ces différentes parties prenantes de la recherche dans le but d'harmoniser leurs notes.

normale » (au sens de Kuhn), une sorte de quitus méthodologique au travail de type statistique en sociologie (Beaud, 1996, p. 233).

Or, précisément, il ajoute que « la première illusion dont un chercheur — j'en ai été moi-même victime — doit se débarrasser est celle du nombre d'entretiens » (*ibid.*, p. 234). Dans cette thèse, un objectif initial en termes de nombre d'entretiens avait été fixé *a priori*, avant d'être effectivement remis en cause par la pratique : en dehors des organisations qui n'ont pas répondu, leur diversité a été couverte, comme évoqué ci-dessous avec la notion de saturation empirique¹³¹.

Les critères d'élaboration de l'échantillon s'articulent autour du principe de diversité : diversité des organisations contactées et, dans la mesure du possible, diversité des profils d'acteurs·trices rencontrés¹³². Pour les organisations, il s'agissait donc de composer un échantillon avec autant de missions différentes que possible. La notion de mission a été préférée à celle d'activités : les activités, si elles sont théoriquement censées traduire en pratique la mission, s'en éloignent parfois au gré des opportunités et des changements humains dans l'organisation. Au sein d'une même organisation, une mission peut s'incarner et se décliner dans différentes activités.

Trois principaux critères ont été mobilisés dans la construction du terrain. Un premier pôle de critères se constitue autour de l'entrée par la consommation alimentaire, un deuxième autour de la mise en avant de critères propres à l'ES(S) liés aux spécificités statutaires et/ou à la mission et un troisième autour de la dimension locale et de l'inscription dans l'espace urbain. Les deux derniers critères appellent plusieurs commentaires. Concrètement, en lien avec l'alimentation, les types d'organisation visés étaient les lieux de consommation directe que sont les épiceries et supermarchés, les cafés et restaurants, les organisations de circuit court (avec des systèmes de paniers par exemple), les organisations œuvrant dans le secteur de l'agriculture urbaine. Or, les épiceries, supermarchés, cafés et restaurants se présentent comme des lieux qui ne sont pas nécessairement investis de manière privilégiée par l'ES(S) mais au sein desquels la concurrence avec les entreprises privées lucratives est la règle. D'où le premier critère guidant l'élaboration

¹³¹ L'écart est cependant minime puisque quarante-huit entretiens ont été menés sur les cinquante prévus. Beaud souligne également n'est pas toujours nécessaire d'exploiter tous les entretiens réalisés, citant l'exemple d'une recherche au cours de laquelle une douzaine d'entretiens ont été réalisés sur le rapport des familles à l'école dont seulement deux ont finalement été analysés. En pratique, tous les entretiens ici effectués ont été analysés.

¹³² Cette variable n'était pas toujours complètement maîtrisée puisqu'il n'était que rarement possible de choisir *a priori* qui, au sein de l'organisation contactée, allait participer à l'entretien. Le hasard des contacts a cependant permis d'avoir effectivement cette diversité de profils tant en termes d'âges que de genres.

du terrain : il faut être attentif à l’affichage de spécificités de l’ES(S) pour éviter d’aller à la rencontre d’organisations isomorphes qui ne présenteraient que peu voire pas d’intérêt au regard d’une utopie de l’ES(S). L’idée de développer un projet autre, une mission, et de le faire d’une manière particulière qui se distingue de celles du privé lucratif, rejoint ce que Malo et Vézina (2003) qualifient de valeurs et idéaux, ces valeurs et idéaux pouvant prendre forme dans l’affichage des principes liés à l’ES(S) comme dans l’inscription dans un mouvement de transformation sociale, autour de l’écologie par exemple.

Ensuite, la dimension locale constitue, dans la perspective de Malo et Vézina (2003), une caractéristique des deux phases de la vie d’une organisation d’ES(S) jugée propice à l’expression d’une utopie. La première de ces phases est la phase d’émergence au cours de laquelle on observe une centralité du projet commun qui vise la transformation sociale, la mise en avant d’idéaux et valeurs et la perspective d’un monde meilleur. La seconde de ces phases se nomme la focalisation, elle est aussi marquée par la mise en avant d’idéaux et de valeurs : concrètement, les organisations s’inscrivant dans cette dynamique sont distinguées des organisations standardisées ou hybrides, elles opèrent un resserrement de leur mission – d’où la qualification de focalisation – plutôt qu’une extension en vue d’une diffusion se rapprochant du modèle des entreprises privées lucratives. La mise en exergue d’une dimension locale, d’une inscription territoriale, est donc un des critères qui semblaient *a priori* pertinents pour construire le terrain d’enquête puisqu’elle correspond non seulement aux stades de la vie d’une organisation propices à l’observation d’une utopie mais surtout à une phase où les spécificités des organisations d’ES(S) s’expriment avec une intensité particulière. La mise en avant de cette dimension de localité peut en pratique correspondre à un sentiment d’inscription à plusieurs échelles : îlot, quartier, ville, métropole ou même, particulièrement dans le cas des circuits courts, à des territoires plus vastes qui sont ceux auxquels on se réfère couramment à travers par exemple les « producteurs locaux ». Le local est donc polysémique. Dans l’utilisation de ce critère, pour construire l’échantillon, aucune échelle n’a été déterminée plutôt qu’une autre¹³³. Ce critère implique de noter une première différence entre le Québec et la France : à travers la notion de communauté, et plus spécifiquement celle de secteur communautaire qui rejoint en partie l’ES(S), les organisations québécoises semblent, de manière générale, plus enclines à

¹³³ Les projets utopiques se déploient d’ailleurs eux-mêmes à plusieurs échelles : le phalanstère fouriériste englobe un bâtiment de 1620 personnes et la campagne alentour, les *garden cities* sont l’équivalent d’une ville et sa banlieue, les cités végétales celles d’une ville.

évoquer explicitement le territoire dans lequel elles s’inscrivent. Cependant, dans le cas de l’alimentation, cette caractéristique semble également fréquente chez les organisations françaises. Plus particulièrement, l’ancrage territorial auquel on sera attentif est un ancrage urbain, les problématiques actuelles autour de l’alimentation résultant notamment d’un changement d’équilibre entre rural et urbain se traduisant par des préoccupations comme l’approvisionnement alimentaire des grandes villes par des circuits de proximité¹³⁴.

Les différents critères présentés ci-dessus n’ont pas tous la même importance pour construire le terrain. Il est indispensable que l’organisation ait pour objet la consommation¹³⁵, qu’elle soit située dans un espace urbain, qu’elle affiche une forme d’inscription territoriale et qu’elle mette en avant un des aspects de son appartenance à l’ES(S). Enfin, au plan pratique, il a fallu prendre en compte la disponibilité des potentiel·les enquêté·es et leur volonté de répondre favorablement, voire de tout simplement répondre, au moment de leur recrutement¹³⁶.

¹³⁴ Les acteur·trices s’emparent en effet de ces enjeux, comme en témoigne celui de [D] : « donc on parle de, on parle de quelque chose de régional et moi j’avance la réflexion à savoir que quand on parle de, quand on parle de, j’dirais de, d’un certain pourcentage d’autosuffisance au niveau alimentaire euh y a beaucoup de gens qui disent « ouais mais dans un quartier urbain c’est absolument impossible d’atteindre un pourcentage significatif » et là ils ont tout à fait raison. Et donc ça veut dire qu’il faut le penser plus comme dans un réseau euh régional. Ça veut dire dans un milieu où la ville et la campagne développent des liens de solidarité dans un milieu au niveau de l’alimentation » (D R9).

¹³⁵ Avoir pour objet la consommation signifie qu’une partie de la mission de l’organisation porte sur la consommation et que cette dernière n’est pas simplement une activité-support d’une autre mission (par exemple l’insertion par l’activité économique) ou une activité alimentaire. Consommer sainement ou consommer localement, ou tout simplement consommer, pour les plus vulnérables, sont ainsi des objectifs témoignant de cet ancrage dans la consommation. En pratique, les organisations qui développent des activités autour de l’alimentation dans un but d’insertion par l’activité économique ne le font pas par hasard et le lien avec l’alimentation en tant que telle est toujours présent. Ainsi, [AV], organisation d’insertion pour des personnes ayant des difficultés mentales, s’est initialement développée avec l’intention de livrer des repas chauds aux domiciles de personnes âgées ayant des difficultés de mobilité, là où [BV] et [AW] s’appuient sur des contrats aidés dans leur mission de proposer des repas gratuits ou à très bas coût.

¹³⁶ Ainsi, parmi les quatre-vingt-trois organisations de terrain contactées, quarante-et-une ont répondu favorablement soit quarante-neuf pour cent, six pour cent ont répondu défavorablement – parfois le refus était direct, parfois il intervenait après un premier échange. Les refus ont été expliqués par des difficultés des acteur·trices à trouver du temps pour participer à un entretien. Quarante-cinq pour cent n’ont jamais répondu, comme indiqué sur le tableau ci-dessous.

83 organisations contactées	Valeur absolue		Pourcentage		Valeur absolue totale	Pourcentage total
	Québec	France	Québec	France		
Réponses favorables	23	18	46	55	41	49
Réponses défavorables	3	2	6	6	5	6
Absence de réponse	24	13	48	39	37	45

Les pourcentages sont arrondis à l’unité. Les acteur·trices français·es semblent légèrement plus enclin·es à répondre favorablement, mais cette différence peut être due à l’absence de mise à jour d’un des réseaux utilisés pour contacter les organisations québécoises.

Plusieurs techniques ont été mobilisées dans le repérage des organisations de l'échantillon¹³⁷. Au Québec, les points de départs de l'échantillonnage sont multiples : une table-ronde, des connaissances personnelles, le répertoire d'une fédération de l'ES(S), un moteur de recherche et un des acteurs institutionnels rencontrés qui s'est montré particulièrement prolixe à ce sujet. Douze organisations ont ainsi été repérées pour la première vague d'entretiens, les onze autres faisant l'objet de la seconde vague, repérées grâce à la première¹³⁸. La multiplication des sources d'identification du terrain, au-delà de son aspect pratique, vise à anticiper d'éventuels biais dans le recrutement des personnes interrogées. En effet, partir uniquement d'une de ces sources impliquerait de travailler sur un seul et même réseau, de même que se baser ensuite sur les recommandations des organisations de ce réseau. Les organisations québécoises se répartissent finalement dans sept villes différentes. En France, l'échantillonnage est parti d'un panorama d'acteurs·trices de l'alimentation d'une métropole de la région Auvergne Rhône-Alpes effectué dans le cadre d'un rapport de recherche, puis a été complété avec cell·eux d'une métropole voisine située à environ une centaine de kilomètres. Les organisations ont été repérées principalement grâce à différents répertoires en ligne recensant soit des initiatives de l'ES(S), soit des initiatives autour de l'alimentation. Sept réseaux différents ont ainsi été mobilisés.

¹³⁷ Concrètement, parmi les organisations de l'ES(S) qui développent des activités en lien avec l'alimentation, l'échantillon a été constitué en deux fois deux temps, soit deux temps au Québec puis deux temps en France. Pour chaque endroit, une première liste d'organisations à contacter a été établie pour répondre aux critères développés ci-dessus. Ensuite, et en fonction de la quantité de réponses positives reçues de la part des acteurs·trices, l'échantillon a été complété selon le principe de la boule de neige : à la fin des premiers entretiens réalisés il était demandé à l'enquêté·e s'il avait des personnes ou organisations à recommander pour un entretien. Dans la mesure où l'enquêté·e avait pu acquérir une relativement bonne connaissance pratique du sujet qu'il venait de s'approprier par l'exercice de l'entretien, il a été considéré·e comme détenant finalement une forme d'expertise expérientielle, au-delà des informations formelles qui avaient pu lui être données sur la teneur et le contexte de la recherche. N'étaient ensuite contacté·es que les enquêté·es recommandé·es qui étaient pertinent·es dans une logique de complémentarité du terrain. Le principe de saturation empirique a guidé les secondes vagues de composition de l'échantillon, toujours dans une perspective de restituer la diversité du terrain. « La saturation empirique est « le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (Pires, 1997, p. 67) » (Ramos, 2015, p. 54). Par exemple, à un moment donné, plusieurs épiceries sociales et/ou solidaires ayant déjà été rencontrées au Québec, celles-ci étaient écartées du recrutement. L'enquête en France ayant lieu après celle réalisée au Québec, une préoccupation supplémentaire venait s'ajouter dans la constitution du terrain : celle de trouver des organisations qui puissent éventuellement faire écho à celles déjà rencontrées, non pas terme à terme, mais plutôt dans une logique globale. En France, à la différence du Québec, aucune organisation développant des activités autour de l'agriculture urbaine n'a été rencontrée, non pas que de telles organisations n'existent pas mais elles semblent moins nombreuses qu'au Québec où l'agriculture urbaine constitue à la fois une fin en tant que telle et une activité qui fait office de support ou de complément pour d'autres missions menées par l'organisation. L'enjeu de ce rapprochement par sous-types d'organisations était de pouvoir, le cas échéant, comparer quels éléments permettaient de comprendre d'éventuelles différences.

¹³⁸ Les différents procédés qui ont permis d'aboutir à l'échantillon final sont représentés sur la figure en annexe 20.

Finalement, plusieurs stratégies de construction de l'échantillon ont été ici croisées, parmi celles qu'évoquent notamment Baribeau et Royer (2012) : la boule de neige, la diversité et le volontarisme qui a permis au sein d'une organisation de déterminer qui allait être la personne à participer à l'entretien. En complément, notamment pour repérer les organisations susceptibles de composer l'échantillon, des acteur·trices que l'on peut qualifier d'« expertes » de l'ES(S) ont été rencontrés. Ces rencontres avaient plusieurs buts. Il s'agissait de compléter l'échantillon d'organisations de terrain mais aussi de collecter des données exploratoires sur l'ES(S) dans son ensemble et le domaine de l'alimentation en particulier afin d'en affiner la cartographie. L'objectif était également de conserver une approche globale de l'ES(S) comme ensemble. Ces acteurs·trices ont été sélectionnés en tant que porteur·euses d'un discours général soit sur l'ES(S) dans son ensemble, soit sur une ou plusieurs de ses familles – mutuelles, coopératives, associations ou OBNL. Les institutions rencontrées à ce titre s'attribuent une ou plusieurs missions qui leur permettent de produire un discours sur tout ou partie de l'ES(S)¹³⁹.

L'intérêt d'avoir rencontré plusieurs de ses acteurs·trices institutionnel·les tant au Québec qu'en France est, à travers leurs regards croisés, d'avoir une vision la plus fidèle possible de l'ensemble et de la diversité de l'ES(S) en complément des divers panoramas qui peuvent exister. Outre l'apport sur l'ES(S) en tant qu'ensemble, ces entretiens permettent d'apporter un éclairage contextuel sur les organisations de terrain rencontrées. Du côté du Québec, il a été relativement aisé de repérer quelles structures étaient susceptibles d'avoir un discours global sur l'ES(S) dans la mesure où les organisations sont à la fois moins nombreuses et organisées de manière plus centralisée qu'en France où elles tendent à être éparpillées et où une même organisation de terrain est susceptible de se trouver face à plusieurs interlocuteurs·trices institutionnel·les selon son statut ou le type d'appui qu'elle recherche¹⁴⁰.

¹³⁹ Ces missions consistent principalement à fédérer différentes organisations, à être porte-parole de l'ES(S) ou à proposer des ressources financières ou de l'accompagnement auprès de structures de l'ESS. Ces trois rôles leur permettent d'acquérir une bonne connaissance globale de l'ES(S) par la fréquentation d'une diversité plus ou moins importante de ses organisations.

¹⁴⁰ En France, sur les quatre acteurs·trices contactés pour leur vision globale de l'ES(S), trois ont accepté de participer à un entretien, et sur les six contactés au Québec, quatre ont participé. Sept institutions ont donc finalement été rencontrées. Les codes d'anonymisation des institutions commencent tous par la lettre « Z », la lettre qui suit renvoyant à l'ordre dans lequel ils ont été contactés. Ont été privilégiées dans le recrutement des organisations qui différaient le plus de celles ayant déjà accepté de participer. Par exemple si une fédération d'une famille particulière de l'ES(S) était déjà recruté, on privilégiait ensuite le recrutement d'institutions qui s'adressent à plusieurs familles d'organisations ou à une famille différente, ou si une institution locale ou régionale avait déjà été enquêtée, on contactait alors plutôt une institution nationale.

Parmi ces institutions, deux ont une mission localisée sur une partie du territoire concerné là où les quatre autres sont nationales, deux s'adressent à des familles d'organisations particulières (une aux associations et une autre aux

Le guide d'entretien mobilisé dans ces rencontres, présenté en annexe 1, est différent de celui destiné aux acteurs·trices de terrain présenté en annexe 2. Une des différences majeures réside dans le fait que les acteurs·trices de terrain rencontrés ne se reconnaissent pas toujours comme appartenant au champ de l'ES(S) ou en tout cas ne mobilisent pas explicitement cette référence, la rencontre avec des institutions a permis de les interroger directement à ce propos. Au contraire, il n'était fait mention dans les entretiens auprès des acteurs·trices de terrain de l'ES(S) que s'ils s'y référaient directement au cours de l'entretien¹⁴¹.

1.2. La composition du corpus : entretiens, écrits et archives

Trois sources composent le corpus : les entretiens semi-directifs menés auprès des organisations échantillonnées (1.2.1.), des écrits divers émis par ces organisations (1.2.2.) et des archives qui ne leur sont pas directement liées puisqu'elles englobent deux mouvements fédéraux de coopératives de consommation du XIX^e (1.2.3.).

1.2.1. Les entretiens comme méthode d'enquête principale

1.2.1.1. L'entretien comme interaction

Bien qu'ils ne soient pas la seule technique d'enquête mobilisée, les entretiens constituent une voie privilégiée pour enquêter. Ceux menés auprès d'acteurs·trices de terrain permettent plus particulièrement d'appréhender l'action en tant que telle, l'idée de faire quelque chose de concret, d'agir ici et maintenant, qui constitue un point essentiel de l'utopie. La conduite d'entretiens en sciences sociales fait l'objet d'une abondante littérature scientifique au sein de laquelle sont prodigués toutes sortes de conseils parfois contradictoires entre eux. Il va ici être question de discuter ces différentes manières d'appréhender l'entretien en tant que situation d'interaction particulière et en tant qu'outil méthodologique. Le recours à l'entretien comme

mutuelles) là où les quatre autres s'adressent directement à l'ensemble de l'ES(S). Cf. tableau de synthèse « présentation des organisations expertes » en annexe 3.

¹⁴¹ Cependant, le fait qu'un·e acteur·trice de terrain s'y réfère ne présageait pas de la présence de la notion au quotidien dans la mesure où il y était explicitement fait référence au moment du recrutement sur le formulaire de consentement à l'économie sociale. L'expression d'« économie sociale » a d'ailleurs été préférée à celles d'« économie sociale et solidaire » dans la mesure où les acteurs·trices québécois s'y réfèrent plus spontanément et où les acteurs·trices de terrain français utilisent souvent les deux sans distinction.

outil de collecte des données présente un certain nombre d'avantages. Ainsi il y a « trois types d'arguments proposés par Poupart (1997) pour recourir à l'entretien : 1) l'argument épistémologique, qui permet l'exploration en profondeur de la perspective de l'acteur ; 2) l'argument éthique et politique, qui ouvre à la compréhension et à la connaissance de l'intérieur des dilemmes et des enjeux auxquels fait face l'acteur ; et 3) l'argument méthodologique, qui donne un accès privilégié à l'expérience de l'acteur » (Baribeau et Royer, 2012, p. 25).

Fondamentalement, l'entretien en sciences sociales se présente d'abord comme une interaction au sens sociologique¹⁴². Dans la pratique de l'entretien, en premier lieu, les postures de l'enquêteur·trice et de l'enquêté·e ne sont pas les mêmes selon notamment leur milieu social, leur genre et leur âge¹⁴³ : le décalage entre ce qu'est l'enquêteur·trice et ce qu'est l'enquêté·e

¹⁴² Ainsi, évoquant les dialogues, dont on considère l'entretien en sciences sociales comme une situation particulière, Goffman souligne que « plutôt qu'une période arbitraire pendant laquelle des messages s'échangent, nous avons là une rencontre sociale, une réunion qui régularise de façon rituelle les risques et les occasions que présente la parole en face à face, et cela en faisant respecter les normes de modestie envers soi-même et de considération envers autrui qui prévalent généralement dans la communauté, mais ici, comme il se trouve, à travers les véhicules d'expression particuliers que fait naître la parole (1987, p. 25). Plus précisément, l'entretien renvoie à une situation particulière de dialogue dont Goffman distingue trois sortes selon le statut de l'auditeur : « on observera à présent qu'il existe, *grosso modo*, trois sortes d'auditeurs : ceux qui, participants non ratifiés, ne font qu'entendre, par inadvertance ou non, qu'on les y ait ou non encouragés ; ceux qui (dans une conversation à plus de deux) sont bien des participants ratifiés, mais auxquels le locuteur ne s'adresse pas spécialement ; ceux enfin, participants ratifiés, auxquels le locuteur s'adresse en effet, c'est-à-dire vers lesquels il s'oriente de manière à indiquer que ses paroles leur sont particulièrement destinées et qu'il s'attend donc à les voir répondre, eux plutôt que les autres participants ratifiés » (1987, p. 15-16). L'entretien, en ce sens, est un dialogue entre « participants ratifiés » (*ibid.*).

En conséquence, la situation d'entretien en sciences sociales pourrait en tant que telle être appréhendée comme un objet sociologique dans une perspective selon laquelle la façon dont les tours de parole sont répartis est un message en tant que tel. Dans les mots de Goffman, « les énonciations ne sont pas logées dans des paragraphes mais dans des tours de parole qui sont autant d'occasions temporaires d'occuper alternativement la scène » (1987, p. 85). Cette dimension interactionniste est à prendre en compte dans toutes les étapes de l'enquête, de la collecte des données à proprement parler à leur analyse : au moment de l'entretien, le·a chercheur·euse ne peut prétendre être neutre et s'effacer, il est co-constructeur·trice du sens par les questions qu'il pose et ses relances (Bernard, 2014) et comme l'indique par exemple Beaud, « nul n'ignore qu'analyser un instrument d'enquête comme l'entretien fait toujours courir le risque de céder à la tentation du « méthodologisme », en faisant comme si la complexité de la démarche de la recherche en sociologie pouvait se réduire, comme tendent à le faire croire la plupart des manuels de méthodes, à une succession bien ordonnée de simples préceptes, assimilés à des « recettes » » (1996, p. 227).

¹⁴³ Dans les termes de Goffman cette notion de posture s'inscrit dans celle plus large de position de laquelle elle constitue un des éléments définitionnels. Plus précisément, Goffman évoque parmi les éléments composant la position « la posture, l'attitude, la disposition, le moi projeté des participants est d'une certaine façon en cause » (1987, p. 137). Cette position impacte ce qui apparaît normal ou anormal de dire à quelqu'un selon le contexte. L'exemple développé par Goffman, quoiqu'un peu long, est éloquent : « soit le morceau d'interaction suivant, rapporté par une dépêche d'agence datée de 1973. La scène est le bureau présidentiel à la Maison Blanche, les participants sont un groupe d'officiels et de journalistes rassemblés pour assister professionnellement à un rituel politique : la signature d'une loi par le Président.

Washington (U.P.I.) – Hier, le Président Nixon, homme de la veille école, a taquiné une journaliste qui portait des pantalons, montrant clairement qu'il préférerait les femmes en robe, cela à l'occasion de la signature d'une loi dans le Bureau ovale.

est ainsi identifié comme un potentiel problème par Poirier *et al.* (1983). L'enquêteur·trice vient avec ce qu'il est et ne peut prétendre s'en départir au prétexte de réaliser une enquête. Par exemple, le fait que l'entretien soit mené par un·e étudiante·e qui se présente comme tel·le ou par un·e chercheur·euse confirmé·e implique des perceptions différentes de la part de l'enquêté·e. Selon Beaud (1996), les chercheur·euses confirmé·es auront ainsi moins de difficulté face à un·e enquêté·e impressionnant·e qui les recevra dans un cadre apparaissant prestigieux : iels seront plus à même de faire parler leur interlocuteur·trice au-delà des discours convenus qu'il aurait tendance à développer¹⁴⁴. Au-delà de qui l'on est au plan de l'identité,

La cérémonie terminée, le Président s'est levé de son bureau et s'est alors adressé d'une voix moqueuse à Helen Thomas de l'U.P.I. : « Helen, vous portez encore des pantalons ? Ça vous plaît vraiment ? Chaque fois que je vois une fille en pantalons, ça me rappelle la Chine. »

Un peu décontenancée, Mlle Thomas a fait remarquer au Président que les Chinoises commençaient à s'habiller à l'occidentale.

« Ce n'est pas pour vous vexer, a alors dit Nixon, mais il y a des gens que les pantalons avantagent, et d'autres non. » Puis il s'est hâté d'ajouter : « Sur vous, à mon avis, ça va très bien. Tournez-vous. »

Devant Nixon, l'*attorney general* Elliot L. Richardson, le directeur du F.B.I. Clarence Kelley et d'autres officiels de haut rang qui souriaient, Mlle Thomas a alors exécuté une pirouette à l'intention du Président. Elle portait des pantalons blancs, un chemisier en jersey bleu marine, un long collier de perles fantaisie blanches et des chaussures vernies bleu marine bordées de rouge.

Nixon a alors demandé à Mlle Thomas si cela plaisait à son mari, Douglas Cornell, qu'elle porte des pantalons.

« Il s'en fiche », a-t-elle répondu.

« Est-ce que ça coûte moins cher que les jupes ? »

« Non », a répondu Mlle Thomas.

« Alors, changez », lui a ordonné le Président avec un large sourire, tandis que les autres journalises, éclataient de rire (*The Evening Bulletin*, Philadelphie, 1973).

Cet incident indique plusieurs choses : d'abord le pouvoir qu'a le Président de forcer un individu qui se trouve être une femme à sortir de sa qualité professionnelle pour en revêtir une autre, sexuelle, domestique, à un moment où il est très probable qu'elle (et les nombreuses femmes qui peuvent en faire leur représentante symbolique) se soucie particulièrement de recevoir tout ce qui lui est dû du point de vue professionnel, et rien que ce dû. Et aussi un certain moment de la politique sexuelle, où un président peut sans y penser exercer un tel pouvoir. Derrière cela, se cache quelque chose de bien plus important, je veux dire l'actuelle définition sociale selon laquelle une femme doit toujours être prête à recevoir des commentaires sur son « apparence », avec pour limite essentielle que lesdites remarques doivent être favorables, adressées par une connaissance et dépourvues d'interprétation sarcastique. Il s'ensuit structurellement qu'une femme doit sans cesse être prête à changer de terrain, ou plutôt à voir son terrain changé, sujette qu'elle est à devenir temporairement l'objet d'une attention approbatrice à laquelle elle ne participe pas, ou pas uniquement » (*ibid.*, p. 133-134).

¹⁴⁴ Quant aux implications liées au genre de l'enquêteur·trice, elles semblent moins souvent abordées dans les textes méthodologiques, à l'exception peut-être de l'ouvrage de Ramos qui explique que « la séduction et la sexualité peuvent également intervenir dans le rapport d'enquête. La prudence est de mise dans la relation du chercheur avec des enfants et des adolescents, rien ne doit pouvoir laisser penser à une quelconque sexualisation de la relation. Dans le cadre des relations, disons, entre adultes, il est parfois nécessaire de rappeler l'enjeu de la relation établie et le fait qu'elle s'inscrive dans le contexte d'une recherche universitaire. Au-delà d'un éclaircissement sur la nature de la relation, le jeu de séduction peut intervenir sur la teneur des propos recueillis » (Ramos, 2015, p. 64). L'enjeu n'est pas ici de mentionner le genre pour rappeler ce qu'il peut impliquer en termes d'interaction sociale – le débat serait trop vaste – mais plutôt de considérer la manière dont il impacte ici la relation d'enquête en tant qu'interaction particulière. Ainsi, Ramos précise ensuite son propos en s'appuyant sur l'anecdote suivante : « lors d'une série d'entretiens menée par une étudiante avec un bijoutier, celui-ci lui fait une déclaration amoureuse. Deux temps peuvent ainsi être distingués dans la nature des informations recueillies : « le premier marqué par le besoin de plaire, le second débarrassé de ce souci. Au point qu'on peut imaginer que l'expérience commerciale avec le frère serait venue plus tôt dans une série d'entretiens menée par un étudiant plus jeune et de

la manière de se tenir et de parler, qui en est fréquemment le prolongement visible, influence le déroulement de l'entretien. En effet, comme dans toute interaction, « lorsqu'ils n'ont aucune connaissance préalable de leur partenaire, les observateurs peuvent tirer de sa conduite et de son apparence les indices propres à réactiver l'expérience préalable qu'ils peuvent avoir d'individus à peu près semblables ou, surtout, propres à appliquer à l'individu qui se trouve devant eux des stéréotypes tout constitués » (Goffman, 2006, p. 11). L'enquêté-e peut ainsi implicitement et sans nécessairement en avoir conscience soumettre l'enquêteur·trice à une sorte de test de passage à l'issue duquel iel décide ou non de lui accorder sa confiance et conséquemment de participer à l'entretien sans retenue ou faux-semblant¹⁴⁵.

sexe masculin » (Fournier, 2006, p. 11). En effet, c'est après la mise au point effectué par l'enquêtrice qu'elle apprend que le bijoutier avait tenté, avec son frère, d'ouvrir une boutique dans une rue plus commerçante de la ville, qu'il a échoué et qu'il est finalement revenu dans la boutique familiale tandis que le frère est aujourd'hui bijoutier dans les quartiers sud, plus riches. Sans doute le récit de la brouille avec ce frère et de l'échec commercial associé risquait-il de ternir l'image séduisante qu'il souhaitait donner de lui à la jeune femme (*ibid.*, 2006) » (Ramos, 2015, p. 64).

¹⁴⁵ La réussite à ce genre de test ne garantit cependant pas la réussite de l'entretien : si la confiance accordée par l'enquêté-e à l'enquêteur·trice est une condition de succès pour l'entretien, cette condition est nécessaire mais non suffisante. L'exemple cité par Beaud (1996) à ce propos est celui des travaux de Pinçon-Charlot et Pinçon sur la bourgeoisie : « enquêter en milieu « bourgeois » revient fréquemment, pour le sociologue perçu comme un intellectuel de rang social inférieur, à passer un examen de passage où il doit faire ses preuves de « correction » et de « maintien » » (p. 238). La correction comme le maintien renvoient dans cet exemple précis à ce que Goffman appelle la « face » (2008, p. 9) et que l'on peut définir « comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adopté au cours d'un contact particulier » (*ibid.*). Ainsi, « la face que l'on porte et celles des autres sont des constructions du même ordre ; ce sont des règles du groupe » (*ibid.*, p. 10). Ces règles doivent, dans la mesure du possible, être respectées dans le cadre de l'entretien afin qu'il se déroule en minimisant le biais de jugement que l'enquêté-e peut porter sur l'enquêteur·trice comme dans toute interaction sociale.

Corrélativement, l'idée de perdre la face renvoie à une situation dans laquelle l'un des individus engagés dans une interaction adopte un comportement qui sort des règles attendues : « enfreindre [une règle de conduite] conduit de façon caractéristique à se sentir mal à l'aise et entraîne des sanctions sociales négatives » (*ibid.*, p. 44). Deux types de situation peuvent être distingués quant au suivi de ces règles implicites : le rapport social peut être soit symétrique et dans ce cas « chaque individu a par rapport aux autres les mêmes obligations et attentes que ceux-ci ont par rapport à lui » (*ibid.* p. 47-48) ou asymétrique et dans ce cas « on traite les autres autrement que l'on est traité » (*ibid.*, p. 48). La situation d'enquête vécue par Pinçon-Charlot et Pinçon tendrait plutôt à rejoindre ce second cas, avec une capacité à définir quelles sont les règles à suivre détenue par les enquêtés·es plutôt que les enquêteurs·trices. Pourtant, la réalisation d'un entretien en sciences sociales constitue le plus souvent un cadre dont les règles formelles sont principalement fixées par l'enquêteur·trice qui détient les questions et a la responsabilité de mener l'entretien. Contrebalançant en partie cette situation asymétrique, ce sont les enquêtés·es qui choisissent le contexte de réalisation de l'entretien (lieu et heure). L'asymétrie se fait parfois ressentir dans l'incertitude manifestée par les paroles des enquêtés·es, par exemple quand l'adjointe de direction de [O] conclut sa première réponse par : « mais euh c'est ça. C'est, c'est, ça répond un peu à ta question ? » (O R1). L'enquêté-e cherche alors à se conformer au cadre de l'entretien et aux attentes de l'enquêteur·trice à qui l'on attribue la maîtrise de l'entretien.

A travers le dialogue, et conséquemment à travers l'entretien sociologique en tant que forme de dialogue particulière, des normes sociales sont véhiculées, s'inscrivant dans des « échanges rituels » (Goffman, 1987, p. 23). Goffman cite ainsi l'exemple suivant : « il arrive sans aucun doute que l'on entende :

A : Quelle heure est-il ?

B : Il est cinq heures.

formant l'entière substance d'un brève rencontre sociale – ou un élément autonome de celle-ci –, en sorte qu'on a affaire à une unité naturellement délimitée et dont la délimitation se laisse élégamment expliquer par le recours

L'entretien en tant qu'interaction ne peut se présenter comme un outil méthodologique neutre, d'abord parce qu'il implique de se présenter en tant que personne face à l'enquêté¹⁴⁶. Mais ce

aux nécessités systémiques et à la notion de paire adjacente¹⁴⁵. Mais c'est le plus souvent quelque chose de moins dépouillé qui a lieu, et l'on entend quelque chose comme :

(1) A : Vous avez l'heure ?

(2) B : Bien-sûr. Il est cinq heures.

(3) A : Merci.

(4) B : [Geste] Pas de quoi.

où (1), quoique faisant office de requête, a aussi pour fonction de neutraliser ce que peut avoir d'offensant le fait d'imposer à autrui avec une demande – d'où le nom possible de « réparation » ; (2) démontre l'acceptabilité de l'effort de l'offenseur potentiel pour annuler son offense, et constitue donc une « satisfaction » ; (3) est une manifestation de gratitude pour le service rendu et pour la bonne volonté de son auteur – d'où le nom d' « appréciation » ; (4), enfin montre que cette manifestation est suffisante, et son auteur une personne convenablement sensible, le tout pouvant être décrit comme une « minimisation » » (*ibid.*, p. 22).

En conséquence, un échange réussi du point de vue de l'acceptabilité sociale donne lieu à un apaisement de l'interaction (*ibid.*), donc dans le cadre d'un entretien sociologique à une situation propice à son bon déroulement, Goffman précisant que « la pause qui suit un échange conduit avec tact est donc rendue possible, en partie, par le fait que les participants en sont arrivés à un point que chacun estime viable, s'étant chacun acquitté d'un montant acceptable de maîtrise de soi et de respect des autres » (1987, p. 23). Quant à la réalisation de l'entretien en tant que telle, Goffman souligne l'importance de la communication non-verbale lors d'une interaction : « personne n'ignore que, lorsqu'un individu en présence d'autrui répond à un événement, les coups d'œil qu'il lance, ses regards, ses changements de position sont porteurs de toutes sortes de significations, implicites et explicites » (1987, p. 7-8). Ainsi, là où au niveau verbal le respect des règles passe par la notion de face, au niveau non-verbal cette conformité renvoie à ce que Goffman appelle la « tenue » (2008, p. 68). Il indique : « j'appelle tenue cet élément du comportement cérémoniel qui se révèle typiquement à travers le maintien, le vêtement et l'allure, et qui sert à montrer à l'entourage que l'on est une personne douée de certaines qualités, favorables ou défavorables. Dans notre société, l'individu qui se tient « bien », « convenablement », manifeste des attributs tels que : discrétion et sincérité ; modestie dans ses prétentions ; esprit de compétition et loyauté ; contrôle de ses paroles et de ses gestes ; maîtrise de ses émotions, de ses appétits, de ses désirs ; sang-froid dans l'adversité et ainsi de suite » (*ibid.*, p. 68-68). Finalement, dans situation d'enquête, « la bonne tenue est ce que l'on exige d'une personne avant de lui faire confiance comme interactant constant » (*ibid.*, p. 69).

¹⁴⁶ La présence d'un guide d'entretien au moment de sa réalisation peut également impacter la nature de l'interaction. Comme le souligne Beaud, « on conseille souvent aux « débutants » en entretien de commencer par préparer un guide d'entretien afin d'effectuer des entretiens directifs ou semi-directif. Si la consigne de « préparer » la conduite d'un entretien n'est pas en soi discutable, si la présence d'un guide peut rassurer l'enquêteur (avec sa liste de questions sur la table), il reste que le guide d'entretien peut changer la relation d'enquête. Il confère notamment un caractère officiel et presque scolaire à la situation d'entretien qui la fait ainsi se rapprocher de la passation d'un examen. Il se trouve que le mode d'utilisation du guide — et les effets qu'il exerce sur la situation d'entretien — ne font pas l'objet de débats entre praticiens. Ce sont des questions qui sont perçues comme purement « techniques ». Or sur le plan pratique, il est clair que l'utilisation d'un guide d'entretien modifie le rapport entre enquêteur et enquêté de manière différenciée selon les caractéristiques scolaires et sociales des enquêtés (1996, p. 239). Ainsi, si l'appui sur un guide d'entretien a été jugé nécessaire dans la réalisation de l'enquête, plusieurs éléments tendent à nuancer l'influence qu'a pu avoir ce support sur la parole des enquêtés. D'abord, celui-ci n'a pas été systématiquement déroulé dans l'ordre écrit mais a été appréhendé comme un plan dynamique plutôt que linéaire. Les prises de parole des enquêtés pouvaient ainsi parfois spontanément se diriger d'un thème à un autre sans que le besoin de les solliciter ne se fasse sentir, à l'image du directeur de [Z] qui, à une question posée sur son impression vis-à-vis des organisations sans but lucratif et des coopératives, répond en évoquant les limites de sa propre coopérative : « euh bah écoutez, c'est évident que normalement euh la plupart des organismes sans but lucratif qui démarrent, démarrent petit organisme avec un secteur d'activité. Le défi ici à [Z] c'est que la coopérative a décidé de partir avec un grand projet et on avait vraiment sept entreprises à monter en même temps dans une » (Z R35). Certains thèmes ont été longuement développés en lien les uns avec les autres, tandis qu'à d'autres moments il fallait demander des précisions et revenir sur certains éléments à la fin de la prise de parole de l'enquêté. Concrètement par exemple, plusieurs enquêtés développaient spontanément leur rapport à l'activité autour de l'alimentation. En conséquence, la thématique de la consommation alimentaire a, dans ces entretiens, été développée en tant que telle. Deux logiques se croisent donc sur l'appréhension de l'alimentation au niveau empirique : d'une part, dans une perspective que l'on pourrait qualifier de descendante-théorique, et

n'est pas la seule dimension qui marque l'absence de neutralité de l'entretien. En effet, une fois les présentations passées et la dimension d'interaction atténuée par la mise en place de la situation d'entretien, la question qui se pose est celle de l'arbitrage à opérer entre deux figures que l'on tend parfois à opposer au niveau méthodologique mais qui sont pourtant inséparables l'une de l'autre : la figure du ou de la chercheur·euse et celle de la personne avec sa subjectivité et ses réactions spontanées. Concrètement, vaut-il mieux, comme le suggèrent certains manuels, neutraliser le plus possible l'humain derrière l'enquêteur·trice pour préserver une absence d'influence que l'on associe à la véracité de l'enquêté·e au risque de faire ressortir le caractère artificiel d'un entretien de recherche ou au contraire assumer de se montrer parfois spontanée pour se rapprocher d'un contexte de discussion plus naturel et ainsi favoriser une parole moins contrainte par les nécessités de répondre à l'enquête ? Dans une tendance comme dans l'autre, c'est la justesse de la parole de l'enquêté·e que l'on cherche à susciter.

Le choix qui a été fait ici concernant les entretiens auprès des acteurs·trices de terrain se situe à mi-chemin entre les deux postures, quoique plus en faveur de la seconde. En accord avec Beaud, il a été estimé que « la « neutralité » de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure » (1996, p. 244) au sens où il apparaît en pratique impossible d'être totalement neutre lors d'un entretien pour les différentes raisons liées au fait qu'il constitue une interaction. De plus, toujours en accord avec Beaud, il a été observé que l'approbation constituait un moyen de relancer, de continuer à faire parler l'enquêté·e.

comme déjà expliqué, l'alimentation constitue un critère de choix de construction du terrain au sein de l'ESS ; d'autre part, dans une perspective plus montante-empirique associée à la sociologie compréhensive, elle se présente comme une thématique présente pour les enquêté·es rencontré·es dont il s'agit alors de saisir les tenants et aboutissants. En quoi l'alimentation leur semble-t-elle importante ?

Ensuite, au fur et à mesure de la réalisation des entretiens, le guide a été progressivement maîtrisé et les thématiques qu'il abordait bien connues. Bien que par précaution il soit demeuré constamment à disposition au moment des entretiens, après une dizaine d'entretiens environ le besoin de s'y référer ne s'est plus fait sentir qu'en de rares cas, certains acteurs·trices ayant notamment une propension aux longues prises de paroles qui aboutissent à des sujets inattendus. Par exemple, à la fin d'une de ses prises de paroles, un enquêté explique : « là je fais une parenthèse je vais la fermer, c'était quoi la question ? » (G Q12), s'étant lui-même éloigné dans son propos. Or, dans la mesure où pour atténuer le caractère artificiel de la situation d'entretien et dans une perspective inductive il s'agit d'écouter ce que l'enquêté·e peut apporter comme éléments imprévus, le retour au guide d'entretien permettait de reprendre le fil de l'enquête quand certains de ses thèmes manquaient une fois que l'enquêté·e avait terminé de parler.

Dans la composition du guide d'entretien et dans son utilisation transparait une alternance entre une méthode semi-directive et une méthode qui se rapprocherait plus du non-directif. Alors que Baribeau et Royer constatent de manière générale une « nette préférence pour les entretiens de type semi-dirigé » (2012, p. 31) et que pour Ramos (2015) l'entretien compréhensif est un entretien semi-directif, le déroulement de l'entretien a parfois basculé dans du non-directif. Ainsi, non seulement la parole de l'enquêté·e a été privilégiée vis-à-vis du déroulement linéaire du guide d'entretien, mais aussi l'entretien aborde deux grandes séries de thématiques dont la deuxième, sur les parcours de vie, s'inscrit plus dans une perspective non-directive (Ramos, 2015).

1.2.1.2. L'entretien dans le cadre compréhensif : saisir le sens de l'action utopique

Le guide d'entretien est inspiré de la sociologie compréhensive, de laquelle il s'éloigne toutefois sur plusieurs points¹⁴⁷. Dans l'entretien compréhensif, le but est de recueillir le sens subjectif des comportements (Ramos, 2015) et « l'approche se fait par les pratiques concrètes des individus et les sens que ces derniers accordent eux-mêmes à leurs actions (Ion, 2005) » (*ibid.*, p. 12-13). Or, cette perspective répond pleinement à l'enjeu d'identification d'une action utopique. Ce type d'entretien s'inscrit ainsi dans la perspective wébérienne selon laquelle l'individu singulier et son action sont l'unité de base de la sociologie de la compréhension (Weber, 2016). Il s'agit de porter une attention particulière au sens entendu comme le « fait que l'action humaine, pour autant qu'elle n'est pas purement réactive, se déroule selon une orientation déterminée, qu'elle obéit à des « raisons » qui en déterminent le cours, lui conférant par là un « sens ». Quelque part, Weber propose une définition large du « sens », qui renverrait au « vécu subjectif », [aux] représentations, [aux] finalités des individus » » (Grossein, dans Weber, 2016, p. 38). Cependant, selon Weber, l'action dotée d'un sens clair serait très rare (*ibid.*). Sens et action sont liés l'un à l'autre. Ainsi,

On appellera sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme aux acceptions multiples) une science qui veut comprendre l'action sociale en l'interprétant et par là l'expliquer causalement en son déroulement et en ses effets. Ce faisant, on appellera « action » un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse de faire, de s'abstenir ou encore de subir, et cela au plan externe comme au plan interne) quand et pour autant que l'acteur ou les acteurs lui attachent un *sens* subjectif (Weber, 2016, p. 95).

La question du sens de l'action est donc particulièrement sociologique dans l'esprit wébérien. Le sens qui est interrogé est le sens visé par le ou les acteurs ou dans un type pur, et non le sens philosophique juste ou vrai (*ibid.*). Ainsi, dans la perspective wébérienne, l'action est définie à la fois par son sens et ses motivations : « *the subjective meaning of the action identifies the action, defining the isolated event as one thing and not another. The motivation of the action has a broader scope, providing an explanation for the action's occurrence* »¹⁴⁸ (Hekman, 1983, p. 47). Dans les termes de Weber, « on appelle « motivation » une configuration de sens qui

¹⁴⁷ La sociologie compréhensive a pu être séduisante en ce qu'elle trouve son origine dans une philosophie des sciences qui questionne le mode de compréhension positiviste en prônant « *a more comprehensive approach that has its origins in the philosophy of natural science* » (« une approche plus compréhensive qui trouve son origine dans la philosophie des sciences naturelles ») » (Hekman, 1983, p. 3).

¹⁴⁸ « Le sens subjectif de l'action renvoie à l'action, définissant l'événement isolé tel qu'il est. La motivation de l'action a un cadre plus large, fournissant une explication de la survenue de l'action » (ma traduction).

apparaît à l'acteur lui-même, ou à l'observateur, comme la « raison » signifiante d'un comportement » (2016, p. 104). La motivation semble alors se distinguer du sens en ce qu'elle a de plus rationnelle que ce dernier¹⁴⁹.

Les acteurs peuvent donner plusieurs sens subjectifs à leur action, ainsi que l'affirme Grossein pour qui « la compréhension par les motivations est d'autant plus nécessaire que des actions extérieurement semblables peuvent avoir un sens subjectif différent, mais la connaissance des états intérieurs (à commencer par les buts recherchés) a pour objectif de comprendre l'action extérieure et non l'inverse » (dans Weber, 2016, p. 43). Cependant, selon Gonthier, interpréter significativement au sens wébérien c'est trouver la signification rationnelle en tant

¹⁴⁹ Gonthier (2004) apporte certains éclaircissements quant à la distinction entre motivation et sens, bien qu'il n'emploie pas directement le terme de « motivation », dans son appréhension de la circularité entre compréhension, interprétation et explication chez Weber. Il indique ainsi que « dans *Économie et société*, au premier chapitre de la partie intitulée *Les catégories de la sociologie*, Weber ouvre sans détour son propos par la définition suivante : « nous appelons sociologie [...] une science qui se propose de comprendre par interprétation (*deutend verstehen*) l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement (*ursächlich erklären*) son déroulement et ses effets. » La définition wébérienne de la sociologie établit une relation de circularité entre les notions de compréhension, d'interprétation et d'explication de l'activité sociale » (Gonthier, 2004, p. 36). Dans cette perspective, l'explication renvoie à la causalité du déroulement et des effets de l'action citée ci-dessus par Weber. D'abord, sur la question de la distinction entre sens et motivation, Gonthier affirme que la signification au sens wébérien n'est pas seulement le sens subjectivement visé mais le sens en tant que type construit par l'acteur. A cela, il ajoute que la rationalité wébérienne est celle de la relation entre le moyen et la fin, soit une rationalité téléologique ou « formelle » (p. 42). Ainsi, « Weber développe la notion de compréhension, en lui donnant pour support méthodologique le type idéal de l'activité rationnelle en finalité (*Zweckhandlung*) » (*ibid.*, p. 43). En conséquence « Weber précise ainsi son modèle de l'*homo sociologicus* en lui attribuant une rationalité limitée, mais spécifique à l'articulation téléologique entre moyens, fins et conséquences » (Gonthier, 2004, p. 43). Pour autant, la mise en avant d'une rationalité formelle n'implique pas que Weber élude la place des émotions dans la décision d'agir. Ainsi, il indique qu'« est d'une évidence rationnelle, concernant l'action, avant tout ce qui, dans sa configuration de sens (*Sinnzusammenhang*) visé, est compris *intellectuellement*, d'une manière exhaustive et transparente » (Weber, 2016, p. 96). L'évidence rationnelle est par exemple du type « $2 + 2 = 4$ ». Par distinction, « est d'une évidence empathique, concernant l'action, ce qui est pleinement revécu dans sa configuration de *sentiments* vécus » (*ibid.*). Dès lors, la démarche compréhensive impliquerait le passage par la rationalité et exclurait la prise en compte des émotions comme ne rentrant pas dans le strict cadre de la compréhension. Cependant, il ne semble pas impossible de considérer que le sens qui constitue le fondement de l'action en tant que fin que l'on poursuit puisse se charger d'une dimension émotionnelle sans que celle-ci aille à l'encontre de la rationalité formelle : l'action reste toujours rationnelle en tant que mise en œuvre d'un sens impliquant une adéquation entre la fin et les moyens mais le sens lui-même, la fin poursuivie, comporte une composante émotionnelle. Cette proposition semble mieux s'appliquer à l'action utopique qui, si elle peut s'appréhender par la démarche compréhensive wébérienne en tant que s'appuyant sur une fin poursuivie et des moyens mis en œuvre en vue de cette poursuite, ne peut se prétendre exempte d'émotions. Dans cette perspective, Gonthier (2004) met en avant le fait que Weber distingue rationalité et rationalisation, ce qui permet de mieux comprendre la place des émotions et affects dans la démarche compréhensive. La première, la rationalité, renvoie au point de vue de l'observateur-trice extérieur-e, qui a la responsabilité d'évaluer si l'action est rationnelle en tant que telle, là où la seconde, la rationalisation, renvoie au processus de l'acteur-trice qui donne du sens à son action. En conséquence, du point de vue de la recherche, « l'irrationalité de l'activité réelle doit être évaluée à partir du type formellement pur de l'activité rationnelle en finalité » (p. 44) : il s'agit donc de mesurer l'écart entre le rationnel du type idéal et le réel. En ce sens, la dimension affective et émotionnelle des acteurs-trices est bien prise en compte dans la compréhension wébérienne.

qu'adéquation de la fin et des moyens¹⁵⁰, rationalité qui, on le rappelle, est téléologique. La motivation impliquerait donc cette rationalité attachée à un type idéal. Pour Grossein, quand on analyse le sens de l'action de plusieurs individus « la saisie de ces motivations passe par la construction d'orientations subjectives *typiques* – une démarche dite par Weber de « classification du sens visé possible » » (dans Weber, 2016, p. 42) et « une séquence d'action est intelligible pour autant qu'elle est « adéquate quant au sens », c'est-à-dire que « la relation entre les éléments qui la composent est reconnue par nous, selon les habitudes moyennes de penser et de sentir, comme formant une configuration de sens typique (nous avons coutume de dire : « juste ») » » (*ibid.*, p. 43, les citations sont directement de Weber dans *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*). Ainsi, lorsque Weber écrit que

« Comprendre » signifie, dans tous ces cas, saisir par interprétation le sens ou la configuration de sens a) tel qu'ils sont visés réellement dans un cas particulier (dans le cadre d'une analyse historique) ou b) en moyenne et approximativement (dans le cadre d'une analyse sociologique d'ensembles) ou encore c) tels qu'ils doivent être construits scientifiquement pour établir le type *pur* (type idéal) d'un phénomène fréquent (son sens « idéaltypique ») (2016, p. 101),

le troisième mode de compréhension renvoie à cette idée de motivation. Le premier semble le plus se rapprocher d'un sens subjectif dont Weber suggère la possibilité de connaissance fine et précise, là où le deuxième, qu'il qualifie de « sociologique » (*ibid.*) dans une perspective où la sociologie aurait vocation à s'intéresser au grand nombre, ne peut, du fait précisément de cette vocation, que procéder par approximations¹⁵¹.

¹⁵⁰ Gonthier explique ainsi la démarche de recherche dans une perspective wébérienne : « c'est parce que la compréhension de la signification rencontre l'équivocité des sens subjectivement vécus, qu'elle doit se reconduire dans une interprétation significative qui procède par reconstruction rationnellement univoque » (2004, p. 47).

¹⁵¹ Dans le prolongement de cette discussion autour de l'idée d'une motivation se distinguant du sens subjectif en tant qu'adossée à un idéal type et résultant d'une rationalité formelle, Grossein souligne que « ce mode de compréhension par motivations constitue, en son mouvement propre, une « interprétation causale réellement positive », dans la mesure où « les connexions psychiques comprises au plan du sens sont tout à fait qualifiées pour constituer les chaînons d'une chaîne causale », d'où le concept de « compréhension explicative » : « la recherche des motivations à laquelle procède l'historien par « interprétation » est une imputation *causale* exactement au même sens logique que l'interprétation causale de n'importe quel processus naturel, son but étant d'établir une raison « suffisante » » (dans Weber, 2016, p. 43-44, les citations sont à nouveau directement de Weber dans *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*).

C'est qu'en effet Weber distingue plusieurs formes de compréhension : « la compréhension *actuelle* du sens visé d'une action » (2016, p. 100), par exemple le fait que l'on comprenne pourquoi telle personne se mette en colère à un moment donné, et la « compréhension explicative » (*ibid.*) qui renvoie au sens associé à l'action faite dans son contexte. Cette distinction wébérienne est la première étape d'un développement qui permet de mieux cerner ce qu'il entend par l'explication causale. A nouveau dans les termes wébériens, « l'explication causale signifie donc le fait d'établir que selon une *règle* de probabilité évaluable d'une manière ou d'une autre et dans le meilleur des cas – idéal, mais rare – chiffrable à un processus (interne ou externe) déterminé qu'on a observé succède un autre processus déterminé (ou apparaît concomitamment avec le premier) » (2016, p. 104-105). Or, cette dimension causale est le troisième élément du trio sur lequel s'appuie Gonthier (2004) dans son interprétation théorique de

Enfin, Hekman rappelle la configuration dans laquelle Weber élabore sa théorie comme étant celle d'une querelle de méthodes entre deux pôles. Le premier est celui des subjectivistes : « *the subjectivists maintained that social-scientific knowledge is inherently subjective – that is, concerned exclusively with human meaning and values – and thus is radically different from the knowledge of the natural sciences*¹⁵² » (1983, p. 19) et le second celui des positivistes : « *the positivists maintained just the opposite: social-scientific knowledge could be obtained through the same methods as those employed in the natural sciences and thus social-scientific knowledge is just as “scientific” as that of the natural sciences*¹⁵³ » (*ibid.*). Or, pour Hekman, ce contexte n'est pas à négliger puisque la proposition weberienne consiste précisément à tenter d'opérer une forme de synthèse entre ces deux pôles, c'est-à-dire tenir compte du subjectif en lui octroyant une base scientifique. Ainsi, dans cette perspective de synthèse, « *la compréhension weberienne se définit d'emblée comme la reconstruction objective d'un processus cognitif* » (Gonthier, 2004, p. 38) et « l'objectif de la compréhension weberienne est en fait d'associer l'adéquation au sens subjectivement visé, ou interprétation significative, avec l'adéquation au sens objectivement valable, ou explication causale » (*ibid.*, p. 54). Le fait que le processus soit cognitif exclut, selon Gonthier, la préoccupation pour les faits extérieurs à l'acteur·trice. Cependant, il convient de souligner que cette préoccupation pour les faits extérieurs peut potentiellement participer à la manière dont les acteurs·trices construisent le sens de leur action et ainsi apparaître dans la démarche compréhensive en tant que participant

Weber, les deux autres, déjà évoqués, étant la compréhension et l'interprétation. Gonthier exprime l'idée d'explication en ce qu'elle a de causale à travers la notion de compréhension explicative. Dans l'interprétation qu'il propose de l'explication causale, cette idée renvoie à la « circularité analytique entre la compréhension du sens interne à une activité sociale et l'explication de son déroulement extérieur » (Gonthier, 2004, p. 51), c'est-à-dire entre le sens que les acteurs attribuent à leur action et l'observation que l'on peut faire de cette action comme résultant effectivement du sens attribué par les acteurs à l'action. Concrètement, pour Weber, « une *interprétation* causale *juste* d'une action concrète signifie que le déroulement extérieur et la motivation [de cette action] font l'objet d'une connaissance exacte et qu'en même temps leur connexion acquiert un sens *intelligible*. Une interprétation causale *juste* d'une action *typique* (type d'action intelligible) signifie que le cours de celle-ci, dont on établit qu'il est typique, apparaît comme adéquat quant au sens (à un degré ou à un autre), mais aussi que son adéquation causale peut être établie (à un degré ou à un autre) » (2016, p. 105). Comme l'explique Gonthier, « compréhension et explication participent en effet d'un même acte cognitif : la compréhension explicative conduit à la certitude empirique que la *raison* est bien la *cause* de l'action » (2004, p. 51). En conséquence, « la distinction conjointement avancée entre ce qui est « significativement adéquat » (*sinnadäquat*) et ce qui est « causalement adéquat » (*kausaladäquat*) découvre l'écart entre ce qui est plausible parce que significativement évident, et ce qui est réel parce que causalement valide » (Gonthier, 2004, p. 51), l'écart entre les deux éléments pouvant s'intégrer dans la recherche.

¹⁵² « Les subjectivistes soutiennent que le savoir en sciences sociales est intrinsèquement subjectif – c'est-à-dire qu'il concerne exclusivement la signification octroyée par les humains et les valeurs – et qu'ainsi il est radicalement différent du savoir des sciences naturelles » (ma traduction).

¹⁵³ « Les positivistes soutiennent l'exact opposé : le savoir en sciences sociales pourrait être obtenu grâce aux mêmes méthodes que celles employées dans les sciences naturelles et ainsi, le savoir des sciences sociales est tout aussi « scientifique » que celui des sciences naturelles » (ma traduction).

au processus cognitif en question du point de vue des protagonistes en jeu, ce qui n'est pas sans rappeler les limites de la réalité de Martuccelli (2014).

1.2.1.3. Technique de l'entretien

Puisque le sens comme la motivation dépendent d'abord de l'acteur·trice, leur compréhension requiert de s'intéresser à lui ou elle : l'entretien se dessine alors comme un outil de recherche pertinent dans un contexte où « pour autant qu'elle est dotée de sens, l'action ne peut être saisie par simple observation, mais de l'intérieur, par la *compréhension* de ses *motivations* » (Grossein, dans Weber, 2016, p. 42). Ainsi, la démarche compréhensive implique plusieurs éléments en termes de technique de réalisation de l'entretien. D'abord, mieux vaut éviter le jargon scientifique (Ramos, 2015)¹⁵⁴. Du point de vue des enquêté·es tant que de celui des enquêteurs·trices la précaution consistant à distinguer deux formulations vise à ce que les prises de parole des enquêté·es répondent bien aux préoccupations du chercheur ou de la chercheuse, à ce qu'il n'y ait pas de hors sujet ou, plus largement à ce que la sollicitation, question ou relance, soit bien comprise¹⁵⁵. En effet, certains concepts de sciences sociales peuvent renvoyer à des notions du sens commun qui s'écartent de leur définition en recherche. De plus, la définition d'un terme dans une recherche particulière peut différer de ce à quoi il renverra dans une autre recherche, y compris au sein d'une même discipline, c'est par exemple le cas de l'utopie¹⁵⁶.

¹⁵⁴ Les questions que l'on se pose en tant qu'enquêteur·trice n'ont pas nécessairement à être posées en tant que telles aux participant·es à la recherche. Sur cet enjeu de distinction entre la question de recherche telle qu'elle est formulée par et pour le chercheur ou la chercheuse et les questions et relances telles qu'elles sont adressées aux enquêté·es, Ramos cite l'exemple d'une étude sur l'autonomie des adolescent·es. Dans cette dernière, poser directement à l'adolescent·e rencontré·e au moment de l'entretien la question « es-tu autonome ? » et obtenir comme réponse « oui » ne signifie pas que l'adolescent·e est effectivement autonome mais plutôt qu'il ou elle apprécie sa propre situation comme étant celle de l'autonomie. Si la question de recherche est bien celle d'une forme d'autonomie objective qui permettrait par exemple d'établir des formes de comparaison entre les adolescent·es sur cet aspect de leur vie et non celle de la perception qu'ont les adolescent·es de leur autonomie, il faut alors poser des questions plus larges et transversales et s'intéresser aux dimensions qui témoigneront de l'autonomie telle que la conçoit le·a chercheur·euse et non l'adolescent·e.

¹⁵⁵ En ce sens, avec Goffman, on peut noter que « quelle que soit leur fonction, les réponses ne peuvent la remplir que si quelque chose est déjà commencé » (1987, p. 11), si une question a pour ainsi dire déjà été posée.

¹⁵⁶ Le but est donc d'éviter des situations de gêne dans lesquelles l'enquêté·e comprendrait mal la question et aurait besoin d'explications complémentaires ou se verrait corriger par l'enquêteur·trice qui s'y reprendrait à plusieurs reprises pour faire comprendre son intention à l'enquêté·e. Cette demande d'explicitation et cette incapacité à saisir directement la demande de l'enquêteur·trice pourraient être vécues comme un aveu d'ignorance, dépendamment tant des caractéristiques socioculturelles des enquêté·es que, plus individuellement, de ce qu'on pourrait appeler leur personnalité ou sensibilité. Ce qui est recherché à travers une formulation simple des interventions de l'enquêteur·trice est donc la meilleure adéquation possible entre la parole de l'enquêté·e et l'intention de recherche. Cet enjeu ne présuppose pas la nature des interventions de l'enquêteur·trice qui peuvent tant être des questions très précises, qu'au contraire la proposition de thèmes de discussion plus vaste, en fonction des objectifs de la

Mais dès lors que l'objet de recherche, tel qu'il est appréhendé par le·a chercheur·euse, diffère de ce qui est présenté aux enquêté·es, un problème éthique peut se poser. Ne pas expliciter dans son entièreté – y compris dans ses aspects théoriques que le·a chercheur·euse peut avoir tendance à considérer comme rébarbatif pour une personne extérieure à sa recherche – le propos de la recherche peut revenir à tromper l'enquêté·e au moment du recrutement comme au moment de l'entretien en tant que tel. La question s'est posée en termes de « divulgation partielle » dans le cadre de la procédure éthique menée à l'UQAM pour cette thèse¹⁵⁷.

Autre conseil prodigué par Ramos sur les enjeux liés aux formulations, celui de privilégier celles qui renvoient aux idées personnelles, par exemple « selon vous », « pour vous »,

recherche. Par exemple dans l'enquête de Demazière et Dubar (1997) sur les jeunes sortis du système scolaire sans le bac en 1986, les entretiens débutent par une seule question portant sur ce qui a semblé important aux enquêté·es depuis leur sortie du lycée.

Dans le cas de l'utopie, on pense en particulier à un entretien réalisé dans le cadre du mémoire de second cycle où l'enquêté, probablement dans une volonté de répondre le plus précisément possible à ma demande, avait constamment rapporté ses réponses à l'utopie, quel que soit le sujet sur lequel il était interrogé et son degré de proximité avec l'utopie. Or, la manière dont il appréhendait l'utopie différait beaucoup de celle qui avait été bâtie à travers les lectures théoriques dans le cadre de la recherche. Ainsi, ses réponses, plutôt de se rapprocher de l'objectif de la recherche, s'en éloignaient souvent.

¹⁵⁷ Il est fait référence sur les questions éthiques uniquement à l'UQAM dans la mesure où le RGPD (règlement général sur la protection des données) a été mis en place plus récemment que les procédures éthiques de l'UQAM et que le RGPD présente encore aujourd'hui un cadre éthique de recherche moins formalisé que celui de l'UQAM qui implique une procédure de formation en ligne puis d'évaluation par un comité d'une demande d'approbation écrite. Dans ce cadre, dès le moment du recrutement des participant·es à la recherche, le formulaire de consentement écrit joint à la demande de participation comporte une brève description de la recherche, afin que les enquêté·es sachent non seulement ce à quoi ils et elles s'engagent mais soient aussi informé·es de l'objet et du contexte dans lequel s'inscrit la recherche. Le contexte de la recherche peut paraître une information anodine dans le présent cadre puisque ce contexte est celui d'une thèse de doctorat qui ne présente pas de spécificité à cet égard, mais on peut raisonnablement envisager qu'au moment de son recrutement aux fins d'une recherche ayant un objectif lucratif un·e potentiel·e enquêté·e puisse refuser au nom de cette lucrativité s'il ou elle n'en tire par exemple aucune rémunération. Ainsi, la question de la formulation de l'objet de recherche sur le formulaire de consentement se pose en des termes légèrement différents qu'au moment de l'entretien lui-même. Il a toutefois été choisi pour les raisons déjà évoquées que le terme d'utopie n'apparaîtrait pas non plus sur ce formulaire, mais qu'il serait remplacé par l'expression « imaginaires sociaux ». L'enjeu est d'autant à nuancer que l'exacte formulation du titre de la recherche a constamment évolué au cours de celle-ci, utilisant par exemple tour à tour les expressions « imaginaires utopiques », « imaginaires sociaux » et « utopie ».

De plus, les réactions des enquêté·es sur l'objet de recherche ont été peu nombreuses et aucune n'a été émise directement sur la base du formulaire de consentement envoyé au moment du recrutement. Quand il y a eu une réaction, soit elle faisait suite à une relecture dudit formulaire au moment de la réalisation de l'entretien, soit elle intervenait en réponse à une présentation que j'ai pu effectuer de mon objet de recherche au moment de l'entretien, demande de présentation qui a rarement été émise et qui montre par ailleurs que, si le formulaire de consentement a été lu avant d'être signé, l'objet de recherche n'a pas nécessairement fait réagir les enquêté·es. Quant à la nature même des réactions, elles soulignaient le plus souvent qu'il s'agissait d'un vaste sujet, sans rentrer dans les détails. On peut émettre l'hypothèse que le temps consacré à l'entretien, déjà conséquent pour bon nombre d'acteur·trices ne favorisait pas la discussion sur l'objet de recherche au moment de la rencontre. Pour autant, un peu moins de la moitié des participant·es ont souhaité être informé·es des publications liées à la recherche, et particulièrement de la diffusion de la thèse.

« d'après vous ». La formulation fait ainsi entendre à l'enquêté·e que c'est bien à sa perception que l'on s'intéresse, à ce qu'il pense et non à ce qui lui semble être objectif ou constituer une forme de vérité générale¹⁵⁸. Il faut parfois insister sur cette dimension auprès de l'enquêté·e. Comme le souligne Beaud :

Combien de fois s'entend-on dire, au moment de solliciter un entretien : « Oui, c'est pour répondre à un sondage », « Je dois répondre à vos questions, c'est bien ça ? ». Une des premières tâches de l'enquêteur est de lutter contre cette représentation de l'entretien, en usant de périphrases ou d'artifices (« Non, c'est pas exactement ça, on vous demande votre point de vue... »), avec comme objectif de rassurer les enquêtés sur ce que sera l'entretien (1996, p. 239).

En matière de formulation, il est aussi conseillé de préférer le comment au pourquoi car le pourquoi appelle une justification (Becker, dans Ramos, 2015) et peut ainsi être perçu comme une mise en accusation¹⁵⁹.

La rédaction du guide d'entretien ne doit ainsi rien au hasard tant dans les thèmes choisis, ce qui peut sembler le plus évident, que dans les formulations des questions et des relances que l'on peut anticiper. Sur le choix des thèmes abordés, Ramos souligne que « dans le guide d'entretien (et tout au long de l'entretien), le chercheur doit maintenir le lien entre les questions du guide et sa question d'enquête, son fil rouge » (2015, p. 31). Ainsi, certaines questions portent bien sur des éléments pré-identifiés comme potentiellement porteurs d'utopie. Des libertés ont été prises vis-à-vis de cette recommandation : le guide d'entretien aborde pour partie des thèmes suffisamment larges non seulement pour faire émerger d'éventuelles dimensions qui s'articuleraient à un modèle d'utopie d'aujourd'hui sans pour autant avoir été pré-identifiée

¹⁵⁸ Dans le prolongement, Ramos (2015) rappelle que dans la perspective de l'entretien approfondi, il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse. Cet élément a d'ailleurs été explicitement écrit sur le formulaire de consentement non seulement pour essayer de limiter la gêne que pourrait ressentir certain·es enquêté·es mais aussi car la démarche de recherche s'inscrit, au moins sur cette dimension, dans la perspective compréhensive. Dans ce même esprit, au cours des entretiens, quand les enquêtés ont posé des questions de précision sur la réponse attendue à une sollicitation, par exemple avec des formulations du type « je sais pas si c'est ce qui vous intéresse... » ou « par quoi voulez-vous que je commence ? », les réponses qui leur ont été apportées visaient à les laisser libre d'emprunter la direction qu'ils souhaitaient. En complément, pour ne pas faire sentir à l'enquêté·e qu'il pourrait y avoir des bonnes et mauvaises réponses, Ramos (2015) préconise une posture plus proche de la discussion que du déroulement du guide d'entretien thème après thème. Ainsi, « les personnes interrogées n'informent pas sur ce dont elles parlent, mais sur la manière dont elles ont fait, dont elles font l'expérience de ce dont ils (sic) parlent » (*ibid.*, p. 35).

¹⁵⁹ Sur la question des formulations appropriées pour mener un entretien compréhensif, Ramos (2015) suggère également d'éviter d'utiliser le terme « donc » dans les relances dans la mesure où ce dernier laisserait supposer que l'enquêteur·trice conclut ainsi un sujet. De même, plutôt que de demander à l'enquêté·e de raconter une journée type, journée qui n'existe pas en tant que telle, Ramos propose de demander de raconter celle de la veille.

mais aussi pour éviter d'interroger maladroitement les acteurs·trices directement sur les concepts théoriques mobilisés dans le travail définitionnel autour de l'utopie¹⁶⁰.

Les entretiens auprès des acteurs·trices de terrain se sont décomposés en deux parties, explicitement séparées dans le guide d'entretien¹⁶¹. La première partie proposait des thèmes plutôt en lien avec l'organisation et la seconde plutôt avec l'individu, dans l'optique de collecter son récit de vie. En pratique, individus et organisations se sont régulièrement croisés dans les propos des enquêté·es, croisement dont témoigne par exemple le passage entre les pronoms utilisés par les enquêté·es : « je », « nous » et peut-être plus volontiers l'indéterminé « on ». Parfois, les enquêté·es posaient explicitement la distinction entre l'organisation et le propos qu'ils tenaient, prenant par exemple soin de souligner que leur parole n'était pas nécessairement partagée par d'autres membres de l'organisation¹⁶².

¹⁶⁰ Parmi les thèmes abordés dans le guide d'entretien, on peut par exemple noter celui de l'histoire de l'organisation qui se situe à mi-chemin entre inductif, puisqu'*a priori* peuvent émerger de nouveaux éléments utopiques de l'histoire d'une organisation, et déductif puisque la littérature scientifique montre que la période d'émergence d'une organisation est particulièrement propice à l'expression de dimensions utopiques (Malo et Vézina, 2003). Autre exemple, les questions portant sur comment la mission de l'organisation est réalisée visent à partir d'une dimension très concrète pour aborder le rapport à l'action des individus au sein de l'organisation, avec pour enjeu sous-jacent l'ancrage utopique que peut avoir un tel rapport et l'identification d'une rationalité téléologique au sens wébérien.

Cette dernière rubrique du guide s'inscrit dans une autre de préconisations de Ramos (2015), celle selon laquelle « dans le guide d'entretien – et dans l'entretien – il est recommandé d'éviter de distinguer deux thèmes qui seraient « Les représentations » et « Les pratiques ». On fait dialoguer le « *ce que vous en pensez* », le « *comment vous le définissez* » avec le « *comment vous faites* » » (p. 37). Ainsi, les sous-questions de la rubrique portent à la fois sur ce que les acteurs·trices font – quels sont les moyens à leur disposition, les règles de fonctionnement qu'ils et elles suivent – et sur ce qu'ils et elles en pensent – quels sont leurs souhaits pour l'avenir, les limites ou défis qu'ils et elles identifient.

¹⁶¹ Cf. annexe 2.

¹⁶² Par exemple évoquant les critères d'accès aux produits de l'organisation, une enquêtée explique : « là je parle de [ZG] parce que moi je serais encore bien plus lâche que mon organisme en termes d'admissibilité » (ZG R11) et plus loin, dans la même prise de parole « c'est pour ça les discours je peux pas parler au nom de [ZG], je parle en mon nom », ou encore, à un autre moment du même entretien « là c'est mon opinion, je parle pas de [ZG] » (ZG R16). C'est dans cet exemple la distinction entre la parole de l'enquêtée et celle de l'organisation qui est marquée par ce passage entre pluriel et singulier. Dans une autre organisation, l'enquêté souligne « quand je dis « on » et quand je dis « nous », je prends tous les membres de l'association. Euh c'est important parce que dans mon discours j'utilise souvent « nous » » (BG R4). Il rejoint ainsi le positionnement vis-à-vis de l'organisation de l'enquêtée de [ZG] : par défaut, c'est le pluriel qui est utilisé et ce pluriel renvoie à une parole que l'enquêté projette comme étant celle de l'organisation.

Pour d'autre, l'explicitation de l'identité – collective ou individuelle – de la parole vise à nuancer la réponse qui est proposée, en soulignant l'incertitude qui lui est associée : « c'est la fille, la gestionnaire de l'extérieur qui regarde ça et qui constate ça. Alors ça c'est ma réponse » (AV R4) ou encore « j'suis sûr qu'y en a d'autres de mes collègues qui pourraient répondre, compléter tout ça, mais bon. Je sais pas si je réponds à votre question... » (G R7). Le cas de [CF] est intéressant car cette distinction entre l'individu et le collectif apparaît plusieurs fois au cours de l'entretien. Il s'agit comme pour les autres de mettre en avant le fait que la parole est parfois celle de l'enquêté mais parfois celle qu'il estime être celle de l'organisation : « je pense qu'y a quelques trucs sur lesquels c'est moi qui t'ai parlé en tant que personne mais quatre-vingt-quinze pour cent de ce que je te dis ce serait défendu par un autre membre de [nom de la SCIC issue de CF] de la même façon, donc y a une très forte intégration de notre fonctionnement sur euh la question des partenariats, la taille des boîtes avec qui on a envie de bosser euh sur

Dès lors, dans quelle mesure peut-on séparer l'individu de l'organisation et en quoi l'individu peut-il parler au nom de l'organisation ? Ces deux questions trouvent différentes réponses. D'abord, et même lorsque le contraire est prétendu tant par l'enquêteur·trice que par l'enquêté·e, iel parle toujours, par défaut, en son nom propre, même si l'importance que prend sa subjectivité par rapport à l'organisation varie selon plusieurs critères : thèmes abordés, habitude de l'enquêté·e à se mettre en avant individuellement, bonne connaissance de l'organisation, ou encore le fait qu'il ait préparé l'entretien en concertation avec tout ou partie de ces collègues ou en (re)lisant certains documents présentant l'organisation.

Etudiant ce qu'elle appelle l'utopie d'une organisation parlant d'une seule voix – l'utopie renvoyant ici à l'irréel – Grosjean (dans Grosjean *et al.*, 2018) lui préfère l'idée de polyphonie que révèlent des formules telles que « on pense », « on considère » et « j'ai entendu que ». Or, si ces formules n'apparaissent pas nécessairement en tant que telle, c'est bien la référence à l'impersonnel « on » qui domine les discours des acteurs·trices, accréditant l'idée selon laquelle à travers un discours individuel transparaît un discours plus collectif. La volonté à travers l'entretien était de collecter les récits de vie individuel mais aussi, comme en témoignent les premières questions, ce qu'on pourrait appeler les récits de vie des organisations¹⁶³.

euh, ouais sur toutes ces choses-là » (CF R12). Discutant de la dimension territoriale dans le montage de partenariat, ce même enquêté affirme : « je pense que, à voir hein, je sais pas ce que le collectif aurait comme avis là-dessus, mais ce qui est important pour nous c'est qu'y ait un lien » (CF R4). Dans ce deuxième exemple, on peut constater que, bien qu'il prenne la précaution de souligner qu'il ne peut parler qu'en son nom propre, l'enquêté rebascule immédiatement sur le « nous », montrant par là qu'il se sent spontanément en capacité de parler au nom de l'organisation, tout en ayant conscience que tous les membres de l'organisation ne seraient pas nécessairement en accord avec lui. Cette capacité tient peut-être, dans son cas, au fait qu'il soit le salarié le plus ancien de l'organisation à y être encore présent au moment de l'entretien. Plus loin en revanche, quand son propos se fait plus marqué, notamment par le niveau de politisation qu'il implique, il nuance à nouveau : « euh on le dit en déconnant mais euh notre objectif ultime c'est de péter la gueule du capitalisme, très clairement. Après c'est pas du tout quelque chose qui est porté, que tout le monde défendra comme ça, que voilà, et on est plusieurs à pouvoir le dire comme ça » (CF R5) et dans la même prise de parole : « mais euh, après ce que je te dis c'est un peu ma vision à moi, je suis pas sûre que tout le monde le défendrait comme ça. Et moi je pense que c'est quand-même, ouais, quelque chose qu'on est plusieurs à partager dans nos groupes » (*ibid.*). Il ne cesse ainsi d'osciller entre ce que lui affirme individuellement et ce qu'il pense également porté par le groupe en explicitant la nature de ce lien : par sa position au sein du groupe et son ancienneté on peut supposer qu'il sait ce qui est susceptible d'être collectivement partagé mais en même temps il n'est pas certain que toutes l'exprimeraient ainsi.

¹⁶³ S'il est évident que ces récits sont narrés par des acteurs·trices, iels opèrent bien, comme au niveau individuel, des reconstructions pour rendre cohérente l'histoire de l'organisation à leurs yeux. Tout comme l'individu élabore son récit dépendamment de ce dont il se souvient, il élabore celui de l'organisation selon ce qu'il en sait. Le récit qu'il propose de l'organisation ne peut donc se départir des conditions matérielles que sont sa trajectoire et son positionnement actuel au sein de celle-ci, mais aussi, plus subjectivement, de sa propre perception. Dans certains cas, et notamment lorsque l'entretien s'est déroulé avec un· fondateur·trice, l'histoire de l'organisation a été très spontanément racontée et n'a nécessité que très peu voire aucune relance. L'exemple le plus poussé dans ce domaine est celui de l'épicerie [BF] pour laquelle l'histoire de l'organisation occupe 62,63% de l'entretien : rencontré en qualité de président actuel de l'association, l'un de ses membres fondateurs a entrepris d'en dérouler

1.2.1.4. Les récits de vie : une forme particulière d'entretien

Le récit de vie constitue une forme particulière d'entretiens¹⁶⁴ : l'entretien narratif (Bertaux, 2014). Au cours de celui-ci, l'enquêteur demande de raconter tout ou partie de son expérience à l'enquêté.e., notamment sa vie sociale (2014), le processus renvoie à ce que font Demazière et Dubar (1997) en collectant les récits d'insertion. Plusieurs règles sont ainsi suggérées quant au déroulement de ce type d'entretien en particulier. Ainsi, la « règle d'or de l'entretien narratif » (Bertaux, 2014, p. 49) consiste à « encourager le sujet à parler, par des simples approbations¹⁶⁵ et relances, en l'interrompant le moins souvent possible » (*ibid*)¹⁶⁶. Des formulations telles que « racontez-moi » sont ainsi à privilégier en ce qu'elles invitent au récit (Bernard, 2014). En conséquence, le guide d'enquête ressemble à une « courte liste de point à aborder, mais seulement à la fin de l'entretien si le sujet n'en a pas déjà parlé » (Bertaux, 2014, p. 60). C'est résolument cette perspective qui a été adoptée dans ce travail tant pour la partie portant sur l'organisation que pour celle portant sur l'individu. Le recueil du récit est parfois

le récit pendant une quarantaine de minutes environ, soit neuf pages sur les dix-huit que compte la retranscription. L'entretien démarre ainsi sans ambages de la manière suivante :

- Est-ce que vous pouvez me parler de [BF] ?

- Bah avec plaisir. Donc euh, euh je vais commencer un peu par l'histoire, enfin l'origine de [BF] (BFQ1-BFR1) Cet enquêté fait partie de ceux et celles auprès de qui le contraste entre loquacité sur l'organisation et difficultés à parler de soi a été le plus important, cette corrélation ne se vérifiant cependant pas dans les autres entretiens.

¹⁶⁴ Les récits de vie naissent aux États-Unis d'Amérique dans les années 1920 avec l'arrivée de nouveaux migrants qui éprouvent le besoin de garder une trace de leur existence ancienne là où la société d'accueil souhaite savoir d'où ils et elles viennent pour mieux les intégrer (Poirier *et al.*, 1983). Ils connaissent en France un grand succès à partir des années 1950, tant dans les sciences sociales qu'en dehors de celles-ci, succès qui s'expliquerait par le déclin de la transmission orale dans un contexte sociétal où l'importance accordée à la tradition s'amenuise et où les personnes âgées se sentent dévalorisées (*ibid.*). Ainsi, « nous trouvons là l'explication de l'intérêt qui depuis un peu plus d'une décennie s'attache à la réalisation des récits de vie ; la sensibilité collective a perçu, sans doute confusément, qu'il était nécessaire de prendre le relais de la transmission orale autrefois indéfiniment répétée, et aujourd'hui défaillante » (*ibid.*, p. 21). Du fait que « l'intérêt des récits de vie [...] c'est qu'ils constituent précisément une méthode qui permet d'étudier *l'action dans la durée* » (Bertaux, 2014, p. 7), et que l'action serait à nouveau un thème au centre de la pensée sociologique selon Corcuff (dans *ibid.*), les récits de vie connaîtraient eux aussi un regain d'intérêt. Cependant, bien avant leur dimension scientifique, en France, « c'est Flaubert qui a enregistré le premier [récit de vie], de simples conversations « ordinaires » - sans le recours du magnétophone... Cette démarche pionnière était fondée sur l'idée que l'existence des anonymes pouvait et devait être digne d'attention et d'études » (*ibid.*, p. 23).

¹⁶⁵ On retrouve ici l'absence de neutralité de l'enquêteur-trice par la manifestation de son approbation.

¹⁶⁶ De même pour Pruvost, « le dispositif [du récit de vie] est simple : il n'est pas fondé sur un jeu de questions/réponses à partir d'une grille d'entretien, mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'une partie, selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur. Le sociologue peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur » (2010, s. p.).

présenté comme une maïeutique dans laquelle le sujet découvre sa propre vérité (Poirier *et al.*, 1983)¹⁶⁷.

Mais le travail sur les récits de vie a pu, dans son histoire, faire l'objet de critique, la plus connue étant peut-être celle de Bourdieu (1986) selon laquelle l'entretien avec un individu ne permet pas d'appréhender la réalité de son parcours de vie. Bourdieu souligne, d'une part, que bien que la consigne de l'entretien amène à obtenir un seul et unique récit de vie, la cohérence de ce récit n'indique pas nécessairement la cohérence de la vie. Il affirme que « sans prétendre à l'exhaustivité, on peut tenter de dégager quelques-uns des présupposés de cette théorie [sur l'histoire de vie]. D'abord le fait que « la vie » constitue un tout, un ensemble cohérent et orienté, qui peut et doit être appréhendée comme expression unitaire d'une « intention » subjective et objective, d'un projet » (*ibid.*, p. 69). D'autre part, c'est la notion même de trajectoire ou de parcours appréhendable à travers le récit de vie qu'il remet en question, écrivant que

L'analyse critique des processus sociaux mal analysés et mal maîtrisés qui sont à l'œuvre, à l'insu du chercheur et avec sa complicité, dans la construction de cette sorte d'artefact socialement irréprochable qu'est « l'histoire de vie », et en particulier dans le privilège accordé à la succession longitudinale des événements constitutifs de la vie considérée comme histoire par rapport à l'espace social dans lequel ils s'accomplissent, n'est pas à elle-même sa fin. Elle conduit à construire la notion de trajectoire comme série des positions successivement occupées par un même agent (ou un même groupe) dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations. Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations (*ibid.*, p. 71).

La seconde partie de la critique renvoie ainsi notamment à un besoin de tenir compte du contexte dans lequel le sujet évolue. L'illusion biographique renvoie à la facticité d'une histoire de vie se présentant comme linéaire alors qu'elle ne l'est pas, comme un « développement nécessaire » (Giraud *et al.*, 2014, p. 2), une reconstruction *a posteriori* dont le but est de rendre harmonieux un ensemble d'éléments sélectionnés précisément sur un critère de cohérence par l'enquêté·e. Cette intention de rendre cohérente sa vie et d'en effacer les passages gênants peut

¹⁶⁷ De la même manière, et comme cela a pu être soulevé par certain·es participant·es à l'enquête, l'invitation à parler de l'organisation a pu amener à (re)mettre en place un certain nombre d'éléments autour de celle-ci sur lesquels les acteurs·trices n'avaient pas nécessairement particulièrement réfléchi.

être qualifiée d'« idéologie biographique » (Bertaux, dans Poirier *et al.*, 1983, p. 43). Cependant, la mise en cohérence n'est pas tant un processus volontaire et conscient que spontané et impensé.

Plusieurs arguments permettent par ailleurs de répondre à cette critique. D'abord, comme le met en avant Pruvost, « Pierre Bourdieu a reproché au genre du récit de vie de produire de l'« illusion biographique » : le narrateur lisserait les aspérités de son existence en la rendant, rétrospectivement, cohérente. Sans nier cette dimension, les sociologues qui usent de la méthode biographique cherchent au contraire à mettre en évidence l'argumentaire défendu par le narrateur qui se fait alors le porte-parole d'un groupe social » (2010, s. p.)¹⁶⁸. Dans la perspective où ce qui est recherché à travers le récit de vie a trait à l'identité de l'enquêté-e, le contexte constitue encore un élément nécessaire à la compréhension de l'objet afin d'éviter l'essentialisme. Comme le soulignent Demazière et Dubar

Sans être aussi caricatural, le terme « identité » véhicule souvent l'idée que la subjectivité est une « entité » définissable aux moyens de traits déterminés qui caractérisent l'individu, quels que soient le contexte, la situation, les relations aux autres...C'est pourquoi toute typologie des personnes constitue un risque d'étiquetage. Dès que l'on « fait abstraction » du contexte et notamment du contexte relationnel, on prend une position épistémologique redoutable : celle de considérer que le comportement que l'on étudie n'est pas le produit de l'interaction d'un sujet et d'un contexte (situation, relations, institution...), mais l'expression du seul sujet et donc de son...identité. Prendre un comportement quelconque d'une personne comme l'expression de cette « entité » supposée (l'identité souvent qualifiée de personnelle), c'est donc bien risquer de réduire cette personne à l'étiquette qu'on lui colle et qu'on légitime par toute sorte d'expertise... (1997, p. 303).

Il ne s'agit pas pour autant de nier les dimensions individuelles de l'identité : ainsi « la position « inverse » de la précédente n'est pas nécessairement la seule posture sociologique possible. Nier toute pertinence sociologique aux « manifestations individuelles » (Durkheim, 1895) et considérer uniquement le « social » comme « extérieur » aux individus et saisissable par les

¹⁶⁸ Ainsi, c'est la perspective dans laquelle s'inscrit Bertaux (2014) quand il se réfère à une démarche ethnosociologique dont l'objectif « est d'étudier un morceau ou segment particulier de réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet social. Il s'agit pour le chercheur de comprendre comment il fonctionne, comme ça fonctionne et se transforme en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les logiques des situations qu'elles engendrent, les mécanismes générateurs de pratiques, les logiques d'actions récurrentes, les processus qui le caractérisent et le font vivre » (p. 12). De même, pour Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut, évoquant l'ethnobiographie, à travers la collecte du récit de vie ce sont des informations sur l'environnement extérieur au sujet qui sont recherchées puisque « le narrateur n'est pas un sujet isolé, il fait partie de plusieurs groupes, d'une société et d'une culture précises ; il est nécessaire que toutes ces dimensions soient restituées » (1983, p. 60).

outils statistiques n'est pas la seule ni peut-être la meilleure voie d'accès aux « faits sociaux » » (*ibid.*, p. 303). D'où la pertinence des récits de vie comme manière dont un sujet se raconte qui renvoie à l'expression de formes identitaires, à la dimension symbolique de l'identité (*ibid.*)¹⁶⁹. Demazière et Dubar développent ainsi une perspective de l'identité selon laquelle elle correspond à la fois à la manière dont le sujet se perçoit lui-même et à la manière dont les institutions qui l'entourent le perçoivent :

S'il s'agit bien, selon nous, d'identité, c'est dans le sens – longuement explicité par ailleurs (Dubar, 1991, 1992, 1994 ; Demazière, 1992, 1995) – de processus de construction et de reconnaissance d'une définition de soi qui soit à la fois satisfaisante pour le sujet lui-même et validée par les institutions qui l'encadrent et l'ancrent socialement en le catégorisant. Cette définition est de moins en moins donnée par héritage familial voire culturel et de plus en plus construite, expérimentée, reconstruite, tout au long de l'existence, dans le dialogue, la négociation, la confrontation avec les autres (*ibid.*, p. 304).

Le fait que l'identité se construise au fur et à mesure du temps avec les expériences que connaît le sujet rend particulièrement approprié la mise en récit (*ibid.*)¹⁷⁰.

Ce qui est appréhendé à travers l'entretien narratif est bien un *récit* de vie qui implique, au sens de Ricœur, une mise en intrigue. Comme le souligne Giraud, « Ricœur analyse le récit comme une « mise en intrigue » : en faisant le récit de sa vie, un individu reconfigure son expérience temporelle, à l'origine confuse, autour d'une intrigue, qui transforme les événements vécus en une histoire. En outre, il est conduit à sélectionner parmi les nombreux événements ceux qui lui semblent « significatifs » » (Giraud *et al.*, 2014, p. 4)¹⁷¹.

¹⁶⁹ Demazière et Dubar expliquent que « dans l'expression « formes identitaires », la notion de forme est au moins aussi importante, sinon plus, que celle d'identité. Ce qui est visé, ce n'est pas la « personnalité psychologique ou culturelle (au sens de « personnalité de basse ») des sujets concernés, c'est la forme symbolique – et d'abord langagière – dans laquelle ils se racontent, argumentent et s'expliquent » (1997, p. 304).

¹⁷⁰ Or, la mise en récit constitue une forme de réalité particulière. Il convient alors de distinguer, pour répondre à Bourdieu avec Bertaux, trois ordres de réalité. La première, la réalité historico-empirique est celle réellement vécue et agie, elle renvoie au parcours biographique, à ce qui s'est effectivement passé. La deuxième, la réalité psychique et sémantique, est issue de la pensée rétrospective du parcours biographique, c'est la manière dont l'individu se remémore la réalité historico-empirique. La troisième enfin, la réalité discursive, est produite par l'entretien (Bertaux, 2014). Elle désigne uniquement ce que le sujet dit au moment de l'entretien et en ce sens, si elle n'est ni la réalité historico-empirique ni la réalité psychique et sémantique puisque dans cette dernière les éléments transmis peuvent être sélectionnés au moment de l'entretien, elle n'en demeure pas moins une forme de réalité porteuse de sens. De plus, toute forme d'expression de l'individu passe par ce filtre plus ou moins explicite et plus ou moins conscient d'un choix de ce qui va ou non être partagé. L'entretien, qu'il soit narratif ou non, n'est pas exempt de ce processus et doit ainsi être considéré dans ce cadre : il ne peut avoir prétention à cerner *la* réalité historico-empirique.

¹⁷¹ De même, selon Bernard, « le narrateur qui connaît le dénouement de son récit sélectionne les éléments qu'il juge pertinents pour faire comprendre le sens de celui-ci » (2014, p. 2).

Cette composition narrative implique la manipulation de plusieurs temporalités par les enquêté·es. Ainsi, d'une part, « les récits témoignent de l'aptitude des acteurs sociaux à recomposer le passé (le temps) et à faire des choix mnésiques (la mémoire) » (Bernard, 2014, p. 2). D'autre part, il s'agit de distinguer entre le temps dans lequel l'entretien se déroule et qui mène les enquêté·es à opérer une recomposition du passé dans la limite de leur mémoire, c'est-à-dire le temps qui rend possible l'expression du récit, et le temps auquel les enquêté·es se réfèrent dans le récit, qui est celui du passé. Dans les termes de Ricœur, le temps du verbe, soit le premier distingué, et le temps phénoménologique, soit le deuxième, bien que distincts, sont difficiles à séparer. Comme il le souligne, « la nécessité de disjoindre le système des temps du verbe de l'expérience vive du temps et l'impossibilité de l'en séparer complètement me paraissent illustrer à merveille le statut des configurations narratives, à la fois autonomes par rapport à l'expérience quotidienne et médiatrice entre l'amont et l'aval du récit » (Ricœur, 1984, p. 117). Ainsi, toujours selon Ricœur, de la même manière que l'enquêté·e fait des différents éléments qu'il choisit d'évoquer au moment de l'entretien un ensemble cohérent, « la mise en intrigue a été définie, au plan le plus formel, comme un dynamisme intégrateur qui tire une histoire une et complète d'un divers d'incidents, autant dire transforme ce divers en une histoire une et complète » (1984, p. 18). Chez Ricœur, cette notion de mise en intrigue, au niveau temporel, renvoie à la *mimesis II*¹⁷² :

[La mimesis II] est le moment de la mise en intrigue proprement dite par l'auteur du texte. La dimension épisodique du récit tire le temps narratif du côté de la représentation linéaire : les épisodes se suivent l'un l'autre en accord avec l'ordre irréversible du temps commun aux événements physiques et humains. La dimension configurante, en retour, présente des traits temporels inverses de ceux de la dimension épisodique : « l'arrangement configurant transforme la succession des événements en une totalité signifiante qui est le corrélat d'assembler les événements et fait que l'histoire se laisse suivre. Grâce à cet acte réflexif, l'histoire peut être traduite en une « pensée » ». De plus, « la configuration de l'intrigue impose à la suite indéfinie des incidents « le sens d'un point final » [...]. En lisant la fin dans le commencement et le commencement dans la fin, nous apprenons ainsi à lire le temps lui-même à rebours, comme la récapitulation des conditions initiales d'un cours d'action dans ses conséquences terminales » (Ricœur, 1983, p. 130-31). Ainsi, la mimesis II transfigure l'amont du texte en aval par son pouvoir de configuration. Elle renvoie à la temporalité de la narration (Carcassonne, 1983, p. 54).

¹⁷² Là où la mimesis I est le temps tel qu'il est vécu et le mimesis III le temps tel qu'il est restitué par le récit, à savoir par exemple dans le cas du roman, le nombre de pages occupées par un événement.

La sélection et la mise en forme des éléments qui composent le récit de vie dans le cadre d'un entretien sont à la fois le fait de l'enquêté·e et, comme le soulignent Poirier *et al.* (1983), celui de l'enquêteur·trice qui participe à sa construction soit par ses relances, soit même, à nouveau dans la perspective interactionniste de la communication non-verbale, par sa position au sens de Goffman (1987)¹⁷³. Ainsi, le *récit* de vie, entendu comme une construction qui s'opère d'un point de vue interactionniste au moment de l'entretien, s'inscrit dans une perspective de savoir particulière qui n'est pas ce que l'on a coutume de considérer sous le vocable de réel objectif, qui n'est pas non plus ce qui est qualifié plus haut de réalité historico-empirique.

L'expression « récit de vie » en tant que telle apparaît ainsi en France dans les années soixante-dix pour pouvoir distinguer l'histoire de l'individu du récit qu'il en fait, comme le souligne Bertaux (2014) : « jusque-là le terme consacré en sciences sociales était celui d'« histoire de vie » (*life history*) ; mais ce terme présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'histoire *vécue* par une personne et le *récit* qu'elle pouvait en faire » (p. 10). Parler de récit de vie revient donc, dans cette thèse comme dans la perspective de Bertaux, à distinguer la réalité discursive¹⁷⁴.

Poirier *et al.* (1983) soulignent que le récit de vie unique peut avoir un intérêt en soi mais qu'il peut aussi être l'élément d'une recherche plus large s'appuyant sur d'autres modes de

¹⁷³ Deux conséquences en sont identifiées par Vanini de Carlo (2014). Cela signifie, d'une part que « du côté du sujet narrant [...] son récit aura toujours un effet de construction de signification, et par conséquent de production de nouvelles connaissances » (p. 2) et que, d'autre part, et conséquemment, le langage est considéré comme créatif et non pas descriptif (*ibid.*).

¹⁷⁴ Autre forme de critique adressée à l'enquête par récits de vie, et plus largement à l'enquête par entretien, « on a pu [...] affirmer que l'énoncé transcrit, devenu texte, perd une partie de son sens : le texte, hors contexte, serait alors trahi » (Poirier *et al.*, 1983, p. 29). Ainsi, c'est la situation d'oralité qui se trouve bafouée dans le passage à l'écrit, comme déjà évoqué dans le cadre général de l'entretien : la retranscription présente des limites dans la mesure où elle ne rend pas compte de gestes et intonations, ni nécessairement du contexte de la rencontre. Poirier *et al.* s'appuient pour défendre cette idée sur la notion d'oraliture qu'ils désignent comme « cette production orale d'un discours qui se fait le plus souvent devant une certaine assistance » (*ibid.*, p. 29), d'où l'intérêt, selon eux, d'enregistrer l'entretien en intégralité afin d'en avoir le ton et le rythme. Dans le cadre de cette thèse, les entretiens ont été enregistrés et retranscrits en intégralité. Au moment de la retranscription, ont été notés non seulement les paroles des acteurs·trices mais aussi les onomatopées qu'ils prononçaient notamment les hésitations, les silences et les rires. Là où les deux premiers peuvent marquer tant la réflexivité induite par l'entretien que l'hésitation face à une question qui soulève des éléments auxquels l'enquêté·e n'a peut-être jamais pensé, le troisième renvoie le plus souvent à la nervosité mais aussi, parfois, à un relâchement de pression. En revanche, les changements de rythme n'ont pas été particulièrement relevés sauf quand il contrastait notablement avec le reste de l'entretien : cela a donc été le cas à une seule reprise. De même, les gestes des enquêtés·es n'apparaissent pas sur la retranscription car les notes prises au cours de l'entretien étaient déjà suffisamment nombreuses au risque de rendre parfois l'écoute périlleuse. L'attitude générale de l'enquêté·e et son aisance à répondre ont cependant pu être notées en marge : ces éléments informent sur le comportement général de l'enquêté·e face à l'entretien et non sur les éventuelles difficultés ou malaises soulevés par certaines questions en particulier.

collecte des données ou sur d'autres types d'entretien, comme il est également possible de croiser les récits de vie avec d'autres éléments sur la population concernée¹⁷⁵. Dans la première perspective, celle du récit de vie comme témoignage unique, « le récit de vie clos sur lui-même veut donner à la banalité de la vie quotidienne une dimension sociologique, historique ou littéraire en mettant en évidence la valeur intrinsèque du document personnel » (Poirier *et al.*, 1983, p. 128). Cette dimension sera ici appréhendée, la partie récit de vie de l'entretien ayant notamment vocation à informer sur la construction d'éventuels utopèmes chez les acteurs·trices de l'ES(S), de leur apparition au cours de la vie, dans le but d'identifier des corrélations possibles¹⁷⁶. Enfin, dernière perspective d'appréhension des récits de vie, celle des récits de vie croisés permet d'étudier une population particulière, par exemple celle d'un village, en adjoignant aux récits de vie d'autres données sur la population enquêtée telle que le recensement, la pyramide des âges *etc.* (Poirier *et al.*, 1983). Cette dernière perspective rejoint plus ou moins l'esprit avec lequel sont appréhendés les récits de vie dans cette thèse : si l'on considère les acteurs·trices de l'ESS comme une population, les informations qui en sont données par des institutions en ayant une vision globale, celles que l'on rencontre dans la théorie et celles que les acteurs·trices de terrain rencontrés·es donnent sur leur organisation sont croisées avec leur récit de vie.

1.2.2. Deux compléments aux entretiens : contextualiser avec les écrits et analyser la reconfiguration à partir des archives

Obtenir des écrits sur l'organisation répond à plusieurs objectifs. Dans un premier temps, les écrits permettent de prendre connaissance de l'organisation, d'en avoir un premier aperçu et si besoin de prêter vigilance au moment de l'entretien à une dimension propre à l'organisation qui s'avérerait pertinente pour l'enquête. Ensuite, ils sont conçus comme permettant, si l'organisation a une histoire particulièrement longue ou si l'enquêté·e rencontré·e n'est présent dans l'organisation que depuis peu de temps, de saisir son histoire. Enfin, ils permettent de

¹⁷⁵ Les deux dernières perspectives diffèrent l'une de l'autre en ce que dans la dernière le recherche porte sur la population rencontrée au moment des entretiens alors que dans la deuxième l'objet de la recherche n'est pas nécessairement la population en tant que telle.

¹⁷⁶ Quand il est appréhendé comme l'élément d'une recherche, le récit de vie se présente comme une occasion pour le·a chercheur·euse de se familiariser avec la situation qu'il souhaite observer. Dans le cadre de cette thèse, cette dimension a été assez peu mobilisée puisqu'au moment où l'enquête empirique a commencé le terrain que constitue l'ES(S) était déjà relativement connu, tant au plan théorique qu'au plan pratique. La connaissance du terrain avant la thèse résultait de plusieurs stages et expériences bénévoles réalisées dans des associations ainsi que des entretiens réalisés dans le cadre du mémoire de second cycle qui ont pu jouer ce rôle exploratoire.

contextualiser l'analyse en mettant en perspective les paroles des enquêté·es, par exemple si leur manière de présenter la mission est particulière au regard des statuts ou du site internet de l'organisation. Les écrits sont ainsi de plusieurs types : ils peuvent être accessibles à toutes quand ils sont issus par exemple de sites internet, réseaux sociaux, *flyers* ou *tracts* – traduits par pamphlets en français québécois – ou plus largement de tous types de support de communication à destination du public, ou au contraire faire l'objet d'une requête auprès des enquêté·es. Seront alors par exemple accessibles des projets associatifs, budgets annuels, comptes-rendus de réunion ou encore plans d'orientation.

Deux nuances peuvent être apportées quant à la documentation écrite. D'abord, en matière de recueil de ces documents, toutes les organisations du corpus n'ont pas souhaité en transmettre. Le document écrit le plus souvent transmis, comme indiqué sur la figure 1 ci-dessous, était le rapport d'activités, dans dix cas sur vingt-cinq, soit quarante pour cent.

Type de document	Nombre d'organisations qui ont transmis ce document	Pourcentage
Rapport d'activités ¹⁷⁷	10	40%
Comptes-rendus	2	8%
Statuts	1	4%
Historique	3	12%
Plaquette de présentation	8	32%
Charte	2	8%
Article parus dans la presse	2	8%

Figure 4. Types de documents transmis

Les documents de communication externe, pour leur part, ont moins posé problème, ils ont même parfois été spontanément envoyés avant l'entretien comme une vitrine présentant l'organisation afin de faciliter le déroulement de l'entretien par la suite¹⁷⁸. Ensuite, la frontière entre documentation écrite et entretiens a été fluctuante dans la mesure où certaines personnes participant à la recherche, celles d'[AV] et [AW], se sont appuyées sur celle-ci au moment de

¹⁷⁷ Dans les rapports d'activités sont comptés les bilans et rapports moraux incluant le rapport d'activités. On compte pour une les organisations qui ont transmis un ou plusieurs rapport(s) d'activités.

¹⁷⁸ Pour une présentation exhaustive des écrits récupérés, se référer à l'annexe 21.

l'entretien, s'y référant notamment pour l'historique et la présentation des activités. L'écrit était aussi mobilisé au moment de la présentation des organisations comme un appui pour des enquêtées qui n'étaient plus certaines que leur manière de décrire leur organisation était celle adoptée plus largement par ses membres¹⁷⁹.

Pour aborder la dimension historique de la reconfiguration utopique, un autre corpus a été mobilisé. Ce dernier se compose d'archives historiques du tournant du XX^e siècle, période de richesse qualitative et quantitative pour les coopératives de consommation. Le choix de la consommation s'est fait dans une perspective de filiation vis-à-vis de l'alimentation qui a été étudiée de nos jours¹⁸⁰. Les documents historiques rassemblés émanent des deux tendances de la coopération de consommation qui existaient à l'époque, la tendance réformiste gidienne et la tendance socialiste. Le corpus est composé des procès-verbaux des Congrès de la coopération socialiste de 1900 et 1901 et des bulletins mensuels de l'Union coopérative des années 1900 et 1901, soit un total de vingt-quatre numéros de vingt pages chacun, à l'exception de deux numéros comportant les comptes-rendus de Congrès coopératifs qui font vingt-huit pages. Ces écrits ont été lus en intégralité et ont fait l'objet d'une analyse manuelle.

¹⁷⁹ Par exemple, la vice-présidente d'[AZ] répond à la première question de l'entretien de la manière suivante : « euh oui, dans le fond vous pouvez aussi trouver toutes les informations sur les missions de [AZ] sur le site internet de [AZ] parce que là moi en fait j'suis euh, comme je suis en agriculture y avait pas beaucoup de monde qui avait beaucoup de temps pour participer à une étude en sociologie en plein mois d'août, donc je suis en train de récolter en même temps que je vous parle donc ça se peut que j'oublie des éléments de missions » (AZ R1). De même, le directeur général de [J] répond à la première question de l'entretien en concluant par « j'veis voir un peu qu'est-ce qu'on a noté dans le site, des fois y a peut-être une autre façon de l'dire là, donnez-moi une seconde...Ouais ce qu'on a marqué, la mission de [J] c'est de contribuer au développement et à l'affirmation de la santé par la prévention donc ça fait que pour nous, pour ce faire la coopérative définit sa mission à travers quatre objectifs fondamentales : soit vendre les meilleurs qualité, produits possibles euh qualité d'aliments sains et biologiques, au meilleur prix, et qui a vocation sur l'équilibre nutritionnel, en plus des services en médecine alternative et complémentaire, puis promouvoir l'entraide coopérative, donc voilà sur les grandes lignes notre mission » (J R1). Toujours à cette première question de présentation de l'organisation, la directrice adjointe de [O] répond : « en fait la mission j'pourrais même vous la transférer par courriel » (O R1).

¹⁸⁰ Initialement, l'ambition était de rencontrer des organisations qui n'ont pas exclusivement des activités autour de l'alimentation mais bien plus largement de la consommation en général telles que les drogueries et magasins de cosmétiques. Or, il en existe très peu, notamment en comparaison du nombre important d'organisations de l'ES(S) qui s'emparent du champ de l'alimentation Deux coopératives proposant des produits de cette sorte ont été contactées lors de la première vague d'entretiens au Québec, mais aucune des deux n'a répondu aux sollicitations. De plus, certains magasins coopératifs et associatifs rencontrés, s'ils ont bien un rayon alimentaire, proposent aussi pour certains d'entre eux des produits divers et variés : c'est le cas de [BG], [BL], [BO], [CJ], [CK], [D], [J], [O].

1.3. Un terrain réparti entre le Québec et la France

Le terrain se répartit entre le Québec et la France. Si l'on se réfère au Québec plutôt qu'au Canada ce n'est pas pour souligner une éventuelle différence qui existerait concernant les résultats entre l'un et l'autre puisqu'en l'absence de comparaison entre Provinces canadiennes une telle conclusion ne peut être émise. C'est plutôt car le cas du Québec semble suffisamment spécifique au sein du Canada pour exiger cette précaution. Ainsi, il est probable que certains des phénomènes observés au niveau québécois se reproduisent au niveau canadien mais en l'absence de possibilité de conclure quant à l'absolue similarité de ces résultats entre le Québec et le Canada, c'est le premier qui fera plus raisonnablement référence.

Souvent réduite en France à une réalité nationale, l'ES(S) est pourtant une réalité internationale, qu'elle se constitue comme ensemble spécifique identifié ou que toutes ou parties de ces familles d'organisations existent dans divers pays. En matière de comparaison, le Québec et la France présentent des niveaux de développement de l'ES(S) relativement similaires l'un à l'autre, si l'on en juge notamment par les lois cadres adoptées en 2013 au Québec et en 2014 en France. Statutairement, les organisations concernées font écho les unes aux autres de part et d'autre de l'Atlantique. L'enjeu n'est pas de présenter ici tous les statuts existants mais ceux que l'on va plus particulièrement retrouver dans le champ de l'alimentation. Ainsi, aux organisations sans but lucratif (OSBL) ou à but non-lucratif (OBNL) font face les associations loi 1901 qui s'en rapprochent sur le critère de stricte non-lucrativité. Les coopératives de solidarité québécoises se rapproche des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) françaises sur la question du multi-sociétariat. Les coopératives de travail québécoises, en tant que coopérative ayant pour membres les travailleur·euses, sont équivalentes aux sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) françaises¹⁸¹. Enfin, toujours en fonction de qui sont les membres, on peut rapprocher les coopératives de consommation québécoises et françaises. On peut résumer ces différents parallèles sur le tableau suivant.

¹⁸¹ Dans le corpus, une fiducie d'OBNL a été rencontrée au Québec, seul ce statut ne trouve pas véritablement d'équivalent en France, on pourrait le décrire comme un projet particulier d'une OBNL disposant d'une comptabilité propre.

<u>Critère</u>	<u>Québec</u>	<u>France</u>
Non-lucrativité stricte	OBNL	Association loi 1901
Multi-sociétariat	Coopérative de solidarité	SCIC
Membres = travailleur·euses	Coopérative de travail	SCOP
Membres = consommateur·trices	Coopérative de consommation	

Figure 5. Rapprochement des organisations de l'ES(S) québécoises et françaises

Ces différentes organisations peuvent appartenir à des fédérations. Au Québec, les deux fédérations de l'ES(S) qui constituent des interlocutrices privilégiées pour le gouvernement sont le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. En France, les organisations qui ont peut-être le plus ce rôle de représentation sont les Chambres régionales d'économie sociale et solidaire (CRESS) chapeautées au niveau national par le Conseil national des CRESS. De part et d'autre, d'autres fédérations existent par famille d'organisations ou secteur d'activité.

C'est bien le Québec qui constitue un ensemble pertinent en matière de comparaison plus que le Canada dont la législation diffère et où l'ES(S) ne bénéficie pas de la même reconnaissance et ne se rapproche pas autant de l'ES(S) française. Du côté français, la réduction du terrain d'enquête à une seule région n'a pas ce même enjeu juridique puisque les organisations de l'ES(S) ont le même statut et dépendent de la même loi partout sur le territoire français. Dès lors, là où le choix de la Province du Québec au Canada se justifie pour des raisons méthodologiques d'appréhension de l'ES(S), le choix de la région Auvergne Rhône-Alpes est un choix visant à faciliter l'enquête de terrain. Les deux territoires accueillent en leur sein des métropoles et des villes de taille moyenne. Le critère de la francophonie constitue aussi un argument qui, selon Lesemann et Martin (2007), favoriserait la circulation des savoirs et pourrait expliquer, en partie du moins, la relative proximité entre les deux ES(S). De manière plus approfondie, ces auteurs soulignent que les chercheur·euses québécois·es tendraient à puiser certaines références du côté français et du côté anglophone selon leur positionnement dans la recherche. Ainsi, « la référence à la France est prisée par les chercheurs qui orientent leurs travaux en fonction de préoccupations de justice sociale, de droits collectifs ; la référence à l'univers anglophone est généralement associée aux auteurs qui reconnaissent la prééminence

du marché, de l'individu et de sa liberté d'initiative » (*ibid.*, p. 9)¹⁸². Or, l'ES(S), dans différents points de vue qui existent pour l'appréhender peut s'inscrire tant dans une perspective que dans l'autre et est volontiers présentée comme association ces deux dimensions dans diverses configurations révélant ces sensibilités.

Ces différentes sensibilités de recherche s'ancrent dans des tendances qui en constituent le contexte explicatif. Or, les acteur·trices aussi, à leur niveau, vivent et pensent dans ces contextes. Dès lors, la comparaison entre le Québec et la France vise à permettre, d'abord, un éclairage quant à leur positionnement entre marché et justice sociale, pour reprendre les termes de Lesemann et Martin (*ibid.*). Ce positionnement doit de manière privilégiée se percevoir dans un champ, l'ES(S), lui-même traversé par ces différentes tendances et constituant donc un terrain particulièrement propice à cette observation. Au Québec et en France, toutefois, les modèles de pensée sont en évolution. Du côté québécois, on peut s'attendre à ce que les acteur·trices soient susceptible d'être à mi-chemin entre ces deux tendances. Du côté français, on peut s'attendre à ce que les acteur·trices soient plutôt penchés – quoique ce penchant soit à nuancer fortement au regard de l'évolution notamment politique ces dernières années – du côté du social contre le « tout marché ». La question est alors celle de la configuration que prend cette série d'arbitrage entre deux tendances qui traversent elles-mêmes l'ES(S) pour la définir, dans ces contextes qui, bien qu'évoluant dans la même direction, ne se situent pas dans la même temporalité et résultent de deux histoires bien différentes. Ensuite, si l'utopie reste un concept occidental, dépasser le cadre national quand on l'interroge permet une actualisation théorique plus juste que si elle se cantonnait à un seul espace. Au plan théorique le travail d'enquête sur deux terrains permet donc d'asseoir plus solidement l'utopie qui émergera de l'observation empirique. Ainsi, si « les histoires sont incomparables par essence, parce que productrices, chacune, de leur système conceptuel et de leurs variables significatives » (Giraud, dans

¹⁸² Ils ajoutent « les premiers invoquent et apprécient le « *modèle social français* » ; ils s'intéressent aux débats relatifs à l' « Europe sociale » défendue par la France contre le « tout marché » promu par les Britanniques. Les seconds considèrent ces débats inutiles, insistant sur l'efficacité d'une régulation par le seul marché. Ces tensions, les Québécois, de par leur position géopolitique, les vivent quotidiennement, même si l'État qu'ils se sont donné, avec la Révolution tranquille des années soixante, a développé un « modèle » social-démocrate unique en Amérique du Nord, sachant qu'aujourd'hui, ce « modèle » commence à être sérieusement remis en cause » (p. 9). Les auteurs précisent en conclusion sur cette remise en cause que « l'influence de la France au Québec a permis, jusqu'ici, de défendre et de promouvoir une conception la plus possible sociale de la réponse aux grandes questions de société que posent la pauvreté, l'évolution des familles, la dépendance, mais aussi la gouvernance des services. Or, l'incorporation idéologique et pratique croissante du Québec à l'ensemble continental américain réduit l'espace du social pour privilégier toujours davantage une conception libérale des réponses à ces grandes questions » (p. 14). Force est de constater que ce phénomène se produit également en France.

Lallement et Spurk, 2003, p. 97), la généralisation reste possible sous réserve que « les objets en cause soient suffisamment larges pour qu'ils fassent du sens dans des contextes culturels différents » (*ibid.*, p. 98) ou encore de « mettre en évidence des régularités dans les interactions entre identités, institutions et formes d'ordre social, de nouveau, à travers les pays, les époques, les cultures ou les groupes sociaux » (*ibid.*). Alors que sur l'ES(S) la démarche est celle d'une comparaison au sens où elle vise à faire ressortir des différences et similitudes entre les imaginaires des acteur·trices québécois·es et français·es, au niveau de l'utopie elle vise plutôt à faire émerger un modèle type commun qui s'exprimerait dans le cadre d'une même tendance idéologique vers le marché de plus en plus marquée des deux côtés de l'Atlantique.

Section 2 : Analyser les résultats

Si le matériau d'enquête est de différents types – retranscription d'entretiens, écrits, archives – et se répartit entre le Québec et la France, il s'agit maintenant de présenter comme ce matériau a été traité. Dans cette section, d'abord, un positionnement d'analyse au regard d'un cadre proposé par Demazière et Dubar (1997) va être présenté (2.1.). Il sera ensuite question de s'attarder sur les implications dues à l'utilisation du logiciel CAQDAS NVivo (2.2.).

2.1. Positionnement dans les différentes démarches d'analyse : posture illustrative, posture restitutive et posture analytique ; analyse structurale ou sociolinguistique interactionniste

Demazière et Dubar (1997) distinguent trois postures d'analyse en lien avec la manière dont le·a chercheur·euse se positionne vis-à-vis des enquêté·es, la troisième d'entre elles constituant une sorte de voie intermédiaire entre les deux premières. La première est la posture illustrative dans laquelle la parole des enquêté·es est sélectionnée selon les besoins de la démonstration. Comme son nom l'indique, les propos recueillis au moment de l'entretien n'ont pour objectif que d'illustrer les affirmations de recherche : concrètement, cela suppose que la démonstration que sert l'enquête ait déjà pu être construite auparavant. La démarche est donc hypothético-déductive et suppose une bonne connaissance de la théorie dans laquelle l'hypothèse s'élabore avant de débiter l'enquête de terrain¹⁸³. Dès lors, « la parole des gens est ainsi fragmentée en

¹⁸³ Plus largement, elle se calque sur les sciences de la nature qu'il faudrait imiter en illustrant des relations causales, un des exemples les plus connus en est l'utilisation de la statistique dans *Le suicide* de Durkheim. Dans cette perspective, on passerait du social, entendu comme sens commun, au sociologique, entendu comme scientifique, en rompant avec les prénotions et la subjectivité à laquelle les enquêté·es sont associé·es. Il semble

fonction de catégories qui arrangent le chercheur, et indépendamment de la manière dont les gens mettent en mots leurs propos » (*ibid.*, p. 18-19). En conséquence, l'analyse « se limite au contenu des messages, aux seuls signifiés » (p. 19) et « son principe consiste à repérer et isoler des thèmes dans un entretien afin de permettre sa comparaison avec d'autres entretiens » (*ibid.*). Il n'est donc pas question de s'intéresser à la logique interne de chaque entretien : « l'analyse thématique est fondée sur la destruction de la structuration des discours singuliers » (*ibid.*). C'est la logique d'ensemble qui prime y compris dans la construction d'une grille d'entretien à partir des hypothèses de recherche, grille dans laquelle doit pouvoir rentrer chaque entretien.

La posture implique un rapport à la parole recueillie caractérisé par la méfiance : la parole est strictement informative et il est du devoir des sociologues de l'objectiver puisque l'entretien, par l'artificialité du langage, risque de dissimuler la réalité. Il semble que cette posture aux antipodes de la transparence puisse toutefois mener à parfois complexifier des notions justes qui émaneraient du terrain au nom d'une rupture entre scientifique et profane. La relation d'entretien est donc dissymétrique : le·a chercheur·euse saurait tout, l'enquêté·e ne saurait rien, ou du moins rien de scientifique. Iels seraient incapables de produire une forme de savoir scientifique d'où le besoin pour le·a chercheur·euse de sélectionner les extraits qui servent son argumentation dans une logique d'administration de la preuve, de confirmation d'une hypothèse.

C'est d'ailleurs ici que la posture semble pouvoir poser question : quelle place laisse-t-elle d'une part à une possibilité d'infirmer l'hypothèse si les preuves qui vont dans le sens opposé à celui avancé par le chercheur ou la chercheuse sont ignorées au nom précisément de la posture de recherche qui se veut scientifique ? D'autre part, quelle place laisse-t-elle à l'émergence d'éléments autres, qui ne rentreraient pas dans le cadre prédéfini de la recherche au sens où ils ne contribueraient ni à confirmer ni à infirmer l'hypothèse, mais ouvriraient plutôt de nouvelles pistes de recherche ?

A l'extrême opposé, la deuxième posture présentée par Dubar et Demazière (*ibid.*) est la posture restitutive et hyper-empiriste. Il s'agit alors de laisser toute la place à la parole des enquêté·es considérée comme transparente dans une logique de compréhension : ce que l'on cherche à

donc se dessiner ici une limite nette non seulement entre scientifiques et profanes : les second·es n'ont pas accès à la science et les premier·ères ont le devoir de rompre avec la forme de savoir des second·es.

saisir est ce que les enquêté·es pensent, avec la dimension subjective que cette pensée comporte, plutôt qu'une réalité qui se dissimulerait derrière leur parole. Le·a sociologue se fait alors porte-parole des savoirs sociaux des sujets, iel reprend le lexique des enquêté·es et n'interprète pas de manière autonome leur propos. En revanche, iel ajoute à l'information donnée par les paroles seules le contexte de leur énonciation : « ce que le sociologue doit faire, c'est à la fois préciser le plus clairement possible le contexte non verbal (où ? quand ? avec qui ?...) et mettre en relation les paroles recueillies en faisant apparaître les tours de parole, les catégorisations en situation et toutes les traces d'interactions, y compris non verbales (interruptions, hésitations, gestes, mimiques etc.) » (*ibid.*, p. 26). C'est finalement le·a lecteur·trice qui fait le travail d'analyse et de synthèse, le·a sociologue s'efface devant la parole des enquêté·es qu'iel se contente de mettre en forme. Constatant l'absence de prise en compte de la théorie et de recherche de lien entre ce qui émane du terrain et des connaissances plus larges, on peut alors se demander en quoi cette forme de ferait avancer un questionnement plus large qui dépasserait la seule observation.

La posture analytique et de reconstruction de sens adoptée par Demazière et Dubar (*ibid.*) se situe entre la posture illustrative et l'hyper-empirisme. Elle consiste à comprendre la parole ordinaire en se concentrant sur son sens subjectif, le sens qui existe pour le sujet. La sociologie compréhensive peut fournir le cadre de cette posture dans laquelle le sujet structure le sens de son monde social dans le récit biographique ainsi que le soulignent Demazière et Dubar :

C'est par la catégorisation sociale mise en œuvre dans un récit biographique que le sujet structure le sens de son « monde social », le produit et rend possible son appropriation par le sujet et son interprétation méthodique par le chercheur. C'est par la production de ses propres catégorisations du social – et pas seulement dans son rapport aux catégories « officielles » – que le sujet s'approprie à la fois une conception du monde social et de sa place (actuelle, présente et future) à l'intérieur de celui-ci. Le sens subjectif recherché n'est donc rien d'autre que la structure de l'ordre catégoriel qui organise la production de son récit et la dynamique de son inscription dans cet ordre (*ibid.*, p. 37).

A travers l'entretien auprès d'un individu c'est le monde auquel il appartient que l'on cherche à mieux comprendre. Dans l'explication qu'ils font de cette posture, Demazière et Dubar sont très proches de toute la perspective interactionniste développée à la section précédente à laquelle s'ajoute une dimension plus constructiviste : le social prend forme dans le langage et la parole est « selon la définition de Cassirer [...] « un processus par lequel le réel se constitue pour nous comme « milieu » dans l'unité et la pluralité de son activité signifiante » (1953, p.

51) » (*ibid.*, p. 38) et « c'est dans et par le langage que le social « prend forme » et c'est par la parole que les sujets humains (les Moi qui sont aussi des Je) se socialisent en s'appropriant ces formes » (*ibid.*).

Cette troisième posture est plus proche de celle adoptée dans la thèse, quoiqu'elle retienne aussi de la posture illustrative la possibilité d'analyser les entretiens comme un seul et même ensemble en les comparant entre eux. Bernard (2014) distingue dans d'autres termes l'approche structuraliste, datant des années 1960-1970, qui considère l'ensemble des textes comme homogène et l'analyse comme un sac de mots, de l'approche sociolinguistique interactionniste dans laquelle l'ensemble est perçu comme hétérogène et il n'y a pas des données brutes mais des productions narratives avec un début, un milieu et une fin. Dans le cadre de la présente recherche, certains entretiens ont pu faire l'objet d'une analyse visant à en restituer la cohérence interne, qui a aussi été mobilisée pour contextualiser certains extraits mobilisés, et tous ont de plus été appréhendés comme un ensemble.

A la posture analytique et de reconstruction correspond deux types d'analyse selon Dubar et Demazière. La première est l'analyse propositionnelle du discours (APD) selon laquelle quelques notions clés organisent le discours et qu'il y a des relations entre ces notions qu'il convient d'analyser : « l'objectif de l'APD est alors d'explicitier ce monde référentiel, de reconstituer l'image de ce monde en décryptant les relations que le discours établit entre les objets. Le langage est donc considéré comme un ensemble de traces de la construction du monde du locuteur » (*ibid.*, p. 39)¹⁸⁴. La limite soulignée par les auteurs réside dans le risque sous un même référent qui serait par exemple le travail d'inclure boulot, job et activité alors que les trois termes n'ont pas nécessairement le même sens subjectif. Ainsi, « à trop mettre l'accent sur les structures sémantiques du discours, elle [l'APD] risque d'en oublier le contenu subjectivement signifiant ; à trop privilégier l'analyse des structures argumentatives, elle s'expose à négliger les significations qui se logent derrière les mots du langage » (*ibid.*, p. 40). Dans le cadre de la thèse, s'il s'agit bien d'identifier des notions clés qui organisent le discours, mais à travers notamment une mise en commun entre les discours des différents enquêtés, nécessité est de rappeler que la grille d'entretien, quoique relativement souple, est déjà trop

¹⁸⁴ Plus précisément en matière d'analyse, les verbes représentent les relations qui séparent différents référents et parmi ces référents certains sont les notions clés qui « représentent des objets thématiques censés structurer les cognitions du sujet à propos d'un thème donné » (*ibid.*).

précise pour que le biais qu'elle introduit dans la proposition de thèmes de discussion ne soit pas pris en compte. Il convient alors de distinguer au moment de l'analyse la manière dont sont appropriés les thèmes proposés dans la grille d'entretien de l'apparition de certains thèmes non-anticipés par celle-ci qui organiseraient le discours. A cela s'ajoute l'analyse des corrélations entre ces différents thèmes et types de thèmes.

La seconde forme d'analyse mise en avant par Dubar et Demazière est l'analyse des relations par opposition (ARO), elle consiste à rechercher l'organisation des contenus langagiers et s'inspire de Lévi-Strauss qui identifie des couples d'opposition dans les mythes, par exemple le cru et le cuit. Elle est donc structuraliste¹⁸⁵. Concrètement, il s'agit de commencer par découper l'entretien en thèmes puis de décomposer ces thèmes entre les signifiés, par exemple les substantifs et les verbes et les signifiants, par exemple les adjectifs et les adverbes. Ensuite, il faut rechercher les oppositions entre les couples décomposés et d'éventuels clivages au sein de la population étudiée. De l'ARO sera retenu pour l'analyse du corpus de thèse uniquement l'idée d'identifier d'éventuelles oppositions entre thèmes mais aussi, dans le prolongement, de repérer les absences d'opposition : que manque-t-il en creux de ce qui est présent ? Qu'est-ce qui n'est pas dit par les enquêtés ? Qu'est-ce qui n'est pas là alors qu'on l'attendait en vertu de la théorie, d'intuitions ou d'hypothèses ? Que signifie cette absence ?

2.2. L'utilisation d'un CAQDAS pour le codage : NVivo

Plus concrètement, l'analyse sera effectuée à l'aide du logiciel NVivo, dont il va maintenant être question.

¹⁸⁵ La démarche structuraliste est brièvement résumée par Paillé et Mucchielli : « à l'origine, l'analyse structurale des mythes consiste ainsi à s'efforcer de trouver, sous un ensemble de récits (mythes, contes, histoires), une même trame logique (ou même problématique), montrant que ces récits imaginaires sont des habillages différents d'une même forme (ou structure), les générant. L'approche comporte cinq étapes :

- le repérage, dans un corpus de récits, des récits intuitivement comparables du point de vue structural ;
- la décomposition des récits en « mythèmes » (scènes analogiques entre elles à travers les différents récits) ;
- la construction de la matrice structurale qui fait se correspondre les mythèmes ;
- la formulation du sens des analogies relevées entre les mythèmes ;
- enfin, la formulation de la problématique présente à travers l'ensemble des analogies des mythèmes » (2012, p. 162).

2.2.1. Les CAQDAS

NVivo est un CAQDAS. Les CAQDAS (Computer-Assisted Qualitative Data Analysis Software) sont un ensemble de logiciels d'analyse de contenu. Leur utilité peut être discutée selon la nature de la recherche, et certaines précautions sont à garder en tête quand on y a recours. D'abord, les CAQDAS ne sont pas indispensables et la qualité d'une analyse de contenu ne dépend pas nécessairement de leur utilisation, c'est d'autant vrai que le corpus étudié est relativement restreint et que l'on se situe plutôt dans une perspective de compréhension de la logique interne de chaque élément du corpus¹⁸⁶ que dans une perspective de comparaison au sein de l'ensemble du corpus¹⁸⁷. On peut cependant leur attribuer au moins trois avantages : premièrement, ils amènent à pousser l'analyse plus en profondeur puisqu'ils rendent plus souple la manipulation des données¹⁸⁸ ; deuxièmement, ils facilitent l'analyse de corpus plus étendus là où l'analyse manuelle peut rencontrer certaines limites matérielles en termes d'organisation ; et troisièmement, ils rendent plus aisée la mise en forme des données qui peut se faire directement dans le logiciel¹⁸⁹. Dans la présentation qu'ils en font Hutchinson *et al.* indiquent que *“the use of computers is not intended to replace the ways people learn from data, but to increase the effectiveness of such learning (Bazeley, 2007)¹⁹⁰”* (2010, p. 285) tout en soulignant qu'il faut faire en sorte que le logiciel convienne à la recherche et non faire coller la recherche au logiciel. Les coûts d'entrée pour apprendre à utiliser convenablement un CAQDAS et les spécificités de chaque recherche peuvent ainsi aboutir à l'inadaptation d'un tel logiciel pour certaines recherches.

Dans le cadre de la thèse, NVivo a été choisi pour des raisons pratiques : il était accessible gratuitement aux doctorant·es du laboratoire Pacte dans lequel a été réalisé une partie de la thèse

¹⁸⁶ On parle ici d'élément du corpus et non d'entretien car ce type de logiciel permet de traiter différents types de contenu, y compris par exemple des images ou des revues de littérature scientifique. Si cela n'a pas été ici le cas dans la mesure où la prise en main du logiciel s'est faite après qu'une grande partie de la littérature scientifique relative à la thèse n'ait été lue, l'incorporation de la littérature scientifique dans le logiciel aux côtés des éléments composant le terrain présente l'avantage de pouvoir mettre en lien plus facilement ces deux éléments directement dans le logiciel.

¹⁸⁷ Quoique, dimension développée plus bas, cet intérêt pour la cohésion interne de chaque entretien puisse trouver son aboutissement dans l'utilisation des « mémos » sur NVivo.

¹⁸⁸ On peut ainsi à loisir travailler le même corpus selon des logiques différentes en enregistrant chaque fois un nouveau fichier sur le logiciel avec les mêmes données de départ.

¹⁸⁹ Sans que cela ne soit toutefois obligatoire : NVivo permet par exemple d'exporter des données sur Excel et on peut tout à fait choisir d'exporter manuellement des données dans tout autre logiciel afin de les mettre en forme.

¹⁹⁰ « L'utilisation des ordinateurs n'a pas vocation à remplacer la manière dont les gens apprennent à partir des données, mais à augmenter l'efficacité de cet apprentissage » (ma traduction).

et des formations pour son utilisation étaient dispensées à l'Université Grenoble Alpes. Cette formation a d'ailleurs commencé par souligner qu'il existait peu de différences notables dans les possibilités qu'offrent les différents CAQDAS (Abrial, 2019).

2.2.2. Les fonctionnalités de NVivo

NVivo permet d'organiser puis d'analyser les données de plusieurs manières, bien qu'il ait plutôt servi dans le cadre de ce travail à organiser les données et proposer des pistes d'analyse qu'à véritablement analyser. Préalablement à toute opération sur le logiciel il est souhaitable de nettoyer les données, notamment en relisant les retranscriptions qui, souvent faites rapidement et par automatisme, sont susceptibles de comporter de nombreuses erreurs, mais aussi de contrôler l'anonymisation. Il est aussi conseillé de numéroté les différentes prises de paroles afin, en cas de citation, de pouvoir se référer à l'emplacement précis de l'extrait dans le texte de la retranscription. Le système de référencement qui a été choisi dans le cadre de cette recherche est le suivant : l'indication est entre parenthèses et commence par la ou les lettres qui renvoient au nom de l'organisation anonymisé¹⁹¹, suivie de « Q » s'il s'agit d'une question posée ou d'une relance ou de « R » si le propos renvoie à la réponse de l'enquêté·e. S'ensuit une numérotation des répliques au fur et à mesure du déroulement de l'entretien, à l'image de l'extrait suivant :

- (AW Q1) Est-ce que vous pouvez me parler des missions de [AW] ?
- (AW R1) [AW] a comme mission de lutter contre l'exclusion sociale sous toutes ses formes tout en proposant aux citoyens des activités d'éducation à la citoyenneté structurée et certains moyens pour pouvoir les accompagner dans leur *empowerment*.
- (AW Q2) Ok. Est-ce que vous pouvez me détailler un peu plus justement éducation à la citoyenneté : par quoi ça passe ?
- (AW R2) Alors éducation à la citoyenneté ça passe entre autres par euh un accompagnement pour la définition d'un budget avec petits revenus, d'accord ? [...]

Les caractéristiques des enquêté·es et organisations rencontrées sont résumées sur les tableaux en annexe 28 et 29.

¹⁹¹ Ce système d'anonymisation complètement abstrait a été choisi en vertu précisément de sa qualité d'anonymisation : un nom transformé en suivant la logique du nom d'origine aurait rendu l'identification de l'organisation en question possible, ou du moins plus facile.

En matière d'organisation des données, plusieurs types de distinction au sein de l'ensemble du corpus sont opérables sur le logiciel : les cas, les caractéristiques ou classifications et les collections ou « set ». La définition des cas constitue la première opération à effectuer à chaque importation d'entretien. Ils permettent d'identifier qui parle pour qu'au moment de l'analyse on puisse non seulement distinguer qui, parmi les enquêté·es, dit quoi, mais aussi au besoin exclure paroles de l'enquêteur·trice afin qu'elles ne soient pas prises en compte dans l'analyse. Cette fonction est utile par exemple dans le cas d'une requête lexicale visant à présenter quels mots sont les plus souvent utilisés par les enquêté·es. Ayant un caractère plus facultatif qui s'adapte aux besoins de la recherche, les classifications et les collections permettent toutes deux d'établir des sous-catégories au sein du corpus, non pas en se basant sur la nature de ce qui est dit par les enquêté·es puisque c'est l'objet du codage, mais plutôt en ce qui concerne la composition du corpus. Ici, les classifications indiquent les caractéristiques générales de la population d'enquêté·es que sont sa répartition genrée et par classes d'âges, mais aussi le statut des organisations auxquelles les enquêté·es appartiennent : association, OBNL, coopérative ou institution, les conditions de réalisation de l'entretien, c'est-à-dire en face-à-face ou par téléphone¹⁹², et la longueur de la retranscription. L'objectif est d'appréhender dans quelle mesure ces caractéristiques ont un impact sur la parole des enquêté·es et sur la nature de leur discours : les thèmes qui ressortent de l'analyse dépendent-ils de ces éléments ? L'outil « collections », pour sa part, a servi à indiquer au logiciel à quel sous-ensemble géographique (Québec ou France) appartenait chaque organisation et si l'enquêté·e rencontré·e était bénévole ou salarié·e au sein de son organisation. De même que pour les classifications, le but est de pouvoir croiser ces collections avec les codes au moment de l'analyse. En pratique, les deux outils, classifications et collections, peuvent être utilisés pour tous types de caractéristiques de manière interchangeable, l'intérêt d'avoir deux outils de ce genre résidant dans la possibilité au moment de l'analyse, c'est-à-dire du lancement des « requêtes » sur le logiciel, de pouvoir croiser les catégories de deux types d'outils entre elles.

En sus du codage, il est possible de créer des « mémos » sur NVivo en les liant soit à un code¹⁹³ soit à un entretien¹⁹⁴. La rédaction de ces mémos peut se faire à n'importe quelle étape de la recherche (Point et Voynnet Fourboul, 2006), « ils représentent alors des annotations sous

¹⁹² Critère qui n'a en pratique aucune influence.

¹⁹³ Cf. le mémo « les héros » attaché au code « public(s) » en annexe 22.

¹⁹⁴ Cf. l'exemple attaché à l'entretien [CF] en annexe 23.

forme de mots ou d'expressions permettant au chercheur d'opérer un historique de son processus d'analyse en vue de mémoriser, de résumer, d'interpréter ou de théoriser l'extrait correspondant » (*ibid.*, p. 68). Ils ont ainsi plusieurs fonctions : « le mémo peut être de nature évolutive (retracant l'évolution d'un code), de nature interrogative (rapportant les interrogations que se pose le chercheur au fur et à mesure de son codage) ou encore de nature associative (regroupant plusieurs idées) » (*ibid.*). De même, Hutchison (et *al.*) distinguent plusieurs types de mémos, par exemple les mémos conceptuels visent à rapprocher un entretien ou nœud d'un élément de théorie là d'autres mémos renseignent sur le déroulement de la recherche¹⁹⁵. Dans la manière dont NVivo a été utilisé dans le cadre de cette thèse, les mémos sont effectivement de plusieurs ordres. Ils peuvent inclure des éléments de contexte absents du fichier de retranscription, par exemple si un·e enquêté·e a semblé particulièrement à l'aise tout au long de l'entretien, si un bruit a pu au contraire le gêner, ou encore si l'on a dû se déplacer en cours d'entretien. Ils comportent également les premières intuitions analytiques associées à un nœud dans une logique structurale ou à un entretien dans une logique plus sociolinguistique interactionniste. Ils peuvent aussi indiquer des liens entre nœuds, ou entre un nœud et un pan de la littérature scientifique qui semble lui répondre. Ils rassemblent aussi les questions et pistes de recherche qui apparaissent au fur et à mesure du codage. Enfin, ils permettent de garder une trace et une justification des décisions qui ont été prises dans la manipulation du logiciel, par exemple quand deux codes ont été rassemblés en cours d'analyse ou au contraire quand un code a été subdivisé en plusieurs sous-codes, ou encore quand un code déjà existant a été imbriqué sous un autre code. En conclusion, le mémo n'a pas à être un document abouti mais constitue plutôt une sorte de rapport d'étape, l'accent devant être mis sur son utilité et sa dimension pratique.

Parmi les fonctionnalités utiles de NVivo, le logiciel peut sur demande afficher en continu sur le côté de la retranscription quels passages renvoient à quel(s) code(s), l'intérêt consistant précisément à visualiser quels codes sont utilisés en parallèle, c'est-à-dire concrètement quels passages renvoient à plusieurs idées en même temps. Cette visualisation est une première étape de l'identification des corrélations qui se fera plus précisément à l'aide des « requêtes ». Ces dernières permettent de croiser tous les types de catégories précédemment évoquées entre elles : cas, classifications, collections et codes. Le croisement des codes entre eux permet ainsi de

¹⁹⁵ Cf. annexe 24.

révéler quelles sont les corrélations thématiques dans le corpus. Enfin, le logiciel peut aussi donner un aperçu descriptif du terrain grâce au comptage de la fréquence des mots utilisés. On peut effectuer ce comptage tant sur l'ensemble du corpus importé que sur une de ses parties : un code, un sous-groupe d'enquêtés ou autre.

2.2.3. Les stratégies de codage

L'apport majeur de NVivo dans ce travail réside dans le codage, conçu comme un ensemble de boîtes de rangements susceptibles d'être imbriquées les unes dans les autres. Ce classement correspond à deux opérations : « découper » les entretiens en morceaux de sens (2.2.3.1.) et les « ranger » en les ordonnant entre eux (2.2.3.2.).

2.2.3.1. Découper

Le code a, dans un premier temps, une vocation descriptive (Abrial, 2019) : il sert en effet d'abord à présenter les différents éléments du corpus. L'analyse en tant que telle débiterait soit dans les mémos, soit dans la seconde phase de codage, celle du codage en arborescence au cours de laquelle on peut estimer que la réorganisation des codes entre eux par l'identification de codes globaux et de sous-codes est déjà une forme d'analyse, soit, encore, au moment où l'analyse est déjà suffisamment avancée pour faire émerger des concepts du corpus¹⁹⁶. Le codage revient à découper le texte (ou l'image) à analyser, à en repérer des unités que l'on pourra ensuite ranger dans différentes catégories, par rapprochement vis-à-vis des autres unités découpées. On part donc d'un matériau qu'on décontextualise pour le re-contextualiser ensuite¹⁹⁷. Le codage repose sur l'inférence entendue comme

L'opération logique par laquelle l'analyste passe de l'examen d'une portion de matériau à l'attribution d'un thème pour cet extrait. Elle est basée sur les indices issus de la lecture de l'extrait que l'on désire thématiser. Elle procède selon le raisonnement suivant : étant donné la présence de tels et tels éléments (indices) au sein du discours analysé, il est proposé d'analyser cet extrait en lui assignant le thème « X » [...] Une inférence de faible

¹⁹⁶ En soi, cette dernière démarche de recherche renvoie à l'idée d'un codage en arborescence qui se ferait progressivement et continuellement plutôt qu'après achèvement d'une première phase de codage libre. Dans les termes de Paillé et Mucchielli (2012), elle renvoie à la démarche en continue qui consiste à créer des codes les uns après les autres en les regroupant au fur et à mesure pour les organiser en arborescence.

¹⁹⁷ Ce qui n'empêche pas, on le rappelle, que le logiciel conserve aussi les retranscriptions d'entretiens telles quelles auxquelles il est possible d'associer des mémos pour en analyser la logique interne.

niveau présente un rapport étroit et direct entre les indices et le thème (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 250).

Le codage peut être déductif, c'est-à-dire que l'on cherche dans le texte à analyser les catégories issues de la théorie, de la grille d'entretien, ou du codage d'un premier entretien que l'on estime pertinent à cet égard¹⁹⁸, ou inductif, c'est-à-dire que l'on construit au fur et à mesure de la lecture des entretiens des codes *ad hoc*, en se laissant la possibilité d'en redessiner les frontières au fil de l'avancement. Dans ce travail, encore une fois, la démarche d'analyse se situe à mi-chemin : certaines grandes catégories de la grille d'entretien ont été reprises, par exemple la mission de l'organisation et les récits de vie mais, d'une part, elles ont pu faire l'objet de réorganisation ensuite et, d'autre part, la plupart des catégories ont émergé de manière inductive.

La première question qui se pose dans l'opération de codage est celle de la taille des extraits qui vont être codés. Point et Voynnet Fourboul (2006) distinguent plusieurs échelles de codage : le mot, la ligne, la phrase, le paragraphe et le texte entier¹⁹⁹. Celle qui a été le plus souvent mobilisée dans la thèse est le paragraphe, entendu non pas comme un segment de texte aux limites bien définies mais comme une accumulation de plusieurs phrases, la phrase étant, comme le soulignent à nouveau Point et Voynnet Fourboul (*ibid.*), une échelle artificielle dans la mesure où les entretiens étant retranscrits par les enquêteurs·trices ce sont eux·elles qui décident de ses limites plus ou moins subjectivement. L'échelle du paragraphe a cela d'avantageux qu'elle est suffisamment grande pour inclure des éléments de contexte dans l'idée retenue à travers le code et qu'elle permet aussi de visualiser les corrélations entre ces différentes idées puisque l'on peut coder un même paragraphe dans plusieurs nœuds²⁰⁰ : plus le passage codé est large plus on peut faire ressortir quelles idées vont de pair.

Le paragraphe constitue plus un ordre de grandeur qu'une règle stricte à respecter dans le codage. C'est en effet prioritairement l'idée d'« incident critique » (*ibid.*, p. 64) qui prime dans la délimitation d'un extrait à coder. Bien qu'empruntée à Glaser et Strauss et à la notion très

¹⁹⁸ Dans ce cas, on se rapproche de la démarche séquentielle au sens de Paillé et Mucchielli (2012) qui consiste à analyser un extrait de texte pour ensuite chercher dans le reste du texte les mêmes thèmes que dans ce premier extrait.

¹⁹⁹ Pour une présentation des avantages et inconvénients de chaque échelle, cf. annexe 25.

²⁰⁰ Le nœud étant synonyme de code.

inductive de codage à visée théorique²⁰¹, elle semble appropriée à d'autres types de démarche puisque « d'une façon opérationnelle, nous dirons qu'un incident critique est une idée, ou un ensemble d'idées isolables par rapport au reste des données qualitatives et qui représente une certaine cohésion » (*ibid.*, p. 64).

Concrètement, à chaque nouvelle idée doit correspondre une nouvelle unité d'analyse. Mais comme les enquêtés sont susceptibles d'inclure dans le développement d'une idée en particulier d'autres idées en ouvrant des parenthèses dans leurs propos, le choix a été fait de coder le plus largement possible, c'est-à-dire en incluant dans le codage de l'idée générale développée les idées-parenthèses afin, comme évoqué ci-dessus, de pouvoir faire ressortir d'éventuelles corrélations²⁰². On peut en effet supposer, malgré la spontanéité de l'oral, que chaque prise de parole des enquêtés est cohérente en ce qu'ils s'attachent à répondre à la question posée ou à préciser leur pensée, et qu'ainsi les différentes parenthèses qu'ils ouvrent ne sont pas sans rapport avec l'idée plus largement développée dans une prise de parole. Cependant, au sein d'une même prise de parole, plusieurs idées différentes peuvent être développées sans que l'une n'englobe les autres ou que certaines d'entre elles ne précisent une idée plus générale, situation dans laquelle la survenue d'un incident critique marque bien la fin du développement de l'idée précédente. Dans ce cas, le premier code identifié ne couvrira pas toute la prise de parole. Le repérage d'incidents critiques a, à certains endroits, pu être facilité par des retours à la ligne intuitivement effectués au moment de la retranscription dans le cas où la réponse de l'enquêté se faisait longue.

²⁰¹ Le codage à visée théorique implique une démarche de réflexion à travers un processus de décontextualisation, il est totalement inductif et consiste à faire émerger au fur et à mesure des catégories de codage qui deviennent progressivement des concepts : on passe dans l'opération de codage du descriptif à l'analytique. Il s'inscrit dans la perspective de la théorisation ancrée qui, selon Demazière et Dubar (1997), consiste en trois étapes de codage permettant la théorisation. Le premier niveau de théorisation est le codage en tant que tel qui « est à la fois un classement (telle occurrence est rattachée à telle catégorie), une agrégation (une catégorie regroupe différentes – le maximum – d'occurrences) et une traduction, puisque les catégories doivent bien être mises en mots, explicitées » (*ibid.*, p. 61). Après identification des catégories, le deuxième niveau de la théorie consiste à s'intéresser aux relations entre catégories, ce qui implique aussi la nomination d'un genre de méta-catégorie : « passer à un niveau supérieur d'intégration de la théorie, c'est déplacer le regard des catégories vers les relations entre elles ; et ce déplacement s'accompagne d'une nomination particulière, à savoir la formulation de concepts de niveau supérieur » (*ibid.*, p. 62). Enfin, la troisième étape aboutit à la *grounded theory* en tant que telle, dans laquelle on trouve une catégorie centrale : « la troisième opération de traduction/nomination est celle qui aboutit à la formulation d'une *grounded theory*. Elle consiste à resserrer la cohérence logique de la théorie par un processus de conceptualisation et d'abstraction. On est alors de plain-pied avec le langage du chercheur et les catégories conceptuelles (*selective coding*). Que le résultat soit une théorie locale (*substantive*) ou générale (*formal*) est de peu d'importance du point de vue du langage : la terminologie est ici réduite, et surtout elle doit être cohérente, former système, puisque l'objectif est d'atteindre une intégration maximale de la théorie autour d'une catégorie centrale (*core category*) qui condense les principales dimensions de l'analyse » (*ibid.*, p. 62).

²⁰² Cf. l'exemple en annexe 26.

Enfin, sur la question de l'échelle du codage, dans la mesure où l'on peut superposer différents codes dans un même passage, il n'est pas exclu de combiner différentes tailles de codes, les plus grands extraits codés pouvant se rapprocher des catégories ou concepts là où les plus courts renverraient à certaines intuitions (Abrial, 2019). Cette combinaison de différentes échelles de code se produit notamment lorsque l'on combine dans un même document NVivo une démarche de codage libre et une démarche de codage par arborescence, démarches qu'il va maintenant s'agir d'expliquer.

2.2.3.2. *Ranger*

On peut distinguer, avec Abrial (2019), deux démarches de codage, qui peuvent soit être utilisées séparément, soit correspondre à deux vagues de codage, soit encore être utilisées de manière combinée tout au long du codage. La première est le *free coding* ou codage libre : chaque code créé est autonome et en conséquence tous sont au même niveau sur NVivo : aucun n'englobe aucun autre. Par exemple, dans le cadre de cette recherche, les codes « activités » et « gouvernance » qui n'ont *a priori* rien à voir entre eux, le premier renvoyant à ce que fait l'organisation et le second à la gestion du pouvoir en interne, ont été obtenus dans cette démarche de codage libre. On peut également constater qu'ils ont une valeur strictement descriptive : ils désignent le thème qui est abordé dans les passages concernés sans pour autant indiquer quoi que ce soit sur la manière dont les enquêtés s'emparent de ce thème.

La deuxième démarche est le codage en arborescence ou *tree coding*, elle consiste à déterminer des catégories englobant plusieurs codes : chaque code peut ainsi être subdivisé en sous-codes ou rassemblés sous un code plus large. Par exemple, le code « représentations ESS » a été subdivisé en plusieurs codes dont « concepts liés à l'ESS » et « distinction ESS » lui-même subdivisé entre « distinction privé » et « distinction public »²⁰³. Paillé et Mucchielli décrivent la construction d'un arbre thématique de la manière suivante : « il s'agit d'un type de regroupement des thèmes où un certain nombre de rubriques classificatoires chapeautent des grands regroupements thématiques, lesquels se subdivisent à leur tour en autant d'axes thématiques que le phénomène à l'étude le suggère, ces axes étant eux-mêmes détaillés par des

²⁰³ Pour le détail de l'exemple, cf. annexe 27.

thèmes subsidiaires » (2012, p. 257). En conséquence, là où le codage libre est descriptif, le codage en arborescence marque déjà l'entrée dans l'analyse car il suppose d'articuler les codes entre eux en mettant du sens dans cette articulation²⁰⁴.

Jusqu'à maintenant les appellations « code », « nœud », « catégorie » et « thème » ont indifféremment été utilisées. Si les deux premières sont effectivement synonymes en ce qu'elles renvoient aux ensembles séparés par les incidents critiques, les deux suivantes ne le sont pas, et d'autres termes peuvent être ajoutés à cette liste. Paillé et Mucchielli (2012) distinguent ainsi cinq éléments. Le premier est la rubrique, qui renvoie aux sujets abordés dans l'entretien sans préciser comment ils sont abordés, par exemple on peut imaginer une rubrique « vie familiale » sans préciser si cette vie implique des difficultés et lesquelles, ou si au contraire il y est question de satisfaction. En ce sens la rubrique se rapproche de ce qui a été appelé plus haut un code descriptif. Le deuxième élément est le thème qui désigne à la fois les sujets abordés et la manière dont ils sont abordés : elle apporte donc un complément d'information par rapport à la rubrique. Si l'on reprend l'exemple de la vie de famille, un thème possible en serait le soin aux enfants. Si ces deux premiers éléments se ressemblent, selon Paillé et Mucchielli, « ce qui distingue la rubrique du thème en lien avec un corpus précis est le degré de généralité et le caractère plus ou moins dénotatif de l'appellation retenue » (*ibid.*, p. 243). La rubrique est plus descriptive là où le thème est déjà dans l'analyse, la première n'évoque pas la teneur du propos, le deuxième si. Ainsi, commencer par repérer les thèmes plutôt que les rubriques permettrait un classement plus valide dans la mesure où l'analyste est d'abord focalisé·e sur la qualification et seulement ensuite sur le classement. Paillé et Mucchielli reconnaissent cependant à la rubrique un intérêt dans certaines situations, par exemple quand un·e enquêt·ée énumère ses différents emplois, il est pertinent de relever qu'il s'agit d' « emploi » sans pour autant thématiser chaque emploi. Le troisième élément distingué par Paillé et Mucchielli est l'énoncé qui poursuit encore l'approfondissement du thème : l'énoncé inclut une courte synthèse du contenu, il est souvent

²⁰⁴ Cette forme d'analyse serait même supérieure à l'identification d'une récurrence au sein d'un seul et même thème selon Paillé et Mucchielli (2012) qui écrivent que « le fait de pouvoir regrouper plusieurs thèmes non récurrents sous un axe commun [...] est tout autant sinon plus intéressant, sur le plan analytique, que de retrouver une récurrence forte sur un seul thème » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 265). On peut les rejoindre en ajoutant que dans le cadre d'un codage en arborescence c'est effectivement tout le récit que constitue l'entretien que l'on peut mettre en forme autour de quelques axes là où l'analyse séparée des différentes récurrences ne retranscrit pas la cohérence de l'ensemble en l'absence de mise en relations de ces récurrences entre elles. De plus, indépendamment de sa récurrence « toute information pertinente en lien avec les objectifs finaux de l'enquête revêt potentiellement une importance donnée » (*ibid.*, p. 266).

lié à l'analyse phénoménologique. A nouveau sur l'exemple de la famille, un énoncé possible serait « iel n'arrive pas à gérer le soin aux enfants ».

Dans le cadre de cette recherche ce type d'information se retrouve d'abord dans les « propriétés » des codes ou nœuds sur NVivo, c'est-à-dire dans les espaces de description de chacun des codes ou nœuds, quoique les intitulés de ces derniers renvoient plutôt à des rubriques. Par exemple, le nœud « alimentation » est explicité de la manière suivante, transformant la rubrique en thème : « tous les éléments relatifs au choix de l'alimentation comme support du projet plutôt qu'un autre domaine. Tous les éléments relatifs au choix d'un type d'alimentation plutôt qu'un autre ». Ensuite, les thèmes sont susceptibles de se retrouver au moment du codage en arborescence en tant que sous-codes, comme par exemple les nœuds « difficultés personnelles », « volonté-choix » et « réorientation » qui se positionnent comme sous-codes du nœud « récits de vie ».

Ce que Paillé et Mucchielli appellent des codes diffèrent du vocable ici utilisé : selon eux, le code aurait été plus ou moins abandonné aujourd'hui avec l'informatisation et il renvoyait auparavant à l'abréviation d'une rubrique ou d'un thème. Enfin, dernier élément qu'ils distinguent, la catégorie peut être soit une classe regroupant des objets de même nature mais dans ce cas elle rejoint alors la rubrique et le thème et il est donc recommandé d'éviter de l'utiliser dans ce sens, soit la désignation substantive du phénomène, par exemple la surcharge familiale.

La démarche suivie ici est plutôt celle d'une analyse thématique au sens où elle a consisté à relever tous les thèmes du corpus puis à les organiser entre eux. Pour Paillé et Mucchielli en effet « l'analyse thématique n'a pour fonction essentielle ni d'interpréter (contrairement à l'analyse en mode écriture), ni de théoriser (contrairement à l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes), ni de dégager l'essence d'une expérience (contrairement à l'analyse phénoménologique). Elle est d'abord et avant tout une méthode servant au relevé et à la synthèse des thèmes présents dans un corpus » (2012, p. 249)²⁰⁵.

²⁰⁵ Les approches illustrative et restitutive évoquées ci-dessus ont elles aussi un impact sur ces différents éléments de découpage. Demazière et Dubar (1997) distinguent en effet les catégories officielles qui sont les catégories administratives des catégories naturelles et qui sont celles des acteurs·trices et des catégories théoriques. Là où la pratique illustrative admet la supériorité des catégories théoriques sur les catégories naturelles, la pratique restitutive se situe dans la logique inverse. Or, « aucune de ces deux postures n'autorise une confrontation de plusieurs catégorisations : la première, rationaliste, substitue une catégorisation à une autre, la seconde, empiriste,

Section 3. Présentation du terrain

Pour illustrer concrètement ce que permet d’accomplir NVivo, un premier aperçu descriptif du terrain d’enquête va maintenant être proposé : qui sont finalement les acteurs·trices rencontrés et de quoi parlent-ils ? Quelles sont les missions, valeurs et activités des organisations ?

3.1. Comment et de quoi parlent les enquêtés ?

Quarante-huit entretiens ont été menés au total, dont deux pour [AF] et deux pour [C]²⁰⁶, soit quarante-six organisations rencontrées. La grande majorité des entretiens, soit 68,8% représente 11 à 20 pages de retranscription²⁰⁷. En complément de la longueur de l’entretien, le nombre d’interventions de l’enquêté·e au cours de celui-ci témoigne de sa spontanéité au sens où plus l’enquêté·e est spontané·e moins il a besoin de relances pour développer son discours. Les résultats sont présentés dans les tableaux en annexes 4 et 5. Le croisement de ces deux tableaux permet de savoir quels sont les enquêtés ayant un profil bavard : cell·eux qui parlent beaucoup donnent lieu à des retranscriptions longues et ceux qui parlent longuement sans avoir besoin de relances interviennent peu. On obtient ainsi le tableau suivant.

considère les catégorisations « naturelles » comme les meilleures possibles » (*ibid.*, p. 81). Dans la présente analyse, le but est bien de dépasser les catégories des acteurs·trices en les recomposant, d’autant que ces catégories sont parfois propres à chaque acteur·trice et rendraient impossible la compréhension de l’ensemble.

²⁰⁶ A [AF] l’ancienne salariée, présente au moment de la création a pu être rencontrée, à [C], le complément d’entretien est dû au fait que le premier entretien a été réalisé auprès d’une stagiaire, nécessitant le complément de la directrice sur certains points liés à l’organisation.

²⁰⁷ Pour mesurer la longueur des entretiens, le nombre de pages de retranscription a été préféré à la durée de l’entretien dans la mesure où cette dernière varie en fonction non seulement de la quantité d’informations amenées par l’enquêté·e mais aussi de son débit de parole, des tournures de phrase et des éventuelles onomatopées. Dans le cas de la retranscription écrite, seules ces deux dernières sont susceptibles d’impacter sa longueur : si la solution n’est pas parfaite, elle permet au moins de neutraliser un des biais.

		Longueur						
		Moins de 5p	6-10p	11-15p	16-20p	21-25p	26-30p	Plus de 30p
Spontanéité	Moins de 10 interventions	C bis						
	11 à 15			AQ	BM			
	16 à 20			BV; AF bis			BO; CB	
	21 à 25		CD	AC; AW	BF; BQ; BW; AS			BG
	26 à 30			CM	BL; CN; P	BN; AJ; AP; D	AV	CF; ZG
	31 à 35			BP; AL; AD	AB; ZC; Y			
	36-40		ZO	BZ; AZ; ZD	CK; O; ZA; AM			
	41-45				CJ; Z; AF			
	Plus de 45			L	C; M	G; J		

Figure 6. Longueur et spontanéité des entretiens²⁰⁸

On ne présentera pas ici en détails les profils de chaque enquêté·e mais le retour à ces deux types de données pourra, lors de la phase d'analyse, permettre une interprétation plus fine du résultat : par exemple, si un·e enquêté·e développait longuement la dimension politique de son organisation, il faudrait alors vérifier si l'on peut pondérer l'importance de cette dimension au regard du fait qu'il tendrait à développer longuement tous les thèmes abordés lors de son entretien ou au contraire si cet élément serait particulièrement significatif dans le cadre d'un entretien où les réponses de l'enquêtée seraient plutôt concises.

²⁰⁸ Ce tableau se lit de la manière suivante : plus la couleur de la case est foncée, plus les organisations à se situer dans cette case sont nombreuses. Cette information permet de savoir comment se répartissent les enquêtés à l'échelle du corpus dans leur rapport à la parole. A l'exception de [C bis], le déroulement des entretiens repose sur plus d'une dizaine de sollicitations – questions ou relances – alors que le guide d'entretien des acteur·trices de terrain prévoyait onze sous-thèmes possibles, laissant entendre que soit les acteur·trices tendent à aborder spontanément certaines dimensions. Plus l'organisation est située sur une ligne en hauteur du tableau, moins l'enquêté·e a besoin de relance pour s'exprimer donc plus il ou elle est spontané·e. Plus l'organisation est située sur une colonne à droite du tableau, plus l'entretien dure longtemps. Ainsi, [C bis] est un entretien court et où l'enquêté·e a peu de fois pris la parole : cela semble cohérent au regard du fait que mécaniquement, plus l'entretien est court, moins l'enquêté·e a de possibilités de prendre la parole souvent. En revanche, c'est quand cette logique n'est pas respectée que ce tableau s'avère particulièrement intéressant, c'est-à-dire pour les cases du tableau s'éloignant de la diagonale tracée de l'angle supérieur gauche à l'angle inférieur droit. Par exemple, [BO] et [CB] ont fait l'objet d'entretiens à la fois longs et reposant sur peu de relances, de même que [BG] dont l'enquêté·e a besoin de plus de relances mais dont l'entretien est aussi plus long : ces enquêtés sont à ce titre les plus bavards, au sens défini ci-dessus, de l'ensemble de la population rencontrée.

Pour introduire cet aperçu du corpus, un premier tri à plat peut être effectué en suivant la recommandation de Duthy (2020) :

Il est indispensable de réaliser un premier tri à plat qui permet une familiarisation avec le corpus. En somme, de répondre à la question : tout enquêté confondu, de quoi traitent ces entretiens ? Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur trois extractions : une première mettant en lien les nœuds d'abord avec le nombre de références qui y sont encodés (combien de références sont associées à chaque nœud), puis avec le nombre de sources codées (combien d'entretiens mobilisent ce nœud) et enfin avec le pourcentage d'encodage (sur l'ensemble des nœuds, quel pourcentage d'occupation représente un nœud). Ces différents types de données ne disent évidemment pas la même chose : il s'agit de voir d'abord quels sont les thèmes qui reviennent le plus fréquemment dans les discours, puis ceux qui sont abordés par le plus d'enquêtés et enfin ceux dont on parle le plus longtemps (Duthy, p. 183).

Ainsi, dans le corpus, parmi, les trente-cinq codes identifiés²⁰⁹, les thèmes qui reviennent le plus fréquemment sont présentés dans le tableau « codes les plus fréquents » en annexe 6. Ce sont globalement les thèmes issus de la grille d'entretien que l'on rencontre le plus souvent parmi tout le corpus, ce qui s'explique intuitivement par le fait que l'ensemble des acteurs ait été interrogé en particulier sur ces thèmes qui ont fait l'objet d'une collecte approfondie, certaines relances visant spécifiquement à faire parler les enquêtés à leur sujet. Les autres thèmes qui ressortent sont de nature plutôt transversale, ils constituent de grandes catégories qu'il conviendra par la suite de réorganiser. Parmi les thèmes les plus fréquemment abordés hors de la grille d'entretien, le thème du/des public(s), c'est-à-dire des destinataires de l'action de l'organisation, est évoqué à centre quatre-vingt-une reprises et celui des ressources humaines, renvoyant à tous les éléments autour du salariat ou du bénévolat dans les organisations, à cent soixante-et-onze, donnant déjà l'aperçu d'une place prépondérante de l'individu alors que les questions n'invitaient pas particulièrement à aborder cet aspect.

Ensuite, les codes mobilisés dans le plus d'entretiens sont présentés dans le tableau éponyme en annexe 7. Ainsi, alors que la mission de l'organisation et le modèle économique sont abordés dans quasiment tous les entretiens, le thème des publics ne l'est que dans trente-trois d'entre eux. Son importante récurrence dans l'ensemble du corpus mène donc à croire que les organisations qui s'y réfèrent le font de manière relativement intense. Pour avoir une idée plus

²⁰⁹ Ces codes sont issus de la lecture des retranscriptions d'entretien, ils peuvent correspondre à des grandes thématiques de la grille d'entretien, par exemple pour les codes « récits de vie » et « histoire orga ». D'autres sont issus d'une démarche plus inductive, par exemple « gouvernance » ou « engagement ». Deux codes sont à envisager à part : le code « utopie » qui recense toutes les mentions explicites des enquêtés à ce sujet et le code « vrac » qui regroupe les éléments inclassables dans un autre code.

précise de ces intensités en fonction des thèmes, on peut calculer le ratio des thèmes les plus fréquents dans l'ensemble du corpus / thèmes qui reviennent dans le plus d'entretien : plus le numérateur est élevé et le dénominateur faible, plus les enquêté·es se réfèrent aux thèmes avec de l'intensité dans les entretiens. On cherche donc les résultats les plus élevés. L'identification d'éventuelles anomalies, c'est-à-dire d'intensité particulièrement élevée avec laquelle un thème est développé dans un nombre restreint d'entretiens, pourra ainsi mener à une meilleure compréhension de ce thème. Au contraire, un faible résultat associé à une occurrence importante indiquera une bonne répartition du thème dans le corpus. Les résultats sont présentés dans le tableau « comparaison entre les codes les plus fréquents dans l'ensemble du corpus et les codes qui reviennent dans le plus d'entretien » en annexe 8.

Ainsi, la catégorie « récits de vie » est non seulement très souvent évoquée au sein du corpus – dans quarante-cinq entretiens – mais elle l'est aussi avec beaucoup d'intensité dans chaque entretien. Le fait qu'elle soit souvent évoquée ne surprend pas dans la mesure où il s'agit d'un des thèmes de la grille d'entretien, mais il est intéressant de constater que dans l'ensemble les enquêté·es ont l'air enclin·es à parler d'eux.

Enfin, le tableau en annexe 9 présente les taux de couverture, c'est-à-dire les pourcentages d'occupation de l'ensemble des nœuds. A nouveau, ce sont les thèmes « récits de vie » et « histoire orga » qui se distinguent en termes de couverture du corpus, présentant un pourcentage d'occupation d'environ le double des autres thèmes présentant les plus importants taux de couverture.

3.2. Les missions

Au niveau des acteurs·trices de terrain, de part et d'autre de l'Atlantique ont été rencontrés des lieux de restauration collective à très bas coût, des épiceries sociales et/ou solidaires, s'inscrivant parfois aussi dans des logiques de durabilité et/ou de santé, des organisations ayant un rôle de conseil autour de l'alimentation, des organisations d'agriculture urbaine, des organisations proposant des paniers, des organisations incluant des producteurs en leur sein, des organisations basées sur la récupération de produits pour lutter contre le gaspillage alimentaire et des organisations se donnant une mission d'insertion par l'activité économique à

destination de personnes éloignées de l'emploi en développant pour cela des activités autour de l'alimentation. Dans certains cas, les organisations croisent plusieurs de ces activités.

Afin de donner un premier aperçu de quelles sont leurs missions principales, on s'est appuyé sur le code « mission orga » créé sur NVivo. C'est à partir de ce code que les différentes catégories apparaissant dans le tableau « analyse lexicale du code « mission orga » » en annexe 10 ont été identifiées : un premier aperçu de ces missions est donné par un comptage lexical permis par le logiciel²¹⁰. Les résultats appellent plusieurs commentaires. D'abord, si les abeilles semblent aussi importantes dans les missions alors que seulement deux organisations, [AP] et [C], ont une mission centrée sur l'apiculture urbaine, c'est que non seulement [Z], partenaire proche d'[AP] dont elle héberge des ruches, évoque cette dimension, mais surtout que l'enquête d'[AP] développe longuement la menace qui pèse sur les abeilles dans son discours, la retranscription étant dans la moyenne haute de longueur de l'ensemble des entretiens réalisés puisqu'elle comporte entre vingt-et-un et vingt-cinq pages, se situant ainsi dans le premier tiers. De plus, l'enquête n'intervient que vingt-sept fois au cours de l'entretien, ce qui indique que ses réponses sont en général plutôt longues au regard du reste de la population interrogée puisqu'il se situe à ce titre dans le premier tiers en termes de spontanéité. L'annexe 11 qui reporte toute la réponse (AP R8) témoigne particulièrement bien de cette intensité avec laquelle l'enquête parle des abeilles au cours de l'entretien.

Ensuite, les références à la ville confirment que l'ancrage citoyen qui a été recherché dans l'échantillonnage est bien présent pour les organisations enquêtées. Ainsi, le croisement des codes « mission orga » et « territoire » sur NVivo fait ressortir dix-huit cooccurrences, renvoyant au fait que le territoire est une manière de caractériser la mission : il est par exemple question de rendre accessible des produits locaux aux citoyens. Dans le détail, les cooccurrences présentées dans le tableau « cooccurrence des codes « mission orga » et « territoire » » en annexe 12 renvoient à deux thèmes principaux : soit celui d'un espace local conçu comme un

²¹⁰ Les premiers mots qui ressortent ont assez peu de sens au regard de la mission : il s'agit de déterminants, de conjonctions etc. que le logiciel permet d'ignorer. Parmi les mots qui ont posé question quant au fait de les ignorer ou non, le verbe conjugué « fait » et son infinitif « faire » peuvent renvoyer à un impératif d'action. Cependant, comme il est très courant dans la langue française de les utiliser à toute autre fin, ils ont finalement été ignorés, d'autant qu'un code « le faire » existait déjà pour appréhender cette dimension. De même, « bon » qui peut tant renvoyer à l'idée de quelque chose de bien qu'à une onomatopée et « avec » qui ne renvoie pas uniquement à l'idée de groupe, ont été ignorés. Le terme « mission » a lui aussi été écarté car ce à quoi l'on s'intéresse ici est la nature de la ou des mission(s).

rapprochement entre la ville et la campagne²¹¹, soit, plus directement celui de l'agglomération, de la ville ou du quartier qui renvoient tous trois à l'urbanité. Quand le territoire vient qualifier la mission, la ville est présente, il n'existe aucune organisation qui ne se réfère qu'au rural²¹².

Les occurrences de chacun des mots repérés dans l'analyse lexicale du code « mission orga », représentés sur la figure ci-dessous, sont disparates et on peut en distinguer trois groupes principaux. Le premier est composé des mots qui apparaissent trente-quatre à quarante-six fois dans la présentation des missions : légumes, abeilles, ville, créer, santé²¹³. Ces termes renvoient assez clairement à la nature de missions des organisations apportant des précisions sur leur objet et leur zone d'application. Le verbe « créer » à l'infinitif pourrait renvoyer au fait que les acteurs·trices rencontrés se perçoivent et perçoivent leurs organisations comme porteuses de solutions qui leurs sont propres puisque se construisant à l'émergence des organisations *ex nihilo*. Ainsi, les missions des organisations rencontrées s'inscriraient dans la perspective d'une ES(S) en lien avec l'innovation, telle que la défend Lévesque pour qui « l'économie sociale est par définition innovatrice puisqu'elle tente habituellement de répondre à des besoins ou à des aspirations non satisfaits par le marché ou l'État » (2002, p. 1).

Le deuxième groupe rassemble les mots « alimentaire », « sociale » et « produits ». Si « sociale » est au féminin c'est qu'il renvoie à un qualificatif : il ne s'agit donc pas dans les missions de « faire du social » en tant que tel mais la mission porte sur « une chose » sociale. Il va par exemple s'agir d'une mission sociale, d'une entreprise sociale, d'une dimension sociale, de l'économie sociale : « sociale » qualifie quelque chose d'*autre*, et si cette autre chose apparaît floue, il n'en demeure pas moins que le social est toujours associé à ce flou. La nuance n'est pas insignifiante car elle indique que pour les acteurs·trices de terrain le social ne serait pas une fin en soi mais une préoccupation qui accompagnerait le reste. Quant à « alimentaire » et « produits » ils renvoient directement et sans ambiguïté à la nature de la mission. On peut sans trop prendre de risque regrouper dans un troisième groupe « personnes » et « gens » dans la mesure où le pluriel du premier est un synonyme du second.

²¹¹ Par exemple pour l'enquêtée de la coopérative [O] qui explique : « la certification biologique ça c'est assez complexe et ça permet aux consommateurs d'avoir accès à des produits qui sont de qualité puis dont la transparence est là aussi là. Et puis t'sais y a ce volet-là et locaux, beh locaux encore plus parce que là t'sais on crée vraiment un lien avec, on lance une économie, l'économie d'ici, on, c'est sûr qu'on favorise aussi le lien avec le, le, le, les fermiers, avec les agriculteurs d'ici » (O R6).

²¹² Comme on le verra plus tard toutefois, la lecture du code « territoire » indique que les références à celui-ci sont purement descriptives et ne constituent pas véritablement un espace d'investissement imaginaire.

²¹³ On enlève « personnes » pour les raisons que l'on évoque juste après.



Figure 7. Nuage de mots issue de l'analyse lexicale du code « mission orga »

Quand on représente les résultats de la recherche lexicale sur un nuage de mots, le résultat est plus frappant : le terme « gens » est sans ambages le plus utilisé. Agrégé avec « personnes », il y est fait référence plus du double de fois que le second mot du classement lexical – produits – par les enquêté·es. Cette occurrence renvoie à une intuition formulée dans un des entretiens à mi-parcours alors qu'un des enquêtés demandaient les premiers résultats de la recherche : les acteurs·trices rencontrées s'attardent souvent sur les dimensions humaines de leur mission, renvoyant tour à tour aux bénéficiaires, usager·ères, membres, salarié·es, etc.

L'analyse lexicale n'est cependant pas suffisante pour dessiner le panorama des missions des organisations de terrain rencontrées. Une brève analyse qualitative du nœud « mission orga » codé sur NVivo permet de répertorier ces missions. Cette analyse thématique permet aussi, avant de lancer des requêtes sur le logiciel, de créer de nouveaux codes renvoyant à des catégories plus fines qui rendront l'analyse finale plus précise. Le but est, dans une première étape, d'obtenir le plus de détails possibles sur les missions, en prêtant une attention particulière aux éventuels éléments utopiques. Cette réorganisation aboutit donc aux sous-codes présentés dans le tableau « présentation des missions des organisations du corpus » en annexe 13. Encore une fois, si l'on parle beaucoup d'abeilles dans le corpus, ce thème n'est abordé que dans trois entretiens. Les codes portant sur la société au sens large présentent peu d'occurrences : les acteurs·trices sembleraient donc assez peu situer leur action dans une perspective globale.

Dans une deuxième étape, les codes peuvent être à nouveau réorganisés, mais cette fois-ci dans l'optique de les regrouper entre eux. On peut ainsi fusionner « insertion sociale », « accompagnement social » et « lien social » autour de l'idée de composante sociale des

individus ; « bio », « circuits courts », « équitable », « gaspillage », « local », « qualité », « santé », « végétarien » et « zéro déchet » sous la bannière de la consommation responsable²¹⁴.

Les codes « développement ESS », « émergence ESS », « fédérer » « intermédiaire financier » et « promotion ESS » renvoient aux missions des acteurs·trices institutionnel·les. L'idée de proposer une mission de conseil est mobilisée uniquement par [AJ], elle se distingue des missions des acteurs·trices institutionnel·les en ce qu'elle ne renvoie pas à l'ES(S) dans son ensemble mais porte sur ce que la répondante appelle « l'innovation sociale alimentaire » (AJ R1). Quant à la mission « recherche », qui pourrait s'apparenter à une mission des acteurs·trices institutionnel·les, elle est en pratique investie à nouveau par [AJ] sur cette question de l'innovation sociale alimentaire et par [AP] au sujet des abeilles. Enfin, le seul code transversal au niveau de la mission entre les acteurs·trices institutionnel·les et les acteurs·trices de terrain, est la mission « fédérer ». Après cette seconde étape, on obtient le tableau simplifié « présentation des missions des organisations du corpus bis » présenté en annexe 14, qui ramène le nombre de missions à vingt, les nouvelles missions étant indiquées en gras dans le tableau.

Quand une organisation se présente comme ayant plusieurs missions, elle se retrouve dans autant de colonnes que nécessaire. Il n'y a pas de corrélation entre l'intensité avec laquelle la mission est présentée et la complexité de celle-ci²¹⁵. Le croisement des missions entre elles indique des cooccurrences renvoyant au fait que certaines missions sont développées conjointement. Cependant, ces cooccurrences sont relativement peu nombreuses, la plus

²¹⁴ La qualité des produits n'apparaît *a priori* pas spécialement comme une forme de consommation responsable au sens où l'on peut supposer qu'interrogé·es sur ce point la plupart des consommateurs·trices approuveraient rechercher des produits de qualité, mais on la considère comme telle dans la mesure où les enquêté·es qui abordent cette dimension l'évoquent spontanément et souvent en distinction par rapport à un mode de consommation qui est perçu comme plus classique et qui consiste à acheter des produits transformés et/ou mauvais pour la santé. Après hésitation, les codes « gaspillage » et « zéro déchet » ont été joints à cette idée de consommation responsable car ils renvoient à la figure du consommateur. Cependant, ils relèvent aussi d'une préoccupation pour la planète que l'on a en partie codé sous le nœud « transition ». Ainsi, l'idée de consommation responsable et celle de transition se rejoignent au moins sur ces deux éléments. Dans la consommation responsable on peut donc être responsable tant vis-à-vis de soi-même, vis-à-vis des autres que vis-à-vis de la planète.

²¹⁵ Des missions simples car bien identifiées dans leur champ – par exemple la sécurité alimentaire au Québec – sont parfois évoquées rapidement comme dans le cas d'[AM] et parfois plus longuement développées comme pour [AF] où ce thème représente 12,10% de l'entretien, pour [AB] où il en représente 15,79 et pour [G] où il en représente 22,65. A l'inverse, des organisations ayant des missions qui peuvent sembler complexes parce qu'elles sont originales par rapport au reste du terrain repéré ou tentent d'articuler des objectifs en tension les présentent rapidement : l'enquêté de [P], qui est la seule organisation articulant agriculture urbaine et livraison de repas aux domiciles de personnes à mobilité réduite, n'en parle que pendant 2,51% de l'entretien. On peut également rappeler que l'intensité avec laquelle la mission est évoquée étant un pourcentage de l'entretien total elle est relative aux autres thèmes développés par les enquêté·es.

importante étant celle entre la précarité-pauvreté et la consommation responsable que l'on rencontre à dix reprises et est à nuancer par le fait que la catégorie « consommation alternative » comprenne de nombreuses références²¹⁶ rendant statistiquement plus probables les cooccurrences²¹⁷. Par ailleurs, on observe que c'est la consommation alternative qui présente le plus de cooccurrences avec d'autres codes qu'elle croise à quinze occasions, et au sein même de la consommation alternative les idées de local et de biologique sont toujours présentes en parallèle d'une autre dimension, comme présenté dans le tableau « cooccurrence dans la consommation responsable » présenté en annexe 15. Le biologique et le local sont également souvent pensés ensemble. Il semblerait ainsi que cette dimension de consommation alternative soit fréquemment associée à d'autres préoccupations. Elle apparaît soixante-quinze fois en tant que mission et soixante-et-une fois en cooccurrence avec une autre mission. Cependant, on ne peut en déduire qu'elle ne constitue une mission isolée que quatorze fois dans la mesure où un même extrait, donc une même occurrence, peut renvoyer plusieurs fois à une autre mission. Par exemple, une même occurrence peut croiser quatre autres missions. Il demeure cependant que la consommation alternative aurait plus souvent tendance que les autres missions à être présentée comme complémentaire d'un objectif principal. Au sein des organisations

²¹⁶ Soixante-quinze références réparties entre vingt-neuf entretiens.

²¹⁷ Ainsi, les missions de ces organisations vont articuler deux éléments qui se complètent entre eux par exemple lutte contre le gaspillage alimentaire et préoccupations pour la consommation biologique et l'accessibilité comme dans le cas de [CB] : « en fait cette nécessité, c'est aussi une nécessité de manger donc le fait de pouvoir, de récupérer, d'éviter de gâcher, ça peut permettre à des gens de manger des produits qui sont bons mais qui sont jetés, c'est du gâchis, c'est pas normal, donc c'est des produits qui sont bios, normalement c'est accessible qu'à des gens qui ont les moyens, là nous on permet justement à des gens qui ont pas les moyens donc voilà, l'accès » (CB R9). Parfois au contraire, les différents éléments de mission vont être en tension entre eux : c'est le cas de plusieurs organisations dont la volonté est d'associer la distribution de produits de consommation alternative avec l'enjeu de l'accessibilité. D'abord, les deux éléments vont être pensés comme nécessairement liés au sein d'une même mission. Par exemple, l'enquêté de [G] affirme que « sa mission essentiellement c'est d'améliorer ou de garantir l'accès à des aliments de qualité à des prix abordables pour tous » (G R1), là où l'enquêtée de [AD] indique que « l'objectif c'est d'améliorer l'accès économique à l'alimentation saine, le plus possible » (AD R1), idée que complète l'enquêté de [AF] en l'explicitant : « bon l'idée, j'peux un peu développer, mais c'est, on s'rend compte qu'il y a vraiment des grosses disparités même au niveau de la santé, rien que sur l'île de Montréal, t'sais selon l'endroit où tu nais ou où tu vis tu vas pas avoir la même espérance de vie. J'crois que y avait un exemple qu'était assez frappant : entre par exemple l'espérance de vie à Montréal-Nord et à Rosemont euh y a une différence de vie de dix ans, d'espérance de vie de dix ans. Puis comme un des facteurs qu'est, qu'est, bon y en a plusieurs des facteurs qui interviennent dans ces différences-là, mais notamment le facteur d'accès à une saine alimentation, s'alimenter sainement, c'est un des facteurs qu'est, qu'est, bon y en a plusieurs des facteurs qui interviennent dans ces différences-là, mais notamment le facteur d'accès à une saine alimentation, s'alimenter sainement, c'est un des facteurs qui joue un rôle assez important donc l'idée du, l'idée de, en tout cas la mission de [AF] telle que je la perçois c'est d'essayer de lutter contre ces inégalités pour plus de justice alimentaire et au final social » (AF R1). Ce lien entre santé et alimentation est aussi abordé par les enquêtés de [AC] et [AS]. Ensuite, plusieurs enquêtés évoquent le fait de devoir hiérarchiser ces deux parties de mission entre elles puisque les produits de consommation alternative sont généralement plus chers que des produits de moindre qualité : dans ce cas, sans exception, c'est toujours l'enjeu de l'accessibilité qui prime sur le reste.

institutionnelles, plusieurs missions sont souvent développées en parallèle sans qu'il n'y ait de cooccurrence qui se démarque des autres²¹⁸.

3.3. Les activités

La même analyse lexicale qu'opérée pour le code « mission orga » peut être appliquée aux activités. L'objectif est tout à la fois de donner un aperçu de celles-ci et de les comparer aux missions identifiées ci-avant. Les résultats sont présentés dans le tableau « analyse lexicale du code « activités » » en annexe 16 et dans la figure ci-dessous.



Figure 8. Nuage de mots issu de l'analyse lexicale du code « activités »

Comme pour l'analyse lexicale, le résultat le plus marquant est l'occurrence du terme « gens » qui est quasiment deux fois plus présent que le second terme le plus fréquent, à savoir « projets ». On remarque aussi que les termes « alimentaire », « ville » et « légumes » comptent à la fois parmi les dix plus fréquents de la mission de l'organisation mais aussi de ses activités. Les trois termes ont le même genre de fonction : celle de caractériser l'organisation, de même que la mise en avant des produits dans l'activité. Au contraire, les autres termes les plus fréquents, « projet », « temps », « activités » et « années » ne renvoient à rien de spécifique, ils n'apportent pas d'information sur les activités en tant que telles : « projet » est parfois synonyme d' « activités » et en l'absence de précision « temps » et « années » peuvent renvoyer à n'importe quelle durée ou rapport au temps, et « activités » se passe de commentaire. Néanmoins, le fait que deux termes renvoyant à la temporalité soient présents parmi les dix mots les plus fréquents dans la présentation des activités pourrait témoigner de l'importance

²¹⁸ Pour une répartition plus détaillée des enjeux alimentaires desquels les organisations du corpus s'emparent, cf. la figure 44 intitulé « les enjeux alimentaires les plus cités » au chapitre 8.

que cette dimension peut prendre au quotidien²¹⁹. Dans l'analyse lexicale du code « activité », seul « ateliers » donne directement une indication sur une forme privilégiée d'activité, bien que le terme en lui-même puisse renvoyer à une diversité de réalités de formats et contenus²²⁰.

3.4. Les valeurs

Les valeurs rencontrées recoupent parfois les missions des organisations : certaines idées appartiennent aux deux catégories, mais toute valeur identifiée ne constitue pas nécessairement une mission pour l'organisation, cette dernière étant plus formalisée. Les résultats sont présentés dans le tableau « analyse lexicale du code « valeurs » » en annexe 17 et dans la figure ci-dessous.



Figure 9. Nuage de mots issue de l'analyse lexicale du code « valeurs »

L'analyse lexicale du code « valeurs » révèle elle aussi une prédominance de « gens » sur les autres termes, à nouveau avec un écart important entre ce terme et les autres les plus

²¹⁹ Cette importance pourrait être nuancée en soulignant qu'au cours de l'entretien les acteurs·trices présentent parfois l'histoire de l'organisation en même temps que ses activités, ce dont témoignent trente-neuf cooccurrences entre les deux codes, et que dans ce cadre ces termes peuvent avoir valeur d'indication chronologique plus que témoigner d'une préoccupation pour le temps. Cependant, la lecture des extraits correspondant à ces cooccurrences révèle que le terme « temps » est plus souvent utilisé sans rapport avec l'idée de temporalité elle-même, par exemple dans les expressions « en même temps » et « à plein temps ». En revanche, dans le code « activité » en tant que tel, on relève les occurrences de « temps » présentées dans le tableau « analyse qualitative de la cooccurrence entre temps et activité » en annexe 18, rassemblées au sein de différentes catégories selon le contexte. Après observation fine, c'est bien le plus fréquemment l'activité que la référence au temps vient qualifier. Cinq types de précisions temporelles sont ainsi apportées : sur la caractérisation générale de l'activité, sur ses limites telles qu'elles sont mise en avant par les enquêté·es, sur son séquençage qui passe par la distinction entre plusieurs temps, sur la relation avec le public de l'activité et enfin, le temps est présenté comme une caractéristiques distinctive dans la pratique de l'organisation par rapport à ce qui se fait habituellement. Est ainsi mis en avant le fait qu'une organisation d'apiculture urbaine prenne le temps de développer une pratique pédagogique qui n'existe pas dans d'autres structures, notamment pour alerter sur la disparition des abeilles qui serait parfois présentée de manière caricaturale, et pour une autre organisation le fait de s'intéresser à un public qui n'est que rarement pris en considération par les organisations du même type.

²²⁰ A l'atelier sont souvent associées les idées d'éducation et de participation : il se veut un mode vivant d'apprentissage que l'on préfère à celui de cours ou de formation qui renvoient plutôt pour le premier au contexte scolaire et pour le second au contexte professionnel. L'atelier serait au contraire un temps d'éducation relativement informel et choisi, l'informalité étant supposée rendre accessible le contenu tandis que le choix suppose que le thème de l'atelier puisse intéresser les participant·es en tant qu'individus éclairés.

fréquents²²¹. En revanche, s'ils sont moins fréquents, les autres termes méritent d'être commentés dans la mesure où ils fournissent des informations significatives au plan qualitatif sur ce qui est associé aux valeurs des acteurs·trices, sans toutefois détailler celles-ci.

D'abord, la question du sens, souvent mise en avant dans le cadre de l'ES(S) comme partie prenante du travail dans ses organisations, est associée aux valeurs. L'émphase ne serait donc pas tant mise sur ce que le sens apporte au plan personnel pour les acteurs·trices de l'ES(S) sur le sens comme manière de qualifier la mission. Ensuite, le terme « monde » ne renvoie que dans une petite minorité de cas²²² à l'ensemble de l'humanité ou de la planète, mais est plus souvent associé à l'idée qu'il y ait du monde ou à « tout le monde », occurrence qui revient vingt-huit fois. Le terme « pouvoir » renvoie trente-trois fois au verbe, plus rarement au nom. Dans ce second cas, les occurrences sont de trois types. Quand il est question par exemple de « pouvoir d'agir » ou de « redonner le pouvoir aux gens » le terme renvoie à l'idée d'émancipation. Mais la notion est plutôt mobilisée pour marquer la distinction des valeurs propres à l'organisation vis-à-vis de pratiques que l'on considère être celles de l'extérieur par exemple quand sont évoqués « la prise de pouvoir », « le pouvoir de l'argent » ou un « pouvoir de domination ». Enfin, et parfois conjointement à cette deuxième dimension, le pouvoir renvoie à la gouvernance, telle qu'elle est pratiquée dans les organisations rencontrées : on parle alors de « pouvoir décisionnel », de « délégation de pouvoir » ou encore de « partager le pouvoir ».

On retrouve, cette fois-ci au singulier, le « projet » et le « temps » déjà évoqués dans les activités, et le qualificatif au féminin « sociale » déjà rencontré parmi les termes les plus fréquemment employés pour évoquer la mission de l'organisation. Le code « travail » renvoie à une diversité de situations : une réflexion poussée sur les conditions de travail dans l'organisation, l'insertion par le travail, le travail de l'organisation, la coopérative de travail et

²²¹ A l'exception de « valeurs » qui est aussi souvent prononcé. Cependant, non seulement le terme « valeurs » ne renseigne en rien sur la nature de celles-ci, mais en plus il a à plusieurs reprises été prononcé au cours des entretiens pour relancer des acteurs·trices qui évoquaient le fait d'avoir des valeurs sans les développer, multipliant les occurrences du terme sans pour autant renvoyer à un contenu porteur de sens. Le terme a été prononcé vingt-sept fois dans le cadre de questions ou relances. Par exemple : « est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus justement sur vos valeurs ? » (CM Q10), « t'as parlé de continuité des valeurs, est-ce que tu peux me dire justement un peu plus bah quelles valeurs en fait notamment ? » (CF Q12), « et alors ces valeurs ce sont lesquelles ? » (L Q8), « vous venez de me parler des valeurs du développement durable, est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus sur ces valeurs ? » (M Q5) ou encore « et ce serait quoi justement les valeurs du communautaire qui vont avec ça ? » (AB Q18).

²²² Il s'agit à quatre reprises de « changer le monde », ces quatre occurrences de « changer le monde » étant toutes extraites de l'entretien avec l'enquêté de [BG], et une fois de « dans le monde ».

d'autres. Enfin, le code « modèle » désigne soit une situation dans laquelle l'organisation en tant que telle ou un contexte plus large auquel elle appartient est présenté comme modèle vis-à-vis d'un enjeu particulier, par exemple il va être question du « modèle de l'économie solidaire », le « modèle coopératif » ou du fait qu'une organisation soit « un contre-modèle », un « modèle alternatif à l'économie actuelle », soit une situation dans laquelle, au contraire, l'enquêté·e se réfère à un modèle extérieur, que ce modèle soit celui à suivre pour l'organisation ou qu'il ne la concerne pas²²³.

3.5. Conclusion de l'aperçu

Terme	Occurrence dans « mission orga »	Occurrence dans « activité »	Occurrence dans « valeurs »
Gens	144	149	153
Produits	75	76	
Sociale	71		38
Alimentaire	70	59	
Ville	35	68	
Légumes	35	59	

Figure 10. Synthèse des thèmes communs aux missions, activités et valeurs des organisations²²⁴

C'est ainsi la propension des acteurs·trices à mentionner les « gens », que ce soit lorsqu'ils évoquent la mission, l'activité ou les valeurs de l'organisation que l'on peut retenir de cette première exploration du corpus. Ce constat rejoint l'existence de deux codes : « public(s) » et « socius », le premier apparaissant déjà parmi les cinq thèmes les plus fréquemment évoqués

²²³ Dans le détail, on peut rassembler les valeurs en neuf grandes catégories. Certaines de ces catégories sont d'ordre général : les savoirs-être, valeurs abstraites et valeurs relationnelles. D'autres sont spécifiques à la grille d'entretien et aux acteurs·trices rencontrés : alimentation, lien social, valeurs ES(S), écologie, bonnes conditions de travail. La neuvième catégorie est la catégorie « autre » rassemblant les éléments inclassables. Sur le schéma on peut identifier deux paires de valeurs : la paire gouvernance démocratique – démocratie et la paire durabilité – développement durable. Dans les deux cas la nuance qui justifie la distinction entre les deux éléments est que la première notion qualifie ce qui se passe au quotidien pour l'organisation – ses préoccupations, activités, son fonctionnement ou autre – là où la seconde renvoie à une catégorie générale abstraite. Les valeurs de l'ES(S) constituent la catégorie la plus éclatée au plan de la diversité, rassemblant six sous-éléments comportant eux-mêmes cinquante-et-un sous-éléments, cités par plusieurs acteurs·trices dans seulement onze cas. Cependant, certains éléments sous très proches entre eux, par exemple parmi ceux qui renvoient à l'idée de gouvernance démocratique la gouvernance partagée, partager le pouvoir, pas de délégation de pouvoir traduisent la même idée dans des termes différents.

²²⁴ Additionner ces colonnes ne serait pas révélateur du total des occurrences du terme puisque certaines occurrences du terme se retrouvent dans plusieurs codes du fait des cooccurrences.

par les acteurs·trices dans le corpus. Au plan méthodologique, on peut également retenir que l'analyse lexicale sur NVivo ne peut se passer d'une lecture qualitative plus fine, les termes relevés ne renvoyant pas toujours au sens qu'on leur attribuerait spontanément. Le retour au contexte plus général que constitue l'entretien, ou *a minima* un extrait de l'entretien, est ainsi nécessaire.

Conclusion de la partie méthodologique : les limites constatées

Si une proportion d'acteur·trices non-négligeables semble facilement parler d'eux-mêmes lors des récits de vie, certain·es se sont exceptionnellement montrer réticent·es, voire ont même refuser à plusieurs reprises de se prêter à l'exercice. Lors de la partie de l'entretien portant sur l'organisation, comme déjà évoqué, certain·es acteur·trices ramenant la documentation écrite de présentation, iels tendaient à s'y référer régulièrement, voire à la lire en intégralité pour répondre aux questions. Il pouvait alors être difficile de percevoir la manière subjective dont iels s'inscrivaient dans leur organisation. La documentation écrite n'a pas été récupérée pour toutes les organisations, certain·es acteur·trices oubliant finalement de la transmettre, d'autres refusant. La conséquence en est peut-être la limite la plus marquante de ce travail : alors qu'un des objectifs initiaux était d'identifier l'évolution des utopèmes au cours de l'histoire de l'organisation, cet objectif n'a pu être atteint, d'une part car les organisations contactées comme répondant aux critères de composition du terrain était relativement peu anciennes, et d'autre part et surtout car personne n'a été en mesure de fournir des documents datant de plus de quatre ans – le rapport d'activités le plus ancien, celui de d'[AM], remonte à 2014-2015 –, et encore moins de manière continue sur plusieurs années²²⁵.

²²⁵ A ce titre, [AM] avec la transmission de quatre rapports d'activité fait figure d'exception.

Partie 3 : Présentation des résultats : le rapport à l'économie et au politique des acteur·trices

Chapitre 4. Le rapport à l'économie dominante, entre distanciation et emprunts : un modèle de la débrouille

Le but de ce premier chapitre de présentation des résultats est de s'attarder à décrire le rapport qu'entretiennent les acteurs du corpus à l'économie. Puisque l'utopie est affaire de rupture, on s'intéresse ici, d'une part, à la distance que les acteur·trices sont susceptibles de prendre vis-à-vis de la question économique en général : dans la perspective utopique d'un monde où l'économie s'impose comme la référence des dominant·es, on peut s'attendre à un rejet ou même simplement à une distanciation de l'idée même d'économie de la part des acteur·trices. Ainsi, les acteur·trices prennent-ils leur distance vis-à-vis de la question économique ? D'autre part, c'est plus particulièrement la manière dont les acteur·trices discourent et s'emparent de cette dimension économique qui témoigne de leur rapport à une forme d'économie particulière, l'économie dominante capitaliste et néolibérale, caractérisée par la recherche du profit et le marché concurrentiel. Or, Vienney constate qu'

On doit remarquer que les problèmes qu'elles [les organisations d'économie sociale] rencontrent dans les années quatre-vingt-dix viennent de ce qu'elles se sont beaucoup transformées depuis leurs origines. Leurs activités ne sont plus délaissées par, mais en concurrence avec celles des entreprises de type capitaliste. Les pouvoirs publics les incitent à se procurer sur le marché les ressources dont elles ont besoin plus qu'ils n'apportent d'aides à leur financement. Leurs statuts ont été renégociés pour trouver un compromis avec des financiers non-participants à leurs activités (1994, p. 100).

Dès lors, l'appropriation de l'économie par les acteur·trices trahit-elle une rupture ou au contraire une continuation de l'économie capitaliste néolibérale ? Peu abordé en ces termes par les acteur·trices qui ne se placent que rarement à un niveau macro, le rapport à l'économie se dessine à partir d'un certain nombre de thématiques qui lui sont propres. Ces différentes thématiques ont parfois été organisées à partir de tensions entre ce à quoi elles renverraient dans un modèle abstrait qui serait celui de l'économie dominante et la manière dont elles s'incarneraient au contraire si l'ES(S) constituait abstraitement un modèle équivalent. Cette organisation thématique de la partie ne peut se faire que dans l'abstraction puisque dans les

pratiques, les positionnements que les acteur·trices mettent en avant dans leur rapport à l'économie dominante sortent de cette construction binaire d'une opposition entre deux modèles.

Les tensions entre les éléments s'apparentant à l'économie dominante et ceux qui s'apparentent au contraire plutôt à l'ES(S)²²⁶ renvoient à cinq thèmes principaux : les ressources humaines, le financement, la concurrence, la croissance et la répartition des bénéfices. Ainsi, l'ES(S) étant notamment présentée, tant par certain·es de ses théoricien·nes que de ses acteur·trices, comme caractérisée par la place particulière accordée à l'humain en son sein, dont témoignent des formules qui lui sont associées telles que « le lien plutôt que le bien », une attention particulière est portée à la question dite des « ressources humaines » dans le corpus. Les représentations autour de ces dernières s'incarnent plutôt dans un alignement des acteur·trices du corpus sur l'économie dominante, l'humain dans l'organisation étant, pour celles qui ont recours au salariat, présenté comme un coût dans un contexte où le financement fait l'objet de tensions, et bien que le bénévolat constitue une particularité de l'ES(S) (section 1). Ce financement régulièrement problématique est le plus souvent conçu comme un moyen au service de missions : les acteur·trices des organisations d'ES(S), du fait de leur inscription, par définition²²⁷, dans l'économie, ne parviennent pas à dépasser la nécessité d'un financement pour mener à bien leurs activités. En creux, et tandis que la gratuité pourrait par exemple s'imposer comme une référence, le financement apparaît comme une limite indépassable au sens de Martuccelli (2014), avant d'être une contrainte (section 2). Alors que l'intuition laisserait croire que la concurrence s'oppose à la coopération, elle semble plutôt se polariser face à la notion de juste prix dans la manière dont les acteur·trices s'y réfèrent (section 3). La croissance de l'organisation est rarement une fin en soi mais est, comme le financement, plutôt conçue comme un moyen au service des missions (section 4). Dernier critère témoignant de ce rapport à l'économie, la non-lucrativité semble constituer un marqueur important du corpus : alors que les acteur·trices sont souvent ambigus dans leur rapport aux autres thèmes économiques évoqués ci-dessus, celui-ci fait plus volontiers l'objet d'une distanciation dans laquelle est mise en avant une répartition des bénéfices propres à l'ES(S) (section 5). Peut-être est-ce car ce dernier élément est le seul qui, dans le rapport à l'économie tel que le donnent à

²²⁶ Non pas tant que l'ES(S) constitue une catégorie de pensée pour tou·tes les acteur·trices de l'ES(S) ici mentionné·es mais plutôt les spécificités qu'iels mentionnent soient bien la résultante de l'appartenance à ce champ.

²²⁷ On rappelle que n'ont été choisies dans le corpus que des organisations ayant une activité économique.

voir les acteur·trices du corpus, s'impose comme un critère d'appartenance au champ de l'ES(S) ? Avant d'entrer plus précisément dans ce rapport à l'économie, le préambule qui suit a vocation à resituer l'économie dans le rapport de force entre dominant·es et dominé·es qui se joue dans l'utopie face à l'idéologie, tel que présenté dans les premiers chapitres, notamment avec Mannheim (1929).

Préambule : Economie, domination et utopie

A travers l'économie, tant comme science que comme pratique, se joue un rapport de domination. Avant de s'interroger sur le potentiel utopique de l'ES(S) en tant que forme d'économie particulière, force est de constater la science économique orthodoxe mathématisée et le capitalisme néolibéral s'incarnent dans une idéologie. La notion d'économie dominante peut prêter à confusion. Elle n'est que rarement mobilisée comme telle par les enquêté·es, celui de [D] constituant une des exceptions²²⁸. L'économie dominante renvoie ici au cadre théorique de l'utopie développé précédemment notamment à partir de Mannheim (1929) : dans cette perspective, elle est la référence idéologique à partir de laquelle se comprendrait abstraitement l'utopie de l'ES(S) comme une action qui lui répond. En tant qu'idéologie, l'économie, telle qu'elle a évolué comme discipline à la fin du XX^e siècle, se veut rationnelle et s'attache à disqualifier d'éventuels référents concurrents à son modèle d'explication du monde.

La science économique est idéologique au sens de Mannheim (1929), d'abord par sa non-congruence avec la réalité. Comme le souligne Steiner, dans les travaux de Frédéric Lebaron, élève de Bourdieu, « l'économie est [...] considérée comme une « croyance », au même titre qu'une croyance religieuse, et le statut de producteur de croyance économique, donc le statut d'économiste, dépend de l'autorité dans le champ économique, cette dernière étant fondée sur la nature et le volume des capitaux scientifiques et symboliques détenus » (2016, p. 303). La qualification de croyance comme l'identification des mécanismes soutenant l'économie comme discours dominant sur le monde – la possession de capitaux scientifiques et symboliques – témoigne d'une non-congruence première entre l'économie et la réalité.

²²⁸ Il affirme notamment : « on vit dans un système économique en fait d'exploitation, un système de marché *etc.* » (D R2), « le développement de la mondialisation économique fait en sorte que euh ça provoque euh ça provoque euh...enfin l'extinction éventuelle de l'ensemble des communautés locales, régionales » (D R4) et « l'économie on peut, c'est une grille qu'on peut s'appropriier et euh avec des visions qui sont pas nécessairement celles qui est la vision dominante ou d'un service, tu payes t'obtiens un service mais on se donne un service » (D R26).

Ensuite, l'économie est idéologique en tant qu'elle contribue à façonner une certaine vision du monde qui devient dominante, son incarnation en tant que science renforçant son autorité. Déjà, parmi les sciences sociales, l'économie bénéficie d'un statut à part qui en fait un référent au-delà de ses propres frontières scientifiques :

L'économie est devenue la science sociale hégémonique et bénéficie, à travers le monde, d'une autorité sans équivalent sur la politique et les affaires. Elle constitue un nouveau domaine de compétence pour les gouvernements, le domaine « économique », et elle a refondu certains des concepts les plus capitaux du siècle comme celui de « marché », doté aujourd'hui d'une importance totémique (Shenk et Mitchell, 2015, p. 233).

De plus, comme le souligne Steiner :

Bourdieu insiste sur le caractère idéologique de la théorie économique, qu'il qualifie de « science d'État », parce que portée par des institutions directement liées à l'État nation [...]. C'est également une science d'État dès lors que la science économique est portée par des institutions réglant l'ordre économique international comme le FMI ou la Banque mondiale. Autant de formes de domination auxquelles Bourdieu s'est opposé avec virulence dans la dernière partie de sa carrière, et qui obligent à mettre en évidence la dimension politique d'un savoir qui prétend au titre de science (2016, p. 55)²²⁹.

Comme l'explique Lebaron lui-aussi, « il existe ainsi, bien au-delà du seul système éducatif, un travail très étendu de *diffusion* des croyances économiques, qui a pour but de les constituer comme des évidences communes » (2000, p. 153) et « leur caractère « scientifique » [aux sciences économiques] est l'enjeu de conflits dont dépend désormais, au moins en partie, la reproduction de l'ordre social » (*ibid.*, p. 6). En tant qu'idéologie, l'économie, dans sa version dominante, dépasse donc la discipline académique, imposant par exemple ses normes d'efficacité au service public avec la nouvelle gestion publique apparue dans les années 1970, impactant aussi l'identité d'individus invités à « se vendre ». L'économie se déplace ainsi d'une théorie scientifique à un outil de mise en ordre du monde à travers des politiques publiques, jusqu'à se confondre avec une réalité qu'elle verrouille idéologiquement : sans recours à une

²²⁹ Ainsi, les sciences économiques génèrent les fameux effets de théorie bourdieusien : « les représentations économiques ont deux origines : l'activité économique et l'enseignement de la théorie économique. Le savoir acquis par la pratique d'une activité marchande donne lieu à des *représentations économiques pratiques*, tandis qu'avec l'enseignement de l'économie apparaissent ce que l'on peut appeler des *représentations économiques construites* : l'apprentissage de la théorie économique modifie les représentations et entraîne les individus à modifier leurs comportements. Point de repère cognitif et guide à l'action, l'apprentissage de l'économie politique donne alors lieu à ce que Bourdieu a appelé les « effets de théorie » (Steiner, 2016, p. 287).

certaine théorie économique, il n'est plus de compréhension sociale possible. Comme l'explique à nouveau Steiner :

Les représentations construites proviennent de la diffusion de l'économie politique dans la société : *l'économie politique est alors considérée comme un fait social*, c'est-à-dire comme une manière de faire, de penser et de sentir répandue dans la société, faisant partie du bagage normal avec lequel l'individu moderne conçoit la société et s'y meut. Elles deviennent sociologiquement importantes dès lors que l'éducation, lieu crucial de la reproduction et de l'évolution de la société, introduit dans ses programmes l'enseignement de l'économie (2016, p. 294).

Pour Martucceli (2014), deux raisons expliquent ce succès de l'économie : d'abord elle dispose d'une « grande capacité à formuler les questions de société en analogie avec la connaissance scientifique » (p. 162) ; ensuite elle dispose aussi d'une « capacité à renouveler une vision enchantée du monde – au travers de la Providence – celle de l'idée de marché » (*ibid.*). L'économie, en tant qu'idéologie dominante présente en effet plusieurs caractéristiques. D'abord, elle s'incarne dans une volonté de mesurer, de quantifier par du chiffre. Ainsi, pour définir cette économie avec Hély et Moulévrier, « par « capitaliste » nous entendons désigner un ensemble de pratiques économiques fondées sur une unité d'échange (la monnaie) et mobilisant les instruments du calcul rationnel (comptabilité, crédit, outils de gestion, etc.), d'une part, et inscrites dans la matrice du rapport salarial, d'autre part » (2013, p. 10). Si la monnaie n'est pas mobilisée outre mesure comme indice du rapport à l'économie des acteur·trices du corpus²³⁰, le calcul rationnel et le rapport salarial seront étudiés ci-dessous. Le calcul rationnel acquiert ici un statut ambigu : il renvoie à la fois à la matrice des utopies classiques dans lesquelles rien ne doit être laissé au hasard, de la taille des rues aux fréquences des relations sexuelles (*cf.* chapitre 1), et constitue en ce sens un indice de la tradition utopique. Du côté de l'utopie, la rationalité s'apparente tant au besoin de contrôler l'environnement qu'à celui de se doter d'une assise scientifique, à l'utopème de la maîtrise de Pessin (2001) déjà évoqué. Cependant, repris par le capitalisme, son utilisation devient également le signe de la domination idéologique. La dimension mathématique de l'économie tend donc à la parer d'une autorité scientifique qui dépasse finalement son cadre disciplinaire, c'est sur cette scientificité mathématique que repose notamment sa capacité à s'imposer comme une idéologie. Angermüller écrit ainsi : « que seraient l'État, l'économie mais aussi la science s'ils ne recouraient pas aux chiffres ? Nous vivons dans une société où le pouvoir s'exerce à l'aide de

²³⁰ A l'exception marquante de l'enquête de [CB] qui en fait la clé de son engagement initial.

chiffres. Notre société est dominée par la numérocration, notamment dans le domaine de la production du savoir savant qui est de plus en plus soumis à un régime de représentation numérocration » (dans Temmar *et al.*, 2013, p.72).

Ensuite, cette idéologie dominante renvoie au principe capitaliste de maximisation du profit financier. Enfin, elle implique le marché et sa concurrence comme modes de régulation. Temmar *et al.* rappellent ainsi que

Dès le début des années 1980 [...] Michel Foucault élabore précisément la notion de la « gouvernementalité » et de la « biopolitique » afin d'identifier la logique d'un nouveau régime qui ne vise plus à exercer le pouvoir de façon directe, c'est-à-dire d'un sujet dominant à un sujet dominé, mais qui utilise le dispositif du marché dans le cadre duquel les sujets sont tenus de développer leurs potentiels de façon libre (2013, p. 7-8).

De même, Chochoy évoque « l'autorégulation d'un marché imaginaire qui s'impose comme institution organisatrice du social » (2015, p. 154).

La création d'outils de mesure calqués sur les logiques de l'idéologie dominante tend à engendrer un processus de renforcement de la croyance collective par l'administration d'une preuve construite précisément dans le cadre de cette idéologie²³¹.

²³¹ Sur les indicateurs de richesse, voire notamment le chapitre 5 « crise du sens, crise du chiffre ? » de Lebaron (2010) qui étudie comment la crise de 2008 a contribué à une remise en cause du PIB.

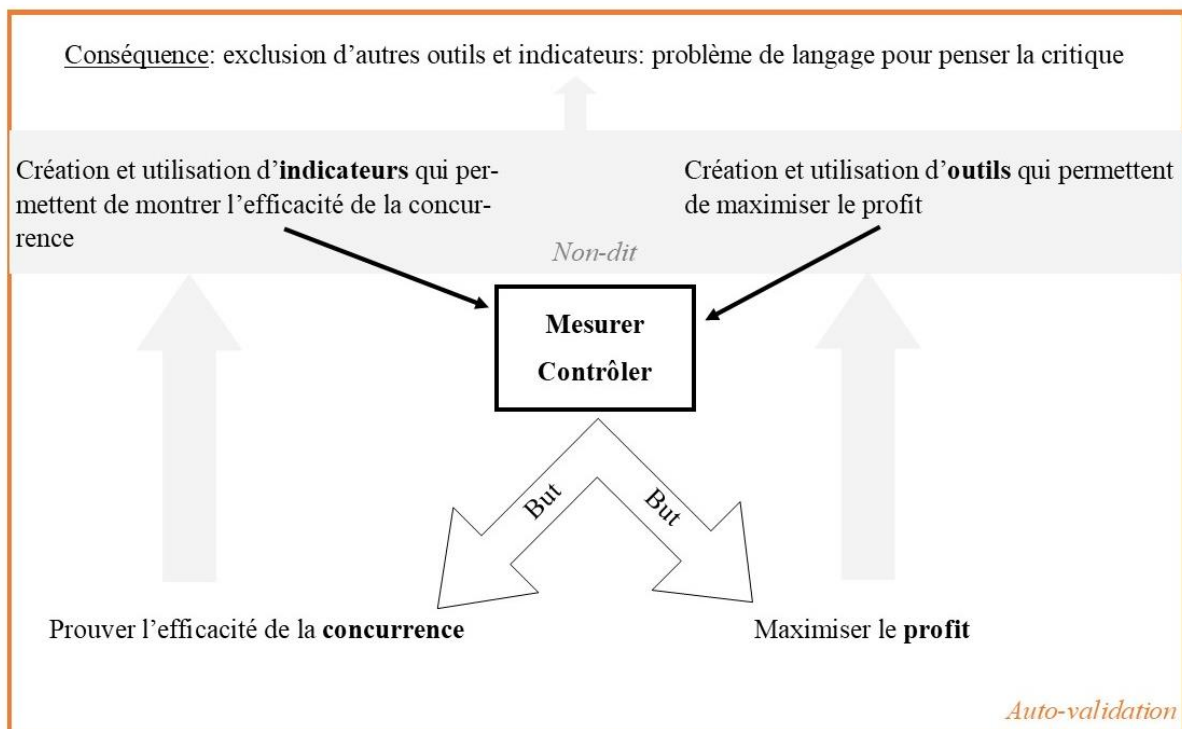


Figure 11. Représentation simplifiée de l'économie dominante

Opérant une synthèse de ces différents éléments en en ajoutant d'autres, Giust-Desprairies et Faure soulignent que :

Ce qui spécifie les organisations concrètes et leurs transformations, c'est, en effet, le primat manifeste déclaré, affiché, de l'intérêt économique pour l'ensemble des organisations et des institutions quel que soit leur secteur d'activité, y compris celles qui ont pour mission la formation le soin, l'éducation, la rééducation, la protection. Ce changement [...] se caractérise par l'instauration de la logique de financiarisation, recherche sans limite des marges de profit, qui définit pour l'essentiel les stratégies des directions. Cette logique de la financiarisation, dans le contexte d'un marché mondialisé, marque le retour, dans les nouvelles organisations du travail, d'un objectivisme comportemental et d'un positivisme scientifique. Ceux-ci sont matérialisés par des pratiques d'intensification des formes de gestion instrumentale des salariés y compris ceux de l'encadrement ; les organisations devant être aussi rentables que le capitalisme financier » (2015, p. 115).

S'il y a une idéologie économique, fondée sur une science, et marquée tant par le capitalisme que par le néolibéralisme, il y a aussi un potentiel rapport de force qui s'exerce face à cette idéologie. Ainsi, Lebaron souligne que « plus que jamais l'ordre économique est l'enjeu de luttes symboliques. A chaque état des rapports de force entre groupes sociaux correspond ainsi

une forme dominante des croyances économiques, qui contribue à définir les fondements de l'ordre économique » (2000, p. 215)²³².

Or, l'ES(S) présente précisément cette particularité en tant que potentielle utopie de comporter une dimension économique. Selon Dacheux par exemple, « le projet utopique que porte l'économie solidaire va à l'encontre de l'idéologie libérale. Du coup, l'économie solidaire se heurte aux représentations dominantes, représentations qui, à l'image de l'assimilation entre économie et marché, finissent par devenir naturelles, ne plus être remises en cause et constituer ainsi un « cela va de soi » que Pierre Bourdieu nomme une « doxa » » (2007, p. 177). C'est donc de cette capacité de l'ES(S) à se constituer comme une utopie *économique* qu'il est question dans ce chapitre, à travers le rapport de ses acteur·trices à l'économie en tant qu'idéologie dominante²³³. Si certains discours des acteur·trices, minoritaires, sont à portée générale et questionnent l'économie, le rapport qu'ils entretiennent à celle-ci est plus volontiers perceptible à travers leur manière de raconter ce qu'est et fait leur organisation ou ce qu'ils sont et font en tant qu'individu. Au niveau méthodologique, le code « modèle économique » sur NVivo est le principal mobilisé, il comporte tant les références directes et indirectes à l'économie et représente cent trente-cinq passages répartis dans trente-neuf entretiens. Il est ainsi le huitième code le plus fréquent sur les trente-cinq identifiés²³⁴.

²³² C'est avec cette même perspective qu'il étudie la crise de 2008, l'abordant notamment comme une crise cognitive et pas seulement économique (Lebaron, 2010).

²³³ L'objectif sera ensuite (chapitre 5) de qualifier la nature politique de ce rapport à l'économie : quelle est le statut de l'action utopique qui questionnerait l'idéologie ? Est-elle une opposition qui ne dit pas son nom ? Une contestation ? Une proposition parallèle ? Autrement dit où se situe l'ES(S) sur le spectre allant de la validation à la critique ouverte de l'ordre économique dominant, quel est le niveau d'explicitation de son utopie relativement à la question économique et à quelle échelle se déploie-t-elle ?

²³⁴ L'image ci-dessous donne un aperçu des codes les plus récurrents du corpus sur NVivo.

Nom	Fichiers	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par
Récits de vie		45	275	22/05/2019 14:24	AB	12/11/2019 12:20
Public(s)		33	186	22/05/2019 14:07	AB	14/11/2019 16:11
Histoire orga		48	181	22/05/2019 13:55	AB	14/08/2019 16:06
Ressources humaines		38	171	22/05/2019 14:46	AB	12/08/2019 10:32
Activité		41	164	22/05/2019 14:45	AB	10/12/2019 16:39
Valeurs		45	155	22/05/2019 13:57	AB	19/11/2019 14:36
Représentations ESS		29	141	03/06/2019 10:34	AB	12/11/2019 12:20
Modèle économique		42	135	22/05/2019 16:33	AB	15/11/2019 10:59

La plupart des contributeur·trices à ce code sont des organisations de terrain, dans les institutions le modèle économique couvre seulement 3,58 à 6,49% de l'entretien alors que la médiane du code est de 6,85% et la moyenne de 8,44%. Les sous-catégories thématiques relatives au modèle économique se répartissent comme dans le tableau ci-dessous : les références indiquant un rapport à l'économie dominante, explicite ou implicite pour les acteur·trices, sont nettement plus nombreuses que celles sur l'ES(S), donnant d'ores et déjà à voir un modèle économique alternatif qui peine à véritablement se constituer comme modèle cohérent de référence. La perception de la situation financière, alors qu'elle est perçue comme très dégradée par certain·es acteur·trices, en laisse quasiment autant indifférent·es voire satisfait·es.

Section 1 : Les ressources humaines : salariat, bénévolat et sociétariat

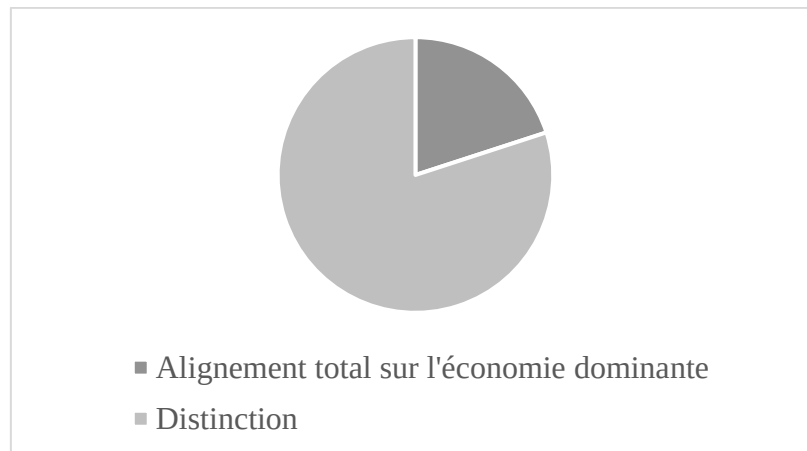


Figure 12 : Rapport des acteur-trices de l'ES(S) aux ressources humaines

Concernant les ressources humaines, seule l'enquêtée d'[AV] présente un discours totalement aligné sur l'économie dominante, assimilant exclusivement l'augmentation légale du salaire minimal au Québec à un coût pour le restaurant d'insertion. Bien qu'elle affirme d'abord comprendre la nécessité d'une augmentation de ce salaire et qu'elle prenne le temps de justifier en quoi cette augmentation constitue une charge pour une structure comme la sienne, le salariat reste présenté comme un poids financier pour l'OBNL :

L'augmentation de cette année à douze dollars là, nous ce que ça représente c'est qu'il faut vendre huit repas du jour par jour, cinq jours semaine pour quarante-huit semaines pour payer l'augmentation de salaire. Fait t'sais et c'est donc, donc, donc concrètement c'est quelque chose là. Fait que t'sais c'est facile à dire puis est-ce que c'est justifié ? Oui ! Est-ce que... ? Oui, oui, oui ! Mais en même temps j'pouvais pas augmenter mon menu à la hauteur de ce que je viens de te dire le prix du menu parce que là j'aurais perdu trop de clientèle puis les gens auraient pas compris, puis ils auraient pensé qu'on voulait les voler. [...] ²³⁵. C'est sûr que le prix va tranquillement augmenter, mais le prix

Rapport à l'économie dominante			Rapport à l'ES(S)		Perception de la situation financière	
76 réf.			17 réf.		22 réf.	
Economie dominante ok	Mi-chemin	Distinction Spécificités	Affranchissement d'un modèle ESS	Utilisation Instrumentalisation	Fragilité	Ok
16 réf.	23 réf.	37 réf.	3 réf.	14 réf.	13 réf.	9 réf.

²³⁵ Extrait coupé : « même si eux ils gagnaient cinquante, soixante, soixante-dix par année là. Beh t'sais la partie éducation aurait été énorme là, puis j'suis pas sûre qu'ils auraient accepté, y en a qui savent pas encore qu'on est une OBNL puis qu'on a des gens en santé mentale t'sais. Donc c'est ça les enjeux. Puis t'sais ils s'en va vers

n'augmente, à l'assiette comme ça, il augmente jamais aussi vite que tout ça. Fait que après ça ça va être, si on n'augmente pas les prix faut augmenter les ventes puis sinon est-ce que euh, ou bien on va couper des postes. Fait que t'sais y a comme une chaîne là qui faut qui, voilà, c'est un peu ça. Fait que c'est, c'est ça nos freins. Parce que moi quand je l'analyse là, de façon bête et brute, en termes de colonnes là, t'sais comme un comptable là, moi j'suis pas comptable mais quand je parle au comptable, quand je parle à [nom du comptable], lui il m'aligne ça dans des colonnes et il faut que ça balance en bas des colonnes (AV R20).

Son malaise d'aborder ainsi les salaires comme un coût pour la structure est tangible à travers d'une part la longueur de sa réponse traduisant un besoin de justification et d'autre part le recours au point de vue qu'elle prête à une tierce personne comme explication conclusive à sa propre manière de le présenter. Elle projette son propre point de vue sur celui du comptable pour s'en dédouaner tout en le renforçant de l'autorité d'une expertise.

A l'opposé, certains discours mettent en avant les spécificités du modèle de ressources humaines dans l'ES(S) tout en gardant cette assimilation entre salaires et coût. La majorité des acteur·trices assimile les ressources humaines à un coût pour l'organisation mais iels s'éloignent en effet d'un alignement strict sur le discours dominant de maximisation du profit en expliquant que la volonté de faire baisser ce coût par des bas salaires et le recours au bénévolat ne vise pas tant à demeurer concurrentiel comme pour le restaurant [AV] qu'à maintenir des prix accessibles aux bénéficiaires, dimension sur laquelle on reviendra ci-dessous. Quatre organisations, [CB], [BZ], [AF] et [D], qui ont des missions à caractère social²³⁶, associent la nécessité de faire baisser les coûts, notamment celui du salariat, au besoin de desservir des

quinze dollars de l'heure le salaire minimum là. Fait que ça nous on le sait déjà. Fait que c'est que j viens d te dire, imagine-toi si c'était huit fait que ça fait seize repas, fait que ça fait vingt-quatre repas, c'est pas un détail là. Si je sers deux cents repas par jour ça veut dire qu'il faut que j'en serve deux cents vingt-quatre pour rester juste au même niveau, pas pour, j'améliore rien là, t'sais j'investis pas rien, j'me lance dans rien, juste pour garder le *modus vivendi*. Puis là j'ai pas parlé là-dessus, j'ai pas parlé, t'sais si j'avais un plongeur qui gagnait onze vingt-cinq, exemple là, celui qui fait la plonge puis que j'avais un cuisinier à treize dollars de l'heure, ben quand j'passais le plongeur de onze vingt-cinq à douze, faut que j'augmente mon cuisinier là. Sinon mon cuisinier me regarde. Fait que tous les autres salaires, les chefs, puis les salaires cadres, eux autres ils ont pas connu d'augmentation, les deux travailleuses sociales non plus, parce que tout ce monde-là avait des salaires de quarante mille et plus. Donc on n'a pas augmenté ces salaires-là. Mais plus on va avancer dans l'augmentation plus ils vont, va falloir augmenter ces salaires-là aussi. Fait que voilà. Fait que ça c'est des enjeux sociaux qui sont quand-même réel » (AV R20).

²³⁶ [AF] a pour mission de favoriser l'accès à des fruits et légumes frais et locaux. [CB] récupère des invendus alimentaires biologiques pour les transformer et les revendre à très bas coûts, le but étant à la fois de lutter contre le gaspillage et de rendre l'alimentation biologique accessible. [BZ] est un café associatif situé dans un quartier prioritaire dont le but principal est l'animation de la vie de quartier et la clientèle-cible initiale les femmes du quartier. Quand elle évoque l'émergence de l'organisation, l'enquêtée explique en effet : « c'est en fait des amis, enfin je me souviens d'une dame qui disait « ce serait bien que les dames quand elles viennent de faire leurs courses euh au supermarché elles aient un endroit où se poser, discuter entre elles, euh voilà ». Et euh on pensait surtout aux femmes et puis finalement on a des hommes qui viennent » (BZ R6).

consommateur·trices qui ne sont pas les plus solvables. A [D] par exemple : « on essaye de développer les formes d'implication [...] ça nous permet d'avoir un minimum de salariés à l'intérieur et euh donc d'un des deux, d'un des deux éléments euh qui fait en sorte que l'on peut avoir des produits qui sont au niveau des prix accessibles pour les membres » (D R24). L'enquêtée de [BZ], café associatif, semble dans un premier temps assimiler la rémunération salariale à un poids financier de manière plus assumée quand elle évoque le cuisiner :

Donc euh comment fonctionne le café ? un café sans alcool bien-sûr, il y a euh deux fois par semaine des repas, les gens s'inscrivent, et les repas sont faits soit par les bénévoles soit par les salariés, les deux salariés, et quelquefois on embauche pour ces repas des gens qu'on rémunère quatre heures au SMIC²³⁷, voilà, c'est une rétribution, c'est pas, c'est pas un salaire en fait. Mais on s'est rendu compte que dans la mesure où ces, ces petites heures nous devons les déclarer, elles nous reviennent très cher : pour euh quarante euros on a soixante-dix euros en tout à dépenser. Donc il est mieux que les bénévoles fassent le repas [rire] ou les salariés, voilà. D'autres questions ? (BZ R3).

L'enquêtée de [BZ] ne ressent ainsi pas le besoin d'explicitier ou justifier son propos quant à l'assimilation du salariat à un coût. Cependant, le rire peut traduire une gêne. De même, sa relance à la fin de son intervention invitant à poser d'autres questions peut s'interpréter comme un réel désir de changer de sujet face à une situation qui la met mal à l'aise. Elle prend soin par ailleurs de distinguer la rémunération du salaire comme pour souligner en creux que quand bien même un·e salarié·e exerce une activité professionnelle au sein du café associatif iel n'en dégage pas un revenu suffisant pour en vivre, le salaire étant dans cette perspective au contraire pensé comme permettant de subvenir à ses besoins. Cette distinction est ainsi un argument supplémentaire en faveur du recours au bénévolat. L'emploi de ressources humaines gratuites est présenté comme permettant la rencontre des intérêts de l'association pour qui l'embauche salariée est un coût et de ceux des éventuel·les salarié·es qui ne parviendraient de toutes façons pas à vivre de cette rémunération.

Si dans le cas des organisations [BZ] et [AF] le lien entre recours au bénévolat et bas prix pour les consommateur·trices est direct, il l'est moins pour [CB]. En effet, son enquête, évoquant le prix libre et conscient auquel sont vendus les fruits et légumes frais récupérés par les bénévoles de l'association, explique que dans certains cas :

Les gens ils viennent et y en a qui ont pas trop compris le fonctionnement. Donc en fait ils viennent, ils arrivent mais ils se servent et après ils repartent en gros. Donc nous ce

²³⁷ Salaire minimum.

qu'on a essayé de faire en gros c'est de communiquer sur le bénévolat, y a toute une démarche de communication pour euh pour que les gens comprennent que c'est du bénévolat, que y a besoin des bénévoles, et qu'on peut pas être là comme ça pour se servir. Sinon en fait en un sens les bénévoles se font un petit peu exploiter par les autres (CB R5).

C'est indirectement, en reconnaissant le bénévolat comme une forme de travail, qu'il lie le recours au bénévolat à la possibilité de maintenir ce prix libre et conscient puisque l'activité de récupération ne coûte que les frais d'essence nécessaires au glanage des produits²³⁸. Ainsi, la manière de gérer les ressources humaines est contrainte par le souhait de maintenir l'accessibilité des activités des organisations – café de quartier, distribution d'invendus transformés, marchés de produits frais – à un public en difficulté.

S'insérant dans une perspective différente, quoique toujours propre à l'ES(S), [BP] conçoit les ressources humaines comme devant primer sur l'activité. Ce choix est rendu possible car dans le cas de cette coopérative, la distribution de paniers de produits frais et locaux s'adresse à un public où l'équilibre entre consommateur·trices riches et pauvres est estimé suffisant pour l'organisation²³⁹. Il paraît plus important d'offrir de bonnes conditions matérielles de travail aux salarié·es sociétaires de [BP], représentation qu'incarne l'anecdote suivante :

Récemment ça s'est posé, la question s'est posée parce que y a quand-même un engouement croissant vers la consommation de produits euh locaux et de qualité et euh justement sur les lieux comme [nom d'un lieu] et [nom d'un lieu] euh on a dû mettre en place une liste d'attente parce qu'on pouvait plus prendre de personnes en plus. Et on s'est posé la question « bah c'est dommage en fait on aimerait bien avoir plus de personnes mais concrètement on peut pas ». [...] Euh après on s'est dit : « est-ce qu'on embauche une nouvelle personne ? » euh qui ferait ça en interne et puis euh bah non parce que on n'a pas trop de place pour accueillir une nouvelle personne, parce qu'on veut augmenter nos salaires et surtout si on embauche une nouvelle personne on pourra pas augmenter nos salaires donc tout est vraiment lié (BP R20).

²³⁸ Dans le cas de [CB], le non-recours à des salarié·es est aussi présenté comme une nécessité légale : « c'est vrai qu'on s'organise entre bénévoles mais c'est officieux, on demande toujours si y a un peu de frais etc. quoi, mais c'est essentiellement des fruits et des légumes parce qu'au niveau du frais nous on peut pas gérer le, le, le, la chaîne du froid. Donc les personnes c'est un petit peu à leurs risques et périls mais c'est entre bénévoles, l'association officiellement, et c'est ça aussi qui est important de retenir parce que je veux pas trop que se, voilà, nous en fait on récupère des fruits et des légumes et donc on les redistribue en fait aux personnes » (CB R2). Dans la mesure où les membres de l'association prennent le risque de ne pas respecter certaines dispositions légales, le bénévolat apparaît comme une déresponsabilisation de l'association vis-à-vis de ces pratiques.

²³⁹ La notion de juste prix réside plus pour [BP] dans une juste rémunération des producteur·trices que dans l'accessibilité pour les consommateur·trices.

Les ressources humaines sont ici explicitement favorisées par rapport aux perspectives de développement : le choix est celui de la sécurité et de l'amélioration pour les salarié·es plutôt que la croissance comme cela est plutôt spontanément le cas dans une entreprise capitaliste. Ce choix peut se comprendre car il est fait par les salarié·es elle·ux-mêmes qui arbitrent entre développement de l'organisation vers plus de profits et amélioration de leurs conditions matérielles. C'est donc le statut coopératif qui permet ici une meilleure prise en compte des ressources humaines.

Toujours en lien avec la question des ressources humaines, et au-delà d'éventuels arbitrages entre celles-ci et les consommateur·trices, le travail en coopérative peut également être présenté comme impliquant une contrainte supplémentaire, contrainte qui semble normale à l'enquêtee de [BP] au regard de ce statut. L'adhésion à la coopérative par la souscription d'une ou plusieurs part(s) sociale(s) est ainsi obligatoire pour toute personne qui travaillerait de manière permanente à [BP] : « dans les statuts tous les salariés doivent être membres de la SCIC donc associés, avoir des parts, une part, c'est trente euros la part donc c'est symbolique » (BP R10). La dimension coopérative est à [BP] inséparable des préoccupations autour des ressources humaines.

Dans ce cas précis, la prégnance de la pensée coopérative en tant qu'impliquant les travailleur·euses peut se comprendre à partir de son histoire. Initialement [BP] était une association loi 1901, donc une organisation dans laquelle le pouvoir est détenu par des membres qui ne sont le plus souvent pas les salarié·es²⁴⁰. Parmi les raisons qui l'ont poussées à devenir une coopérative figure le but d'inclure les salarié·es à la gouvernance : « le groupe fondateur était, avait pas mal de bénévoles retraité·es, et l'idée c'était de donner, de faire en sorte que ces bénévoles petit à petit se retirent, même s'ils sont encore aussi présents aujourd'hui, mais qu'ils prennent moins de place et que la structure appartienne vraiment aux salariés, qu'ils aient un pouvoir décisionnaire important » (BP R4).

²⁴⁰ Statutairement, rien n'empêche les salarié·es d'adhérer à leur propre association mais cette pratique resterait rare. Aucun·e salarié·e du corpus n'a en tout cas évoqué cette pratique.

Quand elle présente la structure, l'enquêtee évoque spontanément ce changement de statut : « alors euh [BP] c'est une structure qui a à peu près neuf ans, j'ai pas la date exacte, mais qui fêtera bientôt ses dix ans, euh qui a été créé à l'origine par un groupe de bénévoles. [...] Et cet, ce projet s'est lancé sous forme associative. [...] Et depuis deux-trois ans cette structures est passée en format de coopérative, voilà » (BP R1).

Autre particularité des coopératives, témoignant aussi d'une préoccupation plus marquée pour les ressources humaines, certain·es acteur·trices, uniquement québécois·es, mettant en avant l'importance de créer de l'emploi à travers leur coopérative. Ainsi, l'enquêté de [L] souligne précisément que l'apport de la microbrasserie, au-delà de sa contribution à l'identité locale, est de créer de l'emploi : « y avait aussi au niveau plus qualitatif ben de se, euh quantitatif, de se créer des emplois. Donc des emplois pour nos membres » (L R5). De même l'enquêté d'[AL] à la première question « d'abord est-ce que vous pouvez me parler de la mission de [AL] ? » (AL Q1), répond en commençant par cette idée de création d'emploi : « alors la mission qu'on fait, la mission technique c'est de créer des emplois pour ses employé·es, pour ses membres en fait. Alors euh ça c'est toujours une mission, quasiment toutes les coopératives ici » (AL R1). Sur les trois coopératives de travail québécoises du corpus, seule l'enquêtée de [M] n'annonce pas cette mission, se concentrant directement sur la nature des activités plutôt que sur les spécificités internes de l'organisation consistant à rassembler des coopérateur·trices autour de leur emploi. Une manière de comprendre ce positionnement des acteur·trices québécois·es est la formulation des lois relatives respectivement aux coopératives de travail québécoises et aux SCOP françaises qui en sont l'équivalent. Là où la loi québécoise stipule qu'« une coopérative de travail est celle qui regroupe exclusivement des personnes physiques qui, en tant que travailleurs, s'associent pour l'exploitation d'une entreprise conformément aux règles d'action coopérative *et dont l'objet est de fournir du travail à ses membres et à ses membres auxiliaires* » (Publications Québec/LégisQuébec, 1982, art. 222, je souligne), la loi française définit les SCOP de la manière suivante :

Les sociétés coopératives de production sont formées par des travailleurs de toutes catégories ou qualifications professionnelles, associés pour exercer en commun leurs professions dans une entreprise qu'ils gèrent directement ou par l'intermédiaire de mandataires désignés par eux et en leur sein. Les sociétés coopératives de production peuvent exercer toutes activités professionnelles, sans autres restrictions que celles résultant de la loi.

Les associés se groupent et se choisissent librement.

Les sociétés coopératives de production peuvent prendre l'appellation de sociétés coopératives de travailleurs, ou de sociétés coopératives ouvrières de production ou encore de sociétés coopératives et participatives, lorsque leurs statuts le prévoient (Legifrance, 1978).

Aucune référence n'est donc faite dans le cas français à une éventuelle création d'emplois via le statut de SCOP.

Concernant les rémunérations des salarié·es, l'intuition selon laquelle les salaires sont relativement bas semble se confirmer dans la bouche des acteur·trices. Mais, contrairement à une image des coopératives selon laquelle être son propre patron permettrait de mieux se rémunérer, ce sont tant les salarié·es associatif·ves et du secteur communautaire que les coopérateur·trices qui déplorent la modestie de leur rémunération assumée au nom de la mission poursuivie²⁴¹. Par exemple, l'enquête d'[AS] lie l'appartenance au secteur communautaire et le versement des salaires relativement bas aux salarié·es de ce secteur : « on est quand-même un organisme communautaire vous vous en doutez *bien évidemment* on n'est pas dans ceux qui payent les plus gros salaires à Montréal » (AS R19). Si les raisons de ces basses rémunérations ne sont pas citées on peut comprendre que le choix est fait de faire primer l'exécution de la mission et l'accessibilité pour les bénéficiaires dans un contexte les financements sont trop peu nombreux pour pouvoir sereinement proposer de meilleures conditions de travail aux salarié·es. Cette question du financement semble centrale pour les enquêté·es qui s'y attardent plus longuement que sur toute autre dimension économique et n'est pas dénuée de lien avec les ressources humaines : les organisations qui n'ont pas de salarié·es semblent ainsi plus confiantes en l'avenir et déplorent moins de manque de financement²⁴².

Section 2 : Le financement comme moyen, entre alignement et démarcation

2.1. L'équilibre budgétaire, une contrainte et une limite au sens de Martuccelli (2014)

Dans la grande majorité des cas, la perception du financement, qu'elle s'aligne sur l'économie dominante ou s'appuie au contraire sur les spécificités de l'ES(S), est plutôt celle d'un moyen implicite ou explicite au service de la mission de l'organisation. La plupart des enquêté·es, quand iels sont amené·es à parler de financement, le font soit spontanément au détour d'une explication sur l'organisation, soit quand iels y sont explicitement invité·es²⁴³. Alors que l'on pourrait s'attendre à ce que les questions matérielles préoccupent les acteur·trices plus que des

²⁴¹ Dimension sur laquelle on reviendra chapitre 7.

²⁴² Les organisations du corpus qui n'ont pas actuellement de salarié·es sont minoritaires, elles sont sept sur l'ensemble du corpus. Or, il est plus facile de s'autofinancer en l'absence de coût salarial, donc d'être plus indépendant·e. Ainsi, [BM] et [AP] partagent cette caractéristique de confiance en l'avenir. L'absence de salarié·e permettrait aussi, en acquérant la certitude du désintéressement des individus impliqués, de s'assurer que les participant·es adhèrent bien à la mission de l'organisation, comme le souligne l'enquête d'[AQ].

²⁴³ Un des thèmes de la grille d'entretien étant notamment les moyens dont dispose l'organisation pour poursuivre sa mission.

dimensions plus abstraites qui s'articulent autour de leur mission et leur raison d'être, celles-ci semblent plutôt s'effacer dans les présentations des organisations qui interviennent en réponse à la première question de la grille d'entretien invitant précisément les enquêté·es à présenter leurs organisations²⁴⁴. Seul·es six enquêté·es sur les quarante-trois rencontrés abordent cet

²⁴⁴ L'enquêtée d'[AD] est une des exceptions : elle explique déjà être dans un modèle d'équilibre entre consommateur·trices pauvres et riches, les seconds compensant les bas prix appliqués aux premiers : « on n'est pas ouverte juste aux gens en situation de pauvreté. Donc on sait que y a un besoin de répondre pour par exemple euh des gens qui sont dans la classe moyenne pauvre comme on dit donc ils vont pas en bénéficier. Puis on sait que si y a des gens qui sont, qui ont plus de sous, ou mettons qui sont moyens ou plus élevés bah en fait eux on pense qu'ils vont plutôt poser une action politique en venant ici, en contribuant, puis en encourageant euh l'organisme ici. Donc euh puis en même temps ça répond à un besoin de stabiliser les prix si j'peux dire » (AD R1). L'enquêté d'[AQ] est une autre exception : dès le début de l'entretien il présente la création de l'OBNL en lien avec les financements reçus à l'époque : « on a été financé par PME Montréal, une subvention, et on a aussi reçu un prêt de Futur preneur Canada euh donc c'était le financement du début » (AQ R1). Dans la mesure où il refait l'historique de l'organisation, et bien que ce ne soit pas l'axe principal de son développement, l'enquêté évoque aussi l'évolution financière de l'OBNL, notamment quand elle s'est retrouvée en difficulté : « ça s'est comme matérialisé après un événement aussi qui était comme la cuisine de la compagnie de qui on louait la cuisine ils ont fait faillite, ils ont volé comme beaucoup de notre argent. On n'avait plus de cuisine donc on a été mis en arrêt. Euh c'est comme cet élément-là qui nous a forcé à changer » (*ibid.*). Il arrive finalement à la situation d'aujourd'hui : « On a essayé plusieurs fois d'être financés par le gouvernement, ça fonctionne pas trop [...] donc c'est pour ça qu'on fait le sociofinancement puis les abonnements. Et je veux pas être lié au gouvernement parce que c'est souvent, avec ces financements liés au gouvernement faut vraiment écrire dix pages sur ce que tu vas faire et ça doit rentrer dans leurs objectifs et là tu te perds dans leurs objectifs » (*ibid.*). La prégnance de la question financière est toutefois largement à nuancer dans le cas d'[AQ] dans la mesure où sa première réponse est très longue et englobe tous les aspects de l'organisation – mission, activités, publics, locaux –, le financier constituant une infime partie de ceux-ci. L'enquêté de [D] conclut la présentation de l'épicerie sur cette dimension financière, tout en la minimisant : « puis un autre objectif c'est évidemment la viabilité économique parce que évidemment si on n'est pas viable euh c'est comme si le projet existait pas mais c'est pas le principal, c'est pas le principal objectif » (D R1). Côté français, l'enquêté de [BF] aborde le financier dans la présentation de l'association mais, comme pour [AQ], cette dimension s'inscrit dans une présentation longue de l'histoire de l'épicerie sous tous ses aspects et le financement n'est abordé finalement que parce qu'il est le déclencheur d'une nouvelle étape dans cette histoire : « et puis on était lié avec une fédération [nom de la fédération] donc euh bon qui peut servir parfois à donner des impulsions et il s'est trouvé qu'y a eu un concours, un concours d'idées, un appel à projets. Puis on a répondu bah on a pff un joli texte puis une photo puis voilà. Puis on a été retenu donc on a eu dix mille euros de prix. Et ça c'était suffisant pour embaucher quelqu'un pour vraiment faire le travail de fond pendant six mois à peu près » (BF R1). Le même phénomène d'accès au financement comme marqueur d'une nouvelle étape de l'histoire de l'association se retrouve plus tard : « euh on a eu aussi la chance d'avoir un mécène [...] qui voulait arrêter son soutien en donnant un dernière fois mais pour quelque chose de social. Donc on s'est trouvé au bon endroit au bon moment et donc on a eu un gros don euh qui nous a permis d'acquérir un fonds de commerce » (*ibid.*) et encore : « quand-même le gars nous faisait un bail qu'était vraiment cher là. Et du coup on est allé chercher quelqu'un qui était prêt à nous prêter de l'argent et donc on a eu une fondation, [nom de la fondation], qui a acheté le bâtiment pour nous » (*ibid.*), pour conclure sur un projet en cours de construction : « donc on a aussi évidemment dû réunir des fonds pour ça et on a eu la chance d'être soutenus assez facilement par [nom d'un financeur], la fondation [nom de la fondation], et puis [nom d'une assurance] sur l'aspect euh de relation intergénérationnelle avec des personnes âgées » (*ibid.*). L'enquêtée de [BZ] présente les financements reçus comme le point de départ du café associatif, la situation financière n'est pas décrite en tant que telle mais en lien avec le lancement des activités : « euh il a été au départ euh pour l'installation et l'équipement la Fondation [nom de la fondation] a participé, euh la Région a participé, le Conseil général a participé, la mairie nous donne gratuitement les locaux, ça correspond à peu près à trois mille cinq cents euros de valeur et on a eu quelquefois des petits, sur des projets ponctuels, de l'argent de [nom d'un financeur public]. Et on a eu aussi des financements, alors dans la politique de la ville » (BZ R1). L'enquêtée de [BQ] évoque les difficultés financières qu'a connu la coopérative ces dernières années uniquement pour souligner le refus de modifier le projet pour accéder à un marché : « on a été en marché avec la fac [nom de la fac] pendant trois ans et puis euh au dernier appel à projets euh on n'a pas été retenu essentiellement pour des critères financiers. [Nom de la fac] ayant des restrictions budgétaires importantes demandait pour rester dans le marché d'être très compétitifs et nous c'est pas notre

aspect spontanément dès leur première prise de parole, toujours en lien soit avec l'histoire de leur organisation soit avec ses missions. Ces organisations sont équitablement réparties entre le Québec et la France, cinq d'entre elles sont des OBNL ou associations contre une seule coopérative, laissant d'ores et déjà entendre que la question du financement est globalement plus prégnante pour ce type d'organisation.



Figure 13. Présentation spontanée des questions financières

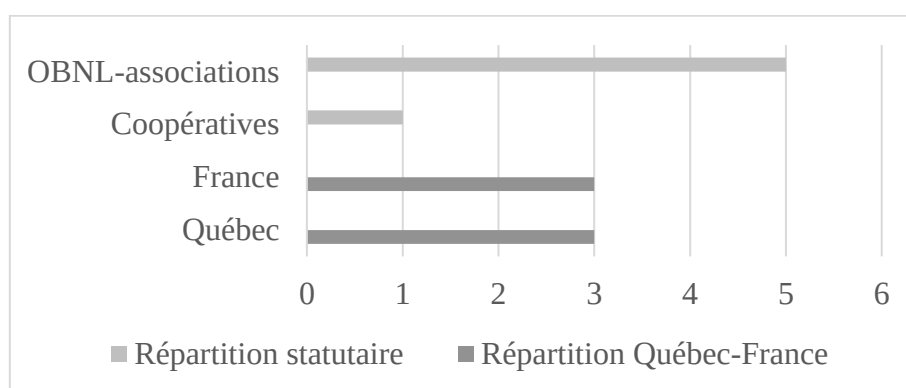


Figure 14. Répartition des organisations qui abordent spontanément la dimension financière

Les stratégies mobilisées par les acteur·trices, bien que d'abord présentées comme nécessaires au plan matériel, sous-tendent des représentations particulières de leur organisation, l'ES(S) ou d'une de ses familles.

concept, notre idée. Notre idée c'était vraiment de rester sur les produits locaux, des produits frais, des produits bios et d'augmenter notre part de bio. Donc euh voilà ça correspondait plus aux attentes. Voilà, on n'est passé pas très loin, on aurait pu mais euh on a fait le choix de pas baisser nos tarifs, vraiment. Alors on a du coup une année 2017 un peu chaotique » (BQ R1).

La recherche de financement apparaît comme une nécessité pour tou·tes les acteur·trices. Cette nécessité implique d'une part une forme de non-choix au sens où les financements semblent un moyen nécessaire pour mener une activité, d'autre part un cadre de pensée restreint par le modèle dominant. Le besoin de financement ressenti par les acteur·trices résulte le plus souvent de la nécessité de rémunérer des salarié·es, comme l'illustre l'enquêté d'[Y] : « [c'est une fierté] qu'on arrive à faire vivre ça, à faire payer les salaires de tout le monde, à améliorer les conditions euh de tout le monde année après année » (Y R3). Au contraire, l'absence de financement peut résulter du choix d'un fonctionnement totalement bénévole et gratuit. Mais c'est le cas de seulement quatre organisations de terrain rencontrées. Trois d'entre elles, [AP], [BM] et [BQ] font ce choix car elles craignent que le recours au salariat ne transforme l'esprit de leur projet initial, notamment sur cette question financière, par la responsabilité de rémunération que l'embauche implique²⁴⁵. Il ne s'agit donc pas tant de respecter l'équilibre budgétaire comme un principe abstrait qui s'imposerait sans être questionné mais de pouvoir rémunérer les personnes dont l'organisation considère avoir la responsabilité. Ce choix est toutefois très minoritairement explicité.

Bien que relié à une préoccupation humaine de rémunération des salarié·es, on pourrait imaginer certain·es acteur·trices faire le choix d'assumer un déficit budgétaire, *a minima* temporairement, par exemple dans le cadre du développement d'une nouvelle activité. En pratique, l'équilibre budgétaire n'est jamais remis en question. Quand il est abordé, c'est pour être présenté comme une contrainte au sens de Martuccelli (2014), c'est-à-dire comme une barrière matérielle qui restreint l'action²⁴⁶, là où il semble d'abord une limite (*ibid.*), au sens où il n'est jamais questionné.

²⁴⁵ Quand il évoque le statut d'OBNL d'[AP], son enquêté explique ainsi qu'en comparaison, il lui semble que [C], coopérative d'apiculture urbaine, n'a pas choisi le bon statut puisqu'elle se trouve soumise aux contraintes économiques de générer ses propres revenus et de payer ses employé·es. A l'inverse, l'enquêtée de [BM] qui n'embauche aucun·e salarié·e souligne que l'association ne prend pas la peine de postuler à des financements auxquels elle pourrait prétendre et qu'elle aurait de bonnes chances d'obtenir car elle n'en a pas le besoin : « on demande pas la mairie, parce qu'on m'a demandé récemment, même si le maire est venu déjeuner y a pas très longtemps ici, Monsieur [nom du maire], le maire de [nom de la ville], il est venu déjeuner incognito mais on l'a reconnu et c'était pas grave, ses adjoints étaient venus aussi et on n'a pas demandé parce qu'on s'en sort comme ça. Donc si on s'en sort comme ça on n'a pas besoin de, pas de raison » (BM R12).

²⁴⁶ Six des organisations du corpus, [J], [BZ], [CK], [CM] et [Z] mentionnent spontanément la limite financière quand leurs enquêté·es sont interrogé·es sur leurs attentes vis-à-vis de l'avenir. Pour [BZ], « cette année [...] nos dépenses étaient de huit mille euros supérieurs à nos recettes, voilà. Donc on fonctionne sur euh, sur la diminution de notre magot. On a des inquiétudes vraiment pour l'avenir, importantes » (BZ R20). Pour [J], « c'est sûr qu'on avait des projets d'agrandissement, de réaménagement, puis un peu toute sorte de choses. Ça on a mis ça un peu en suspend parce que l'économie ou les finances le permettent pas » (J R26). A [Z], « notre plus grand défi c'est qu'au niveau financier on est une jeune entreprise euh de deux ans et demi euh le financement de départ est écoulé

Tout·es ceux qui présentent le besoin de financement comme une contrainte sont salarié·es de leur organisation et en ce sens c'est de leur moyen de subsistance dont il est question à travers la recherche de financement. La rémunération des employé·es est ainsi un frein à l'action tant du point de vue individuel puisque les enquêté·es sont renvoyé·es à leur propre situation salariale que du point de vue collectif puisqu'ils sont aussi renvoyé·es à la situation de leurs collègues, qui en retour leur rappelle d'autant plus leur propre situation.

Quand le besoin de financement prolonge le besoin de rémunération des acteur·trices, l'équilibre budgétaire devient une contrainte plus qu'une limite. Pour autant contrainte et limite semblent plutôt se croiser en permanence dans les imaginaires sociaux des acteur·trices qui se réfèrent plus volontiers à l'équilibre budgétaire de leur organisation en tant qu'entité abstraite et déconnectée des individus qui la composent. Le non-dit quant au lien entre l'équilibre financier de l'organisation et leur propre rémunération peut tant renvoyer à la limite de Martuccelli (*ibid.*) qu'à un refus de se mettre en avant individuellement ou à un impensé²⁴⁷. Mais on peut se demander si, quand bien-même la contrainte matérielle de rémunération des salarié·es disparaîtrait, la limite de l'équilibre budgétaire subsisterait. C'est ce que semblent indiquer les organisations du corpus qui fonctionnent uniquement grâce au bénévolat : [BQ] et [BM] recherchent ainsi des financements pour les quelques coûts engendrés par leur activité et [AP] se vante d'être autofinancé²⁴⁸.

euh il s'agit maintenant de devenir, tout en gardant le, le, la ligne directive sur notre mission, euh d'aussi nous permettre de générer assez de revenus pour payer nos dépenses » (Z R20).

²⁴⁷ Deux exceptions cependant, la salariée de [CM] souligne : « euh en gros les fonds sont là pour assurer par exemple mon poste et si mon poste – je dis pas que je suis indispensable hein, loin de là [rires] – mais c'est juste que s'il n'y a pas de poste de salarié, y a quand-même une grosse partie du travail qui est plus compliquée. Donc le défi financier c'est sûr (CM R14). Mais la mise en avant de son poste salarié n'est pas tant la mise en avant d'elle-même que la mise en avant du besoin de travail salarié pour l'organisation. La salariée d'[AB] est exactement dans la même dynamique et le lien explicite qu'elle fait entre son salaire et les subventions reçus par l'organisme ne revient pas à se mettre en lumière en tant qu'individu mais à insister sur la quantité de travail nécessaire au bon fonctionnement et au développement de l'OBNL : « j't'ai mentionné plus tôt que la majorité des subventions c'est mon salaire donc on a un tout p'tit tout p'tit budget, euh mon salaire c'est trois, trois, à la base c'est trois jours par semaine, là j'ai trouvé plus d'argent pour être à quatre jours par semaine. C'est pas suffisant, j'ai d'la *job* pour six jours par semaine ! » (AB R17).

²⁴⁸ Cf. ci-dessous.

2.2. La représentation des financements : autofinancement, appels à projets et subventions

Plus largement, c'est en lien avec la perception de la non-lucrativité²⁴⁹ et de la rentabilité que ces représentations se déploient. Avant de rentrer dans les représentations des acteur·trices, il convient de distinguer les associations loi 1901 et OBNL des coopératives dans la mesure où au niveau statutaire, les coopératives sont astreintes à une lucrativité limitée qui est plus souple la non-lucrativité des associations et OBNL. Les acteur·trices du corpus s'inscrivent bien dans ces dispositions statutaires quand iels parlent de leurs organisations : au-delà du fait que les coopératives n'ont pas nécessairement accès aux financements de certain·es bailleur·euses de fonds²⁵⁰ et qu'ainsi la question du financement se pose différemment pour elles.

La polarisation sur les questions financières entre un modèle dominant et un modèle de l'ES(S), s'incarne en pratique plutôt dans un continuum sur lequel se répartissent les différent·es acteur·trices que dans une frontière. Ces différentes manières de faire plutôt assimilables à l'un ou l'autre de ces modèles prennent ici forme dans la mobilisation de ressources qui sont perçues comme étant uniquement celles de l'ES(S), à savoir les financements publics ou privés philanthropiques, ou au contraire dans le recours à des fonds propres, qui constitue la pratique courante des entreprise lucratives. On peut résumer ces différents types de financement et les contraintes matérielles qui leur sont associées sur le tableau suivant.

²⁴⁹ Qui fera l'objet d'une analyse *ad hoc* ci-dessous.

²⁵⁰ Mais elles peuvent candidater sur des appels d'offre publics ouverts à tous types d'entreprises et certaines fondations peuvent être susceptibles de les financer si elles affichent une mission sociale.

Autofinancement		Modes de financement propres à l'ESS			
		Subventions de fonctionnement privées (fondations, mécénats) ou publiques		Appels à projets ciblés privés ou publics	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
Liberté dans l'attribution des ressources → idem privé lucratif	Limitée par la capacité de paiement des consommateur·trices → limite propre à l'ES(S)	Liberté dans l'attribution des ressources	Mobilisation de temps de travail dans un contexte de concurrence entre organisations pour les obtenir	Plus faciles à obtenir que les subventions de fonctionnement	Mobilisation de temps de travail dans un contexte de concurrence entre organisations pour les obtenir
	Concurrence entre organisations dans la vente de certaines activités (ex : éducation, sensibilisation) → idem privé lucratif				Attribution des ressources fléchée vers certaines activités donc absence de liberté

Figure 15. Les types de financement disponibles pour les OBNL et associations loi 1901 selon les acteur·trices²⁵¹

Dans le vocabulaire des acteur·trices de l'ES(S), l'appel à projets tend parfois à être considéré comme une forme de subvention²⁵². Or, la subvention *de fonctionnement* n'est pas assimilable au financement par projets tant dans son accès qui est plus restreint car il implique une plus grande concurrence²⁵³ que dans son utilisation qui est libre. Les subventions de fonctionnement

²⁵¹ Il s'agit bien des sources de financement identifiées par les acteur·trices, comme on le verra ci-dessus certaines sources ne sont pas mentionnées par les acteur·trices.

²⁵² La distinction entre subvention de fonctionnement et financement par projets laisse peu de place à l'ambiguïté. Par exemple l'enquêtée d'[AC] rend la distinction explicite dans son vocabulaire : « comme tantôt je disais qu'on avait beaucoup de bénévoles euh puis nous on a la DSP, on a été, on est subventionné par la DSP et aussi par l'arrondissement. Donc c'est vraiment pour l'instant c'est ça. Puis quand y a des projets, par exemple comme on a des projets avec les aînés c'est par le gouvernement fédéral » (AC R12), la DSP étant la Direction de la Santé Publique. A l'inverse, la confusion est, elle aussi, facilement identifiable, par exemple pour l'enquêtée d'[AD] par l'attribution au financement d'une mission particulière : « on a eu une subvention qui est politique de l'enfant, donc pour rejoindre les familles ça c'est bien parce que la clientèle pour répondre à ta question initiale est notre clientèle elle est constituée de quinze à vingt pour cent de familles, c'est pas énorme, donc ça c'est bien. L'objectif ça va être d'augmenter l'accès à la saine alimentation aux zéro-dix-sept ans et leur famille » (AD R7). Il ne s'agit donc pas de subvention de fonctionnement qui servirait à payer les coûts fixes de l'organisation selon ses besoins, notamment les salaires, mais bien de l'attribution d'un financement conditionné à l'exécution d'un projet.

²⁵³ Ce type de subventions se raréfiant sans que les besoins ni les organisations qui tendent à y répondre ne diminuent.

et les financements par appels à projets seront toutefois le plus souvent analysés ensemble quand iels impliquent les mêmes effets, et feront ponctuellement l'objet d'analyses distinctes quand la séparation sera pertinente.

L'autofinancement en tant que principe renvoie aux différentes pratiques consistant pour l'organisation à obtenir des ressources propres. Fait notable, toutes les organisations qui insistent sur l'intérêt du principe d'autofinancement, le mettent en œuvre ou l'affichent comme objectif, sont québécoises, témoignant d'une différence de culture organisationnelle de l'ES(S) entre les deux pays. Dans le corpus, aucune organisation n'est totalement autofinancée. En revanche, certaines mettent en avant une part d'autofinancement importante, source de fierté : « c'est quand-même une fierté à l'intérieur pour les employés tout ça de dire qu'on s'autofinance quasiment à cent pour cent nos activités » (Y Q3)²⁵⁴.

L'autofinancement est perçu positivement notamment parce qu'il est compris comme la condition de l'indépendance financière de l'organisation et ainsi de sa stabilité²⁵⁵. Si l'impression de liberté qu'ont les acteur-trices est due aux choix des activités que l'organisation développe en contexte d'autofinancement, on peut rappeler que le développement de ces nouvelles activités reste soumis à la loi du marché : il faut que celles-ci soient rentables et attirent suffisamment de clientèle pour pouvoir effectivement en dégager un bénéfice, mais cette contrainte n'est jamais mentionnée par les acteur-trices.

D'autres organisations, [AM] et [AP], reconnaissant également l'autofinancement comme un principe meilleur que le recours aux financeurs extérieurs sans pour y avoir cependant beaucoup recours. Ainsi, elles déplorent ne pas parvenir suffisamment à s'autofinancer et le posent comme un objectif pour l'avenir, en lien avec l'autonomie et l'indépendance dans le choix de développement de l'organisation, par exemple pour l'enquêtée d'[AM] : « on essaye d'aller vers, on aimerait aller chercher plus d'argent nous-mêmes avec de l'autofinancement » (AM R26).

²⁵⁴ A [Y], le lien entre autofinancement et modèle d'organisation à mi-chemin entre entreprise lucrative et OBNL est explicite, mais il n'est le plus souvent pas mentionné par les acteur-trices.

²⁵⁵ Ce caractère positif est d'autant plus marqué quand il est mis en parallèle avec la recherche de financements extérieurs, comme c'est le cas d'[Y] : « c'est le fait de pouvoir euh de pouvoir rester indépendant, euh de pouvoir, j'pense que les fondateurs dès les débuts ils avaient cette peur-là de, bah déjà chercher des subventions c'est très énergivore là. Ça demande quelqu'un à temps plein et sans avoir de garantie de pouvoir toucher ces subventions-là. Une fois qu'on a touché une subvention on est dépendant des bailleurs de fonds puis là il faut prier pour qu'elle soit renouvelée d'année en année pour pouvoir conserver euh le poste de la personne en question » (Y R3).

Enfin, l'autofinancement se présente comme un enjeu suffisamment fort pour pouvoir entraîner un changement organisationnel important, en l'occurrence dans le cas de [C] un changement de statut. Quand sa directrice raconte l'histoire de l'organisation elle explique : « on s'est incorporé en OBNL, ça c'était en 2012. Puis en 2013 y a eu une volonté de justement sortir du modèle OBNL pour devenir une coopérative. Et donc ça c'était vraiment une volonté à l'interne de sortir de la dépendance aux subventions gouvernementales, puis essayer d'avoir vraiment une espèce d'économie circulaire » (Cb R1). Elle exprime ainsi une représentation plus largement partagée au sein de l'ES(S) : l'OBNL ou l'association loi 1901 serait largement dépendante de financements extérieurs là où les coopératives auraient une meilleure santé financière par leur capacité à s'autofinancer²⁵⁶.

Seule bémol dans l'ensemble du corpus sur l'autofinancement, l'enquête d'[AP] souligne que baser l'entièreté du développement de l'OBNL sur cette capacité à s'autofinancer implique d'accepter de se développer plus lentement qu'en ayant recours à des financements extérieurs : « ça [l'autofinancement] permet à l'organisme de grandir euh doucement mais quand-même assez rapidement sans euh en minimisant les risques en fait [...]. On fait ça doucement en fonction de ce qui fonctionne » (AP R11). En ce sens, le développement d'[AP] semble plus proche de l'esprit de l'ES(S) défini par la prise en charge d'un besoin par un groupement de personnes (Vienney, 1994), dans la mesure où l'autofinancement permet de rester centré sur les aspirations ou besoins du groupement de personnes, et d'exclure les éventuelles préoccupations de tiers extérieurs²⁵⁷. Dans l'ensemble, l'autofinancement n'est pas tant associée aux manières de faire du privé lucratif : alors que les acteur·trices s'éloignent parfois explicitement de ces manières de faire, le principe de l'autofinancement est largement perçu comme positif et complètement séparé des entreprises lucratives.

²⁵⁶ Cette représentation s'explique en partie par un contexte où, d'une part, les coopératives n'ont pas de financements qui leurs sont réservées comme des dons ou des subventions, et où, d'autre part, les organisations qui se montent en coopératives choisissent ce statut car elles partent du principe qu'elles auront les moyens d'être à l'équilibre financier sans les ressources particulières dont bénéficient les associations loi 1901 et les OBNL.

²⁵⁷ C'est également ce que met en avant l'enquête de l'institution [ZD] : « au niveau de l'autonomie bah c'est, c'est pour être en lien avec la communauté, non seulement que c'est une entreprise qui appartient à, elle appartient pas à tout le monde, mais qui appartient à beaucoup de gens donc il faut que y ait un lien, une ouverture, donc qui sont peut-être des données stratégiques, mais que l'entreprise soit disponible euh aux membres en tout cas au minimum, euh autonomie » (ZD R12).

Le financement par appels à projets ou subvention, en tant que principe, est relativement propre à l'ES(S), à l'exception de certains appels à projets ciblés susceptibles de mettre en concurrence entreprises privées lucratives et organisations d'ES(S), cas qui n'est jamais évoqué dans le corpus. En pratique, le financement extérieur est encore très utilisé avec une différence selon les statuts : seules deux SCIC françaises ont recours à des financements extérieurs ; à l'inverse, seule une OBNL québécoise est complètement autofinancée. Le critère de distinction n'est pas tant ici l'implantation géographique des organisations que leur statut : comme déjà souligné, les OBNL et associations loi 1901 ont des possibilités de financement extérieur que les coopératives, en tant qu'organisations commerciales, n'ont pas.

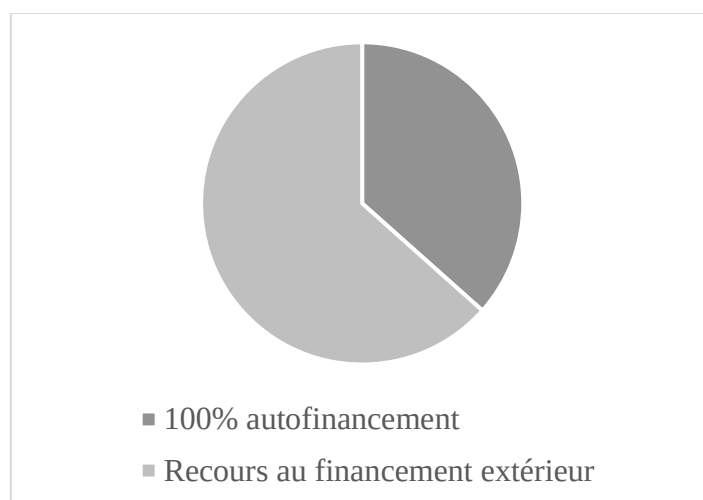


Figure 16. Recours au financement extérieur tous statuts et territoires confondus

Malgré sa grande utilisation, le financement extérieur crée une dépendance vis-à-vis du financeur assez largement reconnue par les acteur-trices d'abord parce qu'il implique de ponctuellement resoumettre un projet au financeur, sans garantie que le financement ne soit renouvelée : « là par exemple la fondation s'arrête à la fin de l'année donc il va falloir trouver, trouver d'autres fonds euh et donc ça c'est un défi financier » (CM R14). Concrètement, cela implique deux contraintes. Il faut, premièrement, pouvoir mobiliser du temps de travail salarié pour identifier et rédiger les demandes de financement. Ce temps peut être conséquent comme le soulignent les enquêté-es d'[AM], [CK] et [BV] qui explique : « moi j'ai, à partir du mois d'octobre jusqu'à, jusqu'au mois de mars je suis sur des dossier de demande de subvention. Donc c'est des dossiers de demande annuels et voilà j'ai jamais la garantie de pouvoir tenir les

montants demandés. Donc c'est un jonglage permanent d'essayer de trouver un équilibre financier » (BV R11)²⁵⁸.

Il faut, deuxièmement, le plus souvent chaque année, être capable d'adapter son activité aux fluctuations dans l'attribution des financements. Un exemple emblématique au sein du corpus est celui du changement de majorité politique au sein d'une institution publique qui avait coutume de financer de nombreuses associations d'aide alimentaire et/ou de consommation responsable. L'exemple est d'autant plus marquant qu'il est cité par plusieurs acteur·trices du corpus du même territoire, à savoir l'épicerie sociale et solidaire [CJ], l'épicerie solidaire [CK], la cantine pour personnes ayant des revenus modestes [BV], et le café associatif de quartier [BZ], acteur·trices qui ne se connaissent pas toutes entre eux. Concrètement, ce changement de majorité rime avec une perte de financements pour ces acteur·trices qui doivent alors adopter différentes stratégies pour s'ajuster²⁵⁹.

²⁵⁸ Si la dépendance aux financeur·euses est globalement mal vécue par les acteur·trices, l'enquêté de [BV], association servant des repas chauds aux personnes précaires, constitue une exception. D'abord, ses bailleur·euses de fonds sont présentées comme des « partenaires » (BV R6), laissant entendre que la relation est plus horizontale. Ensuite, dans son histoire, « l'association s'est trouvée en difficulté administrative et financière en 2010-2011 avec des fermetures administratives » (BV R2), et dans ce cadre « y a eu une forte mobilisation d'un ensemble de partenaires pour que l'activité elle puisse se maintenir » (BV R6). L'apport des financeur·euses est, dans ce cas exceptionnel, précieux dans la mesure où c'est ce qui empêche la disparition totale de l'association. Malgré cette perception positive de l'enquêté, la dépendance existe puisque l'on imagine assez mal l'association porter de revendications par exemple sur la politique sociale de ses financeur·euses parmi lesquelles on compte nombre d'institutions publiques, alors même qu'une telle politique est directement en lien avec la mission de l'association.

²⁵⁹ Pour [CJ] l'enjeu est par exemple d'augmenter l'autofinancement « pour pas être trop soumis aux variations politiques, aux changements de bord de la région, aux trucs comme ça qui ont mis en péril d'autres associations quoi (CJ R23). Pour [CK], la seule solution trouvée a été de fermer la deuxième épicerie sociale ouverte dans une autre ville de la même agglomération : « y a [nom de l'acteur public] qui est passé avec [nom de l' élu] donc on n'a plus de subventions de fonctionnement, on était subventionné par la [nom de l'acteur public] avant. Euh on a ouvert après une autre épicerie sociale et solidaire sur le même modèle à [nom de la ville], mais justement dans cette période là où y a eu le passage de la région, voilà, sous [nom de l' élu]. [...] Du coup on a dû la fermer euh en 2018 là, en juillet 2018, alors pas par manque d'adhérents et de... parce que ça allait très bien au niveau des ventes etc. mais comme je vous dis pas assez de fonctionnement, pas assez de subventions de fonctionnement (CK R14). La part d'autofinancement qui vient des ventes aux adhérent·es n'est alors pas suffisante précisément parce que par définition de l'épicerie sociale et solidaire les adhérent·es soit disposent de revenus trop modestes pour s'aligner sur une éventuelle hausse des prix, soit payent déjà un prix relativement élevé pour permettre le maintien d'un prix bas à la clientèle modeste. A [BV] le choix a été fait de puiser dans les ressources financières de l'association pour maintenir le nombre de poste salariés en contrat aidé, c'est-à-dire en contrats subventionnés car destinés à des personnes éloignées de l'emploi : « donc y a une aide de [nom de l'acteur public] mais qui a fortement diminué. Quand je suis arrivé les contrats aidés étaient pris en charge à hauteur de quatre-vingt-cinq-quatre-vingt-dix pour cent, aujourd'hui c'est cinquante voire quarante-cinq pour cent donc ça génère un surcoût aussi dans le maintien de ces postes » (BV R10). A [BZ], l'arrêt du financement public a mené à la suppression d'un des deux postes en contrat aidé : « alors on n'a plus qu'un emploi aidé, parce qu'on en avait deux et à la rentrée, non pas cette rentrée-là mais celle d'avant euh ça a été supprimé » (BZ R1).

Ensuite, contrainte qui s'applique uniquement au financement par appels à projets, il faut se plier aux exigences du bailleur de fonds ce qui, au-delà du travail d'écriture déjà évoqué, demande parfois à orienter la mission de l'organisation dans une direction qui n'était pas originellement la sienne, ou qu'elle n'aurait pas elle-même spontanément jugée comme prioritaire²⁶⁰. Ce phénomène, s'il n'est jamais directement évoqué comme un travestissement de la mission qui supposerait un regard très négatif sur les conséquences de ce type de financement, est néanmoins évoqué à plusieurs reprises. L'enquêtrice d'[AM] souligne par exemple : « beaucoup beaucoup beaucoup de bailleurs de fonds c'est vraiment sur des projets spécifiques : faut que ce soit un nouveau projet, qui touche telle chose, telle chose. Faut qu'il faut vraiment s'aligner dans leur direction et non t'sais dans c'que nous on veut vraiment faire donc (AM R26). De même celui d'[AP] explique qu'« on s'aperçoit que du moment qu'on est subventionné par un organisme ou un autre euh on n'a plus la même liberté » (AP R7). Dans ces deux exemples, l'orientation des financeur·euses est présentée comme différente de celle de l'OBNL. Corrélativement, les organisations peuvent avoir des difficultés à financer leur fonctionnement, comme le souligne l'enquêté de [BF] : « les institutions elles sont d'accord pour financer un projet, un truc qui démarre ils financent, mais dans le long terme sur du fonctionnement bon bah c'est plus difficile à justifier donc euh voilà. Donc on a un peu, on pourrait risquer d'avoir, de faire de la fuite en avant, c'est-à-dire on va vers des projets pour financer du fonctionnement, euh c'est ça le risque quand-même » (BF R20). Le financement par appels à projets peut être ainsi un trompe-l'œil pour l'organisation qui engrange des recettes mais n'est pas libre de les attribuer comme elle le souhaite.

Seule nuance apportée à cette dépendance au financement extérieur, la diversification des bailleurs de fonds semble relativement stabiliser la situation. On peut constater que quand les acteur·trices évoquent le fait d'avoir de nombreux·ses partenaires financier·ères iels le font sans émettre d'inquiétude à l'égard de ce financement, en restant à un niveau descriptif plutôt neutre. C'est le cas par exemple d'[AV], restaurant d'insertion pour des personnes ayant des troubles mentaux, et d'[AM], organisme proposant des ateliers de cuisine et de jardinage en potagers.

Dans le prolongement, une diversification des financeurs extérieurs associée à un certain part d'autofinancement peut être perçue comme une situation satisfaisante par certain·es

²⁶⁰ Ce qui ne signifie pas pour autant que cette orientation soit nécessairement mauvaise ou perçue comme telle.

acteur·trices, par exemple [BM], tandis que d'autres déplorent que même le cumul de ces deux sources de revenu ne constitue pas un budget suffisant, comme l'épicerie sociale [BO] dont l'enquêtée explique : « l'association perçoit la subvention du [nom de l'acteur], l'association perçoit les...les, les participations des usagers et euh voilà, euh et donc gère les achats etc. C'est un budget qui est un peu « ric-rac » » (BO R6). En pratique, les positionnements des acteur·trices sur cette question du financement extérieur vont du refus complet à l'acceptation sans critique exprimée, avec encore une fois beaucoup de nuances et d'articulations de pratiques entre ces deux pôles.

Rares sont les organisations qui identifient un modèle derrière leur manière de se financer. [Y] constitue une de ces exceptions, son enquêté affirme :

On est un peu à cheval entre l'entreprise privée et l'organisme communautaire, on navigue vraiment entre ces deux modèles-là. Et puis c'est ça aussi qui fait je pense qu'on garde un certain dynamisme, on essaye toujours de se démarquer, d'être, de faire des projets innovants etc., c'est aussi je pense cette *pattern* là un peu plus entreprise privée qu'on a (Y Q3).

L'institution [ZD], notamment du fait qu'en tant qu'institution il lui faut définir un modèle d'organisation de l'ES(S), utilise le critère du financement pour tracer les frontières de l'ES(S). Sa définition repose entre autres sur un équilibre entre autofinancement et financements extérieurs, comme l'explique son enquêté : « une particularité bah c'est vraiment d'être, de se donner une autonomie aussi, de pas être dépendant de l'Etat donc dépendant de, donc on travaille beaucoup pour axer, que leur activité économique soit autonome donc on peut pas être seulement dans capter des subventions » (ZD R10). Ainsi, les deux seules organisations du corpus qui mettent en avant un modèle d'organisation de l'ES(S) à partir de son mode de financement soulignent l'importance de l'autofinancement.

La plupart des acteur·trices semblent sur cette question du modèle se situer à un niveau très pratique, qui aboutit à un mélange entre des emprunts à l'économie dominante sous la forme de l'autofinancement et des ressources spécifiques à l'ES(S). Ce mélange entre les deux types de financement s'opère souvent dans la répartition entre plusieurs activités, certaines visant à engranger des bénéfices afin de pouvoir par ailleurs maintenir des activités non-rentables qui font sens au regard de la mission. [AF] en est l'exemple emblématique : le choix de la répartition des points de vente de l'organisme de sécurité alimentaire repose sur une logique

d'équilibre entre des endroits à forte affluence où les ventes pourront être nombreuses et permettre d'engranger des bénéfices et des déserts alimentaires dans des zones défavorisées où la mise en place de points de vente risque d'engendrer plus de coûts que de bénéfices pour l'organisme²⁶¹ mais où l'on estime que la perte sera compensée grâce au point de vente rentable²⁶².

L'OBNL [Y] semble se situer dans la même perspective qu'[AF] dans son intention de trouver un équilibre entre des projets rémunérateurs et des projets plus sociaux. Dans son cas, ce n'est pas à travers la répartition des points de vente que va se faire l'équilibre mais à travers le choix des client-es :

On en fait encore des projets qui sont par exemple t'sais juste sur des terrasses de bureau d'organismes comptables ou t'sais des banques qui veulent avoir une terrasse avec des fines herbes et des petits légumes pour pouvoir manger ça sur l'heure du *lunch* puis euh et puis c'est très bien là. Mais c'est pas le genre de projets qui animent le plus nos employés. Donc euh on en conserve parce que nous ça nous permet de nous financer puis en même temps c'est quand-même des projets qui font quand-même du sens là, on est complètement dans notre mission quand on fait ça (Y R5)²⁶³.

²⁶¹ Notamment car il faut vendre les produits suffisamment peu chers pour que les populations de ces zones aient les moyens de les acheter.

²⁶² Cet équilibre est présenté par les deux salarié-es d'[AF] rencontré-es. Le salarié actuel explique ainsi : « en fait euh ce marché au niveau de [nom du lieu] représente vraiment comme le, le, le, le euh la force économique en fait d'[AF]. Parce que c'est une zone qu'est très achalandée et puis maintenant avec le temps y a une véritable clientèle et beaucoup de gens qui viennent au niveau de ce marché donc on arrive à avoir un volume de ventes qui assure une viabilité économique au niveau du marché et qui permet, aujourd'hui [AF] est constitué de deux composantes : donc y a cette composante fixe au niveau de [nom de l'endroit] [...] et en fait la viabilité économique apportée par cette structure-là nous permet de continuer à développer des marchés mobiles donc on a un camion actuellement qui dessert quatre emplacements dans l'arrondissement de désert alimentaire » (AF R21). L'ancienne salariée de l'organisme qui en a été la première employée explique comment cet équilibre s'est progressivement construit dans l'histoire de l'OBNL : « au départ ça marchait pas parce qu'on n'avait pas notre euh notre marché fixe au [nom de l'endroit], on faisait juste les marchés mobiles puis on allait juste dans les endroits problématiques où les gens étaient vraiment pas fortunés là. Fait que la plupart des gens qui faisaient des courses à l'épicerie c'était pas des gros chiffres d'affaires. Fait que là maintenant c'est vraiment idéal : qu'est-ce qu'on fait au [nom de l'endroit achalandé] ? On rejoint un gros bassin de personnes, pas nécessairement des plus démunis, des fois des plus nantis et tout ça, c'est variable. On augmente un peu les prix au [nom de l'endroit achalandé] pour vendre moins cher dans nos marchés mobiles justement parce qu'on souhaite que les personnes qui y résident puissent avoir accès à cette saine alimentation-là. Mais ça t'sais c'est pas évident, même si j'le raconte que ça va de soi d'aller vendre plus cher puis d'aller vendre moins cher à un endroit, ça nous a pris plusieurs années à essayer d'articuler ça là » (AFb R10).

²⁶³ Il précise : « on est, ça a débuté avec le projet sur le toit-terrasse de [nom de l'endroit], donc c'est un jardin qui était cent pour cent altruiste parce que c'est un jardin qui était entretenu par l'équipe. Pour le coup l'organisme a touché une subvention pendant trois ans de fondation là pour pouvoir partir ça. Donc c'est vraiment ce qui a donné un coup de pouce au démarrage de [Y]. Et les récoltes étaient remises aux bénéficiaires de [nom de l'endroit] donc voilà ça a débuté comme ça. Ça a pris beaucoup de sens pour l'équipe, pour les fondateurs. Euh donc après on a diversifié nos types de clientèles parce que les gens nous contactaient pour des jardins donc on disait pas non, on disait : « bah oui, on peut vous faire un jardin », peu importe le client. Et euh, bon souvent c'est sûr que ceux qui payent le plus aussi ce sont évidemment les entreprises qu'ont le plus d'argent donc euh bon voilà, y a de ça dans la diversification des clientèles. Mais on essaye toujours de garder un côté un peu plus en disant : « nous c'est là-

Pour [C], coopérative apicole ressemblant beaucoup à [AP], OBNL apicole déjà évoquée, l'équilibre s'opère à la fois dans la répartition entre différentes activités et dans la sélection de la clientèle. Concernant les activités, c'est la vente de miel et les formations qui se complètent tout en contribuant toutes deux à la mission de sensibilisation à l'apiculture urbaine. La vente de miel est perçue comme une activité mais n'est pas un objectif *per se*, elle permet à la coopérative d'aller à la rencontre d'un nouveau public pour le sensibiliser²⁶⁴. De l'autre côté, la dimension rentable de la formation, tout en répondant à la mission que s'est donnée la coopérative, n'est pas ignorée. A la question « pourquoi vous avez cette partie formation alors dans l'organisation ? » (C Q11), l'enquêté répond ainsi :

Euh notamment euh pour améliorer le budget entre guillemets c'est quelque chose qui, on s'est rendu compte que ça marchait bien, que ça fonctionnait bien, ça intéresse les gens et ça peut devenir une source de revenus plutôt stables pour nous euh les gens commencent à connaître les formations donc euh j pense que c'est plus ouais pour stabiliser la balance budgétaire de [C] (C R11).

Malgré les apports financiers permis par la formation, les demandes que reçoit la coopérative sont trop importantes au vu des ressources dont elle dispose. Pour ne pas bâcler les formations, [C] se retrouve dans la nécessité d'écarter certain·es client·es : « là y a des fois on peut pas [répondre aux demandes] parce qu'on n'est pas disponible, on est trop dans le rush et euh on dit « non » des fois, alors qu'on pourrait, enfin on devrait parce que c'est des, des, une source de revenus intéressante pour nous » (C R30). Puis, relancée par la question « est-ce que vous avez des critères pour sélectionner les demandes que vous acceptez ou que vous refusez ? » (C

dessus qu'on doit aller, sur des projets plus à caractère social ». Donc euh c'est ça on s'est occupé de la tarification un peu sur mesure, on adapte beaucoup nos tarifs en fonction de notre clientèle pour pouvoir justement favoriser ce type de projet-là, permettre qu'ils puissent émerger et nous tout en pouvant, en étant capable de vivre nous évidemment [rires]. Faut qu'on soit évidemment capables de payer nos frais, payer nos employés etc. Mais on essaye de faire un effort quand c'est des projets qui, qui nous tiennent plus à cœur et qu'ont plus de sens selon nous » (Y R6).

²⁶⁴ A la question « et vous le vendez comment [le miel] ? » (C Q15), l'enquêtée répond : « sur nos kiosques. En fait on n'a pas de point de vente parce qu'on a une trop petite production déjà euh donc les gens s'ils veulent du miel il faut qu'ils viennent à nos bureaux ou qu'ils soient sur un kiosque pendant un événement. C'est pas du tout notre...enfin on cherche pas du tout à avoir des points de vente quoi » (C R15). La vente de miel est conditionnée pour le ou la consommateur·trice à la rencontre avec l'organisation, offrant ainsi prétexte à la sensibilisation à l'apiculture urbaine.

Q31), elle répond en se basant à la fois sur l'enjeu de rentabilité et sur celui de sensibilisation²⁶⁵ qui se rejoignent autour de l'idée de visibilité de l'organisation²⁶⁶.

Certaines spécificités de l'ES(S) qui découlent directement des statuts de ses organisations sont perçues par les acteur·trices comme des atouts au plan financier. C'est le cas du bénévolat pour les associations et OBNL. Mais le bénévolat, s'il est bien spécifique, ne constitue pas véritablement un élément solide d'un éventuel modèle d'organisation d'ES(S) d'une part car les coopératives n'y ont pas recours et d'autre part car les organismes et associations sont finalement peu nombreux·ses à s'y référer spontanément. Bien qu'elle ne soit que rarement présentée comme telle, la rémunération salariale est un poids pour les organisations : cette représentation des acteur·trices est perceptible précisément quand iels présentent le bénévolat comme un atout face aux manques de financement. L'enquêtée d'[AC] explique ainsi : « t'sais y a beaucoup de travail qui a été fait par les bénévoles. Parce que vous savez les organismes communautaires on n'a pas vraiment les moyens » (AC R7). Le salariat étant une dépense importante pour les organisations, le recours au bénévolat pallie son manque et devient la condition *sine qua non* du développement : « là on parle d'un organisme communautaire qui n'a pas les moyens. Fait que si on n'a pas l'aide des bénévoles oublie ça » (AC R16). Pour les coopératives, c'est la règle de mise en réserve qui est présentée comme un avantage stratégique de l'ES(S) : « et puis en fait c'est un bon, c'est un bon garant d'une santé financière de l'entreprise parce qu'y a une obligation de réintroduire dans le capital chaque fois les réserves » (BQ R17).

Certaines particularités de l'ES(S) sont mises en avant par les acteur·trices pour renvoyer à des pratiques qui résultent de choix effectués par les individus ou organisations et non de contraintes statutaires. Ainsi, l'accessibilité s'impose à nouveau, comme pour les ressources humaines, comme un enjeu du mode de financement. A travers la captation de ressources financières extérieures, c'est le plus souvent le maintien de prix bas pour les bénéficiaires des organisations

²⁶⁵ « Euh bah l'emplacement. Si c'est trop loin on le fera pas. Euh si c'est pour un atelier d'une heure en général c'est pas trop intéressant, pour nous ce qui est bien c'est d'avoir un kiosque toute la journée, des conditions de durée, euh combien de personnes il va y avoir pour tel ou tel événement, euh la visibilité qu'on peut avoir sur un, sur les événements. Là par exemple [nom de l'événement] c'était trente mille personnes sur trois jours tu vois donc là on a dit « ok », quitte à le faire gratuitement, mais au moins on y va parce que on pourra vendre des choses, on pourra nous voir donc là ça peut être, ouais, on sélectionne aussi par rapport à ça, la visibilité qu'on peut avoir (C R31).

²⁶⁶ A [C], il n'y a pas de frontière nette entre visibilité en vue de la mission de sensibilisation et visibilité à des fins de publicité pour faire rentrer de l'argent.

qui est en question. Le prix de vente des produits ou activités de l'organisation est ainsi le plus souvent le seul levier de financement sur lequel l'organisation peut jouer autre que les financements extérieurs. Or, la fixation d'un prix plutôt que la gratuité, et *a fortiori* d'un prix élevé visant à maintenir l'équilibre budgétaire de l'organisation, revient à opérer une sélection sociale dans le public de l'organisation qui est souvent en contradiction avec sa mission initiale.

Dans certains cas, les acteur·trices rendent explicite le fait que les financements extérieurs reçus doivent être en accord avec la mission. Si cet accord semble aller de soi pour la plupart des enquêté·es, notamment quand iels déplorent de ne pas avoir suffisamment d'autofinancement pour être complètement indépendant·es ou à l'inverse quand iels soulignent la dépendance aux financements extérieurs, seul l'enquêté de [G] affirme cette idée d'accord entre mission et financements jusqu'au point de refuser de demander certains financements jugés inadaptés à la mission. L'enquêté explique ainsi que, contrairement à une pratique courante qui est celle de la commandite²⁶⁷ et qu'il présente comme un réflexe pour les organisations qui cherchent à se financer, il incite les membres de sa coopérative à se questionner sur les sources de financement et à ne pas rechercher de financement auprès d'entreprises qui ne partageraient pas les valeurs de [G]. C'est interrogé sur sa posture d'accompagnement qu'il aborde ce sujet :

Mais en même temps on est dans une espèce d'approche de co-construction [...]. Donc on peut avoir notre mot à dire d'intervention d'organisation souveraine : « je pense pas que ça soit une bonne idée, pensez-vous pas qu'on devrait fonctionner comme ça ? Nous à [nom] on n'est pas à l'aise avec cette posture-là, politiquement par exemple...face à un bailleur de fonds, j pense pas qu'on devrait demander de commandite à telle compagnie ». Parce que souvent les gens ont des réflexes comme ça « oh on va essayer de demander une commandite ». Ben je sais pas : est-ce qu'on partage des valeurs avec cette entreprise-là ? Est-ce que ça intervient pas d'une certaine manière avec notre mission ? Donc on les amène à se poser ces questions-là (G R5).

Le financement ne doit ainsi pas entrer en contradiction avec la mission de l'organisation. Le choix est de privilégier le respect de certaines valeurs identifiées comme celles de l'organisation quitte à se priver de certains financements. En matière de rapport aux modèles abstraits de l'économie dominante ou de l'ES(S), [G] tend à se rapprocher du deuxième : l'affirmation d'une identité propre qui n'est pas celle de l'entreprise privée lucrative passe pour l'OBNL par une distanciation vis-à-vis de celles-ci, distanciation qui s'incarne dans le refus d'un lien de financeur·euse à financé·e.

²⁶⁷ Plus couramment appelé « sponsoring » en français de France.

Plus largement dans l'ES(S), si le financement fait particulièrement problème, au-delà des difficultés à en obtenir, c'est parce qu'il est souvent perçu comme entrant en tension avec la mission de l'organisation. Il s'agit bien d'une question de représentation sociale dans la mesure où les acteur·trices peuvent ressentir le fait de développer des activités rémunératrices pour l'organisation comme contradictoire par rapport à leur principe de non-lucrativité. En conséquence, ce dernier semble revêtir une importance toute particulière par rapport aux autres points d'achoppement entre économie dominante et ES(S) mis en évidence dans ce chapitre.

Mais la tension ressentie par les acteur·trices provient, dans une certaine mesure, de l'assimilation de la recherche de lucrativité sur une activité en particulier, stratégie largement identifiée comme celle de l'économie dominante, à un travestissement général de ce que devrait être l'OBNL ou l'association. Le cas particulier de l'équilibre entre activités rémunératrices et activités déficitaires perçues comme plus proches de la mission est questionnant, alors même que les activités rémunératrices en question ne remettent pas nécessairement en cause la mission sociale de la structure, comme montré à travers l'exemple d'[AF] ci-dessus où il s'agit toujours de rendre accessible des produits sains. Au contraire, l'autofinancement comme principe général, qui est aussi un emprunt aux pratiques de l'économie dominante, est perçu très positivement par les acteur·trices du corpus : aucune objection n'est mentionnée à son encontre. Dans le cas de l'autofinancement, l'emprunt à l'économie dominante permet du point de vue des acteur·trices de renforcer légitimement leur assise financière.

Autre paradoxe qui traverse cette question du mode de financement, la perception des acteur·trices diffère en fonction de l'entité envers laquelle s'exerce la dépendance. Dans le cas où le rapport de force s'exerce face à un dominant clairement identifié, à savoir le ou la bailleur·euse de fonds, la dépendance semble plus fortement perçue – en tout cas elle est plus souvent formulée – que lorsqu'il s'exerce vis-à-vis d'une entité abstraite, celle d'un marché sur lequel il faut entrer en concurrence pour vendre son bien ou service – ici l'activité de l'organisation – afin de s'autofinancer²⁶⁸.

²⁶⁸ Cette différence peut tenir tant du caractère abstrait de l'entité en question que du fait que les acteur·trices croient en général en l'activité qu'ils portent et supposent donc qu'elle rencontrera du succès si elle est commercialisée.

Deux modes de financement pourtant courants sont relativement absents des représentations des enquêtées. Les dons et adhésions, lorsqu'ils sont abordés, le sont de manière très descriptive ayant valeur d'information pure. Par exemple l'enquêtée de [BM], café associatif servant des repas aux personnes précaires, conclut l'entretien en soulignant :

Je voulais quand-même vous dire qu'on a un budget de cinquante mille euros par an, les rentrées c'est la vente de nos prestations de consommations, c'est les adhésions, les dons et les subventions. Et donc on a, ça fait deux ans qu'on touche douze mille euros de subvention ; et les sorties ben c'est tous les achats, tous les achats, les loyers à payer, l'eau, le gaz, l'électricité, euh les participations quand y a des gens qui viennent faire des animations (BM R12).

Comme dans cet exemple, les adhésions et dons ne sont évoqués que dans le cadre de l'énumération des différentes sources de financement dont bénéficie une organisation et n'appellent aucun commentaire de la part des enquêtées. L'éventuel rapport de force qui s'exercerait entre les potentiel·les donateur·trices ou adhérent·es et l'organisme ou association n'est jamais évoqué, et les dons et adhésions semblent aller de soi. Ils ne sont par ailleurs jamais évoqués en lien avec la possibilité d'augmenter l'autofinancement de l'organisation. Le deuxième mode de financement que les acteur·trices de terrain n'évoquent jamais est l'emprunt bancaire. En revanche, l'institution [ZG], spécialisée dans le financement des organisations de l'ES(S), évoque longuement cette possibilité²⁶⁹.

²⁶⁹ Seule à adopter ce positionnement quant au financement, l'enquêtée de l'institution [ZG] déplore que les organisations de l'ES(S) s'endettent peu et que cette frilosité constitue un frein à leur développement, là où au contraire, d'autres acteur·trices soulignent que le faible taux d'endettement des organisations de l'ES(S) est une des caractéristiques qui leur permet d'être plus résilientes notamment en cas de crise. Le discours de [ZG] est important à l'échelle de l'ES(S) car il émane d'une institution occupant une place centrale dans les réseaux de son pays et cette institution est amenée à conseiller de nombreux·ses acteur·trices de terrain, dont on peut supposer qu'ils s'imprègnent d'autant plus de ce discours qu'il émane d'un financeur qu'ils sollicitent, créant une relation de pouvoir entre elle·ux et l'institution.

Dans la perspective de l'institution [ZG], alors qu'il constitue une bonne source de financement, le principe de l'endettement suscite d'importantes réticences chez les organisations qu'elle accompagne. Ce frein est identifié du côté des administrateur·trices, là où, au contraire, la direction des organisations serait plus encline à avoir recours à l'emprunt pour le développement de la structure. Ce décalage entre une direction qui serait plutôt dans le recours à des stratégies de l'économie dominante et tendrait donc à la banalisation des structures de l'ES(S) et des bénévoles qui au contraire seraient plutôt dans l'optique de développer des pratiques distinctes n'est observable que sur une petite minorité d'organisations du corpus. D'abord parce que, dans la mesure où une seule personne par organisation a été rencontrée (à l'exception d'[AF] où il s'agit d'un actuel et d'une ancienne salarié·es et de [C] où il s'agit d'une stagiaire et de la directrice), la comparaison au sein de chaque structure n'est pas possible. Ensuite, si l'on élargit la comparaison entre les différentes organisations du corpus, rares sont les salarié·es dont le discours est vraiment marqué par des emprunts aux logiques de l'économie dominante. Les enquêtés de [Z], dont le discours est marqué par des stratégies de développement explicitement empruntées à l'économie dominante et [Y], qui revendique explicitement un modèle à mi-chemin entre OBNL et entreprise privée lucrative, sont les seuls marquants dans ce sens – on remarque qu'ils sont tous deux Québécois. Parmi les enquêtées dont le discours n'est pas spécialement marqué par l'économie dominante, les questionnements sur le financement semblent relativement partagés, avec à peine plus de lourdeur pour les salarié·es : « quand je fais de la formation à, au directeur général qui me dit : « venez former mon CA parce qu'ils comprennent pas ça et j'ai pas le vocabulaire

2.3. Conclusion partielle : le financement de l'utopie ou le financement contre l'utopie ?

Il existe sur cette question du financement des tensions entre le souhait de développer ou maintenir des activités en lien avec une mission sociale²⁷⁰ qui nécessite des financements et la représentation sous-jacente du monde économique des acteur·trices de l'ES(S) situé quelque part entre le modèle dominant du privé lucratif et un modèle qui serait en rupture complète vis-à-vis de celui-ci et qui serait alors celui de l'ES(S).

Du point de vue de l'utopie, on peut donc finalement se demander quelle dimension prime. Si l'on s'attache à ce que les acteur·trices affirment, on considérera que l'accès au financement,

moi pour leur expliquer l'aspect que c'est une entreprise en continu puis que juste l'endettement des fois le CA a des freins à l'endettement, donc mettent un frein au développement de l'entreprise » (ZG R22).

Le refus d'endettement est regretté comme un fait général, indépendamment de l'évaluation des situations individuelles qui peuvent ou non nécessiter le recours à l'endettement, en lien avec les différents projets et leur stade de développement. Ainsi, quand l'enquêtée parle d'endettement, ce n'est plus tant le besoin des organisations qui apparaît au centre de la réflexion mais un modèle général dans lequel l'endettement est présenté comme positif. Nulle part dans l'entretien l'enquêtée ne corréle la mission de la structure, son besoin de financement et la possibilité de l'endettement.

Deux pistes permettent de mieux comprendre ce discours qui fait exception. D'abord, l'enquêtée en question travaille dans une institution précisément spécialisée dans le financement des organisations de l'ES(S). Le regard qu'elle porte sur les organisations de l'ES(S) qu'elle accompagne au quotidien est marqué par ce prisme, c'est-à-dire d'une part par une expertise principalement financière – malgré une connaissance des particularités de l'ES(S), c'est toujours par l'angle financier qu'elle l'aborde – et d'autre part par une vision surplombante des organisations accompagnées. L'endettement est présenté par l'enquêtée comme une solution à un problème qui n'est pas formulé mais dont on peut raisonnablement supposer qu'il constitue une évidence dans la mesure où elle rencontre dans son cadre professionnel uniquement des structures qui ont un besoin de financement. Ensuite, elle vient d'une formation de gestion hors ES(S) et a commencé sa carrière en développement économique hors ES(S) et est à ce titre susceptible d'en avoir conservé certains éléments et de lui faire perdre de vue les spécificités de l'ES(S). L'extrait suivant illustre ainsi le type de positionnement aligné qu'elle a pu avoir au cours de son parcours au regard de l'économie dominante : « moi j'ai une formation en comptabilité-management, un MBA de [nom de l'université]. J'ai travaillé dans les technologies de l'information jusqu'à la bulle de 2000. J'ai travaillé euh pour une association, un centre de production de logiciels québécois. Puis après ça j'ai travaillé dans les technologies directement. J'ai fait du redressement d'entreprises euh dans les technologies. Puis on avait des stratégies de « *reverse take over* », ça veut dire de capitalisation au niveau boursier » (ZG R24).

Sa défense du principe d'endettement pour les organisations de l'ES(S) est néanmoins à nuancer au regard de la manière dont elle tempère le principe même du recours à l'endettement en soulignant qu'il reste une prise de risque pour toute organisation, lucrative ou non : « on sort ces belles statistiques là de « ils survivent mieux, ils sont moins endettés aussi ». Mais on n'y associe pas que les entreprises privées peut-être s'endettent plus puis là quand t'es plus capable de payer ben t'es plus capable de payer. Les entreprises d'économie sociale s'endettent bien moins, puis dès qu'elles s'endettent pareil elles ont le même taux de survie qu'une entreprise privée » (ZG R23).

Le rapprochement avec les entreprises privées tend à effacer les spécificités de l'ES(S) mais marque en même temps une prise de recul par rapport à l'utilisation de l'endettement comme solution naturelle de financement, pour les entreprises privées comme pour les organisations de l'ES(S). Le non-endettement qu'elle déplore est en même temps reconnu comme une force au plan de la stabilité financière des organisations. Son discours n'est finalement pas, bien qu'imprégné par des logiques de l'économie dominante, complètement aligné sur elle.

²⁷⁰ On entend ici « social » au sens large et non pas uniquement comme renvoyant à la partie de la population qualifiée de « pauvre », « exclue » ou « marginale ».

nécessaire pour développer un projet autre que la maximisation du profit financier, prévaut. En conséquence on pourra identifier de l'utopie à travers cette recherche, indépendamment de la nature des projets en question. On considère ainsi que la contrainte extérieure, c'est-à-dire la dimension matérielle que constitue l'enserrement dans un système socio-économique détermine les possibilités d'action et qu'il s'agit bien d'une contrainte, au sens de Martuccelli (2014). La limite remise en cause par une action concrète est plutôt ici celle de la maximisation du profit financier.

En revanche, si l'on considère les acteurs·trices comme des individus libres de leurs choix, ce que l'utopie tendrait à faire à travers l'idée de dépassement des limites, on insistera par exemple sur leur possibilité d'être totalement indépendant·es financièrement pour ne plus avoir à s'aligner sur les attentes des bailleur·euses, ou sur celle de développer des activités sans coût pour la structure²⁷¹. En conséquence la limite à dépasser serait plutôt celle de la recherche de financement dans un but d'équilibre budgétaire qui semble animer les acteur·trices coûte que coûte. Elle semble plus difficile à dépasser mentalement dans la mesure où elle est plus englobante que la remise en cause de la maximisation du profit qui peut se faire sans ce dépassement. Le dépassement de l'équilibre budgétaire ne peut en effet que se faire par une mise en autarcie financière de l'organisation ou par un changement matériel radical de l'économie dans son ensemble, par exemple par la suppression de la monnaie telle qu'elle est revendiquée à [CB] et conjointement de l'idée qu'un bien ou un service doit « valoir » quelque chose et être échangeable en vertu de cette valeur. Matériellement, la contrainte semble plus forte notamment parce qu'elle suppose une capacité d'impact qui dépasse toujours le ou la seul·e enquêté·e. L'augmentation de la contrainte tend à renforcer la limite et l'utopie de l'ES(S), sur cette question financière est marquée par sa non-radicalité.

L'autofinancement impliquant de mettre une activité en concurrence contre d'autres et le juste prix notamment par l'accessibilité pour les consommateur·trices ont été brièvement évoqués à travers le financement, mais ils constituent plus largement, l'un face à l'autre, un continuum sur lequel les acteur·trices vont se positionner.

²⁷¹ Dans cette dernière perspective, on pourrait alors se demander dans quelle mesure la structure est toujours dans le champ de l'ESS.

Section 3 : La question du prix : être concurrentiel ou « juste » ?

La concurrence se présente comme un aspect cardinal du modèle économique où, on le rappelle, le marché revêt une « importance totémique » (Shenk et Mitchell, 2015, p. 233). La croyance collective fondamentale est celle d'un marché qui constituerait le meilleur mode d'allocation des ressources. La concurrence serait ainsi le principe d'organisation des marchés. Dans les discours des acteur·trices, c'est en tension avec le juste prix que la concurrence se présente. Cette réflexion sur le juste prix qui implique une prise en compte de différentes parties prenantes – producteur·trices, consommateur·trices, intermédiaires éventuel·les mais aussi parfois travailleur·euses – suppose en effet de s'extraire de la logique concurrentielle pure dans laquelle le prix constitue une variable d'ajustement. A la baisse, il vise à attirer les consommateur·trices et mène souvent à rémunérer le moins possible les producteur·trices. A la hausse il vise à maximiser le profit des vendeur·euses ou intermédiaires, sans nécessairement mieux rémunérer les producteur·trices. Le juste prix, comme déjà évoqué dans les parties sur les ressources humaines et sur le financement, est une notion qui traverse les différents aspects du modèle économique. Elle s'inscrit dans la continuité historique de la coopération de consommation telle qu'elle était conçue par ses précurseurs et formalisée au XIX^e siècle.

A travers l'idée de juste prix sont dénoncés les intermédiaires commerciaux que déjà Fourier considère comme parasites, ce dernier évoquant par exemple « le contraste qui règne entre le commerce et la vérité » avant de préciser : « on m'enseignait, au catéchisme et à l'école, qu'il ne fallait jamais mentir ; puis on me conduisait au magasin pour m'y façonner de bonne heure au noble métier du mensonge, ou art de la vente » (Fourier, 1953, p. 74²⁷²). Sa dénonciation du commerce est répétée sur plusieurs de ses manuscrits, il écrit par exemple : « eh ! comment les nations ont-elles tardé si longtemps à s'apercevoir que l'ordre commercial est une monstruosité provisoire, une absence de toute sagesse en ce qu'il livre les trois classes productives, propriétaires, cultivateurs et manufacturiers, à la merci d'une classe parasite » (*ibid.*, p. 75-76²⁷³) et encore : « les manufacturiers et cultivateurs créent la richesse ; le commerçant ne produit rien, il n'est qu'agent distributeur, que valet des manufactures qui l'entretiennent... » (*ibid.*, p. 79²⁷⁴). La critique fouriériste est reprise au début du XX^e siècle par les coopératives

²⁷² Extrait d'un manuscrit publié dans la *Phalange* en janvier 1848.

²⁷³ Extrait de *Publications des manuscrits de Fourier*.

²⁷⁴ *Idem*.

de consommation. Dans *L'Union coopérative*, journal de la fédération de coopératives de consommation éponyme, il est par exemple indiqué que

Les intermédiaires entre producteurs et consommateurs, les commerçants sont tellement nombreux (1/10 de la population française), que tout le monde souffre ; consommateurs qui, pour le pain par exemple, payent 400 millions de trop par an ; producteurs qui sont forcés de vendre trop bon marché, et commerçants qui, par suite de la concurrence, ont à peine de quoi vivre (L'UC, 1^{er} avril 1901, p. 163).

Dans un autre numéro du même journal, Deherme signale, dans sa note de lecture sur le livre de Bancel dans laquelle il liste les avantages de la coopération de consommation, qu'elle « établit des prix raisonnables » (L'UC, 1^{er} mai 1901, p. 184).

Dans le corpus, le juste prix prend plusieurs visages. A [CB], association qui collecte les invendus biologiques pour les transformer et les revendre à très bas coûts, il passe par une adaptation du prix en fonction des possibilités du ou de la client·e²⁷⁵. A [AF], dont la mission est de rendre accessible des produits sains, et [AB], épicerie sociale, il revient à le rendre le plus bas possible²⁷⁶ pour qu'il demeure accessible aux plus modestes²⁷⁷. A [BN], il renvoie à un équilibre entre un prix bas pour les consommateur·trices aux revenus modestes et un prix correct

²⁷⁵ Le problème souligné par l'enquête quand il aborde cette question du prix est celui de personnes achetant à très bas coût les produits de l'association pour ensuite les revendre plus chers. Cette réflexion sur la dimension commerciale se prolonge à travers celle de l'enquêtée d'[AB] quand elle explique que l'absence de marge commerciale permet de maintenir des prix accessibles aux consommateur·trices : y a jamais personne qui fait de l'argent, ce qui permet justement d'avoir, de baisser le prix de nos produits. Donc le profit qu'on pourrait faire quelque part c'est toujours, on s'en sert pour diminuer le prix des produits » (AB R11). On retrouve ici les réflexions du XIX^e siècle sur les intermédiaires parasites.

²⁷⁶ A [AF], le recours au bénévolat et la mutualisation de l'approvisionnement permettent de faire baisser ces prix. On peut considérer la mutualisation comme une des spécificités de l'ESS au sens où la logique de coopération se distingue de celle de concurrence, d'autant que dans le cas d'[AF] elle est mise en place entre structures similaires, même si la mutualisation en tant que telle peut être utilisée entre deux entreprises lucratives pour augmenter leur profit. De même, tout bénévolat ne s'exerce pas dans l'ES(S) mais le bénévolat est une spécificité des organisations de l'ES(S) vis-à-vis des entreprises privées lucratives. Comme l'explique l'enquête d'[AF] : « on mutualise notre approvisionnement en fruits et légumes avec d'autres marchés solidaires de façon à partager les coûts de ressources humaines et puis les coûts logistiques et en fait on essaye de trouver plein de p'tits moyens comme ça pour avoir des prix pour nos fruits et légumes qui soient le plus accessibles pour la population [...]. Et qu'en fait ce soient les citoyens qui fassent fonctionner le marché plus que les employés s'tu veux. Puis ça ça permet de renforcer un sentiment d'appropriation puis de vie, puis l'évolution du marché, mais en même temps de diminuer aussi des coûts de ressources humaines » (AF R6).

A [AB], la recherche des prix les plus bas passe par l'alignement sur le mode d'approvisionnement de l'économie lucrative, à savoir la recherche des prix d'achat les plus bas : « la façon dont je détermine les prix à l'épicerie, j'essaye de euh charger ce que moi j'ai payé donc mais, j'achète les choses les moins chères possibles donc quand ils tombent en méga-spécial on va en acheter plein puis on va les stocker. Euh chez mes fournisseurs j'ai des prix préférentiels donc ça c'est, ça me permet de payer moins cher donc j'vais vendre à peu près le prix que je paye qui permet aux gens déjà d'économiser » (AB R11).

²⁷⁷ Et en ce sens la recherche de prix bas se distingue bien de la logique de concurrence par les prix.

pour les producteur·trices qui fournissent l'épicerie solidaire²⁷⁸, de même qu'à [BP] « la volonté de départ c'est de proposer des tarifs équitables pour les consommateurs et suffisamment rémunérateurs pour les producteurs » (BP R2). A [CF], on prend aussi les salarié·es de la coopérative en compte dans l'équilibre du prix : « un moment moi je vois ça comme un triangle entre les producteurs, les fournisseurs d'un côté, nous les salariés, et les clients. Et à un moment nous on disait bah euh « les producteurs sont pas compris, ils galèrent, c'est vrai » et donc on discute pas les prix » (CF R17). Parfois, il est plus centré sur une juste rémunération des producteur·trices. Ainsi, à [BL], « on négocie pas nos prix, on part du principe que euh quelqu'un qui nous donne son prix c'est le prix qu'il lui faut pour vivre, et que derrière on a peut-être un marge qui est pareille pour tous les produits donc après ça va être un petit peu moins et sur des produits un petit peu plus. Mais on est... enfin on est vraiment transparent là-dessus » (BL R26). La diversité d'incarnation du juste prix est finalement résumée par Audet *et al.* :

Le *juste prix* est-il celui qui accorde un salaire décent au producteur ? Celui qui répercute au mieux l'intégration des externalités environnementales et sociales, à tous les niveaux de la chaîne de valeur ? Celui qui correspond à ce que les consommateurs les plus pauvres peuvent payer pour s'alimenter décentement ? Ces différentes formulations reposent sur des partis pris différents. Un acteur de [nom de l'organisation] déclarait lors d'un groupe focus que, pour lui, « le prix juste et soutenable est le prix qui se rapproche le plus possible du prix du producteur et qui minimise la part du distributeur ». Ce à quoi répond un autre : « le prix juste selon les coûts de production des producteurs ne sera pas nécessairement accessible pour une population défavorisée » (Audet *et al.*, 2015, p. 26).

A l'opposé, dans le corpus, les acteurs·trices qui reprennent dans leurs discours des éléments de l'économie dominante en matière de concurrence, [BF], [AV] et [J]²⁷⁹ sont minoritaires et ces emprunts se comprennent dans une logique où la référence à la concurrence se justifie par un besoin de renforcer l'organisation afin qu'elle mène à bien sa mission. Les missions des organisations concernées, coopératives comme associations-OBNL, sont d'ailleurs diverses, bien que toutes s'inscrivent dans ce processus de priorisation des objectifs dans lequel

²⁷⁸ L'enquêtrice insiste sur l'absence de recherche de lucrativité en lien avec le juste prix : « et c'est avec ce don qu'on peut avoir un petit peu d'argent, enfin qu'on a un petit peu de liquidités, nous on ne fait absolument aucun bénéfice, on n'a pas, on prend pas de marge sur, on fait le prix que le producteur nous fait » (BN R4). Les producteur·trices sont estimé·es le plus à même de fixer des prix adaptés : « ils nous font, ils nous font le prix qu'ils estiment euh on ne discute pas, on dit : « tu nous le fais à combien le, tel produit » et nous on applique ce prix-là parce que l'objectif c'est qu'il faut que lui il vive » (BN R4). Cette supposition est cependant contredite par une autre enquêtrice qui avance pour sa part que les producteur·trices ont au contraire tendance, quand iels ont la possibilité de les fixer, à proposer des prix de vente en-deçà de leur coût de revient.

²⁷⁹ Soit deux organisations québécoises et une organisation française.

l'emprunt à la concurrence se subordonne à l'exécution d'une mission dont il ne peut être détaché²⁸⁰.

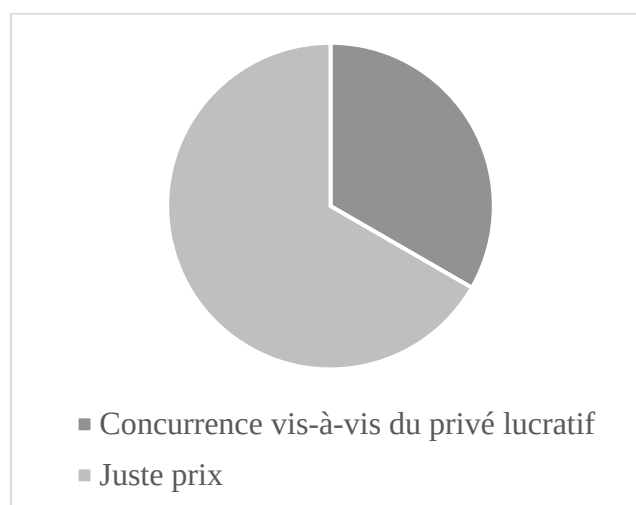


Figure 17. Positionnements vis-à-vis de la notion de concurrence

[BF] est ainsi une épicerie solidaire dont l'enquête met en avant des stratégies marketings similaires à celles de n'importe quel lieu de vente : « y a quelques produits un peu d'appel [...] qui sont un peu plus chers mais qui sont sympas, qui attirent aussi des clients qu'on appelle « solidaires », hein des clients qui payent plein pot » (BF R1). Le besoin d'attirer une clientèle aisée se comprend comme la volonté de maintenir un équilibre entre celle qui paye des prix normaux, voire un peu plus élevés que ceux qu'elle paierait ailleurs, et celle qui bénéficie de tarifs réduits²⁸¹. L'emprunt d'un vocabulaire et d'une stratégie marketing dominants à travers l'idée d'être concurrentiel pour la clientèle aisée est subordonné au besoin d'atteindre un certain équilibre économique à travers la répartition de deux types de clientèle. Sur ce type de produits et surtout pour ce type de clientèle, l'épicerie solidaire est en concurrence avec n'importe quel

²⁸⁰ On retrouve ici l'idée d'un emprunt à l'économie dominante perçue par les acteur-trices comme une contrainte matérielle.

²⁸¹ La logique rappelle ainsi celle de répartition des points de vente entre quartier aisé et déserts alimentaires d'[AF], mais aussi, plus directement, celle d'autres épiceries solidaires. A [CJ], épicerie solidaire française : « [l'épicerie] propose d'une part des produits entre moins cinquante et moins quatre-vingt-dix pour cent du prix courant, euh des personnes qui sont identifiées par des travailleurs sociaux et accueillies par notre assistante sociale. Et en parallèle y a aussi une autre gamme de produits qui est accessible à tous, euh avec des produits bios, locaux, commerce équitable, zéro déchet, pour créer à la fois de la mixité sociale et puis un modèle économique qui soit le plus équilibré possible (CJ R1). En conséquence l'enjeu est de « développer une offre à l'attention des adhérents solidaires, pour que ce soit une épicerie qui puisse fonctionner économiquement » (CJ R5). A [AD], épicerie solidaire québécoise : « on sait que si y a des gens qui sont, qui ont plus de sous, ou mettons qui sont moyens ou plus élevés bah en fait eux on pense qu'ils vont plutôt poser une action politique en venant ici, en contribuant, puis en encourageant euh l'organisme ici. Donc euh puis en même temps ça répond à un besoin de stabiliser les prix si j'ai pu dire » (AD R1).

autre commerce alimentaire. De plus, la concurrence dépasse la simple question des prix puisqu'elle s'incarne aussi dans la recherche de qualité des produits.

La recherche de qualité des produits est elle-même une des caractéristiques qui traverse l'histoire de la coopération de consommation dont les organisations étudiées constituent les formes contemporaines. Dès le début du XIX^e siècle, avec le commerce véridique et social de Michel Derrion et Joseph Reynier, la qualité des produits est un des principes de base de la coopération (Lambersens *et al.*, 2017). Au tournant du XX^e siècle, « temps héroïques » (Dreyfus, 2012, p. 107) de la coopération de consommation, on retrouve cette préoccupation tant chez les coopérateurs socialistes que réformistes au sens de Furlough (1991). Elle est par exemple évoquée à plusieurs reprises dans *L'Union coopérative*, journal de la tendance réformiste : la « bonne qualité des produits »²⁸² « peut combattre la falsification des denrées »²⁸³ et « permettre à l'ouvrier de se procurer les objets nécessaires à la vie à meilleur compte et à meilleure qualité »²⁸⁴. Les coopérateurs socialistes sont aussi directs dans les statuts types proposés au Premier Congrès, dont l'article premier stipule que « la Société a pour but : 1° De fournir à ses associés des produits et marchandises de bonne qualité et de poids sincère » (*Premier congrès...*, 1900, p. 71).

Pour [AV], la concurrence des autres restaurants du quartier se manifeste par la mise en place d'une carte de fidélisation de la clientèle et par la vente de plats simples au coût de revient faible pour mieux rentabiliser l'activité²⁸⁵. Or, [AV] développe ses activités de restauration dans un objectif d'insertion professionnelle de personnes ayant des problèmes de santé mentale, cette dimension étant selon l'enquêtée difficilement valorisable auprès de la clientèle d'affaires qui y déjeune²⁸⁶. L'enjeu de conserver une clientèle est donc subordonné au besoin d'employer les personnes en réinsertion. Le rapport à la concurrence passe par un besoin d'être compétitif, y compris au niveau des prix payés par les consommateurs qui ne doivent pas être trop élevés dans la mesure où ils n'ont pas connaissances des spécificités du restaurant.

²⁸² Letellier, citant le discours de Renault à Cherbourg dans *L'Union Coopérative*, 1^{er} avril, 1901, p. 163.

²⁸³ Deherme, note de lecture sur Bancel dans *L'Union Coopérative*, 1^{er} mai 1901, p. 184.

²⁸⁴ Mutschler dans *L'Union Coopérative*, 1^{er} juillet 1901, p. 204.

²⁸⁵ Elle explique à sa prise de poste avoir eu à cœur d'augmenter la marge du restaurant : « fait que là j'ai dit : « y a pas de honte à servir des plats simples, l'essentiel c'est pas ce qu'on va servir, l'essentiel c'est que ce soit bon ». Fait que là on est parti de là. Donc on a calculé notre coût de revient, on a offert dix pour cent et on a commencé à offrir de bonnes choses » (AV R19)

²⁸⁶ Elle souligne que : « la partie éducation aurait été énorme là, puis j'suis pas sûre qu'ils auraient accepté, y en a qui savent pas encore qu'on est une OBNL puis qu'on a des gens en santé mentale t'sais » (AV R20).

[J], supermarché fonctionnant sous le statut de coopérative de travail se trouve lui aussi soumis à une pression concurrentielle : « on est dans une situation où la compétition est extrêmement forte. On a deux gros compétiteurs qui se sont placés près de nous dont en ville un autre qui ont huit magasins un peu partout dans la campagne puis qui ont un gros pouvoir d'achat » (J R27). Cette concurrence est subie et entraîne en retour une adaptation qui consiste à adopter des stratégies similaires à celles des autres : « on va travailler beaucoup au niveau de voir ce qu'on peut faire plus de publicité sans que ça coûte trop cher, voir ce qu'on peut faire au niveau de notre pouvoir d'achat, d'aller chercher des escomptes quand on peut, de faire une meilleure gestion de notre stock, de s'assurer que la rotation est bonne » (*ibid.*)²⁸⁷. Comme pour [AV], le recours à ce type de stratégies plutôt alignées sur l'économie dominante se comprend à travers la non-valorisation de la spécificité coopérative du supermarché²⁸⁸. Le juste prix semble absent des pr, l'approvisionnement ne faisant pas l'objet d'une réflexion particulière, pas plus que l'accessibilité des produits.

[AF] et [BF] se répondent sur un discours en décalage par rapport aux autres organisations sur l'idée de concurrence qui est désormais une concurrence entre organismes pour capter des financements, notamment au niveau local²⁸⁹. L'enquêtrice d'[AC] explique : « on dépose sur les

²⁸⁷ La publicité permet à la fois la poursuite de sa mission *via* l'information fournie à la clientèle sur la qualité et l'utilisation des produits et la vente. Une fois n'est pas coutume, c'est plutôt la première qui est subordonnée à la seconde et non l'inverse. Ainsi, à la question « et pour vous c'est quelque chose d'important d'organiser ces ateliers ? » (J Q32), il répond : « oui d'après moi c'est important dans le sens que ça fait partie de notre mission, ça attire les gens euh je sais pas moi si je fais si on a fait l'an passé, on a fait dans le passé des ateliers sur comment les smoothies et compagnie. Bon bah les gens une fois qu'ils ont pratiqué une recette et qu'ils ont trouvé ça bon ils vont monter en haut dans le magasin ensuite puis ils vont aller acheter le « Vitamix », *ils vont acheter des produits requis* pour faire leur smoothie ou leur recette. C'est là qu'on récupère souvent. Ou si c'est des suppléments ben euh des vitamines, des protéines, ou quoi que ce soit, des huiles essentielles, c'est là que les gens sont informés puis ils voient, ils ont de l'intérêt pour l'information, souvent qui est en lien avec les produits qu'on vend ici. Fait qu'ensuite ils vont faire l'achat des produits. *C'est là un peu l'avantage surtout* (J R32). La hiérarchisation des objectifs semble plutôt en faveur de la vente qui est présentée comme le principal avantage des ateliers.

²⁸⁸ On peut s'interroger toutefois dans le cas d'une coopérative de travail sur la perception de la particularité pour la clientèle dans la mesure où elle n'a pas d'impact sur l'activité en tant que telle. Le fait d'être une coopérative de travail serait donc un argument de vente plus difficilement audible pour les consommateur-trices notamment parce que la représentation associée aux travailleur-euses sociétaires n'est pas la même que celle associée aux personnes ayant des troubles de santé mentale ou psychosocial en réinsertion socioprofessionnelle.

²⁸⁹ L'enquête d'[AF] explique par exemple : « moi j'm'en rends compte euh siégeant sur des différentes tables de quartier que y a beaucoup de concurrence entre les organismes du communautaire ou du social sur, d'un quartier à l'autre. Puis c'est, la réalité fait que ce qui s'est passé ces dernières années avec euh donc des coupes budgétaires au niveau de tout ce qui est communautaire et puis social par les gouvernements euh ça a engendré une certaine, enfin même pas une certaine, une certaine forme de concurrence si tu veux entre les organismes sociaux ou communautaires comme on dit ici par rapport aux subventions qui sont en fait, bah j'pense que ça a toujours existé mais que p'tet avec les coupures qu'y a eu ces dernières années la concurrence a été comme plus forte c'qui facilite pas forcément la solidarité entre les organismes, vu qu'en même temps le gouvernement, enfin le gouvernement,

projets. Mais t'sais on est plusieurs, fait que c'est pas souvent que, qu'on est, que notre projet est accepté. Dans le communautaire on est toujours à se battre là, à courir pour les sous, t'sais à aller les chercher » (AC R12). Cette concurrence est une réalité partagée par les enquêtés même si elle n'est explicitement mentionnée que par ceux présentement cités. L'image de la bataille évoquée par [AC] se dessine par ailleurs en creux des discours qui soulignent le manque de financement des OBNL et associations. La situation est paradoxale par rapport à l'objectif de réponse aux besoins sociaux : ce ne sont en effet pas ces besoins qui s'amenuisent mais les financements qui permettent d'y répondre. La concurrence sur le financement illustre finalement une situation contre-productive par rapport aux objectifs sociaux des organisations. Quand il est fait référence à la concurrence par les prix, ce n'est jamais à des fins d'augmentation du profit mais toujours au service de la mission sociale. De la même manière, la croissance de l'organisation sera plutôt pensée comme un outil au service de cette mission que comme une fin en tant que telle qui s'inscrirait dans un modèle de croissance global.

Section 4 : Croître, compter et mesurer : le primat des missions

Les représentations des acteurs·trices en lien avec la croissance se répartissent de la manière suivante.

ou les fondations ou les bailleurs de fonds les mettent en concurrence sur des appels à projet ou sur les subventions » (AF R19).

Si [AF] est une organisation québécoise là où [BF] est une organisation française, on peut souligner qu'au Québec, dans les années 1990 il existe un paradoxe concernant l'ES(S) : « d'un côté, plusieurs indices révèlent une forme de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques. D'un autre côté, les programmes gouvernementaux d'appui ont une durée limitée, manquent de ressources financières et empruntent une logique bureaucratique qui heurte la logique de développement social et économique. Ces antagonismes, qui se traduisent par une compétition entre les projets pour l'obtention des ressources, rendent par ailleurs difficile le développement à terme des initiatives » (Comeau, 2000, p. 40). Ainsi, la concurrence pour les financements semble s'imposer au-delà du cas particulier d'[AF].

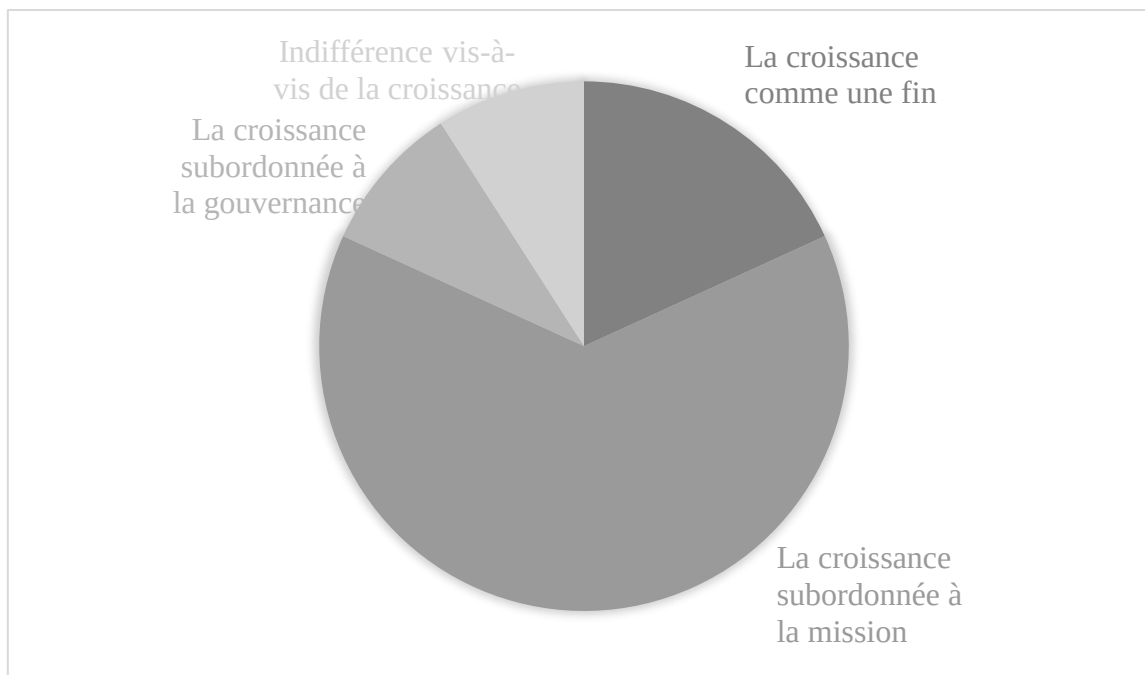


Figure 18. Le rapport à la croissance

Seuls deux enquêtés, celui de [L] et celui de [Z], présentent la croissance comme une fin en soi²⁹⁰. Interrogé sur ses souhaits pour l'avenir, l'enquêté de [L], une microbrasserie coopérative, explique : « nos activités économiques on veut faire une diversification, c'est-à-dire qu'on veut pas faire une croissance uniquement avec notre volet brassicole, mais aussi avec notre volet culinaire, agroalimentaire, on produit notre propre miel depuis deux ans puis on torréfie nos cafés depuis le début, donc on veut grandir avec tout ça » (L R26). La croissance est présentée comme un objectif qui n'est pas questionné, aucune explication ou justification ne lui étant associée. Cela ne signifie pas pour autant un oubli des valeurs, mais contrairement aux autres acteur-trices, à [L] elles semblent constituer un supplément d'âme à la croissance et non lui être subordonnée²⁹¹.

²⁹⁰ Au contraire, certaines organisations ayant des projets sociaux à destination de publics vulnérables formulent le souhait de voir leur organisation disparaître dans le futur car le besoin auquel elles répondent disparaîtrait.

²⁹¹ A la question « là vous trouvez que vous avez un impact social ? » (L Q41), l'enquêté répond : « oui bah oui, j'crois qu'oui euh et puis toujours de se questionner il est sûrement pas que positif, y a sûrement des fois des impacts euh environnementaux euh écologiques qui sont à améliorer, on est dans les impacts sociaux au niveau de l'alcool donc on vit aussi avec cette réalité-là, on travaille dans un milieu qui est festif. On travaille dans un milieu où on utilise une grande quantité d'eau pour arriver à produire de la bière, puis on la met dans des cannettes. Donc il faut trouver des nouvelles façons de faire qui correspondent, qui nous permettent de réduire notre empreinte écologique puis qui nous permettent de répondre à nos valeurs en même temps qu'on vit une croissance » (L R41). Ce n'est donc pas directement en lien avec les valeurs de la coopérative telles qu'elles sont initialement présentées par l'enquêté autour de la revalorisation de l'espace régional que la croissance est pensée mais plutôt en tension avec l'impact négatif de l'activité économique elle-même, à savoir la production de bières, sur la santé et l'environnement.

Le directeur de [Z], ancien retraité ayant effectué une carrière d'entrepreneur²⁹², présente pour sa part les stratégies qu'il a mises en place pour la croissance de la coopérative de manière assez largement calquée sur le modèle de l'entreprise privée lucrative :

C'est vraiment une évolution ce qu'on appellerait euh *modèle d'affaire euh multi-solides* euh à côté multiples euh parce que un peut effectivement affecter l'évolution de l'autre. Et puis là c'est *la gestion de croissance* de ces différents départements-là fait en sorte que l'un peut affecter l'autre. [...] Donc c'était séquentiel, *c'est ce qu'on appelle la formule « zigzag » où est-ce qu'on élève un marché pour ensuite élever le second* [...]. Donc la gestion de la croissance de cette grande entreprise qu'était la coopérative de solidarité de [Z] a été difficile (Z R35).

Les termes utilisés s'apparentent à l'économie dominante et ressortent particulièrement en contraste avec le reste du corpus d'où ils sont quasiment absents, et jamais employés avec une telle intensité. Le directeur de [Z] est cependant lucide sur cet emprunt de langage, revenant sur la stratégie de développement de la coopérative, il affirme plus loin dans l'entretien : « donc on a pivoté *comme on dit en langage entrepreneur* » (Z R38). Son rôle de directeur à la création de la coopérative consistant précisément à la développer, la croissance était une fin en tant que telle du fait de cette mission.

Tous les enquêtés qui développent un discours sur la croissance reprenant des éléments plutôt apparentés à des logiques économiques dominantes, soit ceux de [L], [AL], [Z] et [BG], nuancent à différents degrés leur propos par la mise en avant de spécificités de l'ES(S). Ainsi, plus que véritablement d'un alignement, la présence de ces éléments associés à l'économie dominante témoigne d'une prise en compte de la dimension économique dans un contexte où la plupart de celle·ux du corpus soit ignorent la question économique pure soit la rejettent comme *a priori* contraire à leurs valeurs.

Ainsi, plus souvent, les acteur·trices se représentent la croissance non comme une fin en soi mais comme étant au service de la mission. Par exemple à [AJ], la croissance *via* la captation de financements de la part de financeur·euses important·es tant par leur légitimité que par leur taille, résulte d'une volonté de mieux répondre aux besoins existants dans le domaine de l'alimentation qui en constitue la seule motivation. La croissance en tant que telle est d'abord un impensé. [M] et [AD] pensent leur croissance dans un même mouvement que leur mission.

²⁹² Il se définit lui-même comme tel : « je suis un entrepreneur de carrière et puis un peu à la semi-retraite » (Z R26).

A [M] les choix de développement se font en collégialité à l'Assemblée générale *via* l'élaboration d'un plan d'actions et portent à la fois sur des aspects matériels concrets liés au restaurant et sur une volonté de diminuer l'écart entre l'idéal des valeurs portées par l'organisation et les pratiques en cours²⁹³. [AD] pour sa part fait le choix d'une croissance qui lui permet d'atteindre plus de bénéficiaires, tant parmi les enfants que les personnes âgées. La croissance n'est donc pas pensée en termes financiers comme dans une entreprise lucrative mais plutôt en termes d'efficacité de l'action au regard de la mission que se donne l'organisation, cette efficacité se mesurant quantitativement par le nombre de bénéficiaires atteints²⁹⁴. L'objectif poursuivi s'inscrit dans une perspective de recherche de performance à travers le nombre de bénéficiaires visés. [AF] s'inscrit dans une logique proche en mesurant son efficacité au poids des produits distribués. Une de ses enquêtées explique ainsi :

Euh t'sais on avait aussi, on avait en nombre, on n'avait pas de montant à atteindre, on avait des kilos à atteindre, des kilos de fruits et légumes à vendre. Donc au début de l'année on se donnait ces objectifs-là de « cette année on va vendre trente kilos de fruits et légumes » donc t'sais logiquement si tu vends plus de kilos, t'as plus vendu donc t'as plus d'impact (AFb R4).

Pour [AD] et [AF], la logique de comptage perçue comme administrant la preuve de l'efficacité de l'organisation est similaire à celle que pourrait avoir une entreprise lucrative mais s'en distingue par les missions. Le recours au comptage passe dans l'histoire de [BG] par l'adossement de la croissance à un pallier chiffré :

Donc en février 2017 on a...on a, on a, on va dire on a établi des projections stratégiques, les premières réelles projections stratégiques parce qu'avant on en avait mises, on s'était dit au début : « quand on aura mille cinq cents adhérents on lancera l'ouverture du

²⁹³ « Notre plan d'action dans le fond il est fait comme son nom...c'est en fait un gabarit d'objectifs-cadres avec les pôles de développement durable. Fait qu'on a comme des objectifs dans le pôle social, dans la gouvernance, dans l'économique puis dans l'environnemental. Fait que pour chacun de ces pôles là on a décidé mettons euh...que...c'est – je sais pas là, là je l'ai pas devant moi, j'essaye de repenser à des idées, des idées qu'on a mises dedans – ben c'est pour les équipements, t'sais remplacer les équipements qui sont, qui vont, t'sais cette année mettons s'occuper de faire l'entretien préventif, les réparations des équipements et si on a besoin de les changer ben faut trouver des choses qui sont pas, qui sont pas des appareils énergivores, ça ça peut être dans le plan d'action du restaurant. Ou améliorer le système de gestion de compost. Ou euh, qu'est-ce qu'il y a d'autre euh...mettons euh faire deux activités de sensibilisation auprès des écoles dans le pôle social » (M R14).

²⁹⁴ Cette croissance passe par la recherche de financement correspondant à un service rendu à ces publics : « on a eu une subvention qui est politique de l'enfant, donc pour rejoindre les familles ça c'est bien parce que la clientèle pour répondre à ta question initiale est notre clientèle elle est constituée de quinze à vingt pour cent de familles, c'est pas énorme, donc ça c'est bien. L'objectif ça va être d'augmenter l'accès à la saine alimentation aux zéro-dix-sept ans et leur famille [...]. Puis on a beaucoup de problèmes, on a un enjeu de population vieillissante, qui touche pas mal tous les quartiers mais entre autres dans la [nom du quartier], donc mobilité réduite, donc des gens qui nous supplient de leur apporter des paniers des comptoirs, de la bouffe, ils peuvent pas sortir puis bon. Fait qu'on a eu ça une DRSP qui va développer des nouveaux points de service euh entre autres des kiosques et amorcer le processus pour faire des livraisons. Fait que ça c'est vraiment cool » (AD R7).

supermarché », on avait lancé un peu des chiffres mais qui étaient plus une stratégie de com que basée sur des indicateurs pertinents de développement et de l'asso (BG R4).

Cependant, si la croissance par étapes de l'association est chiffrée, ce chiffre est celui du nombre de membres et non un objectif financier. Comme pour [Z], la croissance n'est pas celle du chiffre d'affaires mais celle des activités. Enfin, l'enquête conclut en se distanciant de la stratégie qu'il avance, questionnant finalement la pertinence d'un indicateur chiffré en tant qu'outil de développement.

La croissance est conditionnée au respect des valeurs et missions des organisations. [Y] incarne particulièrement bien cette idée en expliquant que l'OBNL ne répond pas systématiquement aux demandes des client·es rémunérateur·trices :

Par exemple euh on s'est fait contacter par une entreprise, par un gros producteur d'armes, à [nom de l'endroit] y a un gros producteur d'armes à feu là qui euh qui alimente bah toute la police, l'armée, euh y compris des services de sécurité privés dans des zones de guerre *etc.* donc euh là c'est sûr qu'on est très, très éloigné de nos valeurs. Et puis ils nous proposaient un énorme projet là. Ça ça nous a posé un problème d'éthique assez grand, ouais, ouais. [...]. Finalement on a un peu euh laissé traîner, on n'a pas vraiment insisté avec le client mais sans refuser non plus ; finalement il nous a jamais recontacté donc euh bon [rires]. C'est tombé un peu comme ça mais euh c'est sûr que c'est un peu un cas de conscience (Y R7).

La croissance d'[Y] se trouve donc limitée par ce droit que se réservent ses salarié·es de refuser certains contrats. De même, [BQ] préfère renoncer à une partie de son chiffre d'affaire pour mener à bien sa mission. La décroissance de l'activité n'est pas choisie comme une fin mais assumée comme nécessaire pour préserver les objectifs de l'organisation. C'est une anecdote en particulier qui témoigne de cette volonté de subordonner la dimension économique de l'organisation à ses valeurs :

On a été en marché avec la fac [nom de la fac] pendant trois ans et puis euh au dernier appel à projets euh on n'a pas été retenu essentiellement pour des critères financiers. [Nom de la fac] ayant des restrictions budgétaires importantes demandait pour rester dans le marché d'être très compétitifs et nous c'est pas notre concept, notre idée. Notre idée c'était vraiment de rester sur les produits locaux, des produits frais, des produits bios et d'augmenter notre part de bio. Donc euh voilà ça correspondait plus aux attentes. Voilà, on n'est passé pas très loin, on aurait pu mais euh on a fait le choix de pas baisser nos tarifs, vraiment. Alors on a du coup une année 2017 un peu chaotique, qui a un peu joué sur les bénéfices. Et voilà donc euh aujourd'hui on a, voilà, on s'est remis d'aplomb avec ça et on s'est rendu compte qu'un marché unique c'était vraiment pas une bonne idée, qu'il fallait vraiment être très diversifié, voilà (BQ R1).

Le sacrifice financier que représente l'acceptation de la perte d'un contrat est accepté au nom du maintien de l'idéal qui entoure la mission de l'organisation. La croissance d'[AJ], [M], [AD], [AF], [Y] et [BQ] est donc toujours subordonnée à la mission de ces organisations. Quand elle apparaît comme un objectif, c'est au service de cette dernière. Quand on y renonce, c'est en son nom.

A [BG] ce n'est pas tant à la mission de l'association en tant que telle que la croissance est subordonnée²⁹⁵ mais aux principes internes qui la gouvernent. Sans être radicalement opposé à la croissance ni la poursuivre comme une fin en soi, l'enquête de [BG] présente explicitement le développement de l'association comme devant impérativement laisser de la place à la dimension humaine. Dans sa vision, cette place accordée aux spécificités associatives rime avec une croissance lente :

L'idée c'était aussi de pas aller trop vite, de laisser la place à l'asso de se construire. Et en faisant ça [concentrer le pouvoir aux mains des dirigeant-es] ben on aurait répondu à un impératif économique et à un impératif de développement un peu entrepreneurial mais pas du tout au cœur de projet qui met la place de l'humain, la confiance entre nous, la gouvernance partagée bien avant les intérêts économiques, même si on n'a pas peur de parler de rentabilité et d'investissement (BG R6bis).

La place des adhérent-es semble importante pour l'enquête, au point de primer sur le développement, même s'il souligne malgré tout un décalage entre les simples adhérent-es et celle-ux qui prennent des responsabilités au sein de l'association²⁹⁶. Comme pour les organisations déjà évoquées, la subordination de la croissance se fait à l'égard d'un principe propre à l'ES(S) : il ne s'agit plus de la mission sociale mais de la gouvernance qui accorde de la place à l'humain.

²⁹⁵ [BG] étant un supermarché, la finalité est de distribuer des produits de consommation courante, seulement partiellement dans une perspective de consommation responsable.

²⁹⁶ Il poursuit l'explication de ce décalage : « et c'est une tension qu'est pas toujours simple à régler et qui est des fois dure à faire entendre à des adhérents qui s'investissent pas dans le fonctionnement pur de l'asso, parce qu'eux ils sont que sur l'utopie [rires]. Euh et c'est pour ça qu'on essaye de mettre à jour toutes les difficultés, on cache aucune difficulté. Si par exemple c'est la merde parce que, je sais pas, y a une panne de frigo, on a perdu six cents euros de cam, ou pendant l'été on va devoir fermer le magasin parce que les gens font plus leur créneau, on pourrait se dire « on va faire une com interne pour que personne soit au courant » mais on le balance sur Facebook quoi « putain c'est la merde ». Et on s'en fout, on s'en fout d'assumer aux autres, voilà le projet il a ses hauts, ses bas, et on essaye d'être vraiment dans un discours de vérité, de transparence avec les adhérents, ça ça nous paraît important pour responsabiliser tout le monde quoi » (BG R6 bis). Ainsi, dans sa perspective, ce sont plutôt les responsables associatifs qui prennent en compte la dimension économique, tout en la subordonnant à la gouvernance partagée, là où les simples adhérent-es tendent non pas à rejeter cette dimension mais à l'ignorer.

Un dernier positionnement relativement à la croissance de l'organisation consiste à en écarter le principe. Quand la croissance économique est pensée comme antinomique par rapport au but de l'organisation, elle peut être tout simplement ignorée *de facto* : [AP] fait ainsi le choix de ne pas faire payer la distribution de licences d'apiculture dont elle a le monopole sur son territoire car l'entrée d'argent n'est pas un objectif prioritaire par rapport à l'apprentissage de l'apiculture en tant que tel²⁹⁷.

Comme pour les ressources humaines et les modes de financement, la croissance, quand elle est appropriée par les acteur·trices, l'est le plus souvent en lien avec des manières de penser propres à l'ES(S). Souvent, la non-lucrativité ou lucrativité limitée est sous-jacente à ces positionnements : si l'on met en avant une mission sociale c'est que la raison d'être de l'organisation n'est pas la recherche de profit en tant que telle. Comme l'explique Demoustier

Si on parle d'ESS c'est parce qu'on internalise le social et le solidaire dans l'économie, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que théoriquement l'activité qu'on développe est une activité spécifique qui intègre du relationnel, qui intègre de l'éducation, qui intègre de la culture, qui intègre toute une série de préoccupations que, quand on est simplement dans une entreprise marchande lucrative on va au contraire externaliser (2012, s. p.).

Quand l'organisation engrange des bénéfices, ceux-ci font alors l'objet d'une répartition particulière.

Section 5 : Une répartition des bénéfices propre à l'ES(S) comme conséquence d'un principe affirmé de non-lucrativité

Les bénéfices peuvent être destinés aux consommateur·trices, en vue de faire baisser leurs prix d'achat, particulièrement quand iels ont des revenus modestes comme dans le cas des épiceries sociales ou solidaires. Par exemple, l'enquêtée de [BN] explique :

Nous en fait on ne fait aucun, on ne fait pas ce qu'on appelle des bénéfices, c'est-à-dire que le prix qui nous est vendu, euh je te dis n'importe quoi, les pommes par exemple elles sont à deux virgule quatre-vingt, on les revend à deux virgule quatre-vingt. Notre seule part qu'on a c'est notre part solidaire, l'argent qui nous permet aujourd'hui et de pouvoir donner aux adhérents de [BN] qui font partie de la Banque alimentaire de leur donner une petite somme tous les mois c'est pas des sommes euh extraordinaires mais on leur donne (BN R4).

²⁹⁷ Son enquête explique : « et nous maintenant c'est gratuit, on ne charge rien pour les licences mais quand euh quelqu'un veut faire de l'apiculture on s'assure qu'ils aient au moins un minimum de formation » (AP R6).

Dans le cas de [BN] la part solidaire fait référence à l'argent que l'organisation peut se permettre de verser sur les comptes de ses bénéficiaires les plus modestes grâce à son système de financement. Les bénéfices qui ne servent pas à réduire les prix d'achats des consommateur·trices de la Banque alimentaire sont réinvestis dans le projet de l'organisation sous forme d'animation²⁹⁸, le lien social étant également partie prenante du projet de la coopérative.

De même, à [G] l'éventuel bénéfice est soit réinvesti dans la structure soit utilisé pour faire baisser le prix d'achat des consommateur·trices :

T'sais nous on vend pas de la bouffe pour faire de l'argent. On s'en fout là j'veux dire, oui il faut en faire, il faut mettre une certaine marge, mais on met la marge minimum pour payer les opérations de base. Y a personne qui va s'enrichir avec [G]. Donc l'idée c'est ça, c'est de réinvestir les profits, si y a des profits soit c'est pour le développement, soit c'est pour baisser les prix. Parce que le but c'est quoi ? C'est que les gens aient accès à des aliments de qualité à des prix abordables euh voilà. J'veux dire... j'pense que ça pouvait pas être une entreprise privée. Ouais c'est vrai. L'essentiel de la réponse était là finalement (G R20).

Ce qui est mis en avant est à la fois l'utilisation particulière qui est faite des bénéfices au service du projet de l'organisation mais aussi le fait qu'en tant que telles les personnes investies à [G] ne soient pas là pour s'enrichir. D'un même mouvement c'est le désintéressement et l'impact social que peut avoir un tel désintéressement qui sont valorisés. On peut ainsi supposer que l'enquêté cherche à travers un récit qu'il ne fait pas à la première personne à justifier son propre positionnement par le biais de l'insertion dans le collectif que représente [G]. Il s'attribue ainsi indirectement une partie de l'impact social de [G] et dans le prolongement, en expliquant finalement que [G] n'aurait pas pu être une entreprise privée, c'est ce modèle-là qu'il met personnellement à distance. L'enquêté semble prendre conscience au moment de l'entretien que ce qu'il dit est en fait central dans sa vision de la coopérative, ce dont témoigne sa conclusion « l'essentiel de la réponse était là finalement » (G R20).

L'utilisation des bénéfices peut servir l'organisation en interne, à travers leur utilisation pour développer la mission ou pour faire baisser les prix, mais elle peut aussi déborder l'organisation.

²⁹⁸ « On garde une partie, une petite partie pour euh, on fait beaucoup d'animation » (BN R4).

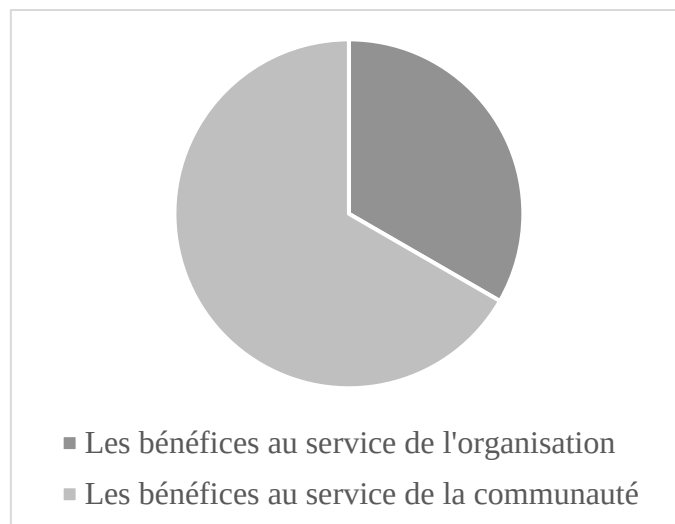


Figure 19. Les bénéfices réinvestis en interne ou pour la communauté

La non-lucrativité implique parfois chez les acteur·trices de l'ES(S) le sentiment que les bénéfices sont utilisés localement. La « communauté » peut en être la bénéficiaire identifiée :

Pour moi l'économie sociale c'est l'argent qui reste entre la communauté, c'est la génération d'emplois, d'argent, de bien, de matière qui reste plutôt dans sa communauté, qui va pas à des multinationales, qui sont pas du coin très loin. Puis euh c'est ça l'économie sociale pour moi. [...]. Nous euh, c'est pas juste le fait que tu vends des choses locales mais c'est aussi la façon dont l'argent est divisé, ça va où, qui est payé quoi (AL R9).

Cette utilisation locale est l'une des rares situations où l'économie sociale est présentée explicitement par distinction vis-à-vis de l'économie capitaliste. Utilisation interne et communautaire des bénéfices peuvent être combinées :

En fait on est une entreprise d'économie sociale dans le sens où on répond à un objectif de justice sociale comme j'te l'disais tantôt et en fait on est un OBNL donc un organisme à but non-lucratif dans le sens où si on arrive à dégager des marges avec nos marchés on les réinvestit dans des projets de développement du marché ou dans des projets solidaires²⁹⁹ (AF R14).

La conservation de l'argent à l'échelle locale est présentée comme bénéficiant directement à la communauté. La gestion de la dimension financière est ainsi un moyen d'atteindre plus de bénéficiaires, ambition partagée avec [AD] dont le cas est développé ci-dessus. C'est également

²⁹⁹ Par exemple : « comme par exemple l'année dernière on avait réussi à dégager une petite marge qui nous avait permis de réinvestir dans des paniers solidaires donc pendant tout l'été on a fait des paniers de fruits et légumes frais qu'on a reversés en fait à des familles qui étaient en situation de forte insécurité alimentaire, donc gratuitement, c'étaient des paniers complètement gratuits euh qu'on reversait, qu'on a reversé à une centaine de familles pendant toute la durée des marchés l'année dernière » (AF R14).

le cas de la coopérative québécoise [L] dont l'enquête explique : « on peut remettre les profits en partie d'une bière qu'a été brassée pour une levée de fonds d'un organisme culturel par exemple, d'un organisme communautaire, puis dix pour cent de notre budget marketing annuel est voué à de la, de la commandite qui touche le milieu culturel justement et le milieu communautaire » (L R10). La commandite permet ainsi de financer des projets en adéquation avec les valeurs localistes de la coopérative. Si les trois organisations citées comme mettant en avant une distribution des bénéfices à l'extérieur de l'organisation sont ici québécoises, elles sont trop peu nombreuses pour véritablement pouvoir en tirer une conclusion, bien que l'identité communautaire puisse contribuer à la compréhension de cette identité collective sur laquelle on reviendra chapitre 6.

Conclusion : des continuums qui témoignent d'un modèle de la débrouille

Les différents thèmes caractéristiques du modèle économique se répondent entre eux pour former un ensemble cohérent.

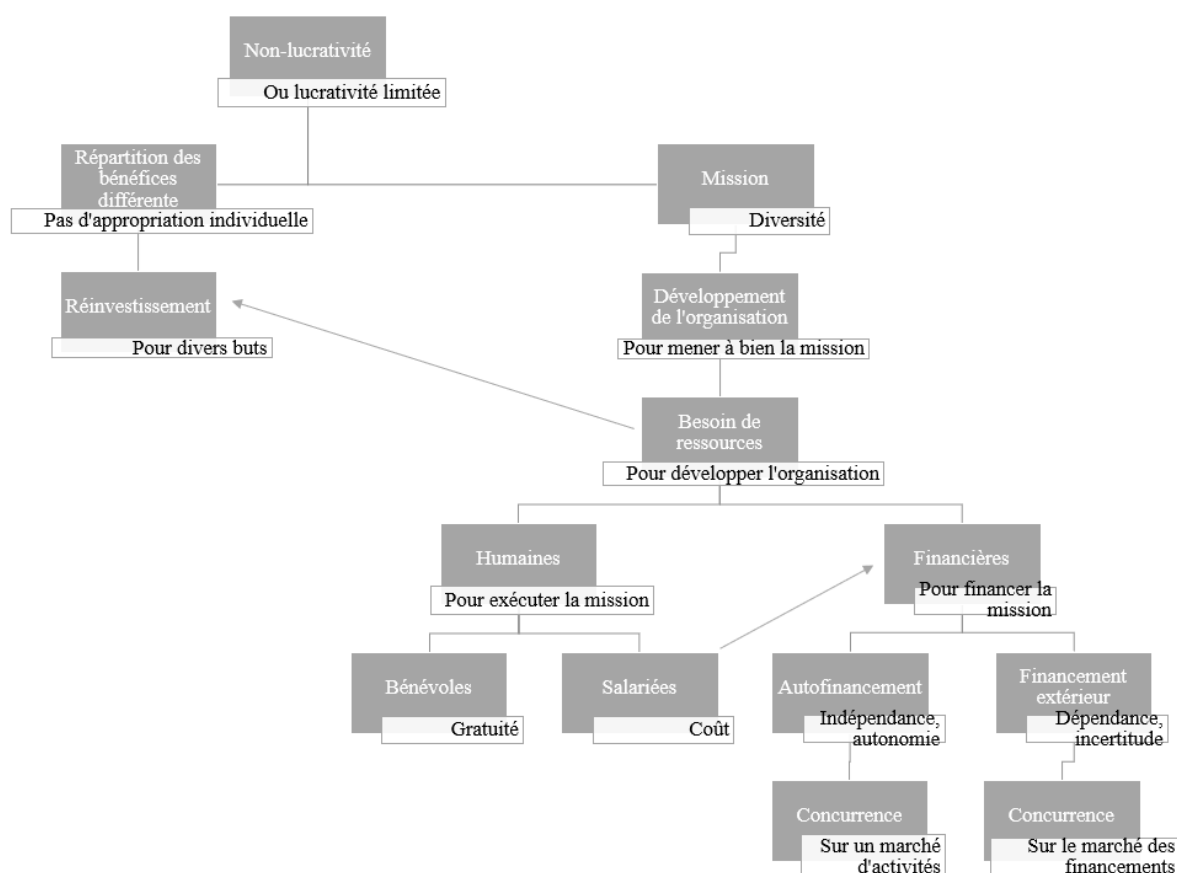


Figure 20. Synthèse des caractéristiques du rapport à l'économie

L'adoption de logiques de l'économie dominante semble ainsi constamment s'inscrire dans la finalité de la mission sociale poursuivie : à aucun moment la rentabilité ou la lucrativité n'est recherchée comme telle *via* une concurrence par les prix ; quand les ressources humaines sont considérées comme un poids financier c'est au vu de la réalisation de cette mission et quand on puise dans les manières de se financer du privé lucratif c'est d'une part pour stabiliser et d'autre part pour développer l'organisation.

Pour chacune des thématiques présentées dans ce chapitre, les acteur·trices se situent sur un continuum allant de la pratique la plus alignée sur le modèle dominant à celle qui serait la plus spécifique à l'ES(S). Pour autant, ces pratiques ou modèles ne sont pas identifiés par les acteur·trices. Ainsi, les distinctions entre ces deux modèles se font par abstraction, d'où la notion de modèle mobilisée jusqu'à maintenant dans ce sens. Les acteur·trices présentent le plus souvent des particularités par rapport à l'économie dominante dans leur manière de présenter leur organisation et ce qu'ils font, la seule exception à cette règle de non-alignement complet sur le modèle dominant étant la question l'équilibre budgétaire et de la recherche de financement comme limites indépassables au sens de Martuccelli (2014).

Plusieurs éléments, dans le corpus semblent avoir un impact en matière d'alignement sur l'économie dominante ou au contraire de distanciation, toutes thématiques confondues. Le plus flagrant est une différence entre le Québec et la France. Les enquêté·es québécois sont ainsi plus enclin·es à aborder la question économique et, de manière encore plus marquante, iels représentent l'intégralité des positionnements qui tendent à s'aligner sur l'économie dominante, comme le montrent les deux figures suivantes.

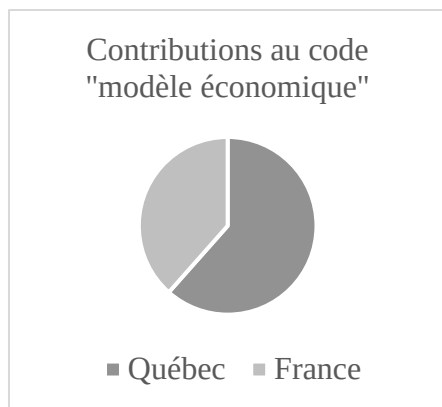


Figure 21. Propension des acteur-trices français-es et québécois-es à aborder la question économique

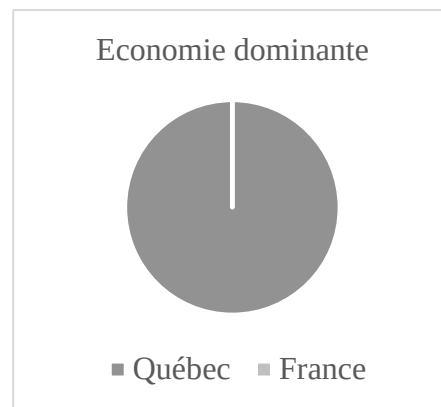


Figure 22. Répartition Québec/France des acteur-trices qui présentent des éléments d'alignement sur l'économie dominante

Cela ne veut pas dire qu'un·e même acteur·trice québécois·e ne glisse pas au cours d'un entretien d'une position d'alignement à une position de démarcation, ou encore qu'ils sont toujours aligné·es³⁰⁰, mais que les enquêté·es français·es, quand-bien même leurs pratiques, par exemple en matière de recherche de financement où les possibilités sont limitées, ne diffèreraient pas de leurs homologues québécois·es, n'évoquent jamais, implicitement ou explicitement, cette éventuelle reprise de codes ou pratiques dominant·es.

La diversité des thématiques et des positionnements des acteur·trices sur chacune ces questions tendrait finalement à former un modèle de la débrouille, fait d'arbitrages permanents entre ce qui est souhaitable et ce qui est faisable, l'un et l'autre interagissant constamment et primant sur l'éventualité de construire un modèle économique potentiellement alternatif au capitalisme néolibéral. Contrairement à ce qu'affirment Hély et Moulévrier nous ne constatons pas que « parce que l'économie sociale et solidaire se développe fréquemment sur la base d'une critique du mode de production capitaliste et de ses excès (par exemple, dans le cas du commerce équitable ou du mouvement des systèmes d'échanges locaux), elle défend l'idée d'une transformation, plus ou moins radicale, des rapports sociaux et de l'ordre économique dominant » (2013, p. 10). En revanche, nous partageons avec ell·eux le constat selon lequel

Dans le même temps, la structuration de l'économie sociale et solidaire, comme espace social, n'échappe pas au processus de rationalisation des activités, en particulier dans l'organisation des rapports de travail. A cet égard, l'usage des méthodes dérivées du marketing commercial pour optimiser les résultats des campagnes de collectes de dons ou celui des outils de gestion forgés par les managers des cabinets d'audit pour évaluer les « impacts sociaux » générés par les organisations de l'économie sociale et solidaire constituent des exemples frappants des manières dont les institutions d'économie sociale et solidaire trouvent, à chaque étape de leur développement, des moyens de maintenir leur équilibre entre rentabilité et solidarité, de faire coïncider le réel et l'utopie (Hély et Moulévrier, 2013, p. 10-11).

³⁰⁰ Ainsi, iels contribuent aussi à la mise en avant des spécificités de l'ES(S), comme le montre le graphique suivant.



Le fait qu'ils soient aussi plus nombreux·ses que les Français·es à s'exprimer sur les spécificités de l'ES(S) s'explique par le fait qu'ils sont globalement plus enclin·es à prendre la parole sur les questions économiques.

Dans leur acception, l'utopie se réduit à une forme d'idéal. Or sur la question économique, l'horizon idéal semble se réduire au besoin de mettre en œuvre une mission qui n'est que celle de l'organisation. On peut supposer que parfois, le faisable mène à redéfinir ce qui est souhaitable et que d'autres fois, c'est le souhaitable qui mène à dépasser les limites du faisable, dans la perspective de Martuccelli (2014). En l'absence de démarche ethnographique, seuls s'observent à travers les entretiens les différents positionnements entre alignement et démarcation des acteur·trices, saisis à l'instant *t*, comme révélateurs de la débrouille tout à la fois pratique et mentale des acteur·trices. Cependant, ces arbitrages ne seraient pas un renoncement à l'utopie qui « aujourd'hui ne se satisfait plus de la répétition pas plus qu'elle ne se justifie à ses propres yeux par une affiliation inconditionnelle à des conventions répétées *ad libitum* » (Blanc, dans Dutheil-Pessin et Neyrat, 2007, p. 63-64). Ainsi, les missions organisationnelles pourraient s'envisager comme chacune des micro-utopies, en fonction de ce qu'elles impliquent comme rapport à l'ordre. Ce sont donc ces deux dimensions, celles du rapport à l'ordre et celle de l'échelle qui vont être étudiées au chapitre suivant.

Chapitre 5. Penser global ? La politisation comme enjeu de création d'un horizon utopique contre l'idéologie

Le chapitre précédent s'attachait à étudier le rapport à l'économie des acteur·trices de l'ES(S). Ce rapport prend forme à travers différentes dimensions qui préoccupent ou animent les acteur·trices qui y projettent leurs représentations et témoigne finalement d'un modèle de la débrouille. Dans la perspective de Mannheim, on constate qu'en face de l'économie dominante, les acteur·trices privilégient la poursuite de la mission de leur organisation. Dans une perspective historique Chaniel et Laville soulignent que

Le socialisme associationniste pionnier, celui de ses premiers apôtres Saint-Simon, Fourier et leurs disciples, a longtemps été défini, voir stigmatisé comme un socialisme utopique. [...]. Néanmoins on aurait tort de limiter la portée de cette matrice associationniste à la seule sphère économique. Dans cette tradition, la question sociale n'est pas seulement une « question de ventre », elle est aussi et surtout une question morale » (dans Laville et Cattani, 2005, p. 47).

Or, dans le rapport à l'économie des acteur·trices du corpus, on discerne mal les préoccupations morales tant leur mission semble les obnubiler, indépendamment du contexte qui la rend nécessaire. Si les acteur·trices rencontrées ne sont pas pour autant dans la perspective d'une « question de ventre » (*ibid.*), on peut entreprendre de chercher la question morale hors de l'économie. Le but de ce chapitre est donc plus particulièrement de s'intéresser au rapport que les acteur·trices entretiennent au politique dans un contexte où « aujourd'hui, se reconnaître des raisons communes de lutter n'est plus si simple dans une société salariale extrêmement hétérogène, qui va des mieux protégés aux plus précaires et englobe une grande part de l'éventail des revenus » (Frère et Jacquemain, 2013, p. 255). Le décalage de l'analyse des discours proprement économiques aux discours politiques portés par les acteur·trices d'organisations économiques pourrait ainsi donner à voir la construction d'un horizon utopique témoignant d'un rapport de force entre ES(S) – ou du moins les acteur·trices de l'alimentation – et une idéologie dominante. La question sous-jacente au rapport au modèle dominant est celle de la qualité de l'altérité des acteur·trices de l'ES(S), l'altérité étant entendue comme englobant l'alternance, l'altercation et l'alternative de Desroche (1973) présentées au chapitre 2. Pour qu'il y ait une forme d'altérité, il faut déjà que dominant·es et dominé·es partagent le même modèle de référence, c'est-à-dire que les dominé·es aient identifié, même partiellement, le modèle dominant. Si au contraire les dominé·es pensent à partir d'un autre modèle de référence, c'est-à-dire qu'ils ne parviennent pas à cerner le modèle dominant, alors toute tentative de

s'émanciper est disqualifiée d'office puisque le rapport social en jeu n'est pas identifié. En revanche, le critère de la rupture demeure une perspective d'étude utopique envisageable. On s'attache donc ici à évaluer la politisation des acteur-trices, entendue dans un premier temps comme une condition de construction de l'horizon utopique et de l'affrontement idéologique. Montée en généralité et intensité conflictuelle sont ainsi, avec Hamidi (2006), les deux critères servant à appréhender cette politisation (section 1). Encore une fois, s'éloignant du modèle théorique, les positionnements des acteur-trices diffèrent dans leur manière de répondre à ces deux critères. Iels sont parfois politisé-es ainsi que l'entend cette définition de la politisation, tant en termes d'échelle que de conflictualité, proche et lointain interagissant dans un sens comme dans l'autre (section 2). Dans une version amoindrie de la politisation, quoique moins présente dans le corpus, iels mettent en avant l'idée d'une distinction dans une perspective où faire et dire s'imbriquent (section 3). A un niveau de politisation encore inférieur, la proximité, entendue comme le fait de pouvoir observer son action, détermine un niveau de réflexion qui ne dépasse pas le cadre de l'organisation, prolongeant théoriquement le modèle économique de la débrouille évoqué au chapitre précédent (section 4). Enfin, et bien qu'il ne concerne que deux exceptions, la politisation s'efface complètement pour ne donner lieu qu'à des pratiques qui s'incarnent en dehors même des missions de l'organisation (section 5).

Les acteur-trices se répartissent de la manière suivante entre ces quatre niveaux de politisation.

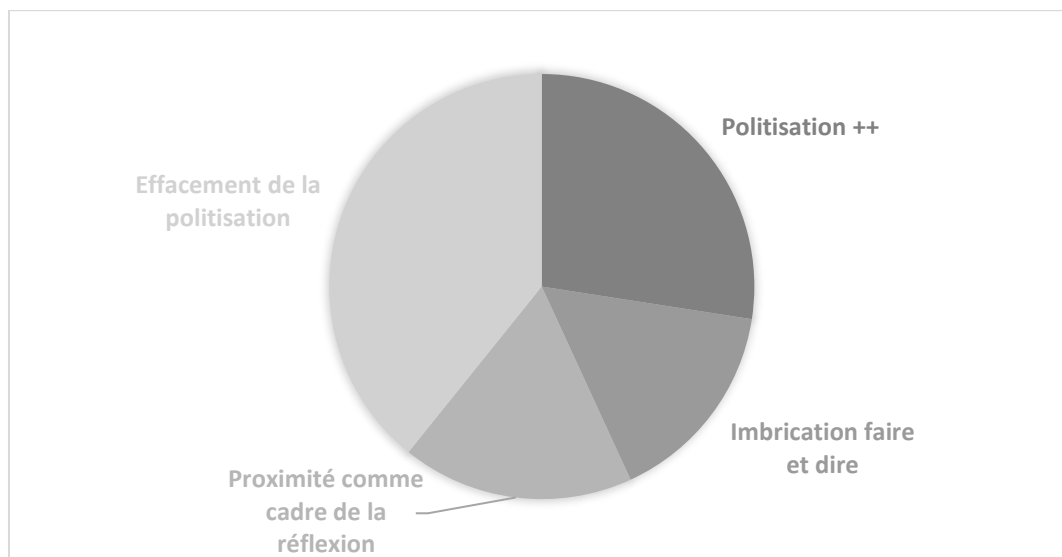


Figure 23. Répartition des acteur-trices selon leur politisation³⁰¹

³⁰¹ L'effacement de la politisation rassemble à la fois des acteur-trices dont le discours témoigne de cet effacement et les acteur-trices qui ne développent à aucun moment de leur discours d'éléments en lien avec les deux critères de politisation ici retenus : montée en généralité et en conflictualité. Certain-es acteur-trices, du fait de glissements opérés en cours d'entretien, sont représentés dans plusieurs catégories : cinq sont à la fois dans « politisation ++ »

S'il ressort que la plupart ne semble pas ou peu politisée, l'objectif est d'analyser plus en détails quels sont les différents rapports au politique présents dans le corpus, face à quelle idéologie, le cas échéant, les acteur·trices se pensent et quelle est la forme que prendrait l'altérité utopique de l'ES(S).

Section 1 : Allier performance économique et valeurs dans un cadre où le politique semble secondaire

Deux éléments peuvent servir à la description du rapport à cette idéologie : l'échelle à laquelle se déploierait l'utopie des acteur·trices de l'ES(S) d'une part et son intensité conflictuelle de l'autre. Ces deux caractéristiques sont celles identifiées par Hamidi comme « permettant de repérer la politisation à l'œuvre dans les discours profanes » alors qu'elle étudie des associations *a priori* non-politiques (2006, p. 10). La première, l'échelle, renvoie plus particulièrement à la question de la montée en généralité qui indiquerait cette politisation. La deuxième se définit comme « la dimension conflictuelle des positions adoptées (au sens où le locuteur admet l'existence de clivages sur la question en jeu et non pas au sens où il mobiliserait nécessairement un registre discursif revendicatif ou contestataire) » (*ibid.*)³⁰². Le conflit peut alors prendre la forme d'une dénonciation de toute dimension – économique, social, politique – qui engloberait un ensemble potentiellement nommé système, société ou encore monde. On retrouve ici la critique des utopies littéraires mais sans le procédé de mise en perspective de la société critiquée au regard d'un monde jugé parfait puisqu'en effet, comme on vient de le voir chapitre 4, les acteur·trices ne se pensent *a priori* pas comme porteur·euses d'un modèle économique propre. Dès lors, chercher à repérer à quelle échelle iels s'identifient – individu, organisation, tout ou partie de l'ES(S) ou tout autre ensemble plus large – et face à quelle entité iels se considèrent, ou non, mobilisé·es revient à appréhender cette dimension de l'utopie.

La première manière de caractériser la représentation que les acteur·trices de l'ES(S) ont du rapport de domination dans lequel iels sont pris·es porte donc sur l'échelle à laquelle iels le projettent. Le continuum sur lequel iels se situent, car à nouveau les positionnements ne sont

et « imbrication faire et dire », une est dans « politisation ++ » et « proximité comme cadre de la réflexion » et trois dans « politisation ++ » et « proximité comme cadre de la réflexion ».

³⁰² Il s'agit donc d'un conflit de l'ordre des idées, et non d'un conflit qui serait d'abord interpersonnel. La dimension interpersonnelle peut se déclarer ou non, ce qui importe est qu'elle soit identifiée comme une potentialité par les acteur·trices.

pas polarisés au point qu'il en ressorte un unique du corpus, va d'une montée en généralité totale et formalisée qui s'incarne dans un modèle à l'énonciation de pratiques pures dont le cadre demeure impensé et qui existent pour elles-mêmes, la version paroxystique consistant en l'absence de mention de ces pratiques, quand l'action n'apparaît qu'en creux des discours. Les niveaux intermédiaires seraient ceux d'une représentation à hauteur de l'organisation ou de l'individu³⁰³. La question posée est celle du niveau auquel les acteur·trices perçoivent ce qu'ils font par rapport à ce qui se fait par ailleurs. Au cours d'un même entretien, cette échelle peut varier. Il ne sera question de ces variations intra-entretien que marginalement, le but étant plutôt ici de caractériser quels sont les différents types idéaux de rapport au politique pour l'ensemble du corpus.

L'échelle la plus large est donc celle de discours qui identifient des modèles généraux qu'ils soient à un pôle le modèle dominant, à l'autre le modèle de l'ES(S) ou au milieu un modèle hybride. Le modèle est une configuration de différents éléments rendus cohérents entre eux qui peut toucher à divers aspects sociaux. Son repérage consiste à identifier chez les acteur·trices les références à cette échelle, tant dans la désignation d'un autre par rapport auquel on se pense – ennemi, adversaire ou voisin, selon l'intensité conflictuelle dont il sera question plus tard – que dans la désignation de soi.

Une des difficultés de faire émerger le modèle de représentation de l'ES(S) des acteur·trices tient notamment du fait qu'ils rejettent parfois l'appartenance à cet ensemble, ou du moins s'en distancient. Dès lors, l'ensemble « ES(S) » ne peut faire office de réceptacle du modèle. A [D] par exemple, l'ES(S) est perçue comme une inclusion du social dans l'économie, représentation qui n'est pas sans rappeler la définition qu'en donne Demoustier (2012) déjà évoquée au chapitre 4³⁰⁴, tandis que [D] se perçoit à l'inverse comme une inclusion de l'économie dans le social. La différence selon l'enquêté réside dans la priorisation de l'économie vis-à-vis du social. L'enquêté explique ainsi :

La question sociale est plus importante que la question économique et donc ça va être par exemple quand on pense à l'économie sociale ben euh quand on voit, quand on dit « économie sociale » comme terme donc on voit que le mot « économie » est en premier

³⁰³ L'individu est considéré comme un niveau intermédiaire au sens où, contrairement à la pratique pure, il constitue un réceptacle incarné du rapport de domination.

³⁰⁴ « Si on parle d'ESS c'est parce qu'on internalise le social et le solidaire dans l'économie, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que théoriquement l'activité qu'on développe est une activité spécifique qui intègre du relationnel, qui intègre de l'éducation, qui intègre de la culture, qui intègre toute une série de préoccupations que, quand on est simplement dans une entreprise marchande lucrative on va au contraire externaliser » (2012, s. p.).

et « sociale » est en deuxième. Et euh donc dans la définition des entreprises d'économie sociale si j'prends, enfin l'idée c'est d'humaniser en fait toute la question du développement économique pour que les gens puissent avoir une certaine prise sur euh le développement économique. Nous on cherche à caler d'abord le lien social puis ensuite on va à travers ce lien social et ce projet d'épicerie on va, ça va nous permettre de réfléchir sur les enjeux économiques (D R2).

Ponctuellement, les organisations sont présentées comme explicitement politisées par leurs enquêtées. Les signes de cette politisation peuvent être la reconnaissance de l'organisation comme militante à [CM] et [BG]³⁰⁵, une montée en généralité *via* par exemple l'évocation d'une « vision un peu plus générale qu'on a du monde » (BG R10)³⁰⁶ ou l'affirmation d'une volonté de « péter la gueule du capitalisme » (CF R5). Le politique est même parfois présenté comme étant à l'origine de l'organisation : la création d'[AZ] est ainsi justifiée car ailleurs « y avait pas nécessairement la dimension politique que nous on aurait voulu avoir » (AZ R6). Plus concrètement, quoique montant aussi en généralité pour dépasser les frontières de l'organisation, le politique s'exprime à travers une volonté de faire changer la législation dans le domaine de l'organisation : à [CB], dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, il s'agit de faire évoluer les dates limites de consommation³⁰⁷, à [AZ], coopérative de production, de transformer la législation agricole québécoise³⁰⁸.

D'autres fois, ce sont les enquêtées eux-mêmes qui se perçoivent comme politisées. Dans leur manière de se raconter, les acteur·trices évoquent divers moments de politisation et ce n'est pas

³⁰⁵ « Puis ça vient aussi du tissu militant [nom de la ville], moi je pense aussi. [...] qu'on le veuille ou non à [nom de la ville] y a un tissu militant et associatif sur ces questions-là qui font qu'y a beaucoup de gens qui ont, qui se sont retrouvés dans notre projet » (BG R6).

³⁰⁶ En revanche à [BG] la montée en généralité ne passe pas par l'affiliation à un mouvement politique : l'enquêté de [BG] refuse l'affiliation de l'association à une politique partisane, citant les projets « anarchiste, altermondialiste, communiste » (BG R18).

³⁰⁷ « Il y a peut-être quelque chose à faire évoluer au niveau de la législation, dans la mesure où effectivement on est obligé de mettre une date limite de consommation, mais qu'elle est quand-même surdimensionnée aussi parce que voilà c'est... Peut-être qu'à un moment donné il faut justement permettre une décharge comme ça, que ce soit légal en fait, une décharge les gens c'est à leur responsabilité et peut-être mettre en place une communication à destination des personnes les plus fragiles : « attention à vos enfants, attention aux personnes âgées » etc., voilà. Mais nous on cherche à éviter le gâchis et c'est vrai qu'on est un petit peu voilà, sur ce type de produits-là exceptionnels » (CB R2).

³⁰⁸ En matière de consommation, la volonté de changement législatif habitait déjà les coopérateurs du début du XX^e siècle, soit à travers la lutte contre les lois défavorables aux coopératives, soit au contraire par la recherche d'adoption de lois favorables. Ainsi, *L'Union coopérative*, journal de la fédération de coopératives de consommation éponyme, affirme dans les conclusions du rapport de Buffet sur « Les moyens à employer pour répondre aux attaques du commerce » : « le Congrès est d'avis qu'au moment opportun, le Comité central organise, soit seul, soit d'accord avec d'autres organisations coopératives, un grand meeting à Paris, lequel sera suivi d'une série de réunions, conférences, où seraient signées des protestations contre l'application de la patente aux sociétés coopératives » (15 août 1900, p. 5). La pression sur les législateurs doit aussi s'exercer dans l'objectif de « la recherche d'améliorations immédiates, ayant pour but l'éducation administrative et l'organisation du Proletariat, dans le but d'arriver à l'abolition du salariat avec le concours des pouvoirs publics d'abord influencés, puis conquis » (*Premier congrès...*, 1900, p. 60).

toujours le début de la politisation qui est évoquée mais plutôt des déclencheurs, des tournants dans ce processus, à l'image de celle de [BN] qui se reconnaît dans l'héritage familial communiste³⁰⁹, celui de [CB] qui s'attribue une politisation progressive commençant lors du mouvement social « Nuit Debout », celui de [BW] pour qui la lecture de *Si vous voulez sauver la planète, sortez du capitalisme* d'Hervé Kempf constitue une étape décisive, où celle d'[AW] qui explique : « à la fin des années 70 étant étudiante à [nom de l'université] j'ai énormément travaillé dans le, la fondation du mouvement de solidarité pour l'Amérique Centrale. C'était à l'époque où il existait des organisations de gauche avec les marxistes-léninistes, les maoïstes, les trotskystes, ils ont énormément participé et aidé à ce mouvement » (AW R13).

Il peut s'agir de trouver un débouché de ses idées politiques dans des actions, comme l'enquêté de [BW] avec les coopératives, ou au contraire de labelliser des idées éparses déjà mises en pratique sous un terme plus général, comme l'enquêtée de [BQ] avec le visionnage d'un documentaire sur l'anarchisme³¹⁰. Néanmoins, certain·es d'entre elle·ux refusent d'identifier un moment privilégié mais se situent plutôt dans un mouvement continu, comme celui de [CF] qui évoque pêle-mêle dans sa politisation « des lectures, des films, des copains, euh une formation politique familiale » (CF R18) ou constatent comme un fait extérieur leur politisation dont il ne repère pas le processus, comme celle d'[AF] qui souligne « j'ai une grande gueule, on me l'a dit, souvent les gens me disent « oh pourquoi t'es pas politicienne ? », j'ai pas peur de dire tout haut c'que j'pense » (AFb R17).

Forme originale de montée en généralité, [BG] se pense dans la tradition de la coopération de consommation : « on voulait s'inscrire voilà dans la mémoire des coopératives alimentaires que nous on est très attaché à des notions d'autogestion, euh aussi d'anarchisme mais aussi de, voilà, s'inscrire dans l'histoire des coopératives alimentaires pour nous c'était aussi important » (BG R9). Cette histoire semble d'ailleurs bien connue de l'enquêté qui prend le temps de la

³⁰⁹ « C'est familial hein, mes parents étaient engagés déjà. Mes parents étaient militants, j'ai des souvenirs d'enfance de, des réunions politiques avec mes parents, des soirées, puis euh mes parents étaient communistes et à ce moment-là le parti communiste c'était quand-même vingt-cinq pour cent des électeurs et y avait une vie culturelle de ce parti, moi j'avais, j'ai appris plein de choses en lisant *l'Huma* [rires] et quand j'étais gamine j'ai fait une rédaction où on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je disais « assistante sociale » et on m'a dit « où tu as lu tout ça ? » parce que ma rédaction était documentée, « dans *l'Huma* » j'ai dit à ma maîtresse, voilà [rires]. Et après je suis devenue institutrice, voilà » (BZ R27).

³¹⁰ « J'ai vu un documentaire sur l'anarchie et je trouve que ça, ça m'a beaucoup parlé sur, c'est-à-dire de croire et de penser que l'homme peut s'autogérer mais que en le soumettant à des règles euh qui le mettent en porte-à-faux, en difficulté il défend son pré carré. Et on voit aujourd'hui que voilà c'est, voilà le capitalisme dans lequel on nous traîne euh à marche forcée, nous divise euh nous, donc l'idée que l'homme est bon et que l'homme si on essaye de développer euh le meilleur de lui-même dans un cadre bienveillant peut faire des merveilles » (BQ R9).

détailler³¹¹. A une échelle des temps moindre, quoique relevant aussi du politique au sein de l'association, [BV] est « née d'un mouvement social qui a eu lieu en 95 » (BV R2). L'ancrage politique des organisations peut ainsi passer par une montée en généralité historique.

Paradoxalement, alors que [BG] apparaît à plusieurs égards³¹² comme une association politisée, son enquête considère le projet politique que l'association poursuit comme celui des acteurs politiques municipaux qu'elle se contenterait de mettre en pratique³¹³, processus qui s'apparente au résultat de l'évitement de la politique dans les groupes citoyens (Braconnier, 2012)³¹⁴. Illustrant cet évitement, l'enquêtee d'[AM] est explicite sur ce rejet du politique au sein de l'association :

T'sais par exemple le Comité Logement. Un Comité Logement c'est très revendicateur, ça mobilise les gens pour aller à des manifestations, ça va vraiment revendiquer des choses, [AM] on n'est pas trop comme ça. T'sais on n'est pas dans le politique puis comme « ouuuh » à revendiquer, faire des pancartes, fait qu'on est moins là-dedans, fait que pour cet aspect-là je pense très différent (AM R31)³¹⁵.

³¹¹ « Elle s'est posée pour plein de raisons [la question de devenir une coopérative]. Elle s'est posée pour, la première c'est que historiquement les projets de supermarché coopératifs ils sont inscrits, je sais pas si tu connais les coopératives alimentaires, je sais pas si tu bosses sur, en fait je sais pas vraiment sur quoi tu bosses, mais en gros les supermarchés coopératifs ils s'inscrivent un peu dans l'histoire des coopératives alimentaires qui sont un truc inventé y a hyper longtemps, ça a été pensé par Charles Fourier au dix-septième si je dis pas de bêtise et c'est un truc qui a explosé en France au moment un peu du prolétariat, de la révolution industrielle etc. L'idée c'était qu'à l'époque y avait quelques commerçants, d'ailleurs dans *Germinal* on voit bien, y avait quelques commerçants qui avaient le monopole sur la vente de produits, donc les prolétaires ils étaient totalement indépendants de l'approvisionnement chez certains. Et donc dans des logiques un peu de phalanstère, d'auto-organisation, euh l'idée a été de se dire, les prolétaires ils se sont dits « bah en fait si on va directement acheter et qu'on se le partage entre nous bah en fait on évite les intermédiaires qui nous exploitent ». Et donc y a eu, ça a été un modèle d'approvisionnement gigantesque, y a toujours des coopératives alimentaires qui existent mais principalement elles ont explosé à la fin de la Seconde guerre mondiale parce qu'y a les supermarchés qui sont arrivés et en fait les supermarchés ils permettaient d'avoir un accès à des produits pas chers, super biens, ouverts tout le temps etc. donc ils répondaient à la demande donc les coopératives alimentaires elles se sont éteintes. C'est aussi la fin du prolétariat etc. Mais y a plein de choses donc euh...Et nous on s'inscrit un peu dans cette histoire donc on a une logique coopérative qui nous est forte euh parce qu'on s'inscrit dans cette histoire-là et que donc logiquement notre modèle il est coopératif. Et on se disait que créer une coopérative où on est tous actionnaires-propriétaires du magasin ça avait un intérêt » (BG R8).

³¹² Cf. ci-dessous.

³¹³ « Et ça se voit même d'un point de vue municipal, c'est-à-dire qu'à un moment donné [BG] il coïncide plus ou moins avec euh l'arrivée de la nouvelle municipalité etc. et des projets, après on peut en penser ce qu'on veut, mais des projets de démocratie participative, de place aux citoyens, de municipalisme etc. Et en fait [BG] nous alors que c'était complètement déconnecté de ça, mais on a rapidement été mis en lumière aussi par la municipalité, par la Métro etc. parce qu'en fait à un moment donné on était une mise en pratique d'un idéal qu'ils essayaient de défendre » (BG R6).

³¹⁴ On reviendra chapitre 6 sur la distinction entre *le* politique et *la* politique qui semble être ici à l'œuvre.

³¹⁵ Elle développe plus loin : « je, j pense qu'on est...je sais pas si c'est les gens dans l'équipe ou historique. On n'a jamais trop été comme revendicateurs, t'sais c'est sûr que quand y a des, quand y a des grandes mobilisations pour des enjeux de subventions pour les organisations on est là. Mais euh t'sais on va pas partir la manifestation, on va pas t'sais comme revendiquer des choses, c'est peut-être nos membres, aussi nos membres sont pas tant revendicateurs pour l'accès aux aliments puis...T'sais si on, je sais pas, ça doit être, c'est, j pense historique peut-être aussi. Mais t'sais on va participer puis euh, c'est à un autre niveau, on va revendiquer des choses dans le sens que, en fonction des gens, si on fait des demandes de financement euh plus au gouvernement ou à la ville t'sais

A [CJ], l'enquêtée explique adapter le niveau de politique à ses interlocuteur·trices :

C'est pas une discussion qu'on va mener avec chacun, on s'adapte avec l'interlocuteur hein, on va pas faire des grands discours sur euh la consomm'action et en quoi chaque euro dépensé est un acte très politique et euh l'idée c'est ça quoi c'est de dire que au final on peut à travers les choix qu'on fait dans les produits qu'on achète bah on encourage toujours quelque chose quoi. Et on peut choisir d'encourager coca-cola ou on peut choisir de, d'encourager le producteur de fruits et de jus de fruits qui est à moins de dix kilomètres. Et on fait ce choix d'une manière plus ou moins éclairée quoi (CJ R6).

La notion d'éclairée renvoie directement à la politisation : les consommateur·trices éclairé·es sont celle·ux qui sont politisé·es, qui ont conscience du cadre dans lequel leurs actes s'inscrivent.

Finalement, comme le montre le tableau ci-dessous, les acteur·trices les plus politisé·es en matière de montée en généralité s'inscrivent dans quatre types idéaux de rapport au politique impliquant des ancrages utopiques différents.

Processus de montée en généralité	Organisations	Rapport à l'utopie
Auto-identification de l'organisation comme politique	[CM] ; [BG] ; [CF] ; [AZ] ; [CJ]	Projet de société porté par l'organisation
Agir sur le législatif	[AZ] ; [CM]	Projet de changement limité (vise un secteur) <i>via</i> l'intermédiaire des professionnel·les de la politique
Auto-identification de l'individu comme politisé	[BN] ; [CB] ; [BW] ; [AW] ; [BQ] ; [CF] ; [AF]	En creux : somme des individus comme porteuse du changement global
Se rapporter à l'histoire	[BV] et [BG]	Inclusion dans un mouvement qui constitue le niveau intermédiaire porteur du projet de société

Figure 24. Politisation importante : les différents types de montée en généralité du corpus

faut vraiment expliquer l'importance et tout ça oui, mais t'sais comme de vraiment manifester ou crier de frustration sur le prix des aliments t'sais on n'est pas... » (AM R33).

On peut déjà remarquer que seules douze organisations du corpus entretiennent un rapport à la montée en généralité politique susceptible de véritablement constituer, avec ou sans intermédiaire, un projet de transformation global. Autre constat, les trois quarts des organisations ici présentées pour leur montée en généralité importante sont françaises, comme le montre le schéma suivant.

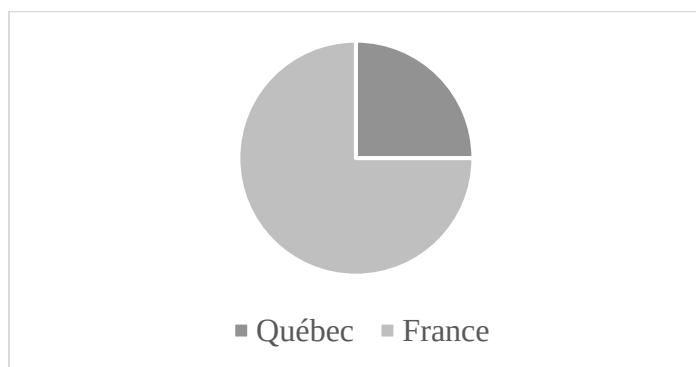


Figure 25. Répartition géographique des organisations montant en généralité

Ainsi, alors que la dimension économique, dans ce qu'elle a de nécessaire, semble plus assumée par les acteur·trices québécois·es³¹⁶, les acteur·trices français·es semblent plus politisé·es au regard du critère de montée en généralité : là où les premier·ères seraient plus pragmatiques, les second·es tendent plus à l'idéalisme politique.

Le deuxième critère permettant de cerner le rapport au politique caractérisant la représentation que les acteur·trices de l'ES(S) entretiennent à l'idéologie dominante est l'intensité conflictuelle. Le continuum de ce positionnement va de l'opposition franche à l'alignement total en passant par la distinction qui marque une certaine distanciation sans pour autant se polariser dans un rejet, et par, au contraire, des emprunts à l'économie dominante. L'idée de réparation, de rattrapage des vices d'un système, se conçoit comme une forme de conflit moins frontal puisque s'il faut réparer c'est bien que quelque chose a été détruit mais ni la destruction ni l'élément destructeur ne sont nécessairement nommés.

Comme pour l'échelle de généralisation, si l'on présente ces différents rapports en les regroupant par types le plus souvent indépendamment de qui en sont les auteur·trices, ces dernier·ères ne présentent en pratique pas toujours de positionnement immuable au cours d'un entretien. Le continuum entre conflit et alignement comporte de nombreux positionnements

³¹⁶ Cf. chapitre 4.

qualifiables de distinction-distanciation mais qui ne sont pas assimilables entre eux. Les extraits qui suivent présentent différentes nuances de ce positionnement, de manière non-exhaustive puisque l'on reviendra sur cette idée de distinction tout au long du chapitre à travers son articulation avec les différentes échelles³¹⁷. La distinction semble en effet constituer le positionnement majoritaire des acteur·trices eu égard au niveau de conflictualité.

La distinction peut parfois être mise en avant sans explicitation de ce vis-à-vis de quoi la pratique de l'ES(S) est différente, comme dans le cas de [BG] :

Et l'idée c'était de se dire il faut que l'idéal du projet c'est que c'est un projet différent, j'essaye de trouver une phrase là mais l'idée c'est que voilà, [BG] c'est un projet totalement différent euh où on apprend à faire ensemble, où on apprend à se faire confiance mais ce qui est hyper important pour nous c'est que tout le monde doit y trouver sa place (BG R10).

L'affirmation de la distinction se fait pour elle-même et non par rapport à un adversaire, même si l'on sait déjà ce sur quoi [BG] se distinguera : l'inclusion de tou·tes cell·eux qui la souhaitent. En creux, c'est l'exclusion intentionnelle ou de fait qui est dénoncée. L'adversaire prend par la suite la figure du directeur du supermarché lucratif voisin, tout en décalant aussi l'objet de la distinction qui n'est plus l'inclusion :

On a noué un peu une relation pour discuter avec lui pour voir, pour s'entendre, parce que des fois on avait certains de nos adhérents qui se garaient devant leur issue de secours, donc y avait un peu des embrouilles. Et donc il est venu et chaque fois il disait : « c'est qui le responsable ?! », t'sais quand il arrive, et donc il a mis plusieurs fois à comprendre qu'en fait y avait pas de responsable, mais c'est dur de comprendre qu'y a un endroit sans aucune autorité coercitive de personne sur personne [...] et donc tu vois il discute mais je pense qu'il nous prend pas très au sérieux mais il nous voit, il nous méprise pas parce qu'en fait on n'est pas une concurrence pour lui dans les faits tu vois, puis nous on n'est pas jugeant en fait (BG R12).

Un conflit s'exerce au niveau inter-individuel, entre la direction du supermarché lucratif et celle du supermarché associatif. Pour cette dernière, les individus, en tant qu'interlocuteurs du conflit, changent régulièrement puisque la gouvernance tend vers plus d'horizontalité. C'est précisément sur cette caractéristique que les deux supermarchés sont présentés par l'enquête de [BG] comme distincts : du côté du supermarché lucratif, le « patron » (BG R11) est un individu

³¹⁷ En un sens, on retrouve à travers ce positionnement des acteur·trices de terrain, la plasticité de l'ES(S) dont s'emparent ses soutiens et qui fait que l'on peut y projeter des idées politiques très différentes, allant d'une tendance anarchiste à la continuation de l'entrepreneuriat et/ou du salariat, ce qu'incarne par exemple le mouvement des entrepreneur·euses sociaux·ales. Une fois que l'on a affirmé s'être distingué·e de l'économie dominante, rien n'indique si l'on se situe plutôt dans son prolongement ou à son opposé.

tandis que du côté du supermarché associatif il n'y a pas de responsable unique identifié. Le conflit implique donc deux entités qui ne se répondent pas en miroir parfait l'un de l'autre, et en ce sens suppose une distinction due aux spécificités organisationnelles de chaque entité. Conflit et distinction sont ici imbriqués, tant au niveau du contenu, à savoir de l'anecdote racontée par l'enquêté, que du contexte.

Le contexte est lui-même présenté par l'enquêté comme asymétrique au plan des émotions qu'il implique : du côté de la direction du supermarché lucratif, c'est le discrédit qui prévaudrait, tandis que du côté de [BG], ce serait l'absence de jugement. La fin de la citation appelle ainsi deux commentaires. D'abord, dans la mesure où c'est l'enquêté de [BG] qui décrit ce rapport, il n'est pas étonnant de constater que c'est à autrui qu'il attribue une émotion négative là où sa propre organisation tient le beau rôle, celui de la neutralité face à une situation tendue. Ensuite, on peut constater que les émotions en jeu traduisent bien le rapport de domination entre économie capitaliste néolibérale et ES(S) qui s'incarne dans ce cas précis au niveau organisationnel entre une association et un supermarché lucratif dominant à la fois parce que, disposant de plus de moyens, il attire bien plus de client·es et réalise ainsi un chiffre d'affaire plus important, mais aussi, en premier lieu et plus profondément, parce qu'il s'inscrit dans le paradigme économique dominant et reconnu comme légitime. Ce paradigme est celui de la recherche de profit capitaliste, et c'est en vertu des critères propres à ce modèle dominant que le directeur du supermarché lucratif s'auto-évalue et qu'il est évalué par l'enquêté de [BG]. L'absence de prise au sérieux par la direction du supermarché lucratif est celle d'un individu qui semble avoir conscience de ce rapport de force et ne perçoit pas cette concurrence dans son voisinage immédiat comme une menace. L'enquêté de [BG], plutôt que d'affronter le supermarché lucratif d'après les critères de légitimité de l'économie dominante, opère un décalage pour se centrer sur d'autres critères, aboutissant finalement à une indifférence affichée vis-à-vis de ce voisin³¹⁸.

Du point de vue de l'utopie, ce décalage renvoie au pas de côté, à l'écart cognitif s'incarnant dans la matérialisation d'une altérité, entendu comme ce qui est différent. Le simple fait de se distinguer matériellement à travers des pratiques ou dans les discours, en l'absence même de conflictualité exprimée par les enquêtés, constitue une première dimension de l'utopie, quand

³¹⁸ Le caractère affiché de l'indifférence est à nuancer au regard du fait que l'enquêté évoque spontanément cette tension de voisinage (BG R11) avant d'être invité à revenir plus longuement dessus (BG R12).

elle s'affirme pour ce qu'elle est en tant que telle plutôt que dans l'affrontement d'un adversaire, processus sur lequel on reviendra chapitre 6.

La distinction peut aussi renvoyer à une volonté de trouver un juste milieu entre modèle dominant et modèle dominé. Au niveau des pratiques, [AS] illustre ce cas, en alternant prise en compte de la pérennité financière et de la performance comme limites indépassables, et valeurs propres au communautaire :

Y a un enjeu sur la pérennité financière. Y a plusieurs enjeux parce qu'il y a la gestion occupationnelle de là où on est, ce qui nous permet d'amener de l'argent. Fait qu'il faut avoir des systèmes de redondance par rapport à la taille que nous avons, les donateurs, que nous soyons transparents et aussi performants parfois un peu, ce qui écorche parfois une sensibilité de gens qui sont issus du milieu communautaire. C'est qu'il faut trouver l'équilibre entre pour faire nos valeurs communautaires de partage, d'entraide tout ça, puis pas faire des choix d'amateurs en termes de transparence, de rigueur administrative, en termes de contrôle de protocole, ces choses-là (AS R19).

Ce positionnement est emblématique du corpus où s'allient critères de performance économiques et « supplément » propre aux organisations sous forme de missions et/ou valeurs, quoique que l'effort économique soit rarement explicité. L'arbitrage mène l'enquêté d'[AS] à se distancier d'une part de l'économie dominante par la mise en avant de valeurs plutôt que du profit et d'autre part du secteur communautaire par la prise en compte explicite de la dimension économique, et plus profondément par la référence à la notion de performance qui semble aller au-delà de la simple recherche de l'équilibre budgétaire. Ce positionnement à mi-chemin s'inscrit dans la définition que l'enquêté de l'institution [ZG] donne de ce qu'est une organisation de l'ES(S) :

Mais pour [ZG] il faut que ça soit assez clair, on n'a pas de pourcentage, je sais pas dix, quinze, vingt, trente...[Nom d'une autre structure] je crois ils vont se mettre des pourcentages eux autres, je pense que y a un pourcentage si t'es en bas de x pour cent c'est pas autonome. Nous autres on n'a pas ce pourcentage-là. Euh ça va être très, il faut qu'y ait un aspect, il faut qu'y ait un volet entrepreneurial c'est sûr dans l'organisme là (ZG R11).

Dans cette perspective, l'organisation d'ES(S) est précisément à mi-chemin entre des principes issus du modèle économique dominant et un autre pôle mais qui n'est jamais clairement défini. Cependant, cette vision n'est pas partagée par toutes les acteur·trices concerné·es, notamment dans le secteur communautaire québécois. La distinction qui participe à la construction identitaire d'un nous collectif, quand cette monnaie en généralité existe, s'opère parfois entre acteur·trices de l'ES(S). Dès lors, le modèle de politisation des acteur·trices est instable dans la

mesure où il consiste plutôt en un ensemble de positionnements intermédiaires en matière de conflictualité et de montée en généralité, positionnements qui évoluent au cours d'un même entretien, donnant plutôt à voir un rapport mouvant au politique qui fait écho au modèle de la débrouille économique du chapitre 4 dans lequel la construction d'un horizon ne semble pas une priorité.

Le plus souvent, les acteur·trices mobilisent conjointement l'échelle et l'intensité conflictuelle dans leur représentation du rapport de domination de l'économie capitaliste néolibérale. Plusieurs extraits emblématiques permettent d'illustrer le croisement entre ces deux dimensions qui ne sont pas corrélées : par exemple, à une montée en généralité importante en matière d'échelle ne correspond pas nécessairement une conflictualité forte. Les différents positionnements exprimés pourraient ainsi se placer sur le schéma suivant, tout en rappelant encore une fois qu'au cours d'un entretien il arrive fréquemment que les enquêté·es se déplacent sur ce schéma.

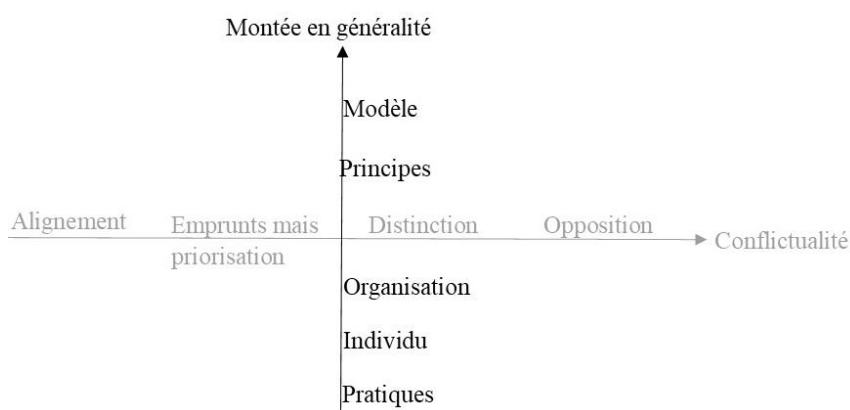


Figure 26. Montée en généralité et conflictualité

Section 2 : Quand l'action a un sens politique

A l'extrême en haut à droite de la figure 26 se situent des acteur·trices croisant une montée en généralité et une conflictualité importantes. Ce sont les acteur·trices qui politisent le plus leur action. Ce sens politique de l'action renvoie en fait à deux phénomènes : soit les acteur·trices partent du politique, c'est-à-dire qu'ils sont en conflit avec un modèle général abstrait, et, en incarnant ce conflit à des échelles inférieures, tendent à baisser en conflictualité³¹⁹ ; soit au

³¹⁹ La confrontation pratique semble laisser peu de place à l'absolu du modèle abstrait : beaucoup passent par la recherche d'un juste milieu quand il faut traduire en actes les idées.

contraire iels partent de leur expérience vécue pour monter en généralité et parfois en conflictualité.

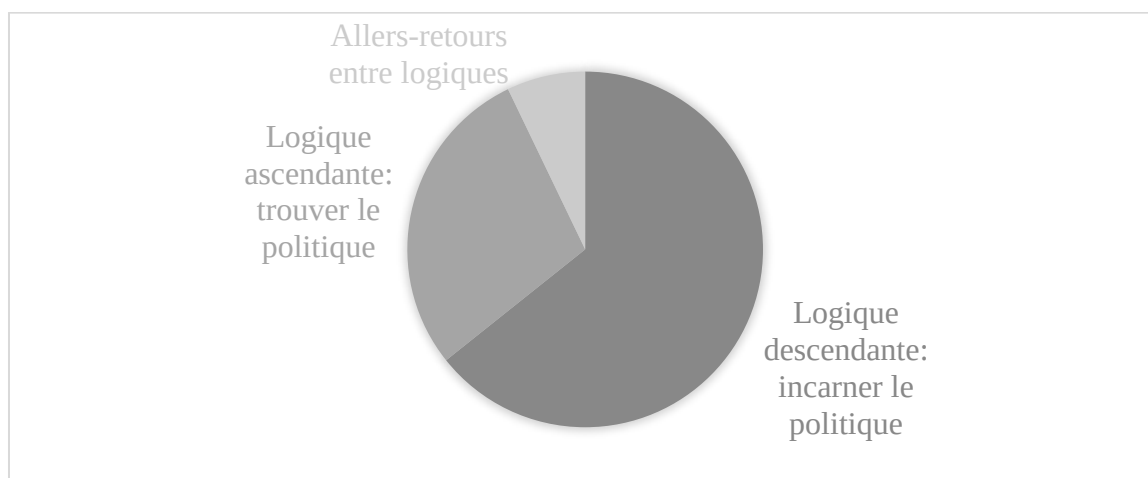
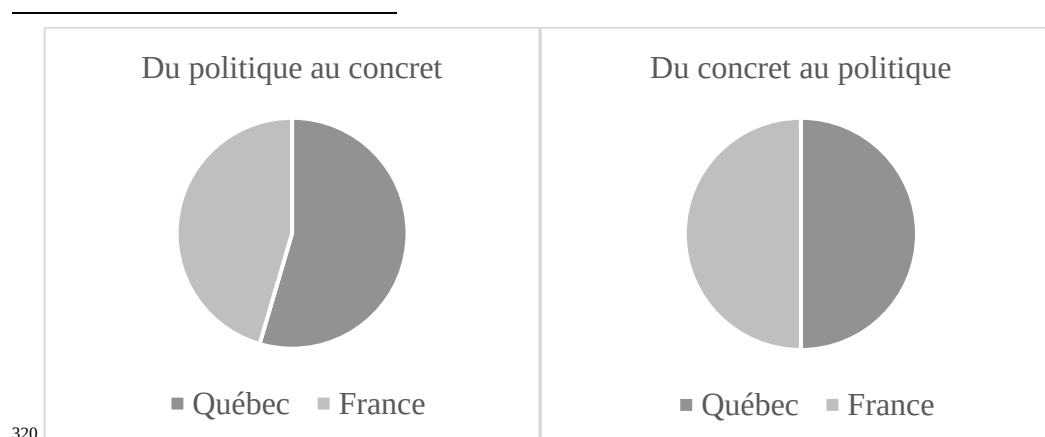


Figure 27. Incarner ou trouver le politique

Dans un sens comme dans l'autre, organisations françaises et québécoises sont équitablement réparties³²⁰.

2.1. Une logique descendante guidée par la recherche du sentiment d'utilité

Le passage d'une échelle à une autre chez les enquêtés peut marquer un déséquilibre entre soi et l'adversaire, ce dernier se présentant comme un modèle global structuré³²¹. Ce déséquilibre peut traduire, dans une certaine mesure, l'impression d'impuissance des acteur·trices : se considérant incapables de présenter dans le cadre d'un rapport de domination un modèle équivalent en matière d'échelle et de puissance à celui qu'ils affrontent, iels se rabattent sur



320

³²¹ On s'intéresse ici à l'articulation de différentes échelles et intensités conflictuelles et non au processus qui en expliquerait les variations temporelles dans les parcours individuels.

des pratiques qu’iels ont l’impression de mieux pouvoir maîtriser. C’est ce processus que met en avant Hamidi (2006) quand elle évoque l’évitement politique dans les associations³²² : certain·es acteur·trices ont tendance à choisir les actions qu’iels mettent en place non pas en fonction des besoins auxquels iels font face mais à partir de ce qu’iels supposent leur organisation capable de faire. Ce décalage répond au « besoin qu’éprouvent les individus de se sentir utiles et de croire en l’efficacité de leur action » (p. 13)³²³. Ce phénomène rappelle sous certains aspects l’évolution de l’utopème de la maîtrise de Pessin (2001) : s’il faut dans les utopies classiques rendre maîtrisables toutes les dimensions de la vie, dans les utopies contemporaines « les structures sont autonomes et souveraines. Telle entreprise, telle association, définit pour elle-même ses objectifs et n’a de compte à rendre à personne sur son fonctionnement » (p. 197). Le global est mis de côté au profit de « la maîtrise de son propre travail » (p. 212). La descente que constitue la concrétisation du politique à travers l’action s’incarne à deux niveaux : l’organisation et l’individu, se situant souvent dans le prolongement l’un de l’autre³²⁴.

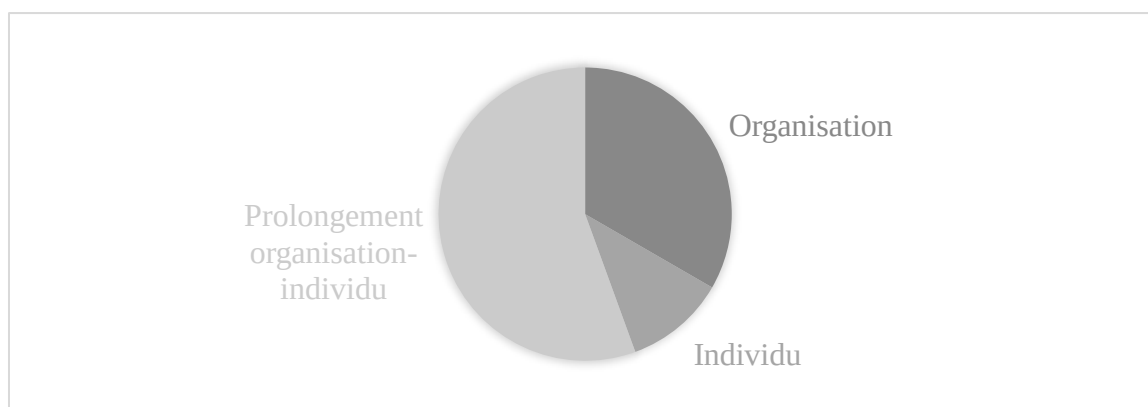


Figure 28. Incarner le politique : organisation et individu

L’enquête de [D] s’inscrit dans cette descente du politique général au local porté par l’organisation, ce dernier contribuant en retour à la politisation, quand il s’interroge par exemple :

³²² Dans une perspective similaire, pour Braconnier (2012) commentant Eliasoph dans son ouvrage éponyme « l’évitement du politique recouvre les processus par lesquels les acteurs évitent la montée en généralité, ne s’autorisent pas à inscrire leur action dans un cadre plus large, ne se pensent pas comme les représentants d’une cause, ne saisissent pas les enjeux globaux de leur propre action » (p. 2). De même, Frère et Jacquemain soulignent que : « la tentation est grande de laisser aux mains des institutions (capitalistes) le réel pouvoir politique pour se contenter de la politique du proche modeste et ordinaire, mais souvent plus immédiate et efficace » (2003, p. 256).

³²³ On reviendra sur ce sentiment d’utilité qui mène au retrait du politique chapitre 6.

³²⁴ Notamment quand l’individu crée l’organisation comme un prolongement de soi, une concrétisation de ses idées, à l’issue d’un parcours de réflexions personnel.

Quels sont les moyens qu'on peut être capable d'utiliser pour aller *questionner l'économie de marché capitaliste* et d'introduire des éléments, des mécanismes qui vont nous faire j'aurais prendre conscience que l'économie on peut, c'est une grille qu'on peut s'approprier et euh avec des visions qui sont pas nécessairement celle qui est la *vision dominante* ou d'un service, tu payes t'obtiens un service mais on se donne un service et avec ce service-là ça comprend les liens sociaux, ça comprend le partage, ça comprend l'accessibilité euh et donc la création, la reconstitution de liens et reconstitution de communauté enfin des gens qui se... Et donc ça permet éventuellement de questionner les enjeux au niveau de la propriété enfin de l'économie, donc de se politiser davantage pratiquement (D R26).

C'est l' « économie de marché capitaliste » (*ibid.*) qui se trouve questionnée, mais aussi le principe de service. Le fait que l'enquêté ressente le besoin d'agir autrement *via* [D]³²⁵ suppose un rejet de la manière de faire dominante qui va plus loin dans l'opposition que la simple mise en avant d'une différence. D'autres éléments vont dans le sens de cette interprétation de la conflictualité. D'une part, l'idée de « reconstitution » (*ibid.*) suppose qu'il y a d'abord eu destruction. D'autre part, la référence à la « vision dominante » (*ibid.*) montre la conscience du rapport de force qui se joue : il ne s'agit plus simplement de faire différemment mais de faire contre. Concernant la montée en généralité, si elle déjà assez nette avec « l'économie de marché capitaliste » (*ibid.*), se trouve confirmée par le lien que l'enquêté tisse à la fin de l'extrait entre pratique et politisation³²⁶. L'enquêté de [D] est pleinement conscient de cette articulation entre des actions locales et un cadre politique large qu'il inscrit dans des courants politiques, celui de « Murray Bookchin et euh l'écologie sociale et le municipalisme libertaire » (D R6)³²⁷.

³²⁵ Epicerie autogérée à prix abordables.

³²⁶ A nouveau, l'articulation des échelles n'est pas sans rappeler la définition de l'utopie à la fois comme vision non-congruente de la réalité des dominé-es et comme s'incarnant dans une action (Mannheim, 1929).

³²⁷ Dont témoigne l'échange suivant : « (D Q5) Ok. Donc le niveau local ça vous paraît vraiment important ? (D R5) Oui c'est fondamental. Puis euh c'est qui se développe aussi j'aurais en termes d'alternative politique intéressante là pour entre autres lutter contre enfin le système capitaliste à l'échelle. Donc on voit y a plein, plein de mouvements à travers les par exemple les villes en transition, à travers plein de projets qui sont issus en fait de communautés locales plus ou moins grandes etc. euh où les gens veulent, où les gens veulent en fait se réapproprier le, leur vie, leur façon de vivre. Et les gens constatent que c'est pas, que c'est de moins en moins possible par exemple en s'adressant à leur État national ou enfin d'un point de vue plus large et donc si on veut être capable de comprendre et de maîtriser, vaut mieux commencer à s'y intéresser à partir du concret local justement ».

(D Q6) Ok. Donc vous vous situez justement dans cet élan contre le capitalisme au niveau de la communauté locale ?

(D R6) Oui. Oui c'est ça. Donc évidemment y a des courants politiques qu'ont, par exemple Murray Bookchin et euh l'écologie sociale et le municipalisme libertaire beh là y a toute une panoplie finalement de, de, de j'aurais de, de tendances et de conceptions autour de la question de l'autonomie etc. Donc y a des auteurs importants qui ont développé, j pense que même en économie sociale c'est aussi une préoccupation la question du développement local donc euh voilà. Donc euh on a des courants réformistes, des courants je dirais de transformation radicale qui se rejoignent sur ce genre de perspective-là ».

La descente d'échelle s'opère collectivement à [BG]³²⁸. Son enquête explique qu'à la création du supermarché associatif : « ça nous paraissait important de faire de *la politique avec un grand « P »* dans le sens de...ben de...en plus c'est hyper actuel quoi, la crise des gilets jaunes elle est un peu, on a un peu précédé ça quoi. Mais sur l'idée de dire que [BG] on répond à un besoin en tout cas chez les adhérents on a un *besoin démocratique de faire différemment* » (BG R18). Il part d'un niveau général, celui de la politique avec un grand « P », pour le mettre en lien avec deux niveaux inférieurs, la démocratie d'abord, entendue comme un principe organisationnel, et la pratique ensuite autour de l'idée de « faire différemment » (*ibid.*). C'est ce même mouvement de descente d'un modèle général, celui de l'impérialisme, à un principe organisationnel, celui de gouvernance différente, qu'effectue l'enquête en évoquant la fondation de l'association :

Et donc il se trouve que [prénom] et tout quand ils ont créé l'asso ils se sont dits ce serait trop bien qu'on trouve un nom d'animal [...] y a eu une idée qu'est venue c'était « pourquoi pas l'éléphant ? ». Pourquoi l'éléphant ? parce qu'Hannibal quand il est venu ben maintenant on sait qu'il a traversé [nom de la ville] à dos d'éléphant. Et il a traversé [nom de la ville] à dos d'éléphant pour aller se battre contre une forme d'impérialisme et l'idée c'était un peu ça c'était que l'éléphant ça traduit l'idée d'aller un peu se battre euh contre un modèle, pour un modèle différent. C'était un peu ça l'idée de départ [...] mais l'idée c'était de se dire euh « on veut avoir un modèle de gouvernance différent ». Donc voilà c'était aussi une façon de se dire que les éléphants ils ont un modèle de gouvernance différent chez eux et ça c'est, voilà, y avait ça (BG R9).

L'impérialisme est dénoncé à [BG], mais aussi la société de services face à laquelle est invoqué le principe de culture de l'engagement qui s'incarne dans des pratiques individuelles et organisationnelles :

On se rend compte que dans les faits on a quand-même des réflexes tous d'une forme de *société de service* et qu'on n'a pas l'habitude que les choses fonctionnent...si on a

³²⁸ Elle est cependant synchrone avec la recherche individuelle de l'enquête : « je passais ma vie à refaire le monde avec mes potes ou à aller à des manif et tout alors que je me disais : « mais en fait on fait rien de concret les gars quoi », euh on avait un potager, on avait des trucs mais en fait on faisait rien de concret. Et j'avais envie de, et j'ai un peu de mal avec les discours hyper radicaux sur des sujets avec des gens qui voilà, qui font des tables rondes pour refaire le monde et il se passe rien et moi j'avais un rapport assez violent avec ça pendant un moment, c'est arrivé à un moment de ma vie. Et j'avais besoin de trouver un projet un peu pragmatique dans mon esprit, et en fait [BG] est arrivé » (BG R21). Cette recherche a déterminé son premier engagement associatif, avant [BG] : « moi quand j'étais étudiant, voilà, je faisais pas grand-chose, mais l'Afev y avait un truc de me dire « je peux être utile en fait, aller aider des gens » et j'ai rencontré des gens de l'Afev qui m'ont parlé de, maintenant je travaille avec l'Afev en tant que professionnel donc en plus c'est intéressant de voir l'autre versant mais voilà y a des primo-arrivants, tu peux aller aider des primo-arrivants, y avait une forme de voilà, d'être dans une forme un peu concrète, dans une forme de théorie un peu pratique, de ça, et moi j'avais envie d'action, j'avais envie de voir et c'est pour ça que je suis allée vers l'Afev. C'était un peu pour mettre en pratique des idéaux politiques, j crois que y avait un peu ça. Parce qu'au lycée j'étais un peu plus rêveur à faire, j'ai fait un bac L, à faire du cinéma etc., j'étais plus dans, et je crois que j'avais envie de mettre, de mettre les gants et d'y aller, de me confronter à la réalité » (BG R22).

l'habitude dans son foyer, mais d'une façon générale on a quand-même l'habitude que le monde fasse pour nous. Et la responsabilité un peu individuelle de son action, de son engagement pour la réussite du groupe ben c'est la base en fait de notre projet. Le magasin il peut fonctionner que comme ça, que parce qu'on s'engage tous. Et donc c'est en ça cette culture de l'engagement elle nous habite fortement (BG R5).

L'échelle n'est encore une fois pas la même des deux côtés du rapport de domination. La société de service s'oppose à la notion de culture de l'engagement qui est présentée comme parcourant l'association mais qui ne s'étend pas nécessairement à l'extérieur de celle-ci. L'association est alors un refuge par rapport à la société de services, le refuge renvoyant au sens de Pessin (2001) à la brèche utopique³²⁹.

Le modèle dénoncé à [BG] n'est pas non plus déconnecté des pratiques : l'échelle de la « société » s'incarne, comme le souligne l'enquêté, dans des comportements sociaux qui consistent à attendre plutôt qu'agir. De la même manière, en face, la culture de l'engagement est incarnée dans des choix de gestion des ressources humaines, entre bénévolat et salariat :

C'est des débats qu'on a avec d'autres supermarchés coopératifs parce que d'autres supermarchés coopératifs eux ils ont vraiment axé le fait de répondre aux besoins euh de consommateurs des adhérents. C'est pas du tout une critique qu'on leur fait mais c'est que eux leur idée c'est que les adhérents ils viennent ici pour faire leurs courses et il faut que le magasin il réponde avant tout à leurs besoins de faire leurs courses. Et donc ils ont salarié des gens [...] ce qui fait que le magasin il fonctionne par le travail des salariés et on va dire que le bénévolat il vient saupoudrer. [...] Donc en fait [à [BG]] on prend le problème par le côté opposé c'est-à-dire que c'est pas les bénévoles qui viennent aider les salariés, c'est plutôt euh quand vraiment les bénévoles ne peuvent rien faire bah on a

³²⁹ Pessin écrit par ailleurs que dans les utopies classiques « l'utopie est un rêve de refuge. [...]. Or, ce thème du refuge peut, dans l'imagination utopique, se décliner en des objets divers : l'île, la ville utopique sont bien sûr des refuges parfaits, mais la langue de l'utopie est déjà un refuge. Elle est une langue qui apaise et guérit. Et pour ce faire, elle n'a pas à dire ce qui est le bien. Il lui suffit de chasser le mal » (2001, p. 82).

De la même manière, [BN] se positionne hors du monde. Ce positionnement suppose un effacement du monde en question, du monde qui s'incarne dans le modèle dominant, mais paradoxalement la mention de cet effacement suppose d'abord la connaissance de ce monde dont on prétend s'extraire. Le pas de côté utopique est alors un déni de la domination qui répond à une volonté de refus, les limites de la réalité au sens de Martuccelli (2014) sont dépassées sans qu'aucun affrontement n'ait lieu. L'enquêtée de [BN] explique : « mais je trouve que c'est un petit moment hors, un peu hors du, qu'est dans la réalité mais qu'est un peu hors du temps à des moments. Enfin dans un moment où y a un moment d'apaisement, de, où tu vois, tu te poses et ça fait du bien. On sait bien qu'on n'est pas dans le monde des Bisounours, que le monde il est complexe, qu'il est dur, mais j'espère que ça va, qu'on pourra le faire durer le plus longtemps possible quoi parce que je trouve que ça, c'est un beau projet et puis même dans tout ce qui, dans toutes les idées qu'y a » (BN R19).

A travers cette idée d'être hors du temps se dessine à nouveau l'image du refuge de Pessin (2001), dont témoigne notamment « l'apaisement » (BN R19). Ce refuge n'est pas incarné par un lieu mais par un moment particulier de la vie de l'association, le marché qui a lieu deux fois par mois. C'est ce moment, associé aux valeurs de l'association, qui crée un refuge au plan relationnel par distinction vis-à-vis des autres interactions sociales. Cependant, bien qu'elle affirme cette sortie du monde, l'enquêtée n'est pas dupe des rapports de domination qui s'exercent par ailleurs : le moment du marché est une pause mais ne remet pas en question un monde « complexe » (*ibid.*) et « dur » (*ibid.*).

une salariée qui vient soulager ce que peuvent pas faire les, une salariée qui vient soulager ce que peuvent pas faire les bénévoles (BG R5).

L'action de [BG] est présentée par son enquêté comme étant à chaque instant en lien avec le politique :

C'est qu'on est conscient de ce qu'on est capable de faire, c'est-à-dire qu'on est toujours dans une approche qui est mesurée, qui est calculée. C'est-à-dire on prend pas des risques complètement fous, tout ce qu'on fait, on le fait dans une pleine conscience de ce qu'on est capable de faire. Et on arrête de vouloir se voir trop beau parce qu'aussi [BG] c'est de se dire, on était beaucoup de membres de l'asso à se dire, à participer à des assos ou à sans cesse refaire le monde dans notre tête, et en fait [BG] on avait envie de voir si ce qu'on avait dans la tête on pouvait le mettre en pratique quoi. Tu vois y avait ce truc-là en fait. [BG] c'est un peu, le projet, *l'idéal du projet c'est une mise en pratique de, de, comment dire ? d'une vision un peu plus générale qu'on a du monde [...]* notre idée c'est ça, changer le monde à notre échelle, parce que quand je dis « changer le monde » c'est à l'échelle de [BG] quoi (BG R10).

Ainsi, l'action de l'association dépend d'abord de ses propres moyens plus que des besoins – renvoyant à la recherche du sentiment d'utilité –, et corrélativement de la projection de limites sur les contraintes (Martuccelli, 2014). De même à [G], chaque action, si elle a un effet direct, se pense aussi dans un cadre plus large que traduit l'idée de long terme :

Mais chaque, il faut que dans chaque chose qu'on souhaite mettre en place, ça soit pas juste, mettons, mettre un pansement sur une plaie là. T'sais, il faut pas traiter juste des symptômes, il faut, il faut agir à la source des problèmes. A la réflexion faut faire un peu les deux en même temps là parce que faut être autant dans le court terme que dans le long terme, mais il faut garder ça en tête en tout cas (G R7).

Si la pensée est générale, elle redescend vers le quotidien où elle trouve son incarnation. A [AF], on passe de la critique de l'industrie agro-alimentaire à la distribution de produits sains par l'organisme :

Saine alimentation pour moi, bah écoute euh ça renvoie, pour moi c'est le contraire un peu de tout ce qui s'développe depuis euh quand-même euh pas mal d'années euh un peu partout à travers le monde, mais j'pense que ça a commencé pas mal en Amérique du Nord avec les grosses industries agroalimentaires qui font beaucoup de produits transformés, [...] c'est l'augmentation de la production agricole à des fins lucratives qui a changé les modes de production et en même temps toujours le développement de multinationales pour le, la transformation alimentaire toujours à des fins, pas pour nourrir le monde mais vraiment pour faire de l'argent. [...]. Donc la saine alimentation pour moi c'est le fait de manger diversifié puis de manger notamment avec, c'qui s'fait un peu, des fruits et légumes justement frais, pas manger que des produits transformés super riches en graisses, super riches en sucre, puis sans rentrer vraiment dans les termes techniques, d'acide gras saturés puis tout ce qui est en fait néfaste pour la santé et qui est

essentiellement produit par l'industrie agroalimentaire à des fins, pas à des fins nutritionnelles mais à des fins lucratives (AF R3).

L'opposition est explicite à travers l'idée de « contraire » (*ibid.*), tandis que la pratique adverse est explicitement désignée comme la distribution de produits transformés et que la responsabilité est elle aussi explicitement imputée à un adversaire, l'industrie agroalimentaire. L'imputation d'un lien entre ces pratiques opposées et la question de la lucrativité est elle aussi explicite. Dans le cas d'[AF], est supposé en creux que l'enrichissement et la bonne valeur nutritionnelle des aliments sont incompatibles. Ce phénomène est celui selon lequel la maximisation du profit passe par la diminution des coûts de production dans un contexte où une forte concurrence à la baisse s'exerce sur les prix de vente aux consommateur-trices. Or une partie de ces coûts de production réside dans le choix de la quantité et de la qualité d'éléments nutritionnels apportés dans le produit fini, ce choix étant présenté comme arbitré par l'intérêt financier dans le cas de l'industrie agroalimentaire. Dès lors, l'OBNL, à son échelle, peut choisir de distribuer des produits sains.

A un niveau encore inférieur à l'organisation, c'est l'individu qui peut constituer l'incarnation du politique, comme l'illustre l'enquête de [BF] : « l'entraide était une concrétisation euh naturelle de certaines idées » (BF R14). L'enquête de [CB] suit le même processus de retour à soi comme incarnation du politique. Il se situe dans un premier temps dans une opposition à l'échelle d'un modèle économique. Ce dernier se définit par deux caractéristiques : la concurrence et la monnaie. Dans un second temps, il descend à son propre niveau en tant qu'individu bénévole. Il développe longuement son point de vue :

Donc en fait on est dans une compétition, c'est les banques qui sont en compétition, c'est une compétition pour la monnaie, pour la vie, donc y aura des morts, voilà. Et là si on décide pas de redevenir tous des frères en un sens on change pas de cette configuration compétitive, l'humanité va subir mécaniquement, c'est écrit en fait c'est écrit euh comme dans une compétition d'échec ça va être, ça va être euh immoral. [...] Donc c'est aussi ça qui me motive moi-même au travers de mon activité bénévole, personnellement, c'est justement mes études en intelligence artificielle, les dangers que je pressens, que je sais, je sais de quoi je parle, je pense qu'il est très important de comprendre que dans une compétition y a toujours un gagnant et un perdant [...]. Donc si c'est une compétition pour la vie, pour la monnaie, y aura des morts. Donc mon bénévolat et mon intérêt pour l'argent, enfin pour la compréhension des mécanismes monétaires et l'économie c'est lié à ça, aux dangers en fait voilà parce que là on va, là on va dans le mur, vraiment on va dans le mur (CB R14).

La compétition est présentée comme la conséquence du système monétaire³³⁰. L'enquête oppose à cette « organisation économique » (*ibid.*) le bénévolat, pratique qui constitue plus largement dans sa perspective un principe général d'organisation sociale qui peut selon lui faire système. C'est du moins ainsi qu'il conçoit à l'échelle individuelle son propre bénévolat, quand il affirme par exemple être lui-même sorti du système dominant quand il a décidé de vivre du RSA³³¹ et de l'exercice d'activités bénévoles comme la récupération de fruits et légumes biologiques invendus avec [CB]³³². Il articule ainsi dans son propos le niveau du modèle global et celui de l'individu qu'il est auquel il attache une pratique, celle du bénévolat. L'affiliation à ce modèle économique individuel alternatif est présentée comme la résultante de son parcours : alors qu'il développe longuement par ailleurs les études qu'il a faites et les postes qu'il a occupés dans des entreprises et secteurs qu'il associe à une certaine forme de domination du fait de leur prestige, il souligne sa situation actuelle comme une rupture volontaire motivée par une quête de sens³³³.

Le plus souvent, individu et organisation se prolongent l'un l'autre comme manières d'incarner le politique. Le retour vers une échelle moindre face à un modèle qui nous dépasse est opéré par l'enquêtée de [BN] qui oppose la société de consommation à l'écoute dont elle fait preuve à [BN] et au lien social qu'engendre l'association. C'est notamment au sein de l'association qu'elle se trouve en mesure de poser une action concrète en tant qu'individu :

C'est un lieu [BN] où tu peux rencontrer tout le monde, toutes sortes de personnes euh et de différentes classes sociales [...] c'est l'échange, la rencontre, et de voir aussi que les, que l'autre peut t'apporter quelque chose et que toi tu peux apporter mais que dans les deux sens. Parce qu'aujourd'hui c'est, les gens communiquent très peu finalement. Parce que moi je me rends compte j'ai une facilité à ce que les gens se confient à moi, c'est comme ça depuis toujours, même quand j'étais jeune j'étais comme ça. Je travaillais dans un centre de santé, les patients se confiaient, voilà ils me racontaient, mais bon, enfin c'est

³³⁰ Il insiste à plusieurs reprises sur ce rejet de la compétition liée à l'argent, par exemple quand il évoque un autre moment de son parcours : « et puis après, euh après en fait j'ai travaillé, donc j'ai trouvé un autre, une autre boîte, un grand, un grand groupe qui, qui me plaisait bien en fait donc voilà et je pense que je me suis bien développé en fait pendant quatre ans, mais ce qui m'a dérangé en fait c'était l'argent, l'argent, l'argent, l'argent, toujours l'argent. Et je me suis rendu compte qu'au bout du compte mon malaise, mon malaise en fait à l'intérieur au bout du compte ben il était lié en fait à cette présence-là euh de l'argent, voilà. Et en fait j'me suis dit « ben en fait l'argent il... », j'ai fait le choix que l'argent guiderait pas ma vie, voilà. Donc là du coup j'ai démissionné, j'ai repris des études en intelligence artificielle, ça m'intéressait et je suis, c'est comme ça que je suis arrivé à [nom de la ville] » (CB R15).

³³¹ Revenu de Solidarité Active, aide sociale française.

³³² « J'ai jamais aussi bien mangé que depuis que je suis à [CB], et voilà moi je suis au RSA, bien que j'ai suivi des études en fait et j'ai deux Masters et voilà en fait j'ai décidé que mes études m'ont apporté au bout du compte un certain nombre de choses et que voilà actuellement je suis sur un autre modèle économique qui est essentiellement basée sur le bénévolat, voilà » (CB R5).

³³³ Sur laquelle on reviendra chapitre 6.

ma nature je veux dire c'est pas pour me, je ne me, je me mets pas de, c'est pas pour me valoriser mais pour dire que même un autre travail que j'ai fait les gens quand tu les écoutes ils sont super contents en fait. Et aujourd'hui les gens s'écoutent plus, ils se sentent seuls, isolés, d'où aussi cette espèce d'aigreur qu'ils ont parce qu'ils croient que c'est dans la société de consommation qu'ils vont s'épanouir alors qu'ils sont encore plus frustrés. Et je pense que d'avoir des liens comme [BN] qui ont quand-même une finalité effectivement de, de solidarité, de se rencontrer, de partager, d'échanger, alors ça peut paraître un peu idyllique mais y a toujours quelque chose qui, y en a toujours euh, enfin, justement, comme là on est nombreux bah t'as un, tu le vois y a des affinités qui se créent (BN R5).

Dans son interprétation, l'enquêtée considère que la société de consommation est l'expression d'un manque de relations sociales : implicitement, le lien social est alors le remède au mal de la consommation et s'il semble hors de portée de transformer massivement le lien social à l'échelle de la société, poser une action concrète au sein de la coopérative l'est beaucoup plus, d'autant que l'enquêtée elle-même peut directement agir en faveur de ce lien social³³⁴.

L'enquêté d'[AP] conçoit sa pratique de l'apiculture à la fois en tant qu'individu et au sein de l'organisme qu'il a créé dans le prolongement comme une remise en question du secteur agroalimentaire :

Puis c'est un truc qui est, en fait l'apiculture pour nous c'est un peu une excuse parce que c'est un truc qui est, c'est quelque chose qui nous passionne, on est intéressé évidemment, mais ce phénomène-là c'est un phénomène qui est assez représentatif de tout le secteur agroalimentaire donc c'est une remise en question, une remise en question de nos méthodes de euh alimentaires, de productions alimentaires en fait. Puis nous on va le faire par le biais de l'apiculture parce que c'est ce qu'on connaît mais le principe lui-même en fait il devrait s'appliquer à tous le système agroalimentaire, ça s'inscrit en fait, ça s'intègre dans toute la mouvance de, de la, du, de locavorisme, de manger local, euh d'éliminer les intrants pétrochimiques, tout ça (AP R4).

Cependant, plus que l'enquêtée de [BN], il remonte en généralité pour dépasser la pratique pure de l'apiculture en la rattachant à un mouvement qu'on pourrait qualifier de consommation responsable. Il semble avoir conscience du rapport de force qui se joue, considérant implicitement que la consommation de produits issus de l'industrie agroalimentaire est la norme dominante qu'un mouvement remet en question. Il s'inclut tant dans la norme dominante à

³³⁴ Elle met par ailleurs en avant dans son parcours sa capacité d'écoute, qualité qui semble être centrale pour elle : « moi je leur disais toujours : « on va essayer des vous aider mais on peut pas vous, moi je vous garantie rien ». Et euh ils te disent : « de toutes façons le fait que vous m'ayez écouté, mais qu'est-ce que ça fait du bien... ». Et tu vois en fait je me suis toujours retrouvée dans des, et tu vois même dans mon, dans mes emplois, dans des positions où j'avais à...moi c'est ce qui me plait en fait. C'est de, de retrouver, de pouvoir, d'être dans une relation humaine et d'échange » (BN R15) et « et mes enfants ils sont comme moi ils sont toujours aussi un peu dans, de leur éducation mes enfants finalement je me rends compte qu'ils sont aussi dans ce qu'on leur a donné finalement, dans, dans l'écoute aux autres » (BN R16).

travers « nos méthodes » (*ibid.*) que dans le mouvement la questionnant par le « nous on va le faire » (*ibid.*) : dans le premier cas toutefois la première personne du pluriel renvoie à un « nous » abstrait qui est par défaut tout le monde tandis que dans le deuxième cas le « nous » est mieux défini et renvoie au collectif apicole. L'inclusion dans les deux partis renvoie au rapport de domination duquel l'enquêté paraît vouloir sortir. Il poursuit l'entretien sur cette distinction entre la pratique apicole qu'il met en place dans un cadre bénévole et la remise en question des manières de consommer dominantes :

Mon intérêt, bah personnellement mon intérêt à moi pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaire c'était tout à fait dans cette optique-là là euh parce que je m'étais aperçu que le, la, le type de consommation comme on vit aujourd'hui c'est absolument pas soutenable. Donc j'essayais de voir non seulement ce que je pouvais faire moi-même mais essayer de voir un peu est-ce qu'il pourrait y avoir des mouvements de société par exemple même à cette échelle mais qui pourrait peut-être être dupliqué par la suite. J'essaye de voir si y a des alternatives à, au, à la vie de consommation comme on la vit aujourd'hui (AP R5).

L'enquêté a conscience de la différence d'échelles entre ce qu'il fait dans le cadre des activités apicoles d'[AP] et la consommation qu'il met en cause, il comble la différence entre les deux par d'une part le rattachement à un niveau intermédiaire, celui de mouvement, et d'autre part la possibilité d'essaimage qui de fait pourrait faire changer d'échelle les pratiques d'[AP]³³⁵.

Toujours dans la perspective d'un prolongement entre organisation et individu, l'enquêté de [BW] opère un glissement dans son parcours entre d'une part un modèle général adverse qui s'incarnent dans certains principes et d'autre part un modèle organisationnel qui s'ancre individuellement :

³³⁵ L'idée de modèle est par ailleurs évoquée par l'enquêté d'[AP] mais reste uniquement centré sur l'apiculture et est donc trop restreint pour pouvoir constituer un modèle à proprement parler : « on est arrivé à un modèle d'apiculture qu'est en constante évolution, qu'on remet toujours en question même présentement. Mais c'est cette approche-là beaucoup plus euh en fait beaucoup moins interventionniste. Puis l'objectif c'est de revenir un peu en arrière, c'est-à-dire d'avoir, plutôt que d'avoir une petite poignée d'apiculteurs commerciaux qui ont sept mille, dix mille, quinze mille ruches et qui sont hyper productifs, en fait c'est, c'est, c'est vraiment très industriel, qui utilisent des produits chimiques, des antibiotiques euh même de façon préventive alors que les abeilles sont même pas malades, et qui coupent les coins un peu partout pour pouvoir maximiser la production euh réduire les coûts, alors que, et tout ça c'est présenté comme si c'était inévitable. Mais autrefois ça se faisait pas comme ça. Euh y avait une multiplicité, elles étaient, y avait plein plein de petits apiculteurs qui avaient quelques ruches dont ils s'occupaient avec beaucoup plus d'attention et de façon beaucoup moins interventionniste autrefois. Et nous, à [nom de la ville] en premier, mais on voudrait pouvoir répandre le modèle ailleurs et d'ailleurs à [nom d'une autre ville] on semble avoir pas mal de succès aussi euh on voudrait, on croit en fait que l'apiculture urbaine pourrait devenir l'espèce de...la façon dont on pourrait au moins amorcer le processus pour en revenir à une apiculture beaucoup plus saine, beaucoup moins commercial, beaucoup moins productiviste, euh beaucoup plus adaptée au besoin de l'abeille avec plein plein plein de petits apiculteurs. Donc ça a été la décentralisation, c'est une approche euh qui se veut foncièrement communautaire euh voilà » (AP R5).

Ça faisait dix ans que je voulais travailler dans une société coopérative parce que j'étais euh, euh, euh comment dire ? euh toujours un peu heurté par ce monde du capitalisme, ce monde qui allié à, au libéralisme actuel crée selon moi des inégalités sociales et des, des dégâts sur l'écologie et donc notre planète. Et donc en fait pour moi le capitalisme lié au libéralisme euh cherche à faire pousser des euros, pousser des dollars mais à complètement, nie complètement le, le lien humain et y a une forme de dignité euh du lien humain dans ces modes-là. Et ça fait des années que je cherchais une solution à, avec, j'ai mis beaucoup de temps enfin ça a mis beaucoup de temps pour arriver, mais parce que je suis moi et que c'est comme ça, parce que j'ai mes peurs et parce que j'avais mes, un job, une maison à payer, des enfants. Et en fait il a fallu que je me fasse virer pour finalement me retrouver dos au mur sans emploi et finalement trouver une solution qui est celle-là et qui me convient beaucoup mieux. Et du coup j'ai gagné beaucoup de confiance en moi par rapport à ça, et voilà. Et les SCOP ça faisait un moment que je regardais ça (BW R12).

Le glissement entre échelles s'opère par une mise en dialogue : le modèle organisationnel coopératif est une réponse individuelle au rejet du « capitalisme lié au libéralisme » (*ibid.*) qui se définit par quatre principes généraux : la négation de l'humain, la recherche unique du profit financier, les inégalités sociales et les dégâts environnementaux, les deux derniers découlant des deux premiers. Si c'est bien la SCOP qui est mise en avant comme modèle organisationnel, l'enquête la ramène à sa propre histoire³³⁶. Il décrit son parcours comme celui de quelqu'un qui au fil du temps va vouloir s'extraire du modèle dominant. C'est aussi la mondialisation qui est remise en question :

Je suis fier de fabriquer du pain. Euh et avant j'ai travaillé dans la, au tout début de ma carrière j'ai travaillé dans la microélectronique [...] les composants qu'on fabriquait portaient en Malaisie pour se faire assembler puis après en Chine pour aller être mis sur des cartes électroniques faites par des petites mains dans des conditions de salariat déplorables pour après revenir chez nous. Tout ça me, me, me heurtait par rapport à notre, à la domination de, des pays occidentaux sur les autres pays du monde, ça me renvoyait à ces valeurs-là et je cherchais d'autres produits qui faisaient plus sens pour moi. [...] Et puis après y a eu le pain et voilà pour ces valeurs, pour ces raisons, à la fois parce que c'était un produit que je sentais j'étais capable de le produire, j'étais capable d'apporter quelque chose (BW R15).

C'est dans la fabrication d'un produit culturellement associé à un commerce de proximité, le pain, que s'incarne le rejet de la mondialisation pour l'enquête.

L'enquêtée d'[AJ] décrit le même processus de volonté de sortir du modèle dominant par le choix de son orientation professionnelle axée sur un type d'organisations, celles de l'ES(S). Ce choix intervient cependant plus tôt dans son parcours que l'enquête de [BW] :

³³⁶ Ce qui se comprend notamment car cette partie de l'entretien intervient au moment où l'enquête a déjà entamé son récit de vie.

Euh t'sais je savais que je voulais pas travailler pour une grosse entreprise dont justement la finalité c'était de faire de l'argent parce que ça me semble complètement absurde en fait, je, je, je comprends pas. Et puis c'est là un peu où j'ai fait mes petites recherches et puis j'ai commencé à travailler pour une firme de conseils pour les OBNL, coop, etc. Parce que là ça faisait le pont entre la formation que j'avais eu quand-même et l'impact que je voulais avoir, le type d'organisation que je voulais accompagner (AJ R18).

Le principe de lucrativité comme seul guide des entreprises est remis en question par l'enquêtée qui décide de s'en éloigner et trouve l'ES(S) comme moyen de cet éloignement³³⁷.

L'enquêté d'[AQ] suit un parcours similaire : partant de son vécu, il concrétise ses réflexions à travers l'organisme de lutte contre le gaspillage alimentaire³³⁸. L'enjeu est de se réapproprier le savoir culinaire, la connaissance des aliments, de leur qualité et de leur processus de transformation. La perspective de l'enquêté d'[AQ] sur la transmission de la connaissance des produits culinaires est proche de ce qu'a pu être la volonté d'information des coopératives de consommation à partir du milieu des années 1950, volonté qui remplace progressivement celle plus générale d'éducation qui avait cours auparavant (Artis et Bovet, 2019)³³⁹. A travers l'exemple d'une autre coopérative qu'il a créée plus jeune, l'enquêté d'[AQ] insiste sur le fait que l'autogestion, entendue comme le fait de faire soi-même, aboutit à la recherche de qualité

³³⁷ Ailleurs dans l'entretien l'enquêtée raconte d'ailleurs l'expérience qu'elle a vécu lors de ses études en école de commerce où l'assimilation entre entreprise et lucrativité semblait aller de soi.

³³⁸ « Donc c'est vraiment mon idée que j'ai commencé pourquoi ça s'est matérialisé la compagnie. La raison c'est parce que j'ai travaillé beaucoup d'années dans la restauration. Puis je voulais une façon d'appliquer mes connaissances dans une façon qui donnera une plus grande valeur pour la société. J'ai trouvé que juste cuisiner dans un restaurant ça donne pas de valeur à la société, les gens savent même pas ce qu'ils mangent, tu peux dire n'importe quoi ils vont être impressionnés. Et ça ça me dérange. Donc c'est pour ça que j'aime faire un peu de formation avec des gens, des enfants ou des adultes. J'veux qu'ils s'inventent eux-mêmes de la cuisine. Ça devrait pas juste être moi ou une certaine portion de la population qui savent cuisiner [...]. Donc là aussi le gaspillage, pourquoi c'est le gaspillage, parce que j'entends dire qu'on gaspille beaucoup et je n'aime pas ça. Puis même quand j'étais dans le, les restaurants, moi je prenais beaucoup de temps à gérer le gaspillage dans le restaurant, comme, la plupart des gens vont juste prendre ce qu'ils veulent pour faire ce dont ils ont besoin. Moi je vais voir ce qu'il y a puis qu'est-ce que je peux faire avec. Tu comprends ? Donc c'est différent, c'est une mentalité différente, j'ai amené cette mentalité-là » (AQ R2).

³³⁹ En 1955 est en effet créé le laboratoire coopératif pour l'information, la protection et la représentation des consommateurs.

des produits³⁴⁰, dans une perspective qui n'est pas sans rappeler la recherche de qualité des produits au sein de la coopération de consommation déjà évoquée³⁴¹.

2.2. La logique ascendante : du proche au lointain

A l'inverse, le vécu et les pratiques sont susceptibles de permettre aux acteur·trices d'opérer une montée en généralité et/ou en conflictualité. On parle dans un premier temps d'expérience plus que de pratiques car si parfois le point de départ des représentations est à trouver dans les pratiques organisationnelles, d'autres fois elles prennent source dans les parcours individuels : c'est le fait d'avoir *vécu* ou de vivre certaines expériences qui politisent les acteur·trices. Contrairement au processus précédent qui consiste à trouver une incarnation de ses idées politiques à un moment de son parcours, il s'agit ici de rencontrer des idées politiques. Ainsi, l'enquête de [CJ] critique un modèle global à partir de son propre parcours au fil duquel il s'est détaché de ce modèle. Il explique :

Euh en fait à la base moi j'étais à l'école [nom de l'école], qui est une école de commerce et de développement à [nom de la ville] et qui, qui a tout ce que peut avoir une école de commerce en termes de formations de base pour créer et gérer une entreprise, mais avec toute une dimension éthique on va dire, donc y a beaucoup d'étudiants qui partent en gestion de projet humanitaire puis même aussi dans le développement social local ou plutôt dans les entreprises plus classiques mais ça donne le même bagage qu'une école de commerce avec en plus une dimension euh de réflexion philosophique et éthique euh pour des projets vertueux. Donc le prof d'économie, le prof d'économie par exemple il est, il prône la décroissance, c'est atypique (CJ R7).

Une forme d'opposition s'incarne dans son école de commerce qui dispense des cours sur la décroissance, le commerce et la décroissance apparaissant implicitement en opposition, ce que traduit la notion d'atypique. Mais une forme de continuité entre ces deux pôles semble exister à travers la manière dont l'enquête décrit les parcours des étudiant·es de cette école qui peuvent tant travailler dans des entreprises privées lucratives que dans des « projets vertueux » (*ibid.*) : il distingue ici les premières des deuxièmes mais en considérant ces derniers non pas comme

³⁴⁰ « [La coopérative] a été créée en 2014. Euh quand ça a été créé, on avait pris euh le management d'un café [...] C'était pour être en opposition au service alimentaire dans le CEGEP qui était dans le temps [nom d'un grand service alimentaire] [...]. Puis nous on voulait des choses, pas moi mais plus ben plus santé, des options *vegan*, végétarien, hallal, casher, y en n'avait pas puis ils s'en foutent. [...] Donc nous on s'est dit : « on veut avoir un petit café de vous, vous vous gardez tout ce que vous avez mais nous on veut cet espace-là, un petit café pour faire ce qu'on veut ». Puis là c'est ça, donc on a créé la coop qui gère ça et ça va très bien. Là on fait des sandwiches pressés, des jus frais, des smoothies faits sur place, euh beaucoup, beaucoup de choses faites maison dans l'espace qu'on a on fait le plus qu'on peut. On supporte les entrepreneurs locaux qui vont faire des fois des petites pâtisseries qui vendent ça chez nous, euh beaucoup d'options bios, euh *vegan*, tout ça » (AQ R10).

³⁴¹ Cf. chapitre 4, section 3.

en rupture vis-à-vis des premières mais comme ayant quelque chose en plus de celles-ci. Il est donc possible dans sa perspective de se diriger vers les « projets vertueux » (*ibid.*) une fois que l'on s'est formé au fonctionnement des premières. Le glissement se fait non seulement sur les niveaux d'intensité conflictuelle mais aussi sur les échelles de pensée de l'enquêté qui envisage d'un côté un modèle global, la décroissance, mais porté par un individu, le professeur d'économie, et qui se définit par des principes, le développement social local, la réflexion philosophique et éthique, l'humanitaire ; et de l'autre côté des organisations, les entreprises lucratives, auxquelles aucun principe n'est prêt si ce n'est par défaut celui de ne pas avoir de dimension éthique. A travers ce propos sur son école l'enquêté se raconte lui-même, s'attribuant indirectement les réflexions éthiques et philosophiques des projets vertueux puisqu'il évoque cette étape de son parcours comme l'ayant mené à créer l'épicerie solidaire [CJ].

L'ascension du particulier au général peut aussi se faire non plus dans la progression du parcours individuel tel que l'enquêté le relate mais dans l'articulation de la pensée comme elle apparaît dans le discours. L'entretien effectué avec l'enquêté de [L], brasserie coopérative, présente divers allers-retours entre les différentes échelles et les différents niveaux de conflictualité, quoiqu'il parte déjà de relativement haut en matière d'échelle en évoquant des principes généraux. Dans un premier temps, en réponse à la question « et alors pour vous les valeurs du modèle coopératif c'est quoi ? » (L Q15)³⁴², il répond :

Euh donc c'est euh, c'est plusieurs choses, donc c'est la reconnaissance d'un tissu social donc euh il peut pas, il peut y avoir euh dans le tissu socioéconomique il peut pas y avoir d'économie sans société et puis sans le filet social qui le soutient [...] Puis ensuite j'dirais que c'est le partage des décisions donc gestion démocratique et participative euh dans la représentativité des voix dans un Conseil d'administration. Et puis, j'dirais euh finalement la, le questionnement de, de la valeur de la variable de la propriété à l'intérieur d'une société. Donc euh quand, est-ce qu'on doit être propriétaire des, des, des choses qui nous permettent de, des entreprises, est-ce qu'on doit être propriétaire des objets qui nous permettent de répondre à des besoins sociaux ou on peut juste les partager, puis s'entendre ensemble par des processus de décision et des techniques de gestion sur la façon dont euh on peut mettre ces choses-là à profit pour une communauté et un groupe plutôt que juste pour un individu spécifiquement ? (L R15)

Les principes énoncés sont ainsi relativement divers, ils concernent tant la finalité de l'organisation à travers la prise en compte de la dimension sociale, que des dimensions internes propres aux coopératives comme la gouvernance avec le principe de gestion démocratique et

³⁴² La question est une relance, l'enquêté abordant spontanément dans son intervention précédente la notion de valeurs coopératives.

participative, ou encore la propriété collective, cette dernière étant liée à la prise en compte de la dimension sociale. Au contraire, la propriété individuelle se voit associée la satisfaction de l'intérêt personnel. Il n'est dans cette première réponse question que de principes. C'est relancé sur l'importance qu'il accorde à ces principes qu'il va monter en généralité :

(L Q16) D'accord. Et donc ça c'est des choses qui vous paraissaient importantes ?

(L R16) Oui.

(L Q17) Ok, importantes pourquoi ?

(L R17) Euh ben comme j'le dis j'pense qu'à une époque où on dénonce les pratiques par exemple les gestes marketings [...] y a un cynisme ambiant et j'pense que le, le, c'est la société qui doit se retrouver dans cette vision de ce que c'est l'économie puis de quelle façon elle intervient par rapport à cette industrie-là là, au milieu des affaires. J'pense que c'est une façon pour la société de s'reprendre puis de réparer un peu c'que les pratiques néolib...l'idéologie néolibéraliste a, a un peu effrité au niveau du tissus social et, à la fin du XX^e siècle.

L'extrait montre que la montée en généralité s'effectue du côté de l'adversaire : on passe du marketing, soit un ensemble de pratiques concrètes, à l'idéologie libérale. L'hésitation de l'enquêteur marque cette montée en généralité puisqu'il passe des pratiques néolibérales, soit une somme de manières de faire, à l'idéologie néolibérale³⁴³, soit un ensemble qui se définit autrement que par une somme de pratiques, un ensemble présentant un caractère plus abstrait pour l'enquêteur.

Ce n'est que relancé spécifiquement sur cette question du modèle positif de l'économie qui serait le sien qu'il prend le temps de le développer :

(L Q18) Parce que pour vous justement ce serait quoi l'économie ?

(L R18) Ben l'économie en fait c'est un moyen qu'on se donne, c'est une convention à laquelle on croit donc ça a un peu...traditionnellement c'était de l'échange avant, puis il venait une dynamique par rapport à l'avancée puis à la volonté de posséder plus de chaque individu, donc euh l'économie pour moi c'est quelque chose qui doit être défini constamment pour éviter justement qu'on perde de, le, de vue que à la base c'était, c'était simplement une notion de partage puis d'échanges en fait qui visait à répondre à des besoins sociaux. Pour moi c'est quelque chose qui est pas détachable d'un questionnement éthique.

La montée en généralité du côté de son propre modèle n'est donc pas spontanée. Elle est de plus de portée restreinte dans la mesure où il ne nomme pas ce modèle économique, se contentant de souligner que la caractéristique transversale en est un questionnement éthique qui

³⁴³ On considère ici que l'utilisation du terme « idéologie » renvoie à une idée globale qui est synonyme de ce que l'on a appelé un modèle plus qu'à la notion développée par Mannheim (1929).

se décline à travers le respect de certains principes : le partage, l'échange, la réponse à des besoins sociaux. En matière de conflictualité, l'idée de réparation, comme déjà évoqué, suppose en creux celle de destruction. La référence au « cynisme ambiant » (*ibid.*) tend à participer à la construction de l'opposition de l'enquêté au modèle néolibéral. De plus, le rejet est suffisamment fort pour pousser l'enquêté, fondateur de [L] à agir en créant sa propre organisation.

Mais à nouveau, relancé cette fois-ci sur ce à quoi il se réfère par « questionnement éthique » (*ibid.*), l'enquêté change d'échelle pour remonter en généralité vers une société durable et plusieurs grands principes. A la question « et ce questionnement éthique ce serait quoi par exemple ? » (L Q19), il répond :

(L R19) Bah par exemple comme je disais c'est dans quelle mesure mon enrichissement personnel atteint le, le, la, le, porte atteinte au euh au bien public puis au bien d'autres individus. Donc pour moi c'est s'assurer d'une gestion, questionner l'éthique si, dans toutes les facettes, c'est une façon de s'assurer que les, le, une, on a, une société s'inscrit dans une visée durable, qu'elle est pas en train de penser d'acheter juste sur les entreprises les plus performantes ou excellentes au niveau euh financier, mais sur celles qui créent des retombées euh qui sont directes mais qui sont d'ordre plus social. Donc qui sont sur le confort, la conciliation famille-travail, qui sont sur des, sur des astuces qui viennent de, de, qui sont basées sur une histoire de revendications et d'acquis qui sont pas d'ordre monétaire mais qui sont, qui touche plus l'ordre des droits humains puis qui euh du bien public.

L'enquêté considère précisément la capacité à penser globalement l'économie comme encadrée comme un trait caractéristique du modèle économique qu'il défend face au modèle dominant. Il s'agirait de monter encore d'un niveau en généralité non pas en termes d'échelle – le modèle, qu'il soit social, économique ou autre, restant un modèle – mais en termes d'élargissement des éléments pris en compte dans le modèle³⁴⁴.

³⁴⁴ Avant même ce long extrait, dès le début de l'entretien, l'enquêté présentait la logique de création de la coopérative comme suit : « on souhaitait vraiment avoir un impact, ancrer nos activités puis nos valeurs d'entreprise dans, par rapport à un besoin de notre société, plutôt que simplement être axés sur des variables de profitabilité puis de économique. Fait qu'on voulait dépasser un peu la simple mesure, la simple visée économique d'une entreprise traditionnelle » (L R2). Il définissait ainsi spontanément son organisation autour d'un principe, celui de répondre à un besoin social permis par l'absence de recherche de profit, de même qu'il se distinguait des entreprises lucratives sur la base de ce principe. Mais plus que le niveau général des principes, c'est au niveau organisationnel que son propos se situe puisque ce sont deux types d'organisation – la coopérative et l'entreprise lucrative – dont il est question plus que de principes qui les dépassent. Toujours au début de l'entretien, c'est au niveau organisationnel qu'il situait une opposition en expliquant : « notre désir de dépasser par rapport, de dépasser le modèle décisionnel qui vise la propriété et puis le pouvoir puis la profitabilité dans une entreprise donc on souhaitait avoir un impact puis répondre à un besoin par le biais de nos activités » (L R4). La propriété, principe organisationnel rejeté, s'oppose à la réponse à un besoin présenté comme le principe guidant la coopérative [L].

Il semble finalement plus évident pour l'enquêté de monter en généralité pour désigner un modèle qu'il critique que son propre modèle. De manière générale, se définir pas la négative, c'est-à-dire par ce que l'on n'est pas, semble plus aisé dans la mesure où cela ne suppose pas d'effort de créativité. Cependant, l'interaction de l'entretien permet de faire émerger ce modèle positif qui habiterait l'enquêté : la relative aisance orale de l'enquêté pour répondre en mobilisant divers arguments porte à croire que la construction de ce modèle ne se fait pas uniquement pour lui au moment de l'entretien qui est plutôt de l'ordre de l'organisation et de la matérialisation orale de ses pensées.

L'enquêtée d'[O] s'inscrit dans ce même mouvement ascendant de la pratique vers le modèle :

Donc nous dans le fond on arrive avec des produits alternatifs. Et puis le biologique dans le fond, la certification biologique ça c'est assez complexe et ça permet aux consommateurs d'avoir accès à des produits qui sont de qualité puis dont la transparence est là aussi là. Et puis t'sais y a ce volet-là et locaux, beh locaux encore plus parce que là t'sais on crée vraiment un lien avec, on lance une économie, l'économie d'ici, on, c'est sûr qu'on favorise aussi le lien avec le, le, le, les fermiers, avec les agriculteurs d'ici [...]. Et puis là présentement on est en transformation parce que l'agriculture est de moins en moins, c'est ça, puis les agriculteurs ont moins de pouvoir. C'est beaucoup les multinationales qui vont avoir beaucoup de poids sur euh le marché donc pas nécessairement, on le sait là, avec les OGM, Monsanto-Bayer tout ça, donc t'sais c'est ça. Euh d'aller à contre-courant mais aussi de tout simplement, sans, sans euh lutter nécessairement contre ça parce qu'y a des, j'veux dire ça sert à rien [rires]. C'est plus d'encourager puis de, de s'investir dans le milieu. Puis c'est d'aller chercher vraiment euh c'est ça d'enrichir le milieu (O R6).

Le fait de pratiquer l'agriculture autrement s'oppose à la figure de la multinationale comme emblème du modèle économique dominant.

A [BW] la gouvernance partagée, comme principe au sein de l'organisation mais aussi, potentiellement, à l'extérieur, aboutit à une réflexion plus large sur un modèle social sans nom caractérisé par le refus de la domination et de la hiérarchie au profit de la liberté et de la responsabilité³⁴⁵. La montée en généralité à [BW] passe aussi par la mobilisation de la notion de paradigme, toujours en lien avec la gouvernance :

³⁴⁵ « La gouvernance partagée ou la gouvernance euh distribuée c'est un système, un système de gouvernance qui cherche à enlever la domination de l'Homme sur l'Homme. Dans un système comme celui-ci il y a une autorité mais du coup c'est plus l'autorité de l'homme, c'est une autorité de processus [...]. Donc typiquement une décision de se développer, de prendre un nouveau local euh d'embaucher une personne, euh d'augmenter nos salaires pourrait se prendre en gestion par consentement. Je dis « pourrais » parce que en fait on a justement on est en transition. Donc euh ça fait partie des points qui sont, bah des points qui sont difficiles, c'est-à-dire à quelle vitesse on va vers ce mode de gouvernance, à quelle vitesse on libère tout ça, sachant qu'on part tous euh avec une euh façon de fonctionner antérieure qui était très basée sur la hiérarchie, que ça soit dans la relation parents-enfants ou

Quand on rentre dans la gouvernance partagée on s'engage par exemple [...] à changer de paradigme. Par exemple le paradigme de la confiance euh y a un, la gouvernance partagée demande, impose de faire confiance [...]. Donc il faut changer de paradigme, alors ça demande à ça, en fait la gouvernance partagée nécessite un engagement sur la réflexion personnelle, y a un engagement mental à avoir sur, sur euh le changement que ça impose (BW R9).

Si le paradigme en question n'a pas de nom, un de ses principes directeurs est déjà avancé : la confiance. La gouvernance partagée s'impose pour l'enquête de [BW] à la fois comme le principe qui l'a attiré vers les coopératives et comme sa pratique quotidienne, c'est d'elle que partent les montées en généralité qu'il opère vers un modèle qui ne dit pas son nom. Des termes comme « domination » et « hiérarchie » renvoient pour leur part à une conflictualité latente marquant l'opposition de l'enquête.

La mobilisation de différentes échelles tend à se redonner du pouvoir en tant qu'acteur·trice : à un adversaire global on tend à opposer une pratique individuelle ou un principe organisationnel. Le décalage entre les deux échelles permet d'apporter une réponse perçue comme plus efficace car plus proche des acteur·trices donc donnant l'impression d'être mieux maîtrisée face à un modèle trop étendu pour se voir opposé quelque chose du même niveau. L'élaboration d'un modèle suppose des ressources, notamment du temps de réflexion, qui peuvent conférer un sentiment d'inutilité contrairement à la mise en œuvre d'actions concrètes dont les impacts peuvent se faire immédiatement sentir. Redescendre à l'échelle individuelle c'est incarner plus facilement l'opposition ou la distanciation que l'on souhaite avoir vis-à-vis de pratiques, principes ou même du modèle dominant. Nous reviendrons sur ce phénomène chapitres 6 et 7.

Section 3 : Quand faire et dire s'imbriquent

A un niveau moindre de conflictualité que l'opposition, la distinction peut s'associer à différents niveaux de montées en généralité. Sur le schéma, on se rapproche ainsi du centre de l'axe des abscisses. Le conflit se fait moins frontal, moins explicite, il convient de se distinguer d'un modèle ou de principes que l'on identifie plus ou moins. La mise en avant de principes généraux

à l'école entre un instituteur et son élève, ou au collège, ou après quand on rentre euh dans les, dans nos premières parties professionnelles, euh en tout cas moi en ce qui me concerne je n'ai connu que de la domination d'un Homme sur moi, tout le temps [...]. Voilà : la liberté et la responsabilité » (BW R3).

L'enquête de [BW] intègre en plus de la temporalité : le principe de hiérarchie rejeté appartient, pour la coopérative, au passé, tandis que la gouvernance partagée trouve son achèvement plein et entier dans l'avenir. Il est donc question d'une transition progressive plus que d'une rupture nette.

reste un niveau de généralité relativement élevé au sens où il suppose toujours de dépasser ce qui nous est proche, quotidien, familier. En ce sens, la distinction relève toujours du politique. C'est pourquoi sur le schéma, ce niveau est situé au-dessus de l'axe des abscisses.

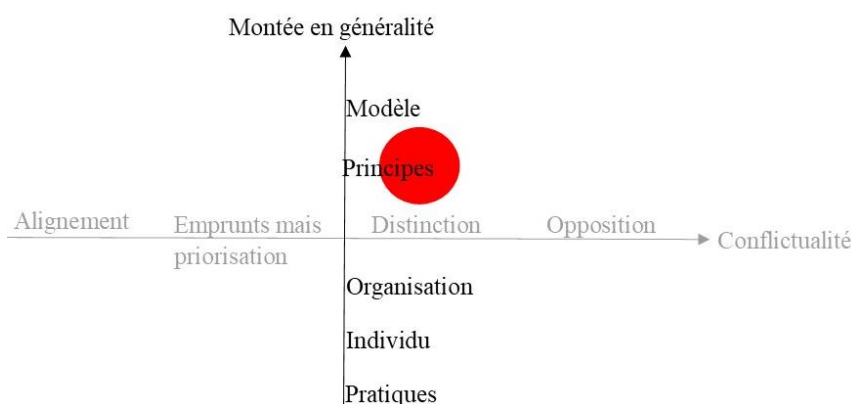
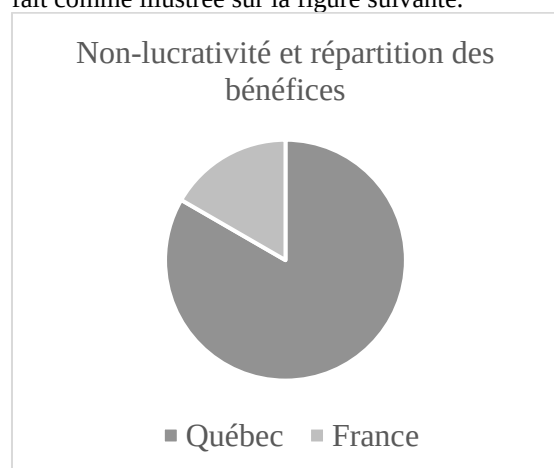


Figure 29. Des principes qui se distinguent

Ces principes généraux, s'ils sont présentés comme dépassant la frontière de l'organisation, sont pensés depuis elle : c'est parce qu'ils sont appliqués en son sein qu'ils sont mentionnés. C'est aussi parce que, dans le même mouvement, ils font sens pour l'individu qui les mentionne. En ce sens, principes généraux, organisation, individu et pratiques s'inscrivent dans la continuité les uns des autres quand il s'agit de se distinguer. La distinction est en conséquence plus souple que l'opposition qui implique une polarisation plus grande donc une démarcation plus précise de ce à quoi elle renvoie.

Dans le corpus, le principe général le plus évoqué est sans ambages la non-lucrativité³⁴⁶. Il convient en théorie de la distinguer lucrativité et marchandisation dans la mesure où elles sont

³⁴⁶ Cf. chapitre 4 notamment. Les enquêtés québécois·es semblent plus prolixes que leurs homologues français·es sur le sujet. Au chapitre 4, alors que non-lucrativité et répartition des bénéfices s'entrecroisent, la répartition se fait comme illustrée sur la figure suivante.



souvent assimilées l'une à l'autre par les acteur-trices. Une organisation peut être non-lucrative tout en ayant une activité marchande. Mais il semble vrai que développer une activité marchande tende à faire prendre le risque à l'organisation de se rapprocher du modèle économique dominant en particulier sur la recherche de profit³⁴⁷. Il existe un continuum entre non-lucrativité et recherche de profit, même si pour une rare minorité la séparation est nette³⁴⁸.

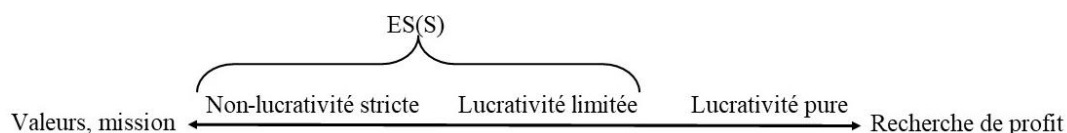


Figure 30. Le continuum entre valeurs et profit

Ce qui change avec les différents statuts dans la perception des acteur-trices est le rapport à la lucrativité en tant qu'impliquant une hiérarchisation des différents objectifs : la lucrativité est statutairement antagonique aux associations loi 1901 et OBNL, elle est limitée pour les coopératives et elle est le premier objectif des entreprises commerciales. Ainsi, quand un arbitrage est à opérer entre objectif financier et mission, il différerait selon le statut de l'organisation concernée.

L'enquête de [BN] illustre explicitement ce type d'arbitrage :

Ici, quant à la considération de la non-lucrativité comme garante de la poursuite de la mission, la répartition est la suivante.



Trois organisations contribuent tout à la fois à ces deux dynamismes, une française et une québécoise.

³⁴⁷ Cf. les exemples déjà évoqués au chapitre 4 d'organisations qui adoptent des stratégies visant à équilibrer entre des activités rémunératrices et des activités plus proches des valeurs originelles de l'organisation.

³⁴⁸ Notamment pour ceux qui rejettent l'affiliation à l'ES(S) précisément pour la dimension économique de cette affiliation. Dans le prolongement, indépendamment des statuts juridiques des organisations concernées, l'entrepreneuriat social se situe sur ce continuum : si l'objectif statutaire des entreprises lucratives reste la recherche de profit, cela ne signifie pas qu'elles n'aient aucune valeurs ou mission autre.

Y a ce qu'y a à acheter, ça ça dépend parce que nous on est bien aussi sur tout ce qui est produits de saison. Donc euh bah voilà l'hiver t'as, t'as pas les mêmes choix que l'été mais c'est, mais voilà. Et puis bah voilà des fois on commande, y avait des salades, mais les salades elles ont gelé chez le producteur, bah voilà t'acceptes que même si t'avais prévu que t'allais avoir ta salade tu l'as pas mais c'est pas grave. Nan mais, parce que t'as eu aussi des gens des fois qui râlaient, ben on leur a fait comprendre que c'était comme ça. T'es pas à [nom d'un supermarché lucratif], t'es pas à [nom d'un autre supermarché lucratif], t'es pas dans une, t'es pas dans une, dans un commerce (BN R8).

L'enquêtee assume que l'association propose moins de produits qu'un supermarché lucratif donc un service moindre pour le ou la consommateur·trice, en le justifiant par la mission de l'organisation qui réside dans un approvisionnement de saison auprès de producteur·trices locaux·ales.

Illustrant cette représentation de la différenciation dans la hiérarchisation des objectifs, l'enquête d'[AP] souligne que l'entreprise commerciale ne permet pas la même liberté de développement que l'OBNL car selon lui ce sera toujours la dimension économique qui primera dans la première : « on pourrait pas le [les activités d'éducation et de sensibilisation] faire euh si on était commercial parce que on serait pris dans un espèce d'engrenage économique duquel il est très difficile de s'extirper comme producteur. Euh donc nous on a cet énorme avantage-là, mais c'est un avantage conscient, volontaire, on a établi l'organisme comme organisme à but non-lucratif pour ça » (AP Q7)³⁴⁹. La mise en avant de ce poids économique de recherche de rentabilité lié à la dimension commerciale mène l'enquête d'[AP] à souligner que l'OBNL a l'avantage de permettre en tout temps de continuer à choisir en conscience ce qui est fait ou ne l'est pas³⁵⁰.

³⁴⁹ C'est notamment la fin de cet extrait qui fait comprendre que l'enquête se situe au-delà du stricte cadre d'[AP], au niveau du statut OBNL et de son principe de non-lucrativité tel qu'il est partagé par plusieurs autres organisations.

³⁵⁰ Dès la création de l'OBNL cette préoccupation était présente : « on a débattu de ça beaucoup et longtemps. [...] Euh on a essayé de comprendre un peu quelles étaient les différentes, les différents modèles qu'on pouvait adopter, et on s'est rendu compte en fait que ce qui s'accordait le mieux à notre mission c'étaient les OBNL, [...] *on n'est pas du tout dans une optique de faire du profit*. En fait c'est qu'on a identifié notre vision [...], *y a rien là-dedans qui, qui, pour faire de l'argent*. On en fait évidemment un peu d'argent, *nos missions elles sont purement à but non-lucratif* donc euh au final la question s'est très peu posée et euh après avoir un peu compris quelles étaient les options. [...] Mais en fonction de ce qu'on voulait faire c'était le mode qui était de loin le plus adapté. En rétrospectif ça a été une très bonne idée (AP R10). L'antithèse dans cette prise de parole entre le fait d'avoir longuement débattu du statut le plus approprié au moment de la création de l'organisme et la conclusion selon laquelle la question s'est finalement peu posée met en lumière une « rétrodiction » (Bernard, 2014) implicite. Alors qu'à l'époque de la fondation de la structure le choix d'un statut a pu être l'objet de débats qui ont abouti à l'OBNL précisément pour son caractère non-lucratif, ce choix apparaît rétrospectivement comme une évidence menant l'enquête à finalement modifier l'intensité avec laquelle la question a pu se poser dans le passé. Cette modification passe par la séparation de la réflexion en deux étapes, une première marquée par la prise de connaissance générale sur les différentes possibilités statutaires et une seconde, rapide, qui est celle du choix de l'OBNL. L'antithèse renforce finalement l'importance de la non-lucrativité qui est non seulement l'argument mobilisé dans le choix

De même, à [C], la lucrativité est perçue comme empêchant la prise en compte des valeurs :

(C R43) [...] mes valeurs, euh, en tout cas des thématiques qui me tiennent à cœur, l'environnement, l'alimentaire, hyper important, savoir ce qu'on mange, d'où ça vient, ce qu'il y a dedans. Euh puis ouais euh travailler pour un organisme qui veuille pas forcément faire que du profit, qui ait d'autres visées, enfin une visée plus large, plus, moins sur le profit quoi.

(C Q44) Et pourquoi moins sur le profit ça te paraissait important ?

(C R44) Euh parce que je pense que si t'es trop sur le profit t'oublies plein de choses, t'oublies plein de tout ce qui est aspect humain tout ça. Y a pas que l'argent quoi.

Le profit et l'aspect humain, principes généraux, seraient inconciliables en pratique³⁵¹.

L'affirmation de la non-lucrativité peut se faire au niveau de sa propre organisation en particulier, comme dans le cas de l'enquête de [G] qui, à la question « et d'emblée c'était un modèle d'entreprise d'économie sociale, vous vous êtes jamais posés la question d'un modèle d'entreprise privée... ? » (G Q20) répond :

Ah bah non ! ça c'est clair que non ! C'était tellement évident dans ma tête que j'en parlais même pas. Non, non, c'est, on n'est pas là-dedans je veux dire [...] T'sais nous on vend pas de la bouffe pour faire de l'argent. On s'en fout là j'veux dire, oui il faut en faire, il faut mettre une certaine marge, mais on met la marge minimum pour payer les opérations de base. Y a personne qui va s'enrichir avec [G]. Donc l'idée c'est ça, c'est de réinvestir les profits [...] j pense que ça pouvait pas être une entreprise privée. Ouais c'est vrai. L'essentiel de la réponse était là finalement (G R20).

Le rejet de l'entreprise privée se focalise sur le principe de non-lucrativité : à un type d'organisation s'oppose un principe. Toujours dans la même veine, à [AV], l'existence d'une mission sociale en tant que principe propre à l'OBNL³⁵² permet de se distinguer dans un

originel du statut à l'issue d'une réflexion mais qui perd aussi presque immédiatement son statut d'argument pour devenir une certitude.

³⁵¹ La distinction se fait même plus précise au sein du secteur apicole, par la désignation d'une entreprise concurrente : « y a des entreprises qui offrent aussi ce service-là de, de, de donner des ruches, enfin pas donner, prêter des ruches et euh le but c'est pas de maintenir les colonies là c'est plus euh « ben si les abeilles meurent c'est pas grave on les remplace », tu vois. Alors que nous c'est vraiment d'avoir des abeilles fortes » (C R19). C'est du fait de la non-lucrativité que le projet de [C] peut se distinguer de celui de l'entreprise en question : là où cette dernière a pour but d'engendrer des profits, [C] est plutôt dans une logique de préservation des abeilles.

³⁵² Elle explicite ce lien en prenant le temps de décomposer le sigle pour mettre en avant le principe : « ben t'sais, c'est sûr qu'être une OBNL, ben moi t'sais dans le sens d'organisme à but non-lucratif t'sais [...] on a toujours un retour à la communauté et ça nous permet, parce qu'on est une OBNL, ça nous permet de travailler beaucoup sur notre mission. Tu comprends ? De centraliser la mission [...] de jamais perdre le focus de la mission, t'sais, tandis que si on était une entreprise privée, même si on avait une mission sociale hyper importante, y a un moment donné où des fois tu perds un peu le focus parce que t'sais ton travail sur ta rentabilité est pas le même » (AV R11).

contexte où l'activité en tant que telle, la restauration, n'est pas particulièrement porteuse de valeurs :

Mon cœur est pas très privé, entreprises privées. T'sais je, j'emploie les mêmes méthodes que l'entreprise privée, t'sais quand je gère le restaurant et que mon compétiteur à côté c'est un privé t'sais [...] mais faut pas que je perde le focus de, mais de travailler dans une OBNL, ce travail-là, ça me permet d'avoir une mission puis de travailler sur la mission qui est autre que le mercantile (AV Q24).

La distinction renvoie d'abord à un principe mais aussi, dans le prolongement, à l'identité professionnelle de l'enquêtée pour qui cet élément de mission non-lucrative a un sens.

A [BF] des tensions s'exercent sur ce principe de non-lucrativité dans le cadre d'un partenariat entre l'épicerie solidaire et l'un de ses partenaires, également association loi 1901, qui a pour mission l'insertion socioprofessionnelle. Là où [BF] n'a pas vocation à faire de profit, le besoin de la seconde implique que ses salarié·es en insertion soient formé·es à la vente, donc à une activité dont le but est d'engranger des profits :

C'est quand-même deux structures, y a quand-même une structure associative d'un côté, une structure maintenant avec des salariés de l'autre côté, les intérêts sont pas tout à fait les mêmes parce que les salariés eux ils doivent vendre, euh ils doivent apprendre à vendre, euh la structure associative elle elle est pas là pour faire du profit. Donc voilà, les intérêts sont pas tout à fait les mêmes. Et parfois c'est pas forcément immédiat (BF R7).

La mission de l'épicerie apparaît ainsi directement opposée à l'objectif de faire du chiffre d'affaire, au point de nécessiter la mise en place d'un comité de coordination chargé notamment de gérer les potentiels conflits issus de ce partenariat.

C'est également à travers l'évocation d'un conflit au sein d'un partenariat que l'enquêtée d'[AFb] souligne la tension entre une logique qui consisterait à faire du chiffre et qui ne devrait pas être celle de l'OBNL et une logique qui est d'être en phase avec les besoins sociaux³⁵³ :

C'est sûr aussi les ressources sur place c'est super important dans le sens où que, des fois ça dépend des gens qui sont mis au-dessus. Quand on avait la dynamique un peu conflictuelle, surtout que c'était un peu une question d'individus là, la personne qui était en poste pour [AF] à l'époque elle était clairement elle aussi une personne qui voulait avoir des chiffres. Donc ça *fittait* pas du tout avec notre dynamique (AFb R3).

³⁵³ Dans ce cas précis, l'enquêtée appartient à l'organisation partenaire mais a travaillé à [AF] au moment de sa création, elle critique un ancien salarié d'[AF] pour avoir voulu imposer cette logique de chiffre à l'organisation.

Plus loin, elle évoque plus largement le rôle pédagogique que joue l'OBNL face à des financeur·euses qui ne comprennent pas l'ES(S) :

Mais t'sais on se développe pour effectivement avoir plus de sous pour toujours l'objectif c'est d'aller joindre les gens là-bas. Mais t'sais souvent un bailleur de fonds va pas comprendre ça. [...]. Fait que c'est toujours d'essayer d'expliquer aux bailleurs de fonds où tu te situes. [...]. Là t'sais en ce moment on fait des demandes à d'autres grandes fondations qui ont pas nécessairement l'œil de l'économie sociale, t'sais il ressort beaucoup de chiffres, mais t'sais j'avais pris ces chiffres-là justement pour faire tel type de développement qui va m'apporter ensuite plus de sous qui eux vont m'apporter... t'sais c'est une réflexion à plus long terme l'économie sociale. C'est dans ce niveau-là. Parce que tu t'adresses beaucoup à des bailleurs de fonds puis des gens de la population qui connaissent pas là c'est quoi là (AFb R11)³⁵⁴.

Ce qu'elle ressent comme sa responsabilité d'informer s'explique par un contexte général plus large où l'organisation d'économie sociale n'étant pas la norme, elle demeure méconnue d'une partie de la population, y compris au sein de celle qui la finance en tendant à l'observer sous des critères qui sont ceux de l'économie dominante.

Les principes peuvent trouver des prolongements à des niveaux inférieurs : c'est le cas de l'autogestion qui est à la fois présentée comme un principe général d'organisation sociale quand on met en avant l'idée d'autonomie, comme un principe organisationnel quand il s'agit de gouvernance partagée et de sociétariat, et comme une pratique individuelle à travers l'apprentissage des nouveaux savoirs permettant de faire soi-même. A [CF] l'autogestion est nommée comme étant le principe qui régit le fonctionnement de la coopérative : « euh et donc c'est juste pour remettre en perspective ça c'est que c'est une boîte autonome, c'est une SCOP euh autogérée par ses salariés » (CF R1). L'idée de faire soi-même et corrélativement de détenir le savoir permettant de faire soi-même s'ancre dans l'autogestion. L'enquête d'[AP] y fait référence non pas au niveau de son organisme mais de manière plus individuelle, niveau encore inférieur en matière d'échelle :

Comme je disais c'est pas un commentaire sur mon travail à moi, c'est un travail, c'est une critique sociale, c'est, on est tous là-dedans. Y a personne qui fait ça, quoi que ce soit, on est tous devenus, on s'est fait infantiliser un petit peu, on sait pas se débrouiller, les gens savent pas, la proportion en fait de gens qui pourraient se débrouiller à faire pousser des légumes dans leur jardin s'il fallait, c'est même pas une question de s'il fallait c'est

³⁵⁴ Elle renforce son propos en expliquant que son expérience de méconnaissance de l'ESS est vécue tant au niveau professionnel qu'au sein de sa propre famille : « je sais pas là ta famille, mais j'explique moi à ma tante puis à mon oncle que je travaille dans des organismes en économie sociale : « hein, quoi ? », c'est pas commun là » (AFb R11).

que c'est ça la vie, c'est de faire pousser la vie soi-même. On s'est fait un peu déraciner de tout ça (AP R17).

En creux de ce discours se dessine la société de services telle qu'elle est critiquée ci-dessus mais l'enquête d'[AP] en reste cependant au niveau « des gens » (*ibid.*), plus proches de lui, plus concrets, et qu'il est donc plus facile d'investir. L'importance de faire soi-même se déploie au niveau individuel dans le parcours de l'enquêté, et aboutit à une formalisation dans l'organisme d'apiculture, que guide l'idée de transmettre le savoir-faire apicole.

Section 4 : Quand la pensée s'ancre dans l'organisation : l'impression de proximité comme condition de distinction

A un niveau intermédiaire entre l'individu et le principe, certains discours de distinction se déploient à l'échelle de l'organisation. Les acteur·trices québécois·es sont très nettement majoritaires à investir ce niveau de modélisation, comme l'indique la figure ci-dessous.

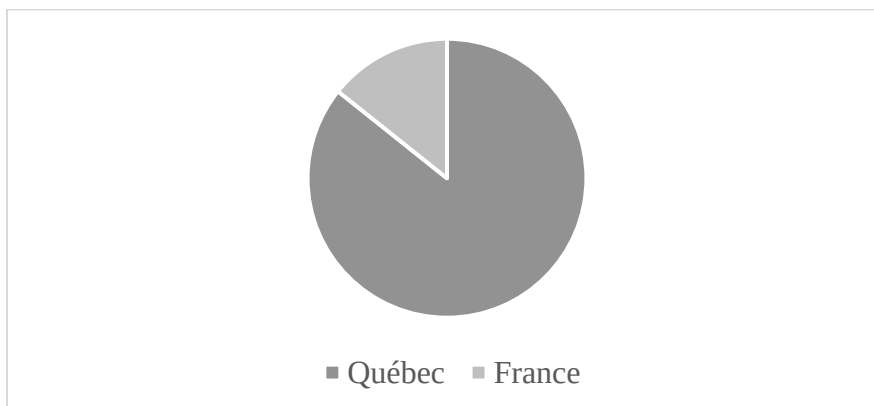


Figure 31. Répartition géographique des acteur·trices qui investissent l'échelle de l'organisation

Ce niveau qui consiste à se projeter à l'échelle de l'organisation est poreux vis-à-vis des principes dans la mesure où ce qui est défendu à l'échelle de l'organisation est souvent caractérisé à partir de principes. On l'en a cependant séparé dans la mesure où à ce niveau, on considère que les acteur·trices mettent l'emphasis sur l'organisation comme distincte du reste du monde, soit une perspective dans laquelle la frontière entre ce que l'on est et la vision dominante est celle de l'organisation, plutôt que sur un principe général qui déborde l'organisation. Si concrètement les mêmes principes peuvent se retrouver aux deux échelles, ils seront rattachés à l'organisation si c'est dans son cadre explicite qu'ils sont mis en avant. Plus profondément, c'est le mode de pensée des acteur·trices qui s'en trouve décalé : l'observation

du quotidien devient la condition pour identifier la distinction qui s'incarne d'abord dans la proximité.

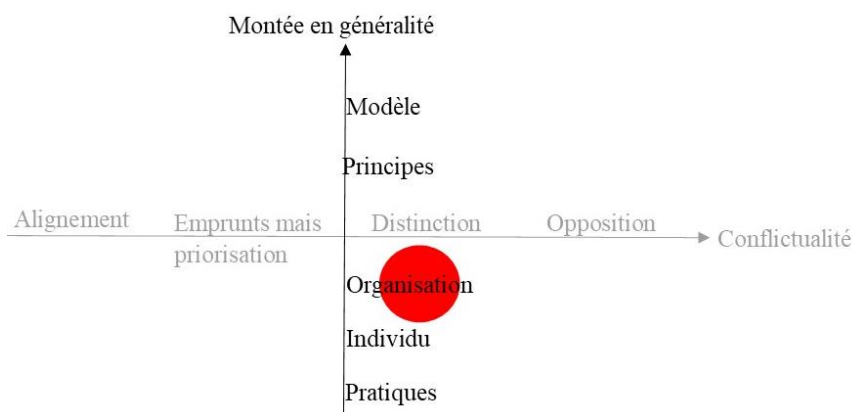


Figure 32. Une distinction à l'échelle de l'organisation

Prolongement du principe général de non-lucrativité qui implique un changement des objectifs économiques prioritaires, l'inclusion du social dans l'économie aboutit à un modèle d'organisation qui rend explicite la distinction vis-à-vis de la vision dominante, que cette dernière prenne la figure d'un type d'organisation, d'un principe ou d'un modèle.

A [AW] le modèle organisationnel se présente comme la résultante de l'articulation de trois dimensions : l'insertion socioprofessionnelle, l'organisme communautaire et l'économie sociale³⁵⁵ :

C'est la même structure légale. Mais c'est trois services à l'intérieur [...]. Mais, comment je pourrais vous dire, l'entreprise d'insertion contribue à l'élaboration de repas autant pour l'organisme communautaire que pour le restaurant et pour l'entreprise d'économie sociale qui sont [nom du projet de produits congelés d'AW] et pour [nom du projet mobile d'AW]. Alors on pourrait pas s'en passer de l'entreprise d'insertion parce que c'est cinquante-deux personnes de façon permanente tout au long de l'année en différentes cohortes qui passent et qui font la contribution à l'élaboration des différents repas (AW R5).

A travers cette articulation c'est un modèle distinct d'organisation qui est porté à [AW] sans que, d'une part, ce modèle n'ait été reproduit ailleurs et que, d'autre part, l'enquêtée ne semble envisager cette configuration comme un potentiel modèle pour d'autres organisations. Le modèle est donc perçu comme une configuration organisationnelle unique.

³⁵⁵ Selon l'enquêtée, l'organismes communautaire n'a pas d'activité économique, sa distinction entre les trois domaines lui étant propre.

L'enquêtée de [M], café coopératif dont le projet est centré sur le commerce équitable et le développement durable, incarne aussi ce positionnement en mettant en avant deux modèles d'organisation : la coopérative qui permet d'inclure pleinement les valeurs personnelles des membres et l'entreprise lucrative où les valeurs, si elles existent à la création, risquent d'être dévoyées. En ce sens, le positionnement de [M] se rapproche de celui d'[AP] évoqué ci-dessus, mais il s'en éloigne par l'insistance sur le cadre de l'OBNL comme frontière de cette distinction. En comparaison avec [M], l'enquêtée évoque d'abord la situation d'une entreprise de restauration qui serait hors ES(S) :

Euh c'est peut-être pas le cas pour un restaurant [lucratif] comme euh, peut-être comme une cabane à patates frites ou euh t'sais qu'a peut-être pas ce, ce, ça. C'est ça, fait que la rentabilité ben c'est euh t'sais même si les propriétaires d'entreprise ils veulent mettre, ils voudraient être plus, t'sais ils voudraient avoir des valeurs mettons de développement durable plus concrètes dans leur entreprise ben peut-être que la rentabilité fait que si ils appliquent ces règles-là ben ils ont l'impression qu'ils sont moins rentables, fait que ça c'est un frein là. Et aussi que leur clientèle sera peut-être pas nécessairement, vont peut-être pas les suivre non plus aussi, qu'ils verront pas la différence, fait que ils ont l'impression que ce pas différent qu'ils fassent du compost ou qu'ils en fassent pas leur clientèle va venir pareil (M R33).

Dans ce type d'entreprise, la prise en compte de certaines valeurs est perçue par l'enquêtée comme un désavantage concurrentiel sur le marché de la restauration dans la mesure où la clientèle n'aura pas nécessairement conscience de ses valeurs et ne viendra pas dans le restaurant en question pour celles-ci, mais simplement pour manger. En conséquence, le restaurant lucratif privilégiera toujours la rentabilité sur les valeurs. L'enquêtée continue ensuite en présentant en quoi [M] se distingue de cette logique :

(M Q34) D'accord ok. Et vous par contre c'est pas une impression que vous avez ?

(M R34) Ben euh non, ben nous c'est pas une question. C'est juste comme nous on est comme ça. Qui nous aime nous suive là ! Dans le sens que c'est pas une question, nous on se posait pas la question parce que ça allait de soi que ça peut pas être autrement dans le sens que ça allait comme de soi que l'entreprise elle allait euh, elle allait comme être calquée sur nos valeurs personnelles puis, puis c'est ça, fait que... On espérait juste que ça marche en fait financièrement mais on n'aurait pas, c'est ça là, je pense que c'était plus important que ça représente comme, comme entreprise, les principes de de fondation de l'entreprise que sa rentabilité. J pense qu'on aurait plus, on n'aurait jamais changé pour être plus rentables, on aurait peut-être plus fermé. T'sais ça aurait été un pari, ça aurait voulu se réaliser ça pouvait pas, de créer une entreprise qui soit, qui ait ces valeurs-là puis qui soit rentable économiquement, j pense pas qu'on aurait perverti nos valeurs pour être comme rentables.

[M] est donc présentée comme adoptant la logique inverse de celle prêtée aux restaurants lucratifs, à savoir faire primer les valeurs sur la rentabilité, quitte à mettre en péril le projet.

L'explication de l'enquêtée renvoie à un phénomène déjà identifié : celui d'une priorisation différente que se donne l'organisation d'ES(S) par rapport aux entreprises lucratives. Dans les représentations des acteur·trices de l'ES(S) la priorité devra être donnée dans chacune de ses organisations à la mission sociale tandis que pour une entreprise privée lucrative, y compris quand elle souhaite se donner une mission sociale et/ou des valeurs, la rentabilité primera sur toute autre considération, notamment en cas de tension sur l'entreprise.

A [AJ], l'organisation d'ES(S), en tant que modèle abstrait pensé à partir de son incarnation³⁵⁶, se distingue de l'entreprise d'économie privée lucrative par un ancrage dans les valeurs. A la question « t'as parlé du fait que vous vous avez choisi d'être une organisation d'économie sociale par rapport aux valeurs, est-ce que tu peux me parler justement de quelles valeurs il s'agit ? » (AJ Q10), l'enquêtée répond :

Bah c'est nos valeurs puis c'est une vision aussi de, de la société je pense, [...] je raconte souvent cette anecdote, quand je suis arrivée en école de commerce, euh on avait un des premiers cours, le prof demande c'est quoi la finalité d'une entreprise, et tu sais en France là personne participe, tout le monde est timide. Moi j'lève la main j'dis : « bah la finalité d'une entreprise c'est d'améliorer le bien-être et les conditions de vie de son écosystème ». Et là fou rire général dans la salle, le prof me regarde comme si j'étais stupide et dit : « non, la finalité d'une entreprise c'est de faire de l'argent ». C'est pas une finalité en soi de faire de l'argent et ça m'a semblé absurde tu vois. [...] Donc moi y a cette vision-là. Euh puis après y a aussi, c'est ça, moi j'suis, j'crois pas nécessairement au modèle où t'as des investisseurs t'sais des actionnaires etc. tout ça là, je pense que c'est pas avec ce modèle-là, bah on l'a vu là c'est avec ce modèle-là finalement qu'on fait des choix justement qui sont très court terme euh donc euh ça, ouais, ça vient un petit peu de cette vision-là (AJ R10).

Elle affirme sa volonté de prendre de la distance vis-à-vis du modèle économique capitaliste marqué par l'attente d'un retour sur investissement des actionnaires à travers sa mise en avant d'une recherche d'amélioration sociale à l'échelle de l'entreprise. Elle est l'une des rares enquêtées à situer sa perception de l'organisation d'économie sociale dans une « vision de [...] la société » (*ibid.*) marquée par le rejet de la recherche du profit comme direction première.

Toujours sur cette distinction au niveau de l'organisation, plus que des choix liés à la mission de l'organisation, certains discours se comprennent dans le cadre des spécificités statutaires de l'ES(S). C'est le cas [L], microbrasserie coopérative, dont l'enquêté estime que le mode de

³⁵⁶ En un sens, l'enquêtée d'[AJ] monte plus en généralité que celle d'[AW] : si elle se situe bien à l'échelle de l'organisation, le fait qu'elle se réfère à un modèle d'organisation abstrait à partir de sa propre organisation a plus de portée que de se référer uniquement à sa propre organisation.

gouvernance participative³⁵⁷ aboutit à un avantage que n'auraient pas, en creux, les autres organisations : il s'agit de l'obtention du consensus. Ce dernier est entendu par l'enquêtée tout à la fois comme un moyen d'éviter le conflit au sein de l'organisation et comme aboutissant à une plus grande implication des membres salarié·es lié à une meilleure acceptation des décisions auxquelles iels participent. Il explique : « moi j'en reviens à la gestion participative, c'est que si on implique les gens euh dans les décisions, si dans le cas où ils auront disons un... comment je pourrais dire donc...c'est eux qui vont être pris à exécuter la transformation, le choix, l'implication de la décision qui a été prise. Fait que si on a l'opinion des gens fait que là on arrive avec plus de consensus » (L R21). L'assimilation de la distinction à un atout est ici plus explicite que dans d'autres cas où l'on suppose que cette assimilation est évidente, par exemple quand la distinction consiste à souligner une mission sociale à laquelle on attribue un sens intrinsèque censé se révéler de lui-même.

L'enquêtée de [M], café-restaurant coopératif, identifie aussi une distinction de la coopérative sur une caractéristique propre à l'ES(S), celle du sociétariat des travailleur·euses :

Puis après ça euh c'est dans le fond au quotidien mais ça ressemble, parce que t'sais dans le fond on fait un travail sensiblement pareil à un autre restaurant, sauf qu'en plus y a peut-être, comme c'est des membres, des co-propriétaires, ils sont plus sensibilisés, ils sont plus, ils ont un sentiment d'appartenance qui est différent. Fait que c'est sûr que ça va peut-être pas nécessairement jusqu'aux tâches de leur poste, mais ils vont être plus, comment je dirais ça, ils ont plus en tête l'entreprise comme telle qui fait, si c'est pas propre, c'est pas économique, ils vont plus avoir cette perspective-là différente de leur travail tandis que s'ils étaient dans un autre restaurant mettons, c'est pas lui qu'a pris la décision de faire tel ou tel menu, de changer telle chose dans la cuisine fait qu'il se sent pas comme tel responsable là. Je pense que c'est dans l'attitude que ça change beaucoup et non dans les tâches (M R16).

Alors que l'activité de restauration, comme pour [L] avec la microbrasserie, n'est pas nécessairement original, la distinction formulée par l'enquêtée résulte du statut coopératif³⁵⁸.

³⁵⁷ La gouvernance participative n'est pas dans cet entretien présentée comme un principe générale revendiqué comme tel mais bien une caractéristique propre à l'organisation.

³⁵⁸ Plus tard dans l'entretien, et comme des nombreux·ses autres enquêté·es, celle de [M] opère un glissement d'échelle correspondant à une montée en généralité. Elle explique au sujet de la coopérative : « fait que, fait que c'est ça c'est comme un, c'est le changement dans le sens de changement de la mentalité, c'est ça, changement dans les façons de faire euh c'est ça d'entrevoir le commerce d'une nouvelle façon. Parce qu'une entreprise ça peut être, dans le fond c'est comme si le monde pouvait voir qu'on mettait tout en œuvre pour pas faire d'argent là, c'est propriété collective, c'est, à cause que c'est une coop on fait du commerce équitable, on veut acheter local, on veut faire des menus maison, on veut faire, c'est comme si toutes les, mais en même temps c'est toutes des, justement ça c'est un exemple de commerce qui dans ses opérations est super intègre avec ses valeurs, de consommateur responsable, puis de respect des humains tout ça, mais qui est rentable, économiquement. Fait que c'est un peu ça le pari de, de ce projet-là. Puis ça s'appelle [M] parce que c'est dans l'idée de faire un changement par rapport à ce qui est plus, ou ce qu'on pense qui devrait, ce que devrait être une entreprise là » (M R28). Elle

Concrètement, trois niveaux s'articulent notamment sur ces deux exemples de [L] et [M]. Si l'activité en tant que telle est plutôt banale, il faut toutefois nuancer en soulignant que dans le cas de [L] le projet est assez largement présenté comme porteur d'une mission de développement économique et du sentiment de fierté local, et que dans celui de [M], il comporte une dimension fortement affirmée de commerce équitable et développement durable qui en est à l'origine. A une activité *a priori* quelconque, la restauration, s'attachent deux caractéristiques de l'ES(S). Il s'agit d'une part de l'existence d'une mission, c'est-à-dire une finalité autre que le profit, donc en creux d'un élément dont la non-lucrativité ou lucrativité limitée est garantie. D'autre part, c'est une manière de faire originale, autour d'une gouvernance particulière, qui est mise en avant par les enquêté·es et qui résulte directement du statut d'ES(S). A cette gouvernance sont associés des avantages en matière de satisfaction et d'implication des salarié·es quand iels sont aussi sociétaires.

De même, l'enquêté de [J] distingue deux modèles d'organisation définis chacun à partir du groupe de personnes privilégié par l'organisation, conformément aux statuts coopératifs : dans le cas de la coopérative de travail, il s'agit selon lui des travailleur·euses tandis que dans le cas de l'entreprise lucrative il s'agit des actionnaires. La variable du modèle n'est plus la finalité de l'organisation autour de la question de la non-lucrativité mais se joue dans les pratiques internes :

Le principe de la coop c'est, dans le fond, ok oui nous on est à profit si on veut, on n'est pas une OBNL, mais on n'a pas d'actionnaire. Nous l'important c'est qu'on soit là puis qu'on donne un salaire à nos travailleurs et on n'a pas à répondre à un groupe d'actionnaires là t'sais comme une compagnie où l'objectif des actionnaires c'est d'avoir le moins de lien possible, souvent ils connaissent même pas les employés en place ou quoi que ce soit de semblable. Moi j'ai connu l'exemple, j'étais dans des banques dans lesquelles ils ont, j'ai vu la différence entre ça puis une coop. La coopérative c'est, on essaye de répondre à un besoin collectif alors qu'une entreprise on veut donner oui des services à la clientèle mais des fois on veut répondre aux besoins des actionnaires surtout (J R17).

Dans le prolongement du choix de privilégier les travailleur·euses plutôt que des actionnaires, l'enquêté affirme deux autres caractéristiques qui selon lui sont celles du modèle de la coopérative : le lien social entre employé·es et la réponse à un besoin collectif. Là où le second est fréquemment mobilisé dans les définitions de l'ES(S) (par exemple Lévesque, 2002), le

se situe ainsi alternativement au niveau organisationnel, à travers la mise en avant de la coopérative, et au niveau de principes plus généraux à travers notamment le commerce équitable, la consommation responsable et le respect des humains.

premier semble plus ressortir de la perception de l'enquêté, perception partagée par exemple avec l'enquêtée de [BN].

Aucune organisation ne se revendique, à l'opposé, d'un modèle totalement capitaliste mais la distinction entre modèle capitaliste et modèle de l'ES(S) trouve parfois une forme de synthèse dans la mise en avant d'un modèle hybride³⁵⁹. A [ZG], institution de l'ES(S), l'hybridation organisationnelle est présentée comme une solution possible à certains problèmes :

Bon ils devaient faire la récupération de ça, déchiqueter ça puis faire autre chose avec ça, ça a jamais marché, en tout cas, puis y avait pas la recherche et développement ! là le problème c'est la recherche et développement ! C'est un autre pan. Ça marchait pas, fait que y a eu une co-entreprise là-dedans puis ils sont passés au travers par la co-entreprise qui elle avait de la recherche et développement. [...]. C'est grâce à la recherche et développement d'une entreprise privée qu'eux ont pensé, ils s'étaient pas posés de questions par rapport à la recherche et développement (ZG R23).

L'enjeu dans l'exemple cité est l'appropriation par l'organisation d'ES(S) de ressources dont elle ne peut disposer seule, à savoir la recherche et développement. Dans ce cas précis, c'est en raison de sa taille limitée que l'organisation d'ES(S) ne peut développer en interne un tel département³⁶⁰.

Si les acteur·trices de terrain sont peu nombreux·ses à s'inscrire dans l'hybridité, les deux qui le font, [AJ] et [Y], évoquent plutôt comme raison une question d'image des associations et OBNL qu'une dimension pratique. L'enquêtée d'[AJ], OBNL prodiguant du conseil dans le domaine de l'alimentation, part du constat selon lequel l'association loi 1901 en France ou l'OBNL au Québec³⁶¹ sont perçues comme déconnectées de la dimension économique. La croyance en l'absence de préoccupation économique au sein de l'ES(S) est selon elle partagée tant par ses acteur·trices qu'hors de sa sphère. Ce sont plus volontiers les missions sociales des associations loi 1901 et OBNL que l'on retient que leur inscription économique³⁶². Demoustier

³⁵⁹ Le modèle hybride s'inscrit en quelque sorte dans la position intermédiaire évoqué ci-dessus.

³⁶⁰ Pour autant, s'il venait à se généraliser au-delà de l'anecdote, ce positionnement supposerait aussi que l'organisation d'ES(S) est intrinsèquement trop petite pour répondre à certains problèmes seule : le modèle à suivre par défaut, le modèle fort et stable resterait, derrière la notion d'hybridité, celui d'une grande entreprise privée lucrative.

³⁶¹ L'enquêtée présente la particularité d'être originaire de France mais de travailler aujourd'hui au Québec.

³⁶² Ce qui est en jeu derrière cette association à l'économie est précisément ce à quoi renvoie la notion d'économie. Pour Demoustier *et al.*, « l'échelle économique, sur laquelle se positionnent les différentes organisations permet de distinguer trois types de relations à l'activité économique : la relation non productive (consommation, redistribution, construction d'une demande), la relation de production collective (non monétaire, monétaire non marchande, marchande non lucrative), et la relation financière (marchande lucrative) » (2003, p. 103). Dans le prolongement, c'est parfois la notion d'entreprise qui pose problème. Pour Demoustier à nouveau cette notion est

(2012) souligne par exemple que l'on a tendance à penser une séparation entre d'un côté les entreprises lucratives qui rapportent, embrassant ainsi pleinement un rôle économique réduit à la lucrativité, et de l'autre les associations qui coûtent, renvoyant à cette image de l'association déconnectée des enjeux économiques. A [AJ] au contraire on constate que « c'est très intéressant l'hybridation parce qu'on se rend compte qu'on est beaucoup à, justement on n'est plus, on n'a pas cette image de l'association qu'on pourrait avoir en France on est juste vraiment t'sais on fait de la charité puis on s'en fout d'être pérenne » (AJ R9). L'enjeu lié à l'image de l'organisation est affirmé, il faut se distinguer des OBNL et associations loi 1901 perçues comme en difficultés financières :

Nous on veut être pérenne, on veut avoir un modèle économique. Et on est un peu entre les deux, c'est-à-dire que les gens vont avoir cette image-là des OBNL comme c'est un peu un organisme communautaire ou de charité. [...]. Et nous on se retrouve un peu à cette frontière-là où, où des fois ça nous arrive qu'on nous dise : « mais vous êtes pas un OBNL, vous faites des services-conseils, vous vous faites rémunérer ». Mais, mais c'est, mais oui on est un OBNL, c'est pas parce qu'on a un modèle de, qu'on a des activités relativement classiques qu'on n'est pas en OBNL, tu vois ? (AJ R9).

Le modèle hybride est perçu comme un moyen de montrer explicitement que la structure comporte à la fois des activités rémunératrices et une mission sociale et est envisagé comme une transformation statutaire possible pour [AJ]³⁶³. Les différences de positionnement entre acteur·trices de l'ES(S) sur la question économique, telle que l'enquêtée d'[AJ] s'en empare, aboutissent au besoin de clarifier son propre positionnement autour de ce qui semble être un compromis entre la conviction du bienfondé de développer une activité économique et la nécessité de porter une mission sociale à laquelle elle se réfère comme « les projets qui sont vraiment pour le coup juste pour la communauté » (*ibid.*).

Sans mentionner la notion d'hybridité en tant que telle, l'enquêté d'[Y] présente son OBNL comme développant elle aussi un modèle à mi-chemin entre des caractéristiques prêtées aux entreprises lucratives et des caractéristiques propres aux organismes : comme déjà

justifiée car « quand l'ESS s'est réaffirmée – effectivement après une période où on parlait plus d'économie publique et de politiques publiques – c'est parce que l'activité économique des coopératives, des mutuelles et des associations s'est émancipée, s'est autonomisée des politiques publiques » (2012, s. p.). On retrouve ici le critère de l'autofinancement déjà abordé.

³⁶³ « Donc pourquoi je parlais de ce type de projet-là, c'était parce qu'on y a pensé, on n'est pas encore là, mais ça pourrait peut-être faire du sens à un moment d'hybrider [AJ] puis d'avoir une partie incorporée qui fait du service-conseil qui peut peut-être contribuer à financer les projets qui sont vraiment pour le coup juste pour la communauté, qu'on développe en prenant le risque nous-mêmes et qui demandent des subventions et qui vont pas générer de l'argent, c'est ça » (AJ R9).

mentionné³⁶⁴, [Y] serait « à cheval entre l'entreprise privée et l'organisme communautaire » (Y R3), cette articulation constituant une source de fierté pour les salarié·es car elle est associée à l'indépendance de l'OBNL. Relancé sur cette articulation, il commence par souligner que du point de vue de la concurrence et du démarchage de la clientèle qui en résulte, l'OBNL se rapproche d'une entreprise privée lucrative :

Donc nous en fait on vend nos services, donc on est, les services de conception, d'aménagement, de service-conseil, tout ce qu'on fait on le vend donc on fait une sorte de service à nos clients. On fait du démarchage on fait du *marketing* comme une entreprise privée. Donc là-dessus y a pas beaucoup de différences euh au niveau de ce modèle, comment dire, de ce modèle économique là de développement, d'aller chercher des contrats, d'essayer de se démarquer par la qualité de notre offre de services, d'essayer d'être concurrentiel, donc là on est vraiment dans un modèle privé à ce niveau-là (Y R4).

Mais il souligne immédiatement le contraste entre ce rapport à la concurrence plutôt inscrit dans des logiques dominantes et la non-lucrativité dont découlent plusieurs conséquences propres à l'ES(S), à savoir le bénévolat et une redistribution des bénéfices qui ne vise pas l'enrichissement individuel³⁶⁵ :

Et puis en même temps le côté communautaire qu'on a c'est de par notre structure d'OBNL on peut pas générer des profits, euh on peut pas cumuler de capital pour nos administrateurs, nos administrateurs sont tous bénévoles. Et on est tous, tous ceux qui travaillent pour [Y] bah ce sont des employés. Donc euh et puis on peut pas avoir des salaires t'sais on est tenu par la loi d'avoir des salaires qui correspondent à la norme t'sais euh de l'industrie là. Fait que c'est ça, fait que si on dégage des profits ben obligatoirement ils sont redistribués dans, pour notre mission, dans le développement et la promotion de l'agriculture urbaine (*ibid.*)³⁶⁶.

[BG] semble proche de [Y] dans sa manière de se percevoir comme hybride : certains aspects sont clairement identifiés comme s'apparentant aux logiques dominantes – la dimension commerciale – tandis que d'autres s'en distinguent explicitement – la répartition des bénéfices et la non-lucrativité³⁶⁷. L'enquête de [BG] présente ainsi l'association comme un modèle

³⁶⁴ Cf. chapitre 4.

³⁶⁵ Cependant, dans son verbatim, la redistribution des bénéfices est présentée comme se distinguant d'une appropriation individuelle par les travailleur·euses alors que dans l'entreprise capitaliste ce sont aussi, si ce n'est principalement, les actionnaires qui sont rémunéré·es à partir de ces bénéfices.

³⁶⁶ Il conclut : « moi j'en fais souvent des conférences gratuites où je charge pas. Donc euh bon voilà. Y a comme un volet de redistribution de la richesse en lien avec notre mission. Voilà, donc ça c'est plus le côté communautaire » (*ibid.*), liant ainsi sa condition individuelle d'une part au plan matériel à la non-lucrativité et d'autre part au plan identitaire au secteur communautaire.

³⁶⁷ « En fait on est une asso commerciale, on peut pas lutter là-dessus euh parce qu'on est une asso qui fait de l'argent, qui paye une TVA etc. donc on est une asso commerciale. Le problème c'est qu'on est à but non-lucratif parce qu'y a pas de redistribution des richesses euh entre des actionnaires ou les propriétaires. Tout l'argent, en fait l'argent qu'on gagne il est réinvesti dans le projet alors pour l'instant il est pas réinvesti parce que, si il est réinvesti directement mais il permet juste de couvrir les dépenses. Euh mais c'est en ça qu'on est à but non-lucratif

organisationnel qui se distingue à la fois du supermarché lucratif et des autres formes de supermarchés de l'ES(S). Il explique :

On discute avec des épiceries, le patron de [nom d'un supermarché lucratif] il vient nous voir et on discute de comment on fonctionne, on a un modèle qui est fou, chaque soir c'est un adhérent différent qui ferme la caisse euh, euh, on a, on a tous les trois heures cinq nouvelles personnes qui font tourner le magasin [...] on est un modèle qu'est complètement différent donc euh et qui est complètement fou, même les autres projets de supermarché coopératif nous le disent. Eux ils sécurisent complètement toute leurs procédures par les salariés etc. et on nous trouve fou. Mais on se dit que si à l'échelle de [BG] on peut pas se faire confiance les uns entre les autres et surtout aussi on est dans une logique d'auto-confiance [...]. En fait vu qu'on part du principe que c'est le projet de tout le monde un adhérent qui vole la caisse il se vole lui-même quoi, c'est ça le projet final de [BG], c'est-à-dire que en gros en volant la caisse tu te voles toi-même (BG R11).

[BG] se distingue des supermarchés lucratifs et coopératifs sur le même critère : celui d'une gestion tournante du magasin par les membres, y compris de la caisse alors que celle-ci fait ailleurs l'objet de procédures de sécurité particulières afin d'éviter les vols. Si cette logique de protection de la caisse peut se comprendre dans les supermarchés lucratifs dans lesquels les salarié·es ne participent pas au profit de l'entreprise, c'est moins évident pour les supermarchés coopératifs dans lesquels les membres, selon la logique de l'enquêté de [BG], se voleraient eux-mêmes s'ils venaient à prendre de l'argent dans la caisse. Ainsi, plus qu'une question de statut, c'est sur la volonté de se baser sur une confiance complète entre membres que repose la particularité du modèle de [BG]. Le modèle du supermarché associatif s'appuie sur une manière de faire qui lui est propre et non sur les dispositions juridiques des associations loi 1901 dont aucune n'impose de gestion tournante participative. L'enquêté semble fier de ce modèle propre, fierté perceptible par le rapprochement dans cette prise de parole entre « un modèle qui est fou » (*ibid.*) et un modèle qui fonctionne. Sa fierté est peut-être d'autant plus importante qu'il fait partie du groupe fondateur du supermarché.

c'est qu'on n'est pas du tout dans une logique d'enrichissement, on veut pas créer un capital, ce qu'on veut nous c'est que l'argent qu'on gagne il soit réinvesti dans le projet pour le faire grandir et qu'à terme si à un moment donné on arrive à avoir un chiffre d'affaire tellement exponentielle qu'on a même plus assez de place pour l'investir bah là à ce moment-là on se questionnera sur de quelle manière : est-ce qu'on agrandit le projet, est-ce qu'on redistribue l'argent à des trucs caritatifs, est-ce qu'on produit...? je sais pas, peut-être qu'un jour si on a plein d'argent on produira des vélos-cargos qu'on mettra à disposition des adhérents pour aller livrer leurs courses chez eux. Euh mais l'idée c'est qu'on soit toujours dans une logique pas du tout d'accumulation, on veut pas créer de capital. C'est en ça qu'on est à but non-lucratif, voilà » (BG R17).

Section 5 : Quand seules sont pensées les pratiques : le concret pur entre distinction et opposition

De manière plus désincarnée que toutes les autres échelles, certain·es enquêté·es se réfèrent à des pratiques dominantes desquelles iels se distinguent ou mettent en avant leurs propres pratiques sans mentionner le cadre accueillant cette pratique : seule reste l'action pure, dans une version moins politisée de l'utopie. Cela ne signifie pas pour autant que ce niveau soit le moins impactant, puisqu'au contraire il est largement partagé au sein du corpus³⁶⁸, ce que montre l'intensité avec laquelle les acteur·trices développent les activités de leur organisation plus que par exemple les valeurs et missions qui témoignent déjà d'une forme de réflexivité³⁶⁹.

Code	Taux min de couverture ³⁷⁰	Taux max de couverture	Moyenne	Médiane
Activités	0,45%	33,32%	12,72 ³⁷¹ %	12,14%
Valeurs	4,59%	28,58%	8,97%	5,79%
Mission	0,42%	40,97%	9,83%	6,51%

Figure 33. Les activités comme principale manière de parler de son organisation

Dans les entretiens où elles sont abordées, les activités des organisations le sont plus longuement que les valeurs ou les missions par les enquêté·es. L'affirmation de la pratique ne fait pas toujours disparaître la conflictualité, au contraire en de rares exemples explicités ci-dessous, la pratique sert de support à la distanciation ou au rejet de l'ordre dominant.

L'enquêté de [CF] identifie tant pour sa coopérative que pour les commerces voisins lucratifs desquels elle se distingue des pratiques concernant les choix sur le rapport entre la qualité et le prix des produits différents :

On se rend compte qu'on était, qu'on pouvait pas être les moins chers du quartier en ayant les meilleurs produits du quartier et en se payant. A un moment il faut fait des choix : si

³⁶⁸ La notion de concret, de *faire*, sera plus largement développée au chapitre 6.

³⁶⁹ Sur NVivo, parmi les dix codes les plus importants, quatre renvoient à la description de ce que font les organisations par les enquêté·es : le premier est « histoire orga » mais qui est écarté de ce propos dans la mesure où dans bon nombre d'entretiens les acteur·trices étaient interrogé·es sur cet aspect en particulier et ne l'abordaient donc pas spontanément. Viennent ensuite « activités », « valeurs » et « mission orga ». Le code « activités » est ainsi mentionné à 157 reprises par 38 enquêté·es différents, tandis que « valeurs » l'est à 151 reprises dans 42 entretiens et « mission orga » à 115 reprises dans 41 entretiens.

³⁷⁰ Sur NVivo le taux de couverture est le pourcentage que le code représente sur l'ensemble d'un entretien.

³⁷¹ Tous les arrondis sont au centième.

on veut défendre les produits de qualité qu'on va payer plus cher que de la Kronenbourg euh on n'est pas meilleur que n'importe qui, on peut pas faire des bénéfices en vendant au même prix des bières bios, artisanales et locales que le mec qui fait de la Kro à côté [...]. Pareil sur la restauration : on peut pas faire les meilleurs plats végétariens du quartier avec les meilleurs produits en les vendant neuf euros le plat du jour (CF R17).

La coopérative [CF] fait donc primer la qualité des produits sur le prix, considérant par ailleurs que le prix n'est pas le principal frein à l'attraction de certain·es client·es³⁷², tandis que ses voisins lucratifs sont présentés, en creux mais aussi à travers l'exemple de la Kronenbourg, comme faisant le choix inverse. La différence porte donc sur les choix d'approvisionnements liés à l'activité et en conséquence sur la recherche d'un équilibre entre prix et qualité.

Toujours à cette échelle des pratiques, la conflictualité peut se faire plus forte en s'incarnant dans une opposition. L'enquêté d'[AL] explique au sujet de sa coopérative : « nous on n'était pas intéressé d'avoir un *boss*, d'avoir comme quelqu'un en charge, nous on est pour le fait que ce soit horizontal, que tout le monde ait la même valeur. Et même si c'est pas tout le monde qui fait le même travail, on a tous des compétences différentes, on est tous égales puis on aime ça, ça fait que le vote d'une personne égale le vote d'une autre » (AL R5). Ce sont très concrètement les pratiques de gouvernance liées à la coopérative de travail que l'enquêté souligne, autour des principes d'égalité et d'autogestion sans que ceux-ci ne soient mentionnés comme tels, ni même que la notion de gouvernance ne soit abordée. L'enquêté en reste au niveau de ce qu'il constate au quotidien dans les pratiques de l'organisation. L'extrait est dans l'affirmation de pratiques différentes, mais le début se situe explicitement dans l'opposition au fait d'avoir un patron : c'est à cette pratique qui est celle de l'économie dominante que l'enquêté oppose les pratiques qui sont celles de sa coopérative. Le rejet du patron et l'horizontalité sont exprimés par plusieurs autres enquêté·es du corpus³⁷³ et au-delà de celles et ceux qui l'expriment, on peut supposer que cette manière de concevoir l'absence d'employeur individuel pourvu d'une autorité qui remet en cause l'égalité est plus largement partagée au sein du corpus.

³⁷² L'explication est la suivante : « la déco, la gueule des serveurs, la gueule du matériel euh le fait que y ait écrit « coca » nulle part, que machin, c'est des choses qui sont je pense beaucoup plus euh importantes dans le fait que euh que les gens viennent chez nous, beaucoup plus que le prix » (CF R17).

³⁷³ En matière de gouvernance, une analyse lexicale du code éponyme sur NVivo indique qu'elle est qualifiée de partagée par deux acteur·trices, de participative par deux acteur·trices également, mais aussi, à raison d'une occurrence à chaque fois, d'autogestionnaire, de différente, de particulière, d'ascendante, de transversale, d'horizontale, de distribuée, d'holacratie. Quant au patron, il est collectif à [BG] et [J] où il renvoie au CA et célébré pour son absence à [CF] et [M].

Conclusion : un alignement jamais total mais une politisation plutôt faible

Encore une fois, les représentations des acteur·trices diffèrent entre elles sur cette question d'une articulation générale de ce que serait un modèle émancipé de l'ordre dominant. Les acteur·trices qui présentent leur organisation comme une forme de modèle sont, d'une part, très minoritaires et, d'autre part, iels se situent à nouveau dans des positionnements intermédiaires entre la logique dominante pure et une logique abstraite propre à l'ES(S) qui n'est à nouveau pas affirmée dans sa globalité mais dont certaines caractéristiques déjà vues – la non-lucrativité, la répartition des bénéfices, le bénévolat – sont mentionnées.

Si l'on observe la figure 3 qui rend compte des positionnements des acteur·trices à l'égard à la conflictualité et de la montée en généralité, on peut constater qu'aucun positionnement ne se situe à gauche de l'axe des ordonnées. En pratique, les positionnements s'apparentant à la catégorie « emprunts mais priorisation » qui renvoie à l'idée selon laquelle certains discours reprennent des éléments issus de la représentation de l'économie dominante se répartissent tout au long de ce chapitre, mais aussi du précédent. Les emprunts avec priorisation sont une forme particulière de distinction puisque s'il y a priorisation entre différents objectifs c'est que certains d'entre eux sortent du cadre de l'économie dominante. Cette sous-catégorie est toutefois séparée de la catégorie générale de distinction dans la mesure où elle comporte explicitement des éléments issus de la représentation de l'économie dominante.

En revanche, autre absence, aucun·e acteur·trice n'adopte une représentation ce qu'il fait, de son organisation ou de l'ES(S) complètement alignée sur l'économie dominante. Si les échelles de positionnement en matière de généralité varient entre les deux extrêmes identifiés, concernant la conflictualité, l'alignement pur n'existe pas. Or, au plan de l'utopie, si l'on n'est plus dans l'alignement pur, la porte est déjà ouverte à la remise en question par le pas de côté. On peut par ailleurs comprendre la stratégie d'inclusion de certains éléments de l'économie dominante comme un moyen de rendre crédible la proposition alternative de l'ES(S) : dans les termes de Lebaron l'enjeu est de rester dans le « cercle de la raison » (2000, p. 245) dans un contexte où

C'est aussi *parce que* l'économie s'impose avec l'autorité de la science – et même avec la légitimité incontestable des mathématiques –, que les problèmes économiques sont soumis à une forme particulière de *censure*, qui se fonde sur le discrédit des énoncés et

des propositions constitués comme « alternatifs ». « Economiquement irréaliste » est devenu le moyen le plus sûr d'exclure un problème du « cercle de la raison » (*ibid.*).

Quand le politique s'élève au niveau du modèle, celui-ci se fait bien moins total que dans les utopies classiques qui prenaient en charge autant que possible la diversité des aspects de la vie par leur intégration forte au sein d'un projet commun. L'utopie est au contraire ici circonscrite à des échelles moindres, soit qu'elle ne concerne qu'une critique de l'économie, soit qu'elle ne concerne que la vie professionnelle des enquêtés, soit encore que, dépassant cette vie professionnelle, elle ne s'élève qu'au rang de principes généraux sans se constituer comme modèle global. Le statut de l'individu à l'égard du collectif s'en trouve déplacé : dans l'ES(S), ce n'est qu'une partie de sa vie qui est investie, même si celle-ci déborde la sphère strictement professionnelle, tandis que dans les utopies plus anciennes c'est la totalité de ce qu'est l'individu qui se trouve pris en charge, vie professionnelle comme loisirs, vie familiale, affective et sexuelle. L'individu acteur de l'ES(S) garde une forme d'indépendance.

Cependant, si les anciennes formes d'utopie sont plus totales en ce qu'elles enserrent plus fortement les individus, elles diffèrent en termes d'intensité plus qu'en termes d'échelles puisque la communauté ou la cité sont souvent en dehors du monde dominant plutôt que dans l'affrontement, constituant une alternance au sens de Desroche (1973). Elles sont ainsi traversées de la même dichotomie que certaines organisations de l'ES(S) : celle d'être pensées comme des microcosmes idéaux et exemplaires mais qui, dans un premier temps du moins, se développent au sein ou à côté de la société dominante sans la renverser ou même en avoir l'intention. La conflictualité n'apparaît alors qu'en creux, par comparaison entre l'ordre dominant et l'altérité proposée. Là où l'auteur du roman utopique comme le fondateur de communauté mettent bien dans la matérialisation de cette altérité souhaitée une intention critique, les acteur·trices de l'ES(S) sont peu à manifester ne serait-ce qu'une prise de distance vis-à-vis d'un modèle dominant qui n'est le plus souvent pas évoqué.

Les organisations de l'ES(S) mettent en application des principes à travers des pratiques tout en ayant, pour celles du corpus du moins, une portée relativement restreinte au regard du modèle économique dominant. Elles n'ont pas à proprement parler de projet politique qui dépasse leur propre frontière organisationnelle : même quand des critiques à l'échelle du modèle dominant sont exprimées, aucun modèle n'est construit en retour. A un rapport à l'ordre dominant qui peut être global, quoiqu'il ne le soit pas toujours, répondent des principes ou pratiques de moindre échelle, qui diffèrent entre elles dans la manière de se positionner vis-à-vis du modèle

dominant. En ce sens, l'ES(S) échoue à proposer un véritable modèle alternatif qui, à défaut d'être réalisé, constituerait au moins un horizon commun. Comme le soulignait Dacheux

L'économie solidaire s'appuie sur l'action économique concrète pour tisser du lien social, démocratiser la société et combattre le libéralisme. Ce projet utopique est donc, au niveau symbolique, combattu par l'idéologie. Mais il ne lutte pas à armes égales puisqu'il n'est pas –pas encore ?– une utopie constituée. De plus, il entre en concurrence avec d'autres discours utopiques (décroissance par exemple). Cette faiblesse symbolique s'explique, finalement, par une faiblesse politique criante. L'économie solidaire est traversée par des lignes de fractures qui opacifient son projet et n'a pas su faire un travail politique d'ouverture vers les autres mouvements sociaux anti-libéraux (2007, p. 180).

S'il y avait un potentiel utopique dans l'ES(S) en tant qu'économie distincte du capitalisme néolibéral, ce potentiel peinerait à se réaliser aujourd'hui³⁷⁴. Cependant, les principes et pratiques évoqués dépassent la sphère purement économique pour questionner par exemple le lien social, l'individualisme et la confiance. On retrouve alors ici, dans ce que portent dans l'ensemble les acteur·trices de l'ES(S), un refus de la « société de marché » (Laville, 2008, p. 5) entendue comme « la combinaison du marché auto-régulateur et de la société de capitaux donn[ant] lieu à un autre développement : le projet d'une société enracinée dans le mécanisme de sa propre économie » (*ibid.*). Ainsi si le cœur du fonctionnement économique ne semble pas véritablement discuter, à l'inverse d'un fonctionnement de la société selon les normes économiques, il s'agirait bien de remettre du social dans l'économie. On constate finalement, avec Pessin

Ce que l'on a appelé le mouvement alternatif³⁷⁵, qui a succédé dans les années soixante-dix à l'underground et à la contre-culture, et qui a connu un développement bien moindre en France qu'en Allemagne, procédait pour une bonne part – même s'il s'agissait d'une mouvance assez diverse et non d'un mouvement organisé – d'un retrait de la préoccupation politique au profit de l'économique, et en particulier du micro-économique (2001, p. 157).

Dès lors, quel est l'horizon des acteur·trices de l'ES(S) ?

³⁷⁴ Ainsi, l'ES(S) semble difficile, en tant que forme d'économie particulière, à considérer comme un mouvement social contrairement à ce que Rodet écrit : « si l'on s'en tient aux discours et pratiques de ces membres actifs, l'économie solidaire constitue un mouvement social dans une acception large, c'est-à-dire celle d'une mobilisation collective contestant « différentes formes de domination socialement instituées, qu'elles soient liées ou non à l'État ou à d'autres institutions telles que la famille, l'Église, le marché » [Ancelovici, Rousseau, 2009] » (2015, p. 198) et « l'économie solidaire mène des activités économiques et contestataires. Elle correspond à un mouvement social porté par ses fondateurs, salariés et autres membres actifs. La démarche de ces individus renvoie en effet à une mobilisation collective contestant différentes formes de domination socialement instituées, dont la prise de parole emprunte des canaux autres que ceux du strict champ politique » (*ibid.*, p. 210). Il manque précisément dans le corpus l'affirmation d'une dimension contestataire et d'une dimension collective, cette dernière semblant particulièrement absente ou *a minima* en retrait des représentations.

³⁷⁵ Et dont l'ES(S) constitue une incarnation.

Partie 4 : L'éclatement de l'horizon utopique au profit de l'action restreinte

Chapitre 6. Agir local : l'impératif d'une action qui se suffit à elle-même comme porteuse de sens

Si l'on observe au chapitre 5 que la pensée politique des acteur·trices semble souvent se restreindre à une échelle et un niveau de conflictualité limités, cell·eux-ci conçoivent néanmoins leur action comme ayant une portée politique qui ne dit pas son nom. Ainsi, le rejet de la sphère politique qui prolonge les difficultés de montée en généralité et en conflictualité aboutit à une volonté de concret, de faire soi-même, qui répond mieux à l'enjeu du sentiment d'utilité recherché, dans un contexte où la portée politique se voit ramenée à une recherche d'épanouissement individuel à travers une action restreinte (section 1). Pour Frère (2009), l'idée de révolution en acte, de « faire », de praxis issue du jeune Marx et de Proudhon, constitue la première règle de grammaire pour appartenir à l'économie solidaire, dans une acception où cette dernière est synonyme d'économie sociale³⁷⁶. Les acteur·trices rencontrés·es s'inscrivent dans la perspective selon laquelle « ce lexique du « faire » et de l'« utopie concrète », les alternatifs³⁷⁷ l'utilisent contre le capitalisme tout en l'opposant aux critiques « verbales », « abstraites » et « inertes » de l'extrême gauche quant à l'intervention auprès des chômeurs » (Frère, 2009, p. 64), à l'exception du fait qu'il n'est pas ici question de chômage mais d'alimentation.

Les acteur·trices se situent alors tantôt dans la réflexion mais plus souvent dans la rêverie au sens de Pessin (2001). La réflexion se présente comme un moyen de monter en généralité et en conflictualité par la formulation d'un cadre qui dépasse l'action, elle est une forme de pensée construite, organisée. Au contraire, la rêverie renvoie à une forme de pensée non-construite, vaporeuse, qui accueille l'action en se définissant par elle mais qui ne définit pas ses propres contours en tant que rêverie³⁷⁸. Les acteur·trices cités·es dans ce chapitre rejettent la construction

³⁷⁶ Ce qu'il explique quand il évoque « l'ensemble des pratiques de l'économie solidaire [...] sous ce nom-là ou sous un autre (tiers secteur, économie sociale, alternative) » (2009, p. 26).

³⁷⁷ Dans une acception du terme qui n'a pas de rapport avec Desroche (1976)

³⁷⁸ Au-delà des discours relevés au chapitre précédent six enquêtés·es dans leur récit de vie mettent en avant une forme de conscientisation politique issue d'une réflexion construite, ayant pour point de départ des lectures ([BW] et [BZ]), des documentaires ([BQ] et [AJ]), des reportages ([AF]), une observation directe ([AF], [AP] et [BZ]),

d'une réflexion commune en tant qu'activité de *la* politique tout en faisant elle-ux-mêmes preuve d'une certaine réflexivité dans leur manière de se présenter comme source d'inspiration ou comme participant à un mouvement plus large dans la logique du colibri. L'horizon apparaît en filigrane de certains discours tels que ceux présentés au chapitre 5 et chaque organisation semble avoir sa propre montée en généralité, son propre adversaire, quand celui-ci existe, par exemple « l'économie de marché capitaliste » (D R26), l'« impérialisme » (BG R9), la « société de service » (BG R5), ou encore « les grosses industries agroalimentaires » (AF R3). C'est notamment parce qu'explicitement ou implicitement iels refusent de se prêter à l'exercice de *la* politique que les acteur·trices aboutissent à un horizon mosaïque plutôt que commun, ce que trahissait déjà le modèle de la débrouille du chapitre 4³⁷⁹.

La portée politique de l'action, faute de pouvoir être construite et démontrée, laisse place à une preuve de son importance administrée par la mise en avant des engagements individuels des acteur·trices : s'il y a engagement, parfois jusqu'au sacrifice, c'est en creux que celui-ci en vaut la peine ; ce phénomène répond, lui aussi, à la recherche d'épanouissement personnel (section 2). A travers la mise en avant de son engagement, c'est soi-même que l'on valorise, un soi-même dont la mise en scène trace les prémisses d'enjeux identitaires et de reconnaissance développés chapitre 7. La manière de concevoir l'action est affective, et pourvoyeuse d'une identité collective dans laquelle l'individu se fond à travers son travail.

Au plan méthodologique, ce chapitre s'appuie, d'une part, sur des codes NVivo déjà mobilisés dans les chapitres précédents³⁸⁰, mais il est surtout centré sur l'analyse de nouveaux codes qui ont plus particulièrement traits aux individus. Alors que les chapitres précédents abordaient un point de vue présenté comme celui de l'organisation – c'est-à-dire soit celui que l'individu a du fait de son appartenance à l'organisation, soit celui qu'il présente explicitement comme celui de l'organisation –, ce chapitre opère un resserrement progressif sur le point de vue de l'individu

ou plusieurs de ces médias ([AF] et [BZ]). Mais le plus souvent, si tant est que l'on puisse parler de « conscientisation » pour le flou qui entoure l'éventuelle politisation des acteur·trices, c'est le hasard de rencontres et d'expériences vécues qui imprègne la pensée de leur action plus qu'une réflexion construite identifiée.

³⁷⁹ Ainsi, alors que Draperi affirme que « la démarche coopérative s'apparente à la méthode expérimentale : d'une part, les coopérateurs ne disjoignent pas théorie interprétative et pratiques sociales, qui sont les deux versants du même mouvement, l'économie sociale et solidaire est vécue comme une expérimentation ; d'autre part, ils pensent simultanément le but et les moyens de parvenir à ce but » (2003, p. 13) ; on constate au contraire que la théorie est le plus souvent absente des représentations des acteur·trices et que le but n'est qu'exceptionnellement pensé avec ses moyens.

³⁸⁰ Par exemple « représentations ESS », « modèle économique », « distinction vis-à-vis du monde extérieur » ou encore « politique ».

à travers les codes « récits de vie »³⁸¹, « engagement » et « sacrifice-devoir »³⁸². Si le chapitre n'est pas réductible à l'analyse de ces codes, ces codes ne sont pas non plus réductibles à ce chapitre : ils y contribuent particulièrement sans pour autant s'y limiter. Ainsi, au-delà des discours convenus sur les organisations, ce chapitre est l'occasion d'entrer plus en profondeur dans l'analyse des représentations à l'œuvre dans ces discours.

Section 1 : l'action comme rêverie affirmative en contrepoids de l'effacement de l'horizon

L'affirmation de l'action s'inscrit, du point de vue des acteur-trices, dans une recherche d'utilité impliquant un amenuisement du politique et correspondant au plan de l'utopie à l'effacement de l'horizon pensé en tension avec l'existant. Cependant, du point de vue de Pessin (2001), l'utopie aujourd'hui se caractérise précisément par ce phénomène de refus des systèmes généraux³⁸³. Ainsi, « on rejette le texte et à travers lui la pensée globale, le surplomb et le contrôle de la vie » (p. 212), de même qu'on « rejette le plan d'une société définitivement parfaite au rang de grossière mythologie » (Pessin, 2001, p. 207). Ce rejet s'opère au profit

³⁸¹ Ce code est décomposé en multiples sous-codes dans la mesure où il est le plus imposant, rassemblant 275 références réparties dans 45 entretiens. Il faut toutefois souligner que tous les extraits codés dans « récits de vie » n'ont pas nécessairement de valeur analytique pertinente pour ce travail : s'ils sont systématiquement lus par précaution, nombre d'entre eux sont écartés à terme car sans rapport avec l'utopie en général ou le propos développé en particulier.

Un des résultats marquants de la requête lexicale du code sur NVivo est l'occurrence des termes « travaillé », « travailler » et « travail » qui, cumulés, apparaissent 328 fois. Ainsi, interrogés de manière vague sur ce qui les a amenés à faire ce qu'ils font aujourd'hui, les acteur-trices se réfèrent spontanément à la sphère professionnelle. Cela peut être dû au contexte de l'entretien : d'une part, quand il est présenté aux futur-es enquêté-es *via* le formulaire de consentement, il n'est pas fait référence à la dimension personnelle qu'il peut prendre et d'autre part, les récits de vie interviennent dans un second temps de l'entretien, après que les enquêté-es aient été invité-es à parler de leur organisation, d'où probablement cette association spontanée qu'ils font entre l'invitation à parler de leur parcours et la sphère professionnelle. En comparaison, la référence à la « vie » est trois fois moins présente. Il est aussi intéressant de constater que l'« envie » fait partie des dix termes les plus fréquents quand les enquêté-es évoquent leur parcours : la motivation personnelle joue ainsi un rôle dans la manière de mener sa vie. Cependant, il semble difficile en l'absence de comparaison avec un autre milieu professionnel de savoir si cette dimension est propre aux acteur-trices de l'ES(S), partagée avec d'autres milieux ou plus générale au sein de la population.

³⁸² Ce resserrement d'ordre méthodologique est bien à distinguer du point de vue des acteur-trices présenté à travers les questions d'échelle de la pensée au chapitre 5.

³⁸³ En d'autres termes, Frère et Jacquemain partagent ce constat d'effacement de l'horizon politique commun bien qu'ils ne l'imputent pas à une tendance consciente des acteur-trices mais le présente plutôt comme un phénomène externe duquel il faut s'accommoder : « n'ayant plus à leur disposition cette ressource fondamentale qu'est un schéma narratif totalisant, il est logique que ces résistances, d'une part, aillent chercher des ressources dans les situations concrètes et, d'autre part, se posent à nouveau, mais d'une manière sensiblement moins évidente et plus laborieuse que par le passé, la question de la « montée en généralité » : le passage à la revendication politique de transformation sociale » (2013, p. 16-17). Frère qualifie d'ailleurs cette tendance de « spontanéisme libertaire [...] qui rejette l'idée d'adhésion à une ligne politique incarnée dans un parti, un représentant ou un manifeste quelconque » (dans *ibid.*, p. 214).

d'une « rêverie affirmative » (*ibid.*, p. 211) caractérisée par sa créativité qui remplace un « imaginaire polémique » (*ibid.*). Ce phénomène est lié au retrait progressif du conflictuel :

Cet effacement ordinaire du discours oppositionnel n'enlève rien à la teneur générale des refus. Mais il annonce pourtant la transformation majeure qui est celle de l'utopie contemporaine. Son aspect dialectique, directement et uniquement chevillé aux torts du monde actuel, sa coloration imaginaire héroïque, dont on a vu l'importance précédemment, peuvent enfin passer au second plan et ériger en priorité absolue non plus l'acte mental de refus, mais celui qui exige l'invention, non plus la ressource de résistance, mais celui de l'affirmative. Il y a donc une atténuation très sensible du caractère polémique qui présidait à tous les aspects initiaux de l'utopie (*ibid.*, p. 179).

C'est donc le retrait du politique tel que défini par Hamidi (2006) au chapitre précédent par une montée en généralité et en conflictualité qui s'observe dans l'utopie contemporaine qui « est un anti-système. Elle se veut l'éclatement de l'idée même de système social. [...] La rêverie alternative tourne le dos à cette conception systématique. Elle en appelle au contraire à l'émergence permanente de l'inédit, à l'invention et à la culture de nouvelles formes sociales, à la prolifération des expériences » (Pessin, 2001, p. 198), soit au modèle de la débrouille évoqué au chapitre 4 ou encore à l'idée d'un horizon-mosaïque que nous allons maintenant développer (1.1) avant de nous pencher sur les situations dans lesquelles l'effacement de l'horizon n'est que momentané (1.2.) puis de montrer que la quête du bonheur utopique laisse place à la quête de l'utilité considérée comme partie prenante de l'affirmation (1.3.)³⁸⁴.

1.1. L'action comme rejet de la politique mais non du politique : de l'horizon commun à l'horizon mosaïque

Les acteur-trices tendent à opposer l'action à la politique entendue au sens restreint comme un ensemble d'activités spécifiques dédiées à l'objet politique, par exemple des temps de débats, de discussion, de diffusion d'idées. Ainsi, comme le souligne Nay,

Lorsque l'on parle de « la politique », on désigne l'ensemble des activités, des interactions et des relations sociales qui se développent et se structurent au sein de l'espace autonome de la lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir. La politique renvoie à la lutte concurrentielle pour la répartition du pouvoir (*politics* en anglais). C'est en cela qu'elle est souvent dévalorisée (elle renvoie à la lutte pour le pouvoir, à l'intrigue, aux rapports de force...) (2017, p. 14)³⁸⁵.

³⁸⁴ Cette descente en conflictualité et en généralité qui aboutit à l'utilité individuelle conçue comme porteuse d'épanouissement personnel concerne tant les acteur-trices français-es que québécois-es.

³⁸⁵ En d'autres termes Favre explique que « le politique concerne les fonctions de coordination des activités, de résolution des conflits, de hiérarchisation des objectifs que requiert l'existence de la société. La politique est

En revanche, l'action peut malgré tout se présenter comme l'incarnation du politique, entendu comme le « champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par les pouvoirs (*polity* en anglais) » (*ibid.*, p. 13). Cas particulier qui fait l'objet de cette partie, l'acte en lui-même témoigne du politique dans un cadre où l'horizon ne fait pas l'objet de discussion. Il n'est plus question de domination, de conflit ou de pouvoir, mais de la seule affirmation par l'action.

L'enquête d'[AL] exprime cette distinction entre le rejet de la politique comme activité de discussion et le politique supposé porté par l'action pure : « la meilleure façon de convaincre les gens de changer c'est de faire des projets, de faire les choses comme tu peux puis sois content puis bouge les choses. Mais sois actif, pas juste en train de parler des options mais fais des choses. Puis c'est pour ça qu'on a juste décidé de se mettre à cofonder une coopérative qui fait des projets » (AL R18). La dimension globale n'est pas oubliée à travers l'idée de faire changer les choses, mais le mode d'action est *le faire* plutôt que la discussion politique, l'administration de la preuve par l'exemple censée convaincre et susciter l'imitation plutôt que le débat et la diffusion d'idées. On retrouve ici l'exemplarité du refuge utopique incarné par la coopérative et censé progressivement se disséminer.

La rêverie affirmative fait écho à l'idée de *faire* comme opposition au *dire*, qu'illustre l'enquêtrice de [BL] en affirmant : « enfin on s'est pas trop posé de question, juste avancer... » (BL R3). D'une manière proche de celui d'[AL], l'enquêtrice de [BL]³⁸⁶ rejette explicitement la politique qu'elle semble réduire à des discussions inutiles :

Alors non, la politique honnêtement c'est pas trop mon truc. Ouais, moi j'aime bien les actions et du coup euh et du coup [...] je pense que plutôt que de parler de politique bah voilà si tout le monde faisait quelque chose à son échelle des choses qu'il prône eh bah en fait ça ferait avancer les choses. Donc euh c'est pour ça que ça m'intéresse pas beaucoup (BL R24).

L'action individuelle prend ainsi directement un sens plus large car elle s'envisage comme participant à une somme d'actions qui s'accumuleraient pour finalement avoir un impact global. L'action devient le moyen privilégié d'exprimer le politique tout en rejetant la politique. A [CF] aussi, l'urgence du faire impose une mise en retrait assumée des discussions : « alors euh quand

l'activité de ceux qui assurent ou veulent assurer ces fonctions. Le politique est ainsi l'objet de la politique » (p. 265).

³⁸⁶ Alors même qu'elle qualifie par ailleurs ses pratiques de consommation responsable, catégorie générale en ce qu'elle dépasse le cadre de pensée de ses propres pratiques et qu'elle implique en creux une forme de consommation irresponsable.

on parle d'autogestion du coup y a, ça remet plein de dimensions. Y a la dimension le « faire » euh c'est ce qu'on fait principalement, c'est qu'on fait des choses *avant même de décider ou d'en discuter*, c'est, on est beaucoup dans le faire » (CF R6).

Au-delà de la mise en exergue de l'action témoignant de la présence du politique, le politique demeure dans une manière dont les acteur·trices présentent leur organisation qui n'est pas exclusivement centrée sur le faire. Parmi les douze enquêté·es invité·es à parler de leur organisation lors de la première question de l'entretien, iels ne sont que cinq à mentionner ses activités et celles-ci ne sont jamais la seule manière de la présenter. Les différents éléments mobilisés pour présenter les organisations sont son histoire, ses principes, ses statuts, sa localisation géographique, son public, ses financements, ses membres, sa gouvernance, sa mission, le salariat. A l'exception de [CB] et [BF] où l'histoire semble suffire à présenter l'organisation, les autres éléments sont toujours plusieurs à être mobilisés. Leur mobilisation se répartit de la manière suivante :

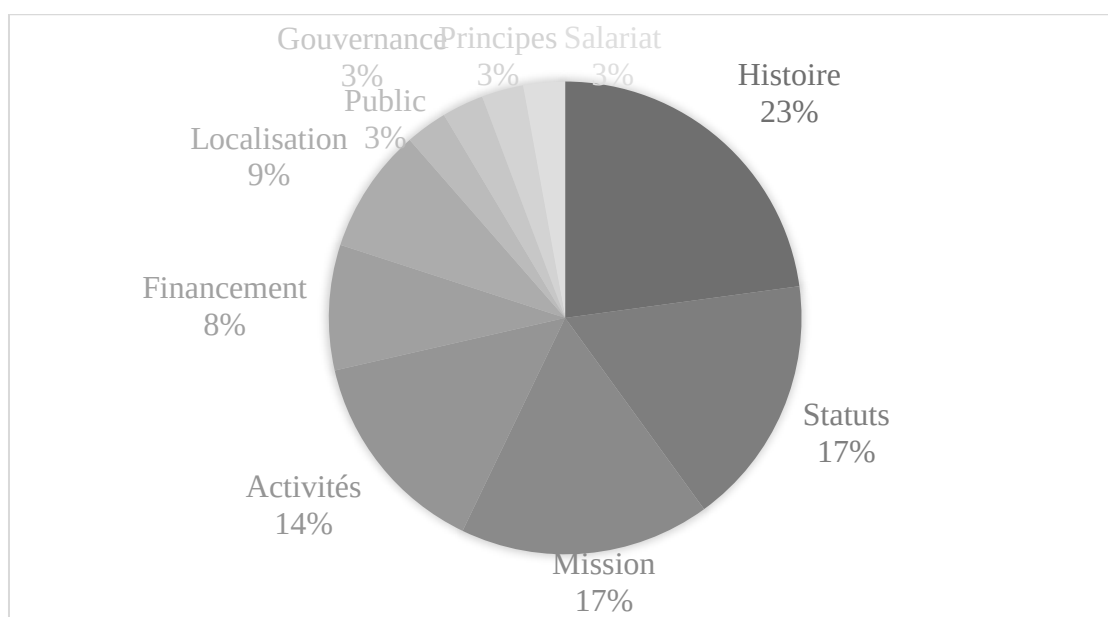


Figure 34. Présentation générale de l'organisation

Ainsi, si l'on rassemble les éléments susceptibles de s'apparenter plutôt à l'action, soit les activités mais aussi le financement, le salariat, et la gouvernance dans une certaine mesure, on peut constater que le *faire* participe pour seulement 28% aux présentations qualitatives des organisations. La place de l'action est donc à relativiser au regard des autres éléments, notamment de l'histoire qui constitue une manière de monter en généralité par rapport à l'action pure.

Quand la première question porte plus spécifiquement sur la mission de l'organisation, la répartition des éléments mobilisés est la suivante.

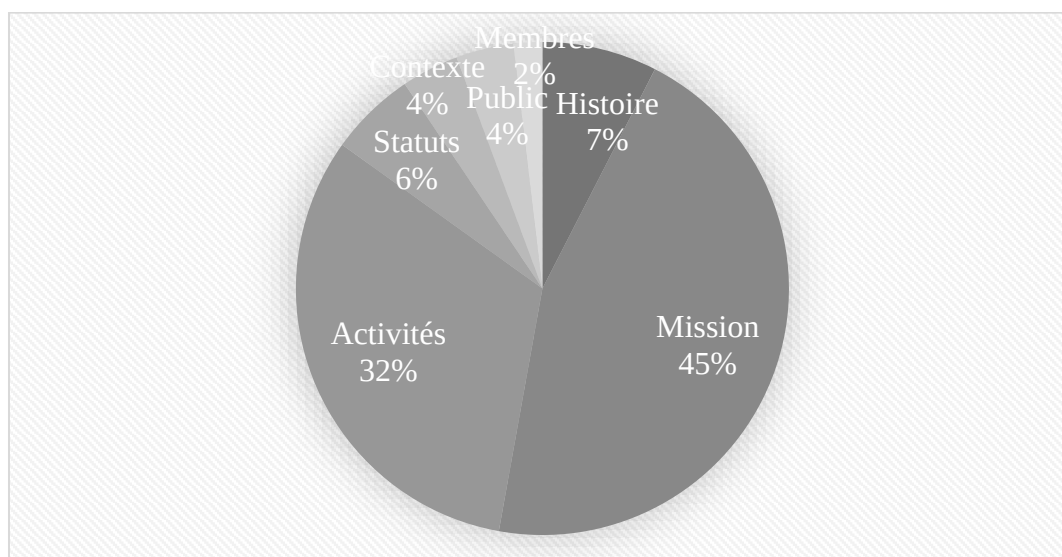


Figure 35. Présentation des missions

Si comme on peut s'y attendre avec le changement de question, la mobilisation de la mission augmente pour représenter quasiment la moitié des éléments auxquels les acteur·trices se réfèrent, elle n'est mobilisée seule que pour cinq organisations sur les vingt-cinq concernées par cette question. Pour six organisations³⁸⁷, les activités sont présentées comme des illustrations de la mission, elles sont au service de celle-ci, ce que traduisent parfois explicitement des expressions comme « support fondateur » (BV R1), « donc » (CJ R1 et CN R1) et « en s'appuyant sur » (C R1). Pour six autres organisations³⁸⁸, la présentation de la mission se confond avec celle des activités tant les deux dimensions sont imbriquées dans les paroles des acteur·trices. Enfin, cinq acteur·trices³⁸⁹ opèrent un glissement dans leur réponse de la mission vers les activités sans que les secondes ne soient présentées comme étant au service des premières. Ce sont donc au total dix-sept enquêt·es qui, interrogé·es sur la mission de leur organisation, en profitent pour présenter ses activités, laissant entrapercevoir le lien entre leurs actions et une mission qui dépasserait la poursuite de l'action en elle-même, quoique restant à l'échelle de l'organisation.

³⁸⁷ C'est le cas pour [BM], [BV], [CJ], [CN], [C] et [AC].

³⁸⁸ Il s'agit d'[AZ], [L], [Z], [AS], [AD] et [Y].

³⁸⁹ [BL], [CK], [G], [J] et [AV].



Figure 36. Les liens entre mission et activités

Dans quasiment les trois quarts des cas, parler de la mission mène donc à aborder aussi la question des activités, montrant que l'action reste une dimension identitaire importante pour les organisations. Cependant, il semblerait que cette importance soit d'autant plus forte qu'elle permette d'incarner la mission : en effet, en réponse à l'invitation à parler de leur organisation en général, les acteur·trices ne sont que trois sur douze, soit un quart, à opérer un glissement entre mission et activités et ce glissement n'est pas direct mais ponctué d'étapes intermédiaires que sont par exemple le financement, le salariat et l'histoire.

Ces indicateurs semblent finalement montrer qu'en dépit d'un rejet affiché de la politique au profit de l'action, cette dernière ne semble pas pour autant constituer le marqueur identitaire le plus important des acteur·trices quand iels pensent leur organisation et ce rejet de *la* politique est bien à distinguer d'un éventuel effacement *du* politique.

1.2. Un effacement *du* politique qui n'est que momentané : l'horizon mis entre parenthèses

L'affirmation par l'action ne rime pas toujours avec une coupure vis-à-vis de la réflexion, entendue comme une pensée construite, comme en témoigne le chapitre 5 : le politique peut s'incarner dans l'action et l'action peut permettre de se politiser. Mais c'est aussi plus particulièrement l'introduction de temporalité par les acteur·trices qui peut remettre du politique dans une action où il s'était effacé.

A [BG], l'effacement du politique est ainsi provisoire et volontaire. Durant la phase de création de l'association, le but a été de concrétiser, même partiellement, le projet, afin de mobiliser les adhérent·es et de susciter leur engagement : « les adhérents ils ont besoin que ça devienne concret le projet et l'asso a besoin de rendre concret son concept aussi et de voir de quelle manière on peut le tester » (BG R4). Le concret confèrerait ainsi un sentiment d'utilité plus important pour des adhérent·es qui seraient en manque de motivation. L'enquête opère une distinction entre des membres fondateur·trices qui tendent à prendre plus de responsabilités et qui seraient plus facilement capables de monter en généralité sans y voir un amoindrissement de leur sentiment d'utilité, et les simples adhérent·es pour qui ce sentiment s'attache au concret. C'est aussi pour tester la possibilité de concrétude du projet que cette action intervient, reléguant le politique en toile de fond sans pour autant l'effacer complètement³⁹⁰. L'effacement du politique au profit de l'action n'est donc que temporaire et présenté comme maîtrisé. Rétrospectivement, l'épreuve de la matérialisation est décrite comme un succès : « et on a réussi à ouvrir l'épicerie le [date d'ouverture], l'épicerie ici. Et là ben ça a été une phase d'accélération incroyable du projet parce qu'on devenait dans le concret » (BG R4). La concrétude momentanée a valeur d'expérimentation d'un projet plus large, sans que la largeur en question ne dépasse l'échelle de l'organisation – l'enjeu est bien d'ouvrir et développer le magasin localement et non de bouleverser le champ de l'alimentation.

Le politique qui s'effacerait momentanément dans le temps se retrouve à l'échelle individuelle dans le récit de vie. C'est notamment le cas quand la montée en généralité ne s'effectue pas au moment des premières actions mais plus tard dans le parcours. A la question « est-ce que tu te souviens justement de quel moment à peu près d'à quel moment cette prise de conscience de la logique elle a émergé pour toi ou euh... ? » (BL Q21), l'enquêtée répond :

Non. Non, mais assez tardivement je pense [...] j'sais pas moi après j'ai toujours fait le marché par exemple. Enfin des choses basiques comme ça ça a toujours été... j'ai eu la chance d'avoir des jardins, mes parents, mes grands-parents donc euh en fait sans m'en rendre compte je me souviens qu'en habitant à Paris mes, quand j'entendais des discussions de mes collègues des fois je me disais « mais vraiment ils sont... » ; enfin, qui savait pas ce que c'était, je sais pas, un légume de base, je me disais : « mais c'est pas

³⁹⁰ Il précise : « et donc on s'est dit entre l'étape d'avoir un grand supermarché et là l'étape d'avoir rien du tout, il faut qu'on trouve quelque chose au milieu. Et donc l'idée a été de se dire on se donne jusqu'à peu près septembre 2017 donc on s'est laissé sept mois pour se dire « on essaye d'ouvrir une épicerie à taille réduite mais qui permet déjà de développer notre concept, qui soit un peu comme un laboratoire du futur supermarché où on puisse y tester notre modèle de gouvernance, notre modèle de gestion, notre modèle d'approvisionnement, tester d'avoir une salariée, de voir comment on peut gérer dans une gouvernance partagé le fait d'avoir une salariée ». Euh voilà, l'idée c'était de se tester et de développer ce projet. Donc ça voilà ça a été la grande décision qui a été prise » (BG R4).

possible ! ». Mais donc euh on va dire pris conscience euh réellement euh ça doit pas faire si longtemps que ça mais en fait je consommait quand-même de manière responsable sans le savoir et je le faisais quand-même depuis longtemps quoi (BL R21).

Les pratiques sont antérieures à la conscientisation en termes de consommation responsable : l'urgence de poser des actes court-circuite le besoin de les nommer, les conscientiser et les inclure dans une réflexion plus globale. Cette urgence peut être tant celle de la situation sur laquelle on veut agir que celle de se sentir utile. On peut alors se demander dans quelle mesure ces actions constituent des prémices politiques plus que le simple prolongement d'habitudes de consommation qui sont récupérées *a posteriori* comme témoignant de bonnes pratiques en la matière une fois que la conscientisation s'est faite.

1.3. De la quête du bonheur à la quête de l'utilité : l'action au service de l'épanouissement individuel

L'action, peut-être avant même d'être envisagée comme ayant une portée politique, répond à un besoin individuel : si le travail constitue un réceptacle privilégié de la recherche du bonheur des acteur·trices, cette dernière passe par la poursuite d'un bonheur dont on est maître·sse (1.3.1) comme par la volonté de concret qu'incarne l'action (1.3.2.).

1.3.1. La satisfaction au travail : maîtriser son bonheur, de l'horizon aux valeurs

La revendication d'une satisfaction au travail est fréquente chez les acteur·trices : iels sont vingt à l'évoquer pour ell·eux-mêmes, leur secteur d'activité ou leur organisation. La recherche d'épanouissement se présente sous la forme d'un impératif³⁹¹, d'un choix pour soi³⁹², d'une envie partagée avec d'autres³⁹³, d'une émotion au moment de candidater à un poste³⁹⁴ ou au

³⁹¹ « Il fallait que je me sente bien dans mon travail » (BL R5).

³⁹² Ce choix peut être lié aux conditions de travail que l'on suppose être celles de l'ES(S) : « c'est un milieu que j'ai choisi parce qu'en fait c'est moins rigide, moins structuré puis moins hiérarchique que d'autres, que tous les autres milieux que j'ai pu penser à » (AD R12) ; « j'avais pas d'autonomie, j'avais pas les coudees franches comme j'disais tantôt, alors j'avais vraiment ce besoin-là [...] d'avoir cette autonomie-là » (AFb R16). Il peut aussi venir de l'activité en elle-même : « j'adore cuisiner, j'adore la bouffe » (BG R21).

³⁹³ A [M] les tâches sont réparties selon « l'intérêt » (M R12) des travailleur·euses qui disposent d'une relative liberté : « les travailleurs dans le fond ça aurait pas été eux qu'auraient décidé de leur milieu de travail complètement. Tandis que là c'est le cas » (M R36).

³⁹⁴ Les émotions positives en question sont exprimées de manière très directe, par exemple « ça m'a beaucoup allumé » (AB R14), ou encore « puis tout à coup arrive ce poste-là, je regarde ça, je viens passer l'entrevue. Puis là j'dis : « oh, oui, ça je vais aimer ça » » (AV R27).

contraire lors d'une réorientation³⁹⁵, et aboutit à une satisfaction personnelle³⁹⁶. L'élément le plus marquant par sa récurrence lié à l'épanouissement au travail n'est pas tant le lien entre quête du bonheur et quête d'utilité que l'idée de maîtriser ce bonheur, qui n'est pas sans rappeler l'utopème de la maîtrise de Pessin (2001) présenté chapitre 1 et déjà évoqué chapitre 5. C'est la maîtrise qui mène à passer de la quête du bonheur à la quête d'utilité, sur laquelle on reviendra ci-dessous à travers l'image du colibri, mais c'est aussi la recherche de maîtrise qui mène à ancrer cette utilité dans le travail. Investir prioritairement la sphère professionnelle est une manière de trouver du sens sans radicalité, donc sans changement majeur du mode de vie des acteur·trices : l'engagement n'est pas une activité en surplus du reste de la vie, ou qui viendrait complètement bouleverser les aspects déjà stables, mais s'intègre au sein de celle-ci grâce à des aménagements mineurs.

L'épanouissement au travail répond ainsi au dicton « quand on veut on peut » pour nombre d'acteur·trices qui s'auto-attribuent plus ou moins explicitement le mérite de leur satisfaction comme pour se redonner un pouvoir – entendu ici au sens littéral de capacité – qui leur échapperait autrement. Alors que le pouvoir de changer globalement le monde tel qu'évoqué au chapitre 5 dépend de logiques qui dépassent l'individu, s'approprier la sphère du travail est une capacité individuelle. En ce sens, l'individualisation que constitue le choix du travail, en

³⁹⁵ Pour l'enquêtée d'[AJ] l'enjeu est d'échapper à un monde du travail anxigène : « et un jour je sortais d'une entrevue à la Défense et j'ai fait une crise de panique, j'ai vu tous les gens entre vingt et vingt-cinq ans habillés en costume qui marchaient autour de moi l'air très sérieux et j'pouvais plus respirer, j'me suis dit : « ok, c'est pas ma vie, c'est pour ça » » (AJ R18).

³⁹⁶ Pour l'enquêtée de [BQ], « c'est vraiment ça, je trouve que c'est très, c'est très chouette, c'est très chouette d'être arrivée là, je suis très, je suis fière, contente, voilà, même si on est vendredi et que c'était une semaine fatigante et que du coup voilà ça, mais je reste quand-même super ravie » (BQ R11). L'enquêtée de [CM] souligne : « je suis très heureuse de même pas avoir trop eu besoin de réfléchir en me disant que oui, effectivement, je suis satisfaite de ce que je fais au niveau professionnel et militant même si c'est, c'est pas facile tous les jours » (CM R24).

La satisfaction peut s'ancrer dans une ambiance particulière liée à l'organisation : « j'suis satisfaite non seulement de ce qu'on fait ici mais de la structure qu'on a. Je, dans l'organisation, dans l'organisation entre employés, entre collègues t'sais comme ça aussi j'suis...Une des raisons, une des choses que j'dis souvent c'est que j'aime beaucoup ce travail ici parce que j'aime la culture d'entreprise » (AD R21).

La satisfaction peut aussi venir de l'activité, comme pour l'enquêté de [BW] : « je suis fier de fabriquer du pain » (BW R15). C'est aussi le cas de celle d'[AZ], comme en témoigne l'échange suivant : « (AZ Q30) Vous avez parlé au début de l'entretien que souvent les producteurs c'est des personnes qui sont passionnées par ce qu'elles font, est-ce que c'est votre cas également ?

(AZ R30) Ben oui complètement.

(AZ Q31) Est-ce que vous pouvez m'expliquer ce qui vous passionne là-dedans ?

(AZ R31) Ben déjà le miracle de la vie [rires], le fait d'avoir dans une petite boîte ce qui deviendra des centaines de tonnes de légume c'est assez époustoufflant. Euh oui de travailler dehors, de travailler avec le temps, c'est peut-être aussi cette vulnérabilité-là ».

Au contraire, quand l'épanouissement n'est pas atteint, les enquêtés sont susceptibles de quitter leur travail, à l'image de celle de [BM] qui explique son départ de l'association d'éducation au développement durable dans laquelle elle travaillait auparavant parce qu'elle n'était pas passionnée par ce qu'elle faisait.

tant qu'espace d'exercice de compétences, comme lieu privilégié de l'investissement du sens³⁹⁷ est une manière de se créer ou consolider un sentiment de maîtrise. Du point de vue de l'utopie il ne s'agit plus de changer le monde mais de changer ce qui peut être changé, sans que ce glissement ne s'opère consciemment : on reste ainsi du point de vue de l'action dans le cadre des limites de la réalité de Martuccelli (2014) dans un contexte où, de plus, l'horizon commun de transformation peine à se dessiner.

L'intentionnalité qu'implique le choix d'un travail satisfaisant peut s'incarner à des moments précis, dans des actes identifiés et restreints. Pour l'enquêtée de [BQ], la réorientation professionnelle répond à l'envie de monter en responsabilité et son sentiment de fierté témoigne du caractère auto-attribué du succès de cette opération. Elle explique d'abord : « du coup ici j'ai pu montrer et voir bah que j'étais tout à fait capable euh bah voilà, sauf que c'est moi qui l'ai décidé et qui l'ai fait et, et on me l'a pas proposé dans le cadre de mes boulots d'avant » (BQ R5) avant de préciser : « je trouve que c'est très, c'est très chouette, c'est très chouette d'être arrivée là, je suis très, je suis fière, contente, voilà, même si on est vendredi et que c'était une semaine fatigante et que du coup voilà ça, mais je reste quand-même super ravie, je, ouais, ouais, ouais. C'est exactement là où je voulais aller, après y a sûrement encore un peu plus et tout ça mais c'est vraiment ça que j'avais envie d'expérimenter » (BQ R11)³⁹⁸. De même, c'est quand elle évoque sa réorientation professionnelle que l'enquêtée de [ZG] s'attribue le mérite de son épanouissement au travail, expliquant ne pas regretter ce choix :

Juste moi j'ai travaillé dans le privé puis versus je travaille dans l'économie sociale y a juste déjà une grosse différence. Et puis je regrette pas du tout le virage que j'ai fait voilà une vingtaine d'années. Je sais que j'aurais un meilleur salaire aujourd'hui etc. mais c'est pas, c'est pas le but, la finalité n'est pas nécessairement l'argent. C'est plutôt les conditions de travail, sentir qu'on est utile aussi dans qu'est-ce qu'on fait (ZG R9).

Dans l'intégration à [Y] c'est aussi la volonté qui est mise en avant :

³⁹⁷ L'acceptation de conditions matérielles inférieures à celles auxquelles pourraient prétendre les acteur-trices telles que présentées plus bas dans ce chapitre prolonge d'ailleurs cette idée de choix : si elles sont présentées comme acceptées c'est qu'elles auraient pu être autrement refusées.

³⁹⁸ Au début de l'entretien, l'attribution à sa volonté propre de l'épanouissement au travail est plus implicite : « la cuisine était une passion. Euh c'est pas, aujourd'hui je pourrais pas travailler n'importe où en cuisine, donc c'est, ça je pense que c'est réellement le statut SCOP, et c'est aussi le fait d'être à la direction, c'est-à-dire de diriger ce que je fais tous les jours au quotidien dans le concret de la cuisine et de prendre part complètement aux décisions » (BQ R3). La place du choix ne se dessine qu'en filigrane à travers l'idée qu'elle ne pourrait pas travailler dans une cuisine non-coopérative : c'est en creux que l'on aperçoit l'épanouissement au travail comme la résultante de la volonté de l'enquêtée.

Ça faisait longtemps que euh comment dire, que je scrutais cet organisme-là, que je le voyais évoluer etc. puis ça m'intéressait vraiment beaucoup. Donc euh voilà, j'ai vraiment pas, *j'ai pas postulé par hasard là je le voulais vraiment là le poste pour moi*. Ça donnait vraiment beaucoup de sens, ça rejoignait aussi beaucoup de choses que j'avais faites dans mon parcours, c'est comme un espèce de carrefour qu'arrivait là vraiment à point [rires] (Y R19).

Enfin, évoquant son travail à [M], son enquêtée explique que « là dans le fond c'est comme *se donner le choix* de travailler dans un milieu qui soit vraiment en phase avec les valeurs qu'on a » (M R31). Pour ces enquêtés, aucune contrainte matérielle n'est mentionnée dans l'accès à l'emploi épanouissant : seule est mise en avant la volonté individuelle comme déterminante du parcours vers le bonheur.

La volonté est identifiée dans ses propres actions, comme dans le cas de [BL], [BQ], [ZG], [Y] et [M] mais aussi dans celles des autres. Quand l'enquêté de [BG] se réfère au fondateur du supermarché coopératif il indique que « [Prénom] au début il avait l'idée, euh pas dans une logique entrepreneuriale du tout mais il avait l'idée peut-être aussi de *se créer une nouvelle vie professionnelle*, pourquoi pas à terme de pouvoir travailler dans la coopérative, c'était un peu l'idée de départ ça » (BG R4). Le succès de l'initiative témoigne alors de la capacité à maîtriser son propre bonheur, dans une version de ce dernier qui consisterait à atteindre ses objectifs, d'où le vocable de satisfaction qui semble mieux lui correspondre. Comme pour d'autres notions, le passage du bonheur à la satisfaction semble renvoyer à un amenuisement de l'intensité utopique.

Le choix perçu comme libre et éclairé par les acteur·trices peut aussi être affirmé plus largement, en faisant le lien entre la situation individuelle où il est exercé dans le travail et un principe plus général selon lequel la volonté suffit à être maître·sse de sa vie. L'enquêtée de [BL] s'inscrit dans ce registre quand elle affirme : « pour l'instant je suis bien ici y a encore d'autres trucs à développer, et après, et après on verra. Mais y a plein de, potentiellement plein de choses, enfin je me suis toujours dit que fallait suivre ses envies et que quelque part quand on voulait on pouvait toujours rebondir » (BL R9). Elle part ainsi de son propre avenir professionnel pour souligner la capacité de choisir ce que l'on veut faire dans l'absolu. Si des contraintes sont envisagées par l'enquêtée elle ne les mentionne pas et elles semblent finalement anecdotiques au regard de la puissance de la volonté. Elle confirme que sa propre expérience lui semble généralisable en expliquant plus tard dans l'entretien : « y a plein de gens qui disent souvent « ouais t'as de la chance » machin et tout. Mais non en fait tu te crées ta chance, enfin

chacun fait ce qu'il veut de sa vie, faut juste trouver un moyen et travailler et puis après tout le monde peut faire, enfin tout le monde peut exercer sa passion. Il suffit juste de mettre des actions derrière et voilà » (BL R26).

La satisfaction au travail passe également par la rencontre entre des attentes et une réalité, les premières ne devant pas être trop idéalistes pour le succès de cette rencontre : « je pense que très souvent les gens ils idéalisent le travail, c'est sûr que les valeurs ça correspond à beaucoup de gens... » (BL R9). Ainsi, même à l'échelle individuelle, la maîtrise prime sur l'ambition : plutôt que de prendre le risque d'avoir des attentes élevées, il faut ajuster ces dernières à une réalité cernée de limites au sens de Martuccelli (2014).

La satisfaction s'incarne plus largement dans une adéquation entre ses valeurs et son travail conçue comme conséquence de sa propre capacité à agir. L'enquêtée de [CM] souligne par exemple : « et donc du coup quand on arrive à conjuguer ce qu'on aime faire personnellement au niveau de ses valeurs et notre travail c'est quand-même, ben voilà, c'est un très bon moyen, de finir par être payé pour faire ce sur quoi milite c'est pas mal, voilà » (CM R19). L'idée d'y « arriver » (*ibid.*) suppose bien une action individuelle en vue de cette adéquation, elle ajoute d'ailleurs plus loin dans l'entretien que cette adéquation ne va pas de soi : « j'ai pas toujours réussi, euh j'ai pas toujours réussi mais euh, mais aujourd'hui voilà, je travaille pour une structure qui correspond à mes valeurs et qui milite pour euh un type de monde sur lequel je, je me reconnais » (CM R21). La satisfaction de l'enquêtée d'avoir trouvé un travail correspondant à ses valeurs peut être d'autant plus grande que dans son secteur elle a eu à travailler pour des structures au contraire très éloignées de celles-ci³⁹⁹.

L'enquêtée d'[AB] s'attribue elle aussi la satisfaction d'avoir aujourd'hui un emploi en accord avec ses valeurs :

Euh ben en fait euh c'est ça, j'étais très interpellée par la sécurité alimentaire puis y a pas vraiment d'autre monde que le communautaire qui fait ça mais euh la, les valeurs du communautaire me correspondent beaucoup. Puis en fait récemment j'suis retournée à

³⁹⁹ Ainsi, à la relance « vous disiez que ça avait pas toujours été le cas dans votre vie professionnelle, est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus ? » (CM Q22), elle répond : « [rires] euh nan, c'est parce que j'ai travaillé en chambre d'agriculture, euh ce qui était très intéressant au niveau du travail, un peu plus difficile au niveau des valeurs, voilà. Mais voilà, c'est pour ça, dans l'agriculture, si vous voulez en gros aujourd'hui les gens qui embauchent dans l'agriculture c'est euh, c'est l'INRA sur des projets de recherche financés par Monsanto, euh ou des côtés très politiques donc Chambre d'agriculture-FNSEA qui prônent une agriculture sur laquelle je ne suis pas forcément en accords fondamentaux. Donc c'est pas facile dans ces milieux-là de trouver du travail, sans mettre de côté un peu ces valeurs » (CM R22).

l'université en gestion des entreprises sociales et collectives. Donc ça c'était très important. C'est ça, j'me vois dans le communautaire pour toujours ! Non mais pour les valeurs, pour, j'trouve qu'on fait beaucoup avec ce qu'on a [...]. Donc ça moi ça me passionne (AB R17).

La mise en avant de son retour récent en formation marque la confirmation du pouvoir qu'elle s'octroie d'avoir un travail correspondant à ses valeurs⁴⁰⁰. L'enquêté de [Y], non seulement se tient responsable d'exercer un travail en adéquation avec ses valeurs mais va jusqu'à estimer que cette adéquation est indispensable pour travailler : « moi c'était vraiment ce qui fait le plus de sens là. Ce sont des valeurs vraiment importantes donc euh c'est un peu ça ouais. T'sais moi j'ai toujours eu des emplois qui fallait que ça fasse du sens là. Ça peut pas être autrement, c'était viscéral pour moi. T'sais si j'me sens pas aligné avec mes valeurs j'suis pas capable de travailler » (Y R20).

Les valeurs ne sont pas uniquement celles de l'individu enquêté, mais les individus se présentent comme attirés par leur travail notamment parce que celui-ci s'inscrit dans un milieu où ces valeurs sont présentes et partagées. Ces valeurs peuvent être supposées partagées au sein d'une organisation : « c'est dans l'ordre des choses pour nous, ça fait partie de la philosophie de chacun des salariés, je sais pas au départ qu'est-ce qui a motivé cette, ce choix-là euh mais je pense que c'est oui, dans des notions d'éthique personnelle. Et peut-être aussi parce qu'on trouvait pas suffisamment, l'offre à un moment donné était pas, n'était pas en adéquation avec les valeurs » (BP R12). L'adéquation entre la philosophie des salarié·es de la coopérative et leur travail semble aller de soi, le point de vue n'est plus celui de l'individu qui poursuit son propre bonheur mais celui de la coopérative dans laquelle il ne serait finalement pas concevable qu'il en soit autrement.

Certain·es enquêté·es se réfèrent plus largement au secteur communautaire comme un espace dans lequel les valeurs qui sont les leurs sont diffuses. Ainsi, là où en France la notion de milieu

⁴⁰⁰ Son sentiment de s'être donnée le pouvoir de s'épanouir au travail peut être d'autant plus fort qu'il est marqué par un choix précis à un moment donné de son parcours, choix qui a supposé une prise de risque résidant à la fois dans le fait de quitter son ancien emploi pour un autre qui ne semblait pas *a priori* complètement lui convenir : « quand j'ai vu qu'ils cherchaient quelqu'un pour coordonner [AB] au début j'pensais que ça me correspondait pas trop parce que j'me disais « bon, c'est beaucoup de gestion, gestion de denrées, gestion, et tout ça ». Puis après ça j'me suis dit, j'étais pas très heureuse au [nom de son ancien employeur] donc j'ai décidé de plonger, même si c'était trois jours par semaine, même si je pensais que j'aurais beaucoup de gestion-logistique, de gestion matériel à faire. Finalement y a une façon d'alléger la gestion matérielle, de me concentrer sur les gens, de me concentrer sur la bouffe, de me concentrer sur les messages à passer en santé et tout ça » (AB R14).

associatif⁴⁰¹ n'est quasiment jamais évoquée, au Québec le secteur communautaire est régulièrement mobilisé spontanément par les acteur·trices comme un espace de référence, tant pour les valeurs qui lui sont associées que plus profondément dans les parcours où il devient le milieu de référence qui témoigne de la cohésion des trajectoires. Néanmoins, comme le souligne Caillouette (1997), le secteur communautaire est loin de constituer un référent clair tant il rassemble d'organisations diverses⁴⁰² et entrecroise d'autres notions telles que l'économie solidaire ou le secteur associatif. Le communautaire constitue toutefois un marqueur identitaire des acteur·trices québécois·es qui n'a pas son équivalent français⁴⁰³. Par exemple, pour l'enquêtée d'[AD] : « y a beaucoup de travail à faire dans le communautaire, puis c'est en accord avec nos valeurs, y a des rapports marchands mais avec une vision sociale *grosso modo*, c'est ce qui m'intéresse » (AD R12). De même, pour celle d'[AF], la prégnance des valeurs dans le travail est déterminante non seulement pour elle mais pour les autres travailleur·euses communautaires :

⁴⁰¹ On considère ainsi le milieu associatif comme étant la référence potentiellement la plus proche du secteur communautaire dans la mesure où c'est à travers celui-ci que la référence au non-lucratif est la plus prononcée, par distinction du milieu coopératif.

⁴⁰² Faisant écho à la manière dont on peut définir l'ES(S), quoique la diversité en soit parfois présentée comme moins étendue puisqu'elle se limiterait à des organisations respectant un strict principe de non-lucrativité et tournée vers des personnes, d'où le terme « communautaire », Caillouette souligne que « cette énumération témoigne éloquentement de la diversité que recouvre le terme « communautaire ». Il existe au Québec un millier d'organismes volontaires d'éducation populaire, un millier d'organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux, plus de 600 garderies sans but lucratif, une centaine de maisons de jeunes, une centaine de centres de femmes (centres de santé, centres d'accueil, centres d'hébergement), une centaine de médias communautaires (journaux, radios, télévisions), une soixantaine de comptoirs alimentaires et de coopératives d'alimentation naturelle, de nombreuses entreprises d'insertion sociale orientées vers les services à la communauté. Il existe également des organismes dans les secteurs de l'habitation (groupes de ressources techniques, OSBL d'habitation, coopératives d'habitation locative, etc.), de l'environnement, des coopératives (de production et de consommation), du développement local (coopératives de développement régional, corporations de développement économique communautaire, certains fonds régionaux et locaux d'investissement), de l'employabilité et de la recherche d'emplois. Nommons enfin les organismes de défense des droits sociaux (accidentés du travail, chômeuses et chômeurs, personnes assistées sociales, etc.), les organismes de bénévolat, les cuisines collectives, les services aux communautés culturelles (Aubry et Charest, 1995, p. 23-25) » (1997, p. 99). Si les chiffres ne sont plus à jour puisqu'ils datent de 1997, ils permettent bien de conclure, avec Caillouette que « la notion de communautaire, englobant le secteur coopératif, recouvre une dispersion identitaire » (*ibid.*).

⁴⁰³ Ainsi, une recherche textuelle dans l'ensemble du corpus indique que le terme « communautaire » et les mots associés (par exemple communauté(s)) sont mobilisés dans 24 entretiens québécois contre un seul entretien français. Cas exceptionnel en effet, l'enquêté de [BV], association loi 1901 servant des repas chauds aux personnes sans domicile fixe (c'est-à-dire itinérantes), désigne [BV] comme une « organisation très communautaire » (BV R2) à son origine pour souligner le fait qu'elle était gérée principalement par les personnes concernées. Du côté québécois le terme est utilisé dans des expressions renvoyant à l'ensemble du communautaire comme entité abstraite de référence : « le communautaire », le « milieu communautaire », le « modèle communautaire », le « monde communautaire », le « mouvement communautaire », le « secteur communautaire », l'« action communautaire », le « côté communautaire ». Parfois, mais moins souvent, il renvoie à des éléments plus précis qu'il qualifie : l'« organisme communautaire », le « restaurant communautaire », le « frigo communautaire », le « jardin communautaire », le « centre communautaire », le « local communautaire », , la « thérapie communautaire », une « organisatrice communautaire ».

C'est ça qui me fascine de travailler, t'sais j'te dirais que jadis c'était pas nécessairement ça, mais maintenant le milieu communautaire ce sont majoritairement des gens très scolarisés, maîtrise, bac, doc, qui ont décidé de rester au communautaire pour des raisons de valeurs, être près de la communauté. C'est tous des gens hyper brillants qui se connaissent énormément fait que ça fait des projets et des résultats hallucinants là, quand tu regardes [nom] là tu te dis « oui, j'y crois », c'est ça là (AFb R13).

L'enquête de [O] élargit l'adéquation entre valeurs et travail qui est la sienne à une préoccupation générale, celles des « gens » :

Faut que ça fasse du sens pour moi. C'est important dans le fond que mon travail fasse du sens puis, qu'il apporte aussi, de faire une différence, parce que sinon ça faisait pas de cohérence avec ma façon de penser, mes valeurs. J'trouve que de plus en plus en fait là les gens ce qu'ils veulent là c'est que ça soit cohérent, que ça fasse de la cohérence avec leurs valeurs, tout ce qu'ils vont faire puis le travail. Fait que c'est aussi, c'est ça qui est aussi, j'trouve que ça répond vraiment à un besoin aussi d'avoir des, de favoriser l'implication des employés justement pour ça, pour aller répondre justement à leur besoin d'avoir du sens » (O R32).

C'est donc à soi-même que l'on attribue le mérite d'être épanoui dans son travail, comme pour appuyer un sentiment de maîtrise qui s'affranchit finalement des contraintes matérielles au sens de Martuccelli (2014) puisqu'il est avant tout tributaire de limites imaginaires (*ibid.*) que l'on s'impose dans la poursuite du bonheur. L'adéquation entre espoirs et réalités passe plus volontiers par une adaptation des premiers aux secondes que l'inverse. Les valeurs remplacent l'horizon : ce sont elles que l'on recherche dans l'action plutôt qu'une transformation plus générale.

1.3.2. Epanouissement et utilité : le concret du colibri comme condition du bonheur

Le besoin de maîtrise s'inscrit dans la même logique que la recherche du sentiment d'utilité : de la même manière que l'on ajuste ses attentes pour se donner l'impression de maîtriser la possibilité de son propre bonheur en investissant le travail, on priorise l'accumulation d'actions concrètes individuelles plutôt que la recherche d'impact global visant des modifications structurelles. Les premières sont plus accessibles que les secondes et ce sont les premières qui permettent de donner un sens au travail grâce à ce qui est perçu comme sa propre utilité.

De surcroît, politiquement, la présentation de sa propre action comme élément cardinal d'une transformation plus large traverse le corpus. Ainsi, on se situerait dans la maxime proudhonienne : « agis en toute chose de manière que ton action puisse être prise pour règle

générale » (Proudhon, 1858-1860, dans Frère, 2009, p. 68). Comme l'explique Frère, « à partir du moment où la règle de mon action vaut pour règle générale, cette action doit être favorable à autrui étant donné que si autrui suit la même règle (en vertu de son universalité), il est certain que son action aura sur « moi » les mêmes conséquences positives ou négatives » (*ibid.*). Les acteur·trices mettent ainsi en avant tout à la fois leur propre besoin de constater directement la concrétude de leurs actes (1.3.2.1.) et une vision dans laquelle ces actes ne sont pas anodins puisque cumulés entre eux ils ont un pouvoir de transformation plus large, non seulement des rapports humains mais plus largement de la société (1.3.2.2.).

1.3.2.1. Le concret à portée individuelle : répondre au besoin de sens

A travers l'action, c'est le sentiment d'utilité qui est recherché. Ce sentiment est lié à une forme d'épanouissement individuel : utilité et satisfaction seraient ainsi liées dans une version de l'utopie où la quête du bonheur individuel passe par celle d'une satisfaction liée à l'utilité. Une dizaine d'acteur·trices abonde dans ce sens. Leurs statuts, de même qu'au sein de l'alimentation, leurs domaines d'action, sont relativement variés, laissant entendre que ce n'est pas autour d'une thématique particulière ou d'une gouvernance que se construit la quête de l'utilité. C'est bien le sentiment d'utilité que l'on recherche et non l'utilité elle-même. Les acteur·trices concernées par ce processus se répartissent plutôt équitablement entre le Québec et la France, donnant à voir une recherche d'utilité partagée de part et d'autre de l'Atlantique⁴⁰⁴.

⁴⁰⁴ Seule tendance notable, les hommes semblent plus nombreux que les femmes à s'inscrire dans cette perspective. L'hypothèse que les femmes du corpus seraient, au contraire, plus portées sur autrui dans une logique de *care* que sur la concrétude de l'action comme réponse à un besoin d'utilité se trouve invalidée au chapitre suivant où l'on observe une répartition relativement équitable de cette logique entre les deux genres. Ainsi, le corpus ne permet pas de conclure que les femmes seraient plus altruistes donc moins enclines à satisfaire leur propre sentiment d'utilité que les hommes car ce sentiment est en jeu pour les deux genres et que certains extraits d'entretien montrent bien la place qu'il prend pour les femmes. De plus, le sentiment d'utilité, en tant que variable visant à étudier une éventuelle différenciation genrée de l'intérêt porté à autrui est ambiguë dans la mesure où même si ce sentiment apporte satisfaction, il est aussi dirigé vers autrui.

Organisation	Localisation	Statut	Genre de l'enquêtee	Domaine(s) d'action
[AS]	Québec	OBNL	Masculin	Banque alimentaire
[AP]	Québec	OBNL	Masculin	Apiculture urbaine
[L]	Québec	Coopérative	Masculin	Microbrasserie locale
[C]	Québec/France ⁴⁰⁵	Coopérative	Féminin	Apiculture urbaine
[CF]	France	Coopérative	Masculin	Brasserie-restaurant local
[BW]	France	Coopérative	Masculin	Boulangerie
[BP]	France	Coopérative	Féminin	Distribution de paniers bios
[CJ]	France	Association	Masculin	Epicerie sociale et solidaire
[BL]	France	Coopérative	Féminin	Epicerie de vrac local

Figure 37. La recherche d'utilité, préoccupation partagée

Le phénomène de recherche de concret est mis en avant par l'enquête de [CF] qui souligne que son propre parcours, qui l'a mené à se mettre en disposition de la fonction publique pour aller travailler dans la restauration motivé par une recherche d'animation d'un lieu convivial, fait écho à de nombreux messages qu'il reçoit aujourd'hui de la part de jeunes diplômé·es : « c'est un rêve, en tout cas les grands principes, les grands stéréotypes sont partagés par à peu près cinquante pour cent de gens qui ont fait des études et qui ont eu l'impression de, euh de pas être dans le concret » (CF R20). L'opposition entre le concret et une activité de réflexion qui serait au contraire abstraite se retrouve chez l'enquêtee de [BP] qui oppose ses anciens emplois à celui qu'elle exerce au sein de la coopérative : « j'avais travaillé dans les circuits courts mais plutôt dans la partie théorique des choses, euh au bureau, en faisant des études *etc.* et là c'était le concret quoi » (BP R22). Dans cette même logique, après de multiples réorientations scolaires au sein des sciences sociales, l'enquêtee de [C] présente l'ES(S) comme un aboutissement vers le concret, en lien avec la recherche d'un sentiment d'utilité qui passe plus profondément par la volonté de donner un sens à sa vie, comme en témoigne l'échange suivant :

(C R36) [...] Et après, pourquoi j'ai changé pour aller vers l'ESS euh ? Je pense que c'était aussi mes convictions euh j'avais besoin de découvrir l'ESS que je connaissais pas

⁴⁰⁵ Les deux enquête·es rencontrées pour [C], une stagiaire et la directrice actuelle, ont toutes les deux la même particularité d'être des Françaises travaillant dans une coopérative québécoise.

du tout ou très peu, et j'me suis dit « j'ai envie de travailler, enfin j'ai envie de donner un sens à ma vie » entre guillemets.

(C Q37) Pourquoi entre guillemets ?

(C R37) Bah parce que ça veut tout et rien dire mais euh, pouvoir agir concrètement, euh tu vois là j'ai l'impression de faire quelque chose d'utile en travaillant à [C]. Voilà. C'était un peu...aboutir à quelque chose de concret en fait [...]

(C Q38) Quand tu dis « utile », c'est dans quel sens ?

(C R38) Utile à tout le monde. Euh et puis même moi me sentir bien en fait, euh être en accord avec ce que je pense et euh bah ouais non être utile euh dans un sens large donc plutôt à la société. Voilà⁴⁰⁶

La polarisation entre un concret utile qui donne du sens et une réflexion abstraite qui n'en donne pas se retrouve aussi chez l'enquêté de [BF] qui présente sa participation à l'épicerie solidaire comme une manière de pratiquer sa foi lui correspondant mieux que la spiritualité : « d'appartenance je suis [nom de la religion] euh voilà. Euh je trouvais que l'entraide correspondait bien à mes motivations. Euh voilà donc après je trouvais qu'un, le, le, le [nom d'une organisation religieuse], l'entraide étaient une concrétisation euh naturelle de certaines idées, voilà. Y a des gens qui sont beaucoup plus dans la spiritualité, moi je suis pas, c'est pas, c'est pas tellement mon, ma façon de voir euh par contre bon l'aide euh l'aide concrète correspond bien à ce que j'avais envie de faire » (BF R14)⁴⁰⁷.

On retrouve l'opposition entre des études et une action concrète à laquelle est associée l'utilité chez l'enquêté de [L] pour qui elle s'incarne dans la recherche d'impact⁴⁰⁸. En ce sens, l'utilité prolonge déjà ici le concret. Mais c'est aussi plus profondément le cas dans la recherche de relation directe à l'autre, telle que développée au chapitre suivant. L'abstraction s'oppose donc tout à la fois au concret et à l'utilité.

⁴⁰⁶ Relancée sur l'utilité de [C], elle répond plus particulièrement en lien avec la mission : « bah à peu près, si on n'avait pas les abeilles euh à peu près un tiers des fruits et légumes, même plus, les deux tiers on les aurait pas. Indispensables à la pollinisation » (C R41). Au moment de conclure l'entretien, elle reviendra spontanément sur son sentiment d'utilité : « ils ont des belles missions, qui font sens et j'ai l'impression que ça a quand-même une portée, enfin euh ils arrivent à se faire entendre et le public aussi répond à ça parce qu'on a quand-même une énorme demande d'aide pour le bénévolat, les gens nous posent plein de questions quand on a les kiosques et tout. Enfin c'est un sujet hyper intéressant » (C R57).

⁴⁰⁷ Une enquêtée des entretiens exploratoires réalisés en 2015 mettait en avant un parcours similaire, présentant son investissement dans le scoutisme d'abord puis au sein d'une ONG de solidarité internationale où elle était employée ensuite comme la concrétisation de sa foi.

⁴⁰⁸ De même, quand l'enquêtée d'[AFb] affirme « j'ai besoin de faire une différence » (AFb R17), son propos implique la conception d'un impact significatif de son action qui dépasserait la recherche de sa propre satisfaction. La recherche du sentiment d'utilité, si elle est primordiale et peut entraîner des ajustements de la réalité dans ce sens, n'en implique pas nécessairement. En revanche, l'enquêtée de [BN] est par exemple explicite à ce sujet : quand elle évoque son expérience dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne elle explique que « c'est quelque chose qui m'a beaucoup apporté, qui m'a appris aussi l'ambition, qu'il fallait vouloir faire avancer les choses mais pas non plus avoir des ambitions démesurées et déjà de faire ce qu'on pouvait autour de soi » (BN R18). Elle témoigne ainsi de la conscience qu'elle a de la modestie de son action en la justifiant moralement comme un moindre bien.

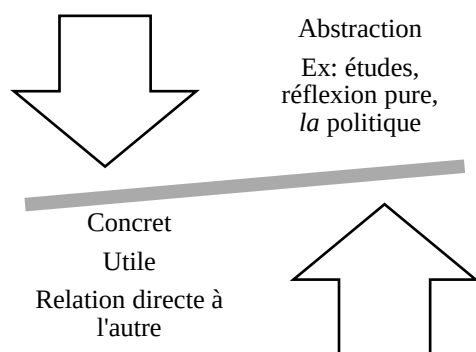


Figure 38. L'abstraction en opposition au concret-utile

Ainsi, à la relance sur la perception de son travail « qu'est-ce qui vous plaît ? » (L Q40), l'enquêté de la microbrasserie coopérative répond :

Euh bah j'pense, pour ma part j'pense personnellement que c'est encore un milieu où la créativité est invitée puis euh et par le biais de la nature sociale ça nous amène à se questionner sur à quel point on le fait pour nous et à quel point on a un impact aussi. J'suis quelqu'un qu'a étudié en littérature puis en philosophie analytique donc là ça m'prenait un milieu créatif puis un milieu où j'pouvais par le biais de mon travail avoir un impact sur le questionnement éthique puis l'impact social de, d'une entreprise (L R40).

Là où le sentiment d'utilité est subjectif, la recherche d'impact se présente *a priori* comme un élément plus objectif. C'est dans ce sens que va l'enquête quand il évoque la distinction entre « à quel point on le fait pour nous et à quel point on a un impact aussi » (*ibid.*). Néanmoins, la réponse qu'il apporte à cette question pour lui-même lie à nouveau les deux dimensions à travers la recherche d'« un milieu créatif puis un milieu où j'pouvais par le biais de mon travail avoir un impact » (*ibid.*). Les deux dimensions sont présentées comme participant au même mouvement chez l'enquêté qui ne développe pas quels seraient les ressorts de chacune d'elle. L'enquêté d'[AS] ne met pour sa part en avant que la recherche du sentiment subjectif d'utilité : « je cherchais quelque chose à faire où est-ce que j'aurais l'impression d'être utile » (AS R18). L'idée d'« impression » (*ibid.*) renvoie bien à cette dimension subjective. Dans une autre configuration, l'enquêté de [BW] prend acte de l'écart entre le changement global et ses propres possibilités d'action, c'est-à-dire entre l'impact objectif et ce qu'il perçoit comme individu, mais présente cet écart comme un défi stimulant : « enfin y a un terrain d'action qui est phénoménal et c'est, et, et, c'est, c'est grisant de vivre ça » (BW R24).

Le concret est aussi mobilisé par les acteur·trices comme participant à une polyvalence qui permet la satisfaction au travail à [CJ] : « c'est très stimulant de pouvoir, je sais pas moi, développer plein d'aspects, jongler, avoir une polyvalence d'activités qui sont à la fois, 'fin

après ça c'est moi, j'ai découvert ça en même temps que, c'est l'expérience quoi, j'aime bien la polyvalence d'être à la fois, tantôt sur l'ordi, tantôt en train de ramasser des conserves, ou de développer des partenariats, enfin ça me convient très bien en polyvalence d'activités » (CJ R30). L'action concrète s'inscrit ainsi dans une dynamique anti-monotonie. Pour l'enquêtée de [BP], l'action concrète s'oppose à des tâches administratives plus abstraites. C'est cependant aussi la polyvalence qu'elle met en avant comme une satisfaction de ses propres envies : « j'ai plus envie de bosser en bureau autant que je le faisais. J'avais envie de, d'un travail polyvalent, ce que ça offre, euh et j'ai envie de travailler dans ce domaine-là parce que c'est un domaine où concrètement on voit ce qu'on fait au quotidien. Et j'avais travaillé dans les circuits courts mais plutôt dans la partie théorique des choses, euh au bureau, en faisant des études etc. et là c'était le concret quoi » (BP R22). De même, l'enquêtée de [CK] associe son épanouissement au travail à son caractère polyvalent, incluant un certain nombre de tâches concrètes :

Ce qui est bien dans une association c'est qu'on est quand-même pluridisciplinaire quoi. Y a à la fois la gestion de tout ce qui est financier, les subventions, les fondations et puis euh nan après toute la comptabilité quotidienne etc. et puis y a la gestion de l'épicerie, la gestion des bénévoles, la gestion des salariés, enfin oui c'est intéressant. Du coup là quand vous m'avez téléphoné j'étais en train de rentrer les, les produits enfin voilà [rires] mais ça moi ça me plaît effectivement. C'est pas redondant quoi on va dire [rires]. [...] j'aime bien le fait qu'on soit pas que dans un, une compétence particulière quoi, qu'y ait aussi des ouvertures sur l'ensemble des activités (CK R34).

Si pour certain·es acteur·trices le concret répond d'abord à un besoin individuel d'épanouissement au travail et de recherche d'utilité, pour d'autres il est conçu dans une perspective plus politique.

1.3.2.2. Le concret à portée politique : un cumul d'actions pour une transformation globale

L'idée de faire sa part en étant dans du concret est mise en avant par les acteur·trices, elle rappelle le mouvement colibris⁴⁰⁹ auquel se réfère explicitement par exemple l'enquêté de [BG] dans le choix d'en apposer un sur le logo du supermarché associatif : « on a rajouté un petit colibri sur le logo alors ça a pas de rapport avec Pierre Rabhi mais avec la légende, même si on a rien contre Pierre Rabhi mais ça a un, ça a plus un rapport avec la légende. L'idée c'est que

⁴⁰⁹ D'après le site du mouvement, « Colibris tire son nom d'une légende amérindienne, racontée par Pierre Rabhi, son fondateur : Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part." » (Colibris, s. d.).

chaque adhérent est un petit colibri et qu'en faisant sa part tous ensemble on a l'impact d'un éléphant » (BG R9). De même, l'enquêtée de [CM] explique que sa satisfaction au travail vient de ce sentiment de faire sa part : « euh je pense que le principal est que...euh d'être dans l'idée que je fais ma part pour travailler à un monde qui me correspond. C'est pour le coup voilà un aspect très militant pour moi de dire que je travaille à un monde meilleur entre guillemets » (CM R25). L'articulation entre une action restreinte et le « monde meilleur » (*ibid.*) repose sur cette idée de part qui implique que d'autres fassent de même et que leurs actions cumulées puissent avoir un impact global⁴¹⁰. L'articulation entre global et action restreinte se retrouve encore plus explicitement chez d'autres enquêtés. Ainsi, celui d'[AP] explique :

Moi en fait le travail que j'ai fait avec [AP] c'est minuscule, c'est que des abeilles à [nom de la ville], on va pas changer le monde comme ça mais c'est tout à fait dans le contexte de, comment on dit ? « *Penser globalement, agir localement* » [...]. Et on peut changer les choses. Là on a changé la loi au niveau municipal, on peut changer des trucs, il suffit de mettre la main à la pâte. Pour moi ça a été vraiment arriver à faire à un niveau beaucoup plus que simplement l'apiculture, surtout au niveau de, euh il faut décider de « bon, moi j'veis travailler sur tel sujet, j'veis faire pousser des trucs » puis c'est vraiment possible de faire changer les choses. Il faut juste décider de le faire, c'est tout (AP R20)⁴¹¹.

Son propos est paradoxal puisqu'il admet ne pas changer le monde tout en expliquant ensuite qu'il a permis de faire changer la loi municipale et surtout tout en s'inscrivant dans une logique proche de celle du mouvement colibris qu'il résume par « penser globalement, agir localement » (*ibid.*). L'enquête d'[AS] se situe dans la même perspective : l'adoption de l'éthique du colibri comble l'écart entre l'envie globale de changer le monde et le besoin de se sentir utile individuellement :

La question qui se pose à nous là c'est : croyons-nous en la capacité de l'individu d'être un agent de changement dans sa société, d'être dans le volontarisme, ou sommes-nous, on pourrait dire de façon plus déterministe qu'on est juste des pions et qu'on n'a aucune influence dans notre environnement. Moi j'y crois pas. Moi je pense qu'individuellement on peut être porteur de changement. Chacun de nous a un certain niveau d'influence j'en conviens mais je crois que les acteurs de la société peuvent faire, provoquer des changements importants. Y a une immense implication à le faire, y a une immense

⁴¹⁰ A une autre échelle, à [BW], l'idée de faire sa part est reprise, non plus en tant qu'organisation dans le monde mais en tant qu'individu dans l'organisation : « donc ça, on se distingue euh, cette répartition elle est faite aussi [...] sur euh la gouvernance partagée. Elle est faite euh faire sa part : est-ce que je fais ma part de colibri ou pas ? Euh elle est faite aussi sur euh, elle se fait selon moi sur la profondeur de l'analyse, la profondeur que l'on peut apporter à une réponse » (BW R25). L'enjeu est que non seulement les tâches soient équitablement réparties au sein de la coopérative mais surtout, plus largement, que le collectif soit pris en compte dans les prises de décisions.

⁴¹¹ « Et, et puis, j'me suis fait prendre en fait, j'ai installé, j'voulais installer une ou deux ruches dans mon jardin puis j'suis devenu malgré moi, j'me suis fait embarquer dans un, une mission en fait, mais j'suis, j'suis pas malheureux de l'avoir fait, c'est très gratifiant comme exercice » (AP R13)

implication à participer à ce changement sans compter qu'y a un plaisir incroyable dans le don (AS R13).

Le sentiment d'utilité se prolonge pour lui dans le plaisir du don⁴¹² sur lequel on reviendra chapitre 7. L'action individuelle restreinte n'est donc pas déconnectée de préoccupations pour une échelle de transformation plus globale.

Les actions collectives quoique locales, pour leur part, se comprennent dans une logique où elles ne constitueraient qu'une première étape d'un programme plus vaste de transformation. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'enquête de [G] sans pour autant expliciter comment s'opérerait ce changement d'échelle :

Faut commencer local j'y pense. Ça c'est un autre des défis, [...] c'est de, essentiellement, de créer une société plus inclusive, en changeant en fait ce qui fonctionne pas dans notre société, ce qui crée de l'exclusion. Après, quand on travaille avec les gens, euh ils ont des enjeux ou des défis, des problèmes qui sont immédiats puis ils veulent trouver des solutions immédiates. Changer ce qui fonctionne pas dans la société ça c'est une vision à long terme. Puis quand les gens ont faim, ou quand les gens veulent un travail, ou qu'ils veulent une place en garderie, y veulent pas attendre cinq ans. Puis là faut travailler à des projets locaux qui vont dans ce sens-là mais aussi qui vont, chaque petit pas va pas changer la société dans son ensemble mais, bon, une chose à la fois peut-être là. Fait que comment ça s'articule ? Ben je, est-ce que ça s'articule ? J'y pense pas qu'on travaille d'une certaine manière, ouais ; t'sais sur une action qui va changer un aspect de la société. Mais chaque, il faut que dans chaque chose qu'on souhaite mettre en place, ça soit pas juste, mettons, mettre un pansement sur une plaie là. T'sais, il faut pas traiter juste des symptômes, il faut, il faut agir à la source des problèmes. A la réflexion faut faire un peu les deux en même temps là parce que faut être autant dans le court terme que dans le long terme, mais il faut garder ça en tête en tout cas (G R7).

La préoccupation pour une transformation plus profonde doit alors, selon l'enquête, susciter une vigilance permanente dans chaque action concrète et locale qui vise à répondre à « des problèmes qui sont immédiats » (*ibid.*). Ainsi, le dépassement de l'ici et maintenant se fait bien, dans l'esprit de l'enquête, tant au niveau de l'espace que du temps : à l'immédiateté du local

⁴¹² On sent la satisfaction pour l'enquête de travailler à [AS] à la fois dans la manière dont il perçoit sa mission comme pertinente, sa façon de se considérer lui-même comme agent de changement et l'investissement qu'il met dans son travail : « j'ai vu passer l'opportunité pour [AS] et j'ai été interpellé par le positionnement stratégique de [AS] là qui, de combattre l'insécurité en réduisant le gaspillage alimentaire. Je trouve que c'est un fonctionnement stratégique fort pertinent. Euh il se trouve que les gens de mon âge, moi je suis à la cinquantaine là, les gens de mon âge là on est vu comme la première génération qui va en laisser moins à ses enfants que ce qu'on a eu de nos parents, évidemment que c'est pas un héritage qui est très glorieux. Fait que je m'appelle pas Gandhi, je peux pas changer la planète ni le sort de l'univers mais comme je vous le disais tantôt moi je crois en notre capacité d'être un agent de changement. Je suis un petit peu avec ce malaise par rapport à l'intergénérationnel qu'on est en train de faire. Donc j'ai essayé de, d'avoir l'opportunité chez [AS]. Puis le poste s'est offert pour moi finalement puis j'ai commencé ici y a deux ans et demi et je vous dirais : ça fait trente ans que j'ai pas travaillé fort de même ! » (AS R16)

répond le futur d'un « aspect de la société » (*ibid.*). Citer en exemple un seul aspect de la société témoigne également d'une certaine prudence de l'enquêté, indiquant l'anticipation de difficultés à aller au-delà. Dans sa perspective, on retrouve alors l'image d'un horizon-mosaïque qui serait le cumul de différentes actions limitées, sectorielles et locales. On peut finalement modéliser la perspective de transformation de l'enquêté de [G], en lui adjoignant, en creux, une troisième étape qui serait celle de la transformation sociale.

Étapes	1	2	3 (impensée à [G])
Echelle	Locale	Transformation d'un aspect de la société	Transformation sociale
Temporalité	Immédiateté	Long terme	Long terme
Acteur	Individu	Individu	Collectif
Moyen	Action	Action + Réflexion	Dans la perspective du colibri : action
Remarques	Logique d'action concrète ici et maintenant	Transformation future et globale : sans temporalité, impossibilité de concevoir un changement global ⁴¹³	Manque de réflexion = manque de coordination entre les actions éparses d'où un horizon mosaïque

Figure 39. Modèle de transformation de l'enquêté de [G]

L'intérêt de la modélisation développée à partir de l'enquêté de [G] est qu'elle peut servir de point de comparaison pour les autres acteur·trices. Ainsi, nombreux·ses sont cell·eux qui, dans leurs représentations, en restent à la première étape qui est la plus directement satisfaisante en matière de recherche de sens, c'est-à-dire qui se centrent exclusivement sur leur propre satisfaction au travail à travers la recherche de maîtrise et d'utilité. Cette première étape ne signifie pas pour autant l'absence de la dimension politique ou de recherche d'impact, comme en témoignent par exemple les enquêté·es de [L] et [AFb] évoqué·es ci-dessus.

⁴¹³ On retrouve ici un élément central de l'utopie : sans espérance dans ce qu'elle implique de projection future la transformation est impensable puisque les acteur·trices ne peuvent que constater que le monde actuel n'est pas comme iels le souhaiteraient.

La deuxième étape, impliquant une forme de réflexivité dans la manière dont elle est présentée par l'enquête de [G], constitue une exception de cet enquête et de celui de [D]. Ce dernier, en effet, articule lui aussi l'action locale à la transformation globale en envisageant la première comme une étape vers la seconde, sans pour autant insister sur la vigilance qu'implique le passage de l'une à l'autre dès la mise en place de la première :

C'est qui se développe aussi j'aurais en termes d'alternative politique intéressante là pour entre autres *lutter contre enfin le système capitaliste à l'échelle*. Donc on voit y a plein, plein de mouvements à travers les par exemple les villes en transition, à travers plein de projets qui sont issus en fait de communautés locales plus ou moins grandes etc. euh où les gens veulent, où les gens veulent en fait se réapproprier le, leur vie, leur façon de vivre. Et les gens constatent que c'est pas, que c'est de moins en moins possible par exemple en s'adressant à leur État national ou enfin d'un point de vue plus large et donc *si on veut être capable de comprendre et de maîtriser, vaut mieux commencer à s'y intéresser à partir du concret local justement* (D R5).

Enfin, la troisième étape du modèle de transformation qui n'est pas mentionnée par [G] mais qui correspondrait dans le prolongement de sa perspective au passage de la transformation d'un aspect de la société à la transformation de l'ensemble de la société, est celle de la pleine réalisation des différentes parts des colibris. Dans cette étape, toutes les actions individuelles se cumuleraient pour aboutir à une transformation globale de la société. Si elle n'est pas pensée par l'enquête de [G], elle l'est bien par celui de [D] qui se réfère à une « alternative politique intéressante » (*ibid.*) et par cell·eux qui se réfèrent à l'idée de faire sa part ou plus explicitement au mouvement colibris. Ainsi, la combinaison des étapes 1 et 3 dans l'image du colibri, accorde le primat à l'action individuelle, ce que constatait déjà Pessin en 2001 en écrivant : « voilà qu'est réaffirmée, et avec une vigueur toute nouvelle ces dernières années, la capacité et la responsabilité de l'individu. C'est lui qui est maintenant désigné comme le levier du changement de la vie » (p. 193)⁴¹⁴.

Par l'attribution à soi-même d'une capacité à atteindre son propre bonheur comme par l'éthique du colibri centrée sur une action dont on est seul·e maître·sse, on retrouve ici l'utopème de l'illusion de la domination « qui reconnaît, à tout moment, à la seule volonté la capacité de changer la vie » (Pessin, 2001, p. 211), et qui

Consacre la permanence de l'idée que la reprise de soi, non seulement nécessaire, est possible par tout le monde et à tout instant, et sans recours nécessaire à une quelconque médiation. Vivre autrement ici et maintenant est un objectif raisonnable, car aucune

⁴¹⁴ La tendance à attribuer ce pouvoir à l'individu se retrouve aussi dans le mouvement de la consommation responsable qui s'inscrit dans les logiques ici évoquées et que l'on développe chapitre 8.

dégradation, aucune perversion intime, aucune pesée du vieux monde en lui n'est à craindre par l'individu qui se ressaisit, et qui engage une démarche de réunification de sa vie et de concrétisation de son existence (2000, p. 18).

Dès lors, le refuge que serait l'ES(S) en tant qu'impliquant l'épanouissement individuel non seulement se dilue comme l'observe Pessin (2001) au profit de la rêverie affirmative, ce dont témoignent tout à la fois la rareté de la montée en généralité vers l'ES(S) et les difficultés à identifier une menace commune, mais aussi se voit correspondre un retour à soi. L'adversaire que l'on combat prend de multiples figures selon les organisations, mais plus souvent il n'y a pas d'adversaire, le combat tend à s'effacer et avec lui l'horizon qui le sous-tendait. « C'est beaucoup moins désormais dans le registre du combat que s'alimente la rêverie alternative, elle se vit bien davantage comme une échappée » (Pessin, 2001, p. 183). D'un même mouvement la mise en ordre par le passage par *la* politique ou toute forme de réflexion est refusée et le retour à soi devient impératif pour imposer l'action comme nouveau repère de l'horizon. Si « on ne change pas la vie [...] on ne change que nos vies » (Pessin, 2000, p. 20), le récit de cette vie témoigne d'enjeux individuels touchant à l'identité.

Section 2 : l'action comme impératif : un engagement jusqu'au sacrifice

Si l'horizon s'efface dans l'esprit des acteur·trices ou apparaît en creux sous forme de mosaïque, l'action est présentée comme valant la peine d'être poursuivie quoi qu'il en soit. Parce qu'elle est individuellement satisfaisante et/ou parce qu'on lui attribue une vertu politique, même partielle. Ainsi, nombreux·ses sont les acteur·trices qui, évoquant leur rapport au travail, en le présentant notamment sous la forme d'un engagement, montrent finalement que l'action a une valeur intrinsèque, faute de quoi l'engagement perdrait son sens. La mise en avant de l'engagement prolonge le retour à soi opéré par les acteur·trices : à défaut de pouvoir témoigner de l'impact de leur action, iels témoignent de l'énergie qu'iels y mettent. L'action ne peut donc être présentée comme rationnelle en finalité mais les acteur·trices s'y réfèrent comme rationnelle en valeurs et, dans une perspective plus analytique, elle semble l'être « de façon *affective* et en particulier *émotionnelle* » (Weber, 2016, p. 120) puisque c'est le sentiment d'utilité des acteur·trices qui est primairement en jeu. Si rationalité en valeurs et rationalité affective ont en commun de ne pas tenir compte du résultat de l'action, la première se distingue de la seconde « par l'élaboration consciente des visées ultimes de l'action et par une orientation méthodiquement *cohérente* au regard de ceux-ci » (*ibid.*, p. 121). Or, les acteur·trices mettent en avant une cohérence entre leurs propres valeurs et l'orientation de l'action mais, dans le

cadre plus large de l'effacement de l'horizon utopique, ces valeurs peinent à former une visée ultime commune et les valeurs elles-mêmes sont rarement nommées comme telles, d'où une rationalité qui, bien que non présentée comme telle, serait plutôt de l'ordre de l'affectif.

Le rapport au travail des acteur·trices est alors marqué par une sorte de version laïcisée du *Beruf* luthérien, soit une forme de profession-vocation, tel que présenté par Weber : « la profession-vocation est ce que l'homme doit accepter comme un décret divin, ce à quoi il doit « se soumettre » » (p. 83-84). Mais dans le cas des acteur·trices de l'ES(S), indépendamment des quelques protestant·es du corpus⁴¹⁵, la soumission est présentée comme celle à un décret auto-imposé. Ce rapport au travail s'inscrit aussi dans le régime religieux de la réalité au sens de Martuccelli (2014) qui constate que dans le monothéisme, la limite de la réalité est installée par une divinité unique une fois pour toute, induisant la modification dans la perception du temps qui passe de l'éternel retour à une parousie, donc du cyclique au linéaire. Le rapport au travail rejoint ce régime au sens où le sacrifice dans l'engagement suppose d'abord de se reconnaître à soi-même une responsabilité. Or, comme le souligne Martuccelli, ce régime renvoie à la « construction d'une limite adossée à une représentation causale de la responsabilité humaine. En fait, dans cet univers, la causalité est morale : la limite s'organise autour de la moralité des actes et des conséquences des actes, et devient même par moment une figure de la responsabilité » (p. 89).

Ce sont en effet les acteur·trices qui se prescrivent des règles d'engagement professionnel. Or, ces règles auto-imposées témoignent ici de leur vocation pour ce milieu professionnel, en tant qu'attraction impérative non-construite. Ce sont tout à la fois les individus et le collectif qui en pratique entretiennent ces règles. La rhétorique qui alimente ce *Beruf* laïque repose d'abord sur la présentation de l'engagement comme une vocation innée de l'ordre du naturel qui n'est pas sans rappeler la prédestination (2.1.). Ensuite, la vocation s'allie à une valorisation de soi qui passe tout à la fois par la démonstration de sa compétence (2.2.1.) comme preuve de l'adéquation entre soi et son travail et par une indifférence vis-à-vis de la dimension matérielle (2.2.2.) qui se prolonge dans un investissement allant parfois jusqu'à l'acharnement au travail qu'incarne le dépassement du nombre d'heures travaillées prévues dans les contrats de travail (2.2.3.). Il devient alors normal d'être prêt·e à se sacrifier pour son travail. Alors que les acteur·trices peinent à identifier leurs choix d'orientation professionnelle, la notion de vocation

⁴¹⁵ Le seul à mettre explicitement en avant sa foi protestante comme un élément important de son engagement est l'enquêté de [BF].

comble le vide de réflexion en la matière : si elle ne dit pas son nom, c'est elle que l'on peut apercevoir dans les non-dits en matière d'orientation comme à travers la rhétorique de l'inné et la mise en avant, si ce n'est du sacrifice, au moins du dévouement dans le travail. La vocation est supposée partagée et donne lieu à une convention dont dépendent les identités, convention que l'on définit comme un ordre dont « la validité [...] est garantie de l'extérieur par la chance, en cas de déviance, de se heurter, au sein d'un groupe de personnes déterminé, à une *désapprobation* (relativement) générale et perceptible dans la pratique » (Weber, 2016, p. 133). Ce maintien de l'ordre est plus efficace qu'un maintien coercitif dans la mesure où « une entorse à la convention (« usages sociaux ») est plus fortement sanctionnée par les conséquences extrêmement efficaces et sévères du boycott social exercé par les pairs qu'elle ne pourrait l'être par n'importe quelle coercition juridique » (*ibid.*, p. 133-134). L'idée d'ordre régulé par une convention complète ainsi le concept de limites de la réalité de Martuccelli (2014) : si ces limites impactent l'action en amont, l'action doit cependant être poursuivie en vertu de cette convention. C'est finalement une action édulcorée qui est mise en place par les acteur·trices⁴¹⁶.

2.1. L'engagement naturel, le sens inné de l'engagement

Si certain·es enquêté·es évoquent des rencontres ou événements particuliers pour expliquer leur sens de l'engagement, ces rencontres et événements tiennent souvent du hasard plus que de la recherche et l'identification même de ces rencontres et événements se fait sans véritable conviction quant à l'importance de la trajectoire suivie⁴¹⁷. L'enquêtée de [BL] est consciente de ce phénomène, elle conclut son récit en expliquant : « et là en fait ça s'est fait toujours avec des opportunités, des rencontres, à chaque étape. Et pour [BL] c'est pareil en fait » (BL R14). Il n'y a pas tant de fil directeur reconstitué *a posteriori* mais plutôt l'accent mis sur les rencontres et contingences qui s'inscrivent dans sa philosophie de vie : « je me suis toujours dit que fallait suivre ses envies et que quelque part quand on voulait on pouvait toujours rebondir » (BL R15). Dans le corpus, le passage à l'action apparaît fortuit, il est le résultat de choix faibles

⁴¹⁶ Comme pour la section précédente, ce processus concerne autant les Québécois·es que les Français·es.

⁴¹⁷ On trouve pêle-mêle évoqués différents cercles de socialisation – la famille et les ami·es, le plus souvent présentés comme des influences positives, les second·es alimentant la pratique bénévole d'une sociabilité qui encourage le maintien de la pratique –, des éléments matériels favorisant une prise de décision ou un changement – un licenciement, un déménagement, une rupture amoureuse –, des envies dont les origines ne sont pas identifiées, des voyages pour sept d'entre ell·eux, des expériences professionnelles proposant un environnement de travail soit satisfaisant soit au contraire duquel on cherche à prendre ses distances, certaines de ces expériences – stages, emplois d'été et bénévolat – étant véritablement vécues comme des essais par les enquêté·es. Globalement, les éléments matériels n'interviennent que pour renforcer une volonté ou concrétiser une décision déjà prise par les enquêté·es : à aucun moment ils n'interviennent comme le seul facteur responsable d'une orientation du parcours.

au sens où ils n'impliquent presque jamais de rupture ou de mobilisation d'une volonté mais découlent d'une suite logique d'opportunités et donnent l'image d'acteur·trices qui se laissent porté·es plus qu'ils n'agissent véritablement dans un sens.

Si l'absence d'identification de la construction de cet engagement se perçoit en creux dans la manière dont les enquêté·es évoquent ou n'évoquent pas cette construction, elle s'incarne plus directement dans des discours où l'engagement est présenté comme naturel et inné. La référence à l'inné est parfois explicite. L'enquêté d'[AL] explique ainsi :

Moi j'ai été né dans une famille, moi j'ai été né comme ça, je me souviens dans ma vie j'avais deux ans, j'étais dans un potager en Australie et je regardais le maïs. Alors toute ma vie, toute, toute, toute ma vie j'ai jardiné. Alors pour moi c'est juste une continuation de mes intérêts de, depuis ma naissance. Parce que ma mère elle m'a fait de souvenir où je cultivais des plantes après elle et j'ai, je replantais, avant même de savoir marcher. Alors moi j pense que c'est inné, que j'étais né avec cet intérêt. Alors toute la suite est une suite naturelle (AL R20).

D'autres fois, la référence à l'inné passe par la référence à un « toujours ». L'enquêtée d'[AJ] explique ainsi qu' « y a toujours eu cette envie d'améliorer ne serait-ce qu'à un tout petit niveau la condition euh je sais pas, la condition autour de moi, d'avoir un impact positif sur justement par ce que je peux faire, par mon action, et pas uniquement de vivre de manière individualiste » (AJ R19).

Dans certains cas cependant, l'idée d'un « toujours » mise en avant par l'enquêté.e s'oppose à un point de départ objectivement identifiable. Par exemple quand l'enquêtée d'[AM] affirme : « j'avais *toujours* eu une attirance dans ce milieu-là en fait t'sais quand j'étais plus jeune t'sais j'faisais du bénévolat [...] j'ai *toujours* aimé m'impliquer dans, dans des organismes, des emplois comme ça bénévolement » (AM R34), on comprend bien que ce toujours suppose qu'elle ait déjà été en âge de s'investir bénévolement. Le critère de l'âge s'applique aussi à l'enquêtée de [BP] quant à son intérêt pour la consommation responsable quand elle explique : « bon j'ai toujours eu cette sensibilité on va dire sur l'alimentation, sur l'alimentation de qualité » (BP R22). De même pour l'enquêtée de [BN] qui tente cependant d'étendre le toujours au plus loin possible, c'est-à-dire à quand elle était enfant : « j'ai toujours été un peu militante. J'ai toujours été un peu de toujours, c'est un peu mon, ma nature, même quand j'étais petite j'étais toujours un peu... » (BN R12). On constate cependant la difficulté à trouver un terme approprié pour désigner ce que l'enquêtée a *toujours* été dans la mesure où la phrase reste en suspens confirmant l'existence d'un début non identifié à ce toujours.

Parfois, le point de départ du toujours est même explicite dans les discours. Chez l'enquêtée de [CK] le paradoxe entre le toujours et l'adolescence est mis en avant dans la même prise de parole : « j'y suis depuis, *depuis l'adolescence* donc ça c'est quelque chose qui, qui me semble important [rires]. Oui j'ai *toujours* été dans l'associatif donc pour moi ça me paraît et puis j'ai toujours aimé les projets euh enfin j'ai *toujours* été dans les assos, j'ai vraiment, je me suis vraiment investie dans des projets surtout culturels à la base ouais. Mais parce que ça fait, voilà, c'est...ce qui est, c'est moins important, c'est les envies quoi » (CK R26). C'est aussi le cas de l'enquêtée d'[AQ], de manière plus frappante puisque la prise de parole dans laquelle le paradoxe apparaît est encore plus courte : « euh je l'aimais *toujours*. J'ai commencé quand *j'avais comme six ou sept ans*, j'ai commencé à cuisiner chez moi. Euh je l'aimais, j'aimais faire ça » (AQ R9). De même, l'enquêtée d'[AP] rapproche le toujours d'un point de départ temporel dans la même prise de parole, bien que le point de départ reste flou puisque c'est « en grandissant » (AP R13) :

Euh mes grands-parents savaient faire, ils ont construit leur propre maison euh entièrement, euh ils savaient faire leur savon, ils savaient tout faire. Et ça m'a *toujours* un peu fasciné cette autosuffisance qu'ils avaient. Et *en grandissant* moi-même euh plus tard à Ottawa, j'ai *toujours* observé un peu la société dans laquelle on évoluait et j'me suis, ça m'a *toujours* frappé à quel point on était loin de ça. Euh moi j'ai rapidement fini par travailler de neuf à cinq dans un bureau euh et je voyais très bien que je gagnais de l'argent pour pouvoir ensuite aller acheter toutes sortes de choses que je pouvais faire moi-même (AP R13).

Le naturel explique souvent l'attrait initial pour le secteur, le type d'organisation ou le milieu professionnel dans lequel les acteur-trices exercent. Si cet attrait est parfois, comme nous venons de le voir, inné, il est parfois présenté comme la succession d'étapes du parcours : comme si celle-ci ne pouvait être expliquée par d'autres causes, c'est le naturel qui entre en jeu. L'enquêtée de [CK] décrit ainsi son évolution de carrière comme naturelle, sans détailler en quoi une étape succède à une autre :

Mon association je l'ai toujours faite même en étant psychologue clinicienne et après j'ai trouvé, je trouvais pas de boulot dans ce que je voulais au niveau psy euh du coup je me suis investie encore plus dans l'asso culturelle. Ensuite j'ai créé mon asso à moi, enfin l'asso des cabarets populaires pour une culture pour tous et c'est là que ça s'est enchaîné donc du coup j'ai rencontré après l'épicerie et voilà, le projet m'a semblé intéressant et voilà. Donc j'ai fait ça naturellement en fait (CK R33).

L'enquêtée de [BQ] explique elle aussi : « j'étais tombée dans l'associatif naturellement » (BQ R2). Le recours au naturel est par ailleurs utilisé pour présenter des traits de personnalité

individuel mobilisés dans le but d'expliquer la situation actuelle dans l'ES(S) : « non je pense que c'est ma nature, je suis quelqu'un qui, qui...j'aime bien donner » (BN R12)⁴¹⁸. Le naturel serait parfois perçu comme tel de toutes. Ainsi, quand l'enquêtée de [BL] affirme à propos de la consommation responsable que « c'est juste du bon sens » (BL R20), elle souligne en fait l'existence, selon elle, d'une norme morale liée à ce type de consommation.

Exception à la règle d'un intérêt naturel ou inné pour l'activité aujourd'hui exercée, l'individu peut ne pas être sensibilisé à la cause de son organisation au moment où il s'y investit. C'est par l'action qui, au début, n'a pas spécialement de sens, que la sensibilisation va se faire. L'enquêté de [Z] illustre cette situation quand à la question « comment ça vous est venu cet intérêt pour l'écologie et pour l'agriculture urbaine ? » (Z Q29), il répond : « euh mon amour pour ça j pense a débuté avec euh l'implication dans ce projet-ci. Euh j'étais pas, j'étais pas euh un des meilleurs à revendiquer les bienfaits de l'agriculture urbaine ou l'écologie. Euh mais lorsqu'on s'implique six jours sur sept pendant deux ans de temps dans un projet beh on le devient. Puis on voit le bienfait⁴¹⁹ » (Z R29).

L'absence de début identifié à l'engagement des acteur·trices peut viser à renforcer la solidité de celui-ci : puisqu'il est naturel et inné, on le suppose profondément ancré dans des individus qui ne concevraient pas qu'il en soit autrement. Dans cette même optique de témoigner d'un engagement fort, les acteur·trices sont nombreux·ses à mentionner des porosités entre bénévolat et salariat et entre vie professionnelle et vie privée.

⁴¹⁸ Cette nature est elle aussi innée, comme le souligne plus tard l'enquêtée : « bah j'ai oui, c'est toujours euh, oui, comment dirais-je ? J'ai toujours euh eu ce sentiment de, j'ai toujours eu envie de partager avec les autres, de donner, j'ai toujours ce souvenir que, d'être comme ça » (BN R13).

⁴¹⁹ Il précise ensuite la nature de ce bienfait : « je pense que le projet pour, en tout cas pour moi, ce qui me, ce qui me permet de, de, de me donner au projet c'est lorsque je vois justement, lorsqu'on a des employés et des bénévoles euh qui viennent de différents milieux puis que c'est, euh ils viennent se ressourcer à travailler à la ferme. Euh on a des gens de tous les milieux. Puis c'est vraiment un lieu de, un lieu magique pour eux. Et on voit des fonctionnaires des fois passer deux semaines de vacances à travailler dans les champs bénévolement l'été juste pour euh pour décrocher de leur quotidien et venir se ressourcer à [Z] donc c'est vraiment un lieu, une atmosphère intéressante pour tous ces gens-là. Et lorsqu'on voit le bienfait de ça on voit c'qu'on c'qu'on, on voit c'que le projet redonne à la communauté, c'est plus que des légumes, c'est plus que de l'environnement puis de l'écologie. C'est vraiment de permettre aux bénévoles ou aux employés euh un lieu de travail, un lieu de, pour les aider dans leur cheminement de vie » (Z R29).

2.2. De la continuité entre vie professionnelle et privée au débordement : l'engagement dans l'emploi comme prolongement de soi et pourvoyeur d'identité collective

L'action devenue impérative car elle seule apporte le sentiment d'utilité recherché pour être satisfait·e de son travail, les acteur·trices s'en emparent au-delà de la simple sphère professionnelle pour en faire un engagement plus large. Prolongeant un engagement qui amène la vie professionnelle à déborder sur la vie privée, le travail participe finalement à la construction identitaire des acteur·trices qui vont se définir à partir de ce qu'ils sont dans ce cadre. L'engagement s'impose comme un impératif moral individuel qui marque plus largement l'appartenance à un milieu où le travail salarié prend un sens plus intime et va toucher à l'identité individuelle comme collective puisque l'on se distingue de fait entre pair·es susceptibles de partager ce même rapport à l'emploi⁴²⁰. L'enquêtée de [BZ] marque clairement l'enjeu identitaire lié à un engagement par lequel elle se définit : « je pourrais pas vivre sans,

⁴²⁰ Deux tendances s'écartent cependant de ce phénomène : la première consiste à mettre en avant l'engagement bénévole comme un premier pas vers le salariat, la seconde à rendre le bénévolat obligatoire. Dans un cas comme dans l'autre le caractère engagé du bénévolat s'efface. Ainsi, le bénévolat peut être conçu comme une obligation dans le cadre des missions salariées, comme dans le cas de l'enquêté de [J]. Ancien responsable d'agence d'une banque coopérative, l'enquêté explique : « j'veais être honnête dans le fond, ça faisait partie d'la job, d'être sur un Conseil d'administration en dehors de, de, de la Banque ou de la Caisse, en tout cas de la Caisse. J'avoue que des fois la motivation pouvait être variable » (J R49). L'investissement bénévole est présenté comme ne suscitant parfois que très peu d'intérêt de la part de l'enquêté qui s'en acquittait formellement. Mais plus souvent, quand la motivation pour l'engagement est autre que la défense d'une cause, c'est qu'elle prend la forme d'une stratégie d'intégration professionnelle. Le bénévolat constitue alors une première expérience utile au passage vers l'emploi, tout particulièrement au Québec. Deux enquêt·es mentionnent en effet cette particularité québécoise. Celle d'[AJ] explique que « pour le coup c'est très, très pragmatique. Mais à Montréal en particulier c'est [le bénévolat] vraiment un excellent moyen de rencontrer des gens dans l'univers dans lequel tu voudrais finir par évoluer en fait. Parce que c'est ça comme je te disais mon parcours est pas, c'est à Montréal que j'ai travaillé en conseil pour les OBNL mais avant ça j'avais fait beaucoup de choses mais j'avais pas évolué dans ce milieu-là, professionnel, dans lequel je voulais évoluer. Donc c'était une manière justement de mettre un premier pied là-dedans, puis de tester différents projets, de voir différents milieux, différents univers, de rencontrer des gens » (AJ R21). De même, celui d'[AL] souligne : « moi je viens de Nouvelle-Zélande, on fait pas beaucoup de bénévolat, c'est pas quelque chose de très commun socialement. Mais ici c'est super commun. Alors quand je suis arrivé les gens m'avaient conseillé fortement de faire du bénévolat parce que c'est comme ça que tu trouves du *job* et c'est comme ça que tu peux pratiquer le français. Alors je le faisais parce que quelqu'un m'avait expliqué qu'à Montréal c'était comme ça que ça fonctionne. Puis effectivement c'est exactement comme ça que ça fonctionne. J'ai eu ma première offre de *job* grâce à du bénévolat » (AL R23).

Si les deux enquêt·es qui se réfèrent explicitement à ce phénomène sont des étranger·ères qui ont un parcours d'immigration au Québec, les Québécois·es ell·eux-mêmes en témoignent dans leurs récits sans pour autant s'arrêter sur le fait que le bénévolat constitue une passerelle vers le salariat. Ainsi, l'enquêtée de [O] explique spontanément : « je l'étais [membre] avant d'être employée. Ça faisait longtemps que moi j'fréquentais parce que même depuis bah faut dire qu'aussi je viens d'un milieu où est-ce que j'avais une mère qu'était végétarienne. La coop j'la connaissais déjà » (O R29). S'il s'applique aux salarié·es de l'ES(S), ce phénomène est aussi projeté sur les bénéficiaires : le bénévolat de ces derniers est également conçu, du point de vue des acteur·trices, comme une manière de les réintégrer dans le milieu professionnel (cf. chapitre suivant). Seule Française à évoquer ce phénomène dans son parcours, l'enquêtée de [BP] souligne, quand elle a été embauchée dans la coopérative : « j'étais déjà adhérente à [BP] en tant que consommatrice depuis un petit moment » (BP R22). Les enquêt·es du corpus s'inscrivent finalement dans l'observation de Ferrand-Bechmann : « en France, on parle peu du bénévolat dans la formation des professionnels, au contraire d'autres pays, comme le Royaume-Uni par exemple » (2011, p. 26).

sans engagement et euh bon je suis pas encartée nulle part mais j'ai toujours eu les mêmes idées, à dix-sept ans j'ai pris ma carte au parti communiste [rires]. Bon après ça m'a passée [rires] » (BZ R26)⁴²¹. Pour l'enquêtée d'[AV], identité professionnelle et identité personnelle sont liées : « j'ai l'impression que j'apporte plus autant que je devrais apporter. Euh moi j'suis très dans la performance. Fait que donc là si j'apporte rien c'est comme si j'exploitais l'entreprise, là tu comprends-tu ? » (AV R27). Ainsi, dans la manière dont elle se présente, le sentiment d'utilité au travail devient un impératif pour qu'elle se sente bien.

Témoignant du débordement, la continuité entre vie personnelle et vie professionnelle s'impose comme une norme pour l'enquêté de [BW] qui va jusqu'à affirmer qu'il faut être prêt à faire passer la deuxième avant la première et que la deuxième doit nécessairement induire des changements plus globaux. La vie professionnelle est présentée comme ayant nécessairement des impacts sur les coopérateur·trices dans ce qu'ils sont, la coopération et la gouvernance partagée s'imposant comme des facteurs de développement personnel :

Maintenant l'engagement en il est quand-même différent les uns des autres. On n'a pas tous le même niveau d'engagement, ça c'est clair, on n'a pas tous le même niveau d'engagement physique. Y en a qui prennent des pauses plus ou moins importantes, y en a qui travaillent plus ou moins fort. Euh on n'a pas tous le même niveau d'engagement mental, y en a qui réfléchissent énormément, qui passent beaucoup de temps euh sur cette gouvernance partagée euh...donc on n'a pas tous le même engagement vis-à-vis de la gouvernance partagée. Euh quand on rentre dans la gouvernance partagée on s'engage par exemple à, alors on s'engage à plusieurs choses notamment y a des, il faut, on s'engage à changer de paradigme. Par exemple le paradigme de la confiance euh y a un, la gouvernance partagée demande, impose de faire confiance et d'accepter la vulnérabilité qui va avec. Bah c'est pas facile parce qu'on est pas habitué à ça. Nous on est plutôt habitué, en tout cas moi c'est ce que j'ai appris pendant des années, à « la confiance ça se gagne ». Mais « la confiance ça se gagne », c'est une forme d'emprise sur quelqu'un et on essaye de se sortir en fait de cette emprise qu'on peut avoir sur tous les autres. Donc il faut changer de paradigme, alors ça demande à ça, en fait la gouvernance partagée nécessite un engagement sur la réflexion personnelle, y a un engagement mental à avoir sur, sur euh le changement que ça impose. On peut pas continuer en fait, on peut pas rentrer dans la gouvernance partagée sans, sans réfléchir à ce que ça amène comme changement aussi bien à titre personnel mais au niveau du collectif. Donc y a un engagement vis-à-vis de ça (BW R9).

⁴²¹ De même, l'engagement est une composante primordiale de l'identité de l'enquêtée de [BO], son engagement bénévole étant d'autant plus important qu'elle ne travaille pas par ailleurs : « moi sur la commune ça m'intéresse de savoir ce qui se passe, d'être participante sur la commune, de me sentir citoyenne dans ma ville. Y a plein de gens qui le sont de différentes façons, voilà moi c'est ma façon de l'être, bon en participant aussi à d'autres associations dans lesquelles j'ai une part active » (BO R11). Son identité sociale dépend ainsi de sa participation aux activités associatives.

L'identité collective repose alors sur un nouveau paradigme partagé. L'engagement, tel qu'il est présenté, constitue un marqueur valorisant de l'identité individuelle (2.2.1.). Au niveau collectif, elle trouve son prolongement dans un désintérêt pour les conditions matérielles du travail, tant financières (2.2.2.) qu'en matière d'heures investies (2.2.3.).

2.2.1. La valorisation de soi par le récit de son engagement

L'engagement qui va jusqu'au débordement de la vie professionnelle sur la vie personnelle est une manière pour les acteur·trices de se valoriser. Ce mode de valorisation concerne plus directement huit enquêté·es du corpus pour lesquelles l'identité de l'individu se fonde dans l'identité professionnelle. Ce passage entre les deux sphères peut passer par la mise en avant d'une qualité personnelle comme particulièrement utile au travail. Justifiant la manière dont elle vit le lien social à [BN], son enquêtée explique par exemple :

Moi je me rends compte j'ai une facilité à ce que les gens se confient à moi, c'est comme ça depuis toujours, même quand j'étais jeune j'étais comme ça. Je travaillais dans un centre de santé, les patients se confiaient, voilà ils me racontaient, mais bon, enfin c'est ma nature je veux dire c'est pas pour me, je ne me, je me mets pas de, c'est pas pour me valoriser mais pour dire que même un autre travail que j'ai fait les gens quand tu les écoutes ils sont super contents en fait (BN R5).

La capacité d'écoute est illustrée à travers sa vie professionnelle qui vient finalement appuyer l'existence de cette qualité dont l'enquêtée renforce la prégnance en soulignant que si elle l'évoque ce n'est précisément pas pour se valoriser. De même, l'activité de l'enquêté de [CB] au sein de l'association est corrélée à ses propres qualités : « je me suis dit « mais c'est pas possible, les gens ils se tirent dans les pattes » euh nan je me suis dit, je me suis tout de suite dit que c'était pas fait pour moi ce métier-là, parce que moi je suis plutôt quelqu'un de serviable, quelqu'un de gentil, bon voilà je suis pas très stratégique mais j'aide les gens, je, donc voilà » (CB R15). Cette vision de soi portée sur l'aide plutôt que sur le matériel constitue un récit vertueux de soi.

La fierté d'être engagé·e comme composante de l'identité est visible chez des acteur·trices qui donnent l'impression d'être omniscient·es au sein de leur organisation. Ainsi, pendant la phase de lancement de l'association, l'enquêté de [BG] explique qu'il était indispensable :

J'étais vraiment au début de l'asso y a trois ans, on était rien, j'ai touché à tout en fait, j'ai, j'ai lancé la Commission vie associative euh un petit moment, j'ai lancé la Com'

gestion mais vraiment quelques mois juste le temps qu'elle se fasse, j'ai participé à la Com locale, j'ai participé à, j'ai vraiment touché un peu à tout [...]. Donc j'ai eu une période de ma vie où je donnais dix-douze heures semaine à l'asso (BG R3).

L'enquêté de [CB] met aussi en avant sa polyvalence dans l'association : « alors moi je suis humble secrétaire, voilà, humble webmaster aussi, euh je pense que je mets pas mal d'énergie dans l'association aussi pour euh pour pouvoir la développer et la porter » (CB R2). Comme pour l'enquêtée de [BN], son propos comporte un contraste entre l'humilité annoncée et le fait d'occuper deux fonctions, de donner de l'énergie jusqu'à « porter » (*ibid.*) l'association.

La capacité à relever des défis professionnels et à être reconnu-e pour cela contribue à ce récit de soi valorisant. L'enquêtée d'[AC] met ainsi en avant le fait d'être reconnue pour ses compétences en faisant faire l'éloge de celles-ci à d'autres actant-es de son récit :

Puis j'étais en entrevue, ils ont été très impressionnés par mon entrevue et tout, mes expériences, mais j'étais en compétition avec une autre personne. Fait que là c'est, t'sais c'qui m'a démarqué c'est euh mes expériences dans les organismes communautaires, ma gestion, et le fait que ils ont, ils ont vérifié toutes mes références et les gens ont dit la même chose : que j'étais une perle rare, une personne très professionnelle, une personne de confiance et tout (AC R17).

Elle continue cette valorisation plus loin par le récit d'une autre expérience :

Puis là elle dit : « je sais que tu aimes les défis », j'ai dit : « oui » puis là elle dit : « j'ai quelque chose à te proposer, c'est un méchant défi ». Fait que là les antennes me sont allumées, j'ai dit : « ouais ! », puis là elle m'a dit : « c'est un organisme, ça fait pas longtemps que c'est ouvert, c'est en développement ». Puis pour avoir, elle m'a connu pour avoir remonter trois organismes communautaires. Elle me dit : « j'pense que c'est, c'est l'idéal pour toi » (AC R17).

Quant aux défis, les enquêtée-s d'[AF] et [AV] montrent qu'ils sont capables de les relever avec succès. Le premier raconte :

Donc c'était une région qu'est dans le Sud de la Mauritanie, à la frontière avec le Sénégal, qui s'appelle le Brakna. Et euh donc on avait des zones tests et des zones témoins, enfin c'était tout un, tout un protocole scientifique, sportif, euh et donc une partie de la population sur laquelle on intervenait, les femmes enceintes et les femmes qui avaient des enfants entre zéro et deux mois bénéficiaient de, d'allocations familiales, en plus de projets de lutte contre la malnutrition ou de promotion justement de la saine alimentation. Et puis on avait des indicateurs de suivi sur leur santé, sur la santé des enfants puis c'est un projet qui s'étalait sur un peu plus de trois ans. Et puis on avait comme je te disais un groupe témoin puis un groupe qui bénéficiait du cash sans la stratégie alimentaire puis un groupe qui bénéficiait de la stratégie alimentaire sans le cash, donc sans les allocations familiales. Et puis on faisait des, des comparaisons entre les différents groupes avec ces

données. On avait des données quantitatives puis qualitatives, puis des études sociologiques sur plutôt comment les personnes elles utilisaient leur allocation familiale. Enfin c'était un, c'était un projet « sport » » (AF R30).

La longueur de l'anecdote fait écho à la complexité de l'action selon l'enquêté qui évoque à deux reprises, au début et à la fin de l'extrait, l'idée que cette mission était « sportive » donc nécessitait un effort particulier, effort couronné de succès. Le récit de l'enquêtée d'[AV] est très proche de celui d'[AF] non pas tant par sa localisation que par la présentation d'une certaine technicité de la mission liée à sa dimension scientifique et par la longueur avec laquelle il est développé :

Cette pensée-là que j'ai développé dans mes études m'a été très utile. T'sais là j'ai, ou comme quand j'étais en Afrique puis qu'à un moment donné ils cherchaient quelqu'un ils ont dû dire « oh, on va faire venir un chercheur » pour un projet en environnement puis j'ai dit : « ben qu'est-ce que vous cherchez ? », t'sais. Fait qu'ils m'expliquent là sur le lamentin, sur le riz, « oh ! j'dis, moi j'connais pas l'histoire du lamentin ou du riz mais j'ai la structure, t'sais la science environnementale, j'ai étudié là-dedans donc si vous voulez je peux bien aller faire votre audit puis si je sature j'vous l'dirai ». Fait que finalement je l'ai fait t'sais. Fait que t'sais un moment donné tu connais pas tout mais t'as la structure, tu sais par quel chemin, étape un, étape deux, étape trois. Fait que c'est ça, tu connais les étapes. Fait que ça m'a suivi toute ma vie ça (AV R23).

L'enquêtée d'[AW] se valorise elle aussi à travers la difficulté de la mission qui a pu lui être confiée : « j'ai réussi à aller chercher un fonds assez important pour le développement des jardins communautaires dans les zones rurales les plus éloignées du Nord du Nicaragua » (AW R17). Le fait que le fonds soit important et les zones isolées indiquent la difficulté en question.

Enfin, la valorisation de soi *via* son travail se fait aussi en creux, en désignant à travers l'autre ce que l'on n'est pas : « par exemple ma sœur est avocate mais elle est avocate, peu importe, en droit public, moi j'arrive pas à imaginer qu'on puisse être avocat et ne pas t'sais comme défendre la veuve et l'orphelin, défendre l'environnement » (AJ R19). Au contraire de sa sœur, l'enquêtée d'[AJ] agit en faveur de l'alimentation durable.

2.2.2. Du rejet de l'argent au sentiment de sous-rémunération

Parmi les éléments caractéristiques de l'identité collective des acteur·trices du corpus, le rejet de l'argent constitue tout à la fois une source de fierté et de regrets. Elle est un marqueur fort d'une identité propre à ce milieu, qui pense se distinguer sur cette dimension d'autres milieux professionnels et indique ainsi un entre-soi. Comme le soulignent Hély et Moulévrier : « une

grande partie des *travailleurs solidaires*⁴²² rencontrés acceptent, voire revendiquent des salaires inférieurs soit à leur niveau de qualification, soit aux rémunérations octroyées dans le privé ou dans le public pour le même type de poste » (2013, p. 196). Or, par ailleurs, considérant les conditions d'emploi plus particulièrement dans le milieu associatif français, Hély souligne que « tant que le travail associatif sera [...] dévalorisé du point de vue des rémunérations versées, ceux qui l'occupent n'auront d'autre choix que de « faire nécessité vertu » pour ne pas perdre la face » (2008, s. p.). La fierté apparente d'accepter une sous-rémunération de son travail pourrait alors dissimuler une contrainte matérielle subie. Cette caractéristique de basse rémunération est partagée des deux côtés de l'Atlantique tant dans les coopératives que dans les associations ou OBNL.

L'enquêté de [BG] indique ainsi au sujet de l'employée de l'association qu'« elle savait très bien qu'en bossant dans l'économie sociale et solidaire elle ferait pas fortune » (BG R16). De même, en arrivant dans le communautaire l'enquêtée d'[AV] souligne : « j'prends une baisse de salaire importante » (AV R27). L'enquêté de [P] explique plus largement :

Le communautaire au Québec ? Toujours pas assez reconnu. Le travail qu'on fait est toujours pas assez reconnu, euh donc les salaires suivent pas. Et puis [P], [P] a toujours choisi euh de mettre ses fonds puis ses sous puis ses priorités dans des trucs qui vont impacter large. Donc euh on se pose pas la question, on va faire un ascenseur. On, on, c'est tout. On va, on va, nos ressources sont là. On va, on veut une ferme ben tiens, on a une ferme, voilà. Mais après ben les salaires sont pas, c'est vraiment, vraiment pas mirobolants et puis de toute ma vie, l'emploi que j'ai à [P] même à quarante ans c'est l'emploi dans lequel je fais le moins de sous de toute ma vie là (P R23).

Une anecdote de l'enquêtée d'[AV], au cours de laquelle elle raconte s'être trouvée considérée comme porteuse d'une logique mercantile car elle était issue du monde des coopératives alors que ses camarades venaient du communautaire, témoigne du fait que cet entre-soi peut aboutir à un changement des référentiels courants, décalant ceux qui sont habituellement attendus. Dans ce cas précis, alors que le monde coopératif peut être vu par le monde des entreprises lucratives comme non-mercantile, le décalage du point de vue depuis le monde communautaire entraîne l'effet inverse. Ainsi, le rejet de l'argent n'est pas un critère vécu de manière homogène au sein de l'ES(S), prolongeant finalement le contexte matériel dans laquelle les coopératives ne sont astreintes qu'à une lucrativité limitée moins stricte que la non-lucrativité.

⁴²² Soit dans leur acception les travailleur·euses de l'ES(S).

Chez l'enquêté de [CB] l'argent fait figure de repoussoir dans une de ses précédentes expériences professionnelles : « ce qui m'a dérangé en fait c'était l'argent, l'argent, l'argent, l'argent, toujours l'argent. Et je me suis rendu compte qu'au bout du compte mon malaise, mon malaise en fait à l'intérieur au bout du compte ben il était lié en fait à cette présence-là euh de l'argent, voilà. Et en fait j'me suis dit « ben en fait l'argent il... », j'ai fait le choix que l'argent guiderait pas ma vie, voilà » (CB R15)⁴²³. A défaut d'être une figure repoussoir, l'argent est le plus souvent présenté comme n'étant pas une priorité dans le choix de la carrière, voire comme suscitant une totale indifférence. C'est le cas de l'enquêté d'[AL] qui se décrit comme « quelqu'un qui s'en fout de l'argent » (AL R20).

Le fait que l'argent ne soit pas déterminant se traduit par un investissement en temps bénévole, comme on le verra partie suivante, et par une acceptation de la sous-rémunération par rapport à un poste équivalent dans le privé lucratif et/ou par rapport aux qualifications des acteur·trices. Le sacrifice financier est reconnu aux autres et à soi par l'enquêté de [J] qui occupe le poste de direction. Concernant les autres, il souligne que les employé·es se privent de certains biens communs en acceptant d'avoir des salaires bas car iels croient en la mission de la coopérative de travail qui est de distribuer des produits naturels et sains dans le supermarché :

Puis y a beaucoup de commis qui ont même pas d'auto parce que ils ont des fois une famille, un loyer à payer. T'sais qu'ils me disent qu'ils se payent souvent puis ils disent qui sont convaincus qu'ils peuvent faire un différence puis ils sont pas employés juste pour faire de l'argent si on peut dire. Puis on n'a pas trop de rotation de nos employés. T'sais c'est comme si y a une appartenance dans ce système de coop là qu'on verra pas nécessairement dans d'autres entreprises (J R34).

Le sacrifice consenti par les employé·es est justifié à la fois au nom du sentiment d'utilité dans la logique évoquée ci-dessus du colibri, mais aussi par le statut coopératif supposé agir positivement sur l'investissement des salarié·es *via* un sentiment d'appartenance plus fort que

⁴²³ La prégnance du terme « argent » dans le sous-code « déclencheurs-ruptures » sur NVivo, illustré sur le nuage de mots ci-dessous, s'explique d'une part par cette citation de l'enquêté de [CB] qui reprend à lui seul huit fois le terme et d'autre part par le fait que cette citation pèse d'autant que le sous-code en question est relativement restreint puisqu'il ne comporte que 42 références réparties dans 19 entretiens.



dans le privé lucratif. Concernant son positionnement en tant que directeur, le sacrifice se joue à un niveau moindre mais l'enquête met néanmoins en avant certaines concessions : « puis moi dans mon cas c'est ça j'suis pas à cinquante ou trente mille de l'année, c'est comme bien léger, fait que là ça leur permet d'être un peu plus, de pouvoir deviser un peu plus tranquillement là bon » (*ibid.*). De même, dans la coopérative [BP], la faiblesse des rémunérations a des conséquences matérielles directes : « pour l'instant c'est compliqué de se projeter euh personnellement dans de l'achat ou au niveau locatif, c'est pas facile de trouver un appartement avec le salaire qu'on a, enfin que j'ai » (BP R34). A [CF] aussi, les conséquences matérielles existent. Si l'équilibre financier de la coopérative a été modifié pour permettre aux salarié-es d'être mieux rémunéré-es, iels demeurent malgré tout sous-rémunéré-es par rapport à ce que l'enquête du bar-restaurant coopératif estime être le salaire correspondant au travail accompli :

Et même au-delà de ça c'est quelle valeur on donne à notre travail parce qu'on se paye au SMIC, un peu plus parce qu'on rentre dans la boîte au SMIC et on est sur une augmentation à l'ancienneté euh mais ça reste des salaires assez faibles quand on voit le travail qu'on fait, alors certes si on était, on est payé comme des serveurs mais on est serveur/cuistot/gérant d'entreprise/RH/tout et donc on n'est pas bien payé pour ce qu'on fait. Alors certes on a plein de rétributions symboliques et autres, informelles pour notre boulot, mais pour se trouver un appart bah y a besoin d'une feuille de paie. Et je crois qu'à un moment quand on s'est rendu compte qu'on était tous obligés de faire des fausses fiches de paie pour trouver des appart pas trop loin du boulot eh beh on s'est dit que ça va pas, c'est problématique. Donc euh on a essayé d'un peu euh rééquilibrer ce triangle fournisseurs – clients – salariés, on se rend compte qu'on était, qu'on pouvait pas être les moins chers du quartier en ayant les meilleurs produits du quartier et en se payant (CF R17).

Si les exemples évoqués jusqu'à maintenant sont issus des organisations de la consommation responsable plus que de celles s'emparant des enjeux d'accessibilité de l'alimentation, cette deuxième tendance n'est pas exempte de ce genre de problèmes. L'enquête de [BV] souligne ainsi le paradoxe suivant :

Aujourd'hui ma frustration c'est de voir que des personnes travaillent dans le champ de la précarité et sont voilà précaires aussi au niveau des ressources qu'ils perçoivent donc ça c'est...et je vois partir des personnes avec vraiment des belles compétences qui ont, voilà, qui ont acquis aussi un travail relationnel auprès de nos publics et c'est un peu dommage que des fois on peut pas stabiliser des postes (BV R11).

C'est au nom de leur engagement pour une cause, de leur adhésion au projet de leur organisation que cette sous-rémunération est justifiée par les acteur-trices. L'enquête d'[AS] souligne ainsi :

Fait que tout le volet de la consolidation d'équipe on est quand-même un organisme communautaire vous vous en doutez bien évidemment on n'est pas dans ceux qui payent

les plus gros salaires à Montréal. On est extrêmement privilégié, la plupart des employés sont souples, ils sont pas là pour le salaire ce qui nous permet d'avoir beaucoup de pierres, et derrière ça amène un niveau de complexité fonctionnel parce que contrairement à une compagnie normale traditionnelle où y a un grand chef qui dit « suivez-moi donc » et tout le monde suit, ici les gens sont pas nécessairement là pour des raisons de carrière. Donc si on part à gauche y en a qui disent : « ben moi je pense qu'on aurait plus d'impact si on partait à droite » donc on veut surtout pas démobiliser les gens, on veut surtout pas que les gens perdent leur foi, leur conviction par rapport à la cause, c'est une extrême richesse. Fait qu'y a un enjeu en termes de consolidation de l'équipe (AS R19).

Pour l'enquête de [Y], la mobilisation pour une cause va jusqu'à s'opposer frontalement à l'enrichissement personnel : ainsi, dans son acception de la non-lucrativité, les travailleur·euses doivent nécessairement être mal payé·es. Il explique :

C'est sûr que les gens ici ils sont déjà t'sais ils tiennent beaucoup aux valeurs de l'organisme euh qui sont basées sur l'écologie, l'altruisme euh la collaboration, euh donc c'est ça, faut que ça fasse du sens là, ce qu'on fait nous on le fait pour la cause, pas pour s'enrichir personnellement parce que c'est, c'est, si on le faisait pour ça j'perdrais des employés là c'est sûr [rires]. Ça perdrait tout son sens. Euh donc c'est vraiment, oui on a vraiment une cause qu'on considère nous altruiste, vraiment pour aider à ce que les villes soient plus verdoyantes, qu'y ait moins d'îlots de chaleurs, qu'y ait plus de productions locales en ville, que les gens puissent apprendre à se nourrir le plus possible par eux-mêmes, euh prennent conscience aussi de l'importance de tous ces enjeux-là (Y R5).

Enfin, l'enquête de [CF] met en garde contre le risque de trop grande intensité de l'engagement, reconnaissant implicitement que dans des supermarchés de l'ES(S) comme [CF] la confusion entre bénévolat et salariat à travers l'engagement est courante. Il indique ainsi :

Alors nous le truc important c'est euh qu'on a envie de euh, on est dans une démarche très militante et très politique et pour autant on n'a absolument pas envie de fonctionner sur du sacrifice des gens pour la cause quoi. Donc c'est un truc qu'on a un peu trop souvent, chez des collègues, chez des gens qui font des heures pas payées mais parce qu'il faut ou que les maraîchers sont dans leur truc pas cher parce qu'ils ont pas le choix, et nous on a vraiment envie de payer les gens pour le travail qu'ils font (CF R8)⁴²⁴.

C'est qu'en effet, au-delà de la question du rapport à l'argent, les acteur·trices de l'ES(S) tendent à brouiller les frontières en bénévolat et salariat à travers le temps qu'iels investissent dans leur travail sans être rémunéré·es.

⁴²⁴ L'enquête insiste sur ce point à plusieurs reprises au cours de l'entretien. Par exemple : « euh y a un volet conditions de travail qui est hyper important – euh toutes les heures de travail doivent être payées, personne ne doit se retrouver dans des conditions, enfin euh ouais vraiment on veille aux conditions de travail un peu plus que ce que le droit du travail » (CF R12)

2.2.3. Donner son temps, entre volonté et sacrifice

Les débordements du travail sur le reste de la vie participant à l'identité individuelle aboutissent finalement à faire passer son travail avant soi. Le premier est privilégié car il devient un repère fondamental de qui l'on est, il est porteur de valeurs et d'un rapport au monde. Le fait que le salariat dans l'ES(S) intervienne pour plusieurs acteur-trice dans la continuité d'un engagement bénévole favorise un investissement important au travail qui, plus qu'une manière de gagner sa vie, est vécu comme un prolongement de soi et de ses valeurs, témoignant de son engagement. Le mélange de ces deux types de temps de travail, entre salariat et bénévolat, est sans équivoque pour bon nombre d'acteur-trices. Celle de [CK] met en avant le fait que seules importent ses convictions dans sa décision de s'engager :

Ben moi j'ai le même investissement que je sois bénévole ou salariée en tout cas dans une association. Si le projet me plaît, il me plaît, c'est-à-dire que je m'investis autant quoi. [...]. Donc voilà en fait c'est selon qui je rencontre, si j'ai envie de m'investir du coup là j'aime bien et voilà c'est important aussi d'approfondir ses compétences, ses connaissances et moi j'aime bien m'investir dans des projets s'ils me semblent pertinents, ce qui était le cas ici [rires] (CK R31).

La frontière entre salariat et bénévolat se voit ainsi effacée, comme si les conditions matérielles importaient finalement peu.

L'enquêtée d'[AC] se réfère explicitement au bénévolat pour désigner ses heures supplémentaires non-rémunérées :

J'ai toujours du bénévolat. J'ai toujours du bénévolat. C'est pour ça qu'une partie de mon travail ici, moi j'ai à travailler quarante heures et j'ai plus que quarante heures. Mais t'sais j'ai, comment, mettons j'ai une famille qui me dit « ben t'sais j'ai besoin... », je vais me déplacer là mais je vais pas charger à l'organisme, j'ai pas chargé à mon Conseil d'administration. Fait que j'ai toujours, par semaine j'ai calculé que j'ai à peu près un autre quarante heures de bénévolat. Et j'ai pas de vie... [...]. Puis j'ai me sens bien là-dedans. Les gens ils me disent : « mais nan, tu te reposes pas ! ». Mais quand on fait du bien là c'est comme du repos. Mais le corps il souffre pas souvent, le corps il est fatigué (AC R21).

Elle souligne, comme celle de [CK], que ce sur-engagement dans le travail est habituel pour elle : « j'ai toujours fait du bénévolat dans mes emplois, j'ai, je mets toujours des heures pour aider les familles. Fait que comme je dis je charge jamais à mes employeurs mais je les prends sur moi. Puis souvent les gens ils me disent : « est-ce que tu couches là ? ». Non j'ai couche pas là, j'ai entre chez moi, j'ai dors un peu puis j'ai reviens » (AC R22). L'engagement est présenté comme

particulièrement fort puisqu'il entraîne du manque de sommeil et une fatigue qui touche physiquement l'enquêtée. Il se justifie à la fois par le sentiment d'aide apporté aux bénéficiaires, développé au chapitre suivant, et par l'intérêt porté au travail en question, dans un contexte où, encore une fois, l'engagement dans le travail est une manière de se valoriser :

Donc euh j'me suis retrouvée à [AC]. Et j'suis tombée en amour. J'compte pas mes heures ! J'compte pas mes heures mais j'ai investi beaucoup de temps, je sais toujours à quelle heure que j'rentre mais je sais jamais à quelle heure que j'pars. T'sais j'cours partout, parce que là j'dois tout faire. Euh j'suis dans le bureau, j'suis en avant, j'suis dans la cuisine, j'suis à l'extérieur, j'suis dans les rencontres. Fait que j'dois vraiment, c'est pour ça que c'est urgent que je trouve quelqu'un, quelqu'un qui va s'occuper d'ici. Puis moi j'vais m'occuper de tout ce qui est bureau et marketing, les rencontres et tout. Comme ça je vais pouvoir respirer un peu. Fait que voilà mon histoire de [AC] (AC R17).

Ce mode d'engagement où les heures bénévoles prolongent les heures rémunérées est similaire à celui de l'enquêtée d'[AD] qui estime « faire beaucoup d'heures puis pas les écrire » (AD R18). L'engagement que les acteur·trices peuvent mettre dans leur travail en ne faisant pas de différence entre travail bénévole et travail rémunéré peut aussi être mis en avant d'un point de vue extérieur à l'organisation. Ainsi, l'ancienne salariée d'[AF] explique au sujet des salariées qui l'ont succédée : « j'crois beaucoup à [AF] parce que [nom] que t'as rencontré, puis [nom] qu'était là avant c'est des personnes en or, sérieusement c'est des gens précieux, qui comptent pas leur temps, qui sont impliqués, qui sont imaginatifs » (AFb R13). C'est dans sa perspective l'efficacité de l'action qui est en jeu dans l'engagement au travail. L'engagement sacrificiel exemplaire prêté à autrui est aussi exprimé par l'enquêté de [BF] à propos du premier salarié du projet d'épicerie solidaire :

Il s'est trouvé qu'y avait un de nos administrateurs euh donc du [nom d'une des organisations créatrices de [BF]] qui était, bon qui était sénior, qui avait bien gagné sa vie et qui voulait faire des choses. Bon il avait encore un peu de points de retraite à gagner mais il disait : « ben voilà, moi je peux éventuellement, ça m'intéresse de donner un peu de mon temps ». Et du coup on a fait affaire, il s'est mis en autoentrepreneur et il a été payé à mi-temps sur la construction du projet, donc il était à mi-temps. Pendant six mois il était à plein temps sur la construction du projet (BF R1).

Le poids de l'engagement se mesure également par la privation d'activités autres que l'emploi qu'implique l'investissement dans le travail. Ainsi, l'enquêté de [G] explique qu'il n'a pas le temps de s'engager par ailleurs tant son emploi l'occupe :

J'habite [nom du quartier], puis, bon, j'suis un peu au courant de c'qui s'passe là parce que je parle à des gens qui sont impliqués là mais je m'implique pas dans mon quartier. C'est ça j'ai pas le temps, on pense qu'on donne tellement tout ici que j'ai pas

d'engagement social à part ; t'sais moi j'trouve que mon travail c'est déjà, c'est pas juste une *job* là, c'est déjà quand-même pas mal un travail social, un engagement social là, à la limite presque du militantisme, bon sans exagérer là. [...] j'vais pas dans les rencontres citoyennes de mon quartier. Je m'implique pas comme citoyen. Non, je participe à des événements ponctuels à gauche, à droite, mais j'ai pas vraiment d'engagement extrêmement, comment dire ? Régulier, c'est ça (G R26).

L'engagement en tant que travailleur prive l'enquêté d'un engagement en tant que citoyen tant il est prenant. La dimension sacrificielle de l'engagement au travail apparaît par ailleurs quand l'enquêté souligne qu'il aimerait pouvoir avoir d'autres activités que celles liées à [G]. L'enquêtée de [BL] est dans le même cas, déplorant d'avoir dû se retirer d'un Conseil d'administration associatif faute de temps : « après bah non j'ai pas vraiment le temps de faire autre chose que le magasin maintenant » (BL R24). Mais, contrairement à l'enquêté de [G], celle de [BL] travaille en coopérative et n'est à ce titre soumise à aucun lien hiérarchique. A travers son exemple, il apparaît que l'engagement dans le travail indépendamment de la rémunération relèverait plus pour les acteur·trices d'une éthique personnelle que d'une contrainte hiérarchique, d'autant que cet engagement est très largement présenté comme un choix. L'engagement dans le travail est, comme le désintéressement financier, présenté comme une caractéristique normale de l'emploi associatif par l'enquêtée de [CM] qui affirme : « je suis satisfaite de ce que je fais au niveau professionnel et militant même si c'est, c'est pas facile tous les jours et que c'est des milieux qui demandent quand-même beaucoup d'investissement (CM R24)⁴²⁵.

⁴²⁵ Opérant un décalage du milieu professionnel vers l'organisation elle-même, la lourdeur de l'engagement se fait par ailleurs ressentir à travers des acteur·trices qui déplorent la mauvaise répartition des tâches au sein même de chaque structure, certain·es croulant sous trop de travail tandis que d'autres seraient moins engagé·es. Il y aurait donc des décalages entre les individus dans la perspective de certain·es acteur·trices. Cependant, cell·eux qui mettent en avant ce phénomène sont cell·eux qui se perçoivent comme plus engagé·es que leurs pair·es. On peut dès lors se demander dans quelle mesure cette plainte n'est pas un autre mécanisme de valorisation de soi. Ce positionnement est particulièrement le fait d'organisations qui mettent en avant des modèles de gouvernance tournante ou horizontale à vocation égalitaire, comme en témoigne l'extrait BW R9 cité ci-dessus et le suivant : « au bout d'un moment donc ça a généré de grosses inégalités euh dans le travail parce que plein de tâches sont venues se rajouter à celles qui avaient été identifiées comme étant des tâches euh de base et réparties dans les commissions. Ces tâches qui étaient des tâches à faire en plus étaient réparties en collectif pas mal sur la base du volontariat. C'était un peu toujours les mêmes qui se retrouvaient pour faire des tâches et toujours les mêmes qui se laissaient un peu porter et euh en plus de ça des commissions plus importantes que d'autres et y en a qui travaillaient plus que les autres, qui faisaient plein d'heures sup'. Euh alors on paye toutes nos heures de travail donc quand on fait des heures sup' elles sont payées mais en termes de confort et de fatigue et de charge mentale c'est pas la même. Et y a un dernier problème qui était l'isolement, c'est-à-dire que y a des gens qui étaient dans des commissions pas mal stratégiques qui se retrouvaient pas mal seuls à devoir prendre des décisions, ou alors euh remettaient leurs décisions au collectif, devant le collectif, lors de la réunion hebdomadaire dont je te parlerai après. Et donc c'était compliqué parce que soit les gens prenaient des décisions qui impactaient le collectif tout seul et c'était remis en cause, soit euh ils avaient beaucoup de pression, ils prenaient des décisions mais c'était difficile pour eux, soit les gens osaient pas prendre des décisions et remettaient tout au collectif donc on va décider tous ensemble de trucs euh assez insignifiants des fois. Euh et donc ça nous prenait du temps, de l'énergie » (CF R6). [CF] fait cependant figure d'exception, avec [BG], sans sa volonté de rémunérer, même minimalement, les heures supplémentaires effectuées par les coopérateur·trices.

Le sacrifice qu'implique l'engagement est peut-être encore plus marquant quand il empiète sur la vie familiale. Seul enquêté à citer cet exemple, celui de [BG] évoque l'engagement bénévole de ses parents. Il explique ainsi : « moi j'étais dans une famille où ça passait ses week-ends à aller arbitrer des matchs de basket et passer son week-end au gymnase, ça a jamais posé problème à ma famille, et l'asso elle passait avant notre vie de famille » (BG R24). L'engagement en question est alors un engagement bénévole qui se surajoute à un travail salarié : aucun des acteur·trices n'aborde son investissement dans son emploi comme ayant des répercussions importantes sur leur vie familiale. Dès lors, confirmant ce que nous avançons plus haut sur l'engagement dans le travail comme forme d'engagement modéré, il semblerait qu'en dépit de ce que les acteur·trices soulignent comme des débordements de leur engagement, celui-ci reste relativement sous contrôle du fait qu'il soit, au moins en partie, rémunéré. L'enquêté de [CB] constitue une autre exception dans sa manière de se référer à l'engagement : sans emploi, il affirme avoir basculé sur un autre modèle économique dans lequel il vit d'aides sociales et d'échanges de services. Il décrit lui aussi son engagement à travers des empiètements sur sa vie personnelle : « après je suis devenu je dirais militant, bénévole et limite en fait à plus avoir de temps pour la propre vie » (CB R13). Mais dans son cas, plus que dans celui des autres acteur·trices qui exercent leur engagement dans un emploi rémunéré, son engagement fusionne complètement avec son mode de vie. En effet, si certain·es acteur·trices, comme on le verra au chapitre suivant prônent à travers leur travail un mode de consommation qu'ils adoptent eux-mêmes en premier lieu, ce mode de consommation n'a pas les répercussions que peut avoir l'engagement de l'enquêté de [CB] qui en est complètement dépendant au quotidien⁴²⁶.

Certain·es acteur·trices, bien conscient·es de cette norme de travail, s'en éloignent voire le rejettent franchement. L'enquêté de [BG] souligne ainsi que l'association dont il est membre a souhaité aller à l'encontre de ce principe au moment du recrutement de sa salariée :

On a toujours voulu privilégier un recrutement externe à l'inverse des autres projets qu'ont recruté en interne parce qu'on s'est dit : comment t'expliques à quelqu'un qu'a donné tout son temps bénévole à devenir salarié, comment il fait pas d'heures sup et tout, dans les autres projets c'est ce qui se passe, ils font des heures sup de ouf ; nous on s'est dit en recrutant quelqu'un d'externe bah elle va garder toujours un regard un peu froid sur le projet. Et toujours on lui interdit, on est hyper réglo sur nos heures parce qu'on veut surtout pas qu'elle fasse du temps bénévole euh chaque temps qu'elle passe dans l'asso

⁴²⁶ Plus concrètement, [CB] est une association qui récupère des produits alimentaires biologiques invendus pour les revaloriser : l'enquêté se nourrit ainsi grâce à son engagement dans l'association. En échange de l'aide qu'il apporte à une personne à mobilité réduite, il est aussi logé gratuitement.

elle le fait, à part si elle souhaite faire du bénévolat, mais elle le souhaite pas particulièrement, euh chaque temps, par exemple les heures du Conseil d'administration, c'est sur son temps de travail même si ça finit jusqu'à vingt-trois heures. [...] euh voilà, on essaye toujours de sécuriser ça (BG R13).

Le refus de ce principe est aussi exprimé par des acteur·trices directement concerné·es. Celle d'[AD] en vient à déplorer d'avoir pour valeur le don de soi. A la question « t'as parlé aussi d'être en accord avec tes valeurs, est-ce que tu peux développer c'est quoi justement ces valeurs ? » (AD Q14), elle répond :

Bah l'entraide, euh la communauté, ou en tout cas, comme un peu la notion de bon voisinage dont je parlais tout à l'heure puis euh...malheureusement le don de soi. Heureusement ou malheureusement je sais pas, c'est ça, c'est-à-dire que je peux pas, je veux pas, je *veux* pas, pourrait probablement être une machine, on peut plus là, mais j'ai pas envie de pas être passionnée par mon travail, c'est drôle de parler à la négation sur cette phrase-là (AD R14).

Chez l'enquêté d'[AQ] ce regret d'un surinvestissement dans le travail passe par un réaménagement de son emploi du temps quand son propre engagement qui devient hors de contrôle : « y a un certain montant de temps que moi je suis prêt à donner. Mais l'année passée quand ça commençait je donnais vraiment tout mon temps » (AQ R4). Le but est alors de reprendre le contrôle : « et là ça fait une année et demi et je vais ré-évaluer mon éducation⁴²⁷, y a comme un certain montant de temps que je vais donner et on va faire ce qu'on peut avec ça puis c'est tout » (AQ R4).

Enfin, après avoir déploré le manque de reconnaissance du communautaire, soulignant notamment qu'il n'avait jamais été aussi mal payé que dans l'OBNL où il travaille actuellement, l'enquêté de [P] répond à la question « comment t'expliques justement que y ait ce manque de reconnaissance du travail communautaire ? » (P Q24) :

Hum...Je pense que ça vient d'une bizarre de perversion, d'une idée que l'action communautaire, même sociale jusqu'à un certain point c'est...Si ta grange brûlait puis que t'avais pas d'assurance, ton assurance c'était ton voisinage, ta communauté, ta famille élargie, et puis tout le monde se mettait ensemble puis on rebâtissait la grange puis c'est tout. Et les gens qui venaient rebâtir ta grange étaient pas payés. Fait que les gens qui prennent, quand la communauté se met ensemble pour poser une action, que ce soit bâtir ta grange ou que ça soit livrer des repas à des personnes en perte d'autonomie, quand la communauté se met ensemble y a comme une idée que ça c'est en dehors de, d'un système économique. Puis y a cette vieille idée qui colle que ben une partie de ton salaire c'est le bonheur d'avoir fait une bonne action, y a encore un petit peu ça, comme si sans changer

⁴²⁷ L'enquêté ambitionne en effet de continuer à se dégager du temps d'engagement à [AQ] pour reprendre des études.

rien à ce que je fais, je fais le même travail, si je suis pas payé et que je le fais bénévolement ou si j'suis payé cent mille par année ça a pas, mon action en elle-même a plus la même valeur, comme si en étant payé bien ou très bien pour faire cette action-là sociale, ça rendait l'action sociale moins...comme si ça affectait sa valeur (P R24).

L'enquête résume ici le positionnement des acteur·trices cité·es plus haut, sans pour autant identifier que ce qui se joue est une identité partagée. Son rejet de ce principe est très net puisqu'il continue :

Et puis ça pour moi ça c'est, c'est une perversion, c'est un paradigme qui fonctionne pas. Si j'étais payé cent mille dollars pour livrer cent repas par jour à la clientèle aînée, que je sois payé rien du tout, ça change rien que je livre cent repas à ma clientèle aînée. Si tout le monde à [P] était payé cent mille dollars et qu'on donnait des miettes parce que les employés siphonnaient toutes les ressources, là y a certainement à un moment donné une ligne ou une zone grise : « ok, là ça commence à être trop là ». Mais non ça, ça, il faut pas...c'est ça. J'trouve que dans le communautaire y a ce principe de, y a encore ce vieux relent judéo-chrétien : « oh non il faut souffrir », et puis St Martyr du communautaire (P R24)⁴²⁸.

Ainsi, il souligne que les acteur·trices tendent effectivement à confondre non-lucrativité et faible rémunération pour finalement percevoir leur propre salaire comme une charge empêchant de mener au mieux la mission de leur organisation. On peut émettre l'hypothèse que le sacrifice est alors justifié pour ell·eux dans un contexte où le financement demeure assez largement problématique⁴²⁹. Sans cette dimension sacrificielle, alors que les conditions matérielles pour mener à bien leur mission ne sont pas idéales, les acteur·trices perdraient une partie du sens de leur action qui est pourtant déterminante dans leur carrière et dans ce qu'elle impacte de leur identité individuellement et collectivement⁴³⁰.

⁴²⁸ Son histoire familiale peut dans une certaine mesure expliquer cette vision du communautaire à travers laquelle c'est aussi à sa mère qu'il pense. A la question « quand tu dis « nous » c'est [P] en particulier ou c'est le communautaire ? » (P Q25), il répond : « non, le communautaire, la communautaire. Pi j'dirais peut-être même le, j'dirais on le voit plus dans le communautaire francophone en tout cas à Montréal. Mon expérience à moi c'est que dans le communautaire francophone, on le voit plus que dans le communautaire anglophone, cette idée du St Martyr du communautaire que j'ai donné ma vie à notre mission pour, pour...T'sais moi j'ai vu ma mère...ma mère travailler euh bénévolement là t'sais pendant des années, des années, des années pi à mettre des heures en plus dans ses emplois, comme, mais ça devenait un deuxième emploi. Et là des fois on se regardait puis on se demandait : « mais pourquoi, pourquoi tu mets autant d'heures à faire ça, cette action bénévole, tu pourrais si tu voulais être pas à la maison là, tu pourrais être pas à la maison puis être rémunéré, choisis-ça ! ». « Oui mais il faut qu'on le fasse, et puis y a besoin, puis y a des besoins puis il faut... ». Moi j'l'ai vu beaucoup dans, c'est ça, le communautaire francophone plus » (P R25).

⁴²⁹ Comme expliqué au chapitre 4, les ressources humaines sont assez largement perçues comme un coût là où la recherche de financement est souvent présentée comme préoccupante.

⁴³⁰ Dernier cas de figure quoique marginal, la réorientation vers l'ES(S) peut se concevoir au contraire comme une échappatoire au travail envahissant. L'enquêtée de [ZG] fait figure d'exception en affirmant : « autre aspect pourquoi en économie sociale c'est une question de qualité de vie. Quand on m'a demandé pourquoi je voulais venir à [ZG] j'ai dit : « ben moi c'est une qualité de vie que je veux avoir, je veux pas travailler toutes les fins de semaine, puis je veux pas travailler le soir ». C'était une des réponses : je veux avoir une qualité de vie. Il me semble qu'en économie sociale on devrait respecter ça. Il me semble. Moi c'était t'sais dans mon idéal idéaliste

Conclusion

L'absence d'horizon commun résulte d'une absence de volonté de construire cet horizon : la politique est perçue comme inutile, voire suscite la méfiance. Mais surtout, l'abstrait qu'impliquerait une telle réflexion s'oppose au concret d'une action satisfaisante en tant qu'elle alimente un sentiment d'utilité individuelle. Ce sentiment est d'autant plus positif qu'il est perçu comme le résultat d'une mise en œuvre de la seule volonté renvoyant à la maîtrise de sa trajectoire. L'acteur·trice naît tourné·e vers autrui, doté·e des préoccupations qu'incarne finalement la mission de son organisation, pourvu·e des qualités qui lui permettent d'exceller dans son travail. L'engagement dans son travail est alors un élément essentiel de l'identité, il témoigne de l'adéquation entre l'individu et son travail.

Soit l'horizon reste un impensé et seule demeure l'action, soit l'horizon est envisagé mais ses contours ne sont pas dessinés, formant une mosaïque dans laquelle chacun·e apporte son morceau. Dans une certaine mesure, l'affirmation de la rêverie fait écho à une évolution dans laquelle on observe le retrait de modes de militantisme fondés sur la longue durée dans une même organisation qui prend en charge l'élaboration politique dans ce qu'elle comporte notamment de montée en généralité (Ion, 1997). Dans cette perspective, « quelles que soient leurs caractéristiques personnelles ou celles des groupements primaires auxquels ils appartiennent, les individus se voient ainsi qualifiés, via les réseaux verticaux, comme membres d'une même unité politique » (*ibid.*, p. 37-38). Au contraire, « les groupements actuels se caractérisent par un rejet de l'institutionnalisation, associé au primat accordé à l'action » (Sinigaglia, 2006, p. 542) et « le souci de résultat à court et moyen terme devient un élément essentiel de l'action » (Moléna, 2014, p. 156). En revanche, on observe bien dans les discours des acteur·trices rencontrés la persistance du « « sacrifice » de la vie privée » (Ion, 1997, p. 31) du militantisme à l'ancienne.

La contestation est relativement faible au regard de l'affirmation qu'implique l'action qui lui est préférée, tant en tant que telle qu'en tant que porteuse d'identité. Ainsi, les acteur·trices

de dire : « il me semble qu'on écoute le monde en économie sociale ». T'sais j'avais une volonté, j'ai une vie. Elle est pas uniquement professionnelle ma vie » (ZG R26). De même, la coopération permet à l'enquêté de [CD] d'échapper au *burn out* qu'impliquait une activité d'indépendant : « j'ai fait un *burn out* etc. donc voilà c'est, au bout d'un moment à force de tirer sur la corde voilà, fallait vraiment que ce projet voit le jour et voilà on y est, j'ai un rythme physiologique qui est beaucoup plus acceptable » (CD R19).

peinent à se constituer en un mouvement social poursuivant un projet de transformation commun. Comme le souligne Rodet :

La diversité des motivations des membres est toutefois un trait commun aux mouvements sociaux. La constitution d'un tel collectif n'est jamais totalement acquise et constitue un enjeu de la pratique contestataire [Mathieu, 2012]. [...]. La construction d'une identité collective forte participe à l'action protestataire : il s'agit d'une ressource à la fois pour la mobilisation des membres eux-mêmes et pour leur visibilité dans l'espace public [Neveu, 1996] (2015, p. 200-201).

Dans le cas du corpus, si l'identité collective semble bien exister et être ancrée dans les individus, la contestation s'efface. Pour Tremblay, cette absence de possibilité de montée en généralité s'explique car : « l'économie sociale est, justement, sociale parce qu'elle s'ancre dans les particularités d'un contexte et s'y articule » (dans Dacheux, 2007, p. 115-116). Dans le prolongement, les acteur·trices peinent ainsi à se constituer en réseau, et les institutions censées les représenter présentent des discours en décalage avec leurs réalités. Ainsi, si « l'utopie, par définition, n'est pas un lieu » (*ibid.*, p. 116) et qu'« elle voyage, ira d'un endroit à un autre, pour connecter des espaces et des acteurs, les définir, les délimiter, en établir les contours » (*ibid.*) pour former des « réseaux, de liens tissés entre acteurs » (*ibid.*), elle peine également à s'incarner dans l'ES(S) sous cette forme.

L'action avancée par les acteur·trices de l'ES(S) marque une inadéquation entre des problèmes qui, en l'absence de contestation⁴³¹, ne sont pas clairement identifiés, et des solutions qui sont partielles et surtout qui dépendent d'abord de la recherche d'autosatisfaction identitaire. Comme l'exprime Bauman, « sur une planète atteinte de mondialisation négative, tous les problèmes fondamentaux (les métaproblèmes qui conditionnent la gestion de tous les autres problèmes) sont *mondiaux*, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas de solution locale, il ne peut y avoir de solution locale aux problèmes qui sont nés et se sont développés à l'échelle mondiale »

⁴³¹ En ce sens, nous partageons avec Fraisse le constat d'absence d'unité au sein de l'ES(S) mais il semblerait que la contestation dont ferait preuve ses acteur·trices soit plutôt faible : « si l'ensemble des acteurs et réseaux de l'économie solidaire se retrouve globalement dans la rhétorique de rejet du néolibéralisme qui réduirait leur action à la gestion de la pauvreté, la désignation d'un adversaire commun ne suffit pas toujours à créer une identité collective et à faire mouvement autour d'un projet de société. S'ils refusent une position purement dénonciatrice et s'accordent sur le fait qu'il faut à la fois résister et construire, protester et proposer en s'appuyant sur des pratiques de citoyenneté économique, la diversité statutaire et sectorielle, l'absence d'un vocabulaire commun, la faiblesse des réseaux organisés au niveau international, conduisent à différentes stratégies de changement selon que les logiques entrepreneuriales ou d'entraide mutuelle propres à l'économie solidaire sont jugées par ses promoteurs comme compatibles ou non avec une attitude revendicatrice ou contestataire » (Fraisse, dans Laville et Cattani, p. 88).

(2007, p. 38)⁴³². Là où Pessin (2001) voit dans cette évolution de l'utopie l'invention, l'inédit et l'affirmation, Bauman y voit l'éclatement et la domination :

Quand les protections fournies par l'Etat contre les frissons existentiels sont ainsi peu à peu démantelées, quand les institutions d'autodéfense collective, comme les syndicats et les autres instruments de négociation collective, perdent de leur pouvoir sous la pression de la concurrence économique qui amenuise la solidarité des faibles, il appartient désormais aux individus de chercher, de trouver et de mettre en place des solutions individuelles aux difficultés sociales et de les expérimenter par le biais d'actions individuelles et isolées, en utilisant des outils et des ressources dont l'inadéquation au but poursuivi est flagrante (Bauman, 2007, p. 24).

Peut-on dès lors encore parler d'utopie ? Si utopie il y a dans l'ES(S), celle-ci semble non-radical tant dans son horizon que dans son action. C'est plus volontiers sur l'humain que l'on veut agir que sur le social ce qui implique un changement d'échelle du levier de transformation : on peut saisir l'humain dans la relation aux bénéficiaires ou dans les nouvelles formes de relations aux collègues de travail ou membres qu'incarnent des modes de gouvernance particuliers ; on ne peut pas saisir le social qui est déjà trop abstrait et trop large pour être embrassé non seulement par une action mais aussi par la pensée elle-même. La capacité ou l'incapacité à agir et la capacité ou l'incapacité à penser se prolongent l'une l'autre. C'est à cet investissement de l'individu comme objet de transformation que nous allons donc nous intéresser dans le chapitre suivant.

⁴³² Mais ce phénomène ne s'applique qu'aux classes supérieures, auxquelles on considère les acteurs-trices du corpus appartenir du fait notamment de leur niveau d'études et de leurs responsabilités professionnelles. Ainsi, « l'univers de la tranche « inférieure » en est l'exact contraire. Il est coupé du réseau mondial de communication auquel sont connectés les individus de la classe « supérieure ». Ses habitants sont « condamnés à rester locaux » et l'on s'attendrait donc à ce que leur attention et leurs préoccupations, ainsi que leurs griefs et leurs aspirations, se concentrent sur les « affaires locales » » (Bauman, 2007, p. 100).

Chapitre 7. L'individu comme objet de transformation : bénéficiaires et sensibilisation

Alors que des notions globales comme la société ou le capitalisme sont rarement investies par les acteur-trices⁴³³, l'individu que l'on côtoie va constituer le réceptacle privilégié de l'action transformatrice dans la mesure où l'action qui lui est destinée est jugée maîtrisable et qu'on le perçoit lui-même comme malléable. Ce sentiment de maîtrise relève de l'impression de proximité du réceptacle⁴³⁴ et de la mesurabilité des effets de la transformation que l'on peut

⁴³³ Cf. chapitre 5.

⁴³⁴ La proximité s'incarne non seulement dans le fait que l'individu soit considéré comme le levier privilégié de la transformation, mais surtout dans le fait que le contact entre l'acteur-trice et l'individu soit direct.

Si des discours liés territoire existent, ceux-ci ne constituent qu'une toile de fond de cette proximité qui est plus véritablement vécue dans la relation à l'autre que dans l'appartenance au territoire. Ainsi, nombre d'acteur-trices ne travaillent pas sur le territoire où ils vivent. Si le territoire est mobilisé, c'est parce qu'il constitue une catégorie d'action publique permettant d'accéder à certains financements, en France comme au Québec, et qu'au Québec les acteur-trices sont structurés en fonction de ces territoires, par exemple à travers les tables de concertation par quartier, faisant du quartier une référence quotidienne dans leur travail sans pour autant qu'elle ne contribue à cette proximité relationnelle. Au Québec, les références au territoire tiennent donc du fait que le secteur communautaire soit organisé à cette échelle. Comme le souligne l'enquête d'[AF] : « c'est qu'il y a un peu imposé t'sais par les mairies puis c'est un peu les différents bailleurs de, la façon dont ça fonctionne pour tes financements t'sais c'est par territoire ou par arrondissement puis même parfois au sein, ou par table de quartier » (AF R19).

Plus largement, l'échelle dont il est question dans la mise en œuvre quotidienne de l'action varie entre un quartier (par exemple [G], [AC], [AM] et [AB]), un ou plusieurs arrondissements de ville (par exemple [CJ]), une métropole et ses environs immédiats (par exemple [CD]), plusieurs départements (par exemple [CF]), ou encore une région (par exemple [L], [D] et [O]).

Pour témoigner de cette idée d'une référence quotidienne qui n'est pas cruciale par le sens qu'elle prend dans les représentations des acteur-trices, on peut citer, d'une part, l'enquête de [BG] qui ne développe l'idée d'échelle du quartier qu'interrogé explicitement sur la nature de l'échelle qu'il évoque rapidement par ailleurs. A la question « t'as parlé de changer le monde à l'échelle de [BG] du coup c'est quoi l'échelle de [BG] ? » (BG Q11), l'enquête répond : « bah l'échelle de [BG] c'est, c'est, c'est les membres qui en font partie. Pour moi c'est ça. C'est en gros c'est inonder de l'esprit de [BG] les adhérents et les gens autour, c'est-à-dire le quartier autour, parce qu'on s'enracine dans un, voilà, et c'est, c'est, participer aux fêtes de quartier, participer à tout ce qui est fait autour de nous pour euh pour essayer d'ouvrir [BG] sur le quartier autour de nous. Mais changer le monde à l'échelle de [BG] c'est avant tout le changer avant tout déjà aux membres [...] Euh donc c'est ça changer le monde c'est déjà changer le monde à l'échelle de [BG] c'est arriver que ça fonctionne déjà » (BG R11). Dans le même ordre d'idée, au Québec, l'enquête de [G] se sert du quartier uniquement pour illustrer son propos : « pour donner un exemple concret dès qu'on embauche des gens, on va chercher à embaucher des gens du quartier, des gens même proches, qui sont impliqués socialement avec nous, qui sont mobilisés autant que possible » (G R1). Sa manière de concevoir le quartier révèle déjà, plutôt qu'un lien au territoire, un lien aux habitant-es de celui-ci qui sont déjà investies dans la coopérative.

Si Itçaina (2010) observe au Pays basque des années 1970 « un développement économique endogène » (p. 391) aboutissant à un « registre d'action collective associant attachement à une identité territoriale et aux référentiels de l'économie sociale » (*ibid.*), le référentiel local est tout autre pour les acteur-trices de l'ES(S) rencontrées. Il n'est jamais évoqué comme renvoyant à une identité locale en particulier, le local demeurant une référence abstraite tant par le territoire auquel il peut renvoyer que par son échelle. Si les acteur-trices développent un discours teinté de localisme, le territoire qu'ils investissent dépend de leur parcours de vie ou d'opportunités plutôt que d'un choix identitaire, à l'exception de [BN] et [BZ]. Ainsi, toujours dans l'exemple des arrondissements de Montréal, les acteur-trices se référeront à l'arrondissement où ils travaillent indépendamment de leur rapport personnel à cet arrondissement, de s'ils y ont des attaches, par exemple y résident ou y ont grandi. Témoignant d'une logique opportuniste, en France, la coopérative [BL] justifie de la manière suivante le choix de son local dans la ville où elle est implantée : « il nous semblait bien en termes d'emplacement et puis pas trop cher non plus

observer soi-même directement. Il n'est plus question de changer le monde, les discours projetant un effet « tâche d'huile » d'un individu aux autres ou postulant l'essaimage organisationnel restant très minoritaires. Changer l'individu, *un* individu, voire une facette particulière de l'individu – l'individu en tant que travailleur·euse, l'individu en tant que consommateur·trice –, semble constituer un horizon en soi. Demoustier remarquait déjà en 2002 que « [le Credoc] souligne, par ailleurs, le déplacement des centres d'intérêt : des associations de défense des intérêts collectifs vers les associations culturelles, sportives ou de loisirs davantage tournées vers l'épanouissement personnel que vers le soutien à une grande cause nationale ou internationale » (p. 104). Ce processus s'inscrit plus largement dans « l'attention portée aux résultats de l'action, la ponctualité de l'engagement, le recul des utopies du changement [qui] sont certains des traits du renouvellement du militantisme [...] parallèlement aux transformations qui affectent les médiations traditionnelles comme la gestion des solidarités dans la société actuelle » (Barthelemy, dans Demoustier, 2002, p. 106). L'analyse lexicale des récits de vie des acteur·trices sur NVivo révèle ainsi que le terme « gens » est très souvent mobilisé dans ce code⁴³⁵. Dans la perspective de Dumazière et Dubar (1997), le terme renvoie à un actant qui peut être tant le destinataire d'une action qu'à des individus croisés au hasard des rencontres. Cette mobilisation récurrente d'autrui trahit déjà l'importance du rôle qu'il joue pour les acteur·trices.

A travers tant la proximité mise en avant chapitre 6 que l'investissement de l'individu comme réceptacle de l'action, on se situe alors pleinement dans la perspective de Pessin selon laquelle

L'utopie contemporaine prend au contraire le parti du partiel et du non politique. Elle définit comme son objet même ce qui n'est pas généralisable. C'est-à-dire non seulement le quotidien et la microsociabilité, rendus à la fantaisie exploratoire de chacun et de chacune, mais aussi les entreprises collectives, pensées comme des brèches. Car chacune de ces structures est partielle, elle n'est aucunement destinée à refaire la loi du monde. Elle ne se donne pas comme un microcosme. L'affirmation de l'autonomie ne se limite pas à revendiquer l'insubordination, le caractère « hors-la-loi », non soumis à la loi, des pratiques, mais à la prise en compte pratique du particulier, de tout ce qu'un groupe d'hommes et femmes, concret, non interchangeable, peut avoir de spécifique, lié aux rêveries de chacun, aux caractères originaux des uns et des autres, à tout ce que cela comporte de hasard... (2001, p. 196)

donc c'était idéal » (BL R4). De même à l'association [BF] « on avait identifié un commerçant qui avait une petite supérette, qu'était pas trop grande ni trop petite et qui voulait arrêter son activité euh visiblement il était même en perte d'activité euh il allait pas pouvoir tenir très longtemps. Donc on a attendu un petit peu, donc les prix se sont ajustés à ce qu'on pouvait payer, on a acheté le fonds de commerce » (BF R1).

⁴³⁵ A 209 reprises, c'est le second terme le plus récurrent juste après « suis » qui n'a pas de sens intrinsèque.

L'enjeu à travers l'investissement de l'échelle individuelle est à nouveau l'utilité dont on va chercher à démontrer l'effectivité (1.1.). Cette utilité présentée comme objective à travers tant des chiffres des anecdotes exemplaires se voit prolonger dans la recherche d'un sentiment de reconnaissance de soi (1.2.). La rhétorique de transformation de l'individu met finalement en jeu la notion d'*empowerment* telle qu'elle est paradoxalement inscrite dans une relation d'aide (1.3.). Alors qu'à travers notamment la gouvernance coopérative et l'investissement bénévole des acteur·trices de l'ES(S) on aurait pu s'attendre à ce que les discours sur l'*empowerment* portent en partie sur ell·eux-mêmes, cet *empowerment* est toujours dirigé vers autrui⁴³⁶. Puisque le réceptacle de la transformation devient l'individu, l'outil de la transformation est une forme d'éducation qui s'inscrit dans le projet historique de l'ES(S) (2.1.) tout en s'en éloignant par son édulcoration sous forme de sensibilisation à des enjeux particuliers (2.2.). Derrière l'*empowerment* tel qu'il est conçu par les acteur·trices et la sensibilisation, se joue une forme de normalisation dans laquelle les acteur·trices tendent à attendre l'alignement des comportements des bénéficiaires, notamment en matière de consommation, sur les leurs. Les acteur·trices de l'ES(S) portent plus ou moins inconsciemment ce processus de normalisation, tant en tant que travailleur·euses au sein d'une relation d'aide qu'en tant que consommateur·trices. C'est cependant bien au nom de la première qualité que s'exerce la normalisation, y compris quand elle s'incarne dans la question particulière de la consommation.

Section 1 : L'individu à transformer, de l'autrui bénéficiaire au (presque) semblable consommateur·trice

Si l'individu à changer pourrait être dans le groupe de pair·es, bénévoles ou salarié·es, c'est plus volontiers un autrui que l'on cible en la personne d'un·e bénéficiaire. C'est donc l'*Autre* qu'il faut changer car l'on se considère soi-même comme en phase de changement ou, mieux encore, comme ayant déjà le bon comportement. La volonté de transformation de l'individu se charge d'un rapport de domination⁴³⁷. A la proximité de bénéficiaires au contact desquels l'on est

⁴³⁶ Les discours portant sur la gouvernance coopérative comme mode d'*empowerment* dans le travail, qui constituait une des intuitions premières de la recherche, ont été analysés. Une partie fait l'objet d'un traitement chapitre 7, une autre très brièvement dans ce chapitre mais cette idée semble peu présente dans le corpus. Seul éventuel champ d'*empowerment* politique, la consommation individuelle, comme expliqué dans le chapitre 7, est présenté par les acteur·trices sur le registre du naturel et de l'inné

⁴³⁷ Les éléments qui se rapporteraient à une absence de domination dans la transformation sont peu nombreux et impliquent le plus souvent une absence d'horizontalité. Cette logique se rapporte, d'abord, à l'idée d'apprendre en travaillant exposée partie 2.2. de ce chapitre. Ensuite, quand bien-même le caractère d'altérité de l'individu à transformer est moins marqué, il ne disparaît pas complètement. A [BF], ce ne sont pas que les bénéficiaires mais aussi les jeunes en service civique, conçu·es comme un autrui dont le comportement a vocation à s'aligner sur

quotidiennement répond une distance symbolique entre un nous, qui renvoie aux pair-es de l'organisation, et un ell-eux, qui désigne les bénéficiaires. Demoustier (2002) souligne que cette distinction des rôles entre bénévoles, salarié-es et bénéficiaires ne remonte en France qu'aux années 1980, avec la redécouverte des associations caritatives. Le choix du terme « bénéficiaire » renvoie précisément à l'idée qu'iels *bénéficient* d'une aide sous la forme de biens et/ou services. En pratique les termes employés par les acteur-trices peuvent varier, certain-es parlant par exemple plus volontiers de « personnes », de « public » ou encore de « gens », mais le terme « bénéficiaire » est pour sa part employé des deux côtés de l'Atlantique.

celui des permanent-es et bénévoles de l'épicerie, qui font l'objet de cette relation de domination, du fait notamment de leur âge et de leur inexpérience professionnelle. Le président de [BF] évoque ainsi : « une partie du travail de l'animateur qui coordonne ces deux personnes en service civique [...] des fois ça marche pas aussi bien qu'on le voudrait, puis des fois au contraire on a des, d'excellentes surprises et, mais bon ça fait un peu partie je pense de la, de, de la volonté de [BF] aussi de contribuer à la formation de gens, de jeunes, euh ça ça fonctionne bien » (BF R1). Si les jeunes en service civique font partie intégrante de l'équipe de [BF] iels demeurent l'objet d'un rapport de domination. Cette logique se retrouve à [CB] envers les nouveaux-elles bénévoles et à [P] envers les nouveaux-elles salarié-es : ces individus doivent prouver une valeur qu'ils n'ont pas par défaut. A [CB], cette valeur se manifeste en matière de compétences, il s'agit ainsi de « favoriser le bénévolat par la formalisation des compétences et puis voilà le transfert des compétences et puis la mise en mouvement des bénévoles » (CB R11). A [P], les salarié-es embauché-es étant souvent des jeunes diplômé-es, c'est leur valeur professionnelle qu'il faut prouver : « les employés de [P] c'est souvent des gens qui, c'était, ça l'est un peu moins maintenant mais ça a toujours été des gens qui terminent leurs études et puis là ils viennent se faire les dents. Et puis nous on leur offre une opportunité en or. Quelqu'un qui s'intéresse à la levée de fonds va travailler dans une grosse boîte quelque part. Et puis il va commencer au plus bas niveau, et puis il va faire les trucs que son superviseur fait pour quelqu'un d'autre qui est chargé de... Ben nous on arrive on engage quelqu'un si on pense que cette personne-là est apte à se lancer beh à ce moment-là on lui donne les rênes d'un organisme de un point cinq millions. Et puis voilà : tu veux faire de la levée de fonds ? Parfait, fais de la levée de fonds » (P R8). Ainsi, dans ces trois cas, si la relation de domination est moindre que celle qui s'exerce envers les bénéficiaires dans la mesure où elle se cantonne à la dimension professionnelle de l'individu, elle existe cependant et repose sur l'âge et/ou l'expérience des individus considérés.

Enfin, exceptions à la règle, trois enquêté-es se situent plutôt dans une perspective de transformation des individus reposant sur une forme d'horizontalité. A [BG], la notion de culture de l'engagement renvoie à un phénomène diffus concernant l'ensemble des membres de la même manière, elle repose sur l'idée selon laquelle tout le monde est capable de participer et vise aussi à éviter la concentration du pouvoir entre les mains de quelques personnes. Comme l'explique l'enquêté du supermarché associatif : « on a une logique à [BG] qui est hyper importante c'est un peu notre phrase, notre euh, c'est qu'« à [BG] tout le monde est indispensable mais personne n'est irremplaçable ». Et donc c'est vraiment, c'est un leitmotiv dans tout ce qu'on fait, on refuse l'idée que le savoir, les compétences soient concentrées dans les mains de quelques-uns. On préfère que tous sachent un peu et qu'avec des bouts on y arrive, que quelques-uns savent tout et qu'en fait le projet soit totalement dépendant de la connaissance » (BG R4). La perspective de la culture de l'engagement de [BG] est ainsi proche de celle du mutuellisme proudhonien tel qu'il est décrit par Frère (2009) : « le mutuellisme entre affiliés et désaffiliés implique de les penser comme identiquement compétent dans l'action » (p. 98). A [BG] ni le milieu social, ni aucune autre caractéristique des individus, n'est pris en considération dans la capacité supposée à participer.

L'horizontalité de la relation doit, à [CB] et à [BW], contraster avec les expériences vécues en dehors des organisations, renvoyant à nouveau à l'utopème du refuge de Pessin (2001). Ainsi l'enquêté de [CB] souligne que « dans la société dans laquelle on est on est un petit peu individualiste en fait et on oublie en fait qu'on peut devenir bénévole, on oublie qu'on a des amis, voilà et on oublie que voilà, on peut collectivement faire des choses ensemble, et on réapprend aussi à agir collectivement » (CB R6). C'est une forme de lien social perdu qu'il devient possible de reconquérir. A [BW], les rapports sociaux font l'objet d'une attention particulière dans la gouvernance de la boulangerie coopérative. Si l'enjeu est celui d'un bon fonctionnement de la structure, l'intention se prolonge dans une conception plus globale de l'individu en tant qu'être politique : « quand on rentre dans un système comme celui-ci de l'holocratie eh ben on se retrouve face à un, à une forme de liberté qui nous amène à nous prendre en charge. Euh ça demande à prendre l'autonomie qui va avec, ça demande à prendre aussi les responsabilités qui vont avec » (BW R3).

Seule différence notable de vocabulaire, deux enquêté·es québécois·es se réfèrent à ces personnes comme des client·es, phénomène sur lequel on revient ci-dessous. Ainsi, non seulement les bénéficiaires, en tant que dominé·es, sont considéré·es comme amené·es à changer en vertu du fait qu’iels n’ont pas le comportement jugé adéquat mais aussi, iels sont plus facilement malléables du fait de la dépendance que peut impliquer la relation d’aide⁴³⁸. Cette volonté de transformation de l’individu est partagée tant au Québec qu’en France.

Vingt enquêté·es du corpus s’inscrivent dans ce schéma d’un rapport aux bénéficiaires comme mise en œuvre du sentiment d’utilité, soit environ la moitié des acteur·trices de terrain rencontré·es. Ces enquêté·es se répartissent de la manière suivante.

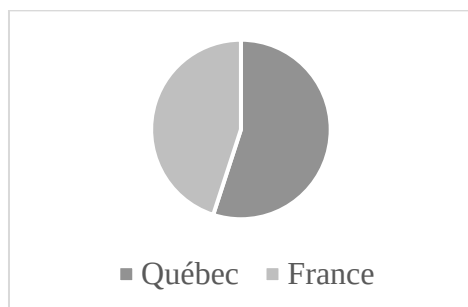


Figure 40. Répartition des enquêté·es entre le Québec et la France

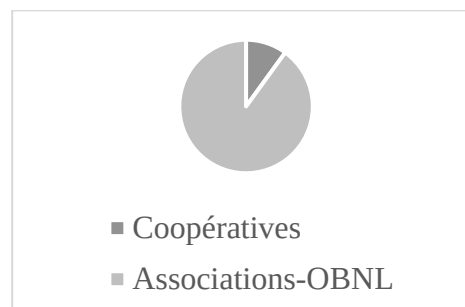


Figure 41. Répartition des enquêté·es selon les statuts de leur organisation

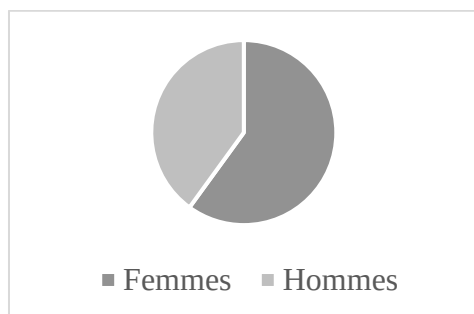


Figure 42. Répartition genrée des enquêté·es

Ce premier aperçu des organisations concernées montre que si le genre des enquêté·es et leur ancrage géographique semble avoir peu d’impact sur la construction de discours sur les bénéficiaires, l’appartenance à une association ou OBNL y est plus favorable que l’appartenance à une coopérative. Cette différence peut tenir du fait que les associations et

⁴³⁸ Les populations pauvres sont considérées comme un levier pour la promotion de l’approvisionnement de proximité dans le plan régional d’alimentation en Rhône-Alpes de 2011 (Brand, 2015), preuve que l’idée selon laquelle ces populations constituent un réceptacle privilégié de changement, *a minima* du mode de consommation, est partagée au-delà des acteur·trices de l’ES(S).

OBNL ont plus fréquemment des missions à caractère social dans lesquelles les travailleur·euses – bénévoles ou salarié·es – sont distinct·es des bénéficiaires. Les travailleur·euses sont alors plus enclin·es à produire des discours particuliers sur les bénéficiaires et à s'en distinguer, là où l'autogestion coopérative nuancerait cet effet puisque les bénéficiaires sont, théoriquement, les travailleur·euses. Comme le souligne d'ailleurs Demoustier (2002), se concentrant plus particulièrement sur les bénévoles, le bénévolat est issu de la conjonction entre la laïcisation du paternalisme et la dépolitisation du mouvement ouvrier et a à ce titre toujours été traversé par deux logiques : celle d'une classe sur une autre et celle d'un groupe qui travaille pour lui-même. C'est bien ici de la première logique dont il sera question.

1.1. Les preuves de l'efficacité d'une transformation axée sur l'individu : anecdotes exemplaires et chiffres

L'investissement de l'échelle humaine par les acteur·trices s'incarnent de plusieurs manières : il peut être explicite, comme à [BM], prendre la forme d'anecdotes exemplaires relatant l'histoire de bénéficiaires qui s'en sont sorti·es, ou encore de chiffres de personnes accompagnées, dans une logique d'efficacité qui rappelle tout à la fois la rationalité utopique et l'inscription dans des logiques économiques dominantes évoquées au chapitre 4.

Témoignant de ce ciblage de l'individu, la présidente de [BM] décrit les bénéficiaires accueilli·es dans le café associatif en expliquant :

On a quand-même beaucoup de gens qui sont seuls et qui sont, alors ça c'est mes commentaires à moi mais ils sont désadaptés par rapport à la société de rendement dans laquelle on est, vous voyez ce que je veux dire ? ça veut dire que c'est des gens ils peuvent plus, même s'ils sont pas reconnus avec une allocation d'adulte handicapé, ils peuvent pas travailler, ils sont plus dans la course (BM R7).

Or, face à ces bénéficiaires, elle souligne que la mission que s'est donnée l'organisation est la suivante :

L'article deux des statuts stipule que l'objet de cette association c'est l'animation d'un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre, de partage, pour toute personne qui franchit la porte, selon le message de l'évangile, afin que chacun puisse se réaliser humainement, culturellement, spirituellement (BM R1).

Alors que son activité quotidienne consiste à servir des repas chauds aux personnes précaires, la mission de [BM] ne mentionne pas l'alimentation mais bien la transformation individuelle rendue possible par le lien social « d'accueil, d'écoute, de rencontre, de partage » (*ibid.*).

L'individu est perçu comme le levier d'une transformation aux contours flous tant au niveau individuel de chaque enquêté·e qu'au niveau commun du champ de l'alimentation ou de l'ES(S) desquels un horizon commun peine à émerger. Les acteur·trices tendent à vouloir prouver l'efficacité de cette échelle par des anecdotes qui se veulent exemplaires mettant en scène les parcours idéaux, ceux qui sont jugés souhaitables. Cette tendance à mettre en avant des histoires directement observées peut se comprendre comme un refuge de sens dans un contexte où les acteur·trices ont peu voire pas de retour sur leur action autrement⁴³⁹.

L'enquêtée de [CK] explique ainsi que de manière générale : « quand on voit les adhérents aussi, c'est vrai qu'on les voit évoluer, que quand ils arrivent fermés, timides etc. et quand on les voit épanouis maintenant bon voilà c'est important, c'est des projets qui sont importants » (CK R16). Mais ce sont plus volontiers des anecdotes particulières qui sont rapportées. Ainsi, l'enquêtée de [BN] évoque une consommatrice de l'épicerie :

J'ai toujours le souvenir d'une maman qui, bon après ils sont partis du quartier donc euh de [nom de la ville], donc d'une maman qui avait le droit donc qui venait et qui prenait toujours les petits fromages de chèvre parce que c'est quelque chose que euh elle achetait pas à ses enfants et ses enfants les adoraient. Et ce plaisir qu'elle avait de pouvoir offrir ça à ses enfants et bah je me dis qu'on sait pas mais ça sème quand-même quelque chose pour les gamins de montrer qu'il existe autre chose que quand tu galères et que tu sais pas, et que c'est difficile et que t'es tout le temps en train de regarder ce que tu vas acheter, je trouve que même si c'est pas des milliers de personnes qu'on touche mais je trouve que des fois ben même si t'en touches une dizaine, une vingtaine eh ben...c'est toujours des petites choses qui restent. Enfin bon je suis peut-être idéaliste mais pour moi c'est, je pense que ce qui est important c'est à son niveau déjà d'essayer de faire que les choses elles bougent on peut, on sait bien qu'on peut pas faire changer tout (BN R3).

L'enquêtée lie explicitement une forme d'impuissance quant à la possibilité d'un impact global à l'aide concrète qu'elle apporte *via* [BN] qui s'incarne à travers le personnage d'une mère qui recherche à l'association une forme d'alimentation associée au plaisir auquel elle renoncerait

⁴³⁹ Par exemple, iels ne disposent pas nécessairement de l'évolution du taux de pauvreté sur leur territoire, et s'iels le possédaient, iels ne pourraient distinguer dans une évolution positive leur propre impact de celui d'autres facteurs.

sinon⁴⁴⁰. Plus tard dans l'entretien, elle revient sur ce phénomène qu'elle observe d'impact direct de l'action sur les bénéficiaires :

Y a des gens qui se sont, notamment une [prénom] qui s'occupe du, de tout ce qui est, des comptes et tout. Et c'est une personne qui, à qui [BN] a fait beaucoup de bien, qui s'est révélée, qui a pris confiance en elle. On a comme ça plusieurs personnes du début qui euh, à qui [BN] a permis de, aussi de se révéler, de, et de redonner du sens, de prendre confiance en eux. Et y a des personnes qui se sont vraiment épanouies, euh tout le monde est content (BN R8).

Le cas particulier d'une bénéficiaire citée en exemple est présenté comme la preuve de multiples autres anecdotes similaires. Il est cependant intéressant de noter que l'enquêtée de [BO], qui connaît bien l'épicerie [BN] du fait de son implantation dans la même ville et du travail partenarial, constate aussi que sur l'ensemble de l'histoire de [BN], deux bénéficiaires auraient évolué positivement au contact de l'épicerie. Dans la manière dont elle est exprimée, cette vision extérieure tend à renforcer le fait que le recours aux trajectoires particulières constitue un argument d'efficacité légitime de l'action de [BN].

La mobilisation d'anecdotes exemplaires se prolonge dans la démonstration de sa propre satisfaction au travail pour l'enquêtée de [P] :

Yvette⁴⁴¹, Yvette c'est une cliente qui habite pas très loin mais qui sort jamais de chez elle et puis bah Yvette on se parle à tous les jours, à tous les jours elle m'appelle. Puis si elle m'appelle pas ben moi j'prends le téléphone juste pour voir que tout est correct, mais sinon j'lui parle à tous les jours. Euh j'parle même pas à ma mère à tous les jours ! Mais j'parle à Yvette à tous les jours, on parle de, elle appelle, elle veut savoir c'est quoi le dessert ou elle me donne des nouvelles de son *chum* pi elle me parle de tout et de rien. Mais euh ouais, ça ça me satisfait complètement (P R23).

Plus profondément, derrière l'affichage de sa satisfaction, c'est la légitimation de son travail qui peut entrer en jeu : sa relation avec Yvette montre, d'une part, l'utilité de son travail, dans la mesure où quand ce n'est pas lui qui l'appelle c'est elle qui en prend l'initiative, trahissant son besoin de lien social. D'autre part, cette anecdote permet à l'enquêtée d'illustrer la force de

⁴⁴⁰ De la même manière, pour illustrer son propos sur l'importance du lien social entendu comme égalitaire dans un contexte de domination sociale lié au milieu, elle prend un exemple : « c'est, c'est, c'est, c'est que, tu vois moi j'ai une amie qui est, on n'a pas du tout, qui a pas grand-chose pour vivre mais euh, euh, comment dirais-je ? On...on s'apporte des choses différentes. Moi je l'aide sur des domaines, elle elle m'apporte tellement aussi d'autres choses de l'autre côté. D'ailleurs c'est quelqu'un que je connais depuis presque trente ans et aujourd'hui pour mes enfants c'est comme une grand-mère quoi, elle fait partie de la famille. Et si tu regardes que le, la, le niveau social on est pas du tout au même niveau. Mais c'est pas du tout pour nous un problème parce qu'on est vraiment dans un échange et dans un apport, chacun apporte ce qu'il est avec ce qu'il est et on n'est pas du tout là-dedans » (BN R20).

⁴⁴¹ Le prénom a été changé.

son investissement, dans une perspective qui rappelle le chapitre 6 : il appelle Yvette plus souvent que sa mère.

A [AW], l'anecdote exemplaire met en scène l'évolution positive des comportements des bénéficiaires. Il est d'abord question d'une bénéficiaire en particulier :

Un exemple concret l'année passée nous avons accompagné une dame que pendant ses cinquante-deux ans de vie on lui avait dit qu'elle était bonne à rien dès qu'elle était toute petite. Par la suite euh quand elle a été mariée, elle n'a pas eu d'enfants alors c'était un des facteurs pour lesquels elle n'était bonne à rien en couple entre autres. Mais nous avons fait un suivi avec elle et nous lui avons proposé le bénévolat dans notre marché de fruits et de légumes qui avait lieu deux fois par semaine à ce moment-là. Alors elle a dit : « oui, je peux m'occuper d'organiser le présentoir et tout ça mais la caisse je veux rien savoir ». On lui a montré à faire la caisse, à faire des calculs de base et la dame finalement huit mois plus tard elle s'est trouvée un petit emploi dans un magasin au détail. Alors c'est juste pour dire que nous avons la preuve qu'en accompagnant les personnes qui se sentent démunies pas seulement par la précarité économique mais par une certaine précarité sociale aussi, elles sont capables de s'en sortir, elles sont capables de se sentir comme euh reconnues dans leur communauté (AW R2).

On rencontre déjà ici l'ambiguïté d'une mise au travail qui n'est pas exempte de la pression exercée par l'organisme sur la bénéficiaire, que l'on développera plus longuement ci-dessous, mais qui finalement démontrerait son efficacité par une émancipation économique et un gain de confiance en soi de la bénéficiaire. Ensuite, l'enquêtée présente ce même phénomène d'évolution comportementale positive au niveau d'un groupe d'achat :

On a eu aussi le groupe d'achat de viande jusqu'au mois de décembre dernier. Il a fonctionné entre 2016 et la fin décembre 2017. Et qu'est-ce qu'il s'est passé ? Avec l'information qu'on donne sur les bienfaits de manger de fruits et des légumes certains des acheteurs de viande sont devenus végétariens ! [rires] Alors on était bien content de voir que le travail d'éducation avait un effet (AW R3).

L'évolution est cette fois-ci plus restreinte puisqu'il n'est plus question que de comportements alimentaires.

Si ces quatre exemples individuels sont trop peu nombreux pour tirer des conclusions générales quant au portrait du ou de la bénéficiaire idéale incarnant les espoirs des acteur·trices, on peut néanmoins noter une figure commune de leur vulnérabilité. Ce sont en effet toutes des femmes : sur deux d'entre elles aucune précision n'est donnée, sur une troisième il est indiqué qu'elle est mère, comme pour renforcer ce caractère féminin, et la dernière est une personne âgée isolée en perte de mobilité. A travers ces caractéristiques se dessine une vulnérabilité qui serait

naturelle, indépendante de la volonté des individus, plutôt qu'acquise à l'issue d'un parcours de vie dans lequel on peut questionner la responsabilité individuelle : on ne met pas en scène des personnes en difficultés suite à des aléas de la vie mais plutôt des personnes intrinsèquement dominées auxquelles sont communément associées certaines qualités, dont une forme de docilité qui les rendrait, dans la perspective des acteur·trices, plus malléables, conférant ainsi d'autant plus d'efficacité à leur propre action.

S'appuyer sur le contact inter-individuel comme preuve de l'efficacité de cette échelle d'action passe aussi par la mobilisation des chiffres qui associés aux bénéficiaires. Leur affluence est vue comme une preuve de l'efficacité de l'organisation plus que comme la manifestation d'un besoin, ce dont témoigne la propension des acteur·trices à évoquer fièrement le nombre de leurs bénéficiaires. Ainsi, à [BF]

Au bout de trois ans d'activité donc on a entre sept cents cinquante et huit cents adhérents donc ce qui représente à peu près mille cinq cents-mille six cents personnes qui sont touchées par le magasin parce que les adhésions c'est des adhésions pour la famille, bon si y avait une famille de vingt-cinq personnes ça pose plein de questions mais euh en gros les familles c'est un virgule cinq ou un virgule sept personnes hein en moyenne y a quand-même pas mal de, je me demande si y a pas trente ou quarante pour cent de personnes seules. Par contre y a les familles avec des enfants et le, y a dans, je dis ça de tête hein mais je pense qu'y a trente ou quarante d'enfants dans les destinataires des courses, voilà donc c'est important (BF R1).

La fierté se perçoit plus loin tout en se nuancant quand il affirme : « bon évidemment on touche, même si on touche sept cents cinquante personnes, enfin foyers, c'est pas mal mais sur [nom de la ville]...y a quand-même cent cinquante mille habitants donc c'est un petit, un petit truc et du coup on se disait qu'on avait peut-être possibilité de s'étendre un peu » (BF R1). Il reconnaît ainsi d'un même mouvement l'efficacité de l'action tout en soulignant qu'elle pourrait toucher encore plus de personnes. La mesure de l'efficacité se fait aussi à la journée : « actuellement y a à peu près cent soixante-dix personnes qui passent chaque jour au magasin, ça fait qu'y a du monde tout le temps » (BF R1). L'enquête souligne ainsi que la pertinence de l'action s'inscrit dans la durée, sans irrégularité d'un jour à l'autre.

L'administration de la preuve de la pertinence de la mission par le nombre de personnes concernées s'applique tant aux bénéficiaires d'aide alimentaire qu'aux consommateur·trices

responsables⁴⁴². Concernant ces derniers, à [AZ] « on se sent très choyés d’avoir peut-être cette année trois cents cinquante abonnés qui nous font confiance et qui acceptent de payer à l’avance notre récolte, euh qui acceptent aussi donc de, de, de s’engager à manger les légumes au moment où ils sont prêts dans la saison, donc qui acceptent de varier leur alimentation en fonction de la saisonnalité des produits » (AZ R12). Le nombre de consommateur·trices est perçu comme montrant la pertinence de la mission d’[AZ], coopérative de production développant des activités de vente directe : les consommateur·trices comprendraient, dans cette perspective, les enjeux portés par la coopérative en choisissant d’en acheter les produits. Iels valideraient de la sorte l’importance d’une consommation de saison, alors même que ce type de consommation est plus contraignant puisqu’il laisse moins de liberté de choix dans les produits.

1.2. Le rapport aux « bénéficiaires » comme mise en œuvre du sentiment d’utilité : relationnel et reconnaissance

Il existe un lien entre le sentiment d’utilité et le fait que l’action soit directe, ce caractère direct dépendant plus particulièrement du contact avec les bénéficiaires. Comme le soulignent par exemple Paugam et Duvoux (2013), « l’assistance aux pauvres s’attache davantage à satisfaire le donateur que le receveur » (p. 20). Cela semble être le cas des acteur·trices rencontrés·es à la fois dans leur manière de choisir une échelle d’action restreinte mais aussi, plus particulièrement, dans leur façon d’appréhender les bénéficiaires d’abord comme un renforcement de leur propre sentiment d’utilité.

On peut remarquer avec Steiner que « par analogie avec la solidarité mécanique dans laquelle les individus sont socialement et moralement semblables, il y a tout d’abord un altruisme quotidien vécu dans le cadre familial ou dans le monde de l’interconnaissance » (2016, p. 149) et qu’il existe en parallèle « un altruisme sociétal que Durkheim désignait par le terme de « charité collective organisée » : « des maux [vagabondages, alcoolisme] sociaux demandent à être traités socialement. Contre eux, l’individu isolé ne peut rien. Le seul remède efficace se trouve dans une charité collectivement organisée. Il faut que les efforts particuliers se groupent, se concentrent, s’organisent pour produire quelque effet » » (*ibid.* p. 150). Dans le corpus, s’il n’est pas question d’altruisme à proprement parler, on retrouve cette distinction entre deux types de relations d’aide : la première, l’aide directe, est très largement mise en avant et s’apparente

⁴⁴² On distingue ainsi ces deux types de clientèles en considérant que la première choisit rarement de venir consommer dans des organisations d’ES(S) là où la seconde a une intention à travers ce choix.

à l'altruisme quotidien au sens où elle implique un contact entre l'aidant·e et l'aidé·e, marquant une forme de proximité. Les acteur·trices ont ainsi la possibilité de mesurer directement l'effet de leur action par l'observation des bénéficiaires. Il ne s'agit plus tant de la sphère familiale mais bien du monde de l'interconnaissance.

La deuxième forme d'aide, quoiqu'exceptionnelle au sein du corpus, se rapproche de la charité collective organisée. Elle renvoie, d'une part, au sentiment de faire partie d'un ensemble, par exemple en se référant au monde communautaire, au secteur social, ou encore au milieu associatif, ou même à son organisation. Mais d'autre part, et de manière plus complémentaire vis-à-vis de la relation d'aide directe, elle s'incarne dans une forme d'aide qui s'exerce indirectement quand le contact avec les bénéficiaires n'est pas possible au quotidien et que c'est alors l'appartenance au collectif qui confère le sentiment d'aider⁴⁴³. Cette forme d'aide serait par exemple celle des métiers supports des organisations, telles que les ressources humaines et la comptabilité.

Les acteur·trices peuvent parfois se référer tout à la fois à l'aide directe et indirecte, mais dans ce cas les discours portent beaucoup plus spontanément sur le caractère direct qu'indirect, qui n'est évoqué qu'anecdotiquement au regard de la prégnance du premier type d'aide, ou par défaut quand l'aide directe n'est pas permise dans le travail. Alors que Steiner souligne qu'« avec le déploiement de la société de marchés, le *don mécanique* cède de plus en plus la place au *don organisationnel* » (*ibid.*, p. 153), l'inverse est observé au sein du corpus où prime l'aide mécanique, quoique le parallèle s'arrête sur le critère du contact interpersonnel direct entre aidant·e et aidé·e et ne concerne pas plus largement la forme prise par la société. Ce primat

⁴⁴³ Ainsi, en matière de liens indirects avec les bénéficiaires, [Y] fait figure d'exception. Dans l'organisme qui développe des projets d'agriculture urbaine, c'est à l'échelle de l'organisation plutôt que dans le contact interindividuel que se déploie le lien entre relation d'aide et sentiment d'utilité. Le sentiment de l'aide apporté permet à l'enquête de hiérarchiser différents types de projets auxquels sont associés différents niveaux de motivation des salarié·es de l'OBNL : « les employés sont très investis dans la mission, même dans la stratégie de l'entreprise. L'entreprise fait des rencontres euh dans l'année pour planifier, voir où est-ce qu'on veut que l'organisme s'aligne. Euh t'sais les employés sont vraiment mis à contribution et participent à ces réflexions-là. Et eux c'est des choses qui sont très importantes, faut que ce soient des projets qui fassent du sens [...]. Donc par exemple le projet du [nom du projet], c'est un projet où on a quatre organismes, on collabore ensemble pour pouvoir redonner toutes les récoltes euh donc à des familles démunies. Euh ça c'est le genre de projet qui motive le plus l'équipe donc ça on essaye de le multiplier année après année » (Y R5). Ainsi, le fait d'aider des « familles démunies » (Y R5) est plus mobilisateur pour les salarié·es que de monter des projets équivalents mais à destination des personnes ou collectifs plus aisé·es. L'enquête est très bref sur cette dimension, n'identifiant pas explicitement les rôles d'aidant·e et d'aidé·es, mais il est question d'augmenter le sentiment d'utilité des salarié·es : s'adresser à des personnes qu'on estime dans le besoin c'est augmenter l'impact que l'on pense avoir à travers son action. On mesure l'importance stratégique de cette dimension à travers le fait que le directeur de l'organisme la présente comme un outil de mobilisation des salarié·es et d'évitement des conflits entre administrateur·trices bénévoles et salarié·es engagé·es.

du contact direct comme déterminant du sentiment d'utilité peut se comprendre au regard de la population concernée : les acteur·trices de l'ES(S) font le choix conscient, qu'ils explicitent dans leur récit de vie, de rechercher ce contact. Le directeur de [BV] explique par exemple que c'est ce critère qui l'a fait choisir son poste actuel : « j'ai fait le choix de venir à [BV] au regard de la place qu'occupe aujourd'hui un directeur à [BV] c'est une forte proximité avec les publics et je voulais pas du tout être un directeur gestionnaire dans un bureau et sans, voilà, tout, c'est pas une lecture critique de cette fonction-là mais voilà » (BV R15).

Comme l'explique l'enquêté de [BO] : « j'ai besoin de connaître les gens, de sentir ce qui s'y passe, de voir etc. Donc je peux pas, j'allais dire je peux pas être une présidente de l'association hors de ce qui s'y passe. J'ai besoin de sentir vraiment les choses, de le vivre et tout ça » (BO R13). L'idée de « besoin » (*ibid.*) illustre bien le caractère déterminant de cette dimension dans le travail, là où l'idée de « le vivre » (*ibid.*) renvoie à la proximité que permet de ressentir le contact en question. De même l'enquêté d'[AM] est animé dans son travail par le contact direct avec les bénéficiaires : « j pense c'est le côté humain, d'être avec les gens, d'être proche, d'être proche des gens, pour faire des trucs concrets » (AM R34). A travers ce contact se retrouve le caractère primordial accordé au concret par opposition à l'abstrait de *la politique*⁴⁴⁴.

La recherche de contacts avec les bénéficiaires peut résulter plus largement d'une attirance pour le relationnel qui semble se renouveler au quotidien par la pratique professionnelle. C'est le cas de la deuxième enquêtée d'[AF] qui explique par exemple :

Ben écoute moi j'suis, j'suis, j'suis, comment dire ? J'aime me mêler aux gens. J'aime pas les grandes discussions en haute sphère bureaucratique. Euh j'ai besoin d'avoir ce lien-là auprès de la communauté. Donc j'ai besoin de faire une différence. Moi j'suis une, j'ai une grande gueule, on me l'a dit, souvent les gens me disent « oh pourquoi t'es pas politicienne ? », j'ai pas peur de dire tout haut c'que j'pense, mais j'ai le goût de le faire mais vraiment au service de la communauté. [...]. Mon parti, c'est la communauté. Si la communauté dit : « j'ai besoin de ça », « ah ouais ok t'as besoin de ça bah écoute on va penser, on va voir ça ensemble ». C'est là aussi mon *job* à moi (AFb R17).

On retrouve ici le rejet de l'activité politique désignée comme « les grandes discussions en haute sphère bureaucratique » (*ibid.*). La politique est opposée au contact direct avec les bénéficiaires. L'idée d'apprécier se mêler aux gens semble se présenter comme la première condition pour effectivement agir de la sorte. L'évocation de cette dimension affinitaire laisse

⁴⁴⁴ Cf. chapitre 6.

entendre que le contact direct avec les bénéficiaires n'irait pas de soi dans l'esprit de l'enquêtée : le présenter comme quelque chose qui lui est propre lui permet de se distinguer, faisant entrer le contact avec les bénéficiaires comme un composante de son identité professionnelle. Cette dernière prend racine dans ce qu'est l'enquêtée y compris en dehors de son travail.

Pour l'enquêté de [P], l'attirance pour le relationnel en tant qu'activité particulière se décale vers une affinité vis-à-vis de ses bénéficiaires. Si l'on reprend le cadre de la généralisation du chapitre 5, l'enquêtée d'[AFb] monte un peu plus en généralité en soulignant son attrait pour l'ensemble des contacts qu'elle peut avoir dans sa vie, celui de [P] en reste aux bénéficiaires qu'il rencontre actuellement dans le cadre de son travail et renvoie en ce sens à un ensemble plus borné de personnes tant dans le temps que dans l'espace puisqu'il s'agit de la sphère professionnelle uniquement⁴⁴⁵.

L'attrait pour le relationnel de l'enquêté de [P] s'ancre aussi dans la relation d'aide dans ce qu'elle a d'inégalitaire : à la question « si on en arrive à ce que tu fais aujourd'hui à [P], est-ce que c'est quelque chose qui te satisfait... ? » (P Q23), il répond notamment : « j'adore, j'adore mes clients⁴⁴⁶ vraiment, vraiment, vraiment, beaucoup, beaucoup, beaucoup. Euh on prend soin de gens fantastiques » (P R23). L'idée de prendre soin implique bien des rôles déterminés supposant que l'autre a besoin de soins et qu'il n'est pas capable d'y pourvoir seul, les bénéficiaires se voient ainsi privés de leur autonomie. Dans le cas particulier de [P], contrairement à d'autres organisations du corpus, l'absence d'autonomie est matériellement constatée puisque les bénéficiaires sont notamment des personnes ayant des difficultés de mobilité à qui les repas préparés par l'OBNL sont livrés. De même à [AD] « on a beaucoup de problèmes, on a un enjeu de population vieillissante, qui touche pas mal tous les quartiers mais entre autres dans [nom du quartier], donc mobilité réduite, donc des gens qui nous *supplient* de leur apporter des paniers des comptoirs, de la bouffe, ils peuvent pas sortir » (AD R7). La problématique de mobilité des bénéficiaires est partagée avec [P] mais au-delà, le verbe

⁴⁴⁵ Un niveau plus important encore de montée en généralité que celui de l'enquêtée d'[AFb] consisterait par exemple à proclamer son intérêt pour le relationnel en général, ou encore pour l'humain en tant que tel.

⁴⁴⁶ Le terme « client » est utilisé au Québec comme synonyme de bénéficiaires par les enquêtés de [P] et [AC] : le glissement sémantique tend à rapprocher les organismes d'une entreprise lucrative mais aucun élément dans les discours des enquêtés ne va dans ce sens. Celui de [P] reprend le terme à plusieurs reprises, on pourrait émettre l'hypothèse d'habitudes de langage dans un environnement anglophone de travail qui induirait cette traduction, les termes « clients » ou « clientèle » n'apparaissant nulle part sur le site web en français de l'OBNL qui met plutôt largement en avant la notion de communauté.

« supplier » témoigne d'une relation d'aide inégalitaire assumée dans laquelle l'organisme dispose d'un pouvoir en matière d'approvisionnement alimentaire en l'absence duquel les bénéficiaires seraient en grande difficulté. L'inégalité de la relation d'aide est conscientisée à [AD] dont l'enquêtée explique : « qu'est-ce que j'entends par vision sociale ? Beh en fait c'est ça, c'est que, bah c'est de venir pas exploiter les faiblesses d'une clientèle, c'est plutôt desservir des gens qui ont besoin du soutien, ça c'est ça » (AD R13). La distinction entre exploitation et soutien semble reposer sur l'intention sous-jacente à l'action, comme si la domination de la relation d'aide pouvait être maîtrisée par la volonté de l'aidant·e. Or, souligner que les bénéficiaires ont besoin de soutien c'est déjà admettre qu'ils sont en situation d'infériorité et qu'en tant qu'aidant·e on dispose du pouvoir d'aider. L'aide est considérée comme un besoin auquel il s'agit de répondre pour l'enquêté d'[AS] aussi : « à mon sens à moi autant sur le plan humanitaire le concept de nourrir des gens qui ont pas d'argent pour s'acheter de la nourriture et le concept d'utiliser des denrées qui ont été produites avec les ressources de la terre plutôt que de bêtement les gaspiller puis de les enfouir, c'est des excellentes raisons qui justifient les missions de [AS] » (AS R8).

La possibilité du contact direct et le sentiment de répondre à un besoin donc d'être utile dans le travail apporte plus largement de la satisfaction et du sens aux acteur·trices. En ce qui concerne la satisfaction, l'enquêtée de [BP] souligne : « euh je suis satisfaite de me lever le matin pour faire ce boulot-là, euh de voir au quotidien la satisfaction des consommateurs, euh d'avoir ce lien aux producteurs, consommateurs et de, du coup d'avoir cette possibilité comme je disais d'agir personnellement, d'apporter quelque chose à cette coopérative » (BP R32)⁴⁴⁷. Le sentiment de l'utilité personnelle au sein de l'organisation s'attache à la possibilité du contact direct. Le sens du travail se trouve dans la relation aux bénéficiaires pour l'enquêté de [CK] qui distingue la manière d'agir de son épicerie solidaire de celle des organisations d'aide alimentaire d'urgence :

Au moins y a du sens dans le travail [rires], on s'embête pas [rires] ! Non mais c'est important qu'y ait des projets comme ça parce que du coup c'est vrai qu'au niveau de l'alimentation, sur l'alimentation y a énormément de projets qui sont dans le caritatif et l'aide alimentaire d'urgence. Y a très peu de projets qui prennent le temps et qui sont beaucoup plus basés sur la santé, sur le bien-être, sur le lien social quoi. Donc moi je pense que des projets comme ça y faut qu'y en ait de plus en plus euh il faut que ça vive.

⁴⁴⁷ L'enquêtée tempère cependant : « après on va dire qu'y a toujours la dimension salariale qui est un frein parce que comme souvent quand on fait un boulot qui nous plaît bah à côté on n'a pas forcément le salaire qui va avec donc ça c'est peut-être un frein à y rester de nombreuses années en tout cas. Pour l'instant j'ai pas l'intention de partir mais, voilà » (BP R32)

[...]. Du coup c'est intéressant de travailler ensemble et ça permet aussi de prendre la personne, d'accompagner la personne dans sa globalité pas d'être sur, d'être que sur euh l'alimentation. Donc du coup c'est des projets qui prennent du temps aussi et euh mais euh moi je pense que dans le temps ce sont vraiment les plus pertinents quoi. Donc euh pour moi ça a vraiment du sens de travailler ici effectivement (CK R16).

C'est la prise en compte de l'individu dans sa globalité qui détermine le sens d'une action qui ne porte pourtant que sur un aspect précis de celui-ci, son alimentation. La mise en avant du lien social semble pour l'enquêté constituer une frontière entre sens et non-sens du travail : il faut prendre le temps du contact avec les bénéficiaires pour que l'action ait un sens, comme si transformer les individus par les contacts que l'on a avec eux devenait la mission principale, éclipsant partiellement la distribution alimentaire.

Le contact direct fait office d'outil d'évaluation de sa propre utilité comme de celle de son organisation. Ainsi, pour l'enquêtée d'[AB] : « c'est important pour moi parce que je sais, je sens que j'suis une personne significative dans la vie de beaucoup de gens, j'sens que j'fais la différence, c'est quasiment tous les jours puis cette espèce de, de, c'est ça d'être proche des gens, de sentir que j'fais une différence, de sentir qu'on aide » (AB R17). Le contact direct alimente le sentiment subjectif d'aide à défaut de mise en œuvre d'un moyen de mesure plus systématique. A [AF] les contacts avec les bénéficiaires ont permis de confirmer la pertinence de la mission et d'organiser les activités de distribution alimentaire telles qu'elles le sont aujourd'hui :

Ben au départ nous on avait déjà constaté par l'entremise de nos marchés saisonniers, t'sais tu voyais les gens là, c'était populaire, t'sais nos kiosques de fruits et légumes dans ces fêtes de familles-là, t'sais on avait des kiosques de barbe-à-papas qu'étaient moins populaires de que le nôtre de fruits et légumes. Voyons, c'est une fête familiale, la barbe-à-papa est moins populaire que les fruits et légumes, y a quelque chose là là. Puis t'sais on n'avait pas non plus les connaissances nécessaires pour faire des études territoriales suffisantes, on l'avait déjà constaté par ce genre d'événements-là (AFb R7).

En l'absence de capacité d'enquête méthodique, c'est l'observation de comportements ponctuels qui permet de conforter le sentiment d'utilité. Cette observation directe va jusqu'à orienter l'action, elle constitue ainsi un outil de pilotage de l'organisation qui, en retour, peut avoir tendance à sélectionner les observations mobilisées pour que celles-ci confirment une direction déjà prise par l'organisation, par exemple en vertu de financements obtenus.

Prolongeant le sentiment d'utilité des acteur·trices comme la domination de la relation d'aide, les bénéficiaires témoignent parfois de la reconnaissance envers les acteur·trices ; pour ces

derniers, ces témoignages de reconnaissance sont la preuve de leur utilité. En effet, l'enquêtée d'[AB] constate que « la réponse du quartier, la réponse des membres est super positive donc euh j'me vois, j'ai pas fini mon travail ici ! » (AB R19). De la même manière l'enquêté de [BV] explique : « moi j'ai besoin aussi d'être voilà à proximité des personnes que j'accueille et voilà ils me le rendent bien » (BV R15). La reconnaissance prend ici la forme d'un échange de dons.

Cette reconnaissance est de l'ordre de l'estime sociale, soit la troisième forme de reconnaissance que distingue Honneth (2000) aux côtés de l'amour et de la reconnaissance juridique. Ainsi, l'estime sociale consiste en une reconnaissance individuelle de l'individu basée sur ses qualités propres, sur ses particularités. Dès lors, « il faut se demander, à propos de l'estime sociale, en quoi consiste le système de référence par rapport auquel se mesure la « valeur » des qualités caractéristiques d'une personne particulière » (p. 193). Le système de référence est ici celui des travailleur·euses de l'ES(S) investi·es dans une relation d'aide. L'estime sociale « leur permet [aux sujets humains] de se rapporter positivement à leurs qualités et à leurs capacités concrètes » (p. 206), ici les qualités et capacités de l'aidant·e qui permettent de « s'envisager réciproquement à la lumière des valeurs qui donnent aux qualités et aux capacités de l'autre un rôle significatif dans la pratique commune » (p. 220)⁴⁴⁸. La reconnaissance en jeu ici à travers la relation d'aide est donc à la fois celle des pair·es qui doivent se reconnaître sur la base de qualités et capacités mais aussi celle des bénéficiaires, considérés comme des autrui, qui participent dans le cadre d'une relation asymétrique, à cette reconnaissance. Elle touche plus profondément à l'identité des acteur·trices en question⁴⁴⁹.

La reconnaissance dont bénéficient les acteur·trices peut être présentée comme compensant la faible reconnaissance matérielle dont iels jouissent dans leur travail. Evoquant la perte de son précédent emploi pour des raisons de santé, l'enquêtée d'[AC] explique que la diminution de

⁴⁴⁸ Plus largement, l'enjeu sous-jacent à cette reconnaissance est la possibilité même de vivre en société. Comme l'écrit Honneth, « Hegel explicite ainsi l'idée que l'obligation de reconnaissance mutuelle est un fait social déjà contenu dans l'état de nature. Pour l'instant, son argument central consiste seulement à dire que toute coexistence humaine présuppose un rapport élémentaire d'acquiescement mutuel entre sujets, sans lequel aucune forme de communauté n'aurait jamais pu apparaître » (2000, p. 76).

⁴⁴⁹ Comme l'explique à nouveau Honneth, « le lien entre l'expérience de la reconnaissance et l'attitude du sujet envers lui-même résulte de la structure intersubjective de l'identité personnelle : les individus ne se constituent en personnes que lorsqu'ils apprennent à s'envisager eux-mêmes, à partir du point de vue d'un « autrui » approuvateur ou encourageant, comme des êtres dotés de qualités et de capacités positives » (2000, p. 290) et « ce qu'il y a de juste ou de bon dans une société se mesure à sa capacité à assurer les conditions de la reconnaissance réciproque qui permettent à la formation de l'identité personnelle – et donc à la réalisation de soi de l'individu – de s'accomplir de façon satisfaisante » (2004a, p. 135).

sa rémunération qu'impliquait une réorientation vers le communautaire était compensée par la relation avec les bénéficiaires :

Mais moi j'aime surtout le contact humain. J'aime beaucoup le contact humain fait que là passer de où est-ce que t'avais des avantages sociaux euh qui étaient payés à l'échelle salariale, fait que ça a fait comme un *drop* t'sais, d'être bien rémunérée à être rémunérée à moitié. Fait que c'est un méchant coup. Mais l'autre partie, l'autre cinquante pour cent c'est quand les gens ils te disent : « merci de m'avoir aidé ». Puis tu sais que t'as fait du bien avec cette personne-là. Fait que là j'me suis dit « bon ok [nom], oublies ton manque de cinquante pour cent en revenus puis avantages sociaux mais ça ça a beaucoup plus de valeurs⁴⁵⁰ ». Fait que depuis ce temps-là j'suis dans le communautaire (AC R18).

Ce sont les bénéficiaires qui apportent une forme de rétribution symbolique via la reconnaissance qu'iels peuvent exprimer envers l'enquêtée : par « contact humain », l'enquêtée renvoie ainsi plus particulièrement à un rapport inégalitaire entre le rôle qu'elle joue d'aidante et le rôle que doivent en contrepartie adopter les bénéficiaires, celui d'aidé·es. La contrepartie semble aller de soi pour l'enquêtée qui ne questionne pas cette asymétrie dans la relation. Elle reprend à nouveau par la suite cette réduction du contact humain à la relation d'aide : « c'est le contact humain, c'est le fait de venir en aide à des gens qui sont dans le besoin, puis de voir le sourire quand t'as réussi à aider ces personnes-là, puis de les encadrer » (AC R20). A travers le terme « encadrer » se profile la domination qu'implique la relation d'aide sans pour autant que l'enquêtée ne semble en avoir conscience. De même, dans sa manière de continuer son explication sur ce qui l'attire dans le communautaire, elle réévoque les rôles que chacun·e, aidant·e et aidé·e, est supposé·e tenir :

T'sais la personne qui vient de voir parce qu'elle a un problème euh elle elle va pas, elle elle sait qu'elle est là pour voir une personne pour l'aider. Contrairement à ce que, t'sais quand j'étais à la commission scolaire t'sais les parents le fait qu'ils payent fait qu'ils pensent qu'ils peuvent te parler de n'importe quelle façon, qu'ils ont tous les droits et tout. Fait que j'trouve qu'y a au niveau du privé, j'trouve qu'y a un non-respect de qu'est-ce que l'employé a fait comme travail. Alors que quand t'es dans le communautaire les gens sont beaucoup plus respectueux, beaucoup plus patients, ils savent que t'es là pour les aider ce qu'ils apprécient. Les gens dans le communautaire apprécient, et moi je trouve que je suis valorisée, le peu que je suis, mon travail est valorisé, mon travail a de la valeur auprès de ceux que j'aide. Fait que c'est ce côté-là que j'apprécie énormément dans le communautaire, la valorisation d'aider une autre personne qui, qui, qui remercie pour le service rendu. Puis aussi qui prend à cœur le service rendu. Donc euh c'est important pour moi (AC R20)⁴⁵¹.

⁴⁵⁰ Sur la dimension sacrificielle du travail, cf. chapitre 6.

⁴⁵¹ Quand elle se projette dans l'avenir, c'est à nouveau cette relation d'aide nourrissant son sentiment d'utilité autant qu'un rapport inégalitaire qu'elle met en avant : « j'essaye vraiment d'offrir le maximum pour que les gens soient, t'sais soient bien, qu'ils se sentent vraiment encadrés, appréciés puis t'sais qu'ils ont, qu'ils peuvent se nourrir sans se ruiner. Parce que quand t'as une famille qui arrive et te dit : « j'ai besoin de fruits et légumes euh

La comparaison avec l'expérience professionnelle précédente à la commission scolaire où les parents manquaient de reconnaissance accentue cette caractéristique des bénéficiaires du communautaire. Pour l'enquêtée, plus que des savoirs-faires, ce sont ses savoirs-être qui sont valorisés dans la relation d'aide, savoirs-être qui sont plus proches du noyau identitaire de l'individu en ce qu'ils renvoient à ce qu'ils pensent être, que le savoir-faire qui est plus volontiers perçu comme sciemment acquis. Mais les implications de la relation d'aide sont dénoncées par certaines acteur-trices : « moi je trouve que c'est facile de donner, tu te déculpabilises, c'est, moi ça me gêne toujours, c'est ce côté, c'est notre côté euh comment ? dans notre société chrétienne de, on donne au pauvre. Mais finalement le pauvre on lui donne et il est redevable » (BN R20).

Si la relation d'aide est inégalitaire, elle repose aussi sur une forme de réciprocité entre aidant-e et aidé-e qui dépasse le cadre politique théorique de l'aide⁴⁵² pour s'inscrire dans la socialité primaire basée sur le don et le contre-don (Fustier, 2008). Le-a travailleur-euse de l'ES(S) peut être perçu-e du point de vue des bénéficiaires comme donnant au-delà du cadre contractuel, perception qui est ici assez largement incarnée par les acteur-trices ell-eux-mêmes qui se mettent en avant comme s'investissant dans leurs missions au-delà de ce que leur contrat de travail impose.

Au-delà de l'aide immédiate apportée, c'est l'*empowerment* des bénéficiaires qui va entrer en jeu dans une perspective paradoxale selon laquelle « plus on cherche à aider quelqu'un à

pour faire à manger chez moi, mais sauf qu'il me reste douze dollars pour ma fin de mois, avant mon, ma... ». Là tu regardes, fait que là moi j'prends qu'est-ce que j'ai, fait que là je dis « ok, qu'est-ce que t'as besoin essentiellement ? ». Puis là euh on essaye de voir ensemble qu'est-ce qu'on peut faire pour justement, comme un paquet d'oignons va coûter euh, fait qu'on s'arrange comme ça puis j'lui dis : « regarde là si, si j'reçois des choses j'vais t'appeler ». Fait que c'est, c'est comme ça là. Fait que j'me sens très, très proche de, des membres, puis de la clientèle qui vient parce que j'ai cette possibilité-là puis la clientèle a augmenté. Fait que c'est, j'suis vraiment très fière et je sais que je vais continuer à développer et à offrir plus euh à la clientèle » (AC R23).

⁴⁵² Ce cadre est défini comme suit par Fustier (2008) : « si on définit cette modalité d'aide sociale sur un plan « théorique », on peut la caractériser par les points suivants :

- une décision en provenance du *politique* crée un *droit* ;
- ce droit s'applique à une catégorie plus ou moins vaste (l'être humain, une catégorie d'âge, un groupe social) qui sera constituée d'*ayants droit*
- pour ce qui est du *venir en aide*, ce n'est pas au titre de *sujet* qu'un ayant droit est théoriquement considéré. Ce n'est pas son identité d'individu qui entraîne son droit mais le fait qu'il soit considéré comme étant *membre* de la catégorie qui « donne droit à... ». Il prend alors une identité de SDF, de chômeur, d'enfant en échec scolaire ;
- il n'y aura donc pas lieu de penser échange ou réciprocité au moment de la « fourniture » de l'aide. Celle-ci va de soi, elle est dans l'univers du droit, comme un *dû* qui ne se laisse pas interroger. Celui qui n'en dispose pas, alors que c'est son droit, est victime d'une injustice ;
- autrement dit, l'aide pourrait être distribuée par une procédure d'automatisme, sans intervention d'un lien entre l'ayant droit et un opérateur distributeur de *dus* » (p. 27-28).

devenir autonome, plus on l'assiste, et plus on le stabilise dans une position de demandeur d'aide (plus il devient assisté), alors que le travail social le veut sujet de son proche changement » (Fustier, 2008, p. 29). La solution est la suivante :

Il est donc nécessaire de contractualiser la relation d'aide. Au contrat de travail qui lie le travailleur social à son employeur se joint un « contrat d'aide » supposant engagement réciproque ; l'un (le travailleur social) apporte un soutien, une assistance technique à l'autre (l'utilisateur) qui s'engage en retour (au titre d'acteur) dans un processus de changement. Il y a obligation d'échange, autrement dit *interdit de parasitage* (*ibid.*, p. 30).

C'est de cette tension entre une contractualisation de la relation d'aide impliquant des contreparties formelles, superposée à une socialité primaire de l'ordre de l'échange de dons, et une logique d'empouvoirement dont il va maintenant être question.

1.3. Quand aider c'est « empouvoirer » : les paradoxes d'une émancipation dont on est dépossédé

L'émancipation est rarement évoquée en tant que telle par les acteur·trices qui vont lui préférer une diversité de termes y renvoyant, par exemple l'*empowerment*, l'autonomie ou l'indépendance. Et pour cause : à travers ces termes, ce n'est pas nécessairement l'émancipation, au sens politique, qui est visée. Ces différents termes sont peu transparents, ils peuvent renvoyer à plusieurs dimensions : matérielle, culturelle, spirituelle ou encore politique. Concernant l'*empowerment*, Bacqué et Biewener (2015) soulignent ainsi qu'il en existerait trois modèles. Le premier serait le modèle radical nourri notamment de la pensée de Paolo Freire et de la branche radicale des mouvements féministe et communautaire. Dans ce modèle,

Les enjeux de l'*empowerment* sont la reconnaissance des groupes pour mettre fin à leur stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources et les droits politiques. L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste (p. 15-16).

Le deuxième serait le modèle libéral – dans une perspective où le libéralisme renvoie au libéralisme social et non économique – avec les figures de Woodrow Wilson et John Maynard Keynes après la Seconde Guerre mondiale. Ce deuxième modèle « articule la défense des libertés individuelles avec une attention à la cohésion sociale et à la vie des *communities*. Ce modèle social-libéral peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de

l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales » (*ibid.*, p. 16). Enfin, le troisième serait le modèle néolibéral, dont les contours se perçoivent à travers par exemple en France la critique qu'en font Pierre Dardot et Christian Laval, dans lequel la rationalité politique et le marché sont mis au premier plan.

La notion d'*empowerment* y est mobilisée dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités, pour permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions « rationnelles » dans un contexte d'économie de marché. Avoir accès au pouvoir signifie dans cette acception être intégré au monde du travail et de la consommation, trouver sa place dans l'économie de marché, être « entrepreneur de sa propre vie » [...] la question de l'émancipation et de la justice sociale n'est pas posée » (*ibid.*, p. 17).

La polysémie du terme au plan théorique renvoie bien aux différentes manières dont les acteur·trices sont susceptibles de s'emparer de la notion d'*empowerment* comme des termes qui en dérivent, dans leurs représentations et dans les pratiques qui en découlent. C'est tout à la fois du but de l'aide et de sa nature dont il est alors question.

L'idée commune qui semble traverser le corpus sur cette question de l'*empowerment* est celle d'un paradoxe latent entre le fait que les acteur·trices mettent en avant une forme d'émancipation des bénéficiaires, *a minima* économique, mais que pour cela la méthode envisagée passe par l'imposition d'un certain nombre de contraintes s'incarnant notamment dans l'obligation pour les bénéficiaires d'être actif·ves, ce que l'on suppose qu'ils ne sont pas par défaut. Cette dynamique est celle de la relation d'aide telle que décrite par Fustier (2008) et évoquée ci-dessus. Il faut donc contrôler l'existence et l'exécution d'une activité conçue comme une passerelle vers l'autonomie, terme renvoyant lui-même à des représentations sociales diverses sur les bénéficiaires. Dès lors, la notion d'*empowerment* se prête à la compréhension du rapport aux bénéficiaires, entre volonté d'autonomie matérielle et rapport au politique. On peut s'interroger sur la nature de l'*empowerment* porté par les acteur·trices, en lien avec le modèle théorique de l'utopie plus proche du modèle radical : si les comportements individuels font bien l'objet d'une transformation, celle-ci ne fait sens que dans un modèle de société radicalement transformé. En utopie, transformations individuelle et sociétale sont indissociables : pour changer l'individu, il faut aussi changer son environnement.

On s'intéresse plus particulièrement ici, à travers l'analyse des représentations sociales qu'ont les acteur·trices de l'ES(S) de leurs bénéficiaires, au pouvoir que les premier·ères tendent à exercer sur les second·es en projetant sur ell·eux un certain nombre de présupposés et d'attendus

en matière de comportement, attendus qui vont jusqu'à conditionner l'accessibilité de l'aide. Ce pouvoir, comme on peut s'y attendre, n'est pas conscientisé comme tel par les acteur·trices qui présentent plutôt une vision positive de la relation aux bénéficiaires dans laquelle c'est la possibilité de s'en sortir qui est mise en avant. Ainsi, la démarche est celle que Paugam et Duvoux mettent en avant quand ils écrivent que « la pauvreté naît d'un rapport social que le sociologue étudie en tant que tel » (2013, p. 10), ce rapport social étant repris au compte des acteur·trices rencontrés. Il renvoie bien à l'enjeu d'autonomie évoqué à travers l'*empowerment*: « l'injonction à l'autonomie se déploie au travers d'un rapport de forces, toujours singulier, entre un travailleur social et un individu. Elle prend donc des formes variables selon les capitaux, économiques et culturels, dont disposent ces individus » (*ibid.*, p. 104)⁴⁵³. Les représentations des acteur·trices s'articulent alors autour de différents pôles rhétoriques présentés dans le tableau ci-dessous.

	Prescrit	Proscrit
Regard porté sur les bénéf.	Mérite	Démérite
Ressenti imaginé des bénéf.	Dignité	Honte
Comportement attribué aux bénéf.	Activité	Passivité
Situation matérielle	Autonomie	Assistanat

Figure 43. Rhétorique des acteur·trices : le prescrit et le proscrit

La répartition géographique des acteur·trices en fonction de ces pôles de rhétorique est la suivante.

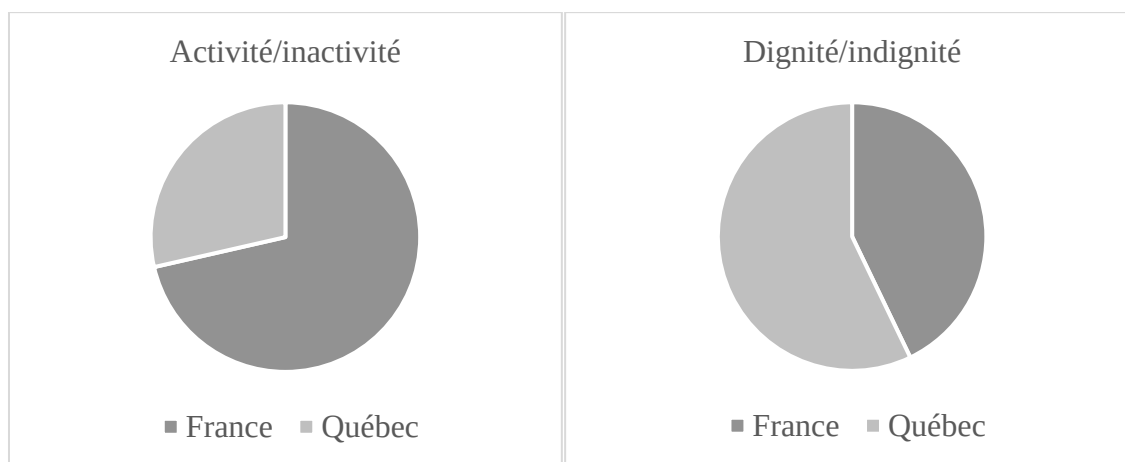


Figure 44. Répartition géographique des acteur·trices selon la rhétorique mobilisée

⁴⁵³ L'exemple pris par Paugam et Duvoux est le suivant : « dans le cadre de leur négociation avec les services sociaux, les plus jeunes allocataires du RMI, notamment ceux qui sont diplômés et disposent de solidarités familiales fortes, peuvent négocier le report de l'acceptation d'un emploi qu'ils considèrent comme indésirable car les conduisant à un déclassement » (2013, p. 104).

Si le pôle activité/inactivité semble plus mobilisé en France et le pôle dignité/honte au Québec, les résultats sont assez peu significatifs dans la mesure où la différence se joue à un·e ou deux acteur·trices. De plus, les différents pôles s'inscrivent le plus souvent dans le prolongement les uns des autres de sorte que, d'une part, activité et dignité sont déjà distinguées de manière parfois un peu artificielle et, d'autre part, qu'il serait absurde de distinguer le mérite de la dignité ou l'activité de l'autonomie. De plus, la figure 39 indiquait déjà une répartition globale entre acteur·trices français·es et québécois·es sur le positionnement dans la relation d'aide plutôt équilibrée. En ce sens, le rapport aux bénéficiaires ne semble pas différer entre les deux zones géographiques.

L'injonction à la participation des bénéficiaires devient, par le rejet de l'assistanat, une injonction à l'autonomie. Mécaniquement, un comportement volontaire actif est supposé mener à l'autonomie là où l'assistanat résulterait de la passivité des bénéficiaires. L'enjeu est alors pour les acteur·trices de l'ES(S) du corpus de rendre actif·ve les bénéficiaires afin de restaurer une dignité perdue, l'investissement bénévole des bénéficiaires étant parfois présenté comme librement choisi (1.3.1.). Les implications en matière d'empowerment tendent à se cantonner à une autonomie matérielle proche de la version néolibérale du modèle de Bacqué et Biewener (2015) qui aboutit finalement à l'espoir de normaliser les comportements des bénéficiaires en les alignant sur cell·eux des acteur·trices (1.3.2.). Cependant, le glissement d'une représentation des bénéficiaires en tant que personnes ayant besoin d'aide à une représentation des bénéficiaires en tant que consommateur·trices doté·es d'un libre arbitre en matière d'achats aboutit à combler la séparation mentale entre acteur·trices et bénéficiaires dans une perspective où les premier·ères voient les second·es comme de potentiel·les semblables dans leurs choix futurs de consommation (1.3.3).

1.3.1. Rendre actif·ves des bénéficiaires : l'enjeu de la dignité perdue, la recherche du mérite

Sur les bénéficiaires est projetée une injonction à l'autonomie que l'on suppose atteignable par le fait d'être actif·ve, par exemple *via* la participation à la vie de l'organisation aidante ou le développement d'un projet personnel témoignant de la volonté de ne pas rester assisté·e. Car à travers cette participation, l'enjeu est de mettre au travail les bénéficiaires pour les sortir de leur

assistanat⁴⁵⁴ : en associant le fait d'être actif·ve à celui d'avoir des revenus suffisants pour consommer, on tend en creux à estimer que les bénéficiaires sont responsables de leurs difficultés. Or, l'idée d'*empowerment* tire pour partie son origine dans les Etats-Unis d'Amérique des années 1970 où elle intervient en réaction vis-à-vis des programmes de lutte contre la pauvreté mis en place dans le cadre de la *Great Society* par l'administration Johnson : les conservateur·trices critiquant ces programmes qui créeraient de la dépendance et de l'assistanat lui préfèrent la notion d'*empowerment* qui responsabiliserait les personnes dans le besoin (Bacqué et Biewener, 2015). La critique est aussi pour partie partagée par le monde du travail social qui, dans une époque de professionnalisation du métier, s'interroge sur la bureaucratisation et le sens de l'action : faut-il assister ou émanciper (*ibid.*) ?

La question semble traverser l'histoire de l'aide sociale, comme le résume Arveiller (2006), s'intéressant plus particulièrement à la question psychiatrique : « l'Ancien Régime [...] distinguait déjà l'inadapté au travail (vieux, infirme...) et l'indigent valide ; seul le premier avait droit à assistance » (p. 118) et « ceux qui ne jouent pas le jeu du social, qui ne « veulent » pas travailler (le vagabond en est le modèle paradigmatique) ne peuvent prétendre à assistance. Il en est de même après la Révolution » (*ibid.*)⁴⁵⁵. Dès lors, l'enjeu est bien que les bénéficiaires soient actif·ves, ou aient une raison jugée valable de ne pas pouvoir l'être : « que l'assistance soit donc d'ordre privée, sous sa forme de charité, ou, plus tard, publique sous celle de solidarité locale ou nationale, on voit que, d'une certaine façon, elle doit toujours être évaluée (jugée ?) à l'aune de la participation sociale du demandant, ou de son désir annoncé de participation, voire de sa honte de ne pas participer : l'assistance se mérite » (*ibid.*, p. 119). Peuvent alors être distingué·es des bon·nes bénéficiaires et des mauvais·es bénéficiaires, distinction qui repose sur « l'idée qu'il existerait des « bons »/« vrais » pauvres qui font tout pour s'en sortir et des « mauvais »/« faux » pauvres qui se contentent de profiter du système [et qui] continue de structurer les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté en France » (*ibid.*, p. 52). Les bénéficiaires sont alors considéré·es responsables de leur situation⁴⁵⁶. Dans le cas des

⁴⁵⁴ Pour Cottin-Marx *et al.*, l'enjeu est aussi qu'en France le retrait du service public soit compensé par les associations, qu'aux fonctionnaires on oppose de plus en plus des emplois précaires et du bénévolat et que « cela nourrit aussi un mouvement de « bénévolisation » de l'activité publique (Simonet, 2010) » (2017, p. 472), les bénéficiaires faisant des bénévoles dociles.

⁴⁵⁵ Ce que confirment Gorge et Delacroix (2017) : au Moyen-Âge « l'Église accorde prioritairement son aide aux pauvres qu'elle juge les plus représentatifs : les infirmes, les vieillards, les orphelins » (p. 48).

⁴⁵⁶ C'est par exemple la manière de consommer des mauvais·es pauvres qui devient un sujet d'opprobre : « parmi les représentations existantes à propos des personnes pauvres, on retrouve fréquemment la figure du pauvre qui profite des aides sociales pour s'acheter un écran plat ou un iPhone. Ces objets ne sont évidemment pas choisis au hasard, ils représentent une consommation ostentatoire et inadaptée aux moyens financiers de ces personnes. À travers ces représentations, on constate qu'il existe toujours une limite inconsciente qui devrait déterminer la

acteur·trices rencontrées, le rapport aux bénéficiaires renvoie ainsi aux difficultés à monter en généralité et en conflictualité des acteur·trices : si le niveau de l'individu est investi de manière privilégiée, c'est que le niveau global semble inaccessible en matière d'actions. Dès lors, il apparaît paradoxal d'attribuer la responsabilité des difficultés individuelles à un système qui ne fait pas, ou que rarement, l'objet d'une critique construite, dans un contexte où c'est principalement sur les bénéficiaires que l'on a vocation à agir.

Dans le corpus, alors même que les acteur·trices expriment le souhait que leurs bénéficiaires ne soient pas vu·es comme des assisté·es, les faire sortir de cette image revient à admettre, au moins momentanément, que c'est *a priori* ce qu'ils sont. Activité et assistantat s'opposent. Tout un vocabulaire montrant l'intention de rendre actif·ves les bénéficiaires ou insistant sur le fait qu'ils le sont bien en témoigne : « on parle par exemple de « conviv'actifs » donc c'est des convives, c'est à la fois les personnes qui sollicitent un repas, mais qui voilà d'une manière généreuse donnent aussi un coup de main, que ça soit la mise de table, que ça soit le débarrassage, que ça soit voilà des petits travaux d'entretien » (BV R5). De même à [CJ] le glissement sémantique consiste à passer des bénéficiaires vers les porteurs de projet : « on a accueilli les premiers bénéficiaires qu'on appelle du coup porteurs de projet, toujours dans l'idée que chaque terme est important et que même le terme bénéficiaire parfois peut être indécent quoi » (CJ R7). Le soupçon d'inactivité qui pèserait sur les bénéficiaires doit ainsi être évité. On ne sait pas toujours cependant dans quelle mesure les acteur·trices prennent leur distance vis-à-vis de cette assignation des bénéficiaires à l'assistantat : si l'enquête de [CJ] semble ainsi faire preuve de recul, la plupart des acteur·trices tendent plutôt à reprendre à leur compte cette assignation.

Pour les acteur·trices en effet, l'inactivité est à proscrire en tant qu'elle est considérée comme n'étant pas la vraie vie, qui, elle, suppose, dans une logique judéo-chrétienne, qu'il faut travailler « à la sueur de son front » : c'est ce que sous-entend l'enquê·e de [BM] quand elle explique « je pense qu'il peut y avoir des structures qui ont plus d'espace que nous qui font le choix [...] que la préparation soit partagée avec des gens dans ces situations-là pour pas qu'ils

consommation des personnes pauvres et les discussions sur l'assistance sont particulièrement articulées autour de l'accès – légitime ou non – aux biens et services de consommation qu'elle doit permettre » (Gorge et Delacroix, 2017, p. 55). Comme le soulignent ces mêmes autrices, la responsabilisation des pauvres n'est pas récente : « pour ce dernier [Bentham, 1789], les pauvres demeurent pauvres en raison d'un manque de responsabilisation qui brise leur capacité à être libre. Leur manque d'auto-gouvernance (*self-governance*) requiert alors une gouvernance de la part des autres » (p. 58). C'est à nouveau l'idée d'émancipation qui se dessine en contrepied de cette responsabilisation.

perdent la main avec la réalité » (BM R8). Participer à la préparation d'un repas permettrait ainsi de rester en contact avec une réalité qui s'incarne, pour l'enquêtée, dans le fait d'être simplement active. On peut ainsi supposer que la nature de l'activité en elle-même importe peu et que si [BM] était par exemple une boutique, les activités de vente seraient mises en avant plutôt que celles de cuisine. [AW], restaurant d'insertion proposant des repas à très bas coût est emblématique de cette logique. Son enquêtée souligne ainsi qu'« [AW] a comme mission de lutter contre l'exclusion sociale sous toutes ses formes tout en proposant aux citoyens des activités d'éducation à la citoyenneté structurées et certains moyens pour pouvoir les accompagner dans leur *empowerment* » (AW R1). Or, les moyens mis en œuvre en vue de leur *empowerment* résident dans le fait d'être actives :

C'est en leur proposant des activités de bénévolat pour qu'ils puissent d'abord se sentir utiles. Fait que c'est une façon de lutter contre l'isolement social. Souvent la plupart des personnes qui nous fréquentent est près de soixante-sept pour cent vivent tout seuls, alors souvent ces personnes-là se sentent exclues par eux-mêmes parce qu'ils ne se sentent pas bien dans la société, ils n'ont pas de gratification personnelle pour pouvoir y aller de l'avant. Alors en faisant du bénévolat ici nous avons remarqué que certaines personnes qui au tout début sont très timides et qui n'osent pas faire grand-chose pour exprimer leur désir de travailler en communauté développent des habiletés qui sont quand-même remarquables (AW R2).

A travers l'idée de timidité à laquelle répond le développement de compétences se dessine plutôt une vision dans laquelle il suffirait de rendre actives les bénéficiaires pour résoudre à terme les difficultés matérielles qu'ils rencontrent.

C'est aussi à travers la volonté que le passage par l'aide alimentaire soit provisoire que l'on comprend que l'inactivité est à proscrire. Par défaut, et jusqu'à preuve du contraire, les bénéficiaires sont soupçonnés de fainéantise :

Comment faire que le lieu soit suffisamment euh confortable et cocoonant pour que les gens se sentent suffisamment accueillis etc. mais que ça puisse aussi les booster ? Donc c'est vrai que c'est plus le travail des professionnels de l'accompagnement mais c'est aussi les bénévoles des fois quand on continue à connaître les gens, des questions qu'on pose de, on peut aussi avoir ce rôle-là de dire « ben oui mais là ce job c'est difficile mais faut peut-être pas le lâcher », enfin voilà, je sais pas comment expliquer ça, c'est, c'est, c'est difficile à dire, c'est pas notre rôle premier, on est bien d'accord, mais pour les gens qu'on connaît on a aussi, on participe aussi un tout petit peu à ces choses-là, c'est, c'est voilà l'idéal ce serait effectivement que [BO] soit qu'un lieu de passage, un lieu de, pas un lieu où on s'installe durablement (BO R9).

L'enjeu est donc que les bénéficiaires ne s'installent pas dans ce qui est supposé être l'inactivité : le fait d'avoir des difficultés à satisfaire ses besoins alimentaires est ainsi expliqué par une inactivité globale de l'individu qui se laisserait aller passivement dans la vie. Le rôle de l'épicerie est alors non seulement de répondre au besoin immédiat en matière d'alimentation mais surtout d'encourager des bénéficiaires, que l'on caractérise par une propension à l'inactivité, à retourner vers un mode de vie, en lien avec un mode de consommation, considéré comme normal.

La manière dont sont perçus les bénéficiaires va au-delà d'une simple attente de contrepartie à l'aide fournie, il est bien question, plus profondément, de les rendre actif-ves. Cette perspective est plus large et inclut par exemple une préoccupation pour la possibilité de laisser les bénéficiaires choisir les produits consommés. Cette possibilité est assez largement présentée comme une avancée des épiceries sociales et/ou solidaires sur les systèmes de distribution de paniers alimentaires déjà préparés. Par exemple à [BF], « ce qu'on avait envie c'était de, de, que les gens qui sont aidés puissent devenir acteurs, acteurs euh...alors déjà qu'ils puissent choisir » (BF R4). La définition de ce que signifie être acteur dans l'épicerie [BF] ne va toutefois pas au-delà de la possibilité de choisir les produits, tandis que pour de nombreuses autres organisations elle dépasse ce cadre.

Plus particulièrement dans la logique de conditionnalité de l'aide au fait d'être actif-ve, il faut dans un certain nombre d'épiceries que les bénéficiaires soit participent à la vie de l'organisation en donnant du temps bénévole tant sur la gestion de l'épicerie que sur sa gouvernance, soit développent un projet de sortie de l'épicerie, c'est-à-dire principalement retrouvent un revenu qui leur permettent de consommer en payant le prix total des produits et non le tarif réduit qui leur est destiné. Etre actif-ve répond à plusieurs enjeux : mériter l'aide, qui reste relativement marginal, et plus profondément reconquérir sa dignité et devenir autonome.

Etre actif-ve, c'est montrer que l'on mérite d'être aidé-e dans une perspective où le mérite interviendrait comme une forme de contre-don du point de vue des bénéficiaires⁴⁵⁷. L'enquête de [BF] donne un aperçu de comment s'incarne l'idée d'être acteur en dehors de l'épicerie : « pensez par exemple aux travailleurs pauvres, à ce qu'on appelle les travailleurs pauvres ben

⁴⁵⁷ Pour Fustier (2008), si un-e bénéficiaire comprend le comportement de l'acteur·trice comme un don, il y répond par un contre-don, par exemple en devenant actif-ve.

ce sont des gens qui bossent mais ils sont très très précaires donc est-ce qu'ils vont être exclus parce qu'ils sont précaires ? Non y a pas de raison, ils travaillent, il faut qu'ils restent insérés dans la société et l'idée c'était d'essayer de favoriser ça ». En creux, il est supposé que l'exclusion des personnes qui ne travaillent pas notamment par le non-accès à l'épicerie solidaire est justifié ou *a minima* moins grave que celle des travailleur-euses. Ce qui est en jeu est l'idée de mérite, dans la continuité de la perception historique de la pauvreté évoquée ci-dessus : pour avoir le droit à une aide alimentaire répondant à un besoin primaire il faut pouvoir s'en prévaloir sur certains critères que fixe ici en filigrane le président de [BF]. Le caractère primaire du besoin ne suffit pas, il faut pouvoir prouver, en étant actif-ve, que l'on mérite l'aide. De ce mérite estimé par les acteur-trices peut dépendre la possibilité matérielle d'accéder ou non à un service dont on a, dans tous les cas, besoin.

Mais le fait d'être actif ne répond pas seulement à un enjeu d'autonomisation matérielle : pour les acteur-trices il permettrait de restaurer une dignité perdue. A [BM], café associatif servant des repas chauds à des personnes précaires, [AB], épicerie solidaire, [AD], épicerie sociale, et [AM], organisme animant des ateliers de cuisine et des jardins collectifs, on prend acte de cette absence de dignité. L'enquête d'[AD] explique ainsi :

T'sais quand t'es tout seul chez toi puis que tu vas aux pharmacies, puis tu rencontres quelqu'un avec qui tu fais du bénévolat, tu rencontres plus juste quelqu'un qui va à la banque alimentaire du quartier. C'est aussi porteur de ça, porteur de dignité pour la personne qui vient ici. Puis, on, de par le projet social mais aussi de par la réorganisation des services depuis décembre euh on travaille beaucoup c'est ça avec la dignité de la personne (AD R3).

L'un des objectifs affichés de [BM] est ainsi de la restaurer : « après tout si on arrive à faire en sorte que les personnes puissent se redresser⁴⁵⁸, retrouver de l'estime d'eux-mêmes et avoir une activité, c'est énorme. Parce que de là dépend aussi la santé physique, y a plein de choses » (BM R8). Les mesures prises dans ce sens sont très concrètes et à la portée de toutes⁴⁵⁹ les bénévoles de l'épicerie, alimentant ici encore leur sentiment d'utilité : « nous on se présente donc avec notre prénom et on connaît que le prénom des gens parce que ça permet de l'appeler. C'est extrêmement important des gens qui mettent beaucoup de temps avant de passer la porte parce qu'ils sont dans un engrenage de précarité qui fait que ils perdent complètement l'estime

⁴⁵⁸ Le terme « redresser » lui-même est intéressant en ce qu'il traduit bien la posture dominée dans laquelle se tiendraient les bénéficiaires.

⁴⁵⁹ L'emploi exclusif du féminin renvoie bien ici au fait que l'ensemble des bénévoles de l'association sont des femmes.

d'eux-mêmes, être appelé par son prénom c'est un truc énorme » (BM R4). Est ainsi projetée sur les bénéficiaires, à tort ou à raison, une absence de dignité qui va jusqu'à la négation de l'identité à travers la méconnaissance des prénoms, absence que l'association tente de combler en son sein. [AB] se situe dans la même logique et son enquêtée reprend l'exemple du prénom : « vraiment on mise sur l'ambiance donc les accueillir, les reconnaître, moi j'aime accueillir les gens par leur prénom, demander des nouvelles et tout et tout » (AB R1).

La dignité et le fait d'être actif·ve vont de pair à [G] et [AM], l'activation passant d'une part par le fait, déjà évoqué, de pouvoir choisir les denrées consommées. L'enquêté de [G] souligne :

Mais avant tout on veut que les gens mangent ce qu'ils veulent parce qu'à un moment donné aussi c'est toute la notion de dignité puis de choix que les gens ont perdu quand ils sont obligés d'aller au dépannage alimentaire, qu'ils choisissent pas ce qu'ils ont dans leur panier, puis que là même s'ils vont pas tellement au dépannage alimentaire ils sont tellement restreints financièrement qu'ils, ça a un impact énorme sur ce qu'ils vont choisir d'acheter à l'épicerie. Nous on veut avoir le sentiment que les gens puissent choisir ce qu'ils mangent t'sais (G R15).

De même à [AM] : « les gens ont une contribution de dix pour cent et puis ils choisissent vraiment ce qu'ils veulent dans l'épicerie donc c'est pas comme des paniers vraiment où on donnerait des paniers tout faits à une famille euh les gens peuvent vraiment choisir. Donc on est plus dans l'aspect de garder sa dignité de pouvoir choisir » (AM R2). Au-delà du choix des produits, c'est une ambiance générale préservatrice de dignité qui est mise en avant :

Et puis c'est aussi l'ambiance dans laquelle ça se passe t'sais les gens sont pas gênés de venir au [nom du magasin], c'est vraiment un moment joyeux t'sais festif, les gens viennent, c'est vraiment comme venir faire son épicerie t'sais c'est pas euh, y a pas de...T'sais c'est dommage mais des fois aller dans un dépannage les gens ont certaine honte ou t'sais sont plus réservés, on le sait souvent les gens nous appellent pour un dépannage alimentaire, on leur explique qu'on en fait pas mais on les réfère vers d'autres endroits. Mais t'sais on sent souvent les gens sont hésitants à demander puis c'est vraiment...Alors que le [nom du magasin] qui est aussi quelque chose qui est connu, que les gens connaissent, sont habitués et ils savent que c'est vraiment comme venir faire son épicerie (AM R3).

D'autre part, la dignité de l'aide est présentée comme étant permise par une participation financière à la consommation. Là où la gratuité serait humiliante, la contribution monétaire restaure en partie la dignité des bénéficiaires : « puis le fait qu'ils payent un petit montant c'est correct, « j'ai payé pour qu'est-ce que j'ai » fait qu'ils se sentent un peu moins, ils se sentent plus à l'aise j pense de venir nous voir (AM R3). Au contraire, l'inactivité est présentée comme indigne à [BN] :

Souvent bah voilà tu vas dans une épicerie sociale, d'accord, t'as tes tarifs mais celui qui paye plus cher quelque part il aide celui qui paye moins cher, mais c'est pas tout à fait, mais y a pas le rendu de celui qui est le plus démuné. Parce que là aujourd'hui celui qui est le plus démuné il peut, là, à sa façon, porter quelque chose. Y en a une l'autre fois elle nous a demandé, elle veut faire des, je sais plus, des spécialités de son pays, eh beh je trouve que ça ça a du sens, elle vient, elle propose à [BN]...tu vois c'est, moi c'est ça que je trouve intéressant. [...]. Et c'est là où ça donne du sens, c'est, c'est un vrai partage, enfin y a vraiment un retour, c'est ça aussi la beauté, tu donnes, et que dans les autres solutions qui sont aujourd'hui apportées celui qui est le plus en difficulté, c'est, il est pas, il a pas toujours les moyens d'être valorisé (BN R20).

Le fait de pouvoir rendre d'une autre manière ce qui est offert dans une logique de don-contre don est présenté comme une forme de valorisation en l'absence de laquelle c'est la dignité des bénéficiaires qui est en jeu : à travers donner, recevoir et rendre, c'est la production du social qui est en jeu (Steiner, 2016). Ici, le contre-don permet d'être reconnu dans le groupe formé à l'échelle de l'organisation. De la même manière qu'il était question dans la partie précédente de la reconnaissance du travail d'aide des acteur·trices par les témoignages de gratitude des bénéficiaires, c'est l'activation qui fait ici office de contrepartie. Cette incitation des bénéficiaires à l'activité prolonge finalement la domination de la relation d'aide : elle devient le pendant obligatoire du service offert, tout comme l'est la reconnaissance qu'attendent les acteur·trices investi·es dans la relation d'aide.

L'enquête de [CJ] croise les enjeux de mérite et de dignité dans une vision où l'assistanat est assimilé à l'inactivité : « c'était avoir une approche de l'aide alimentaire qui est la plus valorisante possible et qui soit pas basée sur, enfin comment dire, qui soit pas euh dégradante pour les gens, qui les renvoient pas à de l'assistanat, quelque chose qui peut bah justement les rabaisser parce que c'est trop différent de, du circuit classique de comment on fait ses courses quoi » (CJ R3). Le rejet de la stigmatisation passe par la mise en avant de la possibilité de rendre actif·ve les bénéficiaires, par le choix des produits plutôt que la réception d'un panier, et par l'invitation à avoir un projet de sortie des tarifs adaptés de l'épicerie. Cette vision de l'aide fait écho au modèle d'*empowerment* néolibéral présenté ci-dessus. Si ce modèle peut être perçu comme de moindre ampleur par rapport au modèle radical, donc s'éloignant de l'utopie, il marque cependant, dans l'esprit des acteur·trices un écart par rapport à la vision d'un assistanat dans lequel les bénéficiaires seraient considéré·es comme définitivement passif·ves.

Plus largement, l'activation s'oppose à l'assistanat, rhétorique qui, si elle est parfois tue par les acteur·trices, reste très présente au sein du corpus : il faut sortir les bénéficiaires de l'assistanat

en les rendant autonome. L'*empowerment*, dans cette variante, se cantonne à l'autonomie matérielle, toute forme d'émancipation, dans ce qu'elle comporte de politique, restant impensée. Les acteurs·trices calquent le ressenti supposé des bénéficiaires sur leur perceptions de cell·eux-ci : au mérite fait écho la dignité et au démerite la honte.

Si le fait d'être actif·ve est souvent une contrainte, dans certains cas, la participation des bénéficiaires est présentée comme spontanée de leur part. L'enquêtrice d'[AB] explique que les bénéficiaires de l'épicerie n'ont aucune obligation de participation, soulignant explicitement qu'elle se distingue sur ce point d'autres lieux d'aide alimentaire :

Puis en fait les épiceries solidaires t'sais chaque épicerie fonctionne d'une certaine façon : y a des endroits où on demande trois heures de bénévolat pour chaque membre, nous c'est pas ça, et les gens viennent sincèrement, c'est pour des gens à faible revenu, nous on sélectionne pas sur le revenu. [...] on met pas de, le seul critère c'est d'habiter dans [nom du quartier] puis de payer le cinq dollars de *membership* à chaque année (AB R2).

L'enjeu est peut être aussi de mieux mettre en valeur la qualité d'un bénévolat dans lequel les bénéficiaires qui s'impliquent le font en l'absence de toutes contraintes, comme condition nécessaire à leur autonomisation sur laquelle elle insiste par ailleurs à plusieurs reprises. A [AS], où il n'y a pas non plus d'obligation d'activation de l'aide⁴⁶⁰, le positionnement est plus subtil :

La vaste majorité ce sont des gens qui n'ont besoin que d'un temps, bon ils sont à la limite là de la bonne partie, ils sont à la limite du seuil de pauvreté et du seuil de précarité, c'est très important ça : faut juste trouver le moyen de leur donner des ponts pour qu'ils retrouvent la base, on parle même d'autonomisation, il faut leur donner les moyens pour que ces personnes-là retrouvent leur autonomie, qu'ils débarquent du système communautaire. Le but c'est pas qu'il y ait un système alimentaire parallèle. Mon plus grand souhait philosophiquement c'est que [AS] disparaisse [...] on a une mission qui est beaucoup plus large que simplement donner à manger au monde, on est dans une rhétorique de devoir attaquer le problème à sa source [...]. Fait que là là on n'est pas dans « donner à manger », on est dans « lutter contre la pauvreté », on est dans la lutte pour la réinsertion sociale, c'est là qu'on est positionné. On est à apprendre à pêcher en fonction de notre poisson. Ça on pense que c'est porteur. Ça on pense que c'est porteur d'avenir, que c'est porteur d'amélioration d'un point de vue sociétal (AS R12).

Le point de vue sur l'autonomisation des bénéficiaires est plus nuancé que celui de la plupart des enquêtés du corpus : en effet, en prenant soin de décrire le type de population pris en

⁴⁶⁰ L'absence d'activation de l'aide peut se comprendre par le positionnement de l'organisme au sein de la chaîne de distribution : étant une banque alimentaire, son rôle est de redistribuer des denrées à des organisations qui, elles, seront au contact des bénéficiaires.

charge par [AS] comme des personnes d'un niveau de pauvreté intermédiaire il fait preuve déjà d'une meilleure connaissance objective de ses bénéficiaires qui tendrait à contrebalancer les représentations qu'il projette sur elle·ux. De plus, il présente cette possibilité d'émancipation en considérant que la situation de pauvreté rencontrée n'est que transitoire et sans renvoyer les bénéficiaires à leurs responsabilités, reconnaissant ainsi l'existence d'effets structurels. Il est en ce sens plus proche d'une montée en généralité politique. Enfin, il ne préconise pas non plus la participation forcée des bénéficiaires comme moyen de leur autonomisation mais suppose que celle-ci se fera simplement en leur apportant un soutien alimentaire le temps qu'ils s'en sortent. Le présupposé sous-jacent n'est donc pas du tout celui de l'inactivité des bénéficiaires et l'aide est gratuite et considérée comme momentanée.

Parfois, renversant la logique d'activation de l'aide, les bénéficiaires sont présentés comme participant spontanément. A [AD] il s'agit ainsi tant de répondre à un besoin de l'organisme qu'à ce que l'enquêtée pense être un besoin des bénéficiaires⁴⁶¹. C'est au nom d'un lien social dont seraient privé·es les bénéficiaires que le besoin de les impliquer se fait sentir : « ça je disais souvent dans mes termes à moi : « aidons-nous à s'aider ». Donc à travers les besoins de l'organisme euh on répond à un besoin chez les gens qui est un grand besoin d'implication, un besoin de briser un isolement » (AD R1). De même à [AB] où l'activation des bénéficiaires

⁴⁶¹ Concernant le besoin des bénéficiaires elle précise par ailleurs qu'« y a un projet social qui se dessine en arrière de tout ça donc prise en charge de la communauté, non seulement de son alimentation, mais à travers un projet t'sais comme j'disais tantôt y a quand-même un grand besoin, t'sais tu l'entends quand-même beaucoup j'trouve là de mon analyse personnelle, tu l'entends beaucoup chez les jeunes aussi là t'sais comme « y a pas de sens de la vie, pourquoi quoi ? ». Puis c'est quelque chose qu'on entend souvent « on veut s'impliquer » euh ou en tout cas, ça donne lieu à une action ou non mais nous on pense aussi qu'un petit trois heures par mois c'est peut-être une porte vers autre chose, c'est-à-dire soit plus d'implication, soit une ouverture vers le monde, t'sais j'veux dire, puis c'est pas trop demandé, c'est quand-même relativement facile à caser dans un horaire même chargé. On est super flexible aussi, on souhaite vraiment que tout le monde puisse contribuer à ce projet-là, c'est-à-dire on comprend bien t'sais on vit avec la réalité de toutes les types de clientèles qui pourraient se présenter ici puis on sait que y en a dans la, dans la, mettons dans la façon dont on fait les services que ça serait très difficile d'être fonctionnel. Faut quand-même être réaliste avec la capacité de travail qu'on est capable d'absorber, le niveau d'accompagnement qu'on est capable d'apporter aux gens, puis on se disait, on veut pas que ça empêche les gens de venir non plus ici. Ce qui fait qu'on est vraiment flexible [...] Euh puis euh aussi moi j'utilise souvent le terme euh mettons « faciliter un bon voisinage ». T'sais quand t'es tout seul chez toi puis que tu vas aux pharmacies, puis tu rencontres quelqu'un avec qui tu fais du bénévolat, tu rencontres plus juste quelqu'un qui va à la banque alimentaire du quartier. C'est aussi porteur de ça, porteur de dignité pour la personne qui vient ici » (AD R3). Concernant les besoins de l'organisation elle souligne que sans la participation des bénéficiaires, l'organisme de distribution alimentaire n'est plus capable de fonctionner : « après, ça l'a aussi changé, on a aussi changé, en fait quand je parle de changement au niveau de la réorganisation des services ça veut aussi dire tout revoir par rapport à l'opérationnalisation, c'est logique, mais ce que ça signifie réellement, concrètement c'est de, d'avoir des bénévoles tout le temps de neuf à cinq. [...] là j'ai besoin d'une équipe de comme à peu près, j'te dirais c'est sûr que ça dépend de qui, quelle équipe se met en place t'sais du niveau de fonctionnalité et de la qualité des stocks, mais j'te dirais que au minimum en basse saison il faudrait en général au moins quatre personnes tous les matins juste pour préparer les activités de l'après-midi : rotation des stocks, re-tri des fruits et légumes, euh puis préparer parce qu'à tous les jours on revoit le panier complet alimentaire euh voilà » (AD R4). Les bénéficiaires sont ainsi considéré·es comme participant pleinement aux ressources humaines de l'organisation.

répondrait en fait à une envie des concerné·es : « les gens veulent venir s'impliquer en dehors des journées qu'avaient été préétablies donc là dans notre perspective d'*empowerment* aussi c'est super cool » (AB R3). Les intentions de l'organisme et celles des bénéficiaires convergeraient ainsi sans besoin de coercition ni d'incitation. C'est aussi ce qui est mis en avant à travers la notion de co-construction à [G] :

Bah c'est ça t'sais le modèle d'action c'est un groupe de partenaires en tout, mais c'est aussi une approche, c'est faire pour les citoyens, la mobilisation des citoyens avant tout, mais après ça bon quand on parle de co-construction, c'est de développer avec eux, c'est [nom de l'incubateur], c'est [G], les membres, les citoyens impliqués, les fameuses solutions qu'on met en place [...] Donc t'sais le modèle d'action c'est un peu ça. Les mots-clés c'est mobilisation citoyenne, croisement des savoirs et co-construction d'un ensemble de partenaires qui met en commun des moyens, des ressources, puis qu'a une mission, une vision commune. Voilà (G R16).

Le fait de « faire avec » n'enlève rien au sentiment d'utilité des acteur·trices de [G] qui essayent toutefois de s'extraire des implications de la relation d'aide tout en maintenant la nécessité pour les bénéficiaires d'être actif·ves.

1.3.2. De l'*empowerment* à l'autonomie, de l'autonomie à la normalisation : un *empowerment* qui tend vers le modèle néolibéral

Ainsi, d'un projet d'*empowerment* radical qui serait le projet utopique, il ne reste que l'autonomie des bénéficiaires, qui ne constitue pas une première étape vers un autre horizon mais s'impose dans la plupart du corpus comme le but ultime de l'action. Cette partie a ainsi vocation à étudier les discours témoignant de l'importance de l'autonomie matérielle plutôt que de l'*empowerment* politique, décalage qui aboutit finalement à une volonté de normalisation des bénéficiaires. Cette volonté s'inscrit d'abord dans la question de l'autonomie conçue comme la situation normale vers laquelle doivent tendre les bénéficiaires pour ensuite s'appliquer à la consommation. L'*empowerment* est néolibéral puisqu'il s'agit bien d'« être intégré au monde du travail et de la consommation » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 17), comme le sont les acteur·trices ell·eux-mêmes.

L'enquête de [BF] témoigne de la logique de recherche d'autonomie quand il évoque les réflexions au moment de la création de l'épicerie solidaire en soulignant que l'enjeu était que les bénéficiaires apprennent à se débrouiller :

Et alors en réfléchissant on avait invité quelqu'un d'ATD Quart Monde euh parce que bon ATD Quart Monde a quand-même eu une vision très différente de, euh de la charité disons. Et alors bon, on était en groupe et il nous a dit : « non mais ce que vous faites ça sert à rien, ça sert à rien parce que ces gens ils vont pas progresser, ils viennent chercher leur panier, ils s'en vont, ça sert à rien ; bon c'est utile parce qu'ils ont besoin, ils ont faim, ils ont pas d'argent – c'est des gens qui avaient un reste pour vivre quasi-nul hein – donc euh voilà ils ont des enfants, il faut vraiment qu'ils se débrouillent, mais ça va pas les faire évoluer ». Donc à partir de ça on a vraiment réfléchi et c'est là qu'on a, on a décidé de prendre les choses un peu sur le fond (BF R1)⁴⁶².

La domination qu'implique une relation d'aide n'est pas conscientisée par les acteur·trices concernées qui soulignent que le but est plutôt d'autonomiser. De la même manière que dans la relation d'aide on retrouve l'idée que les bénéficiaires sont dépourvu·es de certaines capacités uniquement du fait de leur qualité de bénéficiaires, on considère qu'ils ne sont *a priori* pas capables d'autonomie puisque l'on constate le besoin d'aide. Cette projection du manque d'autonomie des bénéficiaires légitime une action qui s'inscrit à nouveau dans un contexte où l'absence de maîtrise menace la satisfaction du sentiment d'utilité. En effet, si les acteur·trices considèrent les bénéficiaires comme des individus libres susceptibles d'agir comme ils le souhaitent en vertu de capacités dont ils disposent, ils se trouvent privés de pouvoir sur eux. Or, cela pose problème puisque leur action a le risque de devenir inutile et que tout l'enjeu de choisir d'agir sur les bénéficiaires est de nourrir leur sentiment d'utilité en ciblant un niveau jugé atteignable du fait de sa proximité.

Le raisonnement de l'enquête de [CJ] montre bien la continuité entre l'activation de l'aide *via* la conditionnalité de son accès et l'autonomisation. La conditionnalité s'incarne dans l'obligation d'avoir un projet : « aussi dans les trois critères d'accès de l'assistante sociale, enfin pour pouvoir accéder aux produits à prix réduits [...] l'aspect projet, c'est-à-dire que les gens il faut qu'ils puissent identifier vraiment le projet sur lequel ils veulent euh travailler avec l'assistante sociale » (CJ R8). Cette contrainte à être actif·ve permettrait à terme l'émancipation des bénéficiaires : « et puis ça permet que quand ils sortent de l'épicerie ils puissent se dire « bah j'm'en suis sorti tout seul », c'est parce que, nous on leur a rien donné, on leur a vendu des choses et c'est eux qui sont sortis de leur situation. Donc ça aussi c'est l'aspect important pour l'estime de soi c'est de bien sentir des structures sans se sentir nécessairement redevable

⁴⁶² Juste avant, l'enquête avait précisé le modèle dont l'association souhaitait se distinguer : « donc les gens ils viennent, ils prennent leurs trucs, ils prennent leur panier, ils payent je crois un euro du kilo voire même peut-être c'est, non je crois que c'est un euro le panier, et voilà, et après ils s'en vont. Bon au préalable ils se sont inscrits donc y a quand-même un contact et un échange. Mais on était quand-même un peu insatisfait de euh, de ce, de cette façon de procéder qui ressemble beaucoup à de la charité, qui était vraiment le commun des XIX^e et XX^e mais voilà on disait qu'on pouvait peut-être évoluer un petit peu » (BF R1).

quoi » (CJ R8)⁴⁶³. La restauration de la dignité apparaît ici comme l'étape intermédiaire entre activation et autonomisation. L'enjeu identifié par l'enquêté est à nouveau de sortir de la domination de la relation d'aide mais cette sortie consiste encore à s'inscrire dans le paradoxe d'une autonomisation imposée. De même, l'enquêté d'[AM], relancé sur les valeurs de l'organisme qu'il vient d'énumérer s'exclame : « participatif, c'est ça ! Parce que les gens doivent venir, doivent *vraiment* participer à l'activité, chacun met la main à la pâte pour les activités » (AM R6). Le fait de *vraiment* devoir participer insiste sur la conditionnalité de l'aide apportée par [AM].

A [BN] la participation, entendue comme l'absence de gratuité du service d'aide alimentaire, est présentée comme permettant de gagner en autonomie grâce au lien social qu'elle implique :

Ces personnes-là qui sont euh qu'on classe, qu'on met toujours en, on a tendance à mettre tout le monde dans des cases aujourd'hui. Eh bien euh en venant à [BN] elles peuvent, elles doivent participer comme tout adhérent dans la mesure de leur possibilité, mais elles, du coup elles échangent avec d'autres personnes, elles rencontrent un autre public. Je dis pas qu'on va faire des miracles, mais même si y a d'autres personnes, ça leur ouvre d'autres horizons, d'autres rencontres et c'est, c'est aussi l'objectif de [BN] c'est d'échanger, de partager, de se parler, se rencontrer et je pense que c'est extrêmement important. Et c'est pas comme euh, je dirais que, quand on aide quelqu'un mais que ça va que dans un sens, c'est personnes-là elles rendent aussi quelque chose puisqu'elles recommandent, elles participent, donc c'est un donc qui n'est pas euh qui n'est pas gratuit quelque part (BN R3).

Pour l'enquêtée de [BN] l'injonction à la participation permet précisément de sortir les bénéficiaires de l'image de personnes dépendant de l'aide alimentaire, donc de l'assistanat. Or, vouloir les en sortir c'est, encore une fois, supposer qu'ils ne sont pas capables d'en sortir seul-es et en un sens nier leur autonomie. Il faut aussi que la relation s'exerce dans les deux sens, c'est-à-dire que les bénéficiaires puissent rendre ce qui leur est donné : sortir de la relation d'aide inscrite dans l'assistanat c'est donc, dans la perspective de [BN], rentrer dans le paradoxe d'une autonomisation qu'on ne peut assumer seul-e. L'enquêtée de [CK] tient un discours très proche en matière de participation des bénéficiaires qui passe, comme à [BN] par le fait de les faire adhérer à l'association : « on voulait que ce soit pas des usagers mais des adhérents de l'épicerie, ça change aussi la donne, ça change la façon de s'investir dans, dans l'association, parce que beaucoup de projets alimentaires c'est des usagers » (CK R32).

⁴⁶³ Il précise : « parce que sinon ça crée un déséquilibre. Du coup si la personne elle est redevable elle se sent, elle se sent pas maître de sa situation, elle se sent en dette avec les gens et la page ne peut pas se tourner quoi, du moins facilement. C'est, ça peut être infantilisant aussi » (CJ R9).

Les résultats de cette activation contrainte se feraient sentir tant par la sortie du système d'aide que par l'épanouissement et l'autonomisation qui y sont liées. A [CK] à nouveau :

On voit les adhérents aussi, c'est vrai qu'on les voit évoluer, que quand ils arrivent fermés, timides etc. et quand on les voit épanouis maintenant bon voilà c'est important, c'est des projets qui sont importants et on prend quand-même beaucoup de choses dans l'accompagnement parce que la conseillère elle fait pas que les entretiens d'entrée, elle fait aussi beaucoup d'accompagnement aussi (CK R16).

L'accompagnement réside à la fois dans la participation en qualité de membres et dans l'accompagnement social qui vise à rendre actif·ve des bénéficiaires que l'on suppose ne plus l'être. A [BV], le résultat est plutôt de l'ordre du développement personnel : « euh y a des personnes aussi dans cette recherche de participation, de bénévolat, qui trouvent aussi une nouvelle reconnaissance, qui reprennent une estime en soi » (BV R12). L'objectif est le même à [AB] où « c'est une mission d'*empowerment* donc de prise en charge euh par les personnes, de reprise en charge sur euh sur la vie dans le fond, de rattacher à la société et tout » (AB R1). On suppose alors que l'absence d'autonomie se prolonge dans une absence de lien social.

Témoignant du positionnement paradoxal d'une relation d'aide qui vise à autonomiser, l'enquêtée d'[AFb] se présente comme une porte-parole des bénéficiaires, actant du fait qu'ils ne sont pas des pair·es, que la relation qu'elle entretient avec ell·eux n'est pas horizontale mais repose bien sur une différence qui, par les présupposés qu'elle implique en matière d'accès à la parole, s'inscrit dans un rapport de domination. Le rapport à la parole est en effet un marqueur social : comme le souligne Bourdieu, « l'hétérogénéité sociale est inhérente à la langue » (1982, p. 9) et, dès lors, « on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs » (*ibid.*, p. 14). Ainsi,

Tout acte de parole et, plus généralement, toute action, est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendants : d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine propension à parler et à dire des choses déterminées (intérêt expressif) et une certaine capacité de parler définie inséparablement comme capacité linguistique d'engendrement infini de discours grammaticalement conformes et comme capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée ; de l'autre, les structures du marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques (*ibid.*, p. 14).

En considérant que c'est à elle de prendre la parole pour les bénéficiaires, l'enquêtrice suppose que celle-ux-ci ne le feraient pas autrement. Les raisons peuvent en être qu'elle les estime incapables de prendre la parole dans la mesure où la prise de parole requiert certains savoirs-êtres et savoirs-faires, ou qu'elle projette sur ell-eux une sorte d'intimidation allant potentiellement jusqu'à l'autocensure notamment dans la prise de parole face à des personnes en situation de domination symbolique, par exemple les élus. Elle souligne ainsi que son métier consiste précisément en cet accompagnement vers la prise de parole :

Donc moi mon devoir c'est vraiment de m'assurer que le citoyen en soi est écouté et représenté, que dans ces institutions-là les députés puissent comprendre notre réalité locale. Puis pour ce faire on monte des projets, on fait des représentations, on écrit des lettres. C'est vraiment l'objectif d'une participation citoyenne, d'aller chercher la personne, le participant pour nous accompagner dans nos actions puis elle aussi parler de ses besoins à elle là. Donc des fois on va au Conseil d'arrondissement le lundi soir euh puis écoute c'est, ça peut être difficile là de mobiliser ces gens-là d'aller parler aux élus. Parce que pour les gens comme toi et moi qui sommes scolarisés c'est pas très épeurant d'aller parler devant les élus. Mais pour par exemple une maman monoparentale qui arrive du Nigeria par exemple là, et que là j'lui dise « viens parler de ta réalité pour sensibiliser... ! ». C'est du sport là, pour vrai c'est gênant tout ça (AFb R12).

Faisant écho à la situation décrite par l'enquêtrice, Bourdieu souligne le fait que la possibilité de participer à la politique dépend de la maîtrise de la langue en citant l'exemple suivant : « la promotion de la langue officielle au statut de langue nationale leur donne [aux membres de ces bourgeoisies locales de curés, médecins ou professeurs] le monopole de fait de la politique et, plus généralement, de la communication avec le pouvoir central et ses représentants qui définira, sous toutes les républiques, les notables locaux » (1982, p. 30). La maîtrise de la langue elle-même et des implications liées à l'interaction que constitue une prise de parole dépendent du milieu social des individus et conditionnent leur possibilité non seulement de prendre la parole – la conscience du décalage entre les normes dominantes en vigueur en la matière induit un phénomène d'autocensure par peur des maladresses –, mais aussi, quand ils la prennent, d'être entendus – les normes attendues dans la forme de la prise de parole n'étant pas nécessairement respectées, la parole elle-même est discréditée⁴⁶⁴. Ces normes vont au-delà de

⁴⁶⁴ Ce que Bourdieu exprime de la manière suivante : « cette *reconnaissance* – accompagnée ou non de la compréhension – n'est accordée, sur le mode du cela va de soi, que sous certaines conditions, celles qui définissent l'usage légitime : il doit être prononcé par la personne légitimée à le prononcer, le détenteur du *skeptron*, connu et reconnu comme habilité et habile à produire cette classe particulière de discours, prêtre, professeur, poète, etc. ; il doit être prononcé dans une situation légitime, c'est-à-dire devant les récepteurs légitimes (on ne peut pas lire une poésie dadaïste à une réunion du Conseil des ministres) ; il doit enfin être énoncé dans les formes (syntaxiques, phonétiques, etc.) légitimes » (1982, p. 111).

la parole et embrassent plus globalement ce que Goffman appellerait la présentation de soi (1973).

La dépossession de sa propre autonomisation aboutit à une injonction à la normalisation : le but est en fait un alignement des comportements des bénéficiaires sur ceux des travailleur·euses. C'est explicitement l'objectif de l'insertion par l'activité économique étudiée dans le corpus à travers les organisations développant des activités des restauration-traiteur : rendre employables des personnes qui ne le sont *a priori* pas. L'enquê·tée d'[AV] dont le but est d'insérer des personnes en les formant à la cuisine explique ainsi :

T'sais souvent les gens là, les deux ou trois premières semaines il faut qu'ils se lèvent à l'heure où ils se couchaient, euh t'sais y a une certaine assiduité. Il faut qu'ils acceptent l'assiduité. Ensuite il faut qu'ils acceptent le rapport d'autorité. T'sais la cuisine ça demeure un endroit, t'sais c'est presque militaire là, t'sais j'veux dire « oui chef, non chef », y a ici puis dans l'armée que tu dis ça. Mais c'est parce que, parce qu'on est dans l'urgence, parce que t'es dans une production fait que y a rien qu'une personne qui décide, pas trois là, juste une. Et donc il faut qu'ils acceptent ça. Alors ils vont arriver avec leurs problèmes, leur raison pour laquelle ils sont là, puis là ils vont travailler sur eux-mêmes (AV R7).

C'est aux normes du milieu de travail que les bénéficiaires doivent s'adapter. Il va de soi dans ce cadre que le but ultime est de retrouver un travail pour l'enquê·tée d'[AB] : « j'ai deux, deux personnes, deux personnes et demi mettons de l'an passé qui se sont trouvées un emploi, donc ça c'est génial. Des fois c'est des emplois en réinsertion socioprofessionnelle donc euh avec des subventions et tout, mais c'est quand-même un pas de plus vers le marché du travail » (AB R1).

C'est parfois par la mixité sociale qu'impliquent notamment certaines formes de solidarité horizontale qui sont par exemple celles des épiceries solidaires que les bénéficiaires sont censé·es évoluer vers le « bon » comportement⁴⁶⁵. La justification de la participation à la vie de

⁴⁶⁵ A l'inverse, quand la mission principale de l'organisation est par exemple la consommation responsable, ou tout objet qui ne porte pas en premier lieu sur l'accès à l'alimentation des personnes précaires, la volonté de mixité sociale passe par l'élargissement à une clientèle populaire, la clientèle d'origine étant plutôt aisée. Cependant, le plus souvent, c'est le même regard que l'on retrouve posé sur les populations précaires, un regard surplombant considérant qu'il est important que tout le monde ait un mode de consommation responsable et que par défaut ce sont les personnes précaires qui n'ont pas ce mode de consommation. S'exerce à nouveau une volonté de contrôle social au nom d'objectifs que l'on juge prioritaires (une consommation préservant la planète et/ou la santé). C'est ce phénomène que l'enquê·té de [BG] constate chez certain·es membres du supermarché associatif : « les plus bienveillants en apparence sont pas souvent les plus ouverts en fait, tu vois y a un regard qui est. Y a un truc à [BG] qui est super drôle c'est euh, moi ça me fait rire mais c'est avec un peu de recul, c'est l'accessibilité, l'inclusion : il faut qu'il y ait des pauvres qui viennent faire leurs courses à [BG]. Et avec du recul parce que moi je travaille comme CPE dans un quartier populaire en collège REP et ce qui me fait rire c'est que la plupart des

l'association permet à [BN] une mixité sociale qui évite la stigmatisation des bénéficiaires par la proximité avec des personnes qui ne sont pas dans le besoin⁴⁶⁶, c'est à nouveau le rejet de l'assistanat qui est en jeu :

C'est pas la même chose que quand tu vas à la Banque alimentaire, tu viens récupérer, c'est très bien que ça existe, je critique pas, tu vas à la Banque alimentaire, tu récupères tes produits, mais de l'autre côté, les personnes qui y vont, y a rien. Enfin je veux dire c'est, c'est, y a pas d'échange et puis elles se retrouvent que des personnes dans la même situation. Et pour moi ça c'est, je trouve que c'est un moment, je dis pas que c'est simple mais c'est gênant parce que, voilà, la stigmatisation, c'est-à-dire que tu vois quand on passe en caisse euh tu donnes ton nom, tu dis : « je m'appelle Madame X. », on dit : « oui, alors t'as commandé ça, ça, très bien, il vous reste encore des euros » ou « il faut éventuellement en rajouter » parce que des fois aussi les gens qui viennent ils rajoutent par rapport à ce qu'ils ont. Mais tu vois nulle part c'est écrit : « je fais partie de la banque alimentaire de [nom de la ville] » (BN R3)⁴⁶⁷.

gens qui tiennent ces propos dans l'asso sont des gens qui ne côtoient jamais des personnes fragiles et ont l'impression que, en fait ils vont dire : « c'est parce que les prix sont trop chers » etc. et en fait c'est faux parce que les gens, les populations fragiles elles poussent même pas la porte du projet. Euh il faut qu'on aille les chercher parce que, donc ça veut dire qu'elles savent pas que c'est cher à l'intérieur, donc ça veut dire que on englobe, on a un imaginaire qui fait que on les exclue de façon symbolique. Et ça ces barrières symboliques elles sont dures à comprendre pour certains parce qu'eux en plus ils ont un mode de vie qui peut être excluant dans la façon dont ils le présentent, sans s'en rendre compte. Euh voilà quand euh et en même temps c'est compliqué parce qu'ils sont dans un espèce de discours où ils vont reprocher l'idée qu'y a pas assez de pauvres, mais dans leur façon de vouloir développer absolument le vrac par exemple, j'ai rien contre le vrac hein, là je profite de cet entretien pour dire deux-trois trucs que je peux pas dire tout le temps, euh ils sont dans un truc « ah il faut développer le vrac, c'est vachement bien le vrac parce que c'est pas cher, alors eux sous couvert d'être zéro déchet ils disent que c'est pas cher donc ça va attirer les pauvres tu vois ? c'est à peu près le résumé qu'ils en font. Sauf que c'est pas du tout dans les habitudes alimentaires de gens des quartiers populaires d'acheter en vrac, si : certains sur le marché mais c'est pas, ça ressemble pas à leur alimentation, ils viennent pas avec des sachets cousus avec un petit élastique qu'ils auront fait chez eux quoi tu vois ? » (BG R10). Le refus de constater la différence des pratiques alimentaires en attribuant l'absence de consommateur-trices précaires aux prix des produits fait écho au présupposé partagé que, dans cet exemple, la consommation en vrac est plus pertinente que d'autres formes de consommation et que cette pertinence est spontanément reconnue par tout-es.

⁴⁶⁶ C'est exactement cet argument qu'emploie l'enquête de [CJ] pour justifier l'importance de la mixité sociale : « et puis voilà aussi le fait de mélanger avec d'autres publics ça crée un espace qui est moins stigmatisant que un endroit qui serait réservé aux gens en difficulté quoi » (CJ R4).

⁴⁶⁷ Le développement de ces arguments est aussi à comprendre dans le contexte d'une petite ville dans laquelle deux organisations d'aide alimentaire coexistent : [BN] qui se revendique solidaire et [BO] qui se présente comme une épicerie sociale. Ainsi, de la même manière l'enquête de [BN] et celle de [BO] se défendent de stigmatiser leurs bénéficiaires et présentent leur mode d'action comme le meilleur. Celle de [BO] explique ainsi : « par rapport à la question par exemple épicerie sociale/épicerie solidaire euh puisqu'à l'époque le département euh j'allais dire prônait beaucoup l'ouverture d'épiceries solidaires en disant « mais ça suffit de mettre les gens de côté etc. ». Euh oui, mais c'est pas si simple parce que y a des gens qui sont beaucoup plus rassurés d'aller je sais pas dans un lieu protégé c'est peut-être pas le bon mot, dans un lieu où ils savent qu'ils vont trouver des gens comme eux, ça crée aussi de la solidarité, du partenariat, euh par rapport à la situation locale aussi, on est dans un quartier donc avant, on a déménagé de locaux un petit peu avant l'ouverture de l'épicerie mais en prévision de, du système épicerie puisque les anciens locaux étaient vraiment trop petits, ça débordait, y avait trop de monde etc. On nous a proposé ces locaux mais à cinquante mètres d'ici y a une petite épicerie de quartier. C'était hors de question de créer une épicerie solidaire ouverte à tous voilà qui allait, qui potentiellement risquait de concurrencer voilà » (BO R4). La rivalité des logiques d'actions s'incarne dans un partenariat où les bénéficiaires peuvent circuler d'une association à l'autre.

La mise en avant de ce contact direct entre différentes populations tend à effacer le rôle de médiation entre ces différents publics que jouent les organisations de l'ES(S), détenant à ce titre une forme de pouvoir, de même que les représentations sociales qui continuent à s'appliquer aux bénéficiaires concerné·es par la logique d'aide. La mixité sociale annulerait les effets de domination de la relation d'aide en instaurant des solidarités horizontales mais aussi du lien social⁴⁶⁸. Pourtant, ces dernières restent médiées par les travailleur·euses des organisations concernées qui continuent de distinguer les bénéficiaires des solidaires et de projeter sur les premier·ères des intentions qu'ils ne projettent pas sur les second·es. La revendication d'une mixité sociale apparaît en filigrane du discours de l'enquêté de [BF] :

Alors y a eu, il existe depuis maintenant peut-être une dizaine d'années ce qu'on appelle des épiceries sociales dans lesquelles les usagers euh sont euh sont je veux dire sélectionnés sur des critères sociaux, c'est-à-dire qu'ils viennent euh parce qu'ils ont une difficulté qui peut être temporaire et ils ont de façon contractuelle euh un parcours dans le dispositif avec en contrepartie s'engager à la maîtrise d'un budget, euh apprendre à faire ses courses avec une aide, un travailleur social, mais nous il nous semblait que dans ce dispositif on reste entre soi. C'était pas ça qu'on voulait (BF R1)⁴⁶⁹.

Dans le prolongement, il explique que l'épicerie solidaire distingue bien deux catégories de membres, certain·es devant justifier de leur situation pour bénéficier des services de l'épicerie : « c'est sur critère de quotient familial, donc c'est très simple, on vient avec son quotient familial, si on est en dessous de neuf cents euros de quotient ben on a droit à des aides, si on est

⁴⁶⁸ C'est aussi beaucoup un équilibre économique entre consommateur·trices solidaires et bénéficiaires qui est recherché.

⁴⁶⁹ Il l'affirme plus directement par la suite : « on voit dans, dans le magasin on voit à la fois des bénévoles, des salariés en insertion, un ou deux salariés qui sont à plein temps, qui sont euh seniors hein, euh et puis des clients et tout ça, tout ça se brasse assez bien finalement et ça fonctionne. Bon c'est pas toujours très simple hein mais ça fonctionne et je crois, enfin je trouve que c'est très intéressant comme euh... ce point de vue sociologique hein euh c'est très intéressant d'avoir tout ce monde qui travaille » (BF R1).

L'enquête semble en même temps rejeter l'idée de contrôle social des bénéficiaires qu'il estime compensé par une relation suivie avec un·e travailleur·euse dédié·e. De même, à [BO] et [CK] la sélection des bénéficiaires se fait par des travailleuses sociales qui sont ensuite présentes au moment de la distribution alimentaire pour rencontrer les bénéficiaires : le moment des courses constitue donc une rencontre obligée avec la travailleuse sociale. Le même principe est en place à [CJ] où une travailleuse sociale est sur place. Il n'est pas question de contrôle social pour l'enquêté mais sa présence est plutôt présentée comme positive pour les bénéficiaires : « voilà la mission c'est euh faire de l'aide alimentaire la plus respectueuse possible euh et du coup un accompagnement social aussi avec beaucoup de proximité et assez atypique quoi comme accompagnement social, parce que d'avoir une assistante sociale dans une épicerie c'est une relation qui est assez euh inopinée dans le travail social, parce qu'elle est très proche des bénéficiaires quoi. Donc son travail il est plus pertinent et plus efficace je trouve puisque comme elle connaît mieux les personnes puisqu'elle les croise dans l'épicerie toutes les semaines pour les courses, euh elle a avec eux une relation qui est avec plus dans la confiance quoi, un peu plus d'informel et plus dans la confiance » (CJ R1). A [CK] l'idée de contrôle social se dessine en filigrane : il s'agit de faire évoluer les bénéficiaires dans un certain sens, des attentes sont projetées sur elle·ux en matière comportementale : « parce que quand on voit les adhérents aussi, c'est vrai qu'on les voit évoluer, que quand ils arrivent fermés, timides etc. et quand on les voit épanouis maintenant bon voilà c'est important, c'est des projets qui sont importants et on prend quand-même beaucoup de choses dans l'accompagnement parce que la conseillère elle fait pas que les entretiens d'entrée, elle fait aussi beaucoup d'accompagnement aussi » (CK R16).

au-dessus bah on paye plein pot, et le principe c'est de vendre, c'est de ne pas vendre à perte » (BF R1)⁴⁷⁰⁴⁷¹.

A [BM] si de la domination s'exerce de la part de l'organisation sur ses bénéficiaires dans la mesure où les bénévoles ont à cœur de changer ce que sont les bénéficiaires humainement, sa présidente opère aussi un décalage en soulignant que la domination existe bien vis-à-vis des bénéficiaires, mais en dehors des murs de l'association. Cette dernière permet au contraire de réaligner, dans une moindre mesure, les comportements des bénéficiaires sur des comportements sociaux considérés comme normaux :

Parce que je pense, ça c'est ma réponse personnelle, que notre vie elle génère de la précarité, elle génère des comportements qui sont limites pathologiques et que si plus ou moins chacun peut avoir des tendances à des perturbations psychiques je pense que la vie que vont mener les gens va peut-être déclencher des choses qui se seraient pas déclenchées si les gens avaient été dans un cocon sécurisé. On est quand-même dans une société très, qui est perturbée et qui est perturbante et quelque part ils sont les symptômes d'un mal-être. [...]. Mais *c'est des gens qui sont exclus quand-même de la course parce que tels qu'ils sont ils passent pas*, et ça me semble d'autant plus important que la société elle fait en sorte que ces gens ne peuvent pas vivre d'une autre façon (BM R8).

⁴⁷⁰ La distinction se retrouve à nouveau plus tard dans l'entretien quand il affirme : « y a quelques produits un peu d'appel, des produits du Trièves qui sont sympas, qui sont un peu plus chers mais qui sont sympas, qui attirent aussi des clients qu'on appelle « solidaires », hein des clients qui payent de plein pot, y en a qui sont du quartier, y a d'autres gens qui viennent parce que le projet les intéresse. Et actuellement donc on est assez sensible sur cette balance entre les gens qui payent plein pot et ceux qui sont aidés, donc y a actuellement trente pour cent en valeur qui sont solidaires. Bon il faudrait pas que ça...donc on a, on a un œil de vigilance là-dessus et bon il faudrait pas que ça baisse trop parce que euh c'est pas l'objet le magasin » (BF R1).

⁴⁷¹ Dans le prolongement de la mixité sociale, c'est le lien social en tant que tel qui est recherché à travers le choix d'activités axées sur l'alimentation. A [CB], l'enquêteur explique que les activités de récupération et transformation d'invendus alimentaires « ça tisse du lien en fait, ça tisse du lien entre les gens, les gens ils se rencontrent » (CB R9). Il souligne aussi plus généralement qu'« au Moyen-Âge quand on mangeait tout seul on devait manger dans le noir et debout, j'crois. Parce qu'en fait ben le moment se manger, le moment de manger c'est un moment en fait, c'est un moment en fait euh particulier en fait de partage. Donc c'est essentiel dans une, dans une, voilà, ça a toujours été essentiel en fait, de manger partager, discuter autour d'un repas, d'être ensemble voilà, de manger, voilà, c'est quelque chose qui fait un lien fort. Et à la fin de cette conférence la personne disait qu'il fallait recréer ce genre de, ce genre de moments-là en fait conviviaux. Et en fait ben c'est exactement ce qu'on fait. C'est exactement ce qu'on fait au travers de l'alimentation » (CB R9). Se nourrir serait donc une activité intrinsèquement sociale. De même, l'enquêteur de [L] voit dans l'alimentation, au-delà de la satisfaction d'un besoin primaire, une dimension de partage propre à l'humain : « ben j'pense que pour moi c'est un peu, si on pouvait juste répondre aux besoins primaires beh on a, il nous manquerait quelque chose, on aurait l'impression de se lever pour aller travailler puis pour manger et pour se coucher donc pour moi la solution c'est d'être là puis d se sentir humain euh de sentir qu'on dépasse un peu une notion de survie donc euh, donc euh, puis j'pense que l'idée de se réunir autour d'une bière c'est un geste culturel en soi et qui démontre bien, qui démontre bien cet esprit-là » (L R23). Enfin, à [D], le lien social permis par l'épicerie est un enjeu prioritaire et constitue le point de départ d'une réflexion politique plus globale : « nous on cherche à caler d'abord le lien social puis ensuite on va à travers ce lien social et ce projet d'épicerie on va, ça va nous permettre de réfléchir sur les enjeux économiques, et possiblement d'arriver à, au, à des constatations qu'on vit dans un système économique en fait d'exploitation, un système de marché etc. et que seulement il faut sortir de ce système-là pour être capable de maîtriser en fait c'qu'on fait, enfin l'alimentation, notre alimentation de façon isolée et collective » (D R2).

La métaphore de la course suppose qu'il faut être entraîné pour parvenir non pas à gagner, car ce n'est pas l'enjeu ici, mais simplement à se maintenir dans cette course.

1.3.3. La consommation alimentaire comme objet d'injonction comportementale : une consommation à enjeux multiples, un effet miroir entre acteur·trices et bénéficiaires

L'alignement attendu des comportements des bénéficiaires sur ceux des travailleur·euses de l'ES(S) porte plus particulièrement dans le corpus sur la consommation alimentaire. Le choix d'une activité en lien avec l'alimentation s'inscrit d'abord dans un besoin fondamental auquel on considère la réponse de l'ES(S) adaptée :

Dans l'alimentaire ça fait vraiment beaucoup de sens d'avoir un modèle dans l'économie sociale, parce que l'alimentation ça devrait être de fait de l'économie sociale. T'sais, c'est, en tout cas on va pas rentrer dans des considérations idéologiques pour le coup, mais t'sais tout le monde doit manger de toutes façons là, alors je dis pas qu'on devrait inscrire le droit à une alimentation saine dans la constitution, mais t'sais pourquoi pas en discuter là mais, mais c'est ça, puis en plus ça vient de la terre, c'est ça, c'est tellement nécessaire finalement que pour moi ça fait complètement du sens que un projet en alimentation soit dans l'économie sociale (AJ R10).

Mais le choix de la consommation alimentaire se justifie aussi par les perspectives d'éducation qu'elle offre : précisément parce qu'elle constitue un besoin primaire, elle permet d'atteindre potentiellement toute la population et constitue de ce fait un potentiel levier de transformation. L'enquête de [BG] présente ainsi le caractère universel de la consommation alimentaire comme un facteur particulièrement important au moment de la création du supermarché associatif :

On aurait pu faire, je sais pas moi, sur une bibliothèque d'outils, sur, tu vois, mais pourquoi l'alimentation a été choisie ? pour plein de raisons mais une des raisons fondamentales c'est que l'alimentation, en fait on a tous un frigo, on fait tous nos courses. Et qu'en fait y a rien de plus universel que faire tous nos courses au moins dans notre société quoi et qu'en fait ça touche tout le monde, ça touche tous les milieux de faire ses courses. Et en fait le supermarché c'est un peu le lieu où on y va tous. Et euh et donc ça semblait être, comment dire ? le support le plus intéressant pour construire un peu ce projet d'alternative etc. (BG R6).

C'est parce qu'elle concerne tout le monde que l'alimentation a été choisie comme activité-support de la mission de [BG].

L'alimentation n'est donc pas, dans la perspective des acteurs·trices, simplement un moyen de survie ou un plaisir mais un moyen de toucher une large population en lui imposant certaines

injonctions qui résultent d'une politisation de l'acte de consommation. Cochoy désigne ainsi la politisation du marché comme un « processus qui conduirait depuis peu les acteurs économiques (consommateurs, industriels, distributeurs...) et politiques (gouvernements, agences publiques, instances européennes) à se saisir des supports et des outils marchands pour faire avancer des causes réputées sociales et politiques » (2008, p. 108). Cette politisation renvoie plus particulièrement à la consommation responsable ou engagée. « La « consommation engagée » traduit ainsi la volonté des citoyens d'exprimer directement, par leurs choix marchands ou par leurs modes de vie, des positions politiques » (Dubuisson-Quellier, 2018, p. 1). L'idée d'une consommation responsable, bien que fréquemment associée à des préoccupations relativement récentes en lien avec la préservation de l'environnement, la justice sociale ou encore la lutte contre la « malbouffe », est en fait plus ancienne. Dubuisson-Quellier note ainsi que « par exemple, en 1830, aux États-Unis, des groupes abolitionnistes ont voulu mobiliser les consommateurs en leur proposant d'acheter du sucre ou du coton produits sans recourir au travail d'esclaves (GLICKMAN, 2009) » (2014, p. 28). Plus récemment, les crises sanitaires des années 1970 ont créé un contexte favorable aux mouvements pour une agriculture alternative, par exemple biologique, de proximité, ou encore fondé sur imaginaire de campagne (Dubuisson-Quellier, 2013). Le mouvement pour la consommation responsable renaît ensuite dans les années 1990, avec divers sous-mouvements comme le commerce équitable (Dubuisson-Quellier, 2013). Ainsi, « récemment, les crises écologique et économique ont favorisé le développement d'un discours militant autour de la consommation responsable (DUBUISSON-QUELLIER, 2012) » (Dubuisson-Quellier, 2014, p. 28) et plus largement

La mobilisation des consommateurs est en effet aujourd'hui devenue l'un des modes d'action de nombreux mouvements : non seulement ceux de protection de l'environnement, de défense de la justice sociale et des droits de l'homme, de lutte contre la mondialisation ou de critique de la société de consommation, mais aussi ceux de promotion de projets de société alternatifs, de défense des modes de vie fondés sur le partage, la solidarité, l'économie circulaire (2018, p. 2).

Dans cette perspective politique, il y aurait de bons et de mauvais comportements de consommation. S'alimenter n'est plus un acte spontané mais suppose un processus de conscientisation qui permet d'exercer un choix en connaissance de cause. Dans la logique du colibri déjà évoquée, ce choix pourrait permettre une transformation globale par les comportements individuels. Cette dimension n'est cependant jamais évoquée par les acteur-trices sur la consommation en particulier et s'en tient ainsi à leur propre action au sein de leur organisation.

En effet, s'il fallait construire un horizon utopique commun autour de la consommation responsable, celui-ci apparaît, encore une fois, éclaté : à l'échelle du corpus, les enjeux dont s'emparent les organisations sont multiples, la consommation responsable et son croisement avec l'accessibilité alimentaire renvoyant à diverses préoccupations.

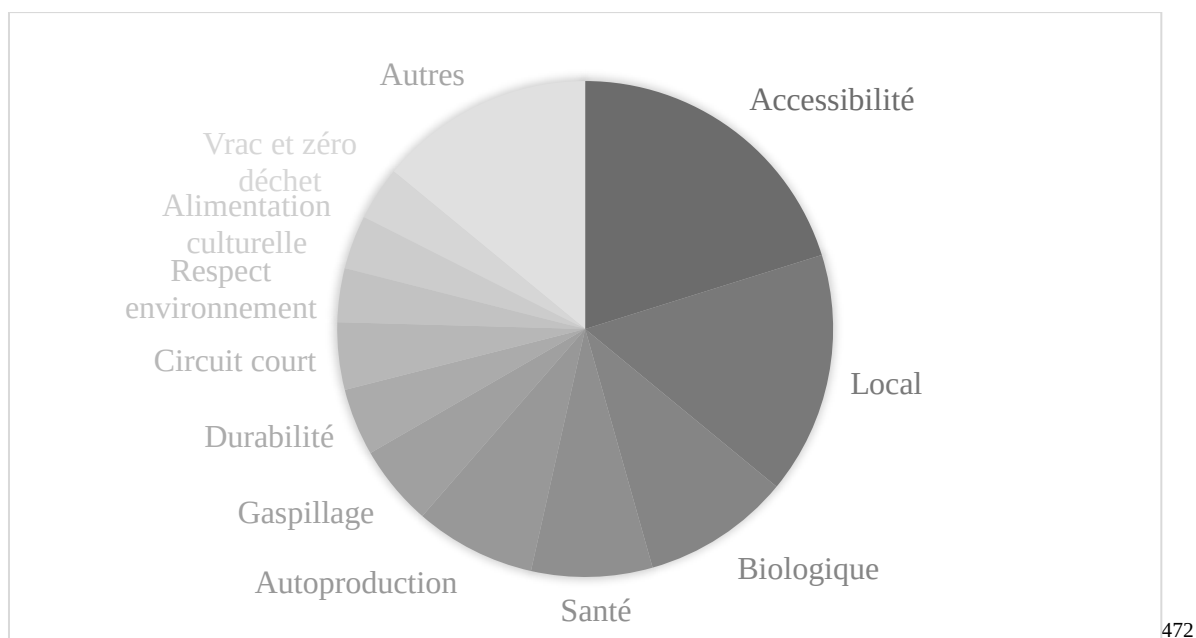


Figure 45. Les enjeux alimentaires les plus cités

De plus, comme déjà évoqué dans le chapitre 4, partie 3.2. intitulée « les missions », certains enjeux sont susceptibles d'entrer en tension entre eux, comme l'accessibilité et la qualité des produits, mais aussi le commerce équitable et les circuits de proximité, le localisme n'étant pas toujours compatible avec la solidarité internationale (Le Velly, 2011). Au-delà d'une nécessaire réflexion sur la consommation, non seulement la nature de l'horizon utopique reste floue, croisant divers éléments sans pour autant les organiser en un ensemble cohérent, mais en plus la perspective même d'un horizon commun n'est pas évoquée.

Le partage d'une vision commune de la consommation responsable demeure informel et s'arrête à un cercle restreint qui peut être celui du foyer ou de l'entourage du travailleur·euse, celui de

⁴⁷² L'alimentation culturelle renvoie à l'idée mise en avant par plusieurs acteur·trices, tou·tes québécois·es, selon laquelle les consommateur·trices doivent avoir la possibilité de manger des produits conformes à leurs habitudes culturelles. L'enquête de [G] explique ainsi que « bien manger c'est aussi manger ce que les gens dans leur tradition à eux, t'sais qu'y a une grande diversité culturelle ici là » (G R15) là où celle d'[AM] souligne que « faut que la personne soit capable de les cuisiner, pour que ça soit acceptable aussi d'un point de vue culturel. Euh t'sais une personne, une personne musulmane par exemple à qui on donnerait un accès à des viandes mais qui sont pas halal beh elle vit de l'insécurité alimentaire parce que c'est des produits qu'elle peut pas consommer » (AM R12).

son organisation ou, comme espéré, celui de l'organisation et de ses bénéficiaires⁴⁷³. La sensibilisation-éducation évoquée ci-dessus aurait vocation à toucher un public plus large mais elle n'y parvient pas dans la mesure où les activités développées dans ce sens se font à l'initiative de chaque organisation séparément plutôt qu'à partir d'un programme commun. De plus, ces activités s'adressent à un public déjà concerné, par choix ou nécessité, par la mission de l'organisation. Les acteur·trices s'en tiennent ainsi toujours à une échelle restreinte dans le déploiement de leur action et n'envisagent pas d'interpellation générale ou commune entre ell·eux.

L'investissement du champ alimentaire dans une perspective politique tient d'une particularité de celui-ci : l'aptitude à agir en qualité de connaisseur·euses sur l'alimentation est d'autant plus forte qu'étant ell·eux-mêmes consommateur·trices, les acteur·trices s'auto-appliquent les bonnes pratiques qu'ils attendent d'autrui et développent leur propre expérience du comportement prôné. Comme le souligne Brand (2015) dans le cadre de la construction de politiques publiques de l'alimentation, « le sujet alimentaire n'est pas anodin, il ramène les personnes à leur statut de « mangeur ». [...] Se sentant concernés et impliqués par un sujet dont personne n'était spécialiste, les participants ont osé aborder et s'exprimer sur des éléments qu'ils ne maîtrisaient pas de prime abord » (p. 460-461). En ce sens, l'alimentation est un sujet perçu comme peu technique et donnant plus aisément que d'autres l'impression d'être soi-même légitime dans l'injonction comportementale à une certaine forme de consommation.

La réflexion sur l'alimentation aboutit donc à la construction de nouvelles normes exerçant à nouveau une domination sur les bénéficiaires⁴⁷⁴. Ces normes s'inscrivent en effet dans un

⁴⁷³ A [CM], l'enquêtée désigne ce cercle comme celui de l'organisation : « généralement quand on se retrouve dans ce genre de, dans ce type d'organisations c'est qu'en amont on a la préoccupation du bien manger et c'est que souvent on joue sur, si je reviens un peu sur les systèmes de valeurs on partage quand-même une certaine vision de, du monde économique et du monde, 'fin de l'environnement, de ce genre de choses, on a vraiment un socle commun là-dessus et je pense que [CM] prône euh un type de fonctionnement et un type de, d'alimentation et une certaine vision de l'alimentation qui est euh particulière, donc plutôt paysanne, locale euh bio, 'fin de qualité, sur des, des systèmes sans supermarché, en épicerie etc. Donc du lien social aussi, de l'accessibilité. Donc [CM] porte toutes ces valeurs et on considère tous que c'est important à porter, que c'est important qu'y ait un organe qui ait, qui porte cette vision-là en face de, euh de l'industrie, en face de, du système économique plus dur. Donc voilà. C'est un moyen de porter, de porter cette vision et de, et euh, et voilà, de construire un projet global autour de l'alimentation qu'on puisse porter aussi et qui puisse ressembler à tous nos membres et à nos valeurs » (CM R9).

⁴⁷⁴ Dubuisson-Quellier évoque ainsi une nouvelle norme sociale dans laquelle « il convient également de mentionner les démarches entreprises par différents collectifs et associations du mouvement environnementaliste, des mouvements altermondialistes ou encore des mouvements critiques autour de la consommation (anti-publicitaires, simplicité volontaire, décroissance) qui ont cherché à responsabiliser les consommateurs face à leurs choix » (2013, p. 32).

rapport de force entre des dominant·es, non seulement en tant qu'aidant·es mais aussi ici, en particulier, en tant que conscientisé·es sur les enjeux liés à l'alimentation, et des dominé·es que l'on suppose dépourvu·es de ces savoirs ou de la volonté de les appliquer. De plus, la domination s'inscrit potentiellement dans un rapport entre groupes sociaux, comme le souligne Dubuisson-Quellier⁴⁷⁵ :

La consommation engagée est très segmentée socialement. Elle concerne majoritairement des femmes, et des individus d'un âge moyen de 35 ans, ayant un niveau d'éducation supérieur à la moyenne et issus des classes moyennes supérieures. Consommer bio ou local, voire végétarien, fabriquer ses propres produits d'entretien a ainsi été interprété comme le répertoire culturel d'un groupe social très spécifique, qui n'est pas sans rappeler le goût ascétique de la petite bourgeoisie à fort capital culturel identifié par Pierre Bourdieu (2018, p. 2).

Se jouent ainsi, en sus du cas particulier de la consommation, un rapport de domination qui est celui de la distinction entre classes sociales. Au sein des organisations de l'ES(S) œuvrant dans l'alimentation, les choix alimentaires sont partagés, présentés comme naturels et incarnant le bon comportement, là où cell·eux qui ne les adoptent pas sont bien identifiés comme des autrui qui ont vocation à s'intégrer au groupe dominant de manière spontanée ou par injonction à l'alignement. De plus, le décalage de comportements alimentaires selon les groupes sociaux est connu de certain·es acteur·trices qui en font un argument supplémentaire en faveur de cet alignement. Il est ainsi souligné que les classes populaires tendent à s'alimenter moins sainement que les classes favorisées, propos que corroborent certaines études. Andrieu *et al.* constatent ainsi que « l'obésité touche davantage les catégories les moins favorisées de la population » (2006, p. 247)⁴⁷⁶.

L'enquête de [CJ], épicerie solidaire, témoigne ainsi à la fois de la logique de politisation de l'acte de consommation et du rapport de domination en jeu :

⁴⁷⁵ C'est le cas pour les organisations qui croisent l'accessibilité alimentaire et la revendication d'un certain type de consommation.

⁴⁷⁶ Les auteur·trices apportent certaines nuances : « la distribution des individus obèses ou en surpoids est liée au revenu pour les enfants, mais pas pour les adultes » (2006, p. 263), le diplôme jouant alors un rôle, ou encore : « l'obésité féminine est plus liée au statut social que ce n'est le cas pour les hommes » (*ibid.*, p. 265). Régner *et al.* soulignent également la « persistance des différences sociales en matière de consommation alimentaire » (p. 3), ajoutant que l'alimentation constitue un élément de distinction chez les populations aisées là où les pratiques de consommation de masse et l'obésité se retrouvent plutôt chez catégories populaires.

Sur la saine alimentation, Paquette précise qu'« en général, les perceptions du public à l'égard de la saine alimentation semblent être fortement influencées par les recommandations nutritionnelles dans lesquelles on souligne justement l'importance de consommer des légumes, des fruits et de la viande, tout en limitant les quantités de matières grasses et de sel. On y insiste également sur la variété et la modération » (2011, p. S17) et que les perceptions de ce qu'est la saine alimentation chevauchent celles des régimes d'amaigrissement.

Après c'est, comment dire ? c'est pas une discussion qu'on va mener avec chacun, on s'adapte avec l'interlocuteur hein, on va pas faire des grands discours sur euh la consomm'action et en quoi chaque euro dépensé est un acte très politique et euh l'idée c'est ça quoi c'est de dire que au final on peut à travers les choix qu'on fait dans les produits qu'on achète bah on encourage toujours quelque chose quoi. Et on peut choisir d'encourager coca-cola ou on peut choisir de, d'encourager le producteur de fruits et de jus de fruits qui est à moins de dix kilomètres. Et on fait ce choix d'une manière plus ou moins éclairée quoi (CJ R6).

Pour autant, une forme d'alignement reste néanmoins attendue des bénéficiaires :

Ça ouvre le champ du travail euh qu'on peut mener dans l'épicerie sur euh ouvrir sur les questions de consommation responsable pour les personnes en difficulté et ça ça me semble encore plus pertinent quoi, typiquement on n'est pas juste sur de la nourriture ou de l'alimentation (CJ R5).

Le but n'est plus simplement de fournir une aide alimentaire mais d'inciter un certain type de consommation. Le cas est le même à [AM] dont l'enquêtée explique par exemple :

C'est sûr que t'sais moi j'suis nutritionniste, mais c'est sûr qu'on veut que le plus possible dans nos activités les gens apprennent à manger plus sainement, ou du moins comprennent que bien manger c'est pas nécessairement coûteux. Euh donc de démystifier ça un peu parce que des fois les gens pensent encore que les aliments sains, t'sais les fruits et légumes, bah c'est pas abordable versus d'autres productions moins santé. Fait que c'est sûr qu'on essaye le plus possible que quand on fait nos activités que ce soient des aliments qui sont sains donc de montrer aux gens le plus possible à bien manger, manger varier, t'sais manger moins de viande euh c'est un bon exemple pour l'aspect tant santé qu'économique (AM R10).

La volonté d'influencer le régime alimentaire des bénéficiaires est aussi courante à [G], quoique l'enquêté nuance son propos en soulignant qu'il ne s'agit pas non plus d'être trop directif vis-à-vis des bénéficiaires :

T'sais on veut pas non plus dire aux gens quoi manger, on veut pas jouer le rôle de moralisateur, mais on fait de la sensibilisation quand-même. On essaye d'introduire ici de plus en plus d'ateliers sur le respect de la nutrition, comment lire des étiquettes nutritionnelles, bon comment on prépare tel type d'aliment un peu méconnu, les légumineuses comment on travaille ça, puis c'est quoi les aspects nutritionnels ou les compétences culinaires qu'il faut développer pour les préparer. Donc c'est sûr qu'on veut favoriser une meilleure, une alimentation plus saine, disons-le comme ça [...] Parce qu'on en voit là t'sais puis j'veux dire c'est fou là ce que les, les personnes qui vivent l'exclusion sociale ou qui sont moins, t'sais qui ont moins eu l'occasion de, d'être éduquées entre guillemets, j'aime pas ça dire ça cette formule, c'est fou ce qu'ils vont manger des choses transformées là (G R15).

Les hésitations de l'enquêté et les nuances qu'il apporte témoignent de la conscience d'un rapport de domination duquel il peine à s'extraire : il faut convaincre les bénéficiaires de bien manger

mais l'idéal serait qu'ils le fassent sans coercition. Pour cela, il faut d'abord admettre que l'on reconnaît que les bénéficiaires n'ont pas les connaissances suffisantes en matière de santé alimentaire, mais cette reconnaissance gêne l'enquêté. Cet alignement des comportements des bénéficiaires sur ceux des travailleur·euses suppose donc principalement qu'il existe un décalage, une différence entre les bénéficiaires et les travailleur·euses dont le comportement est considéré comme la norme⁴⁷⁷. Pourtant, en parallèle, les consommateur·trices, qu'ils soient les bénéficiaires ou les travailleur·euses restent égaux en tant que disposant du même pouvoir politique dans leur manière de consommer.

En miroir de ce qu'ils attendent des autres, les enquêté·es mettent en avant leurs propres préoccupations et comportements en lien avec ces enjeux, comme par exemple celle de [C] qui affirme : « mes valeurs, euh, en tout cas des thématiques qui me tiennent à cœur : l'environnement, l'alimentaire, hyper important, savoir ce qu'on mange, d'où ça vient, ce qu'il y a dedans » (C R43). L'enquêté de [G] souligne l'adéquation entre ces propres préoccupations en lien avec l'alimentation et celle de la coopérative prônant la saine alimentation auprès de bénéficiaires des classes populaires : « c'est important là, t'sais dans toute la vague saine alimentation, manger des fruits et légumes cinq à dix fois par jour, essayer de moins manger de sucre, de produits transformés, de gras, manger bio, manger équitable, t'sais les responsabilités sociales tout ça bon, c'est super important, et moi j'adhère à ça personnellement puis on y adhère » (G R15). De même, celui d'[AF] explique que

La saine alimentation pour moi c'est le fait de manger diversifié puis de manger notamment avec, c'est qui s'fait un peu, des fruits et légumes justement frais, pas manger

⁴⁷⁷ Dans un autre registre, en dehors de la question de la consommation alimentaire qui traverse le corpus, l'alignement passe aussi par le fait d'amener des personnes précaires au musée, pratique culturelle considérée comme normale par l'enquêtée de [BM] qui suppose qu'elle n'est pas celle des bénéficiaires : « mais, donc là, qui irait bien dans l'esprit aussi, c'est de proposer, les gens ils osent pas les musées, ils pensent que c'est pas pour eux, mais c'est de la bêtise, enfin c'est une limite et cette limite on peut la faire sauter donc c'est pas une question d'argent ça. Donc ça on aimerait bien pouvoir euh le développer » (BM R12). On imagine assez mal l'inverse, à savoir des bénéficiaires qui penseraient aider les acteur·trices en leur proposant de s'aligner sur leurs propres pratiques culturelles. Dans la perspective de l'enquêtée, si les bénéficiaires de [BM] ne vont pas au musée ce n'est pas parce que cela ne les intéresse pas mais parce qu'ils n'osent pas. A nouveau le décalage permet de se sentir plus utile : susciter l'intérêt pour les pratiques muséales est plus risqué que de faire oser fréquenter les musées puisque la première action suppose un travail de sensibilisation qui laisse finalement aux bénéficiaires le choix de s'y intéresser ou non tandis que la deuxième action sera nécessairement couronnée de succès dans la mesure où il suffit d'amener des bénéficiaires déjà intéressé·es par les musées à l'intérieur de cet espace pour que, grâce à l'accompagnement bienveillant des bénévoles dans cette activité, les barrières symboliques tombent et que le musée se révèle dans sa splendeur.

De même, l'épicerie sociale [BO] n'évoque pas les produits consommés mais décale cette dimension vers des activités autres : le but est d'informer les bénéficiaires des activités de la commune pour qu'ils puissent y participer : « et puis d'en faire aussi un lieu si possible euh euh d'accueil, d'information-relais vers d'autres choses qui se passent sur la commune » (BO R1). Le postulat est bien qu'ils ont tendance autrement à ne pas y participer.

que des produits transformés super riches en graisses, super riches en sucre, puis sans rentrer vraiment dans les termes techniques, d'acide gras saturés puis tout ce qui est en fait néfaste pour la santé et qui est essentiellement produit par l'industrie agroalimentaire à des fins, pas à des fins nutritionnelles mais à des fins lucratives (AF R3).

L'enquête d'[AM] applique sa propre définition de l'alimentation saine aux bénéficiaires dans le cadre de la mission de sensibilisation de l'organisme : « on essaye le plus possible que quand on fait nos activités que ce soient des aliments qui sont sains donc de montrer aux gens le plus possible à bien manger, manger varié, t'sais manger moins de viande euh c'est un bon exemple pour l'aspect tant santé qu'économique » (AM R10). Enfin l'enquêtee de [BL], magasin coopératif de vrac, souligne qu'elle aussi consomme raisonnablement : « je suis pas sur de la surconsommation, je veux dire enfin j'achète quand j'ai besoin, j'ai pas de voiture, je me promène en vélo » (BL R22).

Dans une perspective où la transformation passe par l'individu, ce qui est espéré des bénéficiaires en matière de consommation est aussi, d'abord, exigé de soi-même. Cette exigence consiste en un comportement de consommation qui doit être réfléchi. Le comportement d'auto-contrôle alimentaire en lien avec une sensibilisation aux enjeux qui traverse la consommation est à nouveau marqué par l'illusion de la maîtrise et la recherche de l'utilité : faute de contrôler les impacts globaux des modes de consommation, on se replie sur le contrôle de sa propre consommation, et de celle d'un autrui toujours caractérisé par un contact direct et par une domination. Ainsi à [CJ], « on est aussi sur une réflexion, sur euh consommer, la nutrition et puis euh l'acte d'achat quel impact il peut avoir globalement pour la société » (CJ R5). C'est à travers un acte concret et apparaissant comme maîtrisable, puisque notamment il est exercé au quotidien, que l'on pense son impact politique, dans une version individualisée de la politisation. Les acteur·trices de l'ES(S) semblent donc s'inscrire dans la perspective de l'action collective individualisée qui se définit de la manière suivante :

L'idée plus générale d'« action collective individualisée » subsume ces initiatives en suggérant de transformer tout consommateur en militant sourcilleux du respect des causes environnementales et citoyennes à l'occasion des moindres pratiques d'achat [Micheletti, 2004]. Or toutes ces formes d'action que Michele Micheletti propose de regrouper sous le terme très suggestif de « consumérisme politique »⁴⁷⁸ ont en commun d'inscrire dans le jeu marchand des enjeux qui lui seraient *a priori* étrangers, de replier la politique au cœur de l'échange, avec le secret espoir que le mécanisme concurrentiel permette de faire avancer les causes ainsi portées plus efficacement que les lois et les autres formes de régulation publique (Cochoy, 2008, p. 109).

⁴⁷⁸ Expression qui, pour Gendron *et al.* (2006) est équivalente à celle de consommation responsable.

Le rapport à l'alimentation prolonge le rapport au travail d'acteur·trices qui, renonçant à investir la politique, s'orientent vers l'action individuelle dans ce qu'elle a de directe. Or, on peut, avec Cochoy, souligner le paradoxe d'une telle stratégie :

La question que posent ces mouvements est dès lors moins celle des fins poursuivies – qui oserait nier la nécessaire défense de l'environnement, des droits sociaux et de la solidarité humaine ? – que des moyens proposés pour y parvenir : le souci de promotion d'une « gouvernance fondée sur le marché » s'apparente, volontairement ou non, à une véritable mise en cause du « gouvernement », de l'État et des autorités publiques classiques, dont l'on met en doute l'efficacité et les capacités d'action. Or se défier de l'État tout en cherchant à lutter contre certaines dérives du marché, c'est au mieux prendre le risque de mettre en danger certaines des armes qui permettent de mieux les circonscrire (par exemple en remplaçant la régulation classique par l'avènement d'un droit mou), au pire assurer l'extension paradoxale des mécanismes que l'on entend combattre (*ibid.*, p. 115).

Ainsi, le modèle économique de la débrouille mis en avant chapitre 4 témoigne bien des contraintes matérielles dans lesquelles se trouvent les acteur·trices de l'ES(S) : revendiquant une manière de faire et des valeurs différentes, leurs discours témoignent paradoxalement de pratiques et représentations ancrées tour à tour dans la croissance, le capitalisme et le marché.

Enfin, nuançant encore la possibilité d'un horizon utopique commun, dans le cadre de la priorité accordée à l'action, le pragmatisme demeure quant à la prise en charge de ces enjeux, les acteur·trices composant toujours avec un principe de réalité menant au compromis, comme à [BF] qui propose « un panier de produits frais, fruits et légumes, trois-quatre kilos euh avec des producteurs qui s'engageaient plutôt à donner des produits régionaux mais bon en hiver c'est un peu compliqué. Donc c'est pas exclusivement des produits régionaux » (BF R1). Si l'action ne se déploie pas comme utopie totale tant par l'échelle⁴⁷⁹ que par la radicalité qu'impliquerait une rupture, c'est d'abord parce que cette échelle n'est pas investie et que sa réalisation matérielle nécessite des compromis.

⁴⁷⁹ Comme le montre l'exemple du commerce équitable dans lequel « si en France 70 % des hypermarchés commercialisent du café équitable [Jacquot, 2001] – produit phare du mouvement – en 2007, la part de marché de ce type de café n'atteint que 7 % en valeur et 8 % en volume dans la grande distribution » (Cochoy, 2008, p. 112). Autre exemple, alors que certains discours prônent un approvisionnement en circuits courts et de proximité, les courses alimentaires sont en 2011 réalisées à 72% en grandes surfaces (Kranklader, 2014), plus volontiers approvisionnées par des systèmes de centralisation multipliant les intermédiaires et les kilomètres parcourus par les produits.

1.4. Conclusion partielle : sentiment d'utilité, nature de la consommation et identité

Le fait que l'aide passe par un système de solidarité horizontale dans les épiceries solidaires importe peu : du point de vue des représentations il existe une distance entre les travailleur·euses et les bénéficiaires, cette distance s'incarnant dans une différence bien identifiée. La logique selon laquelle il faut permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'alimentation glisse vers une logique où cette alimentation doit répondre à un certain nombre de caractéristiques normées – produits sains, apprentissage de la cuisine, etc. Il est tout à la fois question d'un rapport de domination requérant l'alignement des un·es sur les autres mais aussi d'une évolution plus tendancielle de la consommation en lien avec la pauvreté que constatent Gorge et Delacroix (2017) : au cours du XX^e siècle, les dons aux plus démunis commencent à inclure des cigarettes et « dès les années 1950-1960, le Secours populaire argue que les personnes pauvres peuvent aussi bénéficier de loisirs, faisant profiter les enfants d'un accès aux vacances ou à des activités culturelles » (p. 53). De plus, dans un contexte où « l'appartenance au monde ouvrier définissait fortement les identités durant les Trente Glorieuses, et ce bien que la consommation des ouvriers se soit fortement accrue » (Lazarus, 2006, p. 138), « la crise économique des années 1970 a déstabilisé les appartenances professionnelles et les appartenances de classe. La consommation est alors devenue, y compris pour les ouvriers, un élément statutaire notable » (*ibid.*)⁴⁸⁰. La frontière entre nécessaire et superflu évolue : des biens et services qui n'étaient auparavant pas considérés comme de première nécessité trouvent une place dans le panier des consommateur·trices les plus modestes : appliqué au champ de l'alimentation, cette logique revient à prêter attention non plus seulement à la quantité des produits distribués mais aussi à des préoccupations plus qualitatives⁴⁸¹. Il ne s'agit plus juste de manger, mais de *bien* manger. De l'injonction à bien manger on glisse vers l'injonction à bien faire pour bien être : ce sont non seulement les comportements alimentaires qui doivent être changés, mais plus largement les bénéficiaires en tant qu'individus devant reconquérir une partie de leur humanité perdue,

⁴⁸⁰ Ce que remarque bien, à sa manière l'enquêtée de [BN] : « c'est plus compliqué parce que, parce que le monde ouvrier ne se reconnaît plus. Parce que moi quand j'étais petite les gens savaient, enfin moi je faisais partie du monde ouvrier et les gens savaient dans quelle classe ils étaient, même si ça peut...mais au moins tu savais d'où tu venais. Aujourd'hui c'est plus complexe parce qu'avec la société de consommation t'as accès parce que t'as la télé, parce que t'as une voiture, les gens ont l'impression que parce qu'ils vont acquérir plein de biens ils sont comme tout le monde » (BN R18).

⁴⁸¹ L'ajout d'une préoccupation pour la qualité à celle pour la quantité est aussi perceptible dans les politiques publiques : comme le souligne Brand (2015), dans le Plan Régional d'Alimentation de la région Rhône-Alpes en 2011, un des objectifs annoncés est de « favoriser l'approvisionnement en quantité et en qualité pour les populations les plus démunies » (p. 424).

notamment la dignité et l'autonomie, corrélative l'une à l'autre. L'*empowerment* renvoie alors ici au modèle néolibéral de Bacqué et Biewener (2015) présenté ci-dessus.

Associer une posture d'aide alimentaire immédiate à une consommation de qualité peut sembler contradictoire. Lazarus (2006) pose la question suivante : « comment cependant conjuguer l'assistance avec la consommation ? L'assistance implique un usage parcimonieux du don social et des devoirs de modestie de la part du récipiendaire, tandis que la consommation incite à satisfaire des désirs qui ne se justifient pas toujours en termes de nécessité absolue » (p. 146). Y répondre suppose de croiser les différentes manières dont nécessité et assistance interagissent chez les acteur·trices. Il s'agit de sortir le plus rapidement possible de l'assistance pour pouvoir consommer selon ses envies des produits jugés non-nécessaires, mais ces produits non-nécessaires doivent cependant s'inscrire dans le type de consommation responsable défendue par les acteur·trices. Ce sont donc les envies qui doivent évoluer pour s'aligner sur le modèle des acteur·trices. Pour cela, le temps de l'assistance doit prendre en compte des dimensions qui ne sont pas perçues comme étant les plus nécessaires, à savoir la qualité des produits.

Il est donc question de rendre aux bénéficiaires une dignité dont iels sont considéré·es comme dépourvu·es. Si l'on peut théoriquement distinguer le fait, du point de vue des acteur·trices, de reconnaître l'existence d'un rapport de domination s'exerçant socialement sur les bénéficiaires, et le fait de reproduire ce rapport dans leur propre positionnement vis-à-vis d'ell·eux, les deux tendent en pratique à se confondre. Prenant acte du rapport de domination, les acteur·trices considèrent à leur tour que sortir les bénéficiaires de ce rapport dans lequel iels sont infériorisé·es, c'est d'abord les aider. En ce sens acteur·trices reprennent à leur compte l'impossibilité des bénéficiaires à être, du moins au début de la démarche d'accompagnement, capables de s'en sortir seul·e. L'idée de s'en sortir seul·e renvoie elle-même à des représentations normatives. D'une part, le fait d'être actif·ve doit mener à l'autonomie, qualité qu'on suppose échapper aux bénéficiaires tout en insistant sur sa valeur. D'autre part, c'est au sein même des comportements alimentaires que se rejoue l'alignement des comportements des bénéficiaires sur ceux des acteur·trices, qui sont dans ce rapport les dominant·es : il faut non seulement être en capacité matérielle de consommer ce dont on a besoin mais aussi consommer selon certaines normes : manger sainement, localement, biologiquement, *etc.*

Dans le corpus c'est parfois l'idée de mériter l'aide en étant actif·ve mais aussi la démonstration au monde extérieur que les bénéficiaires sont bien méritant·es qui importent, avec sous-jacent

l'enjeu de l'autonomie, entendue comme la sortie du système d'aide. La distinction entre bons et mauvais bénéficiaires n'est pas reprise par les acteur·trices qui tendent plutôt à considérer l'ensemble des bénéficiaires comme de « bons » bénéficiaires en puissance. Le positionnement est à nouveau paradoxal puisqu'il va de soi que les bénéficiaires ne sont pas responsables de leur situation dont est par exemple mis en avant le caractère temporaire mais iels deviennent en revanche responsables d'en sortir. Le plus souvent en creux, la structure sociale est reconnue comme responsable de l'entrée dans la situation de pauvreté des bénéficiaires mais c'est à ell·eux qu'incombe la tâche de sortir de cet embarras comme si la structure sociale n'avait cette fois-ci plus de poids. Ce qui se joue est l'image associée à la pauvreté, tantôt reconnue comme indépendante de la volonté des bénéficiaires qui subissent une situation globale défavorable, tantôt au contraire attachée à la responsabilité individuelle.

Comme le soulignent Paugam et Duvoux (2013), dans les enquêtes menées sur la pauvreté depuis les années 1970, les explications des causes de la pauvreté oscillent entre, d'un côté, la paresse et la mauvaise volonté, vision dans laquelle « c'est chaque individu qui est responsable de lui-même, et seul son courage peut lui éviter de connaître la pauvreté » (p. 61) et, de l'autre côté, l'injustice sociale, vision dans laquelle « les pauvres sont avant tout des victimes d'un système qui les condamne » (*ibid.*). Si Gorge et Delacroix observent dans le temps que « lorsque la situation économique est favorable, les causes sociales de la pauvreté tendent à être sous-estimées au profit de causes individuelles » (2013, p. 65), les acteur·trices de l'ES(S) rencontrées semblent plutôt à l'instant *t* rapprocher ces deux acceptions de la pauvreté, mobilisant l'injustice sociale pour expliquer la situation dans laquelle se retrouvent les bénéficiaires mais recourant à la responsabilité individuelle pour les aider à en sortir.

Dans les épiceries solidaires, la distinction de deux types de clientèle peut se comprendre en matière de normes et déviances : alors qu'une rupture utopique pourrait consister à affirmer le bas coût, voire la gratuité, des produits alimentaires pour tou·tes, la logique consiste à aligner les comportements des plus modestes sur ceux des plus riches considérés comme la norme. C'est à nouveau la recherche de son utilité propre qui entre en jeu dans la compréhension du sens de cet alignement : pour se rendre utile on agit sur les dominés faute de pouvoir agir sur le cadre de la domination. Au plan de l'échelle de l'utopie cela revient à nouveau, plutôt que de critiquer et affronter l'ordre existant dans sa globalité, à se décaler vers des objets que l'on pense pouvoir maîtriser et, ce faisant, à valider la domination qui s'exerce cet ordre puisqu'il ne s'agit plus d'imaginer un monde où les causes structurelles des difficultés de consommation,

tant quantitatives que qualitatives, n'existeraient plus, mais de faire rentrer certaines populations, que l'on estime les plus directement concernées par ces difficultés, dans le rang de l'ordre existant. Dans le cadre de la distinction entre une aide mécanique et une aide organique évoquée ci-dessus, les acteur·trices de l'ES(S) se rapprochent de la première par la recherche de contacts directs dans la mesure où la seconde leur échappe, ce dont témoigne par exemple l'absence de discours sur la mise en réseau ou le portage d'une parole commune inter-organisations auprès des acteur·trices politiques. A nouveau, le concret est préféré à *la* politique qui s'incarnerait dans une aide organique.

Du côté des acteur·trices, au-delà du sentiment d'utilité, c'est leur identité professionnelle qui est en jeu⁴⁸². Celle-ci s'inscrit, dans une première configuration (*cf.* fig. 6), dans une identité d'entreprise au sens de Dubar *et al.* (2011) dans laquelle « le travail est exprimé comme un engagement et une mobilisation subjective pour la réussite de l'organisation » (p. 324). C'est le cas de [Y] où les salarié·es sont mobilisé·es sur la base de l'utilité collective qu'ils peuvent avoir à travers l'organisme, mais plus largement de tous les discours dans lesquels l'utilité est pensée à travers l'impact de l'organisation dans son ensemble plutôt qu'à travers le contact direct avec les bénéficiaires. Dès que la perte du sentiment d'utilité peut être conçue comme un risque partagé entre acteur·trices de l'ES(S), cell·eux-ci forment une communauté fondée sur la reconnaissance, comme le souligne Honneth :

Pour que je puisse apporter à l'étranger ma reconnaissance dans un sentiment de sympathie et de solidarité pour son itinéraire personnel, il faut d'abord que je sois mû par une expérience qui m'enseigne que nous sommes menacés, sur un plan existentiel, par les mêmes risques. Et pour estimer ces risques qui, d'emblée, nous lient réellement l'un à l'autre, nous devons nous fonder sur les représentations que nous nous faisons d'une vie réussie dans le cadre de la communauté (2000, p. 155).

Dans la deuxième configuration, c'est plutôt d'une identité de réseau qu'il semble être question. Avec cette dernière, « le travail actuel n'a de sens que s'il est connecté à la réalisation d'un « projet », composante de la réalisation de soi impliquant la coopération avec les membres d'un « réseau » qui constitue, *in fine*, l'espace d'identification » (*ibid.*). S'inscrivent dans cette perspective les acteur·trices qui investissent la gouvernance comme projet transformateur des rapports humains dans l'entreprise mais aussi celle·ux qui octroient à leur relation aux bénéficiaires un pouvoir de transformation de leur mode de consommation et plus

⁴⁸² Plus profondément il s'agit aussi de l'identité des acteur·trices confronté·es aux bénéficiaires à travers la figure repoussoir de la pauvreté : « l'existence de pauvres permet de garantir un statut social honorable à ceux qui ne le sont pas ou pas encore » (Paugam et Duvoux, 2013, p. 23).

profondément de ce qu'ils sont, le réseau s'incarnant dans des références au secteur social ou communautaire ou au milieu associatif.

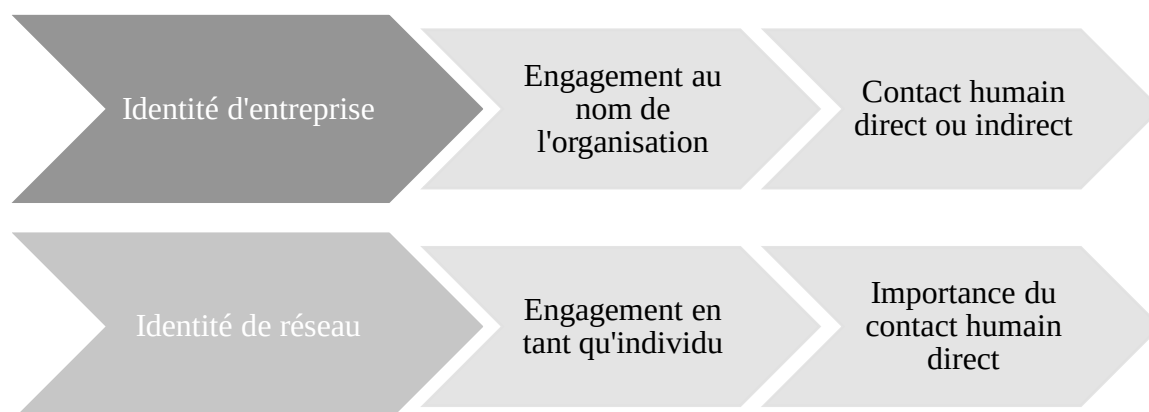


Figure 46. Identités professionnelles, engagement et contact humain

Plus profondément, en matière d'identité, le contact avec les bénéficiaires implique tout à la fois une « séparation du Soi et de l'Autre » (Martin, 2010, p. 9) dans le cadre de la relation d'aide et un renvoi de l'Autre à Soi dans le cadre du mode de consommation. Deux tendances contradictoires s'entrecroisent donc : une première qui insiste sur l'écart entre soi-même et les bénéficiaires, où chacun·e se voit attribué·e un rôle dans un rapport de domination, et une deuxième marquée par le rapprochement entre soi-même et des bénéficiaires que l'on suppose, une fois conscientisé·es, enclin·es à consommer de la même manière que soi-même, comme si le mode de consommation des travailleur·euses tendait à devenir une évidence pour l'Autre⁴⁸³. S'il y a rapprochement plutôt qu'écart entre travailleur·euses et bénéficiaires sur la question du mode de consommation, le rapprochement reste teinté d'un rapport social dans lequel ce ne sont pas les premier·ères qui auront un effort de changement à accomplir, car iels se considèrent comme ayant déjà accompli – ou étant en passe d'accomplir – le changement en question. Dans cette perspective,

Les identités narratives collectives sont donc, elles aussi, des processus mis en mouvement par des relations ; elles s'expriment en plusieurs dimensions, culminant en de grands récits qui rivalisent, cherchent mutuellement à se nier et à s'exclure pour fournir des représentations de l'histoire, du présent et de l'avenir. Les récits sont ainsi l'objet de luttes racontées – reprises en de nouveaux récits – comme identitaires et qui ont pour enjeu le pouvoir de groupes sur d'autres groupes (Letourneau 1995 ; Somers 1994 : 629-631) (Martin, 2010, p. 26).

⁴⁸³ Ce phénomène se situe à mi-chemin entre l'identité souhaitée telle qu'elle est définie par Mucchielli comme celle d'un individu qui « peut énoncer ce qu'il voudrait que l'autre soit » (2013, p. 19) et l'identité prescrite où « il peut se comporter de façon à ce que l'autre se comporte comme il veut qu'il se comporte » (*ibid.*, p. 19-20). Dans le cas des acteur·trices rencontré·es, l'identité souhaitée se formalise en effet dans une prescription de l'organisation aidante, celle d'être actif·ve.

Ce qui se joue dans ce rapport de forces entre acteur·trices et bénéficiaires est plus largement le maintien d'un ordre social : non seulement les discours montrent que les acteur·trices tendent à délaisser la perspective de changement global, mais en plus iels contribuent plutôt, par leurs comportements, à reproduire les logiques d'un ordre où iels sont les dominant·es. Leur statut est double à ce titre : souhaitant parfois, quoiqu'à mi-voix et de manière très minoritaire, une transformation globale, par exemple à travers les modes de consommation dans la logique du colibri, iels se perçoivent comme dominé·es par un système dont les orientations sont toutes autres. Mais à leur échelle, iels reproduisent une forme de domination basée sur le milieu social. iels sont ainsi à mi-chemin entre consolidation et transformation d'un rapport de forces tel qu'il est défini par Martin : « identification, catégorisation et nomination sont clairement des actes de pouvoir, accomplis en fonction de l'état des rapports de force politiques (Noiriel 2006) en vue de la consolidation ou de la transformation de ces rapports de force » (2010, p. 38). L'identification et la catégorisation reposant ici sur une distinction de départ entre Soi et l'Autre.

Section 2. L'outil formalisé de la transformation de l'individu : la sensibilisation, nouvelle version de l'éducation coopérative ?

La transformation reposant sur le levier d'un individu censé transmettre, par les contacts de la vie quotidienne, le bon comportement, se prolonge dans les discours sur la sensibilisation et l'éducation conçues comme des outils visant à faire connaître autant que possible le bon comportement. C'est d'ailleurs l'une des trois voies de transformation individuelle mise en avant par Pessin (2001)⁴⁸⁴. Historiquement, le projet des organisations de l'ES(S) investies dans les enjeux de consommation, incarné notamment par les coopératives du début du XX^e siècle, porte assez largement sur une émancipation tout à la fois économique et politique, plus proche de l'*empowerment* radical de Bacqué et Biewener (2015) (2.1.). Cependant, on distinguera l'éducation de la sensibilisation en considérant que la première est plus ambitieuse que la seconde et que la seconde décrit mieux ce que font les acteur·trices d'aujourd'hui (2.2.). Le projet éducatif se voit ainsi édulcoré et si les enjeux d'éducation sont très fréquemment

⁴⁸⁴ La première voie consiste en la mise en place de rituels tels que manger ensemble toujours les mêmes aliments ou changer vêtements au même moment alors que l'on porte tou·tes les mêmes, censés transformer l'individu magiquement. La deuxième est une voie externe et consiste à agir par la politique et la loi : comme on l'a vu, elle n'est pas investie par les acteur·trices. La troisième voie est donc l'éducation.

mentionnés par les acteur-trices, il manque à nouveau l'explicitation de l'horizon à partir duquel cette éducation est pensée. Alors que l'on pourrait envisager l'éducation comme un moyen d'atteindre la société au sens large et ainsi de concevoir l'action à une autre échelle, elle se cantonne souvent, encore une fois, à l'échelle de l'organisation ou de son environnement immédiat et l'individu éduqué par l'organisation n'est pas à son tour présenté comme levier de transformation, son éducation constituant une fin en soi.

2.1. D'hier à aujourd'hui : les enjeux de l'éducation dans l'ES(S)

Historiquement, le projet de l'ES(S) à travers les coopératives de consommation était plutôt un projet d'éducation au sens large. Cette dernière était à la fois un moyen et un thème central de la transformation sociale telle qu'elle était pensée au début du XX^e siècle. Elle animait tant la tendance socialiste de la coopération que la tendance réformiste. En témoignent par exemple les principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) exprimés au Congrès de Paris en 1937, le septième d'entre eux étant précisément le développement de l'éducation (Draperi 2012). Pour Furlough également "*consumer cooperation was useful as an educational tool [...] to educate them [the working class] in non-capitalist commerce*"⁴⁸⁵ (1991, p. 239). L'éducation a pour but que les coopératives soient correctement gérées et administrées mais elle apparaît aussi comme une fin en soi qui s'incarne au congrès socialiste d'Hanovre où l'on « voit aussi dans la création de ces organisations [les coopératives], de même que dans toute organisation des ouvriers en vue de défendre et de servir leurs intérêts, un moyen propre à l'éducation de la classe ouvrière » (*L'UC*, 1^{er} février 1900, p. 893). L'enjeu est donc celui de l'éducation populaire, comme le montre l'*Union Coopérative*, journal de la fédération éponyme :

Bancel dit que la Coopération supprime la réclame. Il a raison. La réclame vit de mensonges. Elle cherche à tromper, et elle y parvient. La Coopération vit de vérité. Il faut qu'elle s'adresse à l'intelligence des travailleurs. Sa « réclame », à elle, c'est l'instruction, c'est l'éducation populaires. Mais elle ne peut s'en dispenser. Sans se lasser, aux publicités tapageuses, aux affiches pornographiques, aux étalages illusoires, aux « expositions », il faut que nous opposions la conférence, le livre, la brochure, l'art, l'action, qui éclairent, font comprendre et sentir. A mon avis, on ne se préoccupe pas assez de l'éducation coopérative. Aussi devons-nous remercier notre ami Bancel de son livre excellent et de sa bonne action de pensée et de science (*L'Union Coopérative*, 1^{er} mai 1901, p. 184).

⁴⁸⁵ « La coopération de consommation était utile en tant qu'outil d'éducation [...] pour les éduquer [la classe ouvrière] au commerce non-capitaliste ».

Cette éducation est pensée à travers des moyens concrets. Gide suggère ainsi de puiser dans les excédents de gestion pour financer l'éducation :

Il y a pourtant un autre emploi de ces bonis que nous recommandons volontiers, concurremment avec la création de fabriques – et en cela aussi nous ne faisons que suivre le programme des Pionniers de Rochdale – c'est *l'éducation sociale* sous toutes ses formes et notamment par la création d'universités populaires. Pourquoi ? parce que cet emploi peut aussi servir d'une façon très efficace à l'émancipation sociale : faire des hommes sociaux est encore plus important que de faire des produits (2001 : 1901, p. 113).

Pour Gide, l'éducation est donc vectrice de l'émancipation, élément fondamental tant pour la coopération de l'Ecole de Nîmes que pour la coopération socialiste. La préoccupation pour l'éducation exprimée par les coopérateurs dépasse le champ de la coopération elle-même, *L'Union Coopérative* relaie ainsi une initiative de l'époque qui vise à transmettre gratuitement des journaux dans la mesure où

Tout le monde est d'accord pour constater que l'éducation politique de la grande majorité des Français est à faire. Dans les campagnes et dans les villes de province, on ne lit guère qu'un seul journal, et le lecteur est bien forcé de croire ce qu'il voit dans son journal, il ne peut pas contrôler ce qu'on lui dit ; il doit croire sur parole ceux qui le renseignent ; il est à leur merci (*L'Union Coopérative*, 1^{er} février 1900, p. 885).

Il s'agit de former l'esprit critique en élargissant les lectures. L'objectif à travers l'éducation coopérative est celui de l'*empowerment* radical au sens de Bacqué et Biewener (2015) déjà évoqué, c'est-à-dire d'une émancipation à caractère politique.

Aujourd'hui, les enjeux de l'éducation, renvoyant d'ailleurs plus souvent à une sensibilisation restreinte, ne sont plus les mêmes. Elle vise à compenser le caractère restreint des actions effectivement déployées, témoignant d'une certaine forme de conscience que les acteur-trices ont de leur portée limitée. Comme l'indique explicitement l'enquête d'[AQ] : « je veux vraiment qu'on reste sur les, la mission de base qui est de réduire le gaspillage alimentaire et le moyen qu'on va faire ça c'est parmi l'éducation c'est principalement ça, parce que les quantités que nous on peut physiquement transformer ça change rien comme dans le trente pour cent de gaspillage, ça change rien » (AQ R4)⁴⁸⁶. Mais même sur la portée de la sensibilisation en tant que telle, certain-es enquêté-es semblent pragmatiques, comme celui d'[AS] qui souligne que

⁴⁸⁶ Dans le même ordre d'idée, l'enquêtée d'[AB] explique : « c'est sûr que euh j'aimerais continuer à donner de l'accessibilité aux fruits et légumes, aux produits frais et tout, pouvoir baisser les prix davantage puis avoir vraiment, pouvoir développer aussi le volet éducation. J pense qu'on le fait bien, mais c'est une occasion manquée d'avoir une épicerie solidaire sans le volet éducation, sans appuyer les gens vers l'autonomie alimentaire. Finalement j'trouve que c'est ça là » (AB R18).

« nous avons développé des contacts avec des intervenants sur l'île de Montréal et puis nous les avons sensibilisés à la problématique du gaspillage alimentaire et nous les avons je dirais *raisonnablement* instruits sur le fait que si on pouvait capter ce qui est plus bon pour eux, que nous on peut faire un grand bout de chemin avec ça » (AS R9). L'idée même d'une instruction *raisonnable* renvoie aux limites de la formation dispensée.

La sensibilisation s'apparente sous certains aspects à la relation d'aide, notamment dans la mesure où elle distingue un·e sensibilisateur·trice d'un·e sensibilisé·e. La posture de sensibilisation suppose que les personnes à sensibiliser ont une lacune en la matière qu'il faut combler. Selon ce sur quoi porte la sensibilisation, c'est une vision normative de la consommation, voire plus, qui est en jeu. Par exemple, [AQ] développe une mission d'apprentissage de la cuisine pour des personnes supposées ignorantes sur cette question :

Je voulais une façon d'appliquer mes connaissances dans une façon qui donnera une plus grande valeur pour la société. J'ai trouvé que juste cuisiner dans un restaurant ça donne pas de valeur à la société, les gens savent même pas ce qu'ils mangent, tu peux dire n'importe quoi ils vont être impressionnés. Et ça ça me dérange. Donc c'est pour ça que j'aime faire un peu de formation avec des gens, des enfants ou des adultes (AQ R2).

Un déséquilibre entre l'enquêté et les « gens » demeure par le fait que l'enquêté s'estime avoir les bonnes pratiques alimentaires et culinaires et souhaite les faire adopter par d'autres qui *a priori* ne les ont pas et dont il dénonce la méconnaissance à ce sujet. Mais l'éducation-sensibilisation constitue une version formalisée de la volonté de transformer l'individu faisant l'objet d'une attention particulière⁴⁸⁷ et donnant parfois à des activités dédiées. L'éducation-sensibilisation peut tant être une activité destinée à des individus extérieurs à l'organisation que l'apprentissage revendiqué en interne dans une logique d'auto-formation continue.

2.2. L'éducation-sensibilisation pour les autres et pour soi, entre activité spécifique, préoccupation secondaire et imprégnation par le travail

La sensibilisation peut, d'abord, faire l'objet d'une attention spécifique qui s'incarne dans son inclusion parmi les missions principales de l'organisation et/ou par la mise en place d'activités dédiées. A [Z] et [AM], les actions de sensibilisation sont centrales, le jardinage se confondant

⁴⁸⁷ Ainsi, l'organisation du corpus sur NVivo a abouti à la création d'un nœud « éducation » sous le nœud « mission de l'organisation ». Le nœud est composé de 78 références réparties dans 32 entretiens sur les 48 effectués, il se retrouve donc dans les 2/3 des entretiens.

avec la sensibilisation. A [AM], l'enquêtée explique : « notre dernier, notre quatrième volet c'est l'éducation populaire, donc c'est des ateliers plus ponctuels donc une fois par mois environ on fait un atelier sur un sujet là qui touche à l'alimentation, donc qui peut être axé plus jardin, cuisine, nutrition donc on sort une programmation trois fois par année pour les mois, les trois à quatre mois qui viennent là, puis c'est des ateliers vraiment ouverts à tous » (AM R1). A [Z], « on a, on a amené des experts pour euh former les jardiniers à comme jardiner dans leur terrain avec des pratiques écologiques donc euh, pour ne pas dire organique, parce qu'on n'a pas de certification organique mais c'est dans les meilleures pratiques écologiques donc aucun pesticide d'accepté dans, sur les terres de [Z] » (Z R6) et « les jardins communautaires ont engendré notre programme de formation en agriculture urbaine » (Z R38).

La sensibilisation est mise en avant comme une mission ou activité dès la naissance de l'organisation à [Y] et [M]. L'enquêté d'[Y] souligne que « le deuxième volet c'est la sensibilisation et euh on fait des formations, des conférences euh on a une page Facebook qui est très dynamique, où on met beaucoup d'informations, bon voilà, des articles dans différentes revues etc. » (Y R1). De même, dès la création du café-restaurant équitable [M] la sensibilisation fait partie intégrante du projet : « le fait d'ouvrir un espace public ça crée vraiment autre chose puis au départ c'était beaucoup pour faire de la sensibilisation » (M R19). La préoccupation pour la sensibilisation se maintient dans le temps à [M], donnant lieu à une formalisation par une Charte et avec des ateliers notamment en milieu scolaire⁴⁸⁸.

La mission de l'organisation peut être principalement la sensibilisation, comme à [C], œuvrant dans l'apiculture urbaine. Dès la présentation de l'organisation, dans sa première intervention de l'entretien, l'enquêtée souligne :

⁴⁸⁸ Comme en témoigne l'échange suivant : « (M R5) [...] nous on a une Charte de développement durable depuis qu'on est ouvert. [...]. Sinon on essaye de faire de la sensibilisation aussi au niveau de ces valeurs-là

(M Q6) D'accord, et alors cette sensibilisation elle se fait comment par exemple ?

(M R6) Ben on le fait beaucoup avec des groupes classes, on a fait beaucoup d'ateliers de sensibilisation au commerce équitable, et aussi aux valeurs de développement durable dans le contexte du [M] [...]. Fait que dans le fond, c'est aussi des écoles et des groupes scolaires des fois avec d'autre euh d'autre monde aussi mais euh... On fait beaucoup de levées de fonds avec des écoles qui achètent le café puis qui le revendent. Fait que quand ils font ça souvent on leur propose de leur faire toute une présentation ».

Par exemple : « avec l'école secondaire de [nom de l'école] eux ils ont un projet, un programme d'éducation citoyenne fait que c'est ça avec eux on fait des activités mettons de sensibilisation euh après ça, qu'est-ce qu'on... ? Beh après ça on fait des kiosques là puis des, des, une mission de, des kiosques de sensibilisation au CEGEP ben y a beaucoup de, ça arrive souvent mettons que des producteurs ils viennent ici présenter c'est quoi la coop, c'est quoi le café équitable, c'est quoi t'sais ces affaires-là » (M R44).

On a pour vocation, pour mission, de promouvoir la biodiversité en s'appuyant sur les abeilles donc euh sur euh, on cherche pas absolument à vendre nos ruches et des ruchers, c'est plus un outil pour des services éducatifs. Donc euh on va plus aller dans les écoles, on va, on propose des kiosques pour différents événements, euh donc voilà on fait un service à nos membres (C R1)⁴⁸⁹.

La stratégie de [C] en matière de sensibilisation est la recherche de l'impact le plus large possible, à travers par exemple le choix de proposer des ruchers à des collectifs plutôt qu'à des particuliers⁴⁹⁰.

Les activités de sensibilisation peuvent prendre différentes formes, avec une préférence récurrente pour le public scolaire, comme à [C] et [M] évoqués ci-dessus, mais aussi à [CN]⁴⁹¹ et [Z]⁴⁹².

⁴⁸⁹ Elle précise plus loin : « donc moi personnellement là je m'occupe des services éducatifs donc par exemple s'il y a une école qui veut qu'on fasse un petit atelier sur les abeilles, leur expliquer comment ça fonctionne, que fait l'apiculteur. Donc ça on va pouvoir leur expliquer, on fait les ateliers. Puis y a les services apicoles où là c'est vraiment « ah je veux une ruche en haut de mon immeuble, comment je peux faire ? ». Donc c'est vraiment deux pans différents de la coopérative » (C R7) et « on fait des, on a des formations euh en apiculture urbaine, donc euh des cours euh on a deux formats : un format qu'est assez réduit, vingt-et-une heures, où là c'est vraiment de l'introduction à l'apiculture urbaine, juste découvrir, comprendre un peu les enjeux et puis là c'est la deuxième année où on fait ce qu'on appelle un rucher-école donc c'est vraiment suivre un apiculteur du début jusqu'à la fin de la saison donc euh de mai à novembre et euh et c'est, on a des conférences, on a de la pratique, donc ils vont dans les ruches comme ça, euh on a des ateliers euh donc c'est vraiment quelque chose de complet où tout l'été là ils vont suivre l'apiculteur. Donc c'est la deuxième année puis...Puis sinon là on a les mardis-appi qu'on lance, c'est des trucs ponctuels qu'on relance chaque année euh pendant la période de l'été avec des visites de ruches, toujours un peu en introduction à l'apiculture sur un soir par exemple, ça va durer une heure et demi, y en a un ce soir et les gens viennent et ils découvrent les abeilles » (C R10).

⁴⁹⁰ A la question « et pourquoi du coup vous travaillez juste avec des collectifs et pas avec des particuliers ? » (C Q22), l'enquêtrice répond ainsi : « euh pour pas multiplier le nombre d'abeilles. En fait si on décide qu'on donne, qu'on propose nos services aux particuliers bah il va y avoir des ruchers sur tous les toits euh y en aura un peu partout et c'est pas du tout ce qu'on souhaite. Euh en fait on vend nos services apicoles avec des conditions entre guillemets c'est pouvoir proposer des ateliers dans, où y a les ruches, donc que le public puisse passer, puisse être sensibilisé qu'y ait vraiment de l'interaction en fait avec les ruchers, pas juste produire du miel pour un particulier (C R22).

⁴⁹¹ « Et dans cette activité d'animation ça englobe tout un tas de formats : euh des ateliers de cuisine, des ateliers de mise en conservation de bocaux, euh des animations grand public euh avec la création d'outils pédagogiques, on a une exposition par exemple, on a un cycle d'animation pour les scolaires, euh ça peut être aussi bien des conférences que de la formation, euh on fait aussi des buffets pédagogiques zéro déchet, donc pas vraiment comme un traiteur mais du coup on essaye de, de passer par ce biais de sensibilisation qu'est le buffet euh pour euh impacter des personnes au moment du repas euh sans forcément qu'ils s'y attendent parce que le buffet c'est plutôt le moment où on relâche un peu le cerveau et du coup un moment de pause et de calme et du coup le buffet ben donne un peu comme ça une euh une sur-sensibilisation parce qu'il va être euh il va être composé essentiellement d'invendus puis il va s'inscrire dans une démarche zéro déchet donc avec pas mal de supports pédagogiques sur comment on a fait, comment on a réduit nos déchets pour ce buffet-là, quelle quantité de déchet on a créé, on a produit pour ce buffet-là, euh donc voilà ça c'est l'exemple du buffet » (CN R1).

⁴⁹² « (Z R12) [...] Euh dans des projets éducatifs, en convention avec les écoles puisque les étudiants viennent, de l'élémentaire, ils viennent apprendre comment jardiner et puis transformer et puis par là-dessus ils font même de la mise en marché des pots et des conserves pour une levée de fonds pour l'école.

(Z Q13) D'accord, ok. Donc vous travaillez avec des écoles aussi ?

(Z R13) Absolument. Euh on est une ferme axée sur l'éducation donc euh que ça soit les abeilles, nous avons une association euh une relation permanente avec [AP] qui est une organisme sans but lucratif qui a été créé pour justement faire la formation des apiculteurs en ville et puis ils ont des ruches à [Z] puis on récolte le miel puis on

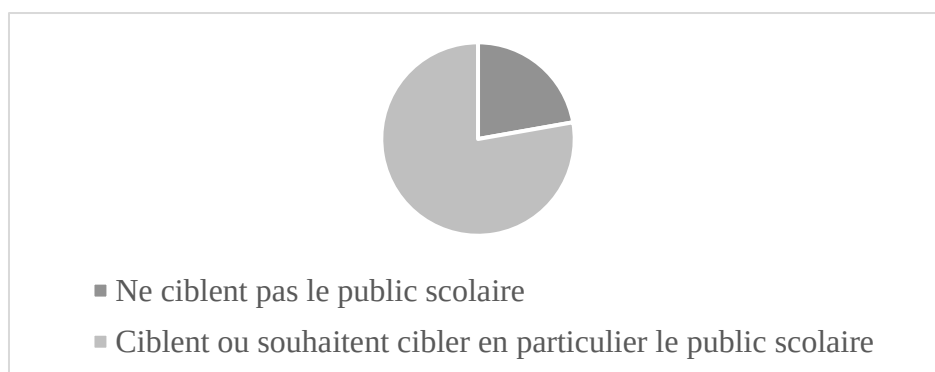


Figure 47. Le public scolaire comme cible privilégiée de l'éducation

A [AQ], les activités de sensibilisation envers le public scolaire sont un objectif de développement : « aussi ce qu'on va faire commence, ben on va commencer en janvier 2019, c'est de faire des formations euh et des ateliers dans les écoles primaires et secondaires avec des enfants, tout dans ce concept-là, avec ces idées-là » (AQ R1). De même à [O], les actions de sensibilisation en cours, bien que nombreuses, sont considérées comme encore trop restreintes et devant se développer notamment à destination des enfants :

C'est sûr que t'sais on offre des, dans la mission d'enseignement là présentement qu'on fait, euh c'est, on donne des ateliers. Euh on a toujours une formation d'ateliers t'sais où est-ce que pour favoriser dans le fond, comme par exemple apprendre à faire des pousses, des germinations à la maison, apprendre à faire ses propres cosmétiques, t'sais ses propres crèmes, ses propres choses. Fait que t'sais y a comme, si on part de, des besoins qui sont là puis des idées aussi que nous donnent les membres puis t'sais on va, on va offrir une programmation en lien avec ça. Et puis, donc ça ça fait partie de la mission, ça fait partie des valeurs, ben des fins plus, d'enseignements. Puis on veut, y a aussi, on va dans les écoles. Mais on aimerait ça faire plus, t'sais c'est ça, c'est, on manque un peu de temps là pour tout faire là, mais t'sais on aimerait ça le faire plus, aller dans les écoles, dans les classes (O R16).

A [AQ] et [AP], on considère les enfants comme les meilleurs réceptacles de la sensibilisation du fait de leur écoute et de leur malléabilité, là où les adultes sont explicitement considérés comme moins réceptifs. L'enquête d'[AP] souligne ainsi :

Euh donc nous on mise vraiment là-dessus, on travaille beaucoup avec des écoles primaires, secondaires. J'exagère un peu hein les adultes ils comprennent aussi, en moyenne là c'est vraiment frappant, les jeunes...Moi j'ai travaillé, y a deux semaines j'ai donné un atelier avec une soixantaine de jeunes enfants de dix ans environ et on a commencé à parler de tout ça, ils comprennent complètement le truc-là, j'ai pas besoin de, avec très peu d'explications ça passait puis la conversation évoluait euh tout naturellement et euh à tel point que les enfants sont allés en parler avec leurs parents et

fait la mise en marché du miel et puis euh les écoles, les gens euh viennent apprendre le fonctionnement des abeilles et l'interaction des abeilles avec la production maraîchère et tout ça ».

deux semaines plus tard j'ai quelques enfants qui sont venus aux ruchers, qui voulaient installer des ruches dans la ferme (AP R8).

La transmission de connaissances apicoles ne s'adresse cependant pas qu'aux plus jeunes : « l'autre truc qui nous intéresse beaucoup c'est de faire passer la recherche en entomologie donc jouer un peu le rôle de synthétiser, vulgariser un peu la recherche scientifique qui se fait au niveau de l'étude des abeilles et de l'appliquer aux méthodes apicoles modernes, ça c'est un truc qui nous intéresse énormément » (AP R12). Ce sont ainsi les apiculteur·trices, professionnel·les comme amateur·trices qui sont visées par les activités de sensibilisation de l'OBNL.

Certain·es acteur·trices tout en développant des activités particulières de sensibilisation gardent cette préoccupation dans l'ensemble de leurs activités. Comme le souligne l'enquêtée d'[AJ], « si tu regardes la plupart des projets en agriculture urbaine y a vraiment une composante de, de, de, éducation qui est extrêmement importante » (AJ R8). Plus largement, c'est le cas dans le corpus par exemple de [C]⁴⁹³, organisation d'apiculture urbaine, d'[AM], organisme de sécurité alimentaire et de [M] café coopératif centré sur le commerce équitable⁴⁹⁴. Pour d'autres, la sensibilisation ne fait pas l'objet d'une activité particulière mais s'ajoute en filigrane de la mission principale. Elle se déploie par exemple aux côtés d'une multitude d'autres préoccupations à [AJ] : « c'est très complexe, euh tu vois depuis tout à l'heure on parle, c'est vraiment complexe l'alimentation ça va toucher à l'aménagement urbain, ça va toucher à l'éducation, c'est, tu tires la pelote et ça n'en finit jamais » (AJ R17). De même à [CM], l'éducation-sensibilisation côtoie d'autres valeurs quand l'enquêtée évoque « des systèmes de valeurs humaines euh de partage, d'apprentissage, de coopération euh de, de, d'échange et d'écoute » (CM R10).

La sensibilisation vise à faire comprendre les enjeux directs de l'organisation aux consommateur·trices, à justifier le bienfondé de sa mission et à le rappeler. Dans l'épicerie de vrac [BL] cette volonté de sensibilisation s'incarne dans le choix de l'emplacement de la boutique :

⁴⁹³ L'enquêtée, prenant l'exemple des salons où l'organisation est présente explique : « j pense que y a aussi une médiatisation autour des abeilles qui fait que souvent les gens nous abordent en disant « ah, qu'est-ce que je peux faire ? On a besoin des abeilles, donc c'est bien de vous soutenir. Qu'est-ce que je peux planter, qu'est-ce que je peux mettre comme fleur ? ». Donc les gens nous posent beaucoup de questions par rapport à ça » (C R9). Toutes les occasions sont ainsi propices à cette dimension de la sensibilisation.

⁴⁹⁴ « J pense qu'autour d'un repas, ben pour ouvrir un lieu public j pense que y a pas un million de choix pour pouvoir faire de la sensibilisation au niveau de ces valeurs-là » (M R27)

On s'est dit « il a complètement raison, si on veut toucher plus de monde et euh, ben faut aller au centre-ville, y a plein de, y a du passage quoi. Y a des gens du centre-ville qui y habitent qui sont pas forcément sensibilisés. Et à part ça y a beaucoup de gens de passage qui viennent faire leurs courses en passant bah voilà c'est, ça fait réagir. Donc voilà pourquoi on s'est installé ici (BL R4)⁴⁹⁵.

L'enquêtee de [BN] se saisit de l'occasion du marché bimensuel pour alpaguer les client·es sur le principe de solidarité dans l'épicerie :

J'ai ma réputation parce que je fais un peu la marchande à la criée c'est-à-dire que je promouvois les produits, surtout tout ce qui est frais faut que ça parte le jour même et en fait y en a qui disent : « oh [prénom] tu nous embêtes et tout ». Et puis en fin de compte y en a en entendant ce qu'y a à vendre en solidaire qui dit : « bon aller je vais te prendre ça » et y en a même un qui a dit une fois : « bah tu sais à force que tu nous cries entre guillemets dans les oreilles, que tu nous sollicites et tout, j'ai compris vraiment à quoi servait le solidaire » [...] du coup quand c'est le moment du marché c'est un moment qui est fort et du coup j'en profite pour, pour le rappeler (BN R3).

Dans l'épicerie locale [D], la technique de sensibilisation n'est pas précisée mais la préoccupation est bien présente : « mais bon évidemment c'est avec une démarche collective donc les gens sont pas tous sur la même longueur d'onde, donc y a tout un travail de sensibilisation, d'éducation à faire, enfin de discussion et tout ça » (D R2). Le but est alors de coordonner les différent·es membres entre ell·eux. Il est donc question de sensibiliser les client·es aux enjeux de consommation propres à chaque structure afin d'en permettre le bon fonctionnement.

La sensibilisation passe aussi par l'information sur la qualité des produits. Déjà historiquement, la volonté des coopératives de consommation était, à partir des années 1950, d'informer sur celle-ci (Artis et Bovet, 2019), volonté d'information qui remplace progressivement le projet éducatif global. A [L], brasserie locale coopérative, par exemple : « une autre chose qu'est importante c'est la transparence puis l'éducation qu'on fait avec les clients. Donc c'est de

⁴⁹⁵ Elle souligne plus loin que cela fonctionne : « les clients du coup au début on avait beaucoup d'engagés, donc des gens pour qui on a vraiment été un outil d'aide à la consommation responsable. Et donc maintenant on a vraiment tous types de clients, autant des étudiants qu'on a pas mal que des personnes âgées, surtout celles du quartier qu'on, qui ne se déplacent plus, et justement on est un commerce de proximité pour les gens du quartier qui viennent et qui étaient pas du tout dans cette consommation-là et en fait qui viennent pour certains quand-même beaucoup plus pour les produits que pour les manières de consommer, enfin pour le vrac, donc quand ils viennent ici ils s'y mettent donc c'est intéressant. Euh y a beaucoup de familles avec des enfants en bas âge ça c'est clair, c'est pas mal une partie de notre clientèle. Et euh mais voilà en fait au fur et à mesure on se rend compte qu'y a une vraie évolution depuis qu'on a ouvert parce que les médias aussi en parlent plus je pense, les gens prennent vraiment conscience et nous on le voit enfin les chaînes de magasin c'est assez impressionnant. Euh voilà, ça c'est important » (BL R26).

prendre le consommateur, de pas prendre le consommateur uniquement pour un consommateur mais pour un citoyen qu'a, qui désire être informé » (L R6). A [J], supermarché coopératif, l'information a à la fois une vertu pédagogique et un objectif publicitaire, l'une et l'autre étant difficilement dissociables dans le discours des enquêtés. L'information permet de se distinguer d'autres supermarchés :

Les commis comme tels sont informés souvent des produits puis de tout ce qui peut, de ce qu'on a, de ce qu'on vend, puis pourquoi, puis d'où ça vient etc. Y a beaucoup de formations qui se donnent même au niveau des commis sur les produits qui sont vendus, contrairement à des fois d'autres magasins où les gens ils vont vendre ils vont vendre des produits où ils connaissent pas nécessairement les produits comme tels (J R4).

La pédagogie, comme élément de distinction, comporte donc une dimension publicitaire. Elle se prolonge dans le fait de s'informer soi-même en amont et de proposer un service plus poussé que dans les supermarchés lucratifs :

Donc on a vraiment cette partie éducative, cette partie coop qui euh où on aide les gens d'apprendre ça puis souvent y a beaucoup d'émissions qui passent – je sais pas – comme Dr. House ou euh, comme des émissions où on va parler de différents produits, qualités, c'est très bon, telle protéine etc. puis souvent les gens vont faire des demandes puis nous on est le genre de magasin qui va répondre aux demandes des gens. On va essayer de voir si le produit est bien, si on peut le trouver facilement et s'il peut être intéressant pour l'ensemble de nos, de nos clients si on veut, ce qu'on verra pas forcément à IGA, on pensera pas forcément à aller demander si ils ont tel produit, « est-ce que vous pouvez me le commander ? » etc. là (J R16).

Plutôt que d'axer sa communication sur les prix, [J] l'axe sur la qualité des produits proposés à la vente. A la question « qu'est-ce que vous mettez en avant en général dans ces publicités, par exemple sur Facebook ? » (J Q28), l'enquêté répond :

(J R28) Beaucoup des recettes, des conseils santé, euh j'sais pas qu'est-ce qui est sorti, je sais pas moi, crème de bronzage avec des produits chimiques *versus* crème de bronzage naturelle. Je sais pas moi, l'avantage de prendre des bars, l'avantage de prendre des protéines, toute sorte de choses. Qu'est-ce qu'on peut, qu'est-ce qu'on peut faire pour au lieu de, j'sais pas moi pour les gens qui font beaucoup de, d'exercice culturiste ou, à ce moment-là on a toute sorte de crèmes ou de protéines pour les aider puis en tout les cas, toute sorte de conseils si l'on veut. Euh, pour des recettes d'accompagnement, je sais pas j'ai pas Facebook devant les yeux, mais y a beaucoup de conseils santé si l'on veut.

La stratégie publicitaire de [J] est donc l'information. C'est à la fois le cas par la publicité sur les réseaux sociaux et par l'organisation d'ateliers dont le but est d'un même mouvement d'informer et de vendre. En effet, à la question « et pour vous c'est quelque chose d'important d'organiser ces ateliers ? » (J Q32), l'enquêté répond :

Oui d'après moi c'est important dans le sens que ça fait partie de notre mission, ça attire les gens euh je sais pas moi si je fais si on a fait l'an passé, on a fait dans le passé des ateliers sur comment les smoothies et compagnie. Bon bah les gens une fois qu'ils ont pratiqué une recette et qu'ils ont trouvé ça bon ils vont monter en haut dans le magasin ensuite puis ils vont aller acheter le « Vitamix », ils vont acheter des produits requis pour faire leur smoothie ou leur recette. C'est là qu'on récupère souvent. Ou si c'est des suppléments ben euh des vitamines, des protéines, ou quoi que ce soit, des huiles essentielles, c'est là que les gens sont informés puis ils voient, ils ont de l'intérêt pour l'information, souvent qui est en lien avec les produits qu'on vend ici. Fait qu'ensuite ils vont faire l'achat des produits. C'est là un peu l'avantage surtout (J R32).

C'est parfois par le fait d'être en contact avec les actions de l'organisation, qui peuvent être toutes autres que des actions d'éducation-sensibilisation, que l'on pense pouvoir atteindre cet objectif. A [AF], organisme mettant en place des marchés de fruits et légumes notamment dans des déserts alimentaires, la sensibilisation est une préoccupation mais qui ne fait pas l'objet d'actions particulières : les marchés sont censés sensibiliser d'eux-mêmes. La vocation de sensibilisation des marchés est mise en avant par les deux enquêtées d'[AF] rencontrées : pour le premier « on va essayer de promouvoir justement une saine alimentation. Mais c'est, j'ai bien conscience que le problème va au-delà de la sensibilisation » (AF R4) et pour la deuxième « puis t'sais y avait tout un volet éducatif aussi, c'était pas comme juste « venez acheter » là » (AFb R9). De même à [AW], restaurant à bas coût, la sensibilisation est perçue comme se faisant à travers les activités de restauration de l'organisme :

Alors éducation à la citoyenneté ça passe entre autres par euh un accompagnement pour la définition d'un budget avec petits revenus, d'accord ? En proposant à la clientèle du restaurant communautaire l'achat de cartes de repas multiples qui doivent être payées d'avance. [...]. D'autre part c'est en leur proposant des activités de bénévolat pour qu'ils puissent d'abord se sentir utiles (AW R2).

C'est à la fois la gestion budgétaire que le restaurant implique, par la force des choses, et à nouveau la logique d'activation qui permettraient la sensibilisation, ici appelée « éducation à la citoyenneté » (*ibid.*). De même à [AM], la sensibilisation est pensée à travers des activités non-spécifiques et l'enquêtée explique que cela fonctionne à travers l'exemple des recettes choisies par les bénéficiaires dans les ateliers culinaires :

Quand les gens ils choisissaient trois recettes beh c'étaient peut-être trois recettes avec de la viande. Euh bah maintenant je dirais que soixante-quinze pour cent des recettes qui sont choisies sont végétariennes. T'sais c'est vraiment...en fait les groupes ont pas le choix pour diminuer le coût euh mais les gens réalisent aussi, ça fait partie de l'éducation qu'on, de l'aspect éducatif, de leur montrer qu'y a d'autres choix santé, des sources de protéines qui sont végétales euh ça coûte moins cher. [...] Mais c'est sûr que t'sais à la

base on est vraiment en sécurité alimentaire dans le sens où on travaille pas nécessairement en saine alimentation (AM R10).

L'enquêtrice souligne ainsi que la dimension éducative n'est pas la principale mission de l'organisme. Enfin, dans cette logique, à [P], l'activité principale est la préparation de repas chauds à livrer aux personnes à mobilité réduite, ce sont les potagers qui servent de support pédagogique sans que d'axe spécifiquement dédié à la sensibilisation ne soit développé. Les potagers servent en effet prioritairement à approvisionner la cuisine de l'organisme :

Donc c'est un jardin de potager de démonstration. Puis là on va accueillir des bénévoles pour cultiver les herbes et puis les légumes. C'est sûr que c'est pas une production aussi grande qu'à la ferme. Mais pour des gens qui ont pas la chance d'aller jusqu'à [nom de la ville] ou de sortir de la ville c'est une belle occasion d'éducation. Et puis ça fait toujours, ça fait toujours sourire. Euh donc on cultive sur le toit, on cultive sur la terrasse en pot (P R7)⁴⁹⁶.

Dans certaines organisations, la modalité de sensibilisation est l'auto-apprentissage ou auto-formation. C'est le fait de travailler en tant que bénévole ou salarié-e qui permet d'apprendre. Cet apprentissage peut être en lien avec la nature des actions de l'organisation, comme à [CB] dont l'enquêté souligne

Et donc euh c'est formalisation des compétences aussi donc euh comment déliter une cagette ? ça paraît idiot en fait mais comment on fait pour déliter une cagette ? ben c'est bien simple, il faut la casser...non ! en fait on peut la casser mais du coup ça va être, ça va être mal fait, on a besoin de récupérer les fonds de cagette, donc en fait y a une fiche délitage de cagette, faut apprendre à déliter une cagette, faut apprendre à faire un jus, ça paraît idiot mais en fait si on coupe par exemple le, le, le légume, si on le coupe pas en fait quand on le met dedans il va se tordre dans la machine à jus, du coup il va se tordre et on va galérer, donc l'idée c'est de le couper à la même taille que le tube donc quand on le met, quand on le presse il se tord pas (CB R6).

L'apprentissage n'est cependant pas une fin en soi, il est au service du fonctionnement de l'organisation : « donc euh favoriser le bénévolat par la formalisation des compétences et puis voilà le transfert des compétences et puis la mise en mouvement des bénévoles, voilà » (CB R11). La transmission des bonnes pratiques a ainsi pour enjeu non pas de faire acquérir aux individus de nouveaux savoirs mais de favoriser le bénévolat. [L] s'inscrit dans cette logique dans la mesure où l'enjeu est de permettre, non plus aux bénévoles, mais aux salarié-es-coopérateur-trices de se former pour mieux s'intégrer à la coopérative : « donc nous on

⁴⁹⁶ L'enquêté renchérit plus tard dans l'entretien : « et puis y avait toute l'idée de, ça, la ferme a le potentiel de devenir un outil d'éducation fabuleux, au-delà de dire juste qu'on va cultiver des légumes puis comme ça ben on a une ferme bio » (P R14). Le potager urbain comme la ferme font ainsi office d'autoproduction et d'outil de sensibilisation, quoiqu'encore relativement peu exploités comme tel-les.

s'approche du milieu scolaire, on est en train de regarder avec le pôle d'économie sociale de la région de [nom de la région], puis le CEGEP de [nom de la ville] pour créer une formation pour qualifier les entrepreneurs sociaux donc on enverrait nos futurs membres faire des classes » (L R27).

Mais ce sont plus souvent les salarié-es qui valorisent l'auto-formation. Cette dernière constitue même une motivation du travail. Par exemple pour l'enquêtée de [CK] :

Si le projet me plaît, il me plaît, c'est-à-dire que je m'investis autant quoi. Donc euh voilà après c'est selon mes capacités aussi et après j'ai fait des formations, du coup j'ai approfondi tout ça pour être plus, avoir plus de compétences aussi. Donc j'ai fait une formation d'administrateur d'entreprises culturelles quand j'ai monté mon projet d'asso et après ici, quand je suis arrivée ici j'étais à ce moment-là trésorière, j'ai fait une formation entrepreneure sociale, voilà. A la base je suis psychologue clinicienne. Donc voilà en fait c'est selon qui je rencontre, si j'ai envie de m'investir du coup là j'aime bien et voilà c'est important aussi d'approfondir ces compétences, ces connaissances et moi j'aime bien m'investir dans des projets s'ils me semblent pertinents, ce qui était le cas ici [rires] (CK R31).

L'auto-formation à travers son propre travail est également source de fierté pour l'enquêtée de [BP], traiteur coopératif :

Ça donne une dimension horizontale à ce travail-là et ça, ça propose une montée en compétences qui est euh qui est à la volonté du salarié en fait. Si, au début par exemple moi j'ai un peu mis du temps à me remettre dans ce travail-là, à me mettre dedans, puis quand un salarié est parti après j'ai senti la prise de responsabilités, des choses qu'il faisait. [...] Et après quand y a une nouvelle personne qui arrive il faut assurer. Donc prendre en main des tâches et se sentir vraiment responsable de, de ça. Et puis aussi euh dès qu'on a une idée on est libre aussi de la mettre en œuvre. Et on voit que grâce à notre personnalité, grâce à nos affinités particulières pour telle ou telle tâche, ça a un impact sur l'évolution de la société, voilà, donc c'est assez valorisant (BP R14).

L'éducation, que l'on appelle plus volontiers dans cette perspective apprentissage ou formation, porte sur des savoirs liés au travail. Elle ne fait pas l'objet d'une attention particulière mais il est considéré que les acteur-trices s'en imprègnent au quotidien en *faisant*.

Le glissement sémantique mis en avant ici de l'éducation à la sensibilisation ou à la formation marque le passage d'un projet éducatif global qui, s'inscrivant par exemple dans la pensée gidienne, considèrerait la consommation comme le levier d'une transformation sociale plus vaste, à un projet d'éducation sectoriel, à la fois parce qu'il dépasse rarement la question du mode de consommation et parce qu'au sein de la consommation même, les organisations ne s'emparent

que partiellement des enjeux. Ainsi, le projet des organisations s'inscrira dans le vrac, le biologique, le local, la maîtrise du budget, la santé, mais rarement dans toutes ces problématiques à la fois. Pour les tenant-es de la consommation responsable, l'accessibilité est souvent une question qui ne trouve qu'une réponse partiellement satisfaisante du fait de la difficulté mise en avant par les acteur-trices d'attirer une clientèle modeste⁴⁹⁷.

La sensibilisation perd notamment la dimension politique que comportait l'éducation coopérative⁴⁹⁸ : les acteur-trices s'en emparent peu⁴⁹⁹. Comme on l'a vu, quand iels s'en emparent, c'est plutôt dans une volonté de contrôle pour rendre actif-ves des bénéficiaires qui ne le seraient pas que pour contribuer à un *empowerment* politique. Il n'est pas ici question d'*empowerment*, de laisser les individus libres de choisir et se conscientiser mais d'inculquer le partage d'une cause en particulier : la posture n'est pas la même.

Conclusion

S'appuyer sur l'individu comme levier de transformation semble finalement s'écarter de l'utopie dès lors qu'il n'existe ni horizon mobilisateur commun global, ni radicalité, et que la volonté d'expansion des acteur-trices reste limitée⁵⁰⁰. Le modèle d'*empowerment* des

⁴⁹⁷ L'enquêtrice du café associatif [BZ] déplore d'ailleurs cette évolution de ce qu'elle nomme l'éducation populaire vers une édulcoration de son projet. Elle évoque spontanément le sujet : à la question « est-ce que y a une question que je vous aurais pas posée et qui vous paraît importante de me dire ? » (BZ Q33), elle répond : « comment, oui, comment on pourrait avec [BZ], où il est, là je suis allée trop loin, un peu trop loin dans ce que je vous ai dit parce que dans [BZ] on ne parle ni de religion, ni de politique, on se l'interdit, mais comment on pourrait retrouver un peu d'éducation populaire comme y en a eu y a trente ou quarante ans dans les MJC. On avait une espèce d'élan et de solidarité entre les gens qu'on ne retrouve plus maintenant. Et, bon, c'est comme ça, c'est comme ça » (BZ R33). Elle précise ensuite qu'elle entend par éducation populaire « que les gens cessent d'être abrutis par l'atmosphère ambiante et les émissions à deux balles à la télé, euh la dépendance aux portables euh et ça il me semble que quand on était jeune, quand on allait dans les MJC avec des animateurs qui remettait un peu les choses d'aplomb. Et maintenant bah l'éducation populaire a disparu » (BZ R35).

⁴⁹⁸ Contrairement aux théories affirmant que la participation à la gouvernance de l'organisation est une dimension centrale de cette forme d'économie à travers la mise en avant de la dimension démocratique comme critère fondamental de définition (par exemple Chanial et Laville, 2002 ; Dacheux, 2007 ; Eme et Laville dans Laville et Cattani, 2005).

⁴⁹⁹ A l'exception notable de [BG] qui fait de la culture de l'engagement la dimension centrale du supermarché coopératif, bien avant l'approvisionnement par exemple, et de [BW] où les allers-retours entre gouvernance coopérative et dimension macro-politique sont permanents.

⁵⁰⁰ Quand les bénéficiaires émancipé-es doivent répandre par leur comportement exemplaire le micro-horizon de l'organisation, on entre potentiellement dans la perspective du modèle radical d'*empowerment* au sens de Bacqué et Biewener (2015). Comme le souligne ainsi l'enquêté de [G], « on travaille essentiellement à partir des gens, on veut qu'ils s'approprient leur quartier, leur milieu puis à partir de tout ça ce qu'on souhaite c'est rayonner, *c'est créer des agents multiplicateurs*, c'est créer des partenariats pour permettre aussi que d'autres organisations adoptent ces postures-là, travaillent de cette façon-là, changent avec nous des façons, les mentalités, des approches dans le fond pour lutter contre l'exclusion puis la pauvreté » (G R7). D'autres fois, plus que les individus, ce sont les organisations qui sont censées essayer. Ainsi à [BM], « comme développement, pour une nouvelle orientation

acteur·trices est en effet néolibéral au sens de Bacqué et Biewener (2015). Iels n'opèrent ainsi pas de passage d'une forme d'autogestion incarnée par une participation des bénéficiaires contrainte à une forme de démocratie radicale définie comme

Une forme amplifiée d'autogestion dans laquelle tous les citoyens devraient pouvoir débattre et voter sur les lois et règles administratives qui les concernent. Elle aurait pour conséquence d'accroître le pouvoir direct du citoyen tout en diminuant la liberté de manœuvre des élus qui les représentent et celles des experts. Ce régime politique prend le gouvernement d'Athènes - au cinquième siècle - comme modèle de référence (Mothé, dans Laville et Cattani, p. 53).

De la même manière que le rapport à la pauvreté des acteur·trices s'exprime à travers les injonctions à l'activation et à l'autonomie dans un cadre où iels se considéraient ell·eux-mêmes actif·ves et autonomes, iels se pensent, explicitement ou non, comme disposant déjà du bon comportement alimentaire, celui de la consommation responsable. Si l'on rappelle que l'utopie tend à émanciper de la domination idéologique, on peut dès lors se demander dans quelle mesure cet ensemble d'injonctions constituerait une utopie plus qu'une idéologie, c'est-à-dire en quoi les acteur·trices, quoiqu'involontairement, ne proposeraient pas à leur tour des normes dominantes envers un sous-groupe de personnes. Si dans le cadre de la pauvreté ces normes sont bien celles de l'idéologie dominante, qu'on définira dans la perspective de Bacqué et Biewener (2015) comme néolibérale, dans le cadre de la consommation elles s'inscrivent plutôt dans un rapport d'altérité au sens de Desroche (1973) vis-à-vis de l'idéologie dominante. Avec l'auto-application des principes de consommation responsable prônés ce qui se joue est l'imposition d'un horizon commun autre que l'idéologie de la société de consommation⁵⁰¹ mais

ou euh...moi quelque fois je me dis : « est-ce qu'une émanation de [BM] ne pourrait pas dans un autre lieu créer une autre structure ? », mais ça alors ça n'engage que moi ce que je vous dis, c'est pas une réflexion partagée par d'autres. Créer une autre structure où à ce moment-là on fonctionnerait différemment euh et on associerait peut-être des gens pour les préparations, parce que là on a, là on peut vraiment pas » (BM R12). De même à [CF], « dès le début [CF] n'était qu'une première marche euh dans l'esprit des fondateurs qui se, pour certains se retrouvent encore dans d'autres boîtes du réseau euh aujourd'hui, ou pas, y a des gens qu'on a totalement perdu de vue, d'autres qui sont encore, des fondateurs de [CF] qui sont encore complètement au quotidien avec nous mais qui bossent plus à [CF]. Euh et donc c'est juste pour remettre en perspective ça c'est que c'est une boîte autonome, c'est une SCOP euh autogérée par ses salariés euh mais qui fait partie d'un réseau » (CF R1). Dans cette perspective, l'horizon existe encore mais on ne le définit pas autrement que par une somme d'individus ou d'organisations. Quant au modèle d'individu prôné il s'attache à quelques critères épars qui ne font en rien un modèle nouveau. On sait ce que l'individu de demain mangera et qu'il sera émancipé. Cependant non seulement les régimes alimentaires préconisés diffèrent selon les organisations mais surtout, plus profondément, l'émancipation peine à s'incarner comme un concept global partagé. Elle demeure un réceptacle malléable accueillant les récits de parcours de bénéficiaires exemplaires mais c'est encore une fois un manque de vision construite partagée que l'on constate concernant l'idée d'émancipation. Le désordre règne, un désordre qui ne peut structurellement changer l'ordre qui lui fait face.

⁵⁰¹ Cette dernière est favorisée concernant l'alimentation par un contexte matériel favorable, marqué par l'arrivée de la grande distribution. L'idéologie s'inscrit ainsi dans une tendance de fonds dans laquelle ce mode de consommation domine largement les autres. En Amérique du Nord en effet, les supermarchés se développent à partir du milieu du XX^e siècle et les grandes chaînes commerciales et magasins affiliées représentaient en 2013 au

du fait d'une volonté d'imposition de cet horizon comme le seul possible on retombe dans une idéologie qui se déploierait à moindre échelle sans être pour autant moins limitante au sens de Martuccelli (2014) dans le cercle dans lequel elle s'impose.

Les acteur·trices de l'ES(S) échouent à repenser structurellement l'ordre établi, tâche qui se trouve d'abord suspendue par des limites mentales (*ibid.*) incarnées par un besoin de se sentir utiles et en maîtrise. Si dans un second temps, les contraintes matérielles (*ibid.*) existent⁵⁰², elles semblent s'imposer comme des pré-limites mentales pour les acteur·trices qui ne sont finalement capables de penser leur action dans un cadre qui, sans tenter de dépasser ces contraintes, puissent les satisfaire en tant qu'individus en quête de sens. L'individu utopique, celui vers lequel il faut tendre en agissant sur les bénéficiaires et plus largement sur les consommateur·trices, est alors incarné par la figure de soi que l'on projette sur l'autre : le modèle idéal est autocentré, dans une perspective où l'on est prompte à considérer incarner soi-même le futur rêvé, sans pour autant en tracer les contours. Le désir des acteur·trices est fondamentalement de voir les autres penser et agir comme soi, sans pour autant développer précisément quand iels y sont invité·es en quoi consiste ces pensées et ces actions, ni tenter de mettre en commun ce comportement en dehors du cadre limité de l'organisation et son environnement immédiat.

Ainsi, l'individu n'est pas véritablement pensé comme le levier d'une transformation plus large : rien n'est dit sur la manière de disséminer ses apprentissages et sa transformation,

Québec 96% de la distribution alimentaire (Audet *et al.*, 2015). Si « à travers cette tendance lourde, subsistent et se développent certains modes de mise en marché alternatifs tels que des marchés publics, des fruiteries indépendantes, des kiosques à la ferme, des programmes de paniers biologiques, pour ne nommer que ceux-ci » (*ibid.*, p. 5), ces initiatives partagent les 4% restants. En France, Chatriot et Chessel soulignent que si l'« on a coutume de présenter l'histoire de la distribution en termes de « révolutions commerciales » successives, qui commenceraient au XIX^e siècle » (2006, p. 69), les grands magasins du siècle en question ne permettent pas encore de démocratiser la consommation. En revanche, ils contribuent bien à l'essor de la société de consommation, de même que « le maintien des marchés locaux et les relations informelles entre clients et petits commerçants participent aussi à la genèse de la société de consommation » (*ibid.*). C'est ensuite sous l'influence nord-américaine que va se développer la grande distribution des années 1930 aux années 1960.

⁵⁰² Comme le soulignent Audet *et al.* (2015), à Montréal « à côté de ce système [le système d'approvisionnement conventionnel], l'offre des MMAA semble à la fois trop onéreuse, relativement à ce que sont prêts à payer la plupart des consommateurs, et trop contraignante (saisonnalité et non-uniformité des produits, imprévisibilité relative des volumes produits). Insistons sur le fait qu'il s'agit parfois de perceptions erronées des consommateurs, car les fruits et légumes frais des MMAA ne sont pas nécessairement plus chers que ceux de la grande distribution » (p. 24). La MMAA renvoie à la Mise en Marché Alternative de l'Alimentation. De même, Dubuisson-Quellier conclut que « la consommation responsable demeure surtout le fait d'une population très majoritairement urbaine, jeune et à fort capital scolaire. Elle tend à rencontrer de fortes résistances, tant du côté des classes supérieures, encore peu disposées à renoncer à la souveraineté socialement et économiquement acquise du consommateur, que du côté des classes populaires, peu enclines à se voir imposer des normes si peu soucieuses des problématiques qui sont les leurs » (2013, p. 32).

partielle puisque portant sur des critères bien précis qui rejoignent le projet de l'organisation – soit dans le cas des bénéficiaires sur l'autonomie, soit dans le cadre des consommateur·trices qui peuvent être tant des bénéficiaires que le tout-venant sur l'acte de consommation –, constitue l'ultime but présenté par les acteur·trices. L'accent est plus volontiers mis sur le *comment* que le *pourquoi* et si la consommation alimentaire est présentée comme un moyen d'atteindre un public le plus large possible, les discours manquent à nouveau de montée en généralité. Concrètement, ni la disparition des inégalités alimentaires ni la transition socio-écologique ne sont par exemple évoqués comme des buts ultimes. Finalement, la conclusion de Martin (2010), dans une version où l'horizon utopique mobilisateur remplace l'idéologie alternative, s'impose : « en l'absence d'idéologie alternative au « néolibéralisme » vilipende, que faire ? Si, comme le criaient les manifestants anti-globalisation à Porto Alegre en janvier 2001, “un autre monde est possible” , la question demeure de savoir quel autre monde (Sommier 2003 : 269-270) » (Martin, 2010, p. 131).

Conclusion

Partant du constat d'une diversité d'emplois du concept d'utopie tant au plan théorique que pratique, la thèse en propose une définition fondée sur deux principales caractéristiques, déjà avancées par Mannheim (1929) et actualisées à l'aune de théories et caractéristiques plus contemporaines. Ainsi, d'une part, le rapport de domination entre idéologie et utopie s'interprète plus concrètement en matière de politisation. Cette dernière est entendue comme le processus nécessaire à la constitution d'un horizon utopique commun au sens de Desroche (1973) qui ferait effectivement face à l'idéologie dans le cadre d'un rapport de force. Les critères retenus pour mesurer cette politisation sont la montée en généralité et en conflictualité tels que présentés par Hamidi (2006) dans le cadre d'une analyse d'associations loi 1901 *a priori* non-politiques et qui s'articulent avec la recherche du sentiment d'utilité, ouvrant déjà vers un des résultats de ce travail. D'autre part, l'action s'incarne dans un dépassement des limites de la réalité au sens de Martuccelli (2014) qui renvoie à la rhétorique de la rupture portée par divers théoriciens de l'utopie. Dans ce cadre, la possibilité de l'action est d'abord limitée cognitivement avant de véritablement se heurter à des contraintes matérielles et l'utopie serait tout à la fois un processus d'émancipation vis-à-vis de l'idéologie d'un ordre indépassable et une croyance mobilisatrice qui mène à ce dépassement, croyance construite à partir du premier critère de Mannheim (1929).

Ainsi, les chapitres 4 et 5, qui ont vocation à présenter les résultats du terrain, explorent plus particulièrement le rapport à l'ordre dominant des acteur·trices du corpus, le premier plus particulièrement sur les questions économiques, le deuxième plus particulièrement en matière politique. Le chapitre 4 conclut à un modèle de la débrouille, entendu comme le règne de réponses apportées au cas par cas par chaque organisation face à la question économique. Il interroge notamment ce que le rapport à l'économie dominante – surtout en matière de pratiques – implique de positionnement alternatif par rapport à tout ou partie de l'économie dominante. Le corpus apparaît marqué par des continuums plus que par des ruptures. La débrouille dont font preuve les acteur·trices se comprend par l'importance accordée à la mission de leurs organisations : l'action est perçue comme une nécessité, comme un but ultime. Dès lors, dans ce rapport à l'économie dominante, et à l'exception des organisations se revendiquant d'un modèle hybride, la priorisation des objectifs s'opère toujours en faveur de la préservation de la mission. Quand les arbitrages se font en faveur d'un rapprochement vis-à-vis de l'économie

dominante, c'est avant tout pour permettre de conserver les spécificités de l'organisation, qu'elles s'incarnent dans une finalité autre que la recherche de profit ou dans une manière de concevoir l'entreprise en interne différente, et quoique le premier critère occupe une place prépondérante par rapport au second. Cette distinction entre deux types d'objectifs recoupe en partie, mais en partie seulement, la séparation statutaire entre les associations loi 1901-OBNL qui tendent à plutôt s'inscrire dans la première⁵⁰³ et les coopératives qui s'ancreraient plutôt dans la deuxième, quoiqu'elles aient aussi le plus souvent une finalité sociale. Cette dernière, dans le cas des coopératives, se présente comme un supplément d'âme de l'organisation plus que comme un élément central. Ce supplément d'âme prend par exemple la forme d'un approvisionnement particulier – recherche de qualité, de produits sains, locaux, biologiques, équitables, démarche de développement durable –, d'une volonté de sensibilisation à la qualité de ces produits autour notamment de l'enjeu de la santé, d'un enjeu d'animation de territoires.

Dans le prolongement, le chapitre 5 s'attache à la typologisation de ce rapport à l'idéologie autour d'une question centrale pour l'utopie : celle des contours d'un horizon utopique partagé. L'articulation entre des actions et un horizon utopique se fait ponctuelle, et si les premières existent sans le second, le second n'existe jamais sans les premières. La politisation est relativement faible dans les organisations et le rapport au politique témoigne, comme le rapport à l'économie, du primat de la poursuite de la mission incarnée dans des actions concrètes sur toute autre considération. Ainsi, les chapitres 4 et 5 indiquent que, dans le cadre de Martuccelli (2014), il apparaît que l'utopie de l'ES(S) ne parvient pas à dépasser les limites de la réalité : ce qui est annoncé comme un ensemble de contraintes matérielles par les acteur·trices constitue d'abord des bornes de réassurance visant à leur conférer un sentiment d'utilité. La recherche n'est pas celle de l'horizon utopique mais d'une adéquation entre les possibilités de l'organisation envisagées dans un cadre de pensée restreint car, de fait, et en dépit de discours plus globaux, local et ponctuel. A l'échelle du corpus, il n'y a pas de remise en cause globale d'un système dominant quand bien-même le rapport au politique existe. Cette absence de remise en cause est d'autant plus marquée qu'une part non négligeable des organisations du corpus, environ un tiers, témoigne au contraire d'un effacement du politique en leur sein, en termes de montée en généralité et/ou en conflictualité. L'ES(S) constitue, avant toutes choses, un ensemble de pratiques. La question qui fera l'objet de la discussion des chapitres 6 et 7 est alors

⁵⁰³ Une exception notoire étant l'importance accordée à la gouvernance dans le supermarché associatif [BG].

de voir dans quelle mesure ces pratiques peuvent, en elles-mêmes, être politiques et quelle utopie constitueraient-elles ainsi.

Le chapitre 6 s'intéresse donc à la transformation de l'horizon utopique commun en un horizon mosaïque incarné par une somme de missions et d'actions individuelles qui ne se constituent pas comme un ensemble organisé. Il montre que ce qui prime dans la mise en place de ces actions est la recherche d'un sentiment d'utilité individuel qui, dans le cadre d'Hamidi (2006), met en retrait la construction politique. Dès lors, les acteur·trices sont prompt·es à témoigner de leur engagement pour l'action comme preuve suffisante du bienfondé de celle-ci qui, en creux, doit nécessairement avoir un sens justifiant l'engagement. Iels confirment de la sorte que le politique s'efface et que l'individu devient la mesure de la pertinence de l'action.

Ainsi, le chapitre 7 s'attarde sur l'investissement de l'individu à la fois comme acteur·trices et objet du changement. Deux catégories d'individu apparaissent : soi-même, que l'on considère comme acteur·trice du changement et autrui que l'on considère comme l'objet. Alors que l'utopie consistait, dans son modèle théorique, à s'émanciper d'un rapport de domination global, les acteur·trices reproduisent ce rapport de domination à l'échelle inter-individuelle. La rhétorique de l'émancipation est elle aussi réinvestie à cette échelle mais dans une version édulcorée qui s'inscrit dans un modèle néolibéral (Bacqué et Biewener, 2015). Les acteur·trices se pensent comme des modèles non seulement de consommation mais plus largement de comportements, notamment en lien avec le travail. Leur engagement et succès au travail s'opposent ainsi à l'inactivité des bénéficiaires auquel·les iels font face. Iels se considèrent implicitement comme exemplaires et attendent de voir cell·eux qu'iels estiment différent·es s'aligner sur leur comportement. La domination envers autrui n'est que rarement pensée mais l'attente est bien celle d'une normalisation comportementale. D'un côté, cette normalisation est celle de l'idéologie dominante dans laquelle l'inactivité est à proscrire. Mais elle est aussi, d'un autre côté, une forme d'utopie de dominé·es ancrée dans la consommation alternative en tant qu'affrontant la société de consommation et la croissance. Dès lors, le cas de l'alimentation dans l'ES(S) illustre bien la situation dans laquelle toute utopie, en tant que discours des dominé·es face à une idéologie dominante, peut à son tour, changeant d'échelle, se constituer comme une idéologie et exercer un rapport de force face auquel une autre utopie ou un retour à l'idéologie dominante globale pourrait constituer un acte de résistance. Alors que dans l'histoire de la coopération de consommation, l'éducation coopérative était pensée comme un outil émancipateur, tant au plan économique que politique, elle se réduit aujourd'hui à des actes

ponctuels de sensibilisation portant sur un objet précis et perd ainsi son caractère de transformation globale de l'individu. Ce sont certains aspects uniquement du comportement de l'individu qui sont ciblés par le changement et la démarche n'est plus profondément émancipatrice. De plus, l'individu, pas plus que l'organisation, n'est pensé comme incarnant une figure de changement susceptible d'essaimer. A nouveau, l'impact envisagé reste à une échelle micro, celle de la proximité englobée dans l'activité de l'organisation concernée.

Dès lors, l'utopie des acteur·trices de l'ES(S) présente fondamentalement deux critères qui se répondent l'un l'autre. La faible politisation tant au plan économique que plus généralement au sens *du* politique fait face, par rapport à l'utopie qui s'incarne notamment dans un horizon mobilisateur questionnant l'ordre dominant, à une diminution de l'échelle de pensée soit au niveau de l'individu soit au niveau de l'organisation, qui à son tour alimente la faible politisation, comme l'illustre la figure ci-dessous.

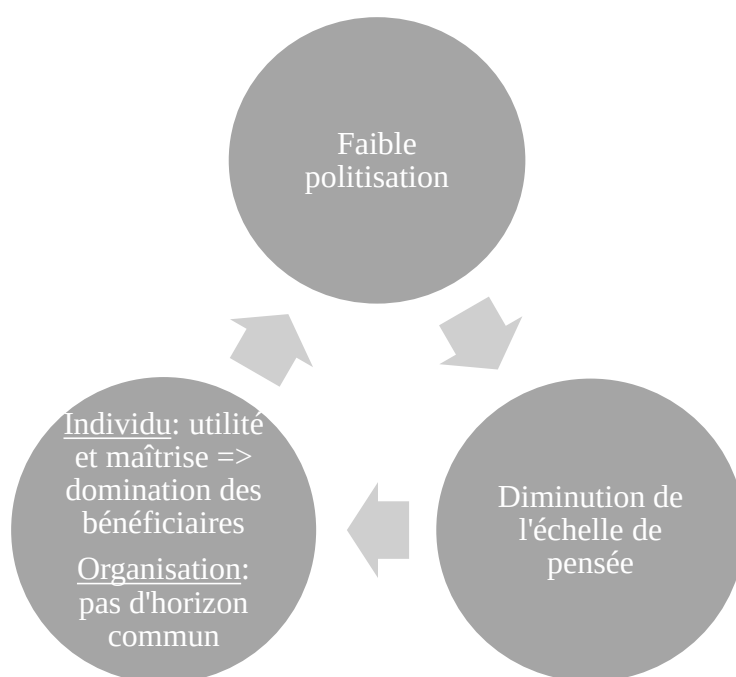


Figure 48. Faible politisation et diminution de l'échelle de pensée

Ces échelles devenant les normes de pensée des acteur·trices, tout·e nouvel·le arrivant·e dans le champ soit n'a pas d'idées préconçues dans sa manière de se projeter et adopte le modèle existant en investissant ces deux échelles soit au contraire est attiré·e par le champ précisément pour sa dimension « concrète » qu'incarnent ces deux échelles.

La faible politisation à l'échelle du corpus renvoie toutefois à des modalités différentes au Québec et en France, que l'on peut résumer à partir du tableau ci-dessous, reprenant notamment les résultats du chapitre 5.

Montée en généralité / Montée en conflictualité	Faible	Moyenne		Forte
Faible	Alignement jamais total			
Moyenne	1 exception : Fr	Qc>Fr		Fr > Qc
		(Principes) Qc>Fr	(Orga) Qc>Fr	
Forte	1 exception : Qc			Fr = Qc

Figure 49. Comparaison Québec/France : les modalités de la faible politisation

La montée en généralité semble plus fréquente côté français puisqu'elle est équivalente au Québec quand la montée en conflictualité est forte mais supérieure quand elle est moyenne. Les Québécois·es tendent plus volontiers à se référer à l'échelle de l'organisation et/ou aux principes, le plus souvent évoqué étant largement celui de non-lucrativité, l'une et l'autre tendances n'étant pas sans rappeler l'approche en termes d' « OBNL », organisation à but non-lucratif, qui semble, au-delà des mots, constituer une référence pour les acteur·trices québécois·es, y compris pour les coopératives qui représentent environ moitié des organisations se situant à ce niveau. Autre différence, le rapport à l'économie dont les Québécois·es semblent mieux assumer le pragmatisme, se référant explicitement à des pratiques dominantes tandis que l'alignement transparaît également dans les organisations françaises mais est plus volontiers tu, dans le prolongement logique de la relativement plus importante montée en généralité. En effet, expliciter l'acceptation des reprises ponctuelles de principes économiques qui ne se distinguent pas du capitalisme néolibéral serait paradoxal dans le contexte d'une montée en généralité plus volontaire et affirmée face à celui-ci.

Plus globalement, en matière de politisation, on observe un décalage entre l'identification, minoritaire au sein du corpus, d'un rapport de domination, caractérisé par une montée en généralité et en conflictualité, et une réponse qui est locale et partielle et se base sur le référentiel du colibri, quand il y a effectivement un référentiel mobilisé. Mais le plus souvent l'action ne répond à rien et se suffit à elle-même. Au plan de l'utopie, le cadre de la domination idéologique n'est pas dépassé et les limites de la réalité demeurent. Le décalage entre une pensée globale,

quand elle existe, et des actions locales répond à une impuissance qui n'est pourtant pas explicitée. Comme le souligne Bourdieu

Le propre de la domination symbolique réside précisément dans le fait qu'elle suppose de la part de celui qui la subit une attitude qui défie l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte : les « choix » de l'habitus sont accomplis, sans conscience ni contrainte, en vertu de dispositions qui, bien qu'elles soient indiscutablement le produit des déterminismes sociaux, se sont aussi constituées en dehors de la conscience et de la contrainte. La propension à réduire la recherche des causes à une recherche de responsabilités empêche d'apercevoir que l'*intimidation*, violence symbolique qui s'ignore comme telle (dans la mesure où elle peut n'impliquer aucun *acte d'intimidation*), ne peut s'exercer que sur une personne prédisposée (dans son habitus) à la ressentir tandis que d'autres l'ignorent (1982, p. 36-37).

La plupart des enquêté·es ne conscientisant pas la domination dans laquelle s'insère leur action en tant qu'acteur·trices de l'ES(S), on peut parler de domination symbolique puisqu'au-delà des contraintes matérielles mises en avant, telles que le manque de financement, les limites symboliques ne sont pas remises en cause. Ainsi, il faut par exemple être rentable ou agir sur les personnes pauvres et non sur les causes de la pauvreté.

L'absence de politisation s'incarne aussi au niveau individuel. Dans l'ensemble du corpus, la référence au militantisme reste rare. Si l'on reprend la typologie d'Urvoa (2019), les acteur·trices ne se situent pas dans un militantisme identitaire qui supposerait de se revendiquer comme tel·les, même si certains éléments identitaires auxquels iels sont attachés peuvent se comprendre dans une perspective militante. Iels ne sont, toujours dans cette typologie, pas indifférent·es à la question militante. Iels se situeraient plutôt dans la perspective du militantisme non endossé qui consiste à afficher un désintérêt pour la question du militantisme quoiqu'en ayant une volonté forte d'appartenir à l'ES(S), sans que l'ensemble « ES(S) » ne constitue non plus l'espace premier d'identification. Les valeurs du communautaire, plus que le secteur en tant que tel⁵⁰⁴, ou la mise en avant de caractéristiques propres à l'ES(S) – non-lucrativité, mission sociale, souci de l'autre – lui sont ainsi préférées. De plus, on met en avant une forme de naturel et d'inné pour expliquer son intérêt pour tout ou partie – le plus souvent partie – des caractéristiques de l'ES(S) telles qu'elles émergent du corpus. Dans les récits de vie, très rares sont ainsi les acteur·trices qui identifient des événements, rencontres ou étapes menant à leur politisation, les termes associés à la politique étant tus voire rejetés car renvoyés à un abstrait aux antipodes du sentiment d'utilité.

⁵⁰⁴ Ainsi, à travers ce choix sémantique, on retrouve l'absence de transcendance d'un ensemble qui est plutôt vécu comme une somme de caractéristiques à géométrie variable.

Conséquence de l'absence de politisation et d'une pensée qui ne dépasse pas, au mieux, le cadre de l'organisation, l'horizon, s'il fallait en distinguer un, se caractérise par une multitude d'éléments éclatés, en désordre, qui ne sont pas mis en cohérence entre eux. L'effacement de l'horizon commun se comprend peut-être à l'aune de l'analyse de Bauman selon laquelle « il n'existe aucune *terra nulla*, aucun blanc sur la carte mentale » (2007, p. 13) et que « rien ne peut être raisonnablement considéré comme un « ailleurs » *matériel* » (*ibid.*, p. 14). Ainsi, l'hyperconnaissance du monde aboutirait à un manque de place pour l'imagination d'un horizon commun car tous les discours, qu'ils soient médiatiques, académiques ou autres, se présentent comme porteurs de connaissance et s'imposent comme des limites de la réalité qui verrouillent le possible. Faute de possibilité d'émergence d'un horizon commun, il n'y a jamais de modèle de référence, quelle que soit l'échelle : les acteur-trices peinent à s'exprimer sur le niveau global, quand iels s'expriment au niveau de l'organisation la débrouille nécessaire à mener à bien des activités prime et quand c'est l'échelle de l'individu qui est investie il n'est pas non plus pensé comme un ensemble mais seules deux caractéristiques de l'individu idéal ressortent véritablement. Ces deux caractéristiques renvoient à un certain comportement qui est celui associé aux acteur-trices : le fait d'être actif-ve par le travail et le mode de consommation responsable, ces caractéristiques reproduisant, à une échelle moindre, un rapport de domination entre acteur-trices et bénéficiaires. Se considérant ell-eux-mêmes comme ayant adopté ou agissant pour, à des degrés divers, ces modes de consommation, et poussant l'activité jusqu'au sacrifice, les acteur-trices de l'ES(S) font figure de bon-nes élèves au regard de leurs propres critères, tout particulièrement face aux bénéficiaires de leurs organisations respectives mais aussi dans la population en général. S'iels ne se conçoivent pas explicitement comme une forme d'élite avancée au sein de la société, le choix de critères du souhaitable auxquels iels répondent les positionnent comme des exemples pour le reste du monde. Pourtant rien n'est dit, ou presque, sur leur manière d'atteindre ce monde : iels tendent à se cantonner formellement au public déjà acquis ou proche de leurs organisations et l'exemplarité en dehors de ces cercles devraient opérer comme magiquement. Mais là où les premiers utopistes pensaient toute dimension comme potentiellement porteuse de sens dans le cadre de cette exemplarité, investissant du symbolique autant qu'ils le pouvaient – vêtements, urbanisme, architecture, famille, sexualité *etc.* –, les acteur-trices se rabattent sur des éléments bien identifiables et qui sont insuffisants tant en nombre que dans la manière dont iels s'en emparent, pour faire projet de société.

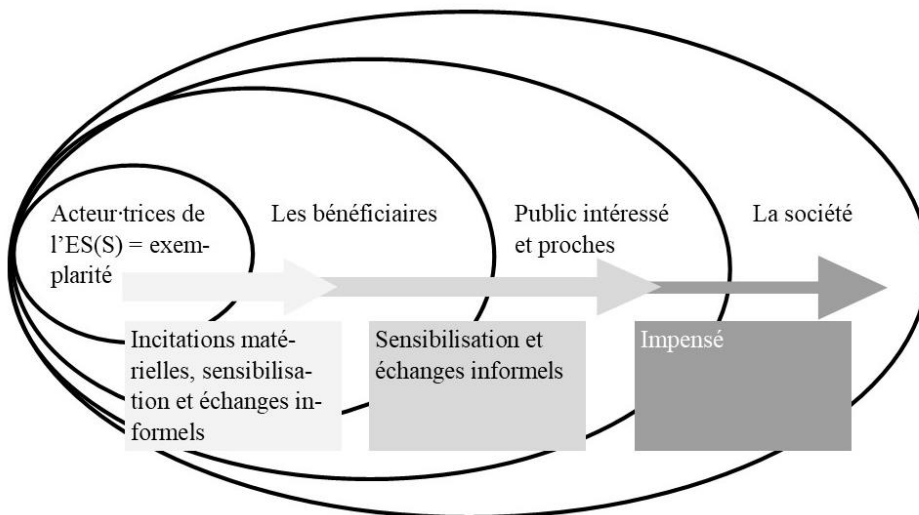


Figure 50. Exemplarité et diffusion du comportement souhaitable : activité et consommation

La figure ci-dessus résume les différentes intentions et les outils de disséminations – basé sur le fait d’être actif·ve et de consommer responsable – évoquées par les acteur·trices de l’ES(S). Comme dans les premières utopies, investir la consommation revient à abolir la séparation entre public et privé. Mais contrairement à elles, on ne dépasse pas un cercle d’entourage proche pour véritablement constituer un projet de société⁵⁰⁵ et se cantonne à un projet tantôt organisationnel, tantôt individuel. Ainsi, comme le souligne Bauman, les représentations des acteur·trices du corpus s’inscrivent bien dans une logique dans laquelle

L’effondrement de la réflexion, de la prévision et de l’action à long terme, ainsi que la disparition ou l’affaiblissement des structures sociales dans lesquelles la réflexion, la prévision et l’action pouvaient s’inscrire, entraînent un éclatement de l’histoire politique et des parcours individuels en une quantité théoriquement infinie d’épisodes et de projets à court terme non combinables en séquences (2007, p. 9).

Il n’y a pas non plus d’investissement d’une échelle intermédiaire entre individus et/ou organisations et société qui incarnerait cet horizon. L’ES(S) ne fait pas office d’ensemble de ralliement : soit l’appartenance des organisations du corpus à l’ensemble est tue, soit même elle est questionnée au motif que l’on ne se sent pas assez « économique » pour véritablement en faire partie. On observe ainsi sur cette question un décalage entre les institutions rencontrées, promptes à se saisir de la notion et à lister les organisations susceptibles d’en faire partie, et les acteur·trices de terrain qui ne s’y reconnaissent pas. Au-delà de l’identification de la dimension économique, ce qui peut permettre de comprendre cette absence de reconnaissance est le

⁵⁰⁵ Et quelle que soit, d’ailleurs, l’échelle de cette société : société régionale, nationale, internationale ou toute autre.

caractère flou des frontières de l'ES(S) tel qu'il est présenté par les institutions elles-mêmes mais aussi par ses théoriciens. Autre élément, l'absence relative de coordination⁵⁰⁶ entre acteur·trices ne favorise pas l'émergence d'ensemble d'identification commun susceptible de contribuer à la définition d'un horizon commun auquel tous·tes contribueraient. Au Québec, même le secteur communautaire, pourtant largement présent et cité, semble éprouver des difficultés à imaginer un horizon commun pour les différents acteur·trices qui le composent⁵⁰⁷. Il apparaît ainsi parfois comme une somme d'organisations dont le dénominateur commun serait, comme son nom l'indique, l'approche par communauté de personnes, ces personnes étant le plus souvent sujettes à une forme de domination fondée par exemple sur la pauvreté, le handicap, le genre ou l'âge. D'autres fois, le référentiel communautaire est mobilisé comme réceptacle d'un ensemble de valeurs. Dans un cas comme dans l'autre, le secteur communautaire n'apparaît que comme une somme – d'organisations, de public ou de valeurs – sans visée programmatique sociale plus large que l'inclusion de communautés dans un système politique et économique dominant qu'il n'est pas envisagé de questionner. En France le secteur social ou le milieu associatif, qui pourraient constituer les pendants du communautaire, ne s'imposent pas dans le corpus comme des ensembles de référence.

La perspective utopique des acteur·trices de l'ES(S) peut finalement être représentée sur le schéma suivant.

⁵⁰⁶ La France apparaît encore moins coordonnée que le Québec où des tables de concertation existent. Mais celles mentionnées par les acteur·trices sont toujours pensées à l'échelle locale et surtout, elles ne semblent pas permettre de véritablement politiser les missions des organisations à l'exception d'[AF] où la concertation a abouti à l'élaboration d'un plaidoyer commun autour de l'alimentation dans le quartier, marquant formellement la politisation de ses activités quoiqu'encore une fois en se cantonnant à l'alimentation et à l'échelle locale. En France, la faiblesse de la coordination que ce soit au niveau territorial ou thématique s'incarne dans le fait que si certain·es acteur·trices d'un même territoire se connaissent, iels en sont tout juste, et pour une minorité d'entre ell·eux, à travailler sur des actions concrètes ensemble.

⁵⁰⁷ Martin souligne ainsi qu'« en observant comment, en Californie, elles [les communautés] sont organisées et rassemblent les entités qui y participent, il a forgé le terme de « transcommunalité » qui désigne « [...] la construction et le développement d'interactions entre des communautés et des organisations distinctes et soucieuses de leur autonomie, chacune avec son histoire, sa forme et son programme propres » (Childs 2003 : 10) » (Martin, 2010, p. 133). Or ces interactions semblent ici trop peu nombreuses pour même entrer dans la perspective de la transcommunalité.

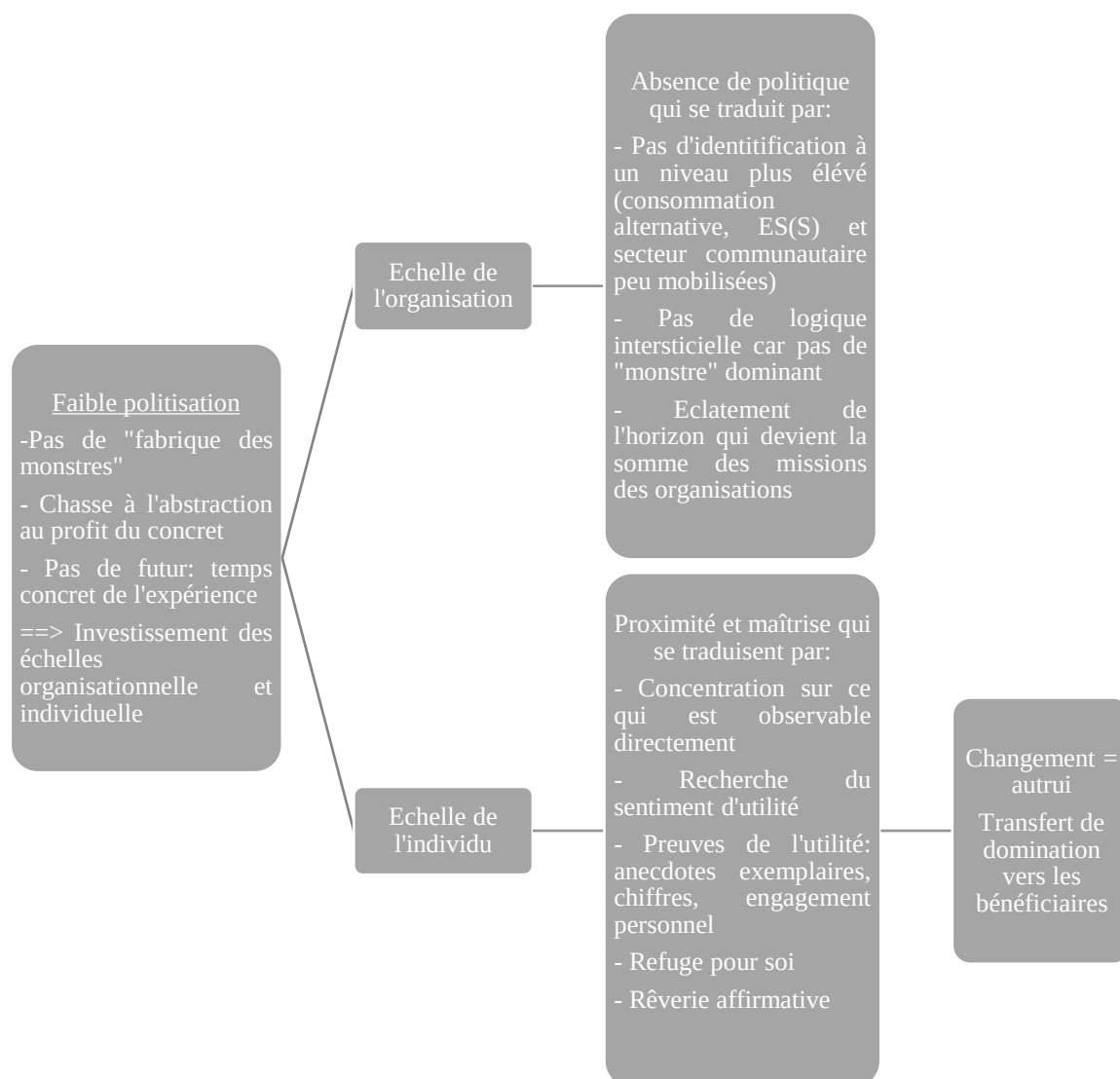


Figure 51. L'utopie des acteur-trices de l'ES(S) : faible politisation, éclatement de l'horizon et maîtrise

La faible politisation des acteur-trices se perçoit, dans les termes de Pessin (2001), par une absence de « monstres » (p. 66) dans une perspective où « le premier travail des utopistes est de caractériser comme monstrueuse la société présente. De montrer que ses travers ne sont pas des perversions marginales mais constituent le principe même de la vie » (*ibid.*). Constatant déjà son absence dans la Croix-Rousse au début des années 2000, Pessin expliquait qu'avec la banalisation de la rupture, l'évolution de cet utopème constituait la base du remplacement d'un

imaginaire polémique par une rêverie affirmative également mise en évidence dans ce travail. Pour Baczko en effet, dans les années 1970⁵⁰⁸, il n'y avait

Pas d'utopie sans représentation globale, idée-image d'une société autre, opposée à la réalité sociale existante, à ses institutions, rites, symboles dominants, à ses systèmes de valeurs, de normes, d'interdits, à ses hiérarchies, à ses rapports de domination et de propriété, à son domaine réservé au sacré, etc. Autrement dit, il n'est pas d'utopie sans une représentation totalisante et disruptive de l'altérité sociale (Baczko, 2001, p. 30).

Dès lors, avec Pessin (2001), force est de qualifier au contraire les imaginaires des acteur·trices de l'ES(S) de rêverie affirmative, critère qui s'impose dans la définition de l'utopie aujourd'hui, plus que toute forme de politisation. L'utopie n'est plus politique, elle est dans l'action pure, et peu importe si cette dernière tend ou non à « ébranler, partiellement ou totalement, l'ordre de choses qui règne à ce moment » (Mannheim, 1929, p. 63). L'utopie en changeant d'échelle devient une utopie du partiel qui échappe aux accusations de totalitarisme mais perd du même mouvement son horizon.

Plus largement, l'abstrait se voit chassé au profit d'un concret qui se manifeste dans l'expérience présente : l'horizon s'efface tant dans son contenu que dans sa temporalité. L'utopie se dissout dans un éternel présent dont toute projection future est absente. Ainsi, Baczko constatait déjà que « les sociétés libérales se refusent à planifier leur avenir ; leur régime de temporalité valorise très fortement le présent » (2001, p. 5) et que « l'essor de la société de consommation fait encore accentuer cette dévalorisation du futur. Le consommateur est incité à profiter le plus largement et le plus rapidement des biens et des services offerts par le marché » (*ibid.*, p. 6). Il n'est plus alors question de s'évader avec l'utopie de ce présent mais au contraire de s'y ancrer. En conséquence de cette faible politisation, non seulement la conflictualité et le futur s'effacent mais plutôt que de monter en généralité, la pensée se replie ce qui semble proche. La proximité répond à un impératif de maîtrise : l'individu qui agit souhaite constater de lui-même et immédiatement les bienfaits de son action. Le choix d'actions concrètes répond au désir de satisfaire son sentiment d'utilité à travers la maîtrise de ce que l'on fait, là où la pensée globale n'alimente pas ce sentiment. La réflexion politique liée à la construction d'un horizon commun est non seulement perçue comme une perte de temps, mais plus profondément comme le risque d'un investissement cognitif qui ne mène nulle part. L'individualisation de l'utopie permet d'éviter l'effort cognitif de montée en généralité qui

⁵⁰⁸ La première édition des *Lumières de l'utopie* date en effet de 1978.

passerait par une construction collective, elle permet surtout d'éviter le risque d'un échec de l'action puisqu'investir ce niveau revient à s'engager dans un contexte que l'on pense maîtriser seul. Les acteur·trices mettent en avant une forme de sacrifice dans l'engagement mais ne veulent pas pour autant se sacrifier pour rien. Le refus de l'éventualité de l'échec expliquerait aussi le rejet de *la* politique vécue comme une potentielle perte de temps. Au contraire, l'administration de la preuve de l'utilité est recherchée à travers ce qui est directement observable par les acteur·trices qui recourent pour cela aux anecdotes exemplaires, aux chiffres et à la mise en scène d'une certaine intensité de leur engagement personnel.

L'individualisation de l'utopie est telle qu'elle aboutit finalement à une mise en retrait des différences contextuelles entre Québec et France, les acteur·trices se rassemblant autour des mêmes références tant dans leur manière de se raconter que dans leur rapport à autrui. Si le rapport à l'économie des acteur·trices québécois·es semblent plus teinté de pragmatisme, leurs homologues français·es ne sont ni plus ni moins aligné·es sur l'économie dominante. Si les acteur·trices français·es semblent légèrement plus monter en généralité, là où leurs homologues québécois·es se réfèrent un peu plus volontiers à la non-lucrativité et à l'organisation, ces différences sont relativement faibles au regard du constat similaire de part et d'autre d'une politisation plutôt restreinte. Plus fondamentalement, l'analyse présentée dans les chapitres 6 et 7 de la thèse s'applique de la même manière au Québec et en France, et la référence au secteur communautaire du côté québécois ne change rien à l'individualisation de la pensée utopique marquée par un retour à soi ou dirigée vers les bénéficiaires.

Refus de penser global et volonté d'agir local se nourrissent l'un de l'autre autour de la recherche de maîtrise (*cf.* figure ci-dessous), conçue comme une assurance de sa propre utilité.

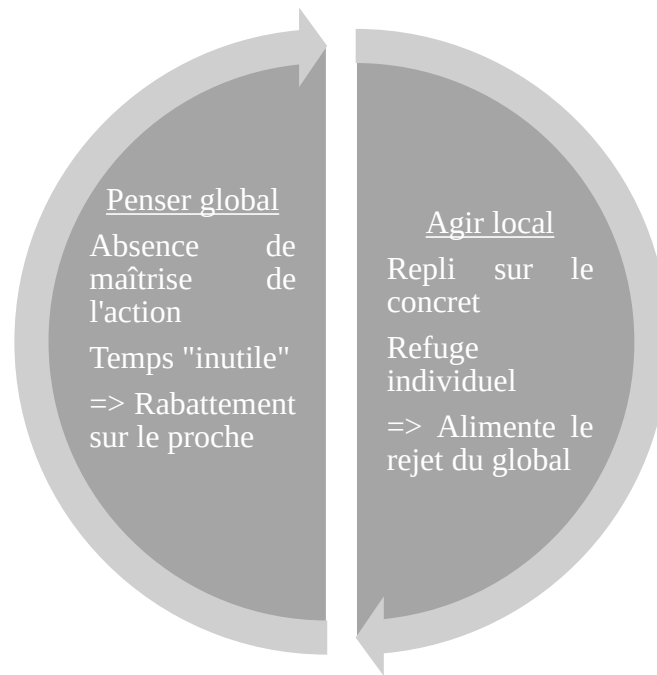


Figure 52. *Penser global, agir local*

La recherche d'une garantie de voir satisfait son sentiment d'utilité s'inscrit dans une logique selon laquelle « l'un ne croit faisable que ce qu'il fait et ainsi perpétue-t-il le jeu du mécanisme politique dont il est en même temps la force motrice et le produit » (Baczko, 2001, p. 72). C'est dans cette perspective que semblent se situer les acteur·trices de l'ES(S). Dans la version individualisée de l'utopie, la quête du bonheur s'incarne dans la quête du sentiment d'utilité.

Dans le choix d'investir la proximité, les acteur·trices cherchent une réassurance de leur pouvoir d'action mais aussi une identité valorisante car non-conflictuelle donc potentiellement plus facilement acceptée par des profanes de l'ES(S) et qui rejoint l'idée développée en introduction que tout·e un·e chacun·e est susceptible de projeter des principes antagoniques dans l'ES(S), cette dernière restant perçue comme une forme de « bien » puisque l'on veut à travers elle prendre en charge des enjeux consensuels tels que, dans le cas de l'alimentation, aider son prochain ou éviter la catastrophe écologique. Ce sont en effet les démarches de prises en charge de ces enjeux plus que les enjeux eux-mêmes qui sont susceptibles de polariser différents positionnements. Ainsi, au plan identitaire, les acteur·trices se présentent non seulement comme l'exemple à suivre mais aussi comme plutôt consensuel·les dans leur manière d'incarner le souhaitable. En un sens, cette caractéristique prolonge la non-violence historique que Draperi (2005) attribue au changement porté par l'ES(S). Il explique que « le mouvement d'idées [de l'économie sociale] est celui d'une utopie de changement social réalisé par une démarche

alternative mettant en œuvre des moyens non violents » (2005, p. 17) et que « l'utopie coopérative est praticable précisément parce qu'elle est non-violente. Excluant toute coercition, elle se fonde sur le volontariat et la coopération et n'existe pas en dehors d'eux » (2003, p. 12). En pratique, cette recherche de consensus de la part des acteur·trices quant à leur identité aboutit à une version édulcorée du changement qui devient de moins en moins politique.

L'action est une réponse à la recherche d'utilité et de valorisation individuelles avant d'être un levier de transformation. Quand Frère explique que les valeurs de l'*ethos* solidaire décrit par Proudhon et qui feraient le fondement de l'ES(S) aujourd'hui sont « petitesse (anti-institutionnalisation, dira-t-on de manière plus conventionnelle), autogestion (gestion démocratique, disait-on au XIX^e siècle), travail et autonomie » (Frère, 2009, p. 103-104), force est de constater que rares sont les acteur·trices qui se revendiquent explicitement des unes ou des autres. Ainsi, la petitesse s'éclipse du registre des acteur·trices de l'ES(S), la mobilisation de chiffres tendant au contraire à montrer la grandeur. L'autogestion reste très minoritairement mobilisée dans le corpus mais quand elle l'est, c'est par deux organisations françaises plus politisées que l'ensemble du corpus : une boulangerie coopérative et un supermarché associatif⁵⁰⁹. La participation entendue comme les injonctions adressées aux bénéficiaires n'entrent pas dans ce cadre puisqu'elles ne sont pas le choix des bénéficiaires ell·eux-mêmes. Le travail et secondairement l'autonomie se retrouvent dans les discours d'acteur·trices comme un élément important, recherché. Le premier n'est toutefois jamais explicitement présenté comme une valeur cardinale, c'est plutôt à travers la manière dont les acteur·trices se mettent en scène que l'on comprend son importance dans leurs imaginaires.

L'utopie des acteur·trices de l'ES(S) s'inscrit alors d'abord plus dans la recherche de refuge individuel que dans la transformation sociale, ou même que dans la mise en place d'un refuge partagé constituant l'un des utopèmes de Pessin (2001). L'individu prime, ce que tend à confirmer la recherche d'utilité comme principe d'autosatisfaction. L'utopie n'est plus tant dans l'agir à petite échelle que dans l'agir pour soi-même. Si le refuge s'ouvre pour s'incarner dans une rêverie vagabonde et qu'« à l'utopie comme promesse succède une expérience présente, dans le temps comme dans l'espace » (*ibid.*, p. 212), cette expérience n'a pas de volonté de conquête contrairement à ce que constatait Pessin sur le terrain croix-roussien. Ainsi, l'interstice utopique n'a pas vocation à se disséminer. Les acteur·trices se situent primordialement dans

⁵⁰⁹ Il n'est peut-être pas anodin non plus de constater que ce dernier est la seule organisation du corpus à se référer à une histoire longue de l'ES(S) dans laquelle elle s'inscrirait.

une éthique de la responsabilité individuelle, tant pour ell·eux-mêmes que pour autrui : il s'agit de se défendre de mauvaises pratiques et si des limites sont identifiées dans les siennes propres, elles sont envisagées comme un moindre mal.

Le changement espéré, puisque l'on est soi-même exemplaire, porte sur autrui. Mais dès lors, explicitement quand il s'agit de bénéficiaires en situation de domination matérielle et peut-être plus subtilement quand il s'agit d'un public au sens large – c'est-à-dire dont les caractéristiques ne sont *a priori* pas connues si ce n'est le fait de n'avoir pas (encore) adopté le « bon » comportement –, l'utopie reproduit une domination à une échelle moindre. Ell·eux-mêmes enserré·es dans un rapport de force tout à la fois économique et politique qui les dépasse et sur lequel iels se refusent à agir, iels exercent une forme de domination sur les individus ayant vocation à changer dans la perspective utopique. La séparation entre utopie et idéologie telle que la conçoit Mannheim (1929) à partir du critère de domination s'étiole du fait du refus du politique qui permettrait de s'opposer à l'idéologie et du fait de l'exercice d'une domination de la part des acteur·trices censé·es porter l'utopie.

Si la rêverie affirmative n'a pas l'écho politique de l'utopie des origines, c'est parce que l'individu refuse le risque. (R)Ouvrir un avenir pour l'utopie serait ouvrir l'individu au risque : le risque d'entreprendre une action aux retombées incertaines, d'investir du temps dans des actes dont les conséquences ne seront pas directement visibles, seule perspective pour dépasser le présentisme de l'action se bornant à l'échelle d'une vie humaine, présentisme qui parfois se réduit à une échelle temporelle encore inférieure, celle de la carrière dans l'organisation ou encore celle de l'aide apporté à *un·e* bénéficiaire particulier·ère, et ainsi remonter en généralité ; le risque de l'engagement de soi malgré les déceptions à venir et la conflictualité à affronter ; le risque de la transformation au péril de sa propre position sociale. Les limites de la réalité ne peuvent être dépassées tant que le risque est refusé et que plutôt que la transformation radicale c'est un ersatz individualisé qui fait office de mobilisation. Si c'est l'utopie que l'on vise, se donner les moyens de son horizon ne peut se passer de prises de risque, précisément parce que l'on vise un horizon que l'on ne peut encore pleinement concevoir.

Des disparités demeurent entre les différentes organisations du corpus. Si la présentation des nuances de positionnement, principalement aux chapitres 4 et 5 et le recours à des idéaux-types, principalement aux chapitres 6 et 7, ont eu vocation à les prendre en compte, prêtant notamment une attention particulière aux statuts des organisations et aux différences entre le Québec et la

France, la recherche sur les organisations de l'ES(S) qui s'affichent comme les plus politisées gagneraient à être approfondie. La réalisation d'un entretien par organisation, bien que complété par une mise en contexte que permettent les sites internet, réseaux sociaux et la documentation écrite remise lors de l'entretien, ne permet en effet pas de pleinement rendre compte notamment de l'histoire des organisations. Or, cette dernière pourrait apporter des informations pertinentes sur la manière dont une organisation d'ES(S) se politise ou non au cours de son histoire et quelles sont les évolutions liées à la prise en compte de cette dimension politique par l'organisation. L'analyse historique permettrait alors de capter cette manifestation du politique sur un moyen ou long terme. Dans le présent, y compris pour des organisations qui s'afficheraient comme peu politisées, le politique pourrait sans doute être mieux saisi dans les actions quotidiennes par l'observation ethnographique. Autre point de vue qui pourrait apporter cette connaissance de la nature du politique quand il est présent dans les organisations de l'ES(S), l'enquête auprès d'acteur·trices ciblé·es notamment pour leur participation à des réseaux et/ou fédérations permettrait de saisir comment peut prendre forme la montée en généralité dans ce milieu. Ainsi, si dans l'ensemble le corpus conclut à une faiblesse du politique dans l'ES(S), alors même que le champ de l'alimentation, du fait de la potentielle montée en généralité dans les termes de la consommation responsable promettait, il n'en demeure pas moins que certaines organisations détonnent sur cette question. Dès lors, s'il ne s'agissait plus directement d'un intérêt pour la politisation comme critère d'identification de l'utopie notamment au sens de Mannheim (1929) mais d'aller étudier la nature de la politisation d'organisations économiques particulières que sont celles de l'ES(S) pour elle-même, l'enquête pourrait se poursuivre à travers d'autres méthodes plus aptes à cerner cette dimension et à rendre compte de l'articulation entre politique et économie dans un contexte où le seconde déborde sur la première.

Bibliographie

ABENSOUR Miguel (2013), *Utopiques II, L'homme est un animal utopique*, Paris : Sens&Tonka, (1^{ère} éd. : 2010).

ABRIAL Stéphanie (2019), "Stratégies de codage avec un logiciel CAQDAS", support de cours, Pacte, Ecole doctorale SHPT, UGA.

AGUILERA Pedro (2016), 3%, [série télévisée], Brésil : César Charlone/Netflix.

ALALOUF-HALL Diane (2018), Traitement et interprétation de la catastrophe naturelle : le poids des imaginaires sociaux dans la production de l'événement-catastrophe, *Revue A5*, 8(1), p. 81-104. Disponible sur : <https://revuea5.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/13/2018/08/Revue-A5-1.pdf>

ALLEMAND Sylvain (2005), *Les nouveaux utopistes de l'économie, Produire, consommer, épargner...différemment*, Paris : Autrement, coll. « Frontières ».

ANDRIEU Elise, CAVAILLET France, LHUISSIER Anne, MOMIC Milan, REGNIER Faustine (2006), L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées, *Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, p. 247-277

ANONYME (2016), Bill Gates: GMOs Will End Starvation in Africa, *Wall Street Journals* [video]. Disponible sur : <https://www.wsj.com/video/bill-gates-gmos-will-end-starvation-in-africa/3085A8D1-BB58-4CAA-9394-E567033434A4.html>

ANONYME (2015), Servigne Pablo, Stevens Raphaël, Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, postface d'Yves Cochet, Anthropocène/Seuil, Paris, 296 p., 2015, 19 euros, dans Bibliothèque, *Revue du MAUSS*, 2(46), p. 403-419. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2015-2-page-403.htm>

ANSART Sandrine, ARTIS Amélie et MONVOISIN Virginie (dir.) (2016), *Les coopératives. Nouvelles pratiques, nouvelles analyses*, [s. l.] : Editions Campus Ouvert.

ANTONY Michel et anonymes (1995), Quelques précisions et essais de définition sur les utopies et les anarchismes, mise à jour du 23/09/2014. Disponible sur : www.acratie.eu/UtopiesIntro.htm

ARAUJO Kathy et MARTUCCELLI Danilo (2013), Individu et néolibéralisme : réflexions à partir de l'expérience chilienne, *Problèmes d'Amérique latine*, 1(88), p. 125-143. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2013-1-page-125.htm>

ARENDT Hannah (1972), *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique* (trad. LEVY Patrick), [s. l.] : Gallimard, (1^{ère} éd. :1954).

ARTIS Amélie et BOVET Anaïs (2019, août), The Paradoxical Relation between Consumer Cooperatives and Transformation in French History, from the 19th Century to Nowadays, communication présentée au colloque du Comité sur la Recherche Coopérative de l'Alliance Coopérative Internationale sur le thème « Cooperatives and the Transformation of Business and Society », Berlin.

ARTIS Amélie et DEMOUSTIER Danièle (2010), Economie sociale : penser l'économie autrement ? *Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société*, Actes des XX^{èmes} rencontres du RIUESS, les 3 et 4 juin 2010 à Luxembourg.

ARTIS Amélie, DEMOUSTIER Danièle, PUISSANT Emmanuelle (2009, octobre), Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées, *Recma*, (314). Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1020962ar>

ARVEILLER Jean-Paul (2006), Assistance ou autonomie ?, dans *Psychiatrie et folie sociale*, [s. l.] : Eres, coll. « Etudes, recherches, actions et santé mentale en Europe ».

ASSOUN Paul-Laurent (2016), *L'Ecole de Francfort*, Paris : PUF, coll. « Quadrige », (1^{ère} éd. : 1987).

AUDET René, LEFEVRE Sylvain, EL-JED Mahdiah (2015), La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal et la transition socio-écologique du régime alimentaire, *Les cahiers de recherche OSE*, (01-2015).

AZAM Geneviève (2003), Economie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ?, *Revue du MAUSS*, 1(21), p. 151-161. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-151.htm>

BACON Francis (2000), *La Nouvelle Atlantide* (trad. LE DOEUFF Michèle et LLASERA Margaret), Paris : Flammarion, (1^{ère} éd. : 1627).

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole (2015), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* [s. l.] : La Découverte, coll. « Poche/Sciences humaines et sociales ». Disponible sur : <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/l-empowerment-une-pratique-emancipatrice--9782707186348.htm>

BACZKO Bronislaw (2001), *Lumières de l'utopie*, Paris : Editions Payot & Rivages, coll. « Critique de la politique », (1^{ère} éd. : 1978).

BACZKO Bronislaw (1984), *Les imaginaires sociaux : mémoires et espoirs collectifs*, Paris : Payot, coll. « Critique de la politique ».

BARD Christine, BERTIN Georges et GUILLAUD Lauric (dir.) (2014), *Figures de l'utopie, hier et aujourd'hui*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais ».

BARIBEAU Colette et ROYER Chantal (2012), L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation, *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), p. 23–45. DOI : 10.7202/1016748ar

BASSIS Antarès et HIET Sophie (2016), *Trepalium*, [série télévisée], France : Katia RAÏS.

BAUDRILLARD Jean (1986, octobre), L'utopie réalisée, *The French Review*, 60(1), p. 2-6. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/393604>

BAUMAN Zygmunt (2007), *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, [s. l.] : Seuil.

BEAUD Stéphane (1996), Usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique », *Politix*, 9(35), p. 226-257. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966.pdf

BERGERON Hélène (2017, 1^{er} novembre), *L'économie sociale au Québec, En Bref. Une note d'information de la bibliothèque*. Disponible sur : <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/en-bref-notes-d-information-de-la-bibliotheque/3707-l-economie-sociale-au-quebec>

BERNARD Marie-Claude (2014, janvier), La « présentation de soi » : cadre pour aborder l'analyse de récits de vie, *Interrogations ? L'approche biographique*, (17). Disponible sur : <http://revue-interrogations.org/-No17-L-approche-biographique->

BERTAUX Daniel (2014), *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris : Armand Colin, coll. « 128 », (1^{ère} éd. : 1997).

BERTHET Vincent (2000), Une économie pour la société, *Economie et humanisme*, (354), p. 7-8. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

BIDET Eric (2003), L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire, *Revue du MAUSS*, 1(21), p. 162-178. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-162.htm>

Bill & Melinda Gates Foundation (s.d.), Nos actions - développement agricole, aperçu de nos stratégies. Disponible sur : <http://www.gatesfoundation.org/fr/What-We-Do/Global-Development/Agricultural-Development>

BLOCH Ernst (1976), *Le Principe Espérance*, [s. l.] : Gallimard.

BOCQUET Anne-Marie, GERARDIN Hubert, POIROT Jacques (2010), Economie sociale et solidaire et développement durable : quelles spécificités pour les coopératives et les mutuelles ? *Géographie, économie, société*, 12(3), p. 329-352.

BOOS Charles (1968), Avant et après Mai 1968, *Revue des études coopératives*, (152), p. 145-149.

BOSSY Sophie (2011), *Utopia in Social Movements: A Cross-National Comparison of the Political Consumerist Movement in France and the United Kingdom* (thèse), Florence: European University Institute.

BOUCHARD Marie (2006, février), L'innovation sociale en économie sociale, *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale*, (R-2006-01).

BOURDIEU Pierre (1986), L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 69-72. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, [s.l.] : Fayard.

BOURDIEU Pierre (1981-1982), *Sociologie*, Cours de sociologie générale I dispensé au Collège de France, p. 473-476. Disponible sur : <https://www.college-de-france.fr/site/pierre-bourdieu/Resumes-annuels.htm>

BOURG Dominique et WHITESIDE Thierry (2017), Écologies politiques : essai de typologie, *La pensée écologique*, 1(1).

BOURGOIS Louis, LIEVRE Manon (2019, novembre), Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques migratoires locales, *Lien social et Politiques*, (83), *Redessiner les contours de l'État : la mise en œuvre des politiques migratoires*, p. 184-203. DOI : <https://doi.org/10.7202/1066090ar>

BRACONNIER Céline (2012 octobre-décembre), L'évitement du politique, N. Eliasoph, *Sociologie du travail*, 54(4). Disponible sur : <http://journals.openedition.org/sdt/2170>

BRAND Caroline (2015), *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique oubliée* (thèse), Grenoble : Université Grenoble Alpes.

BRAUD Philippe (2014), *La science politique*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », (1^{ère} éd. : 1982).

BRAUD Philippe (1996), *L'émotion en politique, problèmes d'analyse*, Paris : Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

BREGMAN Rutger (2017), *Utopies réalistes. En finir avec la pauvreté*, Paris : Seuil.

BROCA Sébastien (2014), Ernst Bloch, du temps messianique à l'utopie concrète, *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*, p.143-151. Disponible sur : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01154790>

BRONNER Gérard (2013), *Croyances et imaginaires contemporains*, Paris : Editions Manucius.

BROOKER Charlie (2011-2019), *Black Mirror*, [série télévisée], Royaume-Uni : Channel 4/Netflix.

BROT Marcel (1960), Permanence des principes de Rochdale, *Revue des études coopératives*, (119-120), p. 15-18.

BRUSADELLI Nicolas, LEMAY Marie, MARTELL Yannick (2016), L'espace contemporain des alternatives. Un révélateur des recompositions des classes moyennes ? *Savoir/agir*, 4(38), p. 13-20. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2016-4-page-13.htm>

BRYON-PORTET Céline et KELLER Daniel (2015), Les organisations utopiennes : du rêve à la réalité, *Communication & Organisations*, (48), *Les organisations utopiennes*, p. 5-10.

BRYON-PORTET Céline (2011), Vers une société plus conviviale et solidaire ? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne, *Sociétés*,

3(113), p. 107-118. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-societes-2011-3-page-107.htm>

BRYON-PORTET Céline (2010), Sciences humaines, sciences exactes, *Communication*, 28(1), p. 1-17. DOI : 10.4000/communication.2141

BTV (2011, 18 janvier), *L'économie sociale : utopie, expérience marginale...*[Vidéo]. Disponible sur : <https://www.collegedesbernardins.fr/content/leconomie-sociale-utopie-experience-marginale>

BURETTE François (1962), L'adaptation des méthodes coopératives à l'évolution économique et sociale, *Revue des études coopératives*, (127-128), p. 21-27. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64743508/f13.vertical.r=coop%C3%A9ratives%20de%20consommation>

BURGER Neil (2014), *Divergent*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Red Wagon Entertainment.

CABET Etienne (1979), *Voyage en Icarie*, Genève : Slatkine, coll. « Ressources », (1^{ère} éd. : 1842).

CAILLOUETTE Jacques (1997), L'identité communautaire. Une perspective théorique, *Politique et intervention*, 46(1), p. 95-118. DOI : <https://doi.org/10.7202/706751ar>

CAMPANELLA Tommaso (1998), *La Cité du Soleil*, suivie de *Poésies* et de *Lettres*, [s. l.] : Ressouvenances.

Canal.u (2008, 15 avril), *L'humain dans l'économie. Utopie ou réalité ?* [Vidéo]. Disponible sur : https://www.canal-u.tv/video/fmsh/l_humain_dans_l_economie_utopie_ou_realite.30091

CAPRON Michel et QUAIREL Françoise (2006), Evaluer les stratégies de développement durable des entreprises : l'utopie mobilisatrice de la performance globale, *Revue de l'organisation responsable*, 1(1), p. 5-17.

CARCASSONNE Marie (1983), Les notions de médiation et de mimesis chez Paul Ricœur : présentation et commentaires, *Hermès*, (22), p.53-56. Disponible sur : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/14948/HERMES_1998_22_53.pdf;jsessionid=DC2A919A587CD234246C205F78DBAD3C?sequence=1

CASTORIADIS Cornelius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, [s. l.] : Seuil, coll. « Esprit ».

CASTORIADIS Cornelius et RICŒUR Paul (2016), *Dialogue sur l'histoire et l'imaginaire social*, Paris : Editions de l'EHESS.

CHAÏBI Olivier (2015), Le réalisme d'un imaginaire social passionné. La réforme industrielle ou le phalanstère, dans BOUCHET Thomas *et al.*, *Quand les socialistes inventaient l'avenir*, [s. l.] : La Découverte.

CHAMBRU Mikaël (2015), L'utopie délibérative de la mouvance antinucléaire et les paradoxes de son expérimentation, *Communication et organisations*, (48), *Les organisations utopiennes*, p. 61-71.

CHANIAL Philippe et LAVILLE Jean-Louis (2002), L'économie solidaire : une question politique, *Mouvements* 1(19), p. 11-20. Disponible sur : www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1-page-11.htm

CHAPOULIE Jean-Michel (1973, janvier-mars), Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels, *Revue française de sociologie*, 14(1), p. 86-114. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/3320324>

CHARLE Christophe (1990), Pierre Favre, Naissances de la science politique en France, 1870-1914, *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, (5), p. 1112-1114. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1990_num_45_5_278892_t1_1112_0000_001

CHATRIOT Alain, CHESSEL Marie-Emmanuelle (2006), L'histoire de la distribution : un chantier inachevé, *Histoire, économie & société*, (1), p. 67-82. DOI :10.3917/hes.061.0067

CHAUVIER Stéphane (2010), *Le sens du possible*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin.

CHEVALIER Yves (1978), Desroche Henri, Le projet coopératif. Son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues, *Revue française de sociologie*, (19-2), p. 293-295. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1978_num_19_2_6741

CHOCHOY Nicolas (2015), Karl Polanyi et l'encastrement politique de l'économie : pour une analyse systémique des rapports changeants entre économie et société, *Revue française de socio-économie*, 1(15), p. 153-173. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-1-page-153.htm>

Cité de l'architecture (s. d.), *Une cité industrielle. Projet urbanistique 1899-1917*. Tony Garnier, Disponible sur : https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/201709/fo_citeindustrielle_de_f.pdf

CIORAN Emil (1960), *Histoire et utopie*, [s. l.] : Gallimard/Folio Essais.

CLAUDE Mélanie (2013), Compte-rendu de livre. *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*. *ANSERJ* 4(2), p. 8-88. Disponible sur : <http://anserj.ca/index.php/cjnser/article/viewFile/150/95>

CLEMENT Jean-Louis (2016), Clément Dessy, Valérie Stiénon, dirs, (Bé)vués du futur. Les imaginaires visuels de la dystopie (1840-1940), *Questions de communication*, (30). Disponible sur : <http://questionsdecommunication.revues.org/10848>

CLIQUET Gérard, DES GARETS Véronique, BASSET Guy, PERRIGOT Rozenn (2008), 50 ans de grandes surfaces en France : entre croissance débridée et législation, communication présentée au *7th International Congress, Marketing Trends*, Venice, Italy, January 2008, 17th-19th.

CNCRES (2015), *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*. Disponible sur : <https://www.cncres.fr/media/client/gridfichier/ressource1/panoramadeless2015-cncres-complet.pdf>

COCHOY François (2008), Faut-il abandonner la politique aux marchés ? Réflexions autour de la consommation engagée, *Revue française de socio-économie*, 1(1), p. 107-129. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2008-1-page-107.htm>

CODELLO-GUIJARRO Pénélope, BEJI-BECHEUR Amina (2015), Les entreprises sociales et solidaires à l'épreuve des outils de gestion, *Revue française de gestion*, 1(246), p. 103-109. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2015-1-page-103.htm>

Colibris (s. d.), *Le mouvement. La légende du colibri*. Disponible sur : <https://www.colibris-lemouvement.org/mouvement/legende-colibri>

COLLANGE Jean-François (1993), « A la sueur de ton front ». Le travail et la peine selon Genèse 3, 17-19, *Autres temps. Les cahiers du christianisme social*, (40), p. 20-26. DOI : <https://doi.org/10.3406/chris.1993.1623>

COMBY Jean-Baptiste (2016), Des « alternatives » à géométrie variable, *Savoir/agir*, 4(38), p. 9-12.

COMEAU Yvan (2000), Québec : un courant de démocratisation de l'économie, *Economie et humanisme*, (354), p. 39-41. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

COSTE Anne, SADOUX Stéphane, MAZEL Ivan (2019), Nétopie / néotopien(ne), dans *Les sans mots de l'habitabilité et de la territorialité*, Grenoble : UGA Editions, coll. « Autour des mots ».

COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles, SIMONET Maud (2017), La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements, *Revue française d'administration publique*, 3(163), p. 463-476. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2017-3-page-463.htm>

CRETIENEAU Anne-Marie (2010), Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction, *Marché et organisations*, 1(11), p. 31-71. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2010-1-page-31.htm>

DACHEUX Eric (dir.) (2007), *Communiquer l'utopie. Economie solidaire et démocratie*, Paris : L'Harmattan, coll. « Communication et Civilisation ».

DACHEUX Eric et GOUJON Daniel (2011), L'économie solidaire : une possibilité de relance de la construction européenne ?, *ESSACHESS. Journal for Communication Studies*, 4(1), p. 199-227.

DACHEUX Éric et LAVILLE Jean-Louis (2003), Introduction. Penser les interactions entre le politique et l'économique, *Hermès, La Revue*, 2(36), p. 9-17.

Damanhur (s.d.), *Qu'est-ce que Damanhur ? Un laboratoire pour le futur de l'humanité*. Disponible sur : <http://www.damanhur.org/fr/qu-est-ce-que-damanhur>

D'AMOURS Martine (1997), *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal : Les Publications de l'IFDÉC.

DAUMAS Jean-Claude (2006), Consommation de masse et grande distribution. Une révolution permanente (1957-2005), *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3(91), p. 57-76. DOI :10.3917/ving.091.76

DEBOUT Simone (1979), *L'utopie de Charles Fourier : l'illusion réelle*, Paris : Payot.

DE LAGASNERIE Geoffroy (2012), *La dernière leçon de Michel Foucault. Sur le néolibéralisme, la théorie et la politique*, [s. l.] : Fayard.

DEMAZIERE Didier et DUBAR Claude (1997), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, [s. l.] : Nathan, coll. « Essais et Recherches ».

DEMOUSTIER Danièle (2012, mars), *Le secteur de l'économie sociale et solidaire : quels objectifs partagés des différentes composantes ? Quel projet de transformation sociale ? Quel ancrage territorial ?* 2^e Rencontres nationales de l'économie sociale et solidaire du mouvement de la ligue de l'enseignement, [vidéo]. Disponible sur : <http://vimeo.com/39210534>

DEMOUSTIER Danièle (2011, octobre), *Pourquoi se mobiliser ?* Université fédérale des centres sociaux, [vidéo]. Disponible sur <http://vimeo.com/31027167>

DEMOUSTIER Danièle (2003), *L'économie sociale et solidaire, S'associer pour entreprendre autrement*, Paris : La Découverte, coll. « Alternatives économiques », (1^{ère} éd. : 2001).

DEMOUSTIER Danièle (2002), Le bénévolat, du militantisme au volontariat, *Revue française des affaires sociales*, 4, p. 97-116. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-97.htm>

DEMOUSTIER Danièle (2000), Les organisations d'économie sociale peuvent-elles participer à la régulation économique ?, *Economie et humanisme*, (354), p. 74-79. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

DEMOUSTIER Danièle, ROUSSELIÈRE Damien, CASSIER Benoît et CLERC Jean-Marc (2003), *L'entreprise collective : unité et diversité de l'économie sociale et solidaire*, [rapport]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00109327>

DESROCHE Henri (1976), *Le projet coopératif. Ses utopies et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris : Editons Economie et Humanisme/Les Editions Ouvrières.

DESROCHE Henri (1973), *Sociologie de l'espérance*, [s. l.] : Calman-Lévy, Archives de sciences sociales.

DEVÈS Maud (2013), La science pour arbitre ? *Topique*, 3(124), p. 207-217. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-topique-2013-3-page-207.htm>

D'HAUTEVILLE François (2000), La grande distribution alimentaire : la recherche est-elle en phase avec l'histoire ? *Économie rurale*, (255-256), *Les cinquante premières années de la SFER. Quel avenir pour l'économie rurale ?* p. 72-85.

DION Cyril et NOUALHAT Laure (2018), *Après-demain*, [film documentaire], [s. l.] : Yami 2 Productions, Move Movie, France Télévisions.

DION Cyril et LAURENT Mélanie (2015), *Demain*, [film documentaire], Paris : Move Movie, France 2 cinéma, Mars films, Mely Production.

DRAPERI Jean-François (2014), *Henri Desroche, Espérer, coopérer, (s)'éduquer*, Montreuil : Presses de l'économie sociale.

DRAPERI Jean-François (2012), *La République coopérative*, Bruxelles : Editions Larcier, coll. « Droit et économie sociale et solidaire »

DRAPERI Jean-François (2005), *L'économie sociale, Utopies, Pratiques, Principes*, Montreuil : Presses de l'Economie Sociale.

DRAPERI Jean-François (2003), L'économie sociale et solidaire : utopie, alternative, réforme ?, *Recma*, (290).

DRAPERI Jean-François (2000), Utopies et pratiques coopératives au fil de l'histoire, *Economie et humanisme*, (354), p. 27-30. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

DRAPERI Jean-François et LE CORROLLER Cécile (2016), *S'inspirer du succès des coopératives*, Malakoff : Dunod.

DREYFUS Michel (2012), La Prolétarienne, l'Union, La Ménagère..., Les coopératives ouvrières de consommation dans la BasseLoire (1880-1980), Robert Gautier, Nantes : Editions du Centre d'histoire du travail, *Revue internationale de l'économie sociale*, (326), p. 106–108. DOI : 10.7202/1016875ar

DUBAR Claude (2010), La crise des identités professionnelles, *La crise des identités. Interprétations d'une mutation*, Paris : PUF, coll. « Le Lien social ».

DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, BOUSSARD Valérie (2011), *Sociologie des professions*, Paris : Armand Colin, coll. « U ».

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (2018), Introduction, *La consommation engagée*, Paris : Presses de Sciences Po (PFNSP), coll. « Contester ».

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (2014), Les engagements et les attentes des consommateurs au regard des nouveaux modes de consommation : des opportunités pour l'économie circulaire, *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 4(76), p. 28-32. DOI : 10.3917/re.076.0028

DUBUISSON-QUELLIER Sophie (2013), Pluralité des figures de la consommation responsable, *Après-demain*, 1 (25), p. 31-32.

DUPUIS Serge (1991), *Robert Owen. Socialiste utopique. 1771-1858*, Paris : Editions du CNRS.

DUPUY Claire (2012), Ce que la comparaison qualitative de politiques infranationales fait aux débats théoriques, *Revue internationale de politique comparée*, 19(2), p. 121-139. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2012-2-page-121.htm>

DUSSUET Annie et FLAHAULT Erika (2010), Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ? *Formation emploi*, (111). Disponible sur : <http://journals.openedition.org/>

DUTHEIL-PESSIN Catherine et NEYRAT Yvonne (dir.) (2007), *Hommages à Alain Pessin. « Un sociologue en liberté »*, Paris : L'Harmattan, coll. « La Librairie des Humanités ».

DUTHY Camille (2020), Produire des données. Méthodologie et terrain d'enquête, *Les solos : entre émancipation et solidarité. Sociologie des épreuves de la solitude résidentielle en milieu urbain* (thèse), Grenoble : Université Grenoble Alpes.

DUVERGER Timothée (2014, 19 août), L'utopie et la pratique – Henri Desroche, [billet de blog]. Disponible sur : <https://ess.hypotheses.org/133>

ELIAS Norbert (2014), *L'utopie*, Paris : La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales », (1^{ère} éd. : Amsterdam, 2009).

EMMERICH Roland (2009), *2012*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Centropolis Entertainment.

EMMERICH Roland (2004), *The day after tomorrow*, [film], Etats-Unis d'Amérique: Centropolis Entertainment, Lionsgate Films, Mark Gordon Company.

ENGELS Xavier, HÉLY Matthieu, PEYRIN Aurélie et TROUVÉ Hélène (2006), *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, Paris : L'Harmattan.

Entreprises Québec (2019), La coopérative : un modèle d'affaires à découvrir. Disponible sur : <https://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/infosite?lang=fr&x=2371115552#trav>

ESPAGNE François (2000a), Les fondements pluriels de la créativité coopérativiste, *Economie et humanisme*, (354), p. 22-26. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

ESPAGNE François (2000b), *Les coopératives ouvrières de production entre utopies fondatrices et idéologies concurrentes*. Disponible sur : <http://www.les-scop.coop/export/sites/default/fr/media/documents/scop-utopies-ideologies.pdf>

Et si on changeait tout ? 20 scénarios pour un autre monde, (2017, janvier), *Sciences humaines*, (288).

FABIANI Jean-Louis (2015), Généraliser en sciences sociales, *La sociologie comme elle s'écrit. De Bourdieu à Latour*, Paris : Editions de l'EHESS, coll. « Cas de figure ».

FABIANI Jean-Louis (2003), Clore enfin l'ère des généralités, dans BACIOCCHI Stéphane et MERGY Jennifer (dir.), *Émile Durkheim. L'Evaluation en comité*, Oxford/New York : Berghahn Press, p. 151-189.

FAOUZI Hassan (2016, 14 avril), Maroc : l'entrepreneuriat social, utopie ou chemin d'avenir ?, *Al Huffington Post*. Disponible sur : http://www.huffpostmaghreb.com/hassan-faouzi/maroc-lentrepreneuriat-social-utopie-ou-chemin-davenir_b_9692960.html

FARNEA Vincent et JEANPIERRE Laurent (2013), Des utopies possibles aux utopies réelles. Entretien avec Erik Olin Wright, *Tracés. Revue de sciences humaines*, (24). Disponible sur : <http://traces.revues.org/5672>

FAVRE Pierre (2005), *Comprendre le monde pour le changer. Epistémologie du politique*, Paris : Presses de Sciences Po.

FERRAND-BECHMAN Dan (2017), Bénévolat ou travail gratuit ?, *Revue Projet*, 2(357), p. 84-87. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-projet-2017-2-page-84.htm>

FERRAND-BECHMANN Dan (2011), Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles, *VST - Vie sociale et traitements*, 1(109), p. 22-29. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2011-1-page-22.htm>

FILLIEULE Olivier (2010), Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action, dans AGRIKOLIANSKY Eric, *Penser les mouvements sociaux*, [s.l.] : La Découverte. Disponible sur : <https://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-77.htm>

FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Eric, SOMMIER Isabelle (dir.) (2010), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte.

FLAHAULT Erika, LOISEAU Dominique (2008), Que fait le salariat au militantisme dans les associations féministes ?, *Amnis, Femmes et militantisme*, (8). Disponible sur : <https://amnis.revues.org/617>

FONTAINE Philippe (2008), Qu'est-ce que la science ? De la philosophie à la science : les origines de la rationalité moderne, *Recherche en soins infirmiers*, 1(92), p. 6-19. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2008-1-page-6.htm>

FOUCAULT Michel (1984, octobre), « Des espaces autres », conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, dans *Architecture, Mouvement, Continuité*, (5), p. 46-49. Disponible sur : <http://foucault.info/doc/documents/heterotopia/foucault-heterotopia-en-html>

FOURIER Charles (2015), *Le nouveau monde amoureux*, [s. l.] : CreateSpace Independent Publishing Platform, (1^{ère} éd. : 1818).

FOURIER Charles (1953), *Textes choisis*. Préface, commentaires et notes explicatives par Felix Armand, Paris : Editions sociales.

FRANCOU Lionel (2014), Matthieu Hély et Pascale Moulévrier, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques, Lectures*. Disponible sur : <https://lectures.revues.org/14711>

FREITAG Barbara (2005), Le familistère de Guise un projet utopique réussi, *Diogène*, (209), p. 101-108.

FRÉMEAUX Isabelle et JORDAN John (2012), *Les sentiers de l'utopie*, Paris : La Découverte/Poche.

FRERE Bruno (2009), *Le nouvel esprit solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer, coll. « Solidarité et société ».

FRERE Bruno et JACQUEMAIN Marc (dir.) (2013), *Résister au quotidien ?*, Paris : Presses de Sciences Po, coll. « Sociétés en mouvement ».

FRIEDMAN Yona (2000, janvier), *Utopies réalisables*, [s. l.] : L'éclat. Disponible sur : <http://www.lyber-eclat.net/lyber/friedman/utopies.html>

FURLOUGH Ellen (1991), *Consumer Cooperation in France, The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca : Cornell University Press.

FUSTIER Paul (2015), Du travail social : la part du don, *Vie sociale et traitement*, 2(126), p. 20-26.

FUSTIER Paul (2008), La relation d'aide et la question du don, *Nouvelle revue de psychologie*, 2(6), p. 27-39

GAUDILLIERE Jean-Paul et LECHEVALIER Arnaud (2002), L'économie sociale et solidaire, un projet politique, *Mouvements*, 1(19), p. 7-10. Disponible sur : www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1-page-7.htm

GAUMONT Jean (1924), *Histoire générale de la coopération en France, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres, tome I : Précurseurs et prémices*, Paris : Fédération nationale des coopératives de consommation.

GAUMONT Jean (1924), *Histoire générale de la coopération en France, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres, tome II : Formation et Développement de l'Institution Coopérative Moderne*, Paris : Fédération nationale des coopératives de consommation.

GAYER-VIAUD Carole (2010, 8 décembre), Est-il devenu indécent de parler politique ? À propos de : N. Eliasoph, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, *La vie des idées*. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Est-il-devenu-indecent-de-parler.html>

GÉLÉDAN Alain, GODFROY Véronique, POIZAT Jean-Claude et ROSSI-LANDI Guy (1998), *Dictionnaire des idées politiques*, Paris : Dalloz.

GENDRON Corinne, LAPOINTE Alain, CHAMPION Emmanuelle, BELEM Gisèle et TURCOTTE Marie-France (2006), Le consumérisme politique : Une innovation régulatoire à l'ère de la mondialisation, *Revue Interventions économiques*, (33). DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.790>

GIDDENS Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, coll. « théorie sociale contemporaine ».

GIDE Charles (2001), *L'émancipation*, Paris : L'Harmattan.

GIRAUD Frédérique, RAYNAUD Aurélien, SAUNIER Emilie (2014, janvier), Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie, *Interrogations ?*, *L'approche biographique*, (17). Disponible sur : <http://revue-interrogations.org/-No17-L-approche-biographique->

GIUST-DESPRAIRIES Florence et FAURE Cédric (2015), *Figures de l'imaginaire contemporain*, Paris : Editions des archives contemporaines.

GLASER Barney et STRAUSS Anselm (1995), La production de la théorie à partir des données (trad. FABIANI Jean-Louis), *Les terrains de l'enquête*, (1). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/enquete/282>

GODELIER Maurice (1978), La part idéale du réel. Essai sur l'idéologique, *L'Homme* 18(3-4), *De l'idéologie*, p. 155-188. DOI : 10.3406/hom.1978.367885

GODIN Christophe (2009), Ouvertures à un concept : la catastrophe, *Le Portique*, (22). Disponible sur : <http://leportique.revues.org/1993>

GOFFMAN Erving (2008), *Les rites d'interaction*, Paris : Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », (1^{ère} éd. : 1974).

GOFFMAN Erving (2006), *Les mises en scène de la vie quotidienne, Tome 1 : La présentation de soi*, Paris : Les Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », (1^{ère} éd. : 1973).

GOFFMAN Erving (1987), *Façons de parler*, [s. l.] : Les Editions de minuit, coll. « le sens commun », (1^{ère} éd. : 1981).

GOMEL Bernard (2006), L'emploi salarié dans le travail des associations, dans CHOPART Jean-Noël et al., *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte, coll.

« Recherches », p. 133-169. Disponible sur : <https://www.cairn.info/les-dynamiques-de-l-economie-sociale-etsolidaire--9782707150042-page-133.htm>

GONTHIER Frédéric (2004), Weber et la notion de « compréhension », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1(116), p. 35-54. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-desociologie-2004-1-page-35.htm>

GORGE Hélène et DELACROIX Eva (2017), « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté, dans DELACROIX *et al.*, *Marketing et pauvreté. Être pauvre dans la société de consommation*, [s. l.] : EMS. Disponible sur : <https://www.cairn.info/marketing-et-pauvrete---page-45.htm>

GOURGUES Guillaume (2013), Les personnes handicapées font-elles de « gentils » participants ?, Genèse et réforme d'une instance consultative en Ile-de-France, *Terrains & travaux*, 2(23), p. 179-195. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2013-2-page-179.htm>

GROSJEAN Sylvie, MAYÈRE Anne, BONNEVILLE Luc (2018), *Les utopies organisationnelles, volume 1*, [s.l.] : ISTE Editions, coll. « Systèmes d'information, Web et sociétés », Série « Utopies en information, communication et documentation ».

GROSSETTI Michel (s.d.), Note sur la notion d'encastrement, *SociologieS*. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/sociologies/4997>

GUESLIN André (1998), *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle*, Paris : Economica, coll. « Economies et Sociétés Contemporaines ».

GUILLALOT Elsa (2000), *Louis-Auguste Blanqui et son double : un mythe politique moderne dans la France des XIX^e et XX^e siècles* (thèse), Grenoble : Université Pierre Mendès France.

GUILLAUME Chantal (2013), *Charles Fourier ou la pensée en contremarche*, Neuvy-en-Champagne : Editions Le Passager Clandestin, coll. « Les précurseurs de la décroissance ».

GUILLEMETTE François (2006), *L'approche de la Grounded Theory ; pour innover ?*, *Recherches qualitatives*, 26(1), p. 32-50.

HABERMAS Jürgen (1993), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (trad. DE LAUNAY Marc), Paris : Payot, coll. « Critique de la politique », (1^{ère} éd. : 1962).

HABERMAS Jürgen (1973), *La technique et la science comme « idéologie »*, [s.l.] : Gallimard, coll. « tel », (1^{ère} éd. : 1968).

HADDAD Raphaël (2017), *Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes · hommes par votre manière d'écrire*, [s. l.] : Mots-clés. Disponible sur : <https://chairehomophobie.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/04/Mots-Cl%C3%A9s-Manuel%C3%A9critureinclusive.pdf>

HAMIDI Camille (2012), *Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs*, dans LE GALL Laurent, OFFERLÉ Michel et PLOUX François, *La politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 319-333.

HAMIDI Camille (2006), *Eléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration*, *Revue française de science politique*, 56(1). Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2006-1-page-5.htm>

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich (2013), *Principes de la philosophie du droit* (trad. KERVEGAN Jean-François), Paris : PUF, coll. « Quadrige », (1^{ère} éd. : 1820).

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich (2009), *La philosophie de l'histoire*, (trad. BIENENSTOCK Myriam., et al.), [s. l.] : Le livre de Poche, coll. « La Pochothèque », (1^{ère} éd. : 1837).

HEKMAN Susan J. (1983), *Weber, the Ideal Type, and Contemporary Social Theory*, Notre Dame : University of Notre Dame Press.

HELY Matthieu (2008, 11 février), L'économie sociale et solidaire n'existe pas, *La vie des idées*. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/L-economie-sociale-et-solidaire-n.html>

HELY Matthieu et MOULEVRIER Pascale (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris : La Dispute/Snédit.

HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre et BRAUD Philippe (1996), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris : Masson & Armand Colin Editeurs, (1^{ère} éd. : 1994).

HONNETH Axel (2004a), La théorie de la reconnaissance : une esquisse, *Revue du MAUSS*, 1(23), p. 133-136. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-133.htm>

HONNETH Axel (2004b), Visibilité et invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 1(23), p. 137-151. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-1-page-133.htm>

HONNETH Axel (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, [s. l.] : Gallimard, coll. « Folio Essais », (1^{ère} éd. : 1992).

HUGHES Everett (1997), Careers, *Qualitative Sociology*, 20(3), p. 389-397.

HUGHES Everett (1963), Professions, *Daedalus*, 92(4), p. 644-668. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/20026805>

HUGHES Everett (1951, mai), Studying the Nurse's Work, *The American Journal of Nursing*, 51(5), p. 294-295. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/3459394>

HURBON Laënnec (1974), *Ernst Bloch, utopie et espérance*, Paris : Cerf, coll. « Horizon philosophique ».

HUTCHISON Andrew John, HALLEY JOHNSTON Lynne et BRECKON Jeff David (2010, octobre), Using QSR-NVivo to facilitate the development of a grounded theory project: an

account of a worked example, *International Journal of Social Research Methodology*, 13(4), p. 283–302.

ION Jacques (1997), *La fin des militants ?*, [s. l.] : Editions de l'Atelier, coll. « Enjeux de société ». Disponible sur : <https://www-cairn-info.iepnomade-2.grenet.fr/la-fin-des-militants--9782708232822.htm>

ISRAEL-JOST Vincent (2015), L'attribution d'autorité à la science. Approche néopoppérienne du problème, *Cahiers philosophiques*, 3(142), p. 53-72. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2015-3-page-53.htm>

ITÇAINA Xabier (2010), L'identité au travail. Mobilisations économiques et territoire en Pays basque français, dans MARTIN Denis-Constant, *L'identité en jeux*, [s. l.] : Editions Karthala, coll. « Recherches internationales », p. 379-399.

JAMESON Fredric (2007), *Archéologies du futur. Tome 1 : le désir nommé utopie*, Paris : Max Milo.

JARDAT Rémi (2012), De la démocratie en entreprise. Quelques résultats empiriques et propositions théoriques, *Revue française de gestion*, (228-229), p. 167-184.

JEANTET Thierry et POULNOT Jean-Philippe (dir.) (2007), *L'économie sociale, une alternative planétaire. Mondialiser au profit de tous*, Paris : Charles Léopold Mayer.

JOANNY Julien (2015), Aux creux des villes, des utopies en actes. Le cas des lieux culturels intermédiaires, *Communication et organisations*, (48), *Les organisations utopiques*, p. 39-48

JODELET Denise (dir.) (2012), *Les représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », (1^{ère} éd. :1989).

JOUANNO Corinne (2008), L'utopie : état de la question, *L'imaginaire utopique dans le monde grec*, Kentron, (24).

JUHEM Philippe (2001, mars), La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires, *Mots*, (65), p. 9-27. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_2001_num_65_1_2484

KEUCHEYAN Razmig (2015), L'Etat de l'utopie, la question de l'Etat dans les pensées critiques contemporaines, *Revue française de socio-économie*, hors-série, p. 229-243. Disponible sur : <http://www.cairn-info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-2-page-229.htm>

KINDO Yann (2009), L'affaire Lyssenko, ou la pseudo-science au pouvoir, *Contretemps*. Disponible sur : <http://www.contretemps.eu/interventions/affaire-lyssenko-pseudo-science-pouvoir>

KOULYTCHIZKY Serge (1999), Le quadrilatère de Desroche revisité, *Revue des études coopératives mutualistes et associatives*, 78(272), p. 77-84.

KRANKLADER Elodie (2014, décembre), Où fait-on ses courses ?, *Insee Première*, (1526).

KUPIEC Anne (2006), Karl Mannheim, l'utopie et le temps. Brève anthologie, *Mouvements*, 3(45-46), p. 87-97. Disponible sur : www.cairn.info/revue-mouvements-2006-3-page-87.htm

Lab IDHES (2016, 18 janvier), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, [vidéo]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=rwgd3M72wR8>

LAGROYE Jacques (2006, décembre), L'épistémologie du politique selon Pierre Favre, *Revue française de science politique*, 56(6), p. 1029-1039. Disponible sur : <http://www.jstor.com/stable/43120295>

LALLEMANT Michel et SPURK Jan (dir.) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris : CNRS Editions, coll. « CNRS Sociologie ».

LAMBERSSENS Simon, ARTIS Amélie, DEMOUSTIER Danièle et MÉLO Alain (2017), *History of Consumer Co-operatives in France: From the Conquest of Consumption by the*

Masses to the Challenge of Mass Consumption, dans Hilson Mary, Neunsinger Silke, Patmore Greg, *A Global History of Consumer Co-operation since 1850*, Leyde : Brill, p. 99-120.

LAMONT Eve (2016), *Le chantier des possibles – Neighborhood utopia*, [film documentaire], Québec : Amélie Lambert Bouchard et Sylvie Van Brabant.

LAPERRIÈRE Anne (1997), La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées, dans POUPART Jean *et al.*, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal/Paris/Casablanca : Gaëtan Morin Editeur, p. 309-340.

LARRÈRE Catherine (2015, décembre), Anthropocène, le nouveau grand récit, *Esprit*, (12), p. 46-55. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2015-12-page-46.htm>

L'Atlas des utopies (2017). *Le monde et La vie*, hors-série, (20-21).

LAVILLE Jean-Louis (2008), Encastrément et nouvelle sociologie économique, de Granovetter à Polanyi et Mauss, *Revue Interventions économiques*, (38). DOI : 10.4000/interventionseconomiques.245

LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud (2013), *L'association. Sociologie et économie*, [s. l.] : Pluriel.

LAVILLE Jean-Louis et CATTANI Antonio David (2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée de Brouwer.

LAWRENCE Francis (2015), *The Hunger Games: Mockingjay - Part II*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Color Force et Lions Gate Film.

LAWRENCE Francis (2014), *The Hunger Games: Mockingjay - Part I*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Color Force et Lions Gate Film.

LAWRENCE Francis (2013), *The Hunger Games: Catching Fire*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Color Force.

LAZARUS Jeanne (2006), Les pauvres et la consommation, *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 3(91), p. 137-152. DOI : 10.3917/ving.091.0137

LEBARON Frédéric (2016), La force des idées zombies, *Savoir/agir*, 4(38), p. 5-8. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2016-4-page-5.htm>

LEBARON Frédéric (2010), *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, coll. « Dynamiques socio-économiques ». Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00848690/document>

LEBARON Frédéric (2000), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, [s. l.] : Seuil, coll. « Liber ».

LECLERC André (1982), *Les doctrines coopératives en Europe et au Canada. Naissance, évolution et interrelations*, Sherbrooke : Irecus.

LEFRANC Sandrine et SOMMIER Isabelle (2009), Conclusion. Les émotions et la sociologie des mouvements sociaux, dans TRAINI Christophe, *Emotions...Mobilisation !*, Paris : Presses de Sciences Po, coll. « Académique ».

Legifrance (1978), Loi n° 78-763 du 19 juillet 1978 portant statut des sociétés coopératives de production. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068644>

LESEMANN Frédéric et MARTIN Claude (2007), Québec/France des recherches sociales en miroir. Aux prises avec la mondialisation des savoirs, *Informations sociales*, 7(143), p. 5-15. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-7-page-5.htm>

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois (2001), *Les utopies, moteurs de l'histoire ?*, Nantes : Editions Pleins Feux.

LETONTURIER Eric (dir.) (2013), *Les utopies*, Paris : CNRS Editions, coll. « Les essentiels d'Hermès ».

LE VELLY Ronan (2011), Si loin, si proche : la difficile association entre circuits courts et commerce équitable, *Revue Tiers Monde*, 3(207), p. 133-149. DOI : 10.3917/rtm.207.0133

LEVESQUE Benoît (2002), Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovation sociale que les autres ?, *Cahier du CRISES*, (I-3-2002). Disponible sur : <https://crises.uqam.ca/cahiers/et0205-les-entreprises-deconomie-sociale-plus-porteuses-dinnovations-sociales-que-les-autres/>

LEVESQUE Benoît et PETITCLERC Martin (2008), L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008), *Economie et solidarités*, 38(2), p.14-37.

LEVINAS Emmanuel (2012), *Humanisme de l'autre homme*, Paris : Fata Morgana/Le livre de Poche, coll. « Biblio essais », (1^{ère} éd. : 1972).

LEVITAS Ruth (1990), Educated Hope: Ernst Bloch on Abstract and Concrete Utopia, *Utopian Studies*, 1(2), p. 13-26. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/20718998>

LHUISSIER Anne (2003), Le restaurant sociétaire de Grenoble sous la Seconde République, de l'initiative politique à l'institution réformatrice, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, (26/27). DOI : 10.4000/rh19.738

LIPIETZ Alain, (2000), L'économie solidaire : « réminiscence » de l'économie sociale ?, *Economie et humanisme*, (354), p. 58-60. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

LOCHARD Yves et SIMONET Maud (2009), Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels, dans DEMAZIÈRE Didier *et al.*, *Sociologie des groupes professionnels*, Paris : La Découverte, coll. « Recherches » p.174-284. Disponible sur : <https://www.cairn.info/sociologie-des-groupesprofessionnels--9782707152145-page-274.htm>

LONGO MAI (s.d.), *Un autre chemin*. Disponible sur : <https://www.prolongomaif.ch/les-cooperatives/>

L'Union coopérative, organe officiel du Comité Central de « L'Union coopérative » des Sociétés françaises de consommation (1^{er} janvier 1900-1^{er} décembre 1901), (55-78). Disponibles sur : <http://gallica.bnf.fr/>

MACHEREY Pierre (2011), *De l'utopie !* [s. l.] : De l'incidence éditeurs.

MACHEREY Pierre (1992), Aux sources des « rapports sociaux » : Bonald, Saint-Simon, Guizot, Genèses, (9), *Conservatisme, libéralisme, socialisme*. p. 25-43. DOI : 10.3406/genes.1992.1135

MALO Marie-Claire (2000, 1^{er} novembre), La coopération et l'économie sociale, *Cahiers des leçons inaugurales*, HEC.

MALO Marie-Claire et VÉZINA Martine (2003, janvier), Stratégie, gouvernance et gestion de l'entreprise collective d'usagers, *Cahiers du CRISES*, (ET0301). Disponible sur : https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudestheoriques/Cahier_CRISES_ET0301.pdf

MANNHEIM Karl (1929), *Idéologie et utopie, une introduction à la sociologie de la connaissance*, (trad. ROLLET Pauline). Disponible sur : < http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/ideologie_utopie/Ideologie_utopie.pdf

MARTIN André (2016), *Le paradigme coopératif : une matrice philosophique dévoilant l'Homo cooperatus pour une oikonomia renouvelée* (thèse), Sherbrooke : Université de Sherbrooke / Québec : Université Laval. Disponible sur : www.theses.ulaval.ca/2016/30862/30862.pdf

MARTIN Denis-Constant et Le Groupe IPI (2010), Ecarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ?, dans MARTIN Denis-Constant, *L'identité en jeux*, [s. l.] : éditions Karthala, coll. « Recherches internationales », p. 13-134.

MARTUCCELLI Danilo (2014), *Les sociétés et l'impossible : les limites imaginaires de la réalité*, Paris : Armand Colin, coll. « Individu et société ».

MARTUCCELLI Danilo (2003, janvier-juin), Alain Pessin, L'imaginaire utopique aujourd'hui, Paris, PUF, 2001, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 114, p. 189-191. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/40690936>

MATTELART Armand (2009), *Histoire de l'utopie planétaire, de la cité prophétique à la société globale*, Paris : La Découverte/Poche.

MAUSS Marcel (2007), *Essai sur le don*, Paris : PUF, coll. « Quadrige », (1^{ère} éd. : 1925).

MÉLO Alain (dir.) (2015), *Utopies et entreprises, Imaginaires et réalités de la coopération ouvrière en Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Historiques ».

MENDRAS Henri et FORSÉ Michel (1983), *Le changement social, tendances et paradigmes*, Paris : Armand Colin.

MENGER Pierre-Michel (dir.) (2003), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris : Editions de la Maison de sciences de l'homme, coll. « Colloquium ».

MÉNISSIER Thierry (2005), *Éléments de philosophie politique*, Paris : Ellipses.

MERTON Robert (1997), *Éléments de théorie de méthode sociologique*, Paris : Armand Collin.

MICHEL Johann (2003), Le paradoxe de l'idéologie revisité par Paul Ricoeur, *Raisons politiques*, 3(11), p. 149-172. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2003-3-page-149.htm>

MILLER Bruce (2017-2018), *La servante écarlate*, [série télévisée], Etats-Unis d'Amérique : Hulu/ATWOOD Margaret.

MOLENAT Xavier (2014), Le nouveau paysage militant. Rencontre avec Jacques Ion, dans *L'individu contemporain*, [s. l.] : Editions Sciences humaines, coll. « Synthèse », p.153-164. Disponible sur : <https://www.cairn.info/l-individu-contemporain---page-153.htm>

MORE Thomas (1997), *L'utopie*, [s. l.] : La Dispute, Libro, coll. « Philosophie », (1^{ère} éd. : 1516).

MORIN Edgar (2005), Réalisme et utopie, *Diogène*, 1(209), p. 154-164. Disponible sur : www.cairn.info/revue-diogene-2005-1-page154.htm

MUCCHIELLI Alex (2013), L'identité en sciences humaines, dans *L'identité*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».

NAY Olivier (dir.) (2017), Le politique, la politique, les politiques publiques, la science politique, dans *Lexique de science politique*, Paris : Dalloz.

NICCOL Andrew (1997), *Bienvenue à Gattaca*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Columbia Pictures/Jersey Films.

OFFERLÉ Michel (2008), Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e - XXI^e siècles), *Politix*, 1(81), p. 181-202. DOI : 10.3917/pox.081.0181

OLIVIER Lawrence (1996), Michel Foucault, éthique et politique, *Politique et Sociétés*, (29), p. 41-69. DOI : <https://doi-org.iepnomade-1.grenet.fr/10.7202/040017ar>

OWEN Robert Dale (1825), *Esquisse du système d'éducation suivi dans les écoles de New-Lanark* (trad. DESFONTAINES), Paris.

PAILLÉ Pierre (1994), L'analyse par théorisation ancrée, *Cahiers de recherche sociologique*, (23), p. 147-181.

PAILLÉ Pierre et MUCCHIELLI Alex (2012), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

PAQUETTE Marie-Claude (2005, juillet/août), Perceptions de la saine alimentation. État actuel des connaissances et lacunes au niveau de la recherche, *Revue canadienne de santé publique*, 96, p. S16-S21. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/41994477>

PAQUOT Thierry (2018), *Utopies et utopistes*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », (1^{ère} éd. : 2007).

PARSONS Talcott (1939, mai), The Professions and Social Structure, *Social Forces*, 17(4), p. 457-467. Disponible sur : <https://www.jstor.org/stable/2570695>

PAUGAM Serge et DUVOUX Nicolas (2013), *La régulation des pauvres*, Paris : PUF, coll. « Quadrige ».

PERRIER Florent (2015), *Topeaographies de l'utopie, esquisses sur l'art, l'utopie et le politique*, Paris : Editions Payot & Rivages, coll. « Critique de la politique ».

PERRIN Coline et SOULARD Christophe-Toussaint (2017), Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations, *Natures, Sciences, Sociétés*, 25(1), p. 3-6. DOI : 10.1051/nss/2017012

PERROT Etienne (2015, octobre), Pablo Servigne et Raphaël Stevens, Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes. Seuil, 2015, 304 pages, 19 €, dans Recensions, *Etudes*, p. 125-144. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2015-10-page-125.htm>

PESSIN Alain (2001), *L'imaginaire utopique aujourd'hui*, Paris : PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».

PESSIN Alain (2000), Approche critique de la notion d'utopie, *Economie et humanisme*, (354), p. 15-20. Disponible sur : <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r354.pdf>

PESSIN Alain et TORGUE Henry-Skoff (1980), *Villes imaginaires*, Paris : Editions du champ urbain.

PETITAT André (2016), Utopies et trans-formation. Utopiens et utopiennes en mouvement. Introduction, *Education et société*, 1(37), p. 5-14. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2016-1-page-5.htm>

PLATON (1966), *La République* (trad. BACCOU Robert), Paris : Garnier-Flammarion.

POINT Sébastien et VOYNNET FOURBOUL Dominique (2006), Le codage à visée théorique, *Recherche et applications en marketing*, 21(4).

POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul (1983), *Les récits de vie, Théorie et pratique*, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « le sociologue ».

POITRINEAU Abel (1987), *Les mythologies révolutionnaires, l'utopie et la mort*, Paris : PUF, coll. « Histoires ».

POULAIN Jean-Pierre (2013), Introduction et Les grands courants socio-anthropologiques et leur rencontre du « fait alimentaire », dans *Sociologies de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Paris : PUF, coll. « Quadrige », (1^{ère} éd. : 2002).

Premier congrès national et international de la Coopération socialiste tenu à Paris les 7, 8, 9 et 10 juillet 1900 (1900), Paris : Société nouvelle de librairie et d'édition. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1099204.r=congr%C3%A8s%20coop%C3%A9ration%20socialiste?rk=21459;2>

PROUDHON Pierre-Joseph (1997), *Qu'est-ce que la propriété ?*, Anthony : Editions Tops/H. Trinquier, (1^{ère} éd. : 1840).

PRUVOST Geneviève (2010), Récit de vie, dans PAUGAM Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris : Presses universitaires de France, p. 38-39. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/sociologie/671>

Publications Québec/LégisQuébec (1982), *Chapitre C-67.2, Loi sur les coopératives*. Disponible sur : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-67.2>

RAMOS Elsa (2015), *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, Paris : Armand Colin.

RAO Vijayendra Kasturi Ranga Varadaraja (1961), Quelques réflexions sur l'utopie économique, *Tiers-Monde*, 2(8), p. 455-478. DOI : 10.3406/tiers.1961.1302

RASTOIN Jean-Louis (2000), Une brève histoire économique de l'industrie alimentaire, *Economie rurale*, (255-256), *Les cinquante premières années de la SFER. Quel avenir pour l'économie rurale ?* p. 61-71. DOI : 10.3406/ecoru.2000.5157

RAULET Gérard (1992), L'utopie est-elle un concept ?, *Lignes*, 3(17), p. 102-117. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-lignes0-1992-3-page-102.htm>

RAYNAUD Dominique (2013), Epistémologie – Les concepts de la sociologie sont-ils d'une nature spéciale ? *Cortecs*. Disponible sur : <https://cortecs.org/cours/epistemologie-les-concepts-de-la-sociologie-sont-ils-dune-nature-speciale-par-dominique-raynaud/>

REGNIER Faustine, LHUISSIER Anne, GOJARD Séverine (2006), Introduction, dans *Sociologie de l'alimentation*, Paris : La Découverte, Coll. « Repères ».

RICŒUR Paul (2005/1997), *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Editions du Seuil.

RICŒUR Paul (1985), *Temps et récit*, vol. III, *Le temps raconté*, Paris : Seuil, coll. « Points Essais ».

RICŒUR Paul (1984), *Temps et récit*, vol. II, *La configuration dans le récit de fiction*, Paris : Seuil, coll. « Points Essais ».

RIOT-SARCEY Michèle (dir.) (2001), *L'utopie en questions*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, coll. « La Philosophie hors de soi ».

RIOT-SARCEY Michèle (1998), *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris : Albin Michel.

ROBERTSON Nicole (2012, October), Collective strength and mutual aid: Financial provisions for members of co-operative societies in Britain, *Business History*, 54(6), p. 925–944.

RODET Diane (2015), L'économie solidaire comme mouvement social : des dispositifs de qualité pour s'identifier, agir et mobiliser, *Revue française de socio-économie*, 1(15), p. 193-212.

RODET Diane (2008), Les définitions de la notion d'utilité sociale, *Economie et solidarités*, 39(1), p. 164-173.

ROSS Gary (2012), *The Hunger Games*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Lions Gate Film, Color Force.

ROTHENBERG Jason (2014-2018), *The 100*, [série télévisée], Etats-Unis d'Amérique : Alloy Entertainment, CBS Television Studios, Warner Bros Television.

ROUSSEAU François (2007), L'organisation militante, *RECMA*, (303), p. 44-66.

ROUSSELIERE Damien (2018), *Au-delà de l'utopie. La contribution matérielle des communautés icariennes au développement agricole et économique des Etats-Unis d'Amérique*, communication aux XVIII^e Rencontres du RIUESS à Rennes sur le thème « Modernité des idées et pratiques fondatrices de l'économie sociale et solidaire », 16-17 mai.

ROUZET Jacques (2013), *C'est quand le bonheur ? Utopistes, utopies au XX^e siècle*, Marseille : Editions Gaussen.

ROZA Stéphanie (2015), *Comment l'utopie est devenue un programme politique. Du roman à la Révolution*, Paris : Classiques Garnier, coll. « Les Anciens et les Modernes - Etudes de philosophie ».

RUMPALA Yannick (2016), Que faire face à l'apocalypse ? Sur les représentations et les ressources de la science-fiction devant la fin d'un monde, *Questions de communication*, (30). DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10796

SADOUX Stéphane (2015a), Ni ville ni suburb, le retour des garden cities en Grande-Bretagne, *Socio-anthropologie*, (32). Disponible sur : <https://doi-org.iepnomade-1.grenet.fr/10.4000/socio-anthropologie.1929>

SADOUX Stéphane (2015b), Concevoir et représenter l'utopie, la diffusion du modèle des garden cities en Grande-Bretagne, 1898-2015, *Communication et organisations*, (48), *Les organisations utopiennes*, p. 25-38.

SAINT-SIMON (1977), *De l'organisation sociale*, dans *Œuvres complètes, tome V*, [s. l.] : Editions anthropos, p. 110-172.

SAINT-SIMON (1977), *Sur la querelle des abeilles et des frelons ou sur la situation respective des producteurs et des consommateurs non producteurs*, dans *Œuvres complètes, tome II*, [s. l.] : Editions Anthropos, p. 211-234.

SAINT-SIMON (1977), *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, dans *Œuvres complètes, tome I*, [s. l.] : Editions Anthropos, p. 11-60.

SCHWENTKE Robert (2016), *The Divergent Series: Allegiant*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Lionsgate et Summit Entertainment.

SCHWENTKE Robert (2015), *The Divergent Series: Insurgent*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Red Wagon Entertainment et Summit Entertainment.

SEGURA Maurice, PRZYCHODZEN Janusz, BRISSETTE Pascal, CHOINIERE Paul, LAFRANCE Geneviève (dir.) (2003), *Imaginaire social et discours économique*, Montréal : Département d'études françaises de l'Université de Montréal, coll. « Paragraphes ».

SEMAL Luc (2017), Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique, *La pensée écologique*, 1(1). DOI : 10.3917/lpe.001.0145

Sénat (2013), *Projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire*. Disponible sur : <http://www.senat.fr/leg/pjl12-805.html>

SHENK Timothy et MITCHELL Timothy (2015), Les savoirs de l'économie, dans PESTRE Dominique, *Histoire des sciences et des savoirs, tome 3 Le siècle des technosciences (depuis 1914)*, Paris : Seuil, p. 233-251

SIMÉON Ophélie (2014, octobre), Entre utopie et père du socialisme : réceptions de Robert Owen en Grande-Bretagne, *Lien social et politiques, Utopies économiques*, (72), p. 19-37. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1027204ar>

SINIGAGLIA Jérémy (2006), Jacques Ion, Spyros Franguiadakis, Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Paris, Éd. Autrement, coll. Cevipof/Autrement, 2005, 139 p, *Questions de communications*, (9), p. 541-542. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7987>

SPIELBERG Steven (2002), *Minority Report*, [film], Etats-Unis d'Amérique : Amblin Entertainment, Cruise/Wagner Productions, Blue Tulip Productions.

STEINER Philippe (2016), *Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris : PUF.

TALLENT Adrien (2019, janvier-février), Une autre fin du monde est possible. Vivre l'effondrement (et pas seulement y survivre), Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Gauthier Chapelle, Seuil, 2018, 336 p., 19 €, dans *Cultures, Esprit*, (1-2), p. 203-265.

TEMMAR Malika, ANGERMULLER Johannes et LEBARON Frédéric (dir.) (2013), *Les discours sur l'économie*, [s. l.] : CURAPP-ESS.

THOME Pierre (dir.) (2012), *Créateurs d'utopie. Démocratie, Autogestion, Economie sociale et solidaire*, Gap : Editions Yves Michel.

TILLY Charles (1984, octobre), Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, (4), p. 89-108. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/3769489>

TILLY Charles et TARROW Sidney (2008), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris : Sciences Po Les Presses.

TOPÇU Sezin (2006), Nucléaire : de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives, *Natures Sciences Sociétés*, (14), p. 249-256. DOI: 10.1051/nss:2006037

TOURAINE Alain (1990), Les écoles sociologiques, *Cahiers de recherche sociologique*, (14), p. 21–34. DOI : 10.7202/1002084ar

TOURAINE Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Paris : Editions du Seuil.

TRAINI Christophe et SIMEANT Johanna (2009), Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ?, dans TRAINI Christophe, *Emotions...Mobilisations !*, Paris : Presses de Sciences Po, coll. « Académique », p. 11-34.

URVOA Philippe (2019), *L'ESS face aux évolutions du militantisme. Facteurs, formes et objets de militance chez les étudiants en Économie Sociale et Solidaire* (mémoire), Grenoble : Université Grenoble Alpes.

Utopies. Changer le monde. Les grands textes expliqués (2015, mars-avril), *Le Point*, hors-série.

Utopies. Ils rêvent d'un monde meilleur (2014, mai), *France culture papiers*, (10).

Utopies vivantes (2017, mars), *XXI*, hors-série.

VADEAN Mirella et DAVID Sylvain (2011), Avant-propos. La figure, une force de l'imaginaire et de la pensée, *Figures et discours critique*, Québec : PUQ, coll. « Figura », (27), p. 7-10

VAILLANCOURT Yves (2008, décembre), L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels, *Cahiers du CRISES*, (ET0805). Disponible sur : https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET0805.pdf

VAILLANCOURT Yves et FAVREAU Louis (2001), Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire, *Revue internationale de l'économie sociale (RECMA)*, 281, p. 69-83.

VAN DIJK Teun (2006), Politique, idéologie et discours, *Semen* (trad. BOUVARD Emmanuelle et PETITCLERC Adèle), (21), p. 1-19. Disponible sur : <http://semen.revues.org/1970>

VANINI DE CARLO Katja (2014, janvier), Se dire e(s)t devenir – La recherche biographique comme choix épistémologique, *Interrogations ?*, *L'approche biographique*, (17). Disponible sur : <http://revue-interrogations.org/-No17-L-approche-biographique->

VIENNEY Claude (1994), *L'économie sociale*, Paris : La Découverte, coll. « Repères ».

VIGNET Julien (2012), Des imbrications entre l'économie et le politique. Monographie d'une boutique sociale, *Le sociographe*, 5(5), p. 75-94. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2012-5-page-75.htm>

VILLETTE Marc-André (2015), Coopérative et rapport au travail : le cas d'une CAE, *RECMA*, (338), p. 69-84.

VUARNET Jean-Noël (1976), Utopie et atonie, *Littérature*, (21), p. 3-9. DOI : 10.3406/litt.1976.2031

WALTER Philippe (2011), Les enjeux passés et futurs de l'imaginaire Mythème, mythanalyse et mythocritique, *Pratiques linguistique, littéraire, didactique*, (151-152), p. 39-48. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/pratiques/1769>

WEBER Max (2016), *Concepts fondamentaux de sociologie* (trad. GROSSEIN Jean-Pierre), [s. l.] : Gallimard, coll. « tel », (1^{ère} éd. : 1922).

WEBER Max (2003), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme suivi d'autres essais* (trad. GROSSEIN Jean-Pierre et CAMBON Fernand), Gallimard, coll. « nrf », (1^{ère} éd. : 1905).

WEBER Max (1971), *Economie et société*, tome premier, (trad. FREUND Julien, KAMNITZER Pierre, BERTRAND Pierre, DE DAMPIERRE Eric, MAILLARD Jean et CHAVY Jacques), Paris : Plon.

WEBSTER Anthony, WALTON John K. (2012, October), Introduction, in The Business of Co-operation: National and International Dimensions since the Nineteenth Century, *Business History*, 54(6), p. 825–832.

WHITELEY Sheila (2012), Contre-cultures n° 2 : utopies, dystopies, anarchie, *Volume !* 2(9). Disponible sur : <http://volume.revues.org/3418>

WRIGHT Eric Olin (2017), *Utopie réelles*, (trad. FARNEA Vincent), Paris : La Découverte, coll. « L’horizon des possibles » (1^{ère} éd. : 2010).

WUNENBURGER Jean-Jacques (2013), *L’imaginaire*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », (1^{ère} éd. : 2003).

ZIMMER Amélie, ORQUIZA CHERFEM Carolina (2015, avril), Eléments pour une théorie de l’ESS : les cas du Brésil et de la France, *RECMA*, (336), p. 36-49.

Table des matières

Remerciements	4
Sommaire	5
Ecriture inclusive.....	10
Introduction	11
Section 1 : La reconfiguration de l’utopie dans les imaginaires sociaux	12
Section 2 : L’économie sociale (et solidaire)	15
Section 3 : Des liens entre utopie et économie sociale (et solidaire) : histoire, théorie et politisation.....	21
Section 4 : Le champ de l’alimentation pour investiguer.....	26
Section 5 : Plan.....	27
Partie 1. Cadre théorique : l’utopie.	28
Chapitre 1. L’utopie et les utopies	28
Section 1 : Enjeux méthodologiques de l’utopie.....	29
1.1. L’utopie existe-t-elle ? Définir sans diluer : la diversité des objets qualifiés d’utopie	29
1.2. La normativité des définitions rencontrées	37
Section 2 : Quelques supports et thèmes privilégiés des utopies : premiers éléments de théorie.....	42
2.1. Les communautés utopiques	43
2.2. De la rationalité dans les utopies : quand tout fait sens	47
2.3. Les projets architecturaux et la planification urbaine	51
2.4. Les écrits utopiques : romans et projets	56
Chapitre 2. Des limites de la réalité à l’horizon repoussé : utopie, matérialité et action	71
Section 1 : Des typologies suggérant une scission entre utopies d’action et utopies intellectuelles : ruptures et continuités historiques des utopies.....	72
Section 2 : L’action comme impératif utopique	75

Section 2 : Analyser les résultats.....	152
2.1. Positionnement dans les différentes démarches d'analyse : posture illustrative, posture restitutive et posture analytique ; analyse structurale ou sociolinguistique interactionniste	152
2.2. L'utilisation d'un CAQDAS pour le codage : NVivo.....	156
2.2.1. Les CAQDAS.....	157
2.2.2. Les fonctionnalités de NVivo.....	158
2.2.3. Les stratégies de codage	161
2.2.3.1. Découper	161
2.2.3.2. Ranger	164
Section 3. Présentation du terrain.....	167
3.1. Comment et de quoi parlent les enquêtées ?	167
3.2. Les missions	170
3.3. Les activités.....	176
3.5. Les valeurs.....	177
3.6. Conclusion de l'aperçu.....	179
Conclusion de la partie méthodologique : les limites constatées	180
Partie 3 : Présentation des résultats : le rapport à l'économie et au politique des acteur-trices	181
Chapitre 4. Le rapport à l'économie dominante, entre distanciation et emprunts : un modèle de la débrouille	181
Préambule : Economie, domination et utopie	183
Section 1 : Les ressources humaines : salariat, bénévolat et sociétariat.....	189
Section 2 : Le financement comme moyen, entre alignement et démarcation.....	195
2.1. L'équilibre budgétaire, une contrainte et une limite au sens de Martuccelli (2014)	195
2.2. La représentation des financements : autofinancement, appels à projets et subventions.....	200

2.3. Conclusion partielle : le financement de l'utopie ou le financement contre l'utopie ?	214
Section 3 : La question du prix : être concurrentiel ou « juste » ?	216
Section 4 : Croître, compter et mesurer : le primat des missions	222
Section 5 : Une répartition des bénéfices propre à l'ES(S) comme conséquence d'un principe affirmé de non-lucrativité	228
Conclusion : des continuums qui témoignent d'un modèle de la débrouille	231
Chapitre 5. Penser global ? La politisation comme enjeu de création d'un horizon utopique contre l'idéologie	236
Section 1 : Allier performance économique et valeurs dans un cadre où le politique semble secondaire	238
Section 2 : Quand l'action a un sens politique	248
2.1. Une logique descendante guidée par la recherche du sentiment d'utilité	249
2.2. La logique ascendante : du proche au lointain	261
Section 3 : Quand faire et dire s'imbriquent	266
Section 4 : Quand la pensée s'ancre dans l'organisation : l'impression de proximité comme condition de distinction	273
Section 5 : Quand seules sont pensées les pratiques : le concret pur entre distinction et opposition	283
Conclusion : un alignement jamais total mais une politisation plutôt faible	285
Partie 4 : L'éclatement de l'horizon utopique au profit de l'action restreinte	288
Chapitre 6. Agir local : l'impératif d'une action qui se suffit à elle-même comme porteuse de sens	288
Section 1 : l'action comme rêverie affirmative en contrepoids de l'effacement de l'horizon	290
1.1. L'action comme rejet de la politique mais non du politique : de l'horizon commun à l'horizon mosaïque	291
1.2. Un effacement <i>du</i> politique qui n'est que momentané : l'horizon mis entre parenthèses	295

1.3. De la quête du bonheur à la quête de l'utilité : l'action au service de l'épanouissement individuel.....	297
1.3.1. La satisfaction au travail : maîtriser son bonheur, de l'horizon aux valeurs	297
1.3.2. Epanouissement et utilité : le concret du colibri comme condition du bonheur	304
1.3.2.1. Le concret à portée individuelle : répondre au besoin de sens.....	305
1.3.2.2. Le concret à portée politique : un cumul d'actions pour une transformation globale	309
Section 2 : l'action comme impératif : un engagement jusqu'au sacrifice	314
2.1. L'engagement naturel, le sens inné de l'engagement.....	316
2.2. De la continuité entre vie professionnelle et privée au débordement : l'engagement dans l'emploi comme prolongement de soi et pourvoyeur d'identité collective	320
2.2.1. La valorisation de soi par le récit de son engagement.....	322
2.2.2. Du rejet de l'argent au sentiment de sous-rémunération.....	324
2.2.3. Donner son temps, entre volonté et sacrifice	329
Conclusion.....	335
Chapitre 7. L'individu comme objet de transformation : bénéficiaires et sensibilisation..	338
Section 1 : L'individu à transformer, de l'autrui bénéficiaire au (presque) semblable consommateur-trice	340
1.1. Les preuves de l'efficacité d'une transformation axée sur l'individu : anecdotes exemplaires et chiffres	343
1.2. Le rapport aux « bénéficiaires » comme mise en œuvre du sentiment d'utilité : relationnel et reconnaissance.....	348
1.3. Quand aider c'est « empouvoirer » : les paradoxes d'une émancipation dont on est dépossédé	357
1.3.1. Rendre actif-ves des bénéficiaires : l'enjeu de la dignité perdue, la recherche du mérite.....	360
1.3.2. De l'empowerment à l'autonomie, de l'autonomie à la normalisation : un empowerment qui tend vers le modèle néolibéral.....	370

1.3.3. La consommation alimentaire comme objet d'injonction comportementale : une consommation à enjeux multiples, un effet miroir entre acteur·trices et bénéficiaires	379
1.4. Conclusion partielle : sentiment d'utilité, nature de la consommation et identité	388
Section 2. L'outil formalisé de la transformation de l'individu : la sensibilisation, nouvelle version de l'éducation coopérative ?	393
2.1. D'hier à aujourd'hui : les enjeux de l'éducation dans l'ES(S).....	394
2.2. L'éducation-sensibilisation pour les autres et pour soi, entre activité spécifique, préoccupation secondaire et imprégnation par le travail.....	396
Conclusion.....	406
Conclusion.....	410
Bibliographie	426
Table des matières	465
Table des figures	471
Table des annexes.....	473
Annexes	475
Résumé en anglais	511
Résumé en français.....	512

Table des figures

Figure 1. Evolution du terme « utopie ».....	34
Figure 2. Les interactions entre individu et collectif dans la légitimation de l'ordre existant .	97
Figure 3. Les registres discursifs des idéologues et des utopistes.....	101
Figure 4. Types de documents transmis	147
Figure 5. Rapprochement des organisations de l'ES(S) québécoises et françaises	150
Figure 6. Longueur et spontanéité des entretiens	168
Figure 7. Nuage de mots issue de l'analyse lexicale du code « mission orga ».....	173
Figure 8. Nuage de mots issu de l'analyse lexicale du code « activités ».....	176
Figure 9. Nuage de mots issue de l'analyse lexicale du code « valeurs ».....	177
Figure 10. Synthèse des thèmes communs aux missions, activités et valeurs des organisations	179
Figure 11. Représentation simplifiée de l'économie dominante.....	187
Figure 12 : Rapport des acteur·trices de l'ES(S) aux ressources humaines.....	189
Figure 13. Présentation spontanée des questions financières.....	197
Figure 14. Répartition des organisations qui abordent spontanément la dimension financière	197
Figure 15. Les types de financement disponibles pour les OBNL et associations loi 1901 selon les acteur·trices	201
Figure 16. Recours au financement extérieur tous statuts et territoires confondus.....	204
Figure 17. Positionnements vis-à-vis de la notion de concurrence	219
Figure 18. Le rapport à la croissance	223
Figure 19. Les bénéfices réinvestis en interne ou pour la communauté.....	230
Figure 20. Synthèse des caractéristiques du rapport à l'économie	231
Figure 21. Propension des acteur·trices français·es et québécois·es à aborder la question économique	233
Figure 22. Répartition Québec/France des acteur·trices qui présentent des éléments d'alignement sur l'économie dominante	233
Figure 23. Répartition des acteur·trices selon leur politisation	237
Figure 24. Politisation importante : les différents types de montée en généralité du corpus.	243
Figure 25. Répartition géographique des organisations montant en généralité	244
Figure 26. Montée en généralité et conflictualité.....	248

Figure 27. Incarner ou trouver le politique.....	249
Figure 28. Incarner le politique : organisation et individu	250
Figure 29. Des principes qui se distinguent	267
Figure 30. Le continuum entre valeurs et profit	268
Figure 31. Répartition géographique des acteur·trices qui investissent l'échelle de l'organisation	273
Figure 32. Une distinction à l'échelle de l'organisation.....	274
Figure 33. Les activités comme principale manière de parler de son organisation.....	283
Figure 34. Présentation générale de l'organisation.....	293
Figure 35. Présentation des missions	294
Figure 36. Les liens entre mission et activités	295
Figure 37. La recherche d'utilité, préoccupation partagée	306
Figure 38. L'abstraction en opposition au concret-utile	308
Figure 39. Modèle de transformation de l'enquête de [G].....	312
Figure 40. Répartition des enquêté·es entre le Québec et la France.....	342
Figure 41. Répartition des enquêté·es selon les statuts de leur organisation.....	342
Figure 42. Répartition genrée des enquêté·es.....	342
Figure 43. Rhétorique des acteur·trices : le prescrit et le proscrit.....	359
Figure 44. Répartition géographique des acteur·trices selon la rhétorique mobilisée.....	359
Figure 45. Les enjeux alimentaires les plus cités	381
Figure 46. Identités professionnelles, engagement et contact humain	392
Figure 47. Le public scolaire comme cible privilégiée de l'éducation	399
Figure 48. Faible politisation et diminution de l'échelle de pensée	413
Figure 49. Comparaison Québec/France : les modalités de la faible politisation	414
Figure 50. Exemplarité et diffusion du comportement souhaitable : activité et consommation	417
Figure 51. L'utopie des acteur·trices de l'ES(S) : faible politisation, éclatement de l'horizon et maîtrise	419
Figure 52. Penser global, agir local.....	422

Table des annexes

Annexe 1 : Grille d’entretien pour les acteur·trices institutionnel·les	475
Annexe 2 : Guide d’entretien des acteurs·trices de terrain	477
Annexe 3 : Présentation des organisations expertes.....	480
Annexe 4 : Longueur des entretiens	480
Annexe 5 : Spontanéité ou nombre d’interventions des acteurs·trices par entretiens	481
Annexe 6 : Codes les plus fréquents	481
Annexe 7 : Codes mobilisés dans le plus d’entretiens	483
Annexe 8 : Comparaison entre les codes les plus fréquents dans l’ensemble du corpus et les codes qui reviennent dans le plus d’entretien.....	484
Annexe 9 : Taux de couverture des nœuds	485
Annexe 10 : Analyse lexicale du code « mission orga ».....	487
Annexe 11 : Les abeilles d’[AP]	487
Annexe 12 : Cooccurrence des codes « mission orga » et « territoire »	490
Annexe 13 : Présentation des missions des organisations du corpus	490
Annexe 14 : Présentation des missions des organisations du corpus bis	492
Annexe 15 : Cooccurrences dans la consommation responsable	493
Annexe 16 : Analyse lexicale du code « activités »	493
Annexe 17 : Analyse lexicale du code « valeurs ».....	494
Annexe 18 : Analyse qualitative de la cooccurrence entre temps et activité	494
Annexe 19 : Des projets communautaires aux projets coopératifs selon Henri Desroche (1976)	497
Annexe 20 : Cheminement de l’échantillonnage au Québec	498
Annexe 21 : Présentation de la documentation écrite	498
Annexe 22 : Le mémo « les héros » attaché au nœud « public(s) »	501

Annexe 23 : Le mémo attaché à [CF].....	501
Annexe 24 : Les différents types de mémos selon Hutchison (et <i>al.</i> , 2012).....	504
Annexe 25 : Les échelles de codage selon Point et Voynnet Fourboul (2006).....	505
Annexe 26 : Exemple de codage multiple d'un passage	505
Annexe 27 : Un exemple de codage en arborescence : le code « représentations ESS »...	506
Annexe 28 : Caractéristiques des acteur·trices de terrain rencontré·es	507
Annexe 29 : Répertoire des organisations rencontrées	508

Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien pour les acteur·trices institutionnel·les

En quoi consiste selon vous/votre organisation l'économie sociale (et solidaire) ?

- Qu'est-ce qui en est inclus/exclus ?
- Sur quels critères ?
- Comment hiérarchisez-vous ces critères entre eux ?
- Quelles sont les organisations-types de l'économie sociale ?
- taille ?
- Pouvez-vous me parler des expressions suivantes : économie sociale/économie solidaire/économie sociale et solidaire/secteur communautaire/tiers secteur
 - Lesquelles utilisez-vous ? pourquoi ? lesquelles n'utilisez-vous pas ? pourquoi ?
 - Comment s'articulent-elles entre elles ?

Quelles sont les particularités de l'économie sociale ?

- Comment qualifieriez-vous ces particularités ? (par ex : contrainte/faiblesse/atout)

Quelles sont les missions de l'économie sociale ?

- En quoi ces missions vous semblent pertinentes/importantes ?
- Lesquelles vous semblent le plus important et pourquoi ?
- En quoi ces missions sont propres à l'économie sociale ? En quoi sont-elles communes à d'autres domaines et auxquels ?

Comment situez-vous l'économie sociale par rapport au reste de l'économie ?

- Par rapport à l'économie privée lucrative ? (par ex : majoritaire/minoritaire/puissante/faible)
- Par rapport au secteur public ?

Que sera dans le futur l'économie sociale ?

Quelle est la mission de votre propre organisation ?

→ Comment la mission de votre propre organisation s'articule-t-elle à l'économie sociale (par ex : plaidoyer, connaissance, organisation en réseau) ?

→ Pourquoi cette mission vous semble importante ?

Comment articuleriez-vous l'économie sociale et l'utopie ?

→ Par exemple : aucun rapport/concerne certains acteurs de l'économie sociale/tous

→ Que pensez-vous de l'association parfois faite entre économie sociale et utopie ?

Parcours

Sachant que je travaille sur l'utopie

→ Avez-vous des secteurs d'activités à me conseiller pour ma recherche ?

→ Avez-vous des organisations à me conseiller pour ma recherche, dans le domaine de la consommation ?

Annexe 2 : Guide d'entretien des acteurs·trices de terrain

Lancement	Thèmes possibles	Sous-thèmes possibles	Précisions possibles
Pouvez-vous me parler (de la mission) de l'organisation ?	Emergence de la mission	Qui, quand, où, comment	
	Transformations de la mission au cours du temps	Transformations positives/négatives, extension de la mission/resserrement, inclusion/exclusion	
	But de la mission	Objet de l'organisation, grand objectif et sous-objectifs, projet général et activités quotidiennes	
	Importance de la mission	Pourquoi cette mission en particulier (plutôt qu'une autre)	
	Inscription dans un secteur d'activité	But du secteur d'activité	Objet du secteur d'activité, grand objectif et sous-objectifs, projet général et activités
		Importance du secteur d'activité	Pourquoi ce secteur (plutôt qu'un autre)
	Inscription dans l'ES(S)	But de l'ES(S)	Objet de l'ES(S), grand objectif et sous-objectifs, projet général et activités
		Importance de l'ES(S)	Pourquoi l'ES(S) (plutôt qu'autre chose)
	Inscription dans une des familles de l'ES(S)	Laquelle	
		But de cette famille de l'économie sociale	Objet de cette famille de l'ES(S), grand objectif et sous-objectifs, projet général et activités
		Importance de cette famille de l'économie sociale	Pourquoi cette famille de l'ES(S) (plutôt qu'une autre)
	Comment cette mission est réalisée	Moyens	
		Règles de fonctionnement	
		Limites / défis	
		Souhaits	

Lancement	Thèmes possibles	Sous-thèmes possibles	Précisions possibles
Pouvez-vous me parler de ce qui vous a mené à faire ce que vous faites aujourd'hui ?	Formation	Quelle formation	
		Appétence pour les études suivies	Qualification et intensité de l'appétence : par exemple dégoût, désintérêt, intérêt, vocation
		Réorientation	
		Retour aux études	
		Rapport entre la formation et l'activité exercée aujourd'hui	Si sans rapport : quel cheminement?
	Expériences	Première expérience dans l'ES(S)	Bénévolat
		Première expérience dans le secteur d'activité	
		Engagement hors ES(S)	
		Expériences de travail hors ES(S)	
		Déclencheur de l'orientation vers l'ES(S) ou le secteur d'activité	
		Expériences positives/négatives	
	Situation aujourd'hui	Activité exercée	But de l'activité
			Importance de l'activité
			Satisfaction
			Difficultés
		Inscription dans un secteur d'activité	But du secteur d'activité
			Importance du secteur d'activité
			Difficultés
		Inscription dans l'ES(S)	But de l'ES(S)
			Importance de l'ES(S)
			Difficultés
		Inscription dans une des familles de l'ES(S)	Laquelle
			But de cette famille de l'ES(S)
			Importance de cette famille de l'ES(S)

			Difficultés

Annexe 3 : Présentation des organisations expertes

Code	Mission(s)	Pays	Nombre de pages de la retranscription
ZA	Fédération de l'ESS	Québec	19
ZC	Recherche-action sur l'ESS	Québec	19
ZD	Fédération locale de l'ESS	Québec	13
ZG	Services financiers pour l'ESS	Québec	38
ZK	Fédération d'une famille de l'ESS	France	17
ZL	Fédération d'une famille de l'ESS	France	Pas de retranscription (problème d'enregistrement) : notes d'entretien + documents écrits sur l'organisation
ZO	Fédération locale de l'ESS	France	9

Annexe 4 : Longueur des entretiens

Nombre de pages de la retranscription	Nombre d'entretiens	Pourcentages ⁵¹⁰	Nom anonymisé des organisations
Moins de 5	1	2,1	C bis ⁵¹¹
6-10 pages	2	4,2	CD ; ZO
11-15 pages	13	27,1	BV ; BZ ; CM ; BP ; AL ; AZ ; L ; ZD ; AC ; AD ; AF bis, AQ ; AW
16-20 pages	20	41,7	BL ; BF ; BM ; CJ ; CK ; CN ; BQ ; BW ; C ; M ; O ; Z ; AB ; ZA ; ZC ; AF ; AM ; AS ; P ; Y
21-25 pages	6	12,5	BN ; G ; J ; AJ ; AP ; D
26-30 pages	3	6,3	AV ; BO ; CB
Plus de 30 pages	3	6,3	BG ; CF ; ZG

⁵¹⁰ Arrondis au dixième. Du fait de cet arrondi, le total de la colonne n'est pas égal à 100.

⁵¹¹ Le seul entretien dont la retranscription mesure moins de cinq pages est l'entretien complémentaire effectué avec la directrice de [C] suite à un premier entretien avec une stagiaire, d'où le nom [C bis].

Annexe 5 : Spontanéité ou nombre d'interventions des acteurs·trices par entretiens

Nombre de prises de parole ⁵¹²	Nombre d'entretiens	Nom anonymisé des organisations
Moins de 10	1	C bis
De 11 à 15	2	BM et AQ
De 16 à 20	4	BO ; CB ; BV, AF bis
De 21 à 25	9	BQ ; BF ; BN ; AS ; AW ; CD ; BG ; BW ; AC
De 26 à 30	11	P ; CM ; AP ; Y ; ZG ; BL ; AV ; AJ ; D ; CF ; CN
De 31 à 35	5	AB ; AD ; ZC ; AL ; BP
De 36 à 40	8	BZ ; CK ; AZ ; ZD ; O ; AM ; ZO ; ZA
De 41 à 45	3	CJ ; Z ; AF
Plus de 45	5	L ; M ; G ; C ; J

Annexe 6 : Codes les plus fréquents

Code	Occurrence
Récits de vie	273
Histoire orga	181
Public(s)	181
Ressources humaines	171
Activité	164
Valeurs	146
Représentations ESS	141

⁵¹² Dans l'utilisation de NVivo, les réponses des enquêté.e.s ont été codées comme des « cas » : c'est sur ce chiffre que se base ce tableau.

Modèle économique	134
Coopératives	128
Travail	124
Mission orga	123
Gouvernance	116
Engagement	107
Alimentation	104
Territoire	100
Association	98
Partenariat	80
Vrac	72
Avenir	68
Distinction vis-à-vis monde extérieur	67
Entreprises ESS	60
Approvisionnement	52
Collectif	48
Politique	47
Communication	45
Le faire	36
Expansion	35
Limites ou défis	34
Sacrifice-devoir	32
Points forts	18
Utopie	17
Taille de l'organisation	16
Concurrence	16
Evaluation	7
Histoire ESS	3

Annexe 7 : Codes mobilisés dans le plus d'entretiens

Code	Nombre d'entretien où le thème apparaît
Histoire orga	48
Mission orga	45
Récits de vie	45
Valeurs	44
Modèle économique	42
Activité	41
Travail	39
Ressources humaines	38
Alimentation	35
Territoire	35
Partenariat	34
Gouvernance	34
Engagement	34
Avenir	34
Vrac	33
Public(s)	33
Coopératives	32
Association	30
Représentations ESS	29
Communication	28
Approvisionnement	23
Collectif	23
Limites ou défis	22
Distinction vis-à-vis du monde extérieur	21
Le faire	21
Entreprises ESS	18

Sacrifice-devoir	17
Expansion	16
Utopie	13
Concurrence	13
Politique	12
Taille de l'organisation	12
Points forts	8
Evaluation	5
Histoire ESS	3

Annexe 8 : Comparaison entre les codes les plus fréquents dans l'ensemble du corpus et les codes qui reviennent dans le plus d'entretien

Code	Références/fichiers ⁵¹³	Résultat ⁵¹⁴
Récits de vie	273/45	6,07
Histoire orga	181/48	3,77
Public(s)	181/33	5,49
Activité	164/41	4,00
Valeurs	146/44	3,32
Modèle économique	134/42	3,19
Ressources humaines	171/38	4,50
Représentations ESS	141/29	2,86
Coopératives	128/32	4,00
Travail	124/39	3,18
Mission orga	123/45	2,73
Gouvernance	116/34	3,41
Engagement	107/34	3,15

⁵¹³ Dans les termes de NVivo, ce ratio équivaut à thèmes les plus fréquents/thèmes qui reviennent dans le plus d'entretien.

⁵¹⁴ Arrondi au centième.

Alimentation	104/35	2,97
Territoire	100/35	2,86
Association	98/30	3,27
Partenariat	80/34	2,35
Vrac	72/33	2,18
Avenir	68/34	2,00
Distinction vis-à-vis du monde extérieur	67/21	3,19
Entreprises ESS	60/18	3,33
Approvisionnement	52/23	2,26
Collectif	48/23	2,09
Politique	47/12	3,92
Communication	45/28	1,61
Le faire	36/21	1,71
Expansion	35/16	2,19
Limites ou défis	34/22	1,55
Sacrifice-devoir	32/17	1,88
Points forts	18/8	2,25
Utopie	17/13	1,31
Concurrence	16/13	1,23
Taille de l'organisation	16/12	1,33
Evaluation	7/5	1,40
Histoire ESS	3/2	1,50

Annexe 9 : Taux de couverture des nœuds

Thème	Taux de couverture
Récits de vie	10,41%
Histoire orga	9,2%
Public(s)	5,63%

Ressources humaines	5,25%
Activité	5,22%
Représentations ESS	5,11%
Gouvernance	4,72%
Valeurs	4,24%
Travail	4,19%
Mission orga	4,01%
Alimentation	4,00%
Coopératives	3,56%
Modèle économique	3,52%
Engagement	3,25%
Association	2,77%
Avenir	2,43%
Territoire	2,43%
Distinction vis-à-vis monde extérieur	2,35%
Partenariat	2,08%
Politique	1,88%
Expansion	1,59%
Limites ou défis	1,44%
Collectif	1,42%
Approvisionnement	1,14%
Vrac	1,13%
Sacrifice-devoir	1,07%
Le faire	1,02%
Communication	0,91%
Utopie	0,91%
Entreprise ESS	0,87%
Points forts	0,69%
Taille de l'organisation	0,69%

Concurrence	0,54%
Evaluation	0,21%
Histoire ESS	0,13%

Annexe 10 : Analyse lexicale du code « mission orga »

Terme	Occurrence dans le code « mission orga »
Gens	144
Produits	75
Sociale	71
Alimentaire	70
Santé	46
Personnes	41
Créer	36
Ville	35
Abeilles	34
Légumes	34

Annexe 11 : Les abeilles d'[AP]

Oui, euh, alors, au niveau de la conscientisation c'est assez euh assez incroyable comme la situation des abeilles est extrêmement mal expliquée autant au niveau de la population en général que même les documentaires qu'on peut euh trouver à la télé *etc.* Euh, la meilleure façon d'expliquer ça un peu c'est que, c'est d'expliquer la problématique au niveau de l'*apis mellifera* en Amérique du Nord par exemple. Donc euh, c'est pas en Amérique du Nord d'ailleurs c'est partout, euh le problème c'est qu'on a beaucoup tendances à, les articles, les documentaires, les capsules radios qui parlent des abeilles ont souvent tendance à être un peu expéditives dans leur explication, c'est des petites capsules qui vont durer entre cinq et trente minutes et le problème est beaucoup plus complexe qu'on ne peut l'expliquer dans ce temps-là. Puis les médias ont tendance un peu toujours à vouloir accrocher par les émotions donc euh ils ont tendance à mal formuler la problématique et le problème c'est le suivant : c'est qu'on

véhicule souvent l'idée par exemple que les abeilles sont en voie de disparition, tout le monde croit que c'est ça qui se passe et euh alors y a toutes sortes de campagnes pour sauver les abeilles etc. Le truc c'est que les abeilles à miel sont pas du tout en voie de disparition parce que elles sont semi-domestiquées donc elles sont pas plus en voie de disparition que le porc ou la vache *Austin* parce que les apiculteurs s'assurent à travers toutes sortes de méthodes de reproduction que ces abeilles-là perdurent. Donc l'abeille à miel est pas en voie de disparition. Ce qui se passe c'est qu'elles sont en déclin, c'est-à-dire qu'elles arrivent de moins en moins à résister à tous les facteurs de stress qui sont dans l'environnement. Donc on parlait des pesticides un peu plus tôt, mais c'est aussi les pertes de biodiversité, l'étalement urbain, les monocultures, la nourriture, les cultures transgéniques, et la liste est très longue. Tout ça c'est des stress que les abeilles vivent très mal. Et le syndrome d'effondrement des colonies en fait c'est multifactoriel, c'est complexe mais c'est comme nous en fait, c'est toute une série des stress qui s'accumulent et un moment donné y a un stress de plus qui vient frapper la colonie qui va faire en sorte que la colonie s'effondre. Mais ça veut pas dire que les abeilles vont disparaître. Ça veut dire que les abeilles en fait servent de sentinelles, elles nous montrent que l'environnement avec, l'environnement dans lequel elles doivent négocier est absolument pas soutenable, y a toute une série de stress avec lequel elles peuvent pas négocier en fait. Et nous on s'assure qu'elles perdurent en les, en faisant de la reproduction. Donc elles ne vont pas disparaître mais elles n'arrivent pas à tenir le coup, d'année en année les pertes hivernales sont énormes euh [dans noms des Provinces] c'est soixante-dix pour cent des apiculteurs qui ont eu une perte euh, je sais plus c'est quoi exactement, ça je pourrai te les envoyer les chiffres un peu plus exacts, mais c'est soixante-dix pour cent des apiculteurs en [nom d'une Province] qui ont eu des pertes bien au-delà de la normale. Au [nom d'une Province] les pertes ont été entre soixante et quatre-vingt pour cent. Donc imagine, imagine dans l'industrie porcine par exemple, si y avait des pertes de quatre-vingt pour cent, soixante-quatre-vingt pour cent ça ferait une crise, alors que dans le cas des abeilles c'est un peu comme si c'était normal. C'est pas du tout normal. Et donc l'autre truc c'est que bon, les abeilles à miel ça nous intéresse parce que y a un intérêt économique parce qu'elles produisent le miel et elles servent aussi pour la pollinisation dans le contexte agro-alimentaire. Toute la société a un intérêt à surveiller un petit peu ce qui se passe avec les abeilles mellifères, à miel. Mais ce qu'elles vivent ça nous indique en fait que euh, si les abeilles avec tout le soutien qu'on leur offre ont autant de difficultés à survivre, qu'est-ce que ça veut dire au niveau des pollinisateurs indigènes ? Parce que l'abeille mellifère en Amérique du Nord elle est pas du tout indigène, elle est importée, en Amérique du Nord y a jamais eu d'abeilles à miel. Mais y a eu, y a des centaines d'espèces de pollinisateurs, dont certains sont des abeilles, mais

pas des abeilles à miel, donc elles ne fabriquent pas de miel, c'est souvent des abeilles solitaires qui vivent soit en tout petit groupe de vingt à soixante soit alors même toute seule. Et ces insectes-là sont absolument essentiels à la biodiversité et à la pollinisation. Euh si nos abeilles à miel dont on se préoccupe parce qu'elles ont un intérêt économique, si elles ont autant de difficultés à survivre, qu'est-ce qu'il en est de ces pollinisateurs indigènes ? Pour nous l'abeille à miel, c'est pas une histoire de sauver les abeilles, c'est de nous sauver nous-mêmes ! Parce que là, elles nous montrent en fait qu'on est en train de tout foutre en l'air. On est en train de, ce qu'on fait c'est absolument pas soutenable à toutes sortes de niveau, et c'est des sentinelles en fait, c'est des canaris dans le, dans la mine de charbon qui, qui, qui nous lancent un cri d'alarme euh auquel il faut réagir. Donc au niveau de la conscientisation, c'est ça qu'on essaye d'expliquer, c'est de déballer un peu le débat qui a été hyper simplifié :

- euh les abeilles vont pas bien, c'est quoi le problème ?

- c'est les insecticides

- ok il faut bannir les insecticides puis tout va bien aller.

C'est complètement faux. C'est pas ça c'est beaucoup plus complexe. Euh donc on essaye de, d'expliquer la problématique euh sans infantiliser les gens, les gens sont capables de comprendre des trucs complexes si on met un peu de temps pour leur expliquer. Et euh même ce qui est vraiment frappant c'est que on travaille beaucoup avec les écoles, on va donner des ateliers euh à des enfants de tout âge, y a souvent des enfants qui viennent aux ruchers, y a des ateliers, on fait même des camps d'été qui viennent pour faire des ateliers avec nous. Et nous on s'est aperçu en fait que le message doit passer par la jeunesse parce que les enfants eux ils comprennent. Les adultes c'est peine perdue, mais les enfants ils comprennent. Euh donc nous on mise vraiment là-dessus, on travaille beaucoup avec des écoles primaires, secondaires. J'exagère un peu hein les adultes ils comprennent aussi, en moyenne là c'est vraiment frappant, les jeunes... Moi j'ai travaillé, y a deux semaines j'ai donné un atelier avec une soixantaine de jeunes enfants de dix ans environ et on a commencé à parler de tout ça, ils comprennent complètement le truc-là, j'ai pas besoin de, avec très peu d'explications ça passait puis la conversation évoluait euh tout naturellement et euh à tel point que les enfants sont aller en parler avec leurs parents et deux semaines plus tard j'ai quelques enfants qui sont venus aux ruchers, qui voulaient installer des ruches dans la ferme où on est, parce qu'on a un rucher communautaire, donc les gens qui n'ont pas l'espace chez eux pour avoir des ruches peuvent avoir des ruches sur notre terrain. On a une ferme de quatre-vingt acres à [nom de la ville]. Donc euh les enfants viennent après pour continuer à faire de l'apiculture et même avoir leur propre ruche donc pour nous c'est absolument extraordinaire de voir ça, ça donne énormément

d'espoir puis c'est très gratifiant. Donc euh c'est ça, au niveau de la conscientisation c'est vraiment ça.

Annexe 12 : Cooccurrence des codes « mission orga » et « territoire »

Espace local = ville + campagne	Urbanité = ville
[L] : la région (1 occurrence ⁵¹⁵)	[L] : la ville (1 occurrence)
[O] : le local (3 occurrences)	[O] : la ville (1 occurrence)
[AP] : le local (1 occurrence)	[AP] : la ville (1 occurrence)
[BW] : le pays ⁵¹⁶ (1 occurrence)	[BZ] : le quartier (1 occurrence)
[Z] : le local (1 occurrence)	[G] : le quartier (6 occurrences)
	[AD] : un ensemble d'arrondissements (1 occurrence)

Annexe 13 : Présentation des missions des organisations du corpus

Code	Nombre d'entretiens où le code apparaît	Nombre d'occurrences dans le corpus
Abeilles	3	11
Accompagnement social	3	3
Agriculture urbaine	7	9
Améliorer société	1	2
Animation territoire	2	3

⁵¹⁵ Quand il est fait plusieurs fois référence à un territoire en particulier dans le même passage de l'entretien, on ne compte qu'une seule occurrence : une occurrence correspond à ce que NVivo nomme une « référence ».

⁵¹⁶ Le pays renvoie dans les paroles de l'acteur rencontré au local : « concrètement on a la personne qui s'en occupe est allée planter, est allée acheter une dizaine de variétés de blés dans le réseau « semences paysannes » et a planté tout ça chez un agriculteur euh situé à la Varcès, à cinquante kilomètres de Grenoble euh avec le but de reproduire les grains de blé, d'en faire un peu plus et puis petit à petit de pouvoir ensemençer une parcelle complète et avec l'idée de faire un pain au blé de pays, voilà ici. Voilà typiquement ce que l'on fait euh... » (BW R2).

Bio	6	11
Changer société ⁵¹⁷	1	1
Choix ⁵¹⁸	2	2
Circuits courts	1	3
Communs	1	2
Conseil	1	2
Créer du travail	4	5
Développement ESS	2	3
Education	32	78
Emancipation	21	52
Emergence ESS	1	1
Equitable	2	4
Fédérer	3	4
Gaspillage	7	16
Gouvernance mission ⁵¹⁹	3	3
Insertion sociale	3	6
Intermédiaire financier	1	3
Lien social	20	47
Local	9	15
Précarité-pauvreté	14	20
Prix	6	7
Producteurs	7	10
Promotion ESS	4	6
Qualité	6	9
Recherche	2	5
Transition	8	17
Santé	20	42
Végétarien	1	1
Vrac	1	1

⁵¹⁷ Code distingué de « améliorer société » dans la mesure où le premier renvoie à un discours dans lequel la société n'est pas attaquée sur ses fondements là où le second est plus radical.

⁵¹⁸ Renvoyant à l'idée de pouvoir choisir les produits alimentaires que l'on consomme, souvent par opposition aux systèmes de dépannage ou aide alimentaire où les produits consommés ne sont pas choisis par les bénéficiaires.

⁵¹⁹ Code renvoyant à une présentation par l'enquête.e des enjeux de gouvernance comme partie prenante de la mission.

Zéro déchet	8	13

Annexe 14 : Présentation des missions des organisations du corpus bis

Code	Nombre d'entretiens où le code apparaît	Nombre d'occurrences dans le corpus
Abeilles	3	11
Agriculture urbaine	7	9
Animation territoire	2	3
Choix ⁵²⁰	2	2
Communs	1	2
Conseil	1	2
Consommation alternative	29 ⁵²¹	99 ⁵²²
Créer du travail	4	5
Education	32	78
Emancipation	21	52
Gouvernance mission ⁵²³	3	3
Missions institutionnelles	6	12
Précarité-pauvreté	14	20
Prix	6	7
Producteurs	7	10
Recherche	2	5
Société	2	3
Socius	23	53
Transition	8	17
Vrac	1	1

⁵²⁰ Renvoyant à l'idée de pouvoir choisir les produits alimentaires que l'on consomme, souvent par opposition aux systèmes de dépannage ou aide alimentaire où les produits consommés ne sont pas choisis par les bénéficiaires.

⁵²¹ Avec le codage d'un même élément dans deux nœuds qui permet de faire apparaître les cooccurrences, les nombres obtenus dans les catégories issues de l'agrégation des nœuds du codage libre ne sont pas le résultat de l'addition de ceux de chaque nœud.

⁵²² Soit 99-75=24 cooccurrences.

⁵²³ Code renvoyant à une présentation par l'enquête.e des enjeux de gouvernance comme partie prenante de la mission.

Annexe 15 : Cooccurrences dans la consommation responsable

	Bio	Local
Bio		7
Circuits courts	3	2
Equitable	1	2
Gaspillage	2	1
Local	7	
Qualité	2	3
Santé	4	1
Végétarien	1	1
Zéro déchet	1	4

Annexe 16 : Analyse lexicale du code « activités »

Terme	Occurrence dans le code « activités »
Gens	149
Projets	80
Produits	76
Temps	72
Ville	68
Alimentaire	59
Légumes	59
Activités	58
Ateliers	56
Année	49

Annexe 17 : Analyse lexicale du code « valeurs »

Terme	Occurrence dans le code « valeurs »
Gens	153
Valeurs	153
Sens	50
Monde	47
Pouvoir	45
Projet	44
Travail	41
Temps	39
Sociale	38
Modèle	36

Annexe 18 : Analyse qualitative de la cooccurrence entre temps et activité⁵²⁴

Temps peu signifiants	La plupart du temps Ils ont pas eu le temps de cuire
Temps de travail	A temps plein/à plein temps x2 A temps partiel
Temps généraux qui ne renvoient pas à l'activité	Le temps de pause à midi Temps de méditation C'est un temps où les gens peuvent se retrouver
Expressions courantes	De temps en temps x5 En même temps x10
En lien avec l'histoire de l'organisation	Je fais un petit saut dans le temps Un système qu'on a mis pas mal de temps à construire Ça s'est constitué dans le temps Plus on avance dans le temps Pendant deux ans de temps

⁵²⁴ Ont été enlevés les mots comportant « temps » tels que longtemps.

	Ça s'est fait en deux temps Avec le temps
Le temps comme ressource bénévole	Ah j'ai du temps aujourd'hui Donc là l'idée c'est ça, c'est de diminuer les coûts d'opération en mettant les compétences de tout un chacun, le temps de chacun Ils vont fournir de leur temps pour faire ça Ça a pris beaucoup de temps de bénévolat
Le temps comme précision de l'organisation du travail	Sans y passer plus de temps Lui quand il va avoir un peu de temps il va se charger d'envoyer les factures Combien de temps ça va durer Ça prend du temps à organiser Ça prend pas trop de temps de faire des formations Maintenant qu'on va avoir plus de temps
Le temps comme précision sur l'activité	Caractérisation générale de l'activité : - Faut respecter le temps de la terre - Ce qu'on fait c'est tout le temps collectif - C'est tout le temps en groupe - Qu'a duré qu'un temps⁵²⁵ Limite de l'activité : - On a besoin de temps pour faire telle ou telle chose - On n'est pas capable de rentrer chez une grande chaîne alimentaire de la bouffe pour laquelle il reste cinq jours de durée de vie, parce que pas le temps - Ceux qu'on met au compost c'est ceux qui ont de la moisissure qu'on peut rien faire avec mais on n'a pas le temps d'arriver vraiment Séquençage de l'activité :

⁵²⁵ Dans ce cas précis, l'expression renvoie à l'idée selon laquelle l'activité-support de l'organisation est une activité dont le début et la fin sont bien marquées, ce qui selon l'enquêtee la rend plus satisfaisante pour le public de l'organisation.

	- Y a une équipe au sein du groupe euh de trois personnes qu'est chargée de préparer la réalisation de ce temps-là - Sur le(s) temps d'ouverture - Animer des temps collectifs - En deux temps Relation avec le public de l'activité : - C'est vraiment tout le temps des activités auxquelles les gens doivent participer - On fait tout le temps des thématiques avec eux - Nos activités partent tout le temps d'un groupe - On veut tout le temps que les gens apprennent des choses - Y a tout le temps des petites capsules ou un aspect où on leur apprend des choses Le temps comme caractéristique distinctive de l'activité de l'organisation : - Le problème est beaucoup plus complexe qu'on ne peut l'expliquer dans ce temps-là - Si on met un peu de temps pour leur expliquer - A destination des gens qui sont en périphérie de la ville, qu'on va pas forcément voir tout le temps

Annexe 19 : Des projets communautaires aux projets coopératifs selon Henri Desroche (1976)

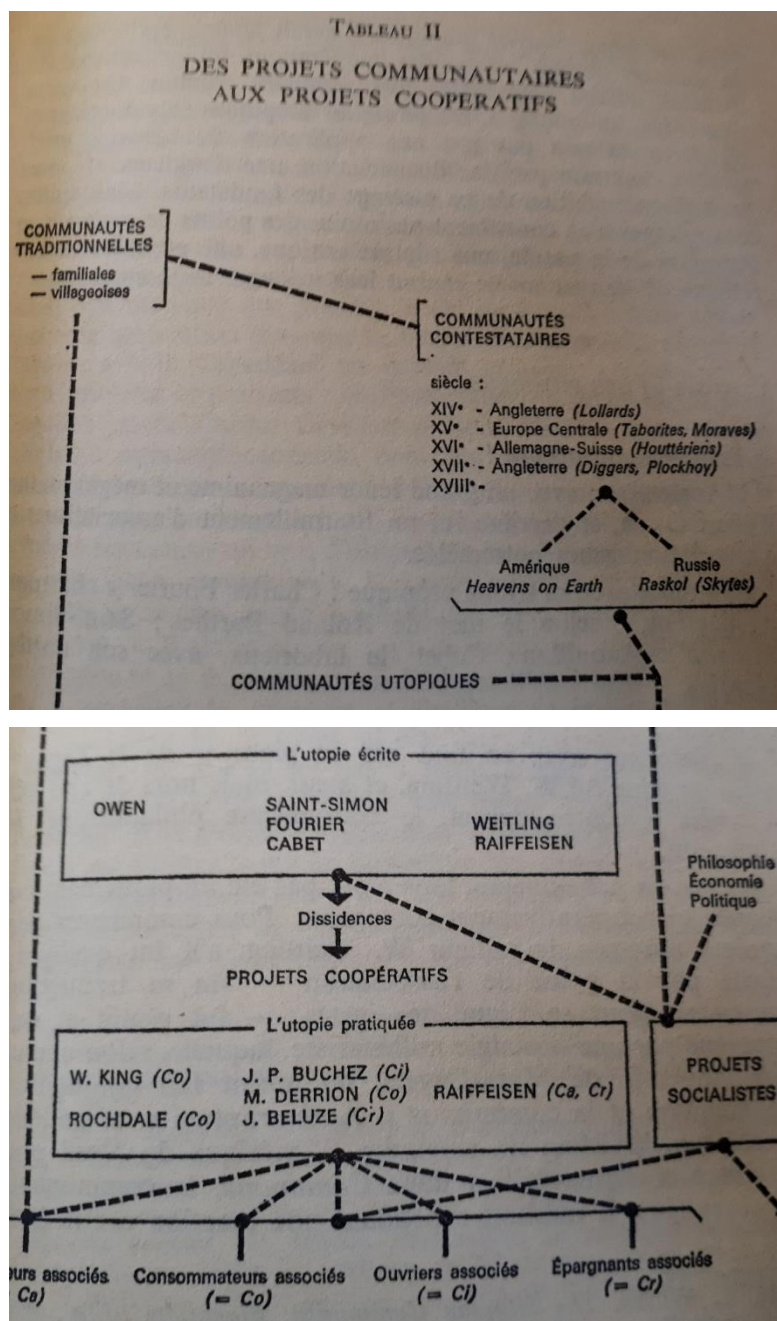
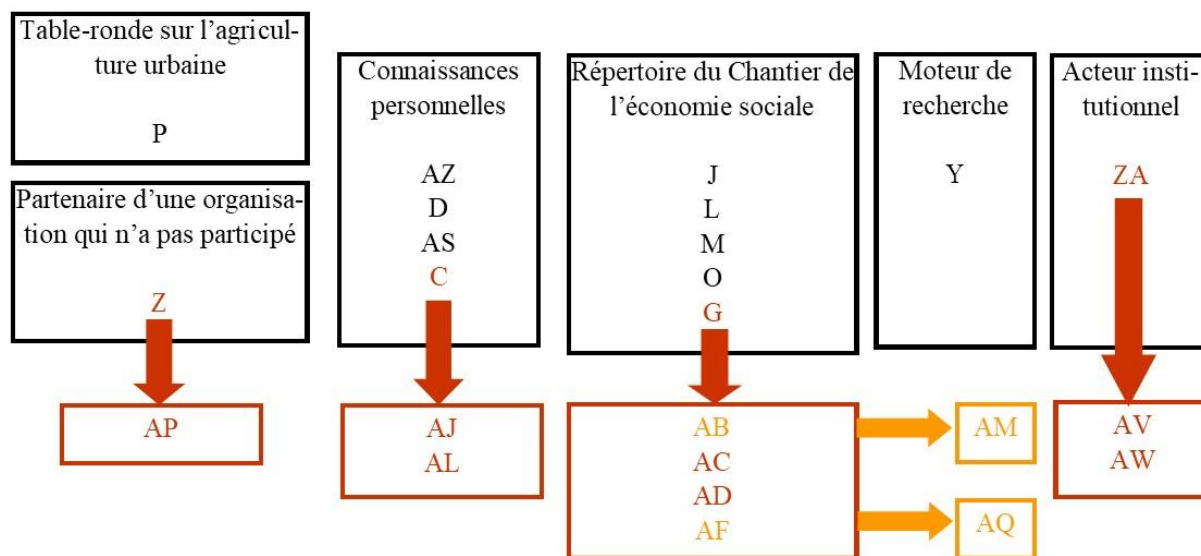


Tableau extrait de la p. 29.

Annexe 20 : Cheminement de l'échantillonnage au Québec



De gauche à droite : [Z] a recommandé [AP] ; [C] a recommandé [AJ] et [AL] ; [G] a recommandé [AB], [AC], [AD] et [AF] ; [AB] a recommandé [AM], [AF] a recommandé [AQ] et [ZA] a recommandé [AV] et [AW].

Annexe 21 : Présentation de la documentation écrite

Organisation	Documents transmis
AB	Fonctionnement et règlement de l'épicerie Rapport d'activités 2017-2018 Structure organisationnelle ⁵²⁶ Plaquette de présentation
AC	Article paru dans un journal local (non rédigé par l'organisation elle-même)
AF	Plan d'affaire 2018 Rapport d'activités 2017 Plaidoyer pour la sécurité alimentaire auquel l'organisation a participé Rapport d'activités 2016
AM	Plan de développement 2017-2020 Rapport d'activités 2017-2018

⁵²⁶ Schéma de l'organisation, de son fonctionnement interne (gouvernance) et des différents partenaires qui gravitent autour.

	Rapport d'activités 2016-2017 Rapport d'activités 2015-2016 Rapport d'activités 2014-2015
AV	Historique Menus du traiteur Menus de plats surgelés Plaquette de présentation
AW	Rapport d'activités 2018-2018 Manuel du compagnon du restaurant « les services de boissons chaudes au restaurant » Brève présentation de l'organisme Historique Tracts de recrutement des salarié.e.s en insertion 2 plaquettes de présentation Menus du restaurant Plaquette de présentation d'un projet
AZ	Planification stratégique 2015-2017 Rapport d'activités 2016-2017 Rapport d'activités 2015-2016 Règlement de la coopérative
BL	Plaquette de présentation
BM	Livret du bénévole Statuts Plaquette de présentation
BN	Schéma présentation du fonctionnement Bibliographie d'articles de presse sur BN Plaquette de présentation
BP	Charte de BP
BZ	Compte-rendu AG 2018 Compte-rendu CA mai 2017 (préparation AG)
C	Rapport d'activités 2017 Rapport d'activités 2016 6 infolettres (rentrée 2017 à printemps 2018)

CF	Procédure d'élection d'une organisation du même réseau Fiche de poste gérant d'une organisation du même réseau Livret de formation à l'autogestion (formation animée par un membre de CF) Chartes et accords communs aux Structures membres du réseau auquel appartient CF Mémoire sur l'autogestion réalisé sur CF et une organisation du même réseau en 2018
CJ	Rapport d'activités 2018
CM	Rapport d'activités 2018
CN	Rapport moral 2018 Rapport moral 2017 Affiche de présentation Infographie de présentation « notre démarche »
D	Plan d'affaires Plaquette de présentation
G	Historique Rapport d'activités 2017 Schéma de présentation de G Plaquette de présentation Plaquette de présentation d'un projet Plaquette de présentation d'un autre projet
M	Plan d'action 2017
P	Les 9 principes de l'engagement à P Rapport d'activités
Y	Bilan annuel 2017 Compte-rendu AG 2017
Z	Mot du président AG 2018
ZG	Livret de présentation Présentation d'un produit de ZG Pub : les avantages des produits de ZG

Ainsi que les sites web et pages de description sur des réseaux sociaux.

Annexe 22 : Le mémo « les héros » attaché au nœud « public(s) »

Il y a souvent dans les exemples cités par les enquêté·es la mise en avant de parcours exemplaires, de personnes accueillies dans le cadre d'une aide alimentaire qui auraient progressivement repris le contrôle de leur vie, contrôle supposé par les enquêté·es perdu ce dont témoignerait le besoin d'aide alimentaire. Il y a donc sous-jacente l'établissement d'une corrélation, si ce n'est d'une assimilation entre la situation matérielle de la personne accueillie - en besoin d'aide alimentaire par manque de moyens financiers - et sa situation politique : on la suppose dépossédée de son pouvoir d'agir, de toute forme de possibilité de citoyenneté active, voire même de toute capacité d'autonomie et de maîtrise de sa propre vie. Finalement, la personne accueillie, malgré les discours qui tendraient à atténuer cet effet en insistant sur l'égalité ou la prise en compte de l'humanité des personnes accueillies semblent être perçues comme des victimes qui ne peuvent que subir leur sort. Ce n'est pas sans rappeler la manière dont est présentée la pauvreté dans certaines utopies classiques, notamment celles s'inscrivant dans une perspective rousseauiste selon laquelle pour changer l'humain - ici la victime qui subit son sort de pauvreté - il faut changer l'environnement - ici en le rendant (à nouveau) actif là où elle est d'abord considérée comme passive.

Ce processus passe notamment par une sorte d'empowerment via le bénévolat au sein de l'organisation dispensant l'aide alimentaire elle-même (BV) ou dans une organisation proche (BO), ou par la construction d'un projet personnel auquel est conditionné l'accès à l'aide (épicerie solidaire lyonnaise).

Il semblerait que ces récits exemplaires apportent, dans l'esprit des enquêté·es, la preuve du bienfondé de leur discours et de la manière dont ils perçoivent les "usagers" ou "bénéficiaires", notamment en l'absence de données globales sur les trajectoires de ces derniers.

En faire une catégorie d'analyse ?

Annexe 23 : Le mémo attaché à [CF]

Alors que la première question ("est-ce que tu peux me parler de CF s'il-te-plait?") est très générale, l'enquête commence par préciser son statut de coopérative : selon sa hiérarchie, cet élément serait donc plus important à transmettre à l'enquêtrice (moi) que tout élément relatif à

une mission ou à une activité alors que c'est en générale (à vérifier) ce par quoi les enquêtés commencent.

Il donne ensuite quelques éléments sur la date de création de la coopérative: peut-on interpréter cette forme de volontarisme comme une fierté d'être aussi ancien/récent ou juste comme le fait que l'enquêté considère personnellement cet élément comme ayant une certaine importance? Le fait qu'il évoque ensuite la transmission de l'organisation entre différentes personnes comme un point fort tendrait à valider cette hypothèse d'une forme de fierté associée à la longévité de l'organisation, comme un signe de bon fonctionnement. Il revient d'ailleurs sur cette bonne transmission après la relance suivante.

Ce n'est qu'après ces deux éléments qu'il présente l'activité de "bar-restaurant".

Au-delà de l'activité, l'évocation d'une mission n'intervient que plus bas : la coopérative a été pensée comme "une première marche", mais il ne précise pas quelle direction prend cette première marche. En filigrane il semblerait que ce soit le développement de coopératives autour de l'idée d'autogestion plus qu'une mission ou une activité.

Pas d'élément sur pourquoi un bar-restaurant plutôt qu'autre chose comme projet.

Les multiples références à une "boîte" renvoyant au vocable de l'entreprise lucrative contrastent avec les autres éléments mis en avant, notamment celui d'autogestion. Par exemple: "Et juste pour dire [CF] était une boîte mais avait déjà vocation au moment de sa création, y a eu l'association de préfiguration qui s'appelait [nom de l'association de préfiguration de CF] et qui déjà avant que [CF] existe avait envisagé de créer un réseau d'acteurs, donc entreprises ou assos ou autres de l'ESS autour des questions de circuits courts, d'artisanat et d'autogestion" ou plus loin: "euh et donc c'est juste pour remettre en perspective ça c'est que c'est une boîte autonome, c'est une SCOP euh autogérée par ses salariés euh mais qui fait partie d'un réseau" et encore "Mais les gens ont envie de rester dans l'économie sociale et solidaire ou envie de rester dans l'autogestion telle qu'on la pratique euh dans nos boîtes".

La "boîte" est synonyme de coopérative, par exemple dans "alors [CF] est une coopérative euh sous format SCOP depuis qu'elle est, depuis que ça a été monté. Euh donc c'est une boîte" et dans "euh et donc l'idée aujourd'hui c'est que bah [nom de la SCIC issue de CF] est pas mal financé par [CF] et [nom de la SCOP issue de CF] mais on essaye de faire passer le message auprès de nos salariés, notamment des plus jeunes qui arrivent que cet investissement-là il sert

aussi le jour où, à organiser les carrières sur un temps long, à permettre aux gens qui en ont marre de faire du bar ou de la restauration dans nos boîtes d'aller ensuite monter un projet avec l'appui de [nom de la SCIC] et la force de frappe qu'on a acquis euh au fil du temps, et le réseau qu'on représente quoi".

Sur le modèle économique on constate une tension entre trois pôles: le travail des membres, le public du bar-restau et l'approvisionnement. Concrètement, l'enquête évoque un enjeu autour du modèle économique. La question commune à ces trois pôles s'articule autour du spectre richesse-pauvreté. L'enquête, parlant au nom de l'organisation, estime que les clients ne devraient pas avoir à payer très chers quand ils consomment, la fréquentation doit être rendue accessible, notamment en lien avec la population du quartier qui au moment de l'ouverture était un quartier populaire quoique gentrifié depuis. Quant au deuxième pôle, celui des fournisseurs, les producteurs sont considérés par l'enquête comme dans une situation peu enviable reposant à la fois sur une incompréhension de leur métier et sur de faibles revenus. Enfin, le troisième pôle qui se situe dans la chaîne production-consommation au milieu, est celui de la distribution, en l'occurrence via une SCOP qui fait office de bar-restau. Dès lors, c'est plutôt ce troisième pôle qui a servi de variable d'ajustement pour satisfaire les préoccupations des salariés de la SCOP quant aux deux autres pôles. On retrouve ici un certain sens du sacrifice commun à d'autres organisations.

Le problème de l'équilibre entre les trois pôles est ainsi formulé de la manière suivante : "Et à un moment nous on disait bah euh « les producteurs sont pas compris, ils galèrent, c'est vrai » et donc on discute pas les prix. Euh mais par contre on est un bar de quartier donc on veut que ce soit pas cher, donc pour que ça soit pas cher ben nous les salariés au milieu eh bah on subit un peu" (CF R17) et plus loin "donc euh on a essayé d'un peu euh rééquilibrer ce triangle fournisseurs – clients – salariés, on se rend compte qu'on était, qu'on pouvait pas être les moins chers du quartier en ayant les meilleurs produits du quartier et en se payant" (CF R17). Une des solutions présentées est un changement de vingt centimes dans le prix de la bière, l'enquête précisant que malgré cette augmentation, les prix restent très abordables, et que ces prix sont justifiés par la qualité des produits.

Annexe 24 : Les différents types de mémos selon Hutchison (*et al.*, 2012)

Table 2. Different types of memo.

Name	Description
1. Research diary	Records and documents the evolving events that take place during a grounded theory study.
1.1. Conceptual development	Describes all analytical processes and decisions made. Can be linked to more detailed conceptual memos where necessary. These memos facilitate an iterative process, theoretical sampling, initial and advanced coding and ongoing conceptual development.
1.2. General events	Records general events such as meetings with the research team, training courses attended, important discussions, etc.
2. Reflective	Provides an opportunity to reflect on events and processes such as interviews or analytical procedures. This can provide valuable personal feedback to inform subsequent sampling and analytical procedures. These memos facilitate an iterative process and theoretical sampling.
3. Conceptual	Can be attached to nodes and should contain information about the related concepts or categories and about the analytical procedures being carried out to explore them. They provide a workspace for concept development. Conceptual memos can be linked to the research/conceptual development diary. These memos facilitate initial and advanced coding, use of the constant comparative method, asking questions of the data and ongoing conceptual/theoretical development.
4. Emergent questions	Summarise emergent themes, thoughts and questions so that they can be addressed by further appropriate sampling and analytical procedures. These memos facilitate an iterative process and theoretical sampling.
5. Explanatory	Can be linked to, to provide more detailed information or descriptions where necessary.
5.1 Literature related	A type of explanatory memo that summarises potentially relevant literature. Can be used to link relevant literature into the project. For example, if the emergent data refers to a previously identified theoretical construct then this can be incorporated into the analysis to help the researcher ask appropriate questions of the data.
5.2 Technical	A type of explanatory memo. Provides descriptive information about the technical and analytical procedures used. The memos encourage transparency and reflection.
5.3. Model descriptions	A type of explanatory model that summarises or describes any models that have been created during the analysis. These help encourage theoretical density.

Schéma extrait de la p. 287.

Annexe 25 : Les échelles de codage selon Point et Voynnet Fourboul (2006)

Tableau 2. – Le dilemme du choix de l'unité de texte

UNITÉ D'ANALYSE	MOT	LIGNE	PHRASE	PARAGRAPHE	TEXTE ENTIER
FORCES	Jouer avec les mots : c'est l'unité d'analyse qui conduit généralement à la quantification des données textuelles. Aider à apprécier la nature et la richesse du vocabulaire utilisé.	Le découpage est facile à effectuer et demeure régulier.	C'est l'unité de texte qui permet un découpage homogène des idées et un travail sur leur structure.	Permet de garder le contexte et un mini-corpus suffisamment explicite pour ne pas retourner systématiquement sur le texte original pour en saisir le sens. Permet un travail sur les liens.	Ne nécessite aucun découpage (gain de temps). Valable si la question de recherche est très ciblée. Permet la mise en évidence des liens entre catégories non contiguës dans le discours.
FAIBLESSES	L'ambiguïté des mots (homographies). Une réduction maximale du corpus qui ne permet pas toujours d'en saisir son contexte (laisse de côté les aspects syntaxiques et sémantiques). Amène une perte du contexte et donc de la complexité des données.	Ne correspond pas à une phrase et parfois coupe en deux une idée clé (pas de garantie de complétude syntaxique).	Dans la retranscription d'un entretien libre ou semi-directif, où s'arrête la phrase ?	Si les paragraphes sont trop longs, un paragraphe peut inclure plusieurs idées et ainsi nécessiter un découpage plus fin.	Ne permet pas des analyses plus fines et contingentes. Lourd à manier. Difficile de conserver la progression structurelle des idées. Risque de perte de détails significatifs. Difficulté de dimensionnalisation des catégories, d'où une difficile définition des concepts.

Schéma extrait de la p. 65.

Annexe 26 : Exemple de codage multiple d'un passage

- (AF Q3) Ok. Saine alimentation ça renvoie à quoi ?
- (AF R3) Saine alimentation pour moi, bah écoute euh ça renvoie, pour moi c'est le contraire un peu de tout ce qui s'développe depuis euh quand-même euh pas mal d'années euh un peu partout à travers le monde, mais j'pense que ça a commencé pas mal en Amérique du Nord avec les grosses industries agroalimentaires qui font beaucoup de produits transformés, avec beaucoup de, de, de, de, j'allais dire de, d'intrants, enfin c'est pas des intrants c'est des additifs alimentaires, produits transformés, production de masse, on a voulu, en fait c'est le, c'est l'augmentation de la production agricole à des fins lucratives qui a changé les modes de production et en même temps toujours le

développement de multinationales pour le, la transformation alimentaire toujours à des fins, pas pour nourrir le monde mais vraiment pour faire de l'argent. Donc l'idée c'était de faire des choses très peu chères mais qui permettent d'être très nourrissante, pas forcément, donc avec une qualité nutritionnelle souvent très faible mais qui cause j'pense, puis qui a été, avec des stratégies marketing et de communication euh bien évoluées quoi, qui fait qu'aujourd'hui quand on demande à un jeune « c'est quoi ton plat préféré ? » il va te dire « c'est KFC ». Puis euh, enfin bon, en tout cas c'est comme ça que j'le perçois, c'est, c'est un, c'est complexe. Euh parce que, attends, j'reviens à ta question initiale, c'était « pour toi qu'est-ce que c'est la saine alimentation ? ». Donc la saine alimentation pour moi c'est le fait de manger diversifié puis de manger notamment avec, c'qui s'fait un peu, des fruits et légumes justement frais, pas manger que des produits transformés super riches en graisses, super riches en sucre, puis sans rentrer vraiment dans les termes techniques, d'acide gras saturés puis tout ce qui est en fait néfaste pour la santé et qui est essentiellement produit par l'industrie agroalimentaire à des fins, pas à des fins nutritionnelles mais à des fins lucratives.

L'extrait a été codé dans « santé », « alimentation » et « distinction vis-à-vis du monde extérieur ». Concrètement, ces trois codes sont ici interdépendants dans les propos de l'enquête, coordonnateur d'[AF] : juste après avoir présenté la mission de son organisation en évoquant notamment l'accès à une saine alimentation, il explique que par distinction vis-à-vis du commerce lucratif, [AF] a vocation à rendre accessible des produits alimentaires de qualité dans un contexte où les inégalités de revenus se répercutent sur l'espérance de vie *via* l'alimentation.

Annexe 27 : Un exemple de codage en arborescence : le code « représentations ESS »

Nodes							
Nom		Fichiers	Références	Créé le	Créé par	Modifié le	Modifié par
Représentations ESS		29	141	03/06/2019 10:34	AB	13/08/2019 15:34	AB
Concepts liés à l'ESS		5	13	12/08/2019 11:09	AB	13/08/2019 11:46	AB
Distinction ESS		5	19	12/08/2019 11:17	AB	13/08/2019 14:49	AB
Distinction privé		5	23	12/08/2019 11:19	AB	13/08/2019 15:34	AB
Distinction public		5	10	12/08/2019 11:23	AB	13/08/2019 15:08	AB
Expression ESS		5	5	12/08/2019 11:08	AB	13/08/2019 14:35	AB
Futur ESS		5	13	12/08/2019 11:24	AB	13/08/2019 16:04	AB
Limites ou défis ESS		2	3	12/08/2019 11:29	AB	13/08/2019 14:41	AB
Mission ESS		5	7	12/08/2019 11:12	AB	13/08/2019 14:46	AB

Capture écran extraite du logiciel NVivo.

Annexe 28 : Caractéristiques des acteur·trices de terrain rencontrés

Code orga	Pays	Genre	Age	Nombre de p. retranscription	Béné./sal.	Statut	Fondateur.trice	Premier recrutement
AB	QC	F	18-35	19	sal	fiducie	N	N
AC	QC	F	35-60	15	sal	OBNL	N	O
AD	QC	F	18-35	19	sal	OBNL	N	N
AF	QC	H	35-60	20	sal	OBNL	N	N
AF bis	QC	F	35-60	12	ancienne sal	OBNL	N	O
AJ	QC	F	18-35	21	sal	OBNL	O	O
AL	QC	H	18-35	11	sal	coop	O	O
AM	QC	F	18-35	20	sal	OBNL	N	N
AP	QC	H	35-60	22	béné	OBNL	O	N
AQ	QC	H	18-35	13	béné	OBNL	O	O
AS	QC	H	plus de 60	17	sal	OBNL	N	N
AV	QC	F	35-60 (57)	28	sal	OBNL	N	N
AW	QC	F	35-60	12	sal	OBNL	N	N
AZ	QC	F	18-35	15	béné	coop	O	N
BF	FR	H	plus de 60	18	béné	asso	O	N
BG	FR	H	18-35	36	béné	asso	O	N
BL	FR	F	35-60	16	sal	coop	O	O
BM	FR	F	plus de 60	20	béné	asso	N	N
BN	FR	F	plus de 60	22	béné	asso	O	N
BO	FR	F	plus de 60	26	béné	asso	N	N
BP	FR	F	18-35	15	sal	coop	N	N
BQ	FR	F	35-60	19	sal	coop	N	O
BV	FR	H	35-60	15	sal	asso	N	N
BW	FR	H	18-35	20	sal	coop	O	O
BZ	FR	F	plus de 60	14	béné	asso	O	N
C	QC	F	18-35	17	sal (stagiaire)	coop	N	N
C bis	QC	F	18-35	3	sal	coop	N	N
CB	FR	H	35-60	30	béné	asso	N	N
CD	FR	H	35-60	10	béné	coop	O	N
CF	FR	H	18-35	32	sal	coop	N	N
CJ	FR	H	18-35	18	béné	asso	O	N

CK	FR	F	35-60	16	sal	asso	N	N
CM	FR	F	18-35	13	sal	asso	N	N
CN	FR	H	18-35	20	sal	asso	N	O
D	QC	H	plus de 60	23	béné	OBNL	O	N
G	QC	H	35-60	22	sal	coop	O	O
J	QC	H	plus de 60	23	sal	coop	N	N
L	QC	H	18-35	13	sal	coop	O	O
M	QC	F	18-35	20	sal	coop	O	O
O	QC	F	35-60	16	sal	coop	N	N
P	QC	H	35-60	20	sal	OBNL	N	N
Y	QC	H	35-60	20	sal	OBNL	N	N
Z	QC	H	plus de 60	17	sal	coop	N	O

Annexe 29 : Répertoire des organisations rencontrées

Code orga	Pays	Statut/type	Mission principale
AB	Québec	Fiducie d'OBNL	Epicerie solidaire
AC	Québec	OBNL	Epicerie sociale
AD	Québec	OBNL	Epicerie solidaire
AF	Québec	OBNL	Lutte contre les inégalités alimentaires ⁵²⁷
AJ	Québec	OBNL	Conseil aux organisations alimentaires
AM	Québec	OBNL	Ateliers cuisine et jardins
AP	Québec	OBNL	Apiculture urbaine
AQ	Québec	OBNL	Lutte contre le gaspillage alimentaire
AS	Québec	OBNL	Banque alimentaire / Lutte contre le gaspillage alimentaire
AV	Québec	OBNL	Insertion par l'activité économique en restauration

⁵²⁷ Points de vente de produits frais à bas coût dans des déserts alimentaires.

AW	Québec	OBNL	Insertion par l'activité économique en restauration et restaurant à bas coût
AZ	Québec	Coopérative	Vente de produits bios en circuits courts
BF	France	Association	Epicerie solidaire
BG	France	Association	Supermarché
BL	France	Coopérative	Magasin de vrac
BM	France	Association	Café social et restauration à bas coût
BN	France	Coopérative	Epicerie locale solidaire
BO	France	Association	Epicerie sociale
BP	France	Coopérative	Distribution de paniers locaux
BQ	France	Coopérative	Traiteur bio et local
BV	France	Association	Insertion par l'activité économique en restauration et restaurant à bas coût
BW	France	Coopérative	Boulangerie
BZ	France	Association	Café social
C	Québec	Coopérative	Apiculture urbaine
CB	France	Association	Lutte contre le gaspillage alimentaire
CD	France	Coopérative	Vente de produits locaux en circuits courts
CF	France	Coopérative	Bar-restaurant en circuits courts
CJ	France	Association	Epicerie solidaire de produits responsables
CK	France	Association	Epicerie solidaire
CM	France	Association	Mise en réseau d'acteur-trices de l'alimentation
CN	France	Association	Lutte contre le gaspillage alimentaire
D	Québec	OBNL	Epicerie solidaire

G	Québec	Coopérative	Distribution alimentaire
J	Québec	Coopérative	Epicerie biologique
L	Québec	Coopérative	Microbrasserie et restaurant
M	Québec	Coopérative	Café-restaurant équitable
O	Québec	Coopérative	Epicerie santé (biologique, sain, naturel, <i>etc.</i>)
P	Québec	OBNL	Agriculture urbaine, transformation et livraison de repas à domicile
Y	Québec	OBNL	Agriculture urbaine
Z	Québec	Coopérative	Agriculture urbaine
ZA	Québec	Institution	Fédération d'organisations d'ES(S)
ZC	Québec	Institution	Recherche et transfert sur l'ES(S)
ZD	Québec	Institution	Soutien et représentation d'acteur·trices de l'ES(S)
ZG	Québec	Institution	Financement des organisations de l'ES(S)
ZK	France	Institution	Fédération d'organisations d'ES(S)
ZL	France	Institution	Fédération d'organisations d'ES(S)
ZO	France	Institution	Fédération d'organisations d'ES(S)

Résumé en anglais

The dissertation is about utopia reconfiguration in social and solidarity economy players social imagination in Quebec and France, through the food case.

In the first part, it presents what the concept of utopia means in a multidisciplinary scientific literature review: noticing that the term “utopia” refers to many realizations and is used in theoretical statements sometimes opposed (chapter 1), it suggests a definition especially from Mannheim (1929) revisiting with Martuccelli (2014). The problematical issue of this definition results in a tension between utopia as a global phenomenon opposed to ideology and utopia as it materializes in limited actions.

A second part sets the methodology out. Interviews are a privileged way to understand players social imagination in their diversity. They are analyzed with NVivo which functionalities are shown.

In a third part, from the interviews analysis, results are described. We observe that the players have an ambiguous relation to the economic question which brings about a resourceful-improvised model: carrying out an action is preferred to taking into account the political relation to economic ideology (chapter 4). Since then, politicization, defined as the ability to generalize and make source of conflict, seems to step aside to the possibility of limited actions, answering the players search for a usefulness feeling (chapter 5).

In the fourth and last part, discussion attempts to give an overview of the results. Avoiding to face a powerlessness feeling implied by the construction of a common utopian horizon, the players withdraw to the illusion of control. They do not hope for a global social transformation but focus on their own action, their commitment proving their usefulness in a tautological demonstration (chapter 6). It is instead the individual level that is being took as the container of a transformation which is not really global. Indeed, the changes hoped regarding consumption only concern insiders. As for wider behavior changes, they only apply to a dominated part of the people, whom see in the help relation led by the social and solidarity economy players the reproduction of normative summons instead of emancipation (chapter 7).

Keywords: utopia, social and solidarity economy, social imagination, balance of power, relation to politics, relation to economics

Résumé en français

La thèse porte sur la reconfiguration de l'utopie dans les imaginaires sociaux des acteur-trices de l'économie sociale et solidaire au Québec et en France, à travers le cas de l'alimentation.

Dans une première partie, elle commence par présenter ce que désigne le concept d'utopie dans une revue de la littérature scientifique pluridisciplinaire : partant du constat que le terme d'« utopie » renvoie à de multiples réalisations et est approprié par des propositions théoriques parfois contradictoires entre elles (chapitre 1), elle propose une définition de l'utopie à partir notamment de Mannheim (1929) revisité à la lumière de Martuccelli (2014). L'axe problématique de cette définition résulte en une tension entre l'utopie comme phénomène global s'opposant à l'idéologie et l'utopie comme s'incarnant dans des actions toujours limitées. Une deuxième partie expose la méthodologie. Les entretiens étant une manière privilégiée d'appréhender les imaginaires sociaux des acteurs dans leur diversité. Ils sont analysés sur NVivo dont les fonctionnalités sont présentées (chapitre 3).

Dans une troisième partie, issue de l'analyse des entretiens, les résultats sont présentés. On constate un rapport ambigu des acteurs à la question économique qui aboutit à un modèle de la débrouille : la réalisation de l'action est préférée à la prise en considération politique du rapport à l'idéologie économique (chapitre 4). Dès lors, la politisation, entendue comme capacité à monter en généralité et en conflictualité, semble s'effacer face à la possibilité de poser une action limitée répondant à la recherche d'un sentiment d'utilité des acteurs (chapitre 5).

Dans une quatrième et dernière partie, la discussion vise à mettre en perspective les résultats. Evitant la confrontation à un sentiment d'impuissance qu'impliquerait la montée en généralité par la construction d'un horizon utopique commun, les acteur-trices se réfugient dans l'illusion de la maîtrise. Iels ne projettent pas la transformation sociale à une échelle globale mais se centrent sur leur propre action, leur engagement devenant la preuve de leur utilité dans une démonstration tautologique (chapitre 6). C'est plus volontiers le niveau de l'individu qui fait office de réceptacle d'une transformation qui n'est plus véritablement globale. En effet, les changements espérés relatifs à la consommation ne concernent qu'une partie initiée de la population. Quant aux changements comportementaux plus larges, ils s'appliquant uniquement à une partie dominée de la population, qui voit se reproduire dans la relation d'aide mise en place par les acteur-trices de l'économie sociale et solidaire des assignations normatives plutôt qu'une émancipation (chapitre 7).

Mots-clés : utopie, économie sociale et solidaire, imaginaires sociaux, rapports de force, rapport au politique, rapport à l'économie